This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

516. — PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

Digitized by Google

NOTTES

SUR TOUS LES DUCHÉS-PAIRIES, COMTÉS-PAIRIES
ET DUCHÉS VÉRIFIÉS
DEPUIS 1500 JUSQU'EN 1730

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT-PROPOS DE L'ÉDITEUR

(TOMES V ET VI)

L'existence de Saint-Simon présente deux phases bien distinctes. L'une active et mondaine qui commence au moment où ayant à peine atteint l'âge de l'adolescence, il fut présenté à Louis XIV et entra dans la carrière militaire; il y était appelé moins par l'effet d'une vocation naturelle que par le hasard de la naissance et par une conséquence de sa condition sociale : il ne tarda pas à l'abandonner. Devenu bientôt Duc et Pair par la mort de son père, il se trouva mêlé bien jeune encore aux questions de préséance dont l'étude et la discussion fournirent un premier aliment à l'incessante activité de son esprit, et firent de lui le conseiller le plus autorisé[1] et le

1. Ce mot était déjà employé par Saint-Simon dans le sens absolu qu'on lui donne aujourd'hui, par exemple page 347 du présent tome : «... M. Séguier qui a esté le plus autorisé chancelier. »

Digitized by Google

guide de ceux des membres de la Pairie qui, comme lui, avaient à cœur de défendre les prérogatives attachées à cette ancienne dignité.

Puis amené par les réflexions de son esprit observateur à se rendre compte des abus de plus en plus nombreux qui marquèrent la décadence d'un règne si extraordinaire à la fois par sa durée, par ses prospérités et par ses malheurs, Saint-Simon avait agrandi ses vues, élevé ses pensées et il travaillait, avec une ardeur de dévouement qui lui assure l'estime de la postérité, aux plans de réforme approuvés par de grands hommes de bien ses amis, encouragés par le Dauphin duc de Bourgogne et dont il lui était permis d'attendre la réalisation de son avènement à la couronne. On sait comment ces espérances furent déçues par la mort prématurée de ce prince, et combien fut amère la désolation de Saint-Simon. Son premier mouvement fut de quitter la cour et le monde; mais l'heure de sa retraite n'était pas encore venue.

Au lieu du duc de Bourgogne attendu comme le bienfaisant messie d'une ère nouvelle, on eut la régence du duc d'Orléans. Lié avec ce prince depuis leur enfance, Saint-Simon qui lui avait donné de

Digitized by Google

sages conseils et des preuves de son dévouement dans plus d'une circonstance difficile, put croire qu'il serait encore en position d'exercer sur la conduite des affaires une salutaire influence. Le duc d'Orléans se montra en effet disposé à écouter ses avis, et il crut devoir y déférer en diverses occasions. Saint-Simon fut appelé un des premiers à faire partie du Conseil de Régence ; et peu d'années plus tard en 1721 il fut nommé ambassadeur extraordinaire en Espagne avec la double mission de demander officiellement la main de l'Infante, fille de Philippe V, pour le jeune roi de France, de signer les actes destinés à revêtir d'une forme solennelle les stipulations arrêtées entre les deux cours en vue de ce mariage si longtemps projeté d'avance, et d'assister au mariage de Mlle de Montpensier, fille du Régent, avec le prince des Asturies. Cette ambassade marqua en réalité la fin de la carrière active et politique de Saint-Simon. Il était rentré à Paris au commencement d'avril 1722, avec le contentement d'avoir apporté dans l'accomplissement de sa mission un tact qui eût fait honneur à un diplomate de profession et tout l'éclat dont il appartenait à un grand seigneur de s'entourer en pareilles circonstances.

Digitized by Google

Pendant l'absence de Saint-Simon, qui dura à peine cinq mois, l'influence du cardinal Dubois auprès du Régent avait fait des progrès considérables. Déjà secrétaire d'État pour les affaires étrangères, il en avait obtenu la promesse d'être fait premier Ministre et joignit bientôt cette fonction suprême à la dignité de Cardinal. Admis à prendre place dans le Conseil de Régence, il avait à ce double titre la prétention d'y siéger avec un droit de préséance sur les Ducs et Pairs qui en faisaient partie. Saint-Simon et ses collègues prirent le parti de se retirer du Conseil pour n'avoir pas à subir ou à discuter cette préséance. Ce n'était pas d'ailleurs pour une seule raison d'étiquette que Saint-Simon avait pris une résolution aussi grave. Un autre motif de quitter le Conseil et de se séparer du duc d'Orléans était sa conviction qu'il n'y avait plus rien à attendre d'un Prince qui s'était réduit dans l'abandon de soi-même, à n'être guère plus que le premier sujet de son ancien et funeste précepteur, devenu son tout-puissant Ministre. Ce personnage parti de si bas s'était permis toutes les ambitions, même celle de l'Académie française qui semblait ponrtant protégée contre un pareil choix par un souvenir comme elle immortel, celui de Fénelon, le

Digitized by Google

grand, le véritable archevêque de Cambrai, qu'elle avait eu l'honneur de compter parmi ses membres[1].

Le cardinal Dubois ne jouit pas longtemps de cette prodigieuse fortune. Déclaré premier ministre le 23 août 1722, il mourut le 10 août de l'année suivante. Saint-Simon, mû par un reste d'attachement pour le duc d'Orléans, et curieux sans doute d'observer de plus près la situation nouvelle qu'allait produire la mort de Dubois, ne tarda pas à reparaître à Versailles. Il a raconté en détail dans ses *Mémoires* ses entrevues avec le Régent qui se montra satisfait de le retrouver et loin de laisser percer aucun regret de la perte de son premier Ministre, semblait en éprouver une sorte d'allégement comme quelqu'un qui échapperait à la servitude. Sa conversation avait été aussi amicale et aussi bien soutenue que par le passé; mais Saint Simon étant revenu le voir quelque temps après, eut sous les yeux le plus lamentable spectacle : ce malheureux prince, alourdi et affaissé sous le poids accumulé

1. Dubois avait également mis à profit l'influence que lui prêtait sa situation officielle pour se faire nommer membre libre, ou honoraire comme on disait alors, de l'Académie des sciences et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il était de plus prince de l'Empire; enfin il faudrait une page entière pour énumérer tous les titres réunis sur sa personne.

Digitized by Google

des tristes misères de sa vie privée, porta sur Saint-Simon un regard hébété ; il ne pouvait parler et le reconnut à peine. Ils eurent une nouvelle entrevue dans laquelle le Régent sembla avoir repris sa liberté d'esprit et la facilité de sa parole. Une heure après le départ de Saint-Simon, il succomba à une attaque d'apoplexie. C'était le 2 décembre 1723. A cette date se termina la vie politique et active de Saint-Simon. La mort du duc d'Orléans rompait le dernier lien qui pouvait encore le rattacher au monde de la Cour et de la politique. La retraite, une retraite irrévocable, commençait pour lui.

Quel contraste pour un homme qui avait pris une part directe aux affaires de l'État, durant près de huit années comme membre du Conseil de Régence, et qui avait passé une si grande partie de sa vie dans un milieu où il était en contact immédiat, alors même qu'il n'y était pas personnellement mêlé, avec les événements d'un intérêt général, avec les intrigues et les incidents de toute sorte qui agitaient la Cour ou le Parlement; où il entretenait un commerce quotidien avec la plupart des personnages de son temps, ou avec ceux qui demeurant du siècle dernier avaient pour lui le précieux avantage de

Digitized by Google

conserver les traditions du règne de Louis XIV et parfois même de Louis XIII. A défaut d'un rôle actif qui devait se faire attendre pour lui jusqu'à la Régence, Saint-Simon s'était donné une tâche plus conforme peut-être à la vocation de son génie, en devenant dès sa jeunesse l'observateur sagace, infatigable, aisément passionné, jamais indifférent ou inattentif des hommes et des choses dont le spectacle s'offrait à ses yeux.

Ce spectacle auquel se complaisaient son esprit sans cesse en éveil, son âme toujours vibrante, allait lui manquer. Quel emploi ferait-il désormais de ses loisirs? Cette question peut sembler étrange si l'on songe aux volumineux *Mémoires* sortis de sa plume. Mais ces *Mémoires* n'étaient plus à faire, l'auteur n'avait pas attendu les temps de la retraite pour s'en occuper; sauf peut-être ce qui est relatif aux dernières années de la régence, il les avait écrits au jour le jour sur des milliers de pages qu'il n'y avait plus qu'à rapprocher dans un ordre chronologique, puis à transcrire en y apportant çà et là, au courant de la transcription, les retouches nécessaires non pour modifier le style dont la forme plus polie n'intéressait guère l'auteur, mais pour compléter au point

Digitized by Google

de vue de la biographie et de l'histoire les passages restés inachevés dans le premier jet.

Saint-Simon qui était si curieux des choses passées, ne voudrait-il pas faire connaissance avec son siècle en employant quelques-unes de ses heures perdues à la lecture des écrivains dont les œuvres avaient déjà révélé les tendances et le caractère d'une époque destinée à voir se produire toutes les hardiesses d'un esprit nouveau en philosophie et en politique? Rien n'indique qu'il ait donné accès dans sa retraite à aucun des nombreux ouvrages tels que l'*Esprit des Lois*, par exemple, ou les écrits philosophiques de Voltaire qui avaient marqué leur place dans la première moitié du dix-huitième siècle. S'il mentionne en passant dans ses *Mémoires* le nom d'un des réformateurs les moins agressifs de ce temps, l'abbé de Saint-Pierre dont la libre pensée respectait l'autorité de l'État, c'est à l'occasion de son expulsion de l'Académie française qu'avait provoquée la publication d'un livre de cet auteur, publié trois ans après la mort de Louis XIV et qui renfermait des critiques selon Saint-Simon très fondées, contre le gouvernement de ce souverain. Quant à Arouet, il est aussi mentionné dans les *Mémoires*, mais en

Digitized by Google

des termes qui montrent l'abîme qui existait entre l'esprit sceptique et moqueur de Voltaire et la gravité chrétienne qui faisait le fond de celui de Saint-Simon [1].

Saint-Simon a lui-même admirablement dépeint l'état de son âme à ce moment où commença la seconde et dernière phase de sa vie, dans des pages que nous avons déjà signalées à l'intérêt du lecteur et qui sont, comme nous l'avons également remarqué, la véritable préface de l'œuvre dont nous publions aujourd'hui la première partie [2]. Sincère à l'égard de soi-même comme il l'était en parlant des autres, Saint-Simon y montre la peine qu'il eut à se déprendre des attaches du monde qu'il avait quitté, et ne dissimule rien du profond ennui qu'il ressentit de cette nouvelle existence à laquelle il n'était pas préparé. Ces pages sont tout entières à relire. Nous

1. « Je ne dirois pas icy, (à la date de 1717) qu'Arouet fut mis à la Bastille pour avoir fait des vers très effrontés, sous le nom que ses poésies, ses aventures et la fantaisie du monde luy ont fait. Il estoit fils du notaire de mon père, que j'ai vu bien des fois lui apporter des actes à signer. Il n'avoit jamais pu rien faire de ce fils libertin dont le libertinage a fait enfin la fortune, sous le nom de Volterre qu'il a pris pour déguiser le sien. » Tome XIV, p. 10.

Cette opinion de Saint-Simon sur l'homme qui a presque donné son nom au dix-huitième siècle, se trouve déjà exprimée sous la date de 1716, dans un passage dont celui que nous citons n'est que la reproduction un peu adoucie. Voir tome XIII, p. 55.

2. Avant-propos du tome IV, p. 23 et 24.

Digitized by Google

ne saurions cependant nous dispenser d'en reproduire ici quelques passages[1] :

Un grand loisir qui tout à coup succède à des occupations continuelles de tous les temps de la vie, forme un grand vuide qui n'est pas aisé, ny à suporter ny à remplir. Dans cet estat l'ennuy irrite et l'application dégouste. Les amusements, on les dédaigne. Cet estat ne peut estre durable; à la fin on cherche malgré soy à en sortir. *Ce qui rappelle le moins tout ce qu'on a quitté* et qui mesle quelque application légère à l'amusement, c'est ce qui convient le mieux. De médiocres recherches de dattes et de faits pris par éclaircissement dans les livres, d'autres sortes de faits qu'on a veus ou qu'on a sceus d'original sont de ce genre, quand ces autres faits qu'on trouve en soy mesme ont quelque pointe, quelque singularité, quelque concordance fugitive et qui peut mériter d'estre sauvée de l'oubli. L'esprit y voltige quelque temps sans pouvoir se poser encore, jusqu'à ce que le besoin de se nourrir de quelque chose contracté par une si longue habitude devienne supérieur au dégoust général: et que par l'affoiblissement des premiers objets à mesure qu'ils s'éloignent, il saisisse au hasard la première chose qui se présente à luy. Un malade repousse bien des plats sans vouloir y gouster, et plusieurs autres encore dont il n'a fait que taster et encore avec peine.

1. Ils sont empruntés au *Préambule* de l'écrit de Saint-Simon relatif aux Maisons d'Albret, d'Armagnac et de Chastillon-sur-Marne, t. IV, p. 339.

Digitized by Google

L'esprit languissant de vuide, effleure ainsy bien des objets qui se présentent, avant que d'essayer d'accrocher son ennuy sur pas un. A la fin la raison se fait entendre, mais en luy permettant le futile pour le raccoustumer peu à peu; et comme le futile n'a jamais esté de son goust, il ne pelotte pas longtemps sans approfondir davantage. Telle a esté l'occasion et le progrès de ce qu'on ne peut appeler qu'un écrit et dont on ne fait soy mesme que le cas qu'il mérite....

On voit par cette confidence de Saint-Simon comment il fut conduit à écrire les *Nottes sur les Duchés et Comtés Pairies esteints, les Duchés vérifiés et les Duchés existants de* 1500 *à* 1730. Il languissait pour la première fois dans l'inaction ; il voulait être distrait de son profond ennui, et l'occupation qui lui convenait le mieux était celle *qui lui rapellait le moins tout ce qu'il avait quitté*. Évidemment la révision de ses *Mémoires* ne pouvait lui offrir l'occupation qu'il cherchait; il aurait rencontré partout dans ces innombrables fragments confidents de ses impressions et de ses pensées, la trace toute vivante de ses amitiés ou de ses antipathies, de ses espérances ou de ses déceptions, enfin les sentiments de toute sorte qui avaient intéressé, passionné ou agité sa vie. Il ajourna donc

Digitized by Google

cette grande tâche au moment où il aurait repris le calme et la liberté de son esprit; et il se mit à prendre d'abord de simples *notes* qui sous sa plume féconde ne tardèrent pas à revêtir la couleur et la vie.

C'était un travail de longue haleine ; une fois qu'il s'y fut engagé Saint-Simon le poursuivit avec son ardeur habituelle, et c'est après les *Mémoires* l'œuvre la plus considérable qui ait été écrite par cette plume qui ne se reposa jamais. La partie que nous publions dans les tomes V et VI, renferme des notices généalogiques et biographiques sur les ducs et pairs et les comtes pairs qui avaient reçu leurs titres à partir de 1500 et dont les pairies se trouvaient éteintes en 1730. La biographie est une des formes les plus attrayantes de l'histoire; elle devait l'être surtout pour un écrivain moraliste et curieux d'anecdotes tel qu'était Saint-Simon. Il ne s'est pas contenté d'éclaircir des questions de généalogie ou de simple chronologie; « il a voulu, ainsi qu'il le « dit lui-même, voir plus avant et avec moins de « rapidité des choses amusantes par elles mesmes « qui rappellent l'histoire et deviennent infiniment « morales par les réflections qui naissent naturelle- « ment sur les fortunes diverses de tant de sortes

Digitized by Google

« de personnages, et de ce que ces fortunes et eux « mesmes sont enfin devenus [1]. »

La biographie ainsi comprise n'est pas seulement propre à instruire le lecteur en amusant sa curiosité; elle contribue puissamment aux enseignements de l'histoire, en dévoilant les mobiles et les ressorts humains dont l'action n'influe pas moins sur la destinée des États que sur celle des particuliers. Sans prétendre établir un parallèle entre Saint-Simon et Plutarque interprété par Amyot, on peut dire que les biographies retracées par ces deux écrivains offrent un attrait qui à plus d'un égard leur est commun malgré la distance de dix-huit siècles qui les sépare : c'est un même sentiment de justice distributive qui les inspire et fait qu'ils ne se désintéressent jamais de ce qui touche à la moralité et à l'honneur de la nature humaine, soit qu'ils aient à admirer les vertus et l'héroïque grandeur des personnages dont ils racontent la vie, soit qu'ils aient à réprouver en eux des vices, des bassesses ou de criminelles faiblesses.

Une des qualités essentielles de Saint-Simon est

1. Voir le *Préambule* déjà cité, tome IV, p. 341.

Digitized by Google

en effet qu'il porte et garde en lui, pour apprécier les actions des hommes, une règle fixe et pour ainsi dire une mesure qui lui sert à faire la part de chacun dans le bien comme dans le mal. Il peut lui arriver de se tromper, et par l'effet même de son esprit de justice, de mettre parfois trop de sévérité dans l'expression de ses jugements; mais l'accent de sincérité qui caractérise tout ce qu'il écrit, avec le reflet de la délicatesse morale qui lui est naturelle, donne à son style comme à celui de Plutarque une saveur d'honnêteté et de bonne foi qui ajoute singulièrement à l'intérêt de ses récits.

Dans cet ouvrage auquel l'auteur a conservé le titre modeste de *Nottes*, on ne rencontre pas des pages, comme il y en a si fréquemment dans les *Mémoires*, éclairées et brûlantes de la passion qui s'allumait aisément chez Saint-Simon au contact immédiat des événements dont il a été le contemporain. Mais on y retrouve la qualité dominante et le caractère essentiel de l'auteur des *Mémoires*: c'est le naturel, ce don suprême des écrivains de génie, que rien ne saurait remplacer et qui est tellement précieux que le comble de l'art, à l'avis des plus fins connaisseurs, est d'y parvenir quand

Digitized by Google

on ne l'a pas reçu de naissance. Son style toujours facile et vivant, même dans ses incorrections, semble sourdre du fond de son âme, comme ces sources qui montant à travers la couche terrestre s'épanchent à la surface du sol sans rien perdre de leur fraîcheur, ni tarir jamais.

Les portraits tracés par Saint-Simon abondent dans les *Nottes* comme dans les *Mémoires*; ils s'y présentent avec une étonnante diversité de couleurs et de nuances, et une ressemblance qui porte avec elle sa vérité. Pareil à ces grands artistes dont l'ingénieuse sagacité sait deviner et rendre dans leur physionomie les images des ancêtres, d'après les traits indiqués dans un croquis à peine ébauché, l'auteur des *Nottes* évoque les personnages dont il nous raconte les origines et les actions les plus caractéristiques, et les fait revivre avec une telle réalité d'intuition, une telle sensibilité d'imagination, que l'on dirait presque qu'il les a vus et les a connus non pas en érudit laborieux, mais comme s'il avait été leur contemporain.

A la différence des écrivains qui cherchant à nous faire bien connaître tel ou tel personnage plus ou moins en vue, s'épuisent à mettre en relief les

Digitized by Google

moindres traits de son extérieur physique et semblent ne voir que par les yeux, Saint-Simon voyait surtout par l'esprit. C'est ce qui fait de lui un peintre de portraits incomparable. Sa plume devenue le plus intelligent des pinceaux, ne s'arrête pas à l'épiderme des originaux qui posent devant lui ; il cherche à exprimer avant tout leurs qualités ou leurs défauts, leur beauté ou leur difformité morale ; il les pénètre jusqu'au fond pour découvrir et mettre en lumière leurs sentiments les plus intimes, et s'il ajoute quelques traits empruntés aux avantages ou aux défauts physiques du personnage, ce n'est que par exception et quand certaines circonstances semblent l'exiger:

Nous aimerions à arrêter l'attention du lecteur sur les personnages dont la biographie traitée par Saint-Simon avec une prédilection particulière, lui a inspiré des pages qui ne le cèdent en rien aux plus éloquentes des *Mémoires*. Pour n'en citer qu'un exemple entre beaucoup d'autres, pourra-t-on lire sans être profondément pénétré son admirable apologie du duc d'Épernon « qui est d'autant plus illus-
« tre que son mérite élevé avant d'avoir pu estre
« connu, a paru digne de cette anticipation de for-

Digitized by Google

« tune qui d'ordinaire esteint celuy des favoris pré-
« maturés. Sa vie est un égal et continuel prodige
« de fortune et de vertu, de valeur intrépide et d'une
« habileté judicieuse qui ne tient rien de la fausseté
« ny de la bassesse..... C'est justement de cette éga-
« lité d'âme, de cette suitte d'un si grand soy mesme
« non interrompue qu'il se peut dire que cet homme
« a honoré l'homme et la nature humaine, en fai-
« sant voir avec un lustre toujours suivi jusqu'au
« bout et toujours tiré de luy mesme, tout ce dont
« elle peut estre capable avec l'assistance de Dieu
« qu'il a toujours craint et servi. »

Indépendamment des Ducs et Pairs, dont il s'est proposé de résumer l'histoire, Saint-Simon n'a garde d'oublier les autres personnages dignes de remarque qu'il rencontre chemin faisant; ils nous sont pour la plupart déjà connus, mais ils se présentent dans Saint-Simon accompagnés d'anecdotes imprévues et dépeints avec des traits nouveaux qui rendent plus piquant le plaisir qu'on éprouve à les retrouver. C'est ainsi que passent sous nos yeux, au grand avantage de notre curiosité et de notre instruction : le chancelier Séguier; Bussy-Rabutin et avec lui Mme de Sévigné; Mme de Guebriant; Ninon de Lenclos; Mme de

Digitized by Google

Sablé ; Mme de Maintenon à propos d'une double prédiction, dont une faite à Louis XIV lui-même, de son mariage avec elle ; Mlle de Rambouillet avant et depuis son mariage avec le duc de Montausier ; Mlle de Schomberg, si modestement célèbre sous le nom de duchesse de Liancourt ; M. de Pontchasteau, humble solitaire de Port-Royal des Champs, dont le père était cousin germain du cardinal de Richelieu ; Molière, à propos de son aventure avec le duc de Montausier que l'illustre poète aurait pris pour type du *Misanthrope;* enfin, pour ne pas en citer d'autres, le cardinal de Retz. Le vénérable supérieur de la Trappe et l'ancien coadjuteur s'étaient connus dans leur jeunesse et Saint-Simon nous raconte la part vraiment touchante que l'abbé de Rancé eut à la conversion finale et, d'après ce récit, très sincère du trop fameux Cardinal.

Nous n'en dirons pas davantage pour ne pas dépasser les bornes de cet Avant-Propos. Nous ajouterons seulement que Saint-Simon écrivit les *Nottes* avant la révision de ses *Mémoires*, et qu'elles renferment plus d'un récit qu'il a fait entrer plus tard, mais avec des différences de rédaction, soit dans le *Parallèle*, soit dans les *Mémoires* mêmes.

Il nous reste à faire connaître le Manuscrit de

Digitized by Google

Saint-Simon. Il est tout entier écrit de sa main sur le papier grand in-folio dont il avait coutume de se servir. C'est toujours la même écriture fine, serrée, qui n'a rien perdu de sa netteté et serait couramment lisible sans les abréviations que nous avons précédemment eu occasion de signaler comme habituelles à l'auteur. Ce volume est le cinquante-huitième des *Papiers dits de Saint-Simon* et porte, dans l'Inventaire dressé après sa mort, le numéro 145 avec les paraphes des Notaires. Il se compose de trois parties distinctes : 1° *Nottes sur les Duchés Pairies et Comtés Pairies Esteints*, depuis 1500 jusqu'en 1730. 2° *Nottes sur les Duchés vérifiés esteints*, également de 1500 à 1730. 3° *Nottes sur tous les Duchés Pairies existants*, depuis l'an 1500, en rang d'ancienneté de Pairie. La première partie, qui est la plus étendue, est aujourd'hui publiée dans les tomes V et VI des *Écrits Inédits*. Par suite d'une erreur commise d'abord par les rédacteurs de l'Inventaire, puis maintenue par l'employé chargé de disposer les *Papiers* pour la reliure, la troisième partie des *Nottes*, qui devrait venir à la fin du volume 58, se trouve au commencement, et c'est sur la première page de cette partie que figure le numéro d'inventaire.

Digitized by Google

Une copie faite du temps de Saint-Simon, et suivant toute apparence par son ordre, forme le volume 64 des *Papiers*. Les *Nottes* y sont rangées dans l'ordre qu'elles doivent avoir; l'écriture en est assez bonne, mais il y a des fautes de transcription; de plus elle ne reproduit pas entièrement le travail fait par Saint-Simon sur les *Duchés Existants;* enfin en supposant que cette copie puisse aider à la lecture du Manuscrit original, elle ne pourrait dans aucun cas en tenir lieu.

Le Manuscrit autographe présente, outre les abréviations qui résultent habituellement de la rapidité de l'écriture, d'autres abréviations systématiques dont l'auteur a fait usage cette fois pour diminuer la peine et le temps employés par lui à la transcription de ces immenses pages. En tête du Manuscrit se trouve une note intitulée : *Remarques générales pour abréger*, qui donne la clef de ces signes abréviateurs. Nous les avons comme de raison remplacés par les mots qu'ils représentent; mais nous avons cru devoir reproduire pour la curiosité du lecteur, à l'*Appendice* du tome VI, cette note de Saint-Simon.

P. F.

Juillet 1883.

Digitized by Google

NOTTES

SUR TOUS LES DUCHÉS-PAIRIES, COMTÉS-PAIRIES ET DUCHÉS VÉRIFIÉS, DEPUIS 1500 JUSQU'EN 1730

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTTES

SUR TOUS LES DUCHÉS-PAIRIES, COMTÉS-PAIRIES ET DUCHÉS VÉRIFIÉS, DEPUIS 1500 JUSQU'EN 1750

Abrégées autant que l'ont pu permettre l'historique qui y est meslé pour un plus curieux éclaircissement, et les anecdottes qui ont paru mériter de ne pas périr par le temps. Le tout, à l'égard de l'origine des Maisons, exactement tiré du grand ouvrage si connu du feu sieur du Fourny et de ses continuateurs. Sans y comprendre les duchés ou comtés-pairies réunies à la Couronne, ny celles qui ont esté érigées en faveur des Princes du sang. Ces nottes séparées en Duchés et Comtés-pairies, et en Duchés Vérifiés, les unes et les autres divisées en Esteintes et en Subsistantes, avec des tables un peu estendues.

Digitized by Google

REMARQUES GÉNÉRALES

Les mesmes Duchés Érigés et Esteints plus d'une fois sont répétés autant de fois, parce que c'est nouvelle érection et rang d'ancienneté nouveau; et on obmet toujours les Pairies données à vie ou en passant pour une fonction, dont il y a plusieurs exemples; mais abus tombé depuis très longtemps en totale désuétude et qui n'a pu avoir de suittes.

Dans l'explication des généalogies on compte pour rien les fils ou frères non fort illustres quand ils n'ont point eu de postérité : ainsy on met troisième frère, comme icy Everard troisième frère d'Adolphe II parcequ'il y a un frère dont on ne fait pas mention. (Voir page 6 ci-après.)

CE COSTÉ CY[1]

Contient les noms des Ducs et de leurs femmes. Les marques aux noms des Duchesses expliquent les honneurs qu'ont eus leurs pères, et de mesme de l'autre costé ceux qu'ont eus les fils cadets et les maris des filles. Pourveu que les uns et les autres n'ayent pas esté Ducs, Pairs ou Vérifiés; parcequ'alors on ne marque rien, comme ayant leurs articles.

CE COSTÉ CY[1]

Contient les noms des fils cadets des Ducs qui ont fait branche ou qui ont esté considérables; et des filles des Ducs qui l'ont esté, ou se sont mariées avec le nom de la Maison de leurs maris après celuy par lequel ils estoient connus, et les uns et les autres vis à vis le Duc leur frère.

1. Les indications données ici par Saint-Simon répondent à la première et à la seconde moitié d'une même page dans son manuscrit. La première est habituellement subdivisée en deux colonnes.

Digitized by Google

DUCHES ET COMTÉS-PAIRIES ESTEINTS

I

NEVERS POUR ENGILBERT DE LA MARCK DIT CLÈVES

ESTEINT 1562

Comté-pairie, 19 aoust 1505, de Louis XII. Duché-pairie 17 février 1538, de François I.

Les comtes d'Altenne ou d'Altemberg sont connus dès le XIe siècle. Adolphe IV, comte d'Altenne ou d'Altemberg, acquit la seigneurie de la Marck, en fit prendre le nom à son fils unique Engilbert I, et la fit ériger en comté.

Le petit fils d'Engilbert I eut deux fils : Adolphe II, tige de la branche de Clèves, et Everard II.

Adolphe II espousa, 1332, la fille héritière de Thierry, comte de Clèves. En eut Adolphe III, qui prit le nom de Clèves, en partit ses armes, et fut fait prince de l'Empire par l'Empereur Charles IV. Son fils Adolphe IV fut fait, 1417, au concile de Constance, par l'Empereur Sigismond de Luxembourg, duc de Clèves, et quitta son nom de la Marck pour celuy de Clèves. Son fils Jean, duc de Clèves I, espousa Elizabeth, 1455, fille aisnée de Jean de Bourgogne comte de Nevers Réthel Estampes Eu, dernier de sa branche, cousin germain de Philippe le Bon, duc de Bourgogne pair de France, de laquelle il eut Engilbert qui est le sujet de cet article, le troisième de leurs fils.

Jean II, leur aisné, fut duc de Clèves et devint duc de Juliers par son mariage, 1505, avec l'héritière. Leur

Digitized by Google

arrière petit fils Jean Guillaume estant mort sans postérité, 15 mars 1609, ouvrit cette grande succession qui causa ces guerres d'Allemagne, auxquelles Henry IV alloit prendre part quand il fut assassiné, 14 may 1610, jour si doublement fatal à la France.

Voilà ainsi expliquées la branche de la Marck-Clèves, et celle de la Marck-Clèves-Nevers qui en est sortie.

Everard II, troisième frère d'Adolphe II, mari de l'héritière de Clèves, fut comte d'Aremberg.

Everard III, son fils achepta Sedan, etc., 1424, de Louis de Braquemont, frère de sa femme, commença les fortifications de Sedan, et eut de cette femme Jean qui fut non grand chambellan, mais chambellan de Charles VI.

Ce Jean eut trois fils, qui firent chacun leur branche.

Celle de l'aisné ou d'Aremberg, finit à l'arrière petit fils de cet aisné, et tomba dans la Maison de Ligne.

Le second, Robert, fit la branche de Sedan ou Bouillon, dont la femme, Jeanne de Marley, luy apporta Jamets, etc.; fut père de Robert II et grand père de Robert III. Ce Robert III et son fils Robert IV furent tous deux mareschaux de France, sans avoir jamais prétendu à plus ny à autre distinction quelconque. bien que ducs de Bouillon, seigneurs de Sedan, Jamets, Raucourt, etc., et de la Maison de la Marck, comme il se verra en l'article d'Albret et Châteauthierry. Et ce second mareschal fut le grand père de l'héritière de Bouillon, Sedan, etc., qu'espousa Henry de la Tour, vicomte de Turenne, dit le mareschal de Bouillon. En elle finit l'aisnesse de cette seconde branche, et les cadets dans son cousin germain dont la fille, espousant Maximilien Eschallart sieur de la Boulaye, luy donna son nom et ses armes, comme on le verra en l'article de Duras le duc de Duras ayant espousé leur fille unique.

Digitized by Google

La troisième branche fut celle des barons de Lumain, qui eut pour tige le troisième fils de Jean susdit, chambellan de Charles VI, qui fut ce Guillaume, trop célèbre sous le terrible nom de sanglier d'Ardenne. Ernest, sa quatrième génération, prit le nom de la Marck à la mort du dernier de la branche de Bouillon. Il perdit sa femme. qui estoit Hohenzollern, et un seul fils qu'il en avoit eu. Se remaria fort inégalement ; il en eut un fils unique qui malgré l'inégalité du mariage dont il sortoit, ne laissa pas d'hériter, d'espouser une Wallenrod, et d'estre père du comte de la Marck d'aujourd'huy, ambassadeur, chevalier du Saint-Esprit, lieutenant général et gendre du feu duc de Rohan-Chabot. Sa mère estoit remariée à un comte de Furstemberg, neveu du fameux cardinal évesque de Strasbourg de ce nom.

Après cette discussion revenons à nostre Engilbert.

I

Engilbert de la Marck dit de Clèves comte de Nevers, Réthel, d'Auxerre, d'Estampes, par sa mère cy dessus.

Envoyé et naturalisé jeune en France, 1486.

Commanda les Suisses à la bataille de Fornoue, 1495.

Remplit une charge au sacre de Louis XII, 1498, au droit de la pairie de sa mère.

Et le suivit en Italie.

Mort 1506.

Charlotte de Bourbon-Vendosme, quatrième fille de Jean II comte de Vendosme et d'Isabelle de Beauveau héritière.

Sœur de François comte de Vendosme de père en fils, bisayeul d'Henry IV.

Sœur aussy de Louis prince de la Roche sur Yon (terre de leur mère), tige des ducs de Montpensier.

Sœur de Madame de Botheon Joyeuse.

Digitized by Google

Sœur de Madame de Curton Chabannes, des abbesses de Fontevrault et de la Trinité de Caen.

Et de Jeanne mariée : 1° à Jean II duc de Bourbon ; 2° au comte d'Auvergne la Tour, et ils furent grand père et grand'mère de la Reine Catherine de Médicis ; 3° au sieur de la Pause baron de la Garde.

Madame de Nevers fut mariée 23 février 1489.

Devenue vefve, fit profession à Fontevrault, 18 may 1515.

Et y mourut 14 décembre 1520, à quarante six ans.

II

Charles de la Marck dit de Clèves se trouva à la prise de Gennes, 1507, et à la bataille d'Agnadel.

Mort prisonnier à Paris, au Louvre, 27 aoust 1521.

Marie, fille et héritière de Jean d'Albret sieur d'Orval et de Charlotte de Bourgogne comtesse d'Eu. Elle espousa ainsy le fils de son cousin germain, petit fils de la sœur de sa mère.

Elle estoit sœur de la femme d'Odet de Grailly Foix sieur de Lautrec, mareschal de France si connu dans l'histoire. Leur père fut le second et le dernier de cette branche d'Orval, petit

Digitized by Google

fils du connestable d'Albret.

Mariée 25 janvier 1504.

Morte à Paris, 27 octobre 1549.

III

François I de la Marck dit de Clèves, qui en faveur de son mariage fut fait duc et pair, et ne fut enregistré qu'en 1559.

Champagne, Brie, Luxembourg.

Assista, 1536, au lit de justice contre Charles V, comte de Flandre.

Représenta Toulouse au sacre d'Henri II, 28 juillet 1547.

Le servit en bon et sage capitaine en touttes ses guerres. Se trouva, 1557, à la triste bataille de Saint-Quentin, en ramassa les débris, refusa le commandement de l'armée, servant toujours.

Harangua pour la Noblesse aux Estats tenus à Paris aussytost après.

Mort à Nevers, 13 février 1561, à soixante cinq ans.

Marguerite, sa cousine issue de germaine, seconde fille de Charles de Bourbon duc de Vendosme et de François d'Alençon. Elle estoit sœur d'Antoine Roy de Navarre père d'Henry IV.

Elle fut mise au nombre des dames et des damoiselles de la maison des filles de François I.

Mariée au Louvre, 19 janvier 1538.

Morte à la Chapelle Damgillon en Berry, 20 octobre 1589, à soixante treize ans.

Digitized by Google

IV

François II de la Marck, dit de Clèves.

..... Champagne.

Mort 10 janvier 1562, un an après son père, à vingt deux ans, sans postérité, d'un coup de pistolet dans les reins lasché par accident par Des Bordes, son domestique, le jour de la bataille de Dreux, avant le combat.

Anne, seconde fille de Louis II de Bourbon premier duc de Montpensier, et de Jacqueline héritière de Longwic.

Sœur de la mère de l'héritière de Sedan, et de la fameuse abbesse de Jouars, qui espousa le prince d'Orange Guillaume de Nassau, fondateur de la République des Provinces-Unies, mariage dont le Roy Guillaume d'Angleterre et prince d'Orange est descendu. Cette étrange abbesse mourut à Anvers, 6 may 1582.

Madame de Nevers fut mariée, 6 septembre 1561,

Et mourut en 1572.

V. FRÈRE.

Jacques de la Marck, dit de Clèves, succéda à son frère.

Mort sans postérité, 6 septembre 1564, à Montigny près Lyon, à vingt ans.

En luy finirent les ducs et pairs de Nevers la Marck-Clèves, et s'esteignit la première érection de Nevers.

Diane, troisième fille de Robert de la Marck duc de Bouillon, mareschal de France, et de Françoise de Brézé comtesse de Maulevrier.

Elle se remaria : 2° à Henry de Clermont vicomte de Tallard, puis 3° à Jean Babou, comte de Sagonne.

Digitized by Google

Henriette comtesse de Nevers espousa, 4 mars 1565, Louis Gonzague, second fils du premier duc de Mantoue; et ce mariage forma la seconde maison des ducs de Nevers, qui aura son article.

Catherine comtesse d'Eu espousa : 1° Antoine de Croy prince de Portien, qui aura son article; 2° Henry de Lorraine duc de Guise, tué à Blois, 1588.

Marie marquise d'Isles espousa à Blandy, juillet 1572, Henry I de Bourbon prince de Condé, et mourut à Saint-Jean d'Angeli, 30 octobre 1574, sans postérité qu'une fille morte aussy, 30 décembre 1595, sans alliance.

Le prince de Condé se remaria, à Saint-Jean d'Angeli, 1585, à Charlotte de la Trémoille, et mourut non sans soubçon de poison, 5 mars 1588, à trente cinq ans, à Saint-Jean d'Angeli.

En cinquante sept ans, quatre générations, deux pairies, deux comtes pairs, deux comtesses, trois ducs pairs, trois duchesses.

Représentations, deux. Fonctions, deux. Provinces, deux. Emplois, plusieurs.

Digitized by Google

II

NEMOURS POUR GASTON DE GRAILLY

ESTEINT 1512 DIT DE FOIX

1507, ou 1508 à nostre manière de compter l'année du mois de janvier. Louis XII.

Le premier que l'on connoisse sous le nom de comte de Foix, fils puisné de Raimond I comte de Carcassonne et de Garcende de Béziers, et s'appelloit Roger I, qui eut en partage le chasteau de Foix et les terres qui en dépendent, à qui il donna le nom de comté, connu tel dès 1074, et mourut sans postérité, en la Terre Sainte, 1098.

Roger II, fils de son frère, luy succéda. Espousa Stéphanie dame du païs des Marches en Provence.

Roger III, leur fils, mort vers 1143, espousa Ximène, puisnée de Raimond Bérenger comte de Barcelonne.

Roger Bernard le Gros, leur fils, mort vers 1188, espousa Cécile fille de Raimond dit Trincavel, comte de Béziers.

Raimond Roger, leur fils, fort engagé avec les Albigeois, mort 1222, devant Mirepoix, espousa Ph. de Moncade.

On le fait douteusement père de Loup de Foix seigneur de Saverdun, duquel on fait descendre Messieurs de Foix-Rabat. On donne aussy pour père au mesme Loup de Foix, et par luy aux mesmes seigneurs de Foix-Rabat, Gaston I cy après, quatrième descendant de Raimond Roger. Outre une incertitude de quatre générations, il ne paroist point de preuves, beaucoup d'histoires très singulières, et une chronologie qui ne peut s'accorder avec les faits constants auxquels on lie ces apparences de fables. On verra cy après les seigneurs de Foix-Rabat avec bien des marques d'an-

Digitized by Google

tiquité et de grandeur malgré ces ténèbres de descendance.

Roger Bernard II dit le Grand, fils de Raimond Roger qui parut beaucoup avec les Albigeois, mourut 1241, espousa Ermessende fille et héritière d'Arnaud vicomte de Castelbon ou Cerdaigne, plus connu maintenant sous ce nom là.

Roger IV, leur fils, qui eut bien des démeslés avec ses voisins, avec l'Arragon, mesme avec Saint-Louis, mourut 1263; espousa Brunissende, fille de Raimond Foulques vicomte de Cardonne.

Roger Bernard III, fort entreprenant, prisonnier de Philippe le Hardy, puis de Pierre III Roy d'Arragon, servit bien depuis Philippe le Hardy et en eut le gouvernement d'une partie de la Gascogne. Mort 1301. Il eut le Béarn de sa femme Marguerite de Moncade, seconde fille de Gaston VI vicomte de Béarn et de Mathe de Mastas comtesse de Bigorre et vicomtesse de Marsan.

Gaston I leur fils, mort 1315, espousa Jeanne seconde fille de Philippe d'Artois seigneur de Conches. Leurs enfans sont importants à la suitte de la généalogie et de la succession. Ils furent :

Gaston II, l'aisné, espousa Éléonor de Cominges, et servit Philippe de Valois et en eut la vicomté de Lautrec en récompense; puis Alphonse XI, Roy de Castille, contre les Mores, et mourut à Séville, 1343, et ne laissa qu'un fils unique qui suit.

Roger Bernard I, vicomte de Castelbon, le puisné, cy après.

Blanche, espouse de Jean de Grailly captal de Buch.

Il espousa Constance de Luna.

Roger Bernard II vicomte de Castelbon, qui espousa

Digitized by Google

* Gaston III, dit Phœbus pour sa beauté, si riche, si magnifique, si sçavant pour son temps, si fier, si brave, si redouté, si célèbre dans Froissard, si brillant dans son siècle, mais si malheureux dans sa famille. Bien que déclaré contre le Roy Jean, qui avoit arresté à Rouen Charles le Mauvais Roy de Navarre, frère de la comtesse de Foix, et luy-mesme arresté aussy ensuitte, il fut toujours mal avec Agnès, puisnée de Philippe III Roy de Navarre dit le Bon et le Sage, fils de Louis comte d'Évreux, fils du Roy Philippe le Hardy, qui l'estoit de saint Louis et de Jeanne fille du Roy Louis Hutin et de l'héritière de Navarre, qui n'eut point de fils. Gaston Phœbus remis en grâce avec le Roy Jean et Charles V son fils, demeura très attaché à la France, et fut gouverneur de Guyenne et de Languedoc. Agnès, sa Giraude de Navailles, et en eut :

Mathieu, qui succéda au comté de Foix à Gaston Phœbus, mort sans postérité, 1391, qui estoit cousin germain de son père. Il espousa Jeanne fille aisnée de Jean I Roy d'Arragon, et mourut sans postérité, 1398, laissant :

Isabelle, sa sœur, héritière, comtesse de Foix, vicomtesse de Béarn et de Castelbon, qui espousa, 1381, avec dispense du Pape, dix ans avant que son frère héritast du comté de Foix :

Archambault de Grailly, fils de Pierre II et de Rosemburge de Périgord. Il estoit frère puisné de Jean cy dessus, captal de Buch, des fils duquel il hérita.

Et de ce mariage est venue la seconde maison de Foix dont estoit Gaston duc de Nemours, qui a donné lieu à cet article.

Cette Maison de Grailly ou Greilly en possédoit la terre

* Voir cy-après, page 19, la note.

Digitized by Google

femme, fut presque toujours en Navarre et y éleva leur fils unique, Gaston, dont le père se défit, sur un faux mais apparent soubçon, dans son chasteau d'Ortez, sans qu'il eust de postérité de Béatrix d'Armagnac. Le déplorable père ne se put consoler et mourut d'apoplexie au mesme chasteau, en se lavant les mains pour souper, 1391, à quatre vingts ans, et dix ans après son fils.

En luy s'esteignit la ligne directe des comtes de Foix. Il laissa deux bastards : l'un, tige des ducs de Medina-Cœli ; l'autre, qui périt à Paris, 1392, en la funeste mascarade des sauvages de Charles VI, à l'hostel de Saint-Paul.

Loup de Foix seigneur de Saverdun, dont on voit cy dessus la douteuse descendance et qu'on fait tige de Messieurs de Foix-Rabat, fut garant du traité du 16 juin 1229 fait par Roger Bernard comte de Foix avec saint au païs de Gex dès 1120. Le quatrième descendant de Gérard, qui la possédoit alors relevant des comtes de Savoye, fut Jean I, qui parut beaucoup, fut seneschal de Guyenne pour Henry III et Édouard I Rois d'Angleterre, dont il eut la vicomté de Benauges, avec Gurzon, etc., et avoit déjà la terre de Fleix. Il fut aussy seneschal du Royaume de Jérusalem.

Son petit fils, Pierre II fut captal de Buch par son mariage avec Assalide de Bordeaux, qui devint héritière de son frère. Leurs fils furent Jean premier, qui espousa Blanche de Foix cy dessus ; et le puisné, fils du second lit.

Archambault, mary d'Isabelle héritière de Foix, qui en eut cinq fils :

Jean comte de Foix ; Gaston captal de Buch, tige des derniers ducs de Foix qui seront sous l'article de Randan ;

Et trois autres sans postérité masculine : Archam-

Digitized by Google

Louis, et figura fort en son temps. Il eut un fils, dont la femme est ignorée, et celuy là un autre, dont on juge que la femme estoit héritière de Rabat, et dont le fils Corbeyran fut seneschal du païs de Foix, et depuis lequel les filiations sont nettes et prouvées. On luy reproche de n'avoir pas *écartelé de Béarn*, comme ont fait les derniers seigneurs de Rabat. Il testa en 1402 et prenoit la qualité de *noble et puissant*.

Son fils espousa une Rabasteins, puis une Marmande; son petit fils, une Cominges. Les bonnes alliances s'y sont longtemps et presque toujours soustenues, quelquefois meslées de grandes, parfois d'autres aussy.

Ils ont toujours prétendu estre Foix; on ne voit point de contestation là dessus; ils ont esté traittés de cousin par plusieurs Rois et Reines de Navarre jusqu'à Henry IV, et ils ont obtenu dans la mi-

bault sieur de Navailles, célèbre seulement pour avoir été tué sur le pont de Montereau avec le duc de Bourgogne, père de Philippe le Bon, en présence du Dauphin, depuis Charles VII.

Mathieu gouverneur de Dauphiné; et un religieux de Saint-François, qui fut archevesque, cardinal, et fort célèbre du temps et après le concile de Constance. Ce Mathieu gouverneur de Dauphiné, fut comte de Cominges par sa femme et n'eut point de fils.

Jean de Foix espousa, 1422, la fille du connestable d'Albret, dont il eut deux fils. Il achepta la Bigorre. Il n'eut point d'enfans de sa première ny de sa troisième femme, filles des Rois Charles III le Noble de Navarre et Jacques II d'Arragon. Ces deux fils furent :

Gaston IV comte de Foix pair de France de Charles VII, 1458,

Pierre vicomte de Lautrec, grand-père des célèbres mares-

Digitized by Google

norité de Louis XIV, où à la vérité on obtenoit à peu près tout ce qu'on vouloit, surtout en ces genres là, des lettres patentes pour l'érection de Rabat en comté, où le Roy les reconnoist venir de la grande et renommée lignée des princes comtes de Foix.

Il est pourtant vray que dans cette minorité, qui a favorisé tant de prétentions étranges mesme de la Maison de Foix-Grailly en la personne de Madame de Fleix qui eut et perdit le tabouret avant l'érection du duc pair de Randan, qui le luy rendit, Messieurs de Foix-Rabat ny alors, ny devant, ny depuis, n'ont jamais formé aucune sorte de prétention.

François Phœbus comte de Foix pair de France, Roy de Navarre, etc., couronné à Pampelune, 3 novembre 1482, mourut un an après, à Pau, 29 janvier 1482, empoisonné par une fluste dont il jouoit, à quatorze ans, et fit son testament qui dégrand père par sa fille de la Reine Anne de Bretagne. Il espousa Éléonor fille de Jean II Roy d'Arragon et de Blanche Reine de Navarre.

Cette comtesse de Foix, qui survescut son mary et son fils aisné, fut couronnée Reine de Navarre neuf jours après la mort de son père; ne luy survescut que vingt quatre jours; estoit vefve et mourut à Tudelle, 12 février 1479, après avoir par son testament, chaux de Lautrec, dit de Foix, mort devant Naples, de maladie, 1528, et de Lescun qui perdit le Milanez. Il ne fut point marié et les enfans de son frère moururent jeunes. Leur mère estoit Jeanne d'Aydie.

Leur sœur espousa Jean de Laval seigneur de Chasteaubriant, aimée de François I, morte 1537, fameuse par la fable de sa fin tragique.

Digitized by Google

clara sa sœur unique son héritière. Il n'estoit point marié.

Son père et les mareschaux de Lautrec et de Lescun, et Madame de Chasteaubriant estoient enfans des deux frères.

laissé la couronne au fils unique de son fils. Elle en avoit eu quatre, dont deux bien mariés.

· Et luy et nostre Gaston duc de Nemours, cause de cet article, estoient fils des deux frères, auquel il faut maintenant venir pour le finir par luy après une disgression de curiosité sur les Medinacœli, bastards de

Gaston prince de Viane espousa, 7 mars 1461, Magdeleine sœur du Roy Louis XI, morte 1486, et son mary tué d'accident à vingt sept ans, à un tournoi à Libourne, 23 novembre 1470. Leur fils et leur fille unique furent :

Jean vicomte de Narbonne. Il espousa Marie sœur du Roy Louis XII; parut fort, troubla injustement et inutilement sa niepce pour la succession de son neveu, dont il prit vainement les tiltres, mourut 1500, et sa femme 1493, et laissèrent Gaston duc de Nemours, et Germaine, uni-

Le cardinal de Foix et Jacques comte de Montfort dit l'infant de Navarre, qui servit Louis XII et mourut 1500 à trente ans, sans alliance.

Digitized by Google

Foix et non de Grailly-Foix[1].

François Phœbus comte de Foix, pair de France et Roy de Navarre;

Et Catherine.

quement; et c'est ce Gaston duc de Nemours qui est cause de cet article.

Catherine, sœur unique de François Phœbus et son unique héritière, Reine de Navarre reconnue, etc., malgré les troubles qui apportèrent les prétentions du vicomte de Narbonne, frère cadet de son père, et après luy au moins quelque temps en tiltres vains, Gaston, fils du vicomte, qui les quitta et fut duc de Nemours.

Elle espousa, janvier 1484, Jean d'Albret comte de Penthièvre et de Périgord, et fut couronnée avec luy à Pampelune, 10 janvier 1494, et pour leur attachement au Roy Louis XII, fort brouillé avec Jules II la Rovère, subitement envahis et dépouillés de la Navarre, 25 juillet 1512, par le Roy d'Arragon

1. Il n'est pas inutile, pour l'éclaircisssement des temps et de l'histoire, de mettre icy les frères et sœurs d'Agnès, femme de ce célèbre Gaston Phœbus comte de Foix, quoyqu'estrangers à la maison de Foix.

Ils furent:

Charles II Roy de Navarre dit le Mauvais, si tristement célèbre sous les règnes du Roy Jean et de Charles V et VI. Il mourut premier janvier 1386 et fut père du Roy de Navarre Charles III dit le Noble.

Philippe comte de Longueville, mort sans postérité, 1363.

Louis, père des comtes de Lérin, qui prirent le nom de Beaumont, firent une grande figure, toujours de père en fils connestables de Navarre et finirent, 1565, à la cinquième génération, Louis IV comte de Beaumont, dont la sœur espousa le second fils du fameux duc d'Albe, et luy en porta tous les biens avec le tiltre de connestable de Navarre. Postérité bastarde dudit Louis qui n'en eut point de légitime.

La seconde femme du Roy Philippe de Valois, 1349, morte 1398, sans postérité.

La première femme de Pierre IV Roy d'Aragon, morte 1346.

Agnès, dont il s'agit, mariée, 1348, à Gaston Phœbus comte de Foix.

Et Jeanne, seconde femme de Jean premier vicomte de Rohan, desquels descendent les branches de Montbazon-Guéméné et de Soubise-Rohan de la maison de Rohan, actuellement existantes. Elle l'espousa 1377, et mourut 1403.

Digitized by Google

Ferdinand le Catholique, en vertu d'une bulle d'excommunication et de concession de ce furieux Pape, qui est le tiltre unique des Rois d'Espagne sur la Navarre, qui leur est depuis demeurée, dont Catherine mourut dix-huit mois après de regret, au Mont de Marsan, à quarante sept ans.

Son fils, Roy titulaire, mais d'effet prince de Béarn comte de Foix et de Bigorre, etc., espousa, 1527, Marguerite sœur du Roy François I, qui fit le voyage d'Espagne et eut une part si hardie à sa délivrance, si aimée de luy et si aimant les sciences, et trop les nouveautés de religion.

Leur fille unique, Jeanne d'Albret, les aima bien davantage, et fut mère de nostre Roy Henry IV.

Quelque estrangers que soyent icy les ducs de Medinacœli, il ne sera pas hors de propos de les expliquer.

Henry Roy de Castille, sans enfans et sans frère, avoit deux sœurs : Blanche, mère de Saint-Louis; et Bérenguela, mère de Ferdinand III Roy de Léon. Le rare est qu'il est

Digitized by Google

incertain qui des deux fut l'aisnée; mais Ferdinand se trouvant le plus voisin, se saisit des Estats du Roy son oncle, à sa mort, 1219, sous le nom de sa mère héritière; et c'est l'époque qui a réuni Castille et Léon pour n'estre plus séparés.

Alphonse X, dit l'Astronome et fort mal à propos le Sage, succéda à son père Ferdinand III. Il fit dresser les fameuses tables Alphonsines, qui sont des tables astronomiques qui portèrent son nom; mais il fut plus sçavant que politique au dehors, et que juste et sage dans sa famille au dedans.

Il profita mal de la désunion des Électeurs qui n'avoient pu s'accorder après la mort de l'Empereur Frédéric II, le dernier de ceux de la maison de Souabe qui avoient tenu l'Empire si longtemps. La fameuse querelle des Investitures et d'autres intérests temporels luy avoient attiré la persécution de deux Papes, Innocent III et Grégoire IX, tous deux de la maison des comtes de Segni, en ces derniers temps connue sous le nom de Conti, comme qui diroit des comtes tout court pour abréger ou par excellence. Il les avoit matés à force de victoires, et tout excommunié qu'il fust, il les fit souvent trembler, et fit mourir le dernier de rage de ce qu'il enleva ses légats et beaucoup de prélats convoqués contre luy. Suittes funestes des folles idées et des exécutions furieuses du malheureux moine Hildebrand, qui devenu Pape par ses intrigues sous le nom de Grégoire VII, prétendit estre le maistre temporel du monde, attaqua touttes les testes couronnées, attenta à les déposer et à disposer de leurs Estats, mit le fer et le feu par toutte la chrestienneté, renversa la morale et la discipline, falsifia les canons et la théologie, mit le trouble dans touttes les consciences, et ce qui est aussy monstrueux que luy, vient d'estre canonisé et sa feste ordon-

Digitized by Google

née avec une légende qui exprime que c'est précisément pour ces actions là qu'il est mis au nombre des Saints. Cela se fait et cela se souffre.

Un troisième Pape, Innocent IV, de la maison de Fiesque, réfugié en France contre les violences de l'Empereur Frédéric II, en vengea ses prédécesseurs. Il convoqua le Concile général de Lyon, 1245, à la fin duquel il excommunia l'Empereur à chandelles esteintes, le déposa, et ne put jamais estre fléchi par Saint Louis qu'il vit à Cluni. Ce fut l'origine de ces redoutables partis qui, sous le nom de Guelphes pour les Papes et de Gibelins pour les Empereurs, ravagèrent si longtemps l'Italie et divisèrent tout le monde chrestien.

Henry de Turinge élu Roy des Romains sur la déposition de l'Empereur Frédéric II approuvée de la pluspart des princes d'Allemagne, mourut bientost après. Guillaume comte d'Hollande fut élu en sa place. Il lutta dix ans sans pouvoir estre paisible, et fut assommé au commencement de 1256 par des paysans révoltés qu'il estoit allé réduire. Frédéric II avoit eu les plus tristes succès depuis le concile général de Lyon. Il avoit fait son fils Roy des Romains il y avoit longtemps, on le luy avoit révolté ; il s'en estoit défait. Il avoit un bastard nommé Mainfroy, le plus vaillant, le plus méchant, le plus ambitieux de tous les hommes. Il luy destinoit ses Estats d'Italie. Il tomba malade dans la Pouille, et on prétend que Mainfroy l'y voyant fort abandonné, l'estouffa dans son lit, 23 décembre 1250.

Tel estoit l'estat de l'Allemagne, lorsque pour luy donner un chef à la place de Guillaume comte d'Hollande, Richard comte de Cornouailles, fils puisné de Jean dit sans Terre Roy d'Angleterre, fut élu par les uns, janvier 1258, et Alphonse X Roy de Castille trois mois après par les

Digitized by Google

autres. Il fit toujours espérer à son parti qu'il passeroit en Allemagne. Ce parti prévaloit et n'attendoit que sa présence pour l'emporter; mais il aima mieux estudier en repos avec ce grand tiltre, que de se l'asseurer par des fatigues. Son compétiteur, si connu sous le nom de Roy d'Allemagne, y alla et ne s'en retira que faute d'argent, de troupes et de touttes choses, et mourut peu après. De tels contendants si peu en pouvoir ou en volonté de gouverner et de restablir l'Empire, firent place à un troisième, le célèbre fondateur de la maison d'Austriche, Rodolphe comte d'Habsbourg, qui fut élu le 7 janvier 1274. Alphonse disputa du fond de l'Espagne, mais enfin il céda et par commandement du Pape il cessa de prendre le tiltre d'Empereur.

Ce tranquille prince eut beaucoup d'enfans d'Yolande, fille aisnée de Jacques Roy d'Arragon. Ferdinand, l'aisné, espousa une fille du Roy Saint Louis, dont il eut Ferdinand et Alphonse, et mourut, 1275, huit ou neuf ans avant son père. Le second, Sanche dit le Brave, fut préféré à ses neveux qui de droit représentoient leur père, frère aisné de Sanche; et Alphonse X, père et grand père commun, commit cette injustice. Le Roy Philippe le Hardy fit de grandes poursuittes en faveur de sa sœur et de ses fils, qui n'empeschèrent pas Sanche d'estre associé par son père à la Couronne. Quand il y fut bien establi, il en chassa son père qui reconnoissant alors son injustice, eut vainement recours au Roy de Maroc, et mourut deux ans après à Séville, 21 avril 1284, maudissant son perfide fils et rappelant par son inutile testament les fils de son frère aisné, et à leur défaut Philippe le Hardy leur oncle, à tous ses Estats.

Pour achever ce qui regarde Sanche le Brave à qui la

Digitized by Google

Couronne demeura, il fut grand père du trop célèbre Pierre dit le Cruel, vaincu deux fois et détrosné par son frère bastard Henry comte de Trastamare qui le tua, régna, et les siens après luy, et fut de père en fils trisayeul d'Isabelle Reine héritière de Castille, et de père en fils aussy trisayeul du Roy Ferdinand II d'Arragon dit le Catholique, par son second petit fils Ferdinand I élu Roy d'Arragon par les Estats à la place des deux frères de sa mère Rois d'Arragon l'un après l'autre, qui ne laissèrent que des filles, au préjudice desquelles cette élection fut faitte et prévalut. Or, ce Ferdinand I estoit père du père de Ferdinand II le Catholique, et il estoit frère cadet d'Henry le Valétudinaire, Roy de Castille, qui fut père du père de Henry l'Impuissant et d'Isabelle Reine héritière de Castille. Et ces deux frères Henry le Valétudinaire et Ferdinand I élu Roy d'Arragon, estoient fils de Jean Roy de Castille, qui estoit fils de Henry comte de Trastamare qui détrosna, tua, 1369, et régna en Castille au lieu de Pierre le Cruel qui n'eut point de postérité, et dont il estoit frère bastard, tous deux fils d'Alphonse XI lequel estoit petit fils de Sanche le Brave, fils cadet d'Alphonse X l'Astronome, associé par luy à la couronne de Castille et de Léon au préjudice des deux fils de son défunt frère aisné qu'il avoit eus de la fille du Roy Saint Louis.

Telle est la descendance d'Isabelle Reine héritière de Castille et de Ferdinand II Roy d'Arragon dit le Catholique, cousins issus de germains de mesme maison, qui par leur mariage unirent les couronnes de Castille et d'Arragon pour ne se plus séparer depuis, et qui y réunirent tous les autres Royaumes d'Espagne excepté le Portugal, ou comme dépendances des leurs ou par conquestes sur les Mores qu'ils achevèrent de rechasser en Afrique. C'est de cet

Digitized by Google

exploit qu'ils acquirent le tiltre de Rois Catholiques qui a passé à leurs successeurs, lesquels par la réunion de tous ces Royaumes ont esté depuis nommés Rois d'Espagne, le premier par une concession de Rome, l'autre par Philippe II qui le premier porta ce nom. C'est encore de Ferdinand et d'Isabelle régnants, chacun de leur chef, chacun chez eux, quoyque vivants ensemble, que la coustume est demeurée depuis en Espagne de dire toujours simplement les Rois, au lieu de dire le Roy et la Reine. Leur fille Jeanne espousa Philippe le Beau, fils unique de l'Empereur Maximilien I et de l'héritière de Bourgogne, et fut mère de l'Empereur Charles V, qui recueillit ces vastes successions; et l'autre fille, Marguerite, espousa le fameux prince de Galles dont vefve sans postérité elle espousa son frère, le trop fameux Henry VIII Roy d'Angleterre qui en eut la Reine Marie, la répudia et fit le schisme d'Angleterre.

Pour revenir aux malheureux enfans de l'Infant don Ferdinand, deshérités par Alphonse X leur grand père en faveur du frère cadet de leur père Sanche le Brave, ils essuyèrent bien des fortunes, appuyés tantost par Philippe le Hardy leur oncle maternel, tantost par divers Rois des Espagnes; quelquefois prisonniers, quelquefois reconnus dans leur droit, quelquefois traitant, quelquefois abusant des conjonctures, enfin abandonnés et retirés en France. Alphonse y mourut, 1327, et y estoit seigneur de Lunel par sa femme, fille d'un vicomte de Narbonne. Les enfans de cet Alphonse furent : Louis comte de Talmont, et Charles ordinairement dit d'Espagne. Ces princes estoient connus sous le nom de la Cerda, sobriquet du malheureux gendre de Saint Louis, leur auteur, déshérité par son père. On prétend qu'il luy vint d'avoir l'estomac velu

Digitized by Google

d'une manière extraordinaire. Mais pour les mieux développer :

FERDINAND DIT DE LA CERDA

FILS AISNÉ D'ALPHONSE X L'ASTRONOME ROY DE CASTILLE ET DE LÉON MORT AVANT LUY, LAISSA DE BLANCHE, TROISIÈME FILLE DU ROY SAINT LOUIS, DEUX FILS DESHÉRITÉS PAR L'ASTRONOME, QUI FURENT :

Alphonse	et	Ferdinand qui retourna de bonne heure, sa paix faite, en Espagne, où il espousa Jeanne de Lara et n'en eut qu'une fille.
Louis comte de Talmont, amiral de France sous Philippe de Valois, qu'il servit bien. Il espousa Léonor, fille d'Alphonse Perez Guzman sieur de Médina Sidonia. Louis portoit le vain nom de Prince des Isles Fortunées, par une aussi vaine concession du Pape, des Isles Canaries où il estoit sur le point d'aller lorsqu'il fut arresté par la guerre des Anglois.	Charles dit d'Espagne connestable de France, 1350, par le Roy Jean, fils de son cousin issu de germain. Le comté d'Angoulesme, que ce Roy luy donna, luy cousta la vie. Charles le Mauvais Roy de Navarre, gendre du Roy, qui le luy osta pour ses perfidies, en fut si outré qu'il fit assassiner le connestable dans son lit, 6 janvier 1354, à Laigle en Normandie, d'où troubles et guerres. Le connestable ne laissa point de postérité de Marguerite de Chastillon fille de Charles dit de Blois et le Saint, qui perdit la Bretagne et la vie à la bataille d'Auray, et sœur de la duchesse de Lorraine qui porta Guise dans cette maison.	Blanche espouse de Jean Manuel.
Jean mary de Marie Coronnel, mort sans postérité.	Louis, mort enfant.	Isabelle héritière espousa en premières nopces Rodrigue Alvarès des Asturies, sans postérité, et en secondes nopces Bernard bastard de Gaston Phœbus dernier comte de Foix de la tige directe et véritable de Foix. Il prit le nom et les armes dites de la Cerda, luy et sa postérité, parties de Castille et Léon et de France. Il espousa ainsy, avec des biens et une naissance qui eussent honoré un aisné légitime de Foix, la cousine issue de germaine de la Reine de Castille, à l'establissement de la couronne, de qui il s'estoit fort distingué à la suite du fameux Bertrand du Guesclin. Et ce mariage a fait la tige des comtes puis ducs de Medinacœli.	Jeanne Manuel reine de Castille et unique espouse d'Henry comte de Trastamare, frère bastard du Roy de Castille don Pierre le Cruel qu'il détrosna, tua, et régna, luy et sa postérité.

Nota. — Depuis cecy écrit, on a veu des fautes dans cette généalogie de la Cerda qui ne se peuvent réparer que

Digitized by Google

par la donner entière et comme cela ne se peut icy, faute de place, on la remet à la fin du tiltre de Grailly-Foix-Randan.

Les autres généalogies qui se trouvent icy sont exactes.

Le quatrième descendant de masle en masle de ce bastard fut fait duc de Medinacœli par les Rois Catholiques, 1491. Ils ont successivement espousé les plus grandes héritières et accumulé grandesses sur grandesses. Bien que plusieures ne donnent pas plus de rang qu'une, et que touttes aillent nécessairement à l'aisné, cette quantité d'Estats, comme ils parlent en Espagne, cet amas de dignités, de tiltres, de substitutions joint au plus grand nom d'Espagne, car il ne s'y agit que de celuy qu'on porte par substitution et nullement du sien le plus souvent oublié, tout cela ensemble a peu à peu constitué d'un consentement tacite, mais universel, les ducs de Medinacœli les premiers seigneurs d'Espagne par une considération et une déférence purement volontaire, qui ne tient rien de droit et n'a nul avantage ny distinction de rang parmi les autres grands d'Espagne.

Il y a donc eu quatre comtes de Medinacœli, en comptant le bastard de Foix, et tous fort considérables et leur postérité encor plus.

Le huitième duc de Medinacœli, sommelier du corps de Charles II, c'est à dire grand chambellan sans proportion avec celuy de France, fut premier ministre, 22 février 1680, s'en démit 13 février 1683, mourut 20 février 1691 ; eut huit grandesses de sa mère ou de sa femme, l'une Portocarrero, l'autre Folch, et laissa un fils unique et beaucoup de filles touttes mariées à des grands d'Espagne.

Digitized by Google

Ce neuvième duc de Medinacœli fut gendre du duc d'Ossone Acuna Pacheco y Giron. Il eut les premiers emplois au dedans et au dehors. Ambassadeur à Rome, vice roy de Naples, enfin premier ministre et gouverneur du prince des Asturies, 1709. En ce comble, qui donna de l'ombrage à la fameuse princesse des Ursins, il fut accusé d'avoir machiné contre l'Estat, le Roy, le Prince, arresté allant au Conseil, et conduit à Pampelune où il mourut sans postérité, le dernier sorti de masle en masle de ce Bernard bastard de Foix. L'oncle paternel du premier duc de Medinacœli fut seigneur de la Tourquarrée. Il eut d'une concubine, fille d'un potier de terre, une postérité qui s'est peu élevée et qui a fini; et il est remarquable que tous ces comtes puis ducs de Medinacœli n'ayent eu presque que des fils uniques, et que le peu d'autres fils qu'ils ont eu n'ayent point laissé de postérité masculine en quatre générations de comtes et neuf de ducs, qui font treize de père en fils de cette bastardise de Foix et trois siècles de durée : en cela comparables aux Longuevilles.

Ainsy Félicie de la Cerda, l'aisnée des sœurs du premier duc de Medinacœli, en recueillit touttes les grandesses et la succession. Elle avoit espousé Louis François Maurice Figuerroa, dans la Maison duquel elle les porta avec le nom et les armes de la Cerda, le tiltre de Medinacœli, touttes les autres substitutions et tiltres qui y opprimèrent tous les autres. Achevons par les Figuerroa.

Laurent Figuerroa, troisième comte de Feria, estoit petit fils de Gomez qu'Henry IV Roy de Castille fit, 1467, comte de Feria que son grand père avoit acquis, 1409, estant maistre de l'Ordre de Saint-Jacques. Laurent espousa l'héritière du premier marquis de Priego seigneur d'Aguilar de la Maison de Cordoue. Il en eut trois fils. L'aisné n'eut

Digitized by Google

que des filles dont l'aisnée hérita des biens maternels; et le second fils des paternels au préjudice de ses niepces, parce qu'ils estoient masculins. Ce second fils fut Gomez, que Philippe II fit, 1567, duc de Feria, et dont le fils et le petit fils furent si connus; l'un dans Paris assiégé par nostre Roy Henry IV; l'autre gouverneur de Milan. Le fils de ce dernier n'a point eu de postérité.

Le troisième fils de Laurent Figuerroa avoit espousé la fille aisnée de son frère aisné et fut par elle marquis de Priego et seigneur d'Aguilar. Sa postérité masculine de père en fils a recueilli la grandesse de Feria, celle de Priego, tous les biens de la branche finie de Feria, et depuis toutte la succession et les grandesses de Medinacœli par Emmanuel, fils de la sœur héritière du dernier duc de Medinacœli. Le grand père de cet Emmanuel, aujourd'huy duc de Medinacœli, fut fait Grand par Philippe IV, comme marquis de Priego; et le fils aisné du mesme Emmanuel, connu sous le nom de marquis de Cogolludo, a espousé l'héritière de Moncade Ayetone, qui luy donne actuellement deux grandesses qu'il joindra à treize ou quatorze autres qui l'attendent sur la teste de son père.

Le duc de Medinacœli estoit neveu paternel du cardinal d'Aguilar promu, 1697, par Innocent XII, et mort deux ans après, frère de la mère du duc de Gandie Llancoll-Borgia, et il a espousé la sœur du marquis de los Balbazes Spinola, et de trois autres femmes de grands d'Espagne.

Finissons maintenant ce long article par le jeune héros qui en est la matière et dont tout, hors le personnel, est suffisamment éclaircy.

Gaston de Grailly, mais célèbre et uniquement connu sous le nom de Gaston de Foix, porta peu et avec aussy

Digitized by Google

peu de droit qu'avoit fait son père, les tiltres de comte de Foix et de Roy de Navarre; après uniquement et à demeure celuy de duc de Nemours pendant les cinq années qu'il a vescu depuis qu'il le fut devenu, mais seulement bien connu et distingué dans les histoires par le simple nom de Gaston de Foix, qu'il rendit si illustre. Il naquit à Mazères, 10 décembre 1489, fut vicomte de Narbonne, comte d'Estampes et de Beaufort, chevalier de l'Ordre, gouverneur de Dauphiné et du Milanés, et général des armées de Louis XII son oncle en Italie.

Fit eschange du comté de Beaufort et de Coulomiers avec Louis XII, pour le duché de Nemours dont il presta le serment de pair de France, et prit séance au Parlement à la fin de 1507.

Suivit la mesme année Louis XII à l'expédition de Gennes. Se trouva à la bataille d'Agnadel, 14 may 1509; eut grand'part l'année suivante à la réduction de Bologne et de Lignago.

Estant gouverneur de Milanés et à la teste de l'armée françoise, battit les Suisses, les rechassa dans leur païs, délivra Bologne assiégée par le vice roy de Naples Raimond de Cardonne, défit le célèbre Paul Baigloni général des Vénitiens, et se rendit maistre de Bresce.

Enfin gaigna, le jour de Pasques 1512, la bataille de Ravenne qui luy cousta la vie par quatre blesseures; et sa mort priva la France de tout le fruit de cette grande et décisive victoire. Il n'avoit pas encore vingt trois ans, et fut universellement et amèrement regretté, surtout de Louis XII, comme un prodige que sa douceur et son affabilité rendoit encore plus aimable.

Il ne fut point marié, et en luy s'esteignit sa branche et la seconde érection du duché pairie de Nemours qui

Digitized by Google

dura quatre ans. La première avoit esté faite, 1461, pour Bernard d'Armagnac comte de Pardiac, qui s'esteignit avant l'année 1500.

Il y en avoit eu une antérieure en faveur de Charles III d'Évreux Roy de Navarre dit le Noble; mais on répète une fois pour touttes qu'on obmet touttes les antérieures à l'année 1500 et touttes celles qui sont faittes en faveur des princes du sang, de quelque date qu'elles soyent.

Digitized by Google

III

NEMOURS POUR JULIEN DE MÉDICIS

ESTEINT 1515

François I
1515

(Nota. — Que ce duché de Nemours pour Julien de Médicis ne fut point pairie, mais seulement vérifié, et ne dura pas un an, et est mis par mégarde icy entre les pairs.)

La Maison de Médicis, dont nous avons eu deux si funestes Reines, et touttes deux par de si tristes hazards, s'est élevée d'un vol si rapide par des branches si différentes, qu'il seroit difficile de les bien faire entendre sans les mettre sous les yeux[1].

Le célèbre Cosme eut d'Éléonor de Tolède, fille du duc d'Albe vice roy de Naples, deux fils qui l'un après l'autre luy succédèrent, et entre plusieurs autres enfans, Jean et Garcias. Jean fut fait cardinal à dix sept ans par Pie IV frère du célèbre marquis de Marignan, mort avant son exaltation, et qui dans leur fortune s'entoient sans contradiction sur les Médicis par la ressemblance de leur nom Medichino, Medichini, Mediquin qu'ils y ajustoient comme ils pouvoient, et qui estoit fort peu de chose. Le jeune cardinal Jean estoit doux et aimable ; Garcias son frère, au contraire si farouche qu'il le tua à la chasse, 1562. Le cardinal n'avoit que dix neuf ans. Le père outré de désespoir, poignarda luy mesme Garcias et fit répandre que ses deux fils estoient morts de la peste. Cosme mourut 21 avril 1574, à cinquante cinq ans.

François, son fils aisné, gendre de l'Empereur Ferdi-

1. Voir le tableau généalogique et biographique, ci-après. p. 38.

Digitized by Google

nand I, frère de Charles V, en eut deux filles. Marie, l'aisnée fut Reine de France, femme d'Henry IV, morte à Cologne, 1642. L'autre espousa Vincent Gonzague duc de Mantoue. François mourut 9 octobre 1587, et laissa un fils, prieur de Pise et marquis de Capistran, qui ne disputa rien à son oncle, d'où le mariage prétendu second de son père avec Blanche Capello noble Vénitienne, paroist fort douteux.

Ferdinand I, second fils de Cosme et frère de François, leur succéda paisiblement sans que ses niepces luy fissent aucun trouble ; aussy son Estat estoit non pas un fief dont la succession reconnust des lois, mais une usurpation de plus d'un petit Estat libre et populaire. Il quitta la pourpre qu'il avoit receue de Pie IV en 1563, pour la souveraineté. Il fut gendre de Charles II duc de Lorraine et de Claude de France, fille d'Henry II et de Catherine de Médicis. Outre son fils aisné qui luy succéda, il eut ce grand cardinal de Médicis, doyen du Sacré Collège, protecteur d'Espagne, promu par Paul V Borghèse, 17 aoust 1615, mort à Florence 17 juin 1666, à soixante dix ans et cinquante et un de cardinalat ; Catherine, femme de Ferdinand duc de Mantoue ; et Claude, duchesse d'Urbin la Rovère, puis [qui] espousa Léopold archiduc d'Austriche. Il mourut 1609, et la grande duchesse sa femme très habile princesse, 19 décembre 1637.

Cosme II espousa, l'an 1608, Magdeleine d'Austriche fille de l'archiduc de Gratz et sœur de l'Empereur Ferdinand II. Il mourut en 1621, et outre son successeur il laissa deux fils cardinaux dont un fut généralissime des mers de Toscane pour l'Espagne ; et deux filles, l'une duchesse de Parme, l'autre archiduchesse d'Inspruck.

Ferdinand II espousa une la Rovère, sa cousine germaine, fille du dernier duc d'Urbin dont l'Estat retourna à l'Église.

Digitized by Google

Ferdinand II mourut à soixante ans, en 1670, et sa femme à soixante douze, en 1694. Ils ne laissèrent que deux fils : l'aisné, successeur ; l'autre fait cardinal par Innocent XII, l'excellent et saint Pape Pignatelli qui prest à mourir consulté par Charles II Roy d'Espagne sur son testament, le luy conseilla comme il le fit, en faveur du duc d'Anjou Philippe V. Le cardinal de Médicis qui aimoit fort la France, et qui vit tant qu'il put Philippe V tant qu'il fut en Italie, fut protecteur de France et d'Espagne. Voyant sa Maison s'esteindre, il quitta la pourpre pour espouser, 1709, la sœur du duc de Guastalle Gonzague, et mourut sans enfans, 13 février 1711. Sa vefve voyant son frère sans postérité et en démence, et ne s'estant pas trouvée obéie dans son petit Estat qui la regarde, est allée cette année 1730 à Vienne réclamer la protection de l'Empereur, qui les a déjà dépouillés de la succession du dernier duc de Mantoue.

Cosme III, prince très vertueux et très estimé, fut gendre de Gaston frère de Louis XIII, presque toujours brouillé avec sa femme, morte en France,..... où elle avoit passé la pluspart de sa vie dans des couvents. Luy est mort dernier octobre 1723 à quatre vingt un ans. Il avoit marié son fils aisné, mort dix ans devant luy sans postérité, à la sœur de Madame la Dauphine et des Électeurs de Cologne et de Bavière, et sa fille à l'Électeur Palatin, qui en est vefve sans enfans, retirée à Florence où sa belle sœur est demeurée et fort aimée et honorée. Le second fils de Cosme III luy a succédé.

Ferdinand III marié à une Saxe-Lawenbourg qui avec sa sœur la princesse de Bade, belle mère du duc d'Orléans, sont les dernières de cette grande et ancienne Maison esteinte. Cette Grande Duchesse est depuis longues années

Digitized by Google

chés elle en Allemagne, brouillée avec son mary qui n'a point d'enfans et qui voit toutte l'Europe preste d'estre en feu pour vendre ou défendre sa peau de son vivant. Il est le dernier de sa race, le septième Grand Duc, la sixième génération souveraine en cent soixante ans jusqu'à cette heure.

Venons maintenant au sujet de cet article suffisamment éclairci :

Julien de Médicis, frère de Léon X et grand oncle de la Reine Catherine de Médicis, dit le Jeune et le Magnifique, et qui fit un mariage prodigieux. Il fut fort estimé de François I. Il mourut sans postérité, moins d'un an depuis avoir esté fait duc et pair de Nemours, gonfalonier et général de l'Église, la sixième année du pontificat de son frère, plus de quatre ans avant luy.

Il laissa un bastard Hippolyte, fait cardinal par Clément VII bastard comme luy et cousin germain de son père, 11 janvier 1529, administrateur d'Avignon et vice chancelier de l'Église. Il aimoit tout, hors son estat et les lettres ; mais les plaisirs, la musique, la poésie

Philberte, fille de Philippe duc de Savoye et de Cl. de Brosse sa seconde femme. Philberte mourut 4 avril 1524.

Elle estoit sœur de père de Philbert II duc de Savoye et de la mère du Roy François I ; et de père et de mère de Charles III duc de Savoye, et de Philippe comte de Genevois, qui devint duc vérifié de Nemours et tige des derniers ducs de Nemours.

Leur frère bastard fut le comte de Tende ou marquis de Villars, grand maistre de France, et

Leurs sœurs bastardes, Madame de Monaco Grimaldi, et la première femme de Laurent de Médicis père du duc de Nemours, qui ne fut point mère de ce duc.

Digitized by Google

où il se distingua, les affaires, et surtout la guerre où il devint tout aussytost habile, et ne portoit presque jamais aucune marque de cardinal ny d'ecclésiastique. Il fut, dès 1529, légat vers Charles V en Allemagne attaquée par les Turcs. Il y leva et paya 8000 Hongrois, et contribua fort à chasser les Infidèles. Il fut chargé, en 1534, de défendre les costes ecclésiastiques du fameux corsaire Barberousse, et eut grand' part ensuitte à l'exaltation de Paul III Farnèse; mais toujours entraisné à la chasse, à la comédie, et les nuits dans les rues de Rome avec des débauchés; avec d'ailleurs d'aimables et de grandes qualités. Outré de la préférence d'Alexandre, frère bastard de la Reine Catherine de Médicis, pour la Principauté de Florence, il crut y parvenir en se défaisant de luy par une mine; mais elle fut découverte, il prit la fuite, et mourut non sans soupçon de poison, 1535, à vingt quatre ans, taschant de passer à Naples.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA MAISON DE MÉDICIS.

ÉVERARD II,

Qu'on prétend avoir esté, 1314, Gonfalonier de Florence.

Juvencus.

Julien.

Bernard.

Everard.

Raphael.

Octavien.
eut de Françoise Salviati.

Bernard, tige des seigneurs d'Ottaïano; branche aisnée et fort séparée de tous les autres Médicis, et fort peu considérée par les Grands-Ducs. Elle est establie au Royaume de Naples, où elle a changé le tiltre de baron en celuy de prince. Le prince d'Ottaïano d'aujourd'huy est grand d'Espagne, chevalier de la Toison-d'Or, et est moins dédaigné que ses pères par

Le Pape Léon XI, succéda, 1er avril 1605, au bon et grand Pape Clément VIII Aldobrandini, qui donna l'absolution un peu tard à Henry IV et la dispense pour son démariage et mariage, deux choses qu'il eust volontiers faites plustost s'il avoit pu. Léon XI estoit venu de sa part en France, où son exaltation fit faire de grandes réjouissances. Mais il ne tint le Pontificat que vingt six jours. Paul V luy succéda, ce violent Borghèse, qui interdit la République de Venise pour

Clarissime.

Everard III.

Jean,
Gonfalonier de Florenc

Cosme, fameux par son vaste trafic, ses trésors, sa considération partout, sa sagacité. Chassé, puis restabli et dit le Père de la Patrie. Mort 1464, à soixante cinq ans.

Lauren
tige d
Grands
Ducs
Toscane.

Pierre Ier, Gonfalonier de Florence. Mort 1472.

Laurent, dit le Père des Muses, illustre par la protection qu'il donna aux célèbres sçavants grecs chassés de leur païs, par sa bibliothèque, par son commerce, par sa libé-

Julien, tué p
la conjurati
(23 avril 147
des Pazzi, d
son frère
grand'peine
se sauver.
fut point mar
et laissa un b
tard qui
Pape.

Le Pape C

Digitized by Google

e Grand-Duc 'aujourd'huy, ui l'a souffert uelques courts oyages à Florence epuis qu'il est rand-Duc.

son autorité, louable à jamais pour avoir esté aussy ferme que luy. Il approuva les Ursulines, les Frères de la Charité, les Pères de l'Oratoire de France. Il excella dans le soin de la propagation de la foy aux Indes, en Levant, en Afrique, et mourut 28 janvier 1621, à 69 ans, après plus de 15 ans de Pontificat.

ralité, par la haute considération qu'il s'acquit de tous les princes de l'Europe, jusques de Bajazet Empereur des Turcs. Il fut chef de sa République. Il espousa Cl. des Ursins, et mourut, 9 avril 1492, à quarante quatre ans.

ment VII, fait Pape, 19 novembre 1523, qui avoit esté archevesque de Florence, d'Ambrun et de Narbonne, évesque de Marseille, etc. Son Pontificat, qui fut de près de onze ans, fut tristement signalé par les progrès, les guerres, les carnages du Luthéranisme; par le sac de Rome, où le connestable de Bourbon fut tué, 6 may 1527; par le siège du chasteau Saint-Ange par les troupes de Charles V; par sa prison de sept mois, et la rançon où il fut mis de 4000 escus d'or; par son traitté qui fit le premier Grand-Duc par Charles V, comme il sera dit en son ordre; par le schisme d'Angleterre, où il précipita Henry VIII par son excommunication, lorsque tout alloit s'accommoder par

---

Pierre II, qui e premier charea de trois fleurs le lys le premier ourteau de ses irmes par conession de Charles VIII, d'autres reulent par Louis XII. Il fut proscrit, 1494, et mourut 1503. Il espousa: 1° Anne des Ursins, dont il eut tous ses enfans. Sa sœur avoit espousé le comte d'Anguillara, et luy la sienne en seconde nopces. L'un et l'autre estoient bastards d'Innocent VIII Cybo, successeur de

Le Pape Léon X Jean cardinal à quatorze ans d'Innocent VIII, Pape à trente six ans. Fit cardinaux les deux autres Papes ses cousins, et duc d'Urbin son neveu. Mort 1521, à quarante cinq ans, après un très glorieux cardinalat et un pontificat de près de neuf ans, très glorieux encore s'il n'eust point esté obscurci par le trafic des indulgences, l'hérésie de Luther qui en résulta, et celuy des bénéfices, 1515, à Boulogne, avec François Ier par le Concordat et l'abolition tant désirée par les Papes de la Pragmatique Sanction. Il avoit succédé au furieux Jules II la Rovère, qui fut neuf ans Pape, fut à la guerre et mit tout en feu, et eut pour successeur Adrien VI, Adrien Boyen dit Florent, du nom de son père, brasseur ou tisserand d'Utrecht. Il devint très sçavant, fut précepteur de Charles V, ambassadeur

Julien duc de Nemours, sujet de cet article.

Digitized by Google

Sixte IV la Rovère, moine passionné, magnifique, ambitieux, et qui se souilla par d'injustes guerres. Il siégea treize ans; puis Innocent VIII sept ans, que ses bastards rendirent fort injuste. Le trop célébre Borgia Alexandre VI vint après, qui déshonora plus de douze ans l'Église. Pie III Todeschini dit Picolomini parut ensuite huit jours comme un éclair, et fit place au furieux Jules II la Rovère. Léon X vint ensuitte et puis Adrien VI.

Laurent espousa, 1518, Magdeleine, fille de Jean de la Tour comte d'Auvergne, comme on verra dans l'article d'Albret, etc., et fut fait, 1519, duc d'Urbin par Léon X son oncle, aux despends du domaine de l'Église. Il fut père de Catherine Reine de France, femme d'Henry II, sa fille unique, comme on le voit vers Ferdinand le Catholique, après la mort duquel il partageoit la régence d'Espagne avec le fameux cardinal Ximénès, en attendant la venue de Charles V; et cependant le cardinal fut empoisonné, et luy élu Pape en son absence, estant cardinal, 1517. Il prit les habits pontificaux à Victoria, et fut ainsy pour la première fois à Rome où il mourut un an neuf mois après, 14 septembre 1523, à soixante quatre ans. Il estoit fort grossier, n'avança aucun de ses parents, avoit de grands et de saints desseins de réforme qui le firent expédier. Son Pontificat est marqué par la prise de Rhodes par Soliman.

l'entremise de l France, et n'a voir jamais vou lu différer en core quatre o cinq jours; enfi par la confé rence de 1533, Marseille, ave François Ier, o se conclut et s fit le fatal et l honteux mariag de Catherine d Médicis avec l duc d'Orléans laquelle, par l poison donn bientost aprè au Dauphin, de vint Dauphin et puis Reine Ce Pape mouru un an après 26 septembr 1534, à cin quante six ans et eut pour suc cesseur Alexan dre Farnèse, Pau III, célèbre pa sa conférence Nice, 1538, ave Charles V e François Ier, pa la convocatio du Concile d Trente, commen cé 13 décem bre 1545, e terminé 1563 par le fatal es tablissement d l'Inquisition ; par l'approba-

Digitized by Google

à costé sous
ément VII. Elle
loit donc petite-
pce de Léon X
du duc de Ne-
ours, morts, le
emier, plus de
ze ans, l'autre
ns de quinze ans
ant son énorme
ariage qu'elle
ut à un Pape
stard de sa fa-
ille et de son
m, cousin ger-
ain de son grand-
re, et à sa haine
mmune avec
ançois Ier de
arles V, dont
ns deux avoient
té prisonniers.
ur Léon XI et la
ine Marie de
dicis, femme
Henry IV, elle
oit loin de tous
ux, aisnée de la
ine, cadette du
pe, que s'ils
avoient pas tous
té Médicis, de-
is longtemps il
y auroit plus eu
parenté comp-
e entre eux.
a voit l'éloigne-
ent du Pape, et
va voir celuy
s deux Reines,
tout cela ne
ut estre bien
mpris qu'en le
yant.

tion de l'Institut des Jésuites; par une bastarde et deux bastards dont il fit, l'un, duc de Parme aux despends du domaine de l'Église. Il mourut de remords et de douleur de leur ingratitude, 10 novembre 1549, à quatre vingt un ans, répétant souvent ce verset d'un psaume : *Si mei non fuissent dominati*, etc.

Digitized by Google

Reprenons avec la suitte

Laurent, père de la Reine Catherine avoit un bastard nommé Alexandr Clément VII et Charles V firent la paix, comme il est indiqué sous le no de ce Pape. Ce fut en 1531. Par cette paix, Charles V fit ce bastard Alexand duc de Florence, et luy donna en mesme temps en mariage sa bastard Marguerite. Alexandre n'eut point d'enfans, et fut vilainement assassin 7 janvier 1537, par Laurencin de Médicis, qui se va trouver cy à costé son ordre.

Marguerite, bastarde de Charles V et de Marguerite van Geste, demoisel de Flandres, estant vefve de ce bastard de Médicis, Charles V la remaria Octave Farnèse, fils de Pierre Louis bastard de Paul III qui l'avoit fa duc de Parme, de Plaisance et de Castro. C'est cette fameuse duchesse Parme, gouvernante des Païs Bas, que Philippe II en retira si mal à propo pour en perdre la meilleure partie sous le trop célèbre duc d'Albe. Le gran commandeur de Requesens luy succéda et y mourut; puis don Juan d'A triche, bastard de Charles V et célèbre par la bataille de Lépant 7 octobre 1571, dans le golfe de ce nom, et par tant d'autres exploits, q mourut aussy aux Païs Bas, 1er octobre 1578. Son successeur fut le gran duc de Parme Alexandre, que Marguerite sa mère eut le plaisir de vo devenir fameux. Elle mourut à Ortone, au royaume de Naples, 1587. El avoit esté sous la conduitte de Saint Ignace de Loyola.

Il ne faut pas oublier que Laurent, père de la Reine Catherine, est frère de la femme de Philippe Sforzzi, qu'une si proche parenté amena France avec succès.

Digitized by Google

branche des grands-ducs :

osme dit le Père de la Patrie.

Pierre Ier.

aurent dit le Père des Muses.

Pierre II.

Laurent II duc d'Urbin, père de la Reine Catherine de Médicis et père du bastard Alexandre, fait par Charles V son beau père, duc de Florence, et assassiné sans postérité par Laurencin cy à costé.

Laurent tige des Grands-Ducs.

Pierre François Ier.

Laurent. . . . . .

Pierre François II.

Laurencin, aussy dit le Populaire, en qui finit sa branche, et qui assassina le bastard Alexandre duc de Florence cy à costé, sur son lit et chés luy, sans qu'il s'en défiast, par jalousie de sa fortune.

Jean ou Julien.

Jean dit le Populaire.

Cosme Ier, premier grand-duc de Toscane, 1569. Pie V canonisé Ghisilieri, luy donna ce tiltre après qu'il eust sceu s'assujetir sa patrie, plus heureux en cela que ses pères, et fut par son fils aisné Ferdinand Ier, grand père de Marie de Médicis femme de nostre Roy Henry IV.

Digitized by Google

IV

GUISE POUR CLAUDE DE LORRAINE

ESTEINT 1675 OU 1688

François I. aoust 1528.

La Maison de Lorraine est si ancienne, si grande, si illustre par la longue suitte reconnue de ses ducs souverains, qu'il n'y en a point en Europe, si on excepte la Maison de France, à qui la simple vérité soit plus favorable et qui ait moins besoin des fables des flatteurs. Il s'en est pourtant trouvé qui luy ont esté agréables, quand elles ont également atteint et plus de grandeur et l'intérest le plus relevé et le plus sensible. François de Rosières, chanoine de Toul, fit imprimer chez Guillaume Chaudière, 1580, son *Stemmata Lotharingiæ et Barri ducum* qui n'est pas mesme encore devenu fort rare, pour prouver la descendance masculine de cette Maison du dernier Roy Carlovingien, avec la fausseté la plus évidente et la plus constamment avérée. Mais c'estoit durant les élans de la Ligue, et pour gaigner les esprits au droit de ce prétendu reste des Carlovingiens contre l'usurpation des Capétiens. Usurpation très fausse ; mais telle dans l'idée qu'il en vouloit donner, comme si mesme une usurpation qui avoit alors plus de six siècles et sans jamais réclamation quelconque, pouvoit rester en prise à la moindre atteinte ; et comme si ce prodige unique en Europe de longueur de règne d'une mesme race n'avoit pas veu pendant cette durée les usurpations naistre et renaistre dans tous les autres Estats sans exception, plusieures fois dans chacun, et se tourner en droit certain par leur affermissement et leur reconnois-

Digitized by Google

sance. Aussy, à ce double tiltre de fausseté foncière de principe et de fausseté séditieuse, d'impudence si criminelle, le livre fut bruslé par la main du bourreau, le libraire et l'imprimeur chastiés, et l'autheur flestri et condamné à se dédire devant Henry III, et à luy demander pardon. C'est ce qu'il exécuta en se jettant aux pieds du Roy, en présence du duc de Lorraine, qui désavoua publiquement la doctrine de ce livre et d'y avoir eu, ny aucun de sa Maison, la moindre part. Mais la pierre estoit jettée pour faire son effet dans des esprits de longue main préparés, et qui ne tardèrent pas à le monstrer aux barricades de Paris et dans touttes les horreurs qui les suivirent longues années. Ainsy à force de combats puis de temps, mais d'années très multipliées, l'espérance est tombée et la fable qui luy servoit s'est obscurcie avec elle.

Une autre fable qui n'a point les crimes pour fondement ny pour routte, mais qui a bien un aussy grand usage, est celle que la nouvelle histoire de Lorraine vient d'adopter nettement et de s'efforcer de prouver. Elle est imprimée dans le païs, dédiée avec apparat au feu duc Léopold à la fin de sa vie, et si remplie de flatteries qu'elle en fait honte et pitié. Pitié, par une affectation d'égalité des ducs de Lorraine avec nos Rois, avec des Empereurs, que ces princes ont trop de sagesse pour souffrir s'ils les lisoient, et par la petitesse de descendre dans de bas détails de cérémonies pour y copier en singe celles de nos Rois et pour donner à des princes véritablement grands par leur naissance un sceptre, une main de justice (inconnue hors en France, mesme par les Rois), et d'autres ornements de testes couronnées, desquels ils ont toujours esté si éloignés par la modicité de leurs Estats. Et on a honte de ces flatteries, quand on pense à leur sçavant auteur et qui en a

Digitized by Google

certainement une dont il ne se peut défendre, de profaner ainsy une plume qu'il a consacrée par ce commentaire si beau de toutte l'Écriture et aussy complet qu'un tel ouvrage puisse estre. Le Père Calmet est coupable de bien d'autres complaisances du lieu et du temps où il vient de publier son histoire de Lorraine, qu'il ne s'agit pas icy de relever ; mais luy mesme ne se flatte guères sans doutte de persuader d'autres que ceux qui croyent volontiers sur parole, que la Maison de Lorraine et la Maison d'Austriche viennent d'un mesme père : la première de l'aisné, l'autre du cadet, ny que le douteux emprunt qu'il fait avec grande adresse des prétendus droits de Jérusalem et de Sicile, qui sont des Royaumes, en ayent communiqué les ornements au prétendant qui dans aucun temps n'a osé en monstrer aucune prétention de distinction pour ses ministres dans pas une cour estrangère, non pas mesme en France sous Catherine de Médicis si passionnée de faire tomber la couronne à son petit fils de Lorraine ; à Rome où ils estoient tout puissants pendant la Ligue, ny à Vienne où l'Empereur Léopold y sembloit si intéressé de sang, de reconnoissance et d'amitié pour ce héros son beau frère, dépouillé pour luy et dont il a tiré de si grands et de si continuels services. C'est son fils le premier qui a quitté la couronne de Duc, que son père et tous ses pères avoient uniquement portée, et qui est en relief sur les armes de Lorraine, avec le manteau ducal autour comme ducs vérifiés de Bar, sur les anciennes portes de Nancy. Ce duché mouvant de la Couronne et relevant judiciairement du Parlement de Paris jusqu'à aujourd'huy pleinement, a esté érigé comme Longueville et beaucoup d'autres esteints et subsistants qui ne sont point pairies. C'est néantmoins de ce duché, si fort marqué à tous les coins du sujet, que le dernier duc de

Digitized by Google

Lorraine a emprunté une décoration à sa couronne pour la fermer à la royale par deux Bars, comme les Dauphins ont fermé pour la première fois les armes du grand père du Roy, fils de Louis XIV. C'est ce mesme duc de Lorraine qui se prévalant de la triste foiblesse de Monsieur, dont il avoit l'honneur d'estre gendre, pour le chevalier de Lorraine et de la complaisance du feu Roy pour son frère, entreprit d'estre icy incognito, excepté l'instant de sa foy et hommage de Bar, et se prenant au rang décidé de Madame sa femme de petitte fille de France et qui n'estoit pas incognito, évita les princes du sang et osa vouloir précéder Monsieur son beau frère, petit fils de France, dans le carrosse de Monsieur qui l'eust laissé faire si M. son fils ne l'eust pris de façon à ne luy plus permettre de l'hazarder; luy dont le père, mari d'une Reine sœur de l'Empereur régnant et à la teste de ses armées en Hongrie, y a toujours nettement et constamment cédé en tout et partout à Messieurs les princes de Conti qui y estoient allés, et sans l'aveu du feu Roy, servir de volontaires; luy dont les grand oncle et grand père, ducs de Lorraine, ont esté si souvent et si longtemps à Paris sans nul incognito, avec les égards qui leur estoient deus, mais sans égalité avec les princes du sang, ny supériorité d'aucune sorte avec les ducs; luy, qui abusant de la facilité de M. son beau frère dans sa régence, y a redoublé un incognito que son fils vient de renforcer, et obtint de luy l'*Altesse Royale* jusqu'à laquelle le gendre d'Henri II n'osa lever les yeux, et dont les pères connestables et grands chambellans de France tout ducs de Lorraine qu'ils estoient, se trouvoient encore trop proches pour en estre oubliés; luy enfin, sans vouloir convenir de cette vérité de droit et de fait redoublé souvent et modernement que

Digitized by Google

la Lorraine passe aux filles en excluant les masles plus éloignés, s'est arrogé de faire chez luy une loy salique. Mais si chez soy on fait ce qu'on veut, de telles lois et si nouvelles n'ont après de considération que celle des conjonctures et des temps.

Qui voudroit insérer dans cet article et dans les autres de cette Maison, tous sortis de celuy cy, une simple notte de ceux qui les composent passeroit de bien loin les bornes de celles cy, et s'engageroit à plus d'un juste volume pour peu d'éclaircissements indispensables qu'on y ajoustast. Ces actions se trouvent en tant d'auteurs exprès, qu'on se contentera de désigner chaque personnage de cette Maison par quelque fait qui le distingue, et qui rappelle en le caractérisant le souvenir du reste de sa vie. L'immensité de la matière, impossible à crayonner dans des bornes étroites et inutile à ne toucher qu'imperceptiblement, réduit à cette réserve qu'une pareille nécessité n'impose pour aucun autre article que pour celuy cy et pour ceux qui en sont sortis. On ne s'y estendra donc qu'à éclaircir les plus immédiates alliances comme aux autres articles, sans les imiter en entrant dans l'historique, quelque concis qu'il soit dans tous. Mais ce tableau d'alliances proches éclaircira bien des choses à qui en a l'historique présent assez pour se le rappeler aux signalemens de chacun. On a inséré les branches entières, qui est encore une autre exception pour cet article et pour ceux qui en sont sortis, parce qu'en elles consiste toutte la Maison de Lorraine, excepté M. le duc de Lorraine et M. son frère seuls, et par le nombre de gens de touttes les sortes qu'elles ont produites, qui ont figuré par leur mérite ou par des mérites empruntés.

On se contentera de prendre la suitte des ducs de Lorraine

Digitized by Google

à la pénultiesme époque de la cheutte du duché de Lorraine en quenouille avec celuy de Bar, ce qui ne se peut entendre sans en présenter la généalogie sous les yeux, mais nue pour ne la point embarrasser; et on reprendra succinctement après ce qui sera le plus nécessaire à la remarque de chacun d'eux et de leurs cadets qui en ont continué la succession, et sans l'embarrasser des fils qui n'ont point eu postérité, ny des filles mariées qui n'ont pas esté duchesses héritières de Lorraine, ny des femmes de ducs de Lorraine qui n'ont point eu d'enfans[1].

Charles duc de Lorraine, connestable de France, le fut au lieu du connestable d'Armagnac massacré, 18 juin 1418, par le parti Bourguignon. Isabeau de Bavière, femme du Roy Charles VI, mégère bien fatale à la France et à Charles VII son fils, estant sa plus cruelle ennemie et livrée aux Bourguignons, fit connestable ce duc de Lorraine dont la femme et elle estoient de mesme Maison et enfans des issus de germains. Mais dès que Charles VI fut mort, Charles VII fit à Bourges Jean Stuard comte de Boucan et de Douglas connestable, 24 avril 1424, qui fut tué le 17 aoust suivant à la bataille de Verneuil au Perche contre les Anglois; et le célèbre comte de Richemont fut connestable ensuitte, et mourut connestable et duc de Bretagne, 1458. Pour le connestable duc de Lorraine, il mourut en 1430, et sa fille et sa petitte fille sont deux monuments célèbres en faveur des femelles pour la succession à la Lorraine.

René II, duc de Lorraine au droit de sa mère Yolande d'Anjou, fille du célèbre bon Roy René de Sicile en tiltre, et en effet comte de Provence, etc., qui vit périr toutte sa postérité masculine; René dis je, fut fait grand chambel-

1. Ici vient dans le manuscrit le tableau généalogique reproduit à la page suivante.

Digitized by Google

Jean duc de Lorraine, mort à Paris, 27 septembre 1382. Sophie de Wurtemberg, sa femme.
Ce Jean eut Guise de sa mère, Marie, fille de Charles de Chastillon dit de Blois, qui perdit la vie à la bataille d'Auray.

Charles de Lorraine, connestable de France, gendre de l'Empereur Robert III, duc de Bavière.

Ysabeau duchesse héritière de Lorraine. Espousa le bon Roy René de Sicile-Anjou, mort à Aix en Provence, 1480, et elle, 1452, à Angers.

Yolande d'Anjou, duchesse héritière de Lorraine. Espousa Ferry comte de Vaudemont, son cousin issu de germain cy à costé.

Son frère Jean d'Anjou mourut à Barcelonne, 1457, et laissa de la fille de Charle Ier duc de Bourbon :

Nicolas d'Anjou, mort à Nancy, à vingt-cinq ans, sans alliance, 1473. Ainsy Yolande resta héritière de son neveu.

René II duc de Lorraine, grand chambellan de François, espousa Ph. fille d'Adolphe d'Egmont duc de Gueldres.

Antoine duc de Lorraine espousa Renée de Bourbon Montpensier dame de Mercœu

Claude premier duc de Guise, sujet de cet article, tige de toute la maison de Lorraine subsistante excepté le duc de Lorraine et son frère.

Jean cardinal archevesque de Rheims, Narbonne, Lyon, etc.

François duc de Lorraine espousa Charlotte de Dannemarck.

Charles II duc de Lorraine gendre d'Henry II et de Catherine de Médicis.

Nicole comte de Vaudemont, beau-père d'Henry III, tige et duc de Mercœur.

Henry II duc de Lorraine, beau frère d'Henry IV, sans enfans, puis espousa Marguerite de Gonzague fille de Vincent duc de Mantoue.

Nicole duchesse héritière de Lorraine, espousa Charles III dit IV son cousin germain cy à costé sans enfans.

Ainsy les deux sœurs duchesses héritières de Lorraine l'une après l'autre, espousèrent les deux frères leurs cousins germains de leur maison, l'aisnée, l'ainé, et la cadette, le cadet, et les firent par là ducs de Lorraine l'un après l'autre.

Cl. Françoise duchesse héritière de Lorraine après la mort, sans enfans, de la duchesse Nicolas sa sœur, espousa Nicole François, son cousin germain cy à costé, dont elle eut le célébre duc de Lorraine beau-frère et généralissime des armées de l'Empereur Léopold.

Charles cardinal évesque de Metz et de Strasbourg.

Charles III dit IV devenu duc de Lorraine par son mariage avec sa cousine germaine Nicole duchesse héréditaire de Lorraine cy à costé, sans postérité.

Ferry comte de Vaudemont par son mariage avec Marguerite de Joinville et fut sieur de Guise.

Antoine comte de Vaudemont, sieur de Joinville, eut par son mariage avec l'héritière d'Harcourt, Harcourt, Aumale, Elbœuf, Mayenne, Lillebonne, Brionne.

Ferry comte de Vaudemont devenu duc de Lorraine par son mariage avec Yolande d'Anjou cy à costé, laquelle prit le vain tiltre de Reine de Sicile et de Jérusalem à la fin de 1481, par la mort de son cousin germain, dernier de cette branche d'Anjou-Sicile, Charles IV Roy de Sicile, fils de Charles comte du Maine, frère cadet du bon Roy René, lequel Charles fut aussy gendre sans postérité d'Yolande et de Ferry.

François comte de Vaudemont espousa l'héritière de Salms fille d'une le Veneur-Tillières.

Nicolas François quitta le cardinalat, devint duc de Lorraine par son mariage avec Cl. Françoise, sa cousine germaine devenue duchesse héritière de Lorraine par la mort de sa sœur la duchesse Nicole, toutes deux cy à costé.

Léopold Charles duc de Lorraine dépouillé par la France toute sa vie, beau-frère et célébre généralissime des armées de l'Empereur Léopold.

Léopold Ignace duc de Lorraine restabli, gendre de Monsieur frère de Louis XIV et de la Princesse Palatine sa seconde femme, et père de M. le duc de Lorraine d'aujourd'huy, d'un autre fils et de deux filles.

Digitized by Google

lan, 7 aoust 1486, avec 36,000 livres de pension par Charles VIII mineur et Madame de Beaujeu, sa sœur, Régente. Ce fut une grâce qu'il obtint avec peine en dédommagement de ses prétentions sur la Provence et les autres biens de la Maison d'Anjou donnés par le testament du bon Roy René au Roy Louis XI fils de sa sœur, et confirmé par celuy de Charles IV, Roy de Sicile, dernier de cette branche d'Anjou-Sicile, fils du frère cadet du bon Roy René qu'il ne survescut que d'un an. René II duc de Lorraine servit Charles VIII de grand chambellan, mais il en fut bientost après privé et de sa pension, pour s'estre ligué contre le Roy et sa Régente avec le duc d'Orléans qui fut depuis le Roy Louis XII. Sa femme, après la mort de son mari à Nancy, 10 décembre 1508, se retira aux filles de Sainte-Claire de Pont-à-Mousson, y fit profession 8 décembre 1520, et y mourut en grande odeur de sainteté 26 février 1547, à quatre vingt cinq ans. Outre l'aisné, successeur et le premier duc de Guise, ils laissèrent un cardinal comblé de bénéfices en France, mort 1550.

Antoine duc de Lorraine, frère du premier duc de Guise, espousa Renée de Bourbon, sœur du malheureux Charles, si célèbre sous le nom de connestable de Bourbon, tué devant Rome 6 may 1527, le dernier de sa branche. Il mourut, 1544, à cinquante quatre ans, et sa femme, 1539, à quarante cinq; et outre le successeur leur aisné, laissèrent Nicolas père de la Reine Louise espouse d'Henry III, et premier duc de Mercœur qui aura son article.

François duc de Lorraine frère du premier duc de Mercœur et cousin germain du second duc de Guise, fut, 1540, gendre de Christiern II Roy de Danemarck si détestablement célèbre par ses crimes et par cet épouvantable festin de Stockholm, que chassé de Suède et de Danemarck, aban-

Digitized by Google

donné de Charles V frère de sa femme, tentant de se remettre sur le trosne par le secours des Hollandois chés qui il avoit demeuré exilé dix ans, professant le Luthéranisme, il fut pris et mis dans une prison dont il ne sortit jamais, et y mourut au bout de vingt sept ans, à soixante dix huit ans, en 1559. François duc de Lorraine mourut d'apoplexie à Remiremont, prenant les eaux de Plombières, 1545, à vingt huit ans; et sa femme, vefve en premières nopces de François Sforzza duc de Milan, mourut 1590.

Charles II duc de Lorraine, cousin germain de la Reine espouse d'Henry III et du second duc de Mercœur, et cousin issu de germain du troisième duc de Guise tué à Blois, eut l'honneur d'espouser, 5 février 1558, Clotilde seconde fille du Roy Henry II et de la Reine Catherine de Médicis, et sœur de nos Rois François II, Charles IX et Henry III, du duc d'Alençon et des Reines Marguerite et Élisabeth de la Paix, espouses d'Henry IV, lors Roy de Navarre, et de Philippe II Roy d'Espagne. C'est ce duc de Lorraine, si aimé de la Reine sa belle mère qui voyant Henry III sans enfans, fit tant d'étranges choses et avec tant de persévérance, pour le faire Roy de France, au préjudice de son autre gendre le Roy de Navarre depuis Henry IV, et de tous les Bourbons, jusqu'à avoir machiné avec les Guises de les faire tous enlever et périr en Espagne : ce qui fut découvert par la confession de celuy qui y fut envoyé pour les dernières mesures, et qui tombé malade à l'extrémité à Madrid, fut assisté par un prestre françois de la Reine. Ce prestre en eut tant d'horreur, qu'il l'obligea de luy permettre de le dire à Élizabeth qui dépescha un courrier pour avertir le Roy son frère. Le connestable Anne de Montmorency qui sceut incontinent après de quoy il s'agissoit, demanda où le courrier avoit mis pie à terre, et sur ce

Digitized by Google

qu'on luy dit chez l'Aubespine secrétaire d'Estat, il s'écria avec douleur : « Nous n'en sçaurons pas davantage, et il n'en sera autre chose; la Reine et luy y sçauront bien donner bon ordre. » Le connestable dit vray. On le sceut en gros, et ce fut tout. Élizabeth fut empoisonnée fort promptement après. Philippe II estoit à Barcelonne lorsque cela arriva, et à son retour il expédia sa femme et laissa croire que c'estoit de jalousie de don Carlos. Or, alors Henry III n'estoit ny Roy ny encore moins marié, et néantmoins avec un frère encore le duc d'Alençon ; le Roy de Navarre ny les Bourbons n'en estoient pas plus en seureté. On peut juger de combien leurs dangers accrurent sous le foible et déplorable règne d'Henry III sans frères et sans enfans. Clotilde sa sœur, duchesse de Lorraine, mourut à vingt sept ans, dès 1575, et Charles II son mary à soixante deux en 1606, tesmoin et grand coopérateur de touttes les machines et de touttes les fureurs de la Ligue, pour frémir après longuement de rage de la plus paisible et glorieuse splendeur d'Henry IV. Ce duc outre son aisné successeur, laissa un cardinal évesque de Metz et de Strasbourg, accablé de bénéfices, mort à quarante ans en 1607, et le comte de Vaudemont, père de deux ducs de Lorraine.

Henry II duc de Bar du vivant de Charles II son père, et après luy de Lorraine, receut un honneur dont il se monstra peu digne, en espousant, 30 janvier 1599, la sœur unique d'Henry IV, si connue sous le nom de duchesse de Bar. Elle avoit fort aimé le comte de Soissons qui l'avoit aussy fort recherchée, jusqu'à avoir esté sur le point de s'espouser malgré Henry IV, ce qui l'avoit d'autant plus éloigné de son cœur qu'il n'aimoit pas le comte de Soissons, et encore moins le jeune cardinal de Bourbon son frère qui s'estoit mis à la teste de ce qu'on appella le

Digitized by Google

tiers parti, à la cheutte de celuy de la Ligue, qui par l'embarras qu'il causa à Henry IV, précipita sa conversion et rendit ainsy à luy et à l'Estat un signalé service. Le Roy ne devoit pas mieux aimer personnellement le duc de Bar, indépendamment de son père, puisqu'il s'estoit aussy présenté sur la scène pour espouser l'Infante d'Espagne et se faire élire Roy aux prétendus Estats Généraux de Paris, convoqués par le duc de Mayenne qui y comptoit pour son fils et [fut] déconcerté dans ses mesures par le fils aisné de son frère le duc de Guise, qui s'échappa de la prison où il fut mis à la mort de son père, et enleva tous les suffrages de ces séditieux et faux Estats forcenés pour son nom, le duc de Mayenne dis je, hors d'espérance de la Couronne pour son fils, solidaire avec l'Infante et recherché d'un démembrement de la monarchie où le Roy d'Espagne et les ducs de Lorraine et de Savoye auroient esté plus forts que luy qui n'estoit que chef de la Ligue, aima mieux rompre les Estats et se faire honneur parmi les François et un mérite auprès d'Henry IV d'avoir empesché ce démembrement, avec lequel il sentit bien dès lors qu'il faudroit bien qu'il s'accommodast un jour. Le duc de Bar espousa donc la sœur d'Henry IV malgré elle, sans qu'elle l'osast tesmoigner, et luy mesme bien plus jeune qu'elle n'y avoit aucune inclination. La cérémonie s'en fit sur un théâtre devant le grand portail de Nostre-Dame de Paris, par l'archevesque de Rouen, frère bastard d'Henry IV, qui, sur la diversité de religion, ne s'y put résoudre que par un commandement exprès. Mais si le duc de Bar s'estoit monstré auparavent peu digne d'un honneur qu'il ne receut en effet que par le désir d'Henry IV de se défaire honnestement de sa sœur en l'ostant aux désirs réciproques d'elle et du comte de Soissons qui luy estoient odieux

Digitized by Google

et suspects, le duc se le monstra bien plus par la suitte, bien qu'il ne manquast jamais, ny luy ny son père au respect qu'ils devoient à cette princesse pour les traittements. Mais sous prétexte qu'elle se rendoit difficile aux instructions qu'ils taschoient de luy faire prendre pour la convertir à la religion catholique, le fils de concert avec le père fut à Rome pour essayer d'y obtenir la dissolution de son mariage, sous prétexte d'un voyage de dévotion. Il y leva enfin le masque et osa traitter publiquement une affaire si injurieuse à Henry IV et à sa Couronne. Il attenta avec beaucoup d'adresse et d'apparence de respect, à réparer la liberté d'un consentement donné par luy en plein aage de le pouvoir faire et autorisé de son père, par les raisons du danger de sa propre religion et de celuy de ses Estats futurs si par la mort de son père veuf et de luy mesme, elle en devenoit régente, et allégua jusqu'à des soubçons de stérilité. Tout cela sous prétexte de consulter Rome et de ne concevoir ces pensées qu'à regret, pour mettre sa conscience à couvert en rendant celle d'Henry IV malignement suspecte sur sa propre conversion. Le cardinal d'Ossat inimitable en tout, et qui faisoit les affaires de France à Rome, l'est singulièrement dans le maniement de celle cy, dans les dépesches par lesquelles il en rendoit compte et qui sont imprimées, et non moins dans ce qu'il écrit à Henry IV et à M. de Villeroy, Secrétaire d'Estat des affaires estrangères, sur le danger et les maux des establissements des princes estrangers en France, à propos de ceux qu'y avoient faits ceux de Lorraine pour détruire la Maison royale et en usurper la Couronne par ses propres bienfaits, et à propos encore du dessein du duc de Savoye d'y envoyer un de ses enfans s'y establir. Cependant le duc de Bar ne put réussir par touttes ses ruses et par son long séjour;

Digitized by Google

mais tost après son retour en Lorraine, la duchesse de Bar mourut sans postérité 13 février 1604, à quarante cinq ans. Il espousa deux ans après Marguerite Gonzague, fille de Vincent I, duc de Mantoue et de Montferrat, et c'est ce qui a acquis à leur postérité les prétentions sur le Montferrat que luy a acquis l'extinction de la branche de Mantoue. Il mourut à soixante ans, en 1624, et sa femme en 1632, et ne laissèrent que deux filles, l'une après l'autre duchesses héritières de Lorraine et de Bar, Nicole et Claude Françoise.

L'aisnée avoit espousé en may 1621 son cousin germain, de mesme Maison, qui se rendit si célèbre par ses souplesses, ses industries, ses continuels changements de partis, ses divers dépouillements, sa longue prison en Espagne sous le nom du duc Charles IV. Elle mourut d'apoplexie à Paris, 20 février 1657, à quarante six ans, où son rang sans incognito n'embarrassa jamais personne.

La cadette espousa aussy, 11 février 1634, son autre cousin germain, frère cadet du mary de sa sœur, qui pour cela quitta le cardinalat. Elle mourut en couches, 2 aoust 1648, à trente six ans.

Ces deux princes eurent deux sœurs. L'aisnée, très semblable à l'aisné de ses deux frères, hardie, aventurière, entreprenante, pleine d'esprit et d'intrigues, se maria jusqu'à cinq fois et touttes estrangement : 1° à Louis bastard du cardinal de Guise tué, 1588, à Blois. Pour voiler ce mariage, ils le firent appeler le prince de Phaltzbourg nom qu'elle a gardé avec tous ses maris; 2° à Jérôm Grimaldi, Génois. 3° A Christian de Moura. 4° A Charles Guaco. 5° A un nommé Chantelous qu'ils masquèrent du nom de prince de Lixin. Ce fut cette ouvrière qui ourdit le mariage de sa sœur avec Gaston, frère de Louis XIII, dans une de ses échappées, retiré alors à Nancy, fait et

Digitized by Google

célébré bien ténébreusement, 21 janvier 1632, duquel Louis XIII fut si outré quand il l'apprit, et auquel il ne consentit que longtemps après, ensuitte d'un grand nombre de consultations de conscience. L'aventurière mourut sans postérité, en 1660, à cinquante cinq ans, et Madame, 13 avril 1672, à cinquante neuf ans, vefve depuis douze ans sans postérité masculine.

Le duc Charles IV susdit, qui perdit jusqu'à trois fois ses Estats, las de ses malheurs et d'une situation précaire, duc de Lorraine par tolérance de son frère et de son païs, le voulut vendre à Louis XIV à condition de préséance de ceux de sa Maison sur les ducs, et de succession des mesmes à la Couronne au défaut des princes du sang, avec une grosse pension sa vie durant. L'abbesse de Montmartre, sœur de la célèbre Mademoiselle de Guise, dernière de cette formidable branche, fit conclure et signer ce traitté à sa grille où le Roy qui la considéroit fort, élevé à cela par la Reine sa mère, l'alloit voir fort souvent. Ce fut le 6 février 1662, et c'est ce qui s'appela le traitté de Montmartre. Les ducs et pairs protestèrent contre, et s'opposèrent au Parlement, tant à la préséance sur eux de ceux de la Maison de Lorraine, qu'à leur habileté à la Couronne au défaut de princes du sang. Le prince François, frère du duc Charles, déjà duc de Lorraine par sa femme et qui toléroit son frère aisné pour l'avoir esté à mesme tiltre et pour avoir souvent joué des gobelets de concert ensemble sur la souveraineté entre eux deux pour se sauver des mauvais pas touttes les fois qu'ils l'avoient pu, s'opposa aussy formellement, sans pouvoir estre séduit par le puissant intérest de ceux de sa Maison, qui n'en avoient aucun à ce que devenoit une souveraintè dont les femelles excluoient les masles, sinon d'en tirer parti pour leur grandeur, ny

Digitized by Google

par l'autorité de son frère ny par aucune autre chose qui privast son fils et sa postérité de la Lorraine. Le traitté où son consentement estoit si nécessaire, ne fut point enregistré et tomba de soy mesme, et ce fut à cette occasion que le chancelier Séguier dit avec fermeté à Louis XIV qu'il ne pouvoit faire des princes du sang qu'avec la Reine. Axiôme qu'il a très bien retenu et dont il tesmoigna sentir toutte la vérité et la force, lors mesme que Madame de Maintenon et M. du Maine le luy firent violer dans les privations, les foiblesses et l'abandon des derniers temps de sa vie, abandon non public mais un autre bien plus sensible. Charles IV, veuf et sans enfans, espousa, 20 février 1665, la fille du comte d'Aspremont et de Marie Françoise de Mailly, et mourut sans postérité, 17 septembre 1675. Marie sa vefve, qui demeura longtemps à Paris et mariée et vefve, et dont le rang n'embarrassa jamais personne, se remaria en 1679 au comte de Mansfeldt, chevalier de la Toison et grand maistre de la maison de l'Impératrice, et mourut en 1692. C'est ce Mansfeldt trop connu par son ambassade pour l'Empereur Léopold en Espagne, si funeste à la Reine d'Espagne fille de Monsieur, qu'il s'apperceut prendre un crédit sur le Roy Charles II son mari, qui deviendroit utile à la France. Charles IV, durant son premier mariage, se publia veuf tout à coup à Bruxelles, comme en venant de recevoir le courrier; prit un grand deuil, et y espousa tout aussytost en particulier pour la bienséance de son deuil, Béatrix de Cusance dame de Cantecroix, dont un valet déguisé en prestre fit la cérémonie, 2 avril 1627, dont il eut un fils et une fille, qui se trouveront l'un et l'autre à l'article d'Elbœuf, ayant tous deux esté mariés dans cette branche et fort figuré dans le monde.

Digitized by Google

François II susdit aussy et dont il est souvent mention dans le précédent article, avoit esté nommé cardinal en 1627, et ne demeura pas longtemps d'Église pour se marier, comme il a esté dit. Son frère Charles IV, souvent perfide à ses traittés et à ses serments, souvent réduit et chassé par les armes de Louis XIII en personne, fut enfin forcé par l'impossibilité tant éprouvée de tout le monde de se pouvoir plus fier à luy, de se démettre solemnellement, en 1634, de ses Estats entre les mains de son frère François II, qui de là fut nommé le duc François, dont la connivence fut telle qu'on ne sçavoit le plus souvent, et en Lorraine mesme, lequel des deux estoit le véritable duc souverain. La duchesse Nicole estoit morte en 1657, après sa sœur, femme du duc François, laquelle estoit morte dès 1648, et qui ne fut duchesse héritière de Lorraine qu'en tant qu'elle en transmit le droit à son fils qui nécessairement le recueillit à la mort de la duchesse Nicole. Mais ce fils appelé Ferdinand ne contesta jamais rien ny à son père ny à son oncle, et mourut à dix neuf ans à Paris de la pierre, sans avoir jamais esté marié ny compté pour grand'chose. Il mourut donc le premier avril 1659, mais il laissa un frère, si célèbre depuis dans le monde à la teste du cabinet et des armées de l'Empereur Léopold son beau frère, en qui tout le droit résidoit tellement, en l'aisné Ferdinand, puis au cadet Léopold Charles, que régulièrement ny le duc Charles IV ny le duc François II n'estoient plus ducs de Lorraine, quoyque d'effet ils le fussent seuls avec une confusion volontaire et perpétuelle entre eux de la souveraineté suivant leurs intérests. Le duc François II mourut 26 janvier 1670, moins d'un an après son fils aisné, et treize ans après sa belle sœur, qui avoit survescu sa femme de huit ans, tel-

Digitized by Google

lement que le duc François II ne fut jamais duc de Lorraine par le droit de sa femme morte avant de le recueillir, mais seulement par la cession de son frère, les treize ans que vescut depuis la duchesse Nicole sa belle sœur; après quoy il se trouva père du vray et légitime duc de Lorraine, lequel à la vérité ne se porta et ne fut jamais compté pour tel, non plus que son cadet après sa mort pendant le reste de vie de leur père, et guères plus dans la suitte.

Léopold Charles, ce fils cadet, est ce héros si connu dans le monde par ses vertus et par ses exploits. Il ne voulut point troubler son oncle Charles IV après la mort de son père François II, qui n'avoient pas plus de droit en Lorraine l'un que l'autre. Louis XIV la tenoit par le droit de la guerre, et imposa de telles conditions pour la rendre, à la paix générale de 1679, qu'elle luy demeura toutte la vie de Léopold Charles. Elle est si illustre en tous genres, qu'il suffit de nommer son grand nom pour la faire connoistre et admirer. Il la passa dans le cabinet de l'Empereur Léopold et à estre le fléau des Turcs, à la teste de ses armées, et quelquefois dans son gouvernement de Tyrol. Il espousa, 6 février 1678, la sœur de cet Empereur, vefve sans enfans de Michel Wiesnowieski, Roy de Pologne, dont elle n'eut point d'enfans, et conserva son rang sous le nom de la Reine duchesse, et passa une vertueuse vie à la Cour de son frère. Léopold Charles, après avoir justement acquis la réputation d'un des plus grands capitaines et d'un des plus sages et honnestes hommes du monde, mourut 18 avril 1690, à quarante sept ans, au retour de la prise de Mayence sur les François ; et la Reine duchesse inconsolable de cette perte, le 17 décembre 1697. Outre leur aisné et successeur, ils laissèrent deux autres fils : l'un, mort à Vienne, Électeur de Trèves et évesque d'Osnabruck;

Digitized by Google

l'autre, tué, sans alliance, au combat de Cassan en Lombardie, 16 aoust 1705, servant l'Empereur.

Léopold Ignace, élevé à la cour de l'Empereur, fut restabli dans ses Estats par la paix de Ryswick, en 1697. Il espousa Mademoiselle, 13 octobre 1698; a tiré de grands avantages pour sa grandeur et l'arrondissement de ses Estats de la régence de M. le duc d'Orléans, dont il avoit l'honneur d'estre beau frère, et est mort en 1729 à Lunéville. Il est père de M. le duc de Lorraine d'aujourd'huy, d'un autre fils, et de deux filles. M. de Lorraine s'appelle François III.

Venons à Guise. On n'en peut mieux commencer l'article que par l'avis que François I donna à Henry II peu de temps avant sa mort. Ce prince qui avoit receu M. de Guise en France, luy avoit permis de s'y faire naturaliser, de s'y establir, de s'y marier si grandement, et qui luy-mesme l'avoit élevé tant qu'il avoit pu, et employé jusqu'à treize jussions pour l'enregistrement du duché-pairie de Guise, sentit enfin le danger de l'establissement, de l'élévation et déjà des pensées de cette Maison. Il en avertit son fils, luy avoua la faute qu'il avoit faitte, combattit son inclination pour elle, et l'avertit que s'il ne travailloit solidement à l'abbaisser, elle le *mettroit en pourpoint, et ses enfans en chemise.* Henry II préféra son goust à un si judicieux conseil. Luy mesme eut lieu de s'en repentir, malgré la belle et importante deffense de Metz du second duc de Guise; et ses enfans sentirent dans toutte la grandeur de leurs périls où à la fin ils succombèrent, tout le poids du mépris de la sagesse du Roy leur grand père, et les bornes estroittes de cette mesme sagesse qui n'alla pas mesme assés loin pour ce qu'ils éprouvèrent dans leur Estat, dans leur Maison, dans leurs personnes et dans leur Couronne.

Digitized by Google

I

Claude de Lorraine comte de Guise et d'Aumale, marquis de Mayenne et d'Elbœuf, baron de Joinville, etc., vint s'establir en France et s'y fit naturaliser en 1506.

Premier chambellan du Roy.

Grand veneur la mesme année par la mort de Jacques de Jaucourt sieur de Dinteville.

Champagne et Brie, Bourgogne.

Chevalier de Saint-Michel.

Servit avec distinction et succès.

Général d'armée plusieures fois.

Représenta Guyenne au sacre d'Henry II à Rheims, 26 juillet 1547, et y précéda le duc de Montpensier comme plus ancien pair que ce prince du sang.

Mort à Joinville 12 aoust 1550, à cinquante quatre ans.

Il se conduisit en homme sage et habile qui ne pensa

Antoinette de Bourbon, fille aisnée de François comte de Vendosme, excellent en beauté, bonté et valeur, mort à vingt cinq ans à Verceil, 3 octobre 1495, et de Marie de Luxembourg, héritière de Saint-Paul, dame d'Enghien, Condé, etc., morte premier avril 1546.

Mariée 9 juin 1513 à Paris.

Morte à Joinville, 20 janvier 1583, à quatre vingt huit ans, et trente trois ans de viduité.

Elle estoit sœur de Charles, fait par Louis XII, 1514, duc et pair de Vendosme;

de François fait, 1534, duc vérifié d'Estoutteville, avec des conditions très curieuses de son mariage pour un prince du sang aujourd'huy;

du cardinal de Bourbon, évesque duc de Laon, archevesque de Sens, etc., mort 1556, à soixante quatre ans, et son frère d'Estoutteville à

Digitized by Google

Antoine, duc de Lorraine et de Bar.

Jean cardinal de Lorraine, Archevesque duc de Rheims, pair de France, 1508, après son grand oncle, dont il fut coadjuteur trois ans. Archevesque de Lyon, évesque de Metz, d'Albi, d'Agen et de Nantes. Premier abbé commendataire de Cluny et de Marmoustier. Abbé de Saint-Ouen de Rouen, et de Saint-Mansuy de Toul.

Il avoit eu l'archevesché de Narbonne, les évesché de Térouenne, Toul, Verdun, Luçon, Valence et Die, et les abbayes de Gortze, de Saint-Jean de Laon, de Saint-Germer et de Saint-Médard de Soissons. En sorte que de trois archeveschés, de dix évesché et de huit abbayes qu'il avoit eus, il ne garda que deux archeveschés, quatre évesché et quatre abbayes. Cela fut sans doute bien modéré.

Cardinal de Léon à vingt ans, 27 juin 1518.

Légat dans les trois évesché.

Fut de la part de François I vers le pape et vers Charles V.

Se trouva, comme pair de Rheims, au lit de justice contre Charles V, 15 janvier 1536.

Assista aux élections de Clément VII, 1523 ; de Paul III, 1534 ; de Jules III, 1550.

Fut employé en Allemagne aux affaires de religion.

Mourut d'apoplexie, voyageant et soupant sur la Loire, entre Briare et Cosne, 10 may 1550, à cinquante deux ans.

Le comte de Vaudemont, mort à vingt huit ans, sans alliance, devant Naples, 1528.

Le comte de Lambesc, tué à dix huit ans, sans alliance, 24 février 1524, à la bataille de Pavie.

Digitized by Google

qu'à fonder des establissements grands, solides, sans troubles, pour se porter à tout, l'ambition pour la Couronne estant déjà née en luy et dans le cardinal son frère qui mourut deux mois avant luy, et qu'ils ne sceurent que trop bien inculquer à leur famille; et la Providence a esté telle qu'aucun des Guises n'a vieilli, sinon le peu de ceux qui ne pouvoient nuire.

Il eut un bastard D. Claude de Guise, de la fille du président des Barres de Dijon, qu'il fit religieux de Saint-Benoist, abbé de Saint-Nicaise de Rheims, coadjuteur puis abbé de Cluni, duquel on a sous son nom une espouvantable légende par le nombre et l'atrocité des assassinats, des empoisonnements et des divers autres crimes qu'il commit, et la chaisne continuelle d'intrigues et de cabales, dont les plus dangereuses furent employées dans tous les temps de sa vie aux grandes veues

quarante trois, en 1537, et sa femme à quarante huit, en 1560;

et de l'abbesse de Fontevrault, dont elle fut plus de quarante ans abbesse, morte en 1575;

Tante paternelle du Roy de Navarre, père d'Henry IV;

du cardinal de Bourbon, le Charles X de la Ligue;

du jeune et célèbre comte d'Enghien tué, 1545, à la Rocheguyon, sans alliance, de la cheute d'un coffre sur la teste en badinant, dont les Guises furent déjà fort soubçonnés. Il estoit aisné du cardinal, grandement establi, et sa valeur et sa réputation encore plus;

du prince de Condé, chef des Huguenots, etc.

Elle fut très attachée à son mari de son vivant et après sa mort, à qui elle apporta un grand lustre, et préféra ses enfans et leur Maison à la sienne propre, ce qui fut fatal aux femmes et aux filles de la Maison de Guise, et l'une des choses qui par

Digitized by Google

de la Maison de Guise. On ne doutta point qu'il n'ait abrégé sa coadjutorerie qu'il trouvoit trop longue, en abrégeant par le poison le cardinal de Lorraine, dont il estoit frère bastard et qui mourut estrangement en 1574; et ce digne successeur en son abbaye de Cluni mourut comme il avoit vescu, 23 mars 1612, dans un aage fort avancé, après avoir veu comme naistre, croistre, périr la Ligue, surmonter, régner et mourir Henry IV.

On ne peut s'empescher de réfléchir sur les différences, et avec cela les parités des temps. M. de Guise, frère et fils de ducs de Lorraine, mari d'une Bourbon, général d'armée, et pour tout dire alors duc et pair par treize jussions, estre premier chambellan, et un Longueville grand chambellan. les intrigues sans relasche, servit le plus à tous les vastes desseins de cette profonde Maison, et à les porter jusqu'où ils montèrent.

Elle avoit beaucoup d'esprit, de grandeur, de hauteur et de courage; avoit tout veu, tout retenu, et estoit consultée comme l'oracle de son temps. Vertueuse et sévère, elle conserva jusqu'à la dernière vieillesse beaucoup de crédit au dehors et d'autorité dans sa famille. Survescut toutte la sienne, toutte celle de son mari, tous ses enfans et neveux, beaucoup de ses petits enfans, et vit son petit fils de Guise bien près d'estre Roy de France.

Digitized by Google

II

François de Lorraine duc de Guise, cousin germain par luy du duc Charles II de Lorraine, gendre d'Henry II; par sa mère, du Roy de Navarre, du cardinal de Bourbon, du prince de Condé; par sa femme, d'Henry II et de la mère du duc Charles Emmanuel de Savoye, etc.

Grand maistre, 1560.

Dauphiné.

Champagne.

Brie.

Chevalier de Saint-Michel.

Ministre d'Estat.

Lieutenant général de l'Estat deux fois.

Général d'armée plusieures fois.

Grand chambellan 1551.

Grand veneur, en remplit fonctions au sacre d'Henry II, 1547.

Remplit fonction de Navarre au sacre de François II, 1560.

Remplit fonction de Guyenne au sacre de Charles IX, 1561.

Anne d'Est, fille d'Hercules II duc de Ferrare et de Renée de France, seconde fille du Roy Louis XII et d'Anne de Bretagne.

Mariée 4 décembre 1549.

Vefve avec postérité, février 1563.

Remariée à Jacques de Savoye duc vérifié de Nemours, en 1566, avec postérité.

Morte à Paris, 17 may 1607, à soixante seize ans.

Elle estoit niepce de Cl. de France, sœur aisnée de sa mère;

Espouse du Roy François I, et mère du Roy Henry II et de la duchesse de Savoye mère du célèbre duc Charles Emmanuel;

Sœur d'Alphonse II duc de Ferrare, de Modène et de Regge, par la mort duquel sans enfans, en 1597, de ses trois femmes filles du Grand-Duc, de l'Empereur Ferdinand I et du duc de Mantoue, l'Estat de Ferrare fut réuni par Clément VIII Aldobrandini au Saint-Siége, la

Digitized by Google

Charles cardinal de Lorraine, dit le Grand et le Pape de deça les monts, celuy du colloque de Poissy et du concile de Trente.

Pie IV Médiquin, sous qui fut achevé le concile de Trente, luy reprochant l'immense quantité de bénéfices et surtout de siéges qu'il possédoit à la fois, en receut cette plaisanterie pour toutte réponse, que s'il vouloit troquer, il les luy donneroit tous pour le sien et se contenteroit ainsy d'un seul.

Premier ministre ou chef du Conseil.

Surintendant des finances, archevesque de Rheims, etc., et ne méprisa pas d'estre chancelier de l'Ordre de Saint-Michel.

Sacra à Rheims Henry II, 26 juillet 1547 ;
— François II, 17 septembre 1560 ;
— Charles IX, 15 may 1561.

Fit à Saint-Denis dont il estoit abbé, les obsèques d'Henry II, avril 1559, et de Charles IX, 13 juillet 1574.

Se trouva aux Estats Généraux à Rouen, 1557, et à Paris, 1558.

Fit à Madrid les condoléances de Charles IX à Philippe II de la mort d'Élizabeth, sœur de l'un, femme de l'autre, et en mesme tems :

La demande de l'accord et la conclusion du mariage de Charles IX avec Élisabeth d'Austriche, fille de l'Empereur Maximilien II, et :

La couronna à Saint-Denis, 25 mars 1569.

Assista comme pair de Rheims au lit de justice contre Charles V, comme son oncle avoit fait contre le mesme Empereur 15 janvier 1536, et le neveu 12 février 1551.

Cardinal de

La suite, ci-après page 75.

Digitized by Google

Devenu oncle de François II par la trop célèbre Marie Stuart, fille de sa sœur la Reine d'Escosse.

Mort 1563.

Signalé par quantité d'exploits, dont les plus célèbres furent la défense de Metz dont il fit lever le siége à l'armée de Charles V, premier janvier 1553; le combat de Renti, 1554; la bataille de Dreux.

Mais surtout célèbre pour avoir si bien jetté avec le cardinal de Lorraine son frère, les fondements de la Ligue, qu'ils pensèrent eux mesmes en recueillir le fruit.

L'extrême puissance où la faveur d'Henry II les avoit élevés luy et ses frères, dans les dernières années de sa vie, et le formidable début de toutte puissance qu'ils saisirent à sa mort, et qui accabloit les princes du sang et écrasoit la première noblesse, donna l'idée aux opprimés d'armer les huguenots pour s'en faire mesme année; et ses autres Estats passèrent à son cousin germain, César d'Est tige des ducs de Modène. Il fut longtemps refusé du tout parce que son père n'estoit que bastard du duc Alphonse I; ainsy le Pape tint bon pour Ferrare, fief de l'Église. Mais le duc Alphonse II donna tant d'argent à l'Empereur Rodolphe II, qu'il accorda enfin à César l'investiture de Modène et de Regge.

Sœur encore de la duchesse d'Urbin la Rovère;

Et de Louis, cardinal archevesque d'Ausch, protecteur de France, légat en France sous Charles IX et sous Henry III, et lors des premiers Estats de Blois; cardinal de Paul IV Caraffe en 1561, mort à Rome en 1586, à quarante huit ans.

Cette duchesse de Ferrare, sa mère, se retira en France où elle avoit en apannage le duché de Chartres, Gisors et Montargis chasteau où elle fixa sa demeure, grande,

Digitized by Google

un parti. Mais la fortune des Guises, qui le découvrit à temps par un de ces hasards incomparables, ne fit qu'en accroistre au point de se voir en estat de faire presque juridiquement d'un seul coup ce qui eust esté l'ouvrage bien à peine de beaucoup d'années. C'est ce qui arriva par la fameuse conjuration d'Amboise, 17 mars 1559, et par les Estats d'Orléans où le Roy de Navarre et le prince de Condé, resserrés en d'estroites prisons et livrés à des commissaires malgré leurs réclamations et protestations de leur privilège de pairs, n'avoient pas quarante heures à vivre si la mort subitte de François II ne les eust délivrés et fait subittement changer toutte la face des affaires.

Ce fut alors que M. de Guise trouva de puissantes ressources dans les mesures qu'il avoit sceu prendre de loin et dès le précédent règne. Les affaires y estoient trop florissantes ; les armes de la France prospéroient partout ; le connestable de Montmorency, ses neveux de Coligny, le fameux Brissac en Piedmont, et tant d'autres per-

constante et ouvertement protectrice des lettres et des Huguenots jusqu'à sa mort là mesme, en 1575, à soixante cinq ans. M. de Guise son gendre se présenta pour assiéger Montargis. Elle luy manda qu'elle estoit sur le rempart pour voir s'il auroit l'audace de faire tirer sur une fille de ses maistres; et en effet il se retira.

Cette Anne d'Est figura fort dans les intrigues, les machines, les fureurs de la Ligue, où elle engagea entièrement ses enfans du second lit, et fut un des plus opiniastres appuis de la fermeté avec laquelle le siége de Paris fut soustenu parmy touttes les horreurs de la plus cruelle famine et de touttes sortes de disettes, et qu'Henry IV fut enfin contraint de lever.

Digitized by Google

sonnages, estoient trop grands, et les princes du sang trop redoutables. Il luy falloit connoistre et estre connu de près à Rome, où il comptoit d'establir la principale forge de ses armes. Il fit en sorte avec son frère, que Paul IV Caraffe, passionné de ses neveux et qui ne pouvoit pardonner aux Espagnols de l'avoir empesché de prendre avant son exaltation, possession de l'archevesché de Naples, et les autres traverses qu'il en avoit essuyées, pressast Henry II de s'unir à luy pour faire la conqueste du Royaume de Naples. M. de Guise fut envoyé à Rome, 1555, avec beaucoup d'argent et de trouppes, aux despends des autres armées et au grand soulagement de l'Espagne et du duc de Savoye. Il abusa exprès en passant en Piedmont du pouvoir qu'il s'estoit fait donner d'y prendre tout ce qu'il voudroit de trouppes, et cela malgré les plaintes et les instances tant de deçà que de delà les monts où tout prospéroit et où Brissac ne put plus soustenir qu'une triste défensive de chicane. M. de Guise, pas trop bien avec le cardinal Caraffe qui vouloit agir tout de bon et sentit bientost que ce n'estoit pas le dessein de l'autre, qui ne vouloit aucun mal à l'Espagne, M. de Guise dis je, n'eut de succès en son expédition que celuy qu'il s'estoit uniquement proposé, d'affoiblir partout les forces d'Henry II et de donner lieu à Philippe II arrivant à la couronne d'Espagne d'en profiter,comme il arriva par la bataille de Saint-Quentin ou de Saint-Laurent, 10 aoust 1557, où Philippe II, spectateur d'une hauteur voisine et seure, demandoit si c'estoit donc là les passe temps de son père, et où la peur luy fit faire ce vœu qu'il exécuta depuis à l'Escurial par un bastiment superbe et immense, et où tout est à cause de Saint-Laurent réduit tant qu'on l'a pu, à forme de gril.

M. de Guise, avec le méritte auprès des Espagnols de

Digitized by Google

n'avoir pas voulu faire la moindre démarche sérieuse ny suivie contre eux en Italie, jusqu'à s'en estre brouillé ouvertement avec les Caraffes, et n'avoir masqué sa conduitte que de sa faveur, eut encor l'avantage dans le malheur public que la prise du Connestable le fit rappeler et le mit à la teste de tout sans concurrence. Luy et son frère en sceurent bien profiter. Le cardinal de Lorraine eut à Péronne une entreveue avec le fameux cardinal de Granvelle, qui avoit toutte la confience de Philippe II, après avoir esté élevé par celle de Charles V. Le cardinal de Guise le voulut gaigner. De là le funeste traitté de Casteau-Cambrésis, 3 avril 1559, qui cousta à la France la restitution de 198 places considérables pour Saint-Quentin, Ham et le Catelet qui luy furent rendus, et la réintégration du duc Emmanuel Philbert de Savoye dans ses Estats, en espousant Marguerite, sœur d'Henry II, dont les réjouissances, qui coustèrent la vie à ce monarque, comblèrent le grand essor pris par les Guises, en mettant leur niepce sur le trosne avec François II.

Pour y monter avec moins de contradiction avec eux, il fit éloigner le Connestable et ses neveux, et charger le Roy de Navarre de la conduitte d'Élizabeth de la Paix, fille d'Henry II, aux frontières d'Espagne, mariée à Philippe II par le mesme traitté de Casteau-Cambrésis ; et ce fut au retour de ce voyage, pendant lequel la conjuration d'Amboise éclata, qu'à force d'artifices les Guises l'attirèrent dans leurs filets à Orléans où ils tenoient déjà le prince de Condé, son frère, sans que moyennant le prétexte de religion l'imbécile cardinal de Bourbon y pust ouvrir les yeux.

Cette mesme cause aidée de bien des souplesses et de respects, avoit formé le fameux triumvirat du Connestable,

Digitized by Google

du duc de Guise et du mareschal de Saint-André, où le duc eut la seconde place et en tira tout le fruit. Mais il falloit n'avoir plus de compagnons. Le siége de Rouen l'avoit délivré du Roy de Navarre, premier novembre 1562, d'une blesseure qu'il y avoit receue, lequel estoit sorti de sa prison lieutenant général de l'Estat, dont la jalousie de Catherine de Médicis avoit relevé les Guises en se réconciliant avec eux. Le prince de Condé et les Coligny estoient à la teste du parti huguenot, que le danger couru à Orléans leur avoit fait conserver chèrement ; mais ils y vivoient éloignés et en paix, sur la foy des Édits. Cette paix duroit trop pour les Guises qui avoient esté obligés à s'éloigner aussy Le duc de Guise revenant de Joinville sans estre mandé, avec le cardinal de Lorraine, mais las d'un éloignement auquel ils n'avoient consenti que pour éloigner les princes du sang, leurs autres ennemis, qui appuyés de Catherine de Médicis l'avoient voulu réciproquement, et sentant leur besoin de brouiller de nouveau sur la religion, ce qui ne se feroit pas en leur absence, rencontrèrent près de Chaumont en Bassigny, en un lieu par là devenu célèbre nommé Wassy, des huguenots faisant leurs prières en plein champ et sans armes, comme le leur permettoit l'édit de janvier 1562 qui leur avoit esté accordé il n'y avoit pas trois mois. Cette rencontre fut saisie comme très favorable pour leurs projets par les deux frères. Ils les firent insulter par leur suitte, puis attaquer, massacrer, et enfin brusler dans une grange voisine où ils s'estoient jettés. De là, plaintes des huguenots de touttes parts, et comme le Duc et le Cardinal soustenoient leur fait trop puissamment pour qu'on leur fist justice, prise d'armes partout, qui estoit où les Guises les vouloient pousser : ainsy guerre civile, la première sous Charles IX, et l'armée catholique confiée au triumvirat.

Digitized by Google

Ce fut là où M. de Guise se surpassa luy mesme l'année suivante, 1562, à la bataille de Dreux. Le Connestable comme de droit commandoit toujours le duc de Guise, et le mareschal de Saint-André sous le Connestable. M. de Guise sans s'ébranler leur vit engager le combat, et de sens froid les vit défaire, sans permettre à son aîle de bouger. Quand il les vid bien perdus, et les vainqueurs un peu en désordre du choc et de la poursuitte, il tomba dessus avec ses trouppes fraisches, leur arracha la victoire et prit le prince de Condé. L'amiral de Coligny se sauva avec le Connestable, son oncle, prisonnier dès longtemps auparavent ce revers de fortune, et le mareschal de Saint-André fut tristement tué.

Des évènements si grands, si singuliers, si complets pour M. de Guise, le mirent au comble du pouvoir et des espérances, et firent frémir Catherine de Médicis si souvent sa bonne amie; mais bientost après, elle fut mise en liberté avec l'Estat au siége d'Orléans, entrepris malgré elle, où M. de Guise revenant des attaques assés seul dans son quartier, 18 février 1563, fut assassiné à travers des hayes par Jean Poltrot, et en mourut six jours après. Poltrot fut pris, tiré à quatre chevaux comme les meurtriers des Rois, et fit soubçonner les Coligny de l'avoir apposté : d'où sourdirent de grands désordres, et finalement la Saint Barthélemy onze ans après. On fit des obsèques royales à M. de Guise, et la paix et le repos furent incontinent restablis partout. A quarante quatre ans, voilà une vie bien pleine. Celle de son fils le fut bien plus, et beaucoup plus courte.

M. de Guise avoit esté toutte sa vie jaloux de M. de Nemours et en avoit souvent parlé à Madame de Guise. Il luy avoit un jour défendu d'aller à un bal chez Catherine de

Digitized by Google

Médicis, où elle n'avoit pas laissé de se trouver. Le lendemain à son réveil, M. de Guise suivi d'un maistre d'hostel entra dans sa chambre, luy reprocha sa conduitte, ne se paya de nulle excuse, et la força d'avaler un bouillon que ce maistre d'hostel avoit apporté, et puis la quitta en luy conseillant de penser à elle. Elle se crut morte et ne douta point d'estre empoisonnée. Mais ce n'estoit qu'un bon bouillon tout naturel dont elle eut toutte la peur, et luy tout le plaisir de la correction. Cependant M. de Guise conserva toujours cette jalousie, tellement qu'à la nouvelle de sa blesseure Madame de Guise l'estant venu trouver, il luy dit qu'il trouvoit bon qu'elle se remariast. Elle n'avoit guères que trente ans. Mais il luy demanda sa parole que ce ne fust pas à M. de Nemours, et ajousta qu'il le luy défendoit, mais qu'il estoit persuadé qu'elle ne laisseroit pas de l'espouser. Aussy arriva t il, et moins de trois ans après.

Il est remarquable qu'Orléans soit fatal à ceux qui sont si près de détrosner nos Rois; aux Anglois d'abord, où se fixa le terme de leurs prospérités qui s'y brisèrent sans retour; aux Guises qui y tenoient les Bourbons dans leurs serres, et qui leur échappèrent et prirent le dessus par la subite mort de François II; en dernier lieu comme aux Anglois, délivrée et tout l'Estat avec elle par la mort de M. de Guise; comme le 22 mars de deux années de suitte fut fatal pour ouvrir de faux Estats pour y élire un Roy, et le cardinal de Pellevé y présider, et Henry IV rentrer en Roy dans cette capitale, et ce cardinal y crever de rage et de fureur.

Digitized by Google

[a] Cardinal de Paul III Farnèse, 25 juillet 1547, à vingt cinq ans, le lendemain du sacre d'Henry II qui l'envoya aussytost après à Rome son ambassadeur d'obédience avec l'évesque de Saintes qui fut depuis le cardinal de Bourbon et le fantosme de la Ligue, et le cardinal porta la parole et précéda en tout et partout le prince du sang.

Il voulut prendre le nom de cardinal d'Anjou, en mémoire, disoit il, d'Yolande d'Anjou sa bisayeule; mais il n'en put obtenir la permission. Ses vastes desseins et du duc son frère désiroient fort ce grand nom de la Maison royale dont ils sceurent bien se passer.

Il se trouva avec son oncle à l'élection de Jules III del Monte, 1550, qui succéda à Paul III. A celle de son successeur, Marcel II Cervin, 1555, qui ne vescut que 21 jours. Et à celle de Paul IV Caraffe, 25 may suivant, duquel il obtint jurisdiction sur plusieures causes ecclésiastiques, comme légat né du Saint Siége à Rheims, tiltre jusqu'alors vuide dans ses prédécesseurs.

Fonda et establit l'Université de Rheims.

Il fit venir en France la trop célèbre Marie Stuart, fille unique de Jacques V Roy d'Escosse et de sa sœur qui avoit esté duchesse de Longueville. Le prétexte fut d'élever cette jeune Reine à l'abri des troubles qui suivirent la mort de son père. Il la fit espouser, 19 avril 1558, au Dauphin depuis François II, qui furent pendant la vie d'Henry II appelés le Roy Dauphin et la Reine Dauphine, d'où le style de la République de Venise est demeuré d'escrire depuis eux aux Dauphins et aux Dauphines : «au Roy Dauphin et à la Reine Dauphine».

L'avènement de ces jeunes enfans pour ainsy dire à la couronne de France en mit tout l'Estat entre les mains du duc et du cardinal de Guise, par tiltres donnés et par

a. Suite de la page 67 ci-dessus.

Digitized by Google

confience, et par indivis du duc son frère de tiltres, d'autorité et de puissance. Ce fut l'ouvrage de l'autorité de la jeune Reine leur niepce, sur son mary, à laquelle Catherine sa belle mère ne pardonna jamais le crédit qu'elle luy avoit enlevé, qu'elle sceut peut estre abréger dans le comble de puissance où l'extrémité des princes du sang aux Estats d'Orléans alloit livrer à ses oncles, puis la renvoya en Escosse, où elle la poursuivit sans cesse jusqu'à l'échaffaut.

Dès l'année suivante 1559, le Cardinal marcha plus ouvertement vers son but dans son entrevue avec le cardinal de Granvelle à Péronne, qu'il voulut gaigner. De là l'horrible traitté du Cateau Cambrésis, qui révolta tous les vrais François et où Philippe II acquit plus d'un trait de plume, qu'il n'eust fait en vingt ans de guerre heureuse, et ce sous prétexte de la perte de la bataille de Saint-Quentin, fruit de la conduitte préméditée du duc de Guise. Le cardinal son frère ne fut pas moins complaisant sur sa métropole que dans ce traitté. Il permit aussytost après, au grand préjudice de la France, que les siéges de Cambray Arras et Tournay en fussent détachés, et Cambray faitte métropole. Telle fut l'époque de l'union secrète et désormais intime de Philippe II avec la Maison de Guise, qui n'éclata que quand il en fut temps et que la mort du duc de Guise tué par Poltrot recula de bien loin.

Le cardinal de Lorraine fit tenir à Poissy, 4 septembre 1561, ce fameux colloque de Poissy où il attira tous les principaux ministres et sçavants protestants de l'Europe, contre l'avis et les plus fortes remonstrances des cardinaux françois et des principaux catholiques, prélats et autres. Il y parut dans les disputtes avec beaucoup de douceur, de présence d'esprit, d'érudition, de facilité à s'exprimer éloquemment et précisément, et une supériorité d'éloquence

Digitized by Google

et de capacité qui luy acquit beaucoup de gloire; mais, comme on l'avoit bien préveu, sans autre succès que d'avoir vaincu les Huguenots en raisons. On crut que la vanité d'y paroistre tel l'avoit engagé dans ce conseil; mais on put juger encore par ses avances auprès des princes protestants, par ses caresses aux principaux sçavants de leur parti, par tous ses mesnagements et plus que tout par des demi mots hazardés exprès plus d'une fois, qu'il sondoit le terrain pour ses veues, et s'il ne l'y trouvoit pas propre, s'oster au moins la haine d'un puissant parti dans l'Europe.

L'année suivante 1562, il alla par Rome au concile de Trente, accompagné de quantité de prélats du Royaume, et il avoit besoin de ce voyage pour réparer le tort que la tenue du colloque de Poissy luy avoit fait à Rome et à Trente. Il fit peur à Pie IV Médiquin, et devint le modérateur du concile en s'en dévouant la plus grande et la plus saine partie, à laquelle il se joignit en se déclarant de l'avis du saint et du fameux archevesque de Prague dom Barthelemi des Martirs sur la résidence de droit divin des évesques, contre la cour de Rome. Il la sceut bien remanier et regaigner après, quoyqu'il n'y repassast que comme un éclair. Il s'aboucha à Inspruck avec l'Empereur Ferdinand I, et fit un voyage exprès vers Pie IV pour se remettre bien dans ses bonnes grâces, et mit fin au concile, 4 décembre 1563, commencé vingt sept ans auparavent et tant interrompu en sa durée.

Il s'y conduisit avec une grande sagacité sur la préséance de France et d'Espagne. Jusqu'alors jamais aucun Roy ne s'estoit porté pour égal au Roy de France, et les Rois d'Angletterre, leurs vassaux et depuis se prétendant Rois de France, ne leur avoient jamais disputté le rang, et quel-

Digitized by Google

quefois et eux et d'autres Rois avoient, en France mesme, cédé aux nostres, et plus souvent ils ne les y avoient précédés que vaincus d'honnestetés et forcés. Les Rois des diverses pièces de l'Espagne n'avoient pas imaginé la moindre égalité. Philippe II qui, hors le Portugal, les réunissoit touttes en sa personne et qui pour cela prit le premier le tiltre de Roy d'Espagne, qui y joignoit les Deux-Siciles, les Indes et tant d'autres Estats, et fils d'un père qui comme Empereur avoit la préséance, s'avisa de la contester le premier. Si cette prétention si nouvelle ne luy réussit pas, ny moins encore à Philippe IV son petit fils, sous qui elle fut encore tentée par Batteville son ambassadeur en Angletterre, sur le mareschal d'Estrades ambassadeur de Louis XIV, il y gaigna toujours une sorte de compétence qui, hors à Rome et en Italie où elle n'a pas lieu, est ailleurs surtout aux congrès embarrassante et obscurcit d'autant plus la dignité de la France que, grâces au cardinal Mazarin, tous les Rois, jusqu'au Portugal, jusqu'à ceux du Nord, qui à peine sont maintenant héréditaires, tous se tiennent égaux et entre eux et au Roy de France.

Philippe II le tenta donc pour la première fois au concile; et comme en toutte situation, royale ou simple particulière, il n'est rien tel que de se constituer en prétention, on prit un expédient qui déplut fort à la France. Ce fut de laisser à son ambassadeur le premier lieu après celuy de l'Empereur, et d'en donner un hors de rang à celuy d'Espagne, qui auroit deu avoir le troisième et qui par là évita bien, mais s'affranchit de céder nettement. Mais la fin du concile tomboit dans la nécessité de décider sans milieu par l'acclamation qui les termine tous et que le promoteur ou le secrétaire du concile doit faire au

Digitized by Google

Pape, à l'Empereur, et après à tous les Rois nommément l'un après l'autre en leur rang. Dans cet embarras, le cardinal de Lorraine surprit tout le monde en la faisant luy mesme, fonction si fort au dessous de luy. Mais il y en eut beaucoup qu'il ne surprit plus, quand après le Pape et l'Empereur, on luy entendit faire l'acclamation aux Rois en ce nom collectif et n'en nommer pas un. Les François le trouvèrent aussy mauvais qu'ils l'osèrent. Charles IX en fut fort choqué, mais Philippe II très content. C'est ce que le cardinal prétendoit qui, à l'abri de son autorité, fit passer cette chétive excuse, que les Espagnols ayant dejà disputté la préséance, ils l'auroient sans cet expédient contestée avec plus d'aigreur de nouveau qu'ils ne l'avoient fait auparavent.

Il faut remarquer que les années commençoient alors au premier jour de mars, et que ce ne fut qu'en 1566 que Charles IX en reigla le commencement au premier janvier 1567, à quoy le Parlement différa encore à se conformer en ses dattes. Ainsy la mort de M. de Guise, arrivée en février 1563, fut à ce compte postérieure de trois mois à la closture du concile de Trente, faitte le 4 décembre 1563.

Le cardinal estoit encore à Rome quand il apprit la mort de ce frère, sur qui et par qui tant de grandes choses estoient fondées pour sa Maison. La douleur extresme et le renversement de tant de mesures, bien loin de déprendre le cardinal de tant de vastes projets et si bien commencés, ne fit que les luy faire plus estroitement embrasser et haster son retour en France pour suivre d'autres routtes suivant les conjonctures, mais tendant au mesme but. Ce fut en entrant dans Paris en armes, que le mareschal de Montmorency, qui en estoit gouverneur et de l'Isle de France, et qui l'avoit fait avertir de ne pas l'entreprendre, le fit

Digitized by Google

désarmer dans la rue Saint-Jacques avec grand éclat, sur ce que le Roy absent en Languedoc avoit défendu le port d'armes à Paris sans exception de dignité ny de qualité quelconque; et ce fut ce qui combla la mesure entre ces deux Maisons plusieures fois mal raccommodées. Le cardinal se sauva dans la boutique d'un libraire avec le jeune duc de Guise qui ne l'oublia jamais, et ils se crurent perdus, quoyque au désarmement près de leur suitte il n'y eust pas la moindre violence. Le cardinal dépescha à la Cour sur cet affront, mais n'ayant pas eu de succès, il se retira à Rheims où il tint des synodes et fit le bon évesque, et continua ce double mestier par des processions à Paris nuds pieds et des sermons à Metz, à la suitte de la Cour, contre les hérétiques. C'est du milieu de ces occupations apostoliques qu'il partit pour l'Espagne et qu'il fit après deux voyages à Rome. Il avoit besoin de voir luy mesme ces deux cours depuis la mort de son frère, et il n'en manqua pas l'occasion.

Il fut au devant d'Henry III revenant de Pologne. Il le rencontra à Lyon et l'accompagna à Avignon. Ce cardinal y mourut en fort peu de jours d'un mal de teste et d'une fièvre excessives avec les marques d'un homme empoisonné, 26 décembre 1574, à cinquante ans moins deux mois. On voit à l'article de son père, à qui le poison fut attribué. Ce prélat en cinquante ans avoit bien ourdi des trames.

Les frayeurs redoublées feintes ou véritables, que Catherine de Médicis eut de son fantosme, sont célèbres, jusqu'à s'écrier au milieu de son disner qu'elle le voyoit. Elle l'avoit visité plusieures fois pendant sa maladie, et ne le regretta pas. Il est remarquable que sa mort mesme ne fut pas moins avantageuse à sa Maison et à ses desseins

Digitized by Google

que l'avoit esté sa vie et celle du duc de Guise son frère, parce que leur puissance estoit si formidable qu'Henry III n'eust osé l'accroistre par le mariage qu'il fit l'année suivante, comme il s'en expliqua luy mesme, puissance qu'il ne tarda pas à laisser remonter jusqu'à la plus funeste oppression de son Royaume, de sa royale Maison et de sa propre personne.

On verra dans les *Duchés vérifiés* l'érection de Chevreuse en faveur de ce cardinal; mais sa vie est si liée avec celle de son frère qu'on n'a pas cru l'en devoir séparer, en la mettant sous le tiltre de Chevreuse.

Le duc d'Aumale.

Louis cardinal de Guise, archevesque de Sens, évesque de Troyes, Albi et Metz, abbé de Saint-Victor de Paris, de Moissac, de Bourgueil, de Saint-Germain d'Auxerre; cardinal 22 décembre 1553, à vingt cinq ans, de Jules III del Monte. Se trouva à l'élection de Paul IV Caraffe, 25 may 1555, et sacra à Rheims Henry III, 13 février 1575, en présence de l'archevesque duc de Rheims son neveu, qui n'avoit que vingt ans et qui n'estoit pas prestre, qui fut depuis cardinal et tué à Blois avec son frère. Charles de Roucy qui prétendoit faire le sacre comme évesque de Soissons, s'opposa en vain.

Le cardinal de Guise, moins propre que ses deux aisnés aux grandes affaires et aux grands desseins de leur Maison, leur fut touttesfois d'un merveilleux usage pour la Cour et le monde, où son esprit accort le rendoit très propre et où il les servit merveilleusement en leurs absences, et à leur concilier des amis. Il mourut à Paris 29 may 1578, à cinquante ans.

Il s'estoit démis en 1563 de son archevesché de Sens

Digitized by Google

en faveur du trop célèbre Nicolas de Pellevé qui, de conseiller clerc au Parlement de Paris et d'intendant du cardinal de Lorraine, estoit devenu évesque d'Amiens et abbé de Breteuil et de Saint-Cornille de Compiègne. Maistre des requestes et envoyé en Escosse pour y estre l'âme du conseil de la Reine mère régente, sœur du cardinal, il y eut le caractère de Nonce de Paul IV Caraffe; et à son retour du concile de Trente avec le cardinal de Lorraine, il luy fit donner la nomination de Charles IX au chapeau dont il fut fait cardinal, 17 juin 1570, par Pie V Ghisiliéri Pape canonisé de nos jours. Ce cardinal de Pellevé fut deux ans après à Rome, fort considéré et l'homme de confience de Messieurs de Guise. Il s'y opposa en plein consistoire à l'indult que demandoit Henri III pour nommer aux bénéfices de Bretagne. Il devint après le plus furieux des Ligueurs; succéda sans nomination à l'archevesché de Rheims au cardinal de Guise, tué à Blois 1588; présida pour le clergé aux prétendus Estats de Paris, 22 mars 1593, pour l'élection d'un Roy, fut chef du Conseil de la Ligue dont il avoit esté le ministre à Rome d'où il revenoit. Il la soustint partout avec fureur jusqu'à la dernière extrémité, et creva de rage à Paris, dans son hostel de Sens qu'il avoit conservé, le jour mesme qu'Henry IV entra dans Paris, 22 mars 1594, à soixante dix sept ans. Philippe du Bec, évesque de Nantes, luy succéda à Rheims, nommé par Henry IV.

François dit le chevalier de Guise, grand prieur de France, général des galères de France et de Malthe, le plus adroit en tous ses exercices, le plus galant, le plus aimé de son temps, célèbre dans Brantosme, mort à vingt neuf ans pour s'estre refroidi à la bataille de Dreux, travaillant ardemment avec ses frères sur leurs plans et leurs desseins. Cette bataille fut 6 mars 1562.

Digitized by Google

Marie, vefve du quatrième duc de Longueville, dont un fils mort à quinze ans sans alliance, et un posthume en naissant. On verra, à l'article de Longueville, qu'elle ne fut pas deux ans mariée et qu'elle ne fut pas aussy deux ans vefve. Elle fut remariée par le choix de François Ier, en 1538, par le crédit et la faveur de ses frères, à Jacques V Stuart Roy d'Escosse qui, veuf sans enfans de Marguerite de France, luy demanda une femme de sa main. Il mourut en 1542, deux jours avant la naissance de sa fille unique Marie Stuart, si fameuse par ses malheurs. Ses oncles la firent venir en France pour l'y élever, et la firent espouser, en 1558, à François II lors Dauphin, puis roy de France. Vefve, 1560, sans postérité, et sa mère reine Régente d'Escosse y estant morte de chagrin et de peines la mesme année, à quarante cinq ans, elle fut renvoyée en Escosse, parmi les larmes de toutte la Cour, par Catherine de Médicis, sa belle mère que rien n'en put détourner et qui la persécuta ouvertement jusqu'à l'échaffaut après dix huit ans de prison inouïe, et dans un coin de l'Angletterre, parmi les offices simulés de la France, à qui la reine Élisabeth estoit bien seure de ne pas déplaire, et abandonnée par ses oncles de Guise pour ne préjudicier pas à leurs immenses desseins, de qui elle fut la victime par la jalousie de la reine Catherine du crédit qu'elle avoit pris et qu'elle leur avoit donné sous François II. La conduitte de cette déplorable princesse fut un continuel problème depuis qu'elle eut repassé la mer. Sa constance dans la religion catholique, sa fermeté dans sa longue prison et la chrestienne magnanimité de sa mort, 18 février 1587, à quarante cinq ans, luy seront toujours un grand éloge. Elle fut mère du premier roy de la Grande Bretagne et grand'mère

Digitized by Google

du malheureux Charles Ier, à qui Cromwell fit perdre la teste.

Le marquis d'Elbœuf, père du premier duc d'Elbœuf.

Louise princesse de Chimay Croy, morte sans postérité, à vingt deux ans, 1547.

Renée, abbesse de Saint-Pierre de Rheims en 1546; morte 3 avril 1602, à quatre vingts ans. En cinquante six ans qu'elle fut abbesse, elle vit les premiers progrès des vastes desseins de sa Maison, leurs prodigieux succès, et enfin leur avortement. Elle n'estoit pas indigne de tels parents.

Antoinette abbesse de Faremoustier, morte 1561, à trente ans.

III

Henry de Lorraine duc de Guise, frère utérin du duc de Nemours et du marquis de Saint-Sorlin; beau frère du prince de Condé mort à Saint-Jean d'Angeli, et du duc de Montpensier; cousin germain d'Henry IV, deux fois issu de germain des enfans d'Henry II, et trois fois d'Henry IV; issu de germain au moins de tous les autres princes du sang, de la reine Louise femme d'Henry III, et de Charles II duc de Lorraine qui avoit

Catherine de la Marck-Clèves, seconde fille de François duc de Nevers et de Marguerite de Bourbon, sœur du roy de Navarre etc., père d'Henry IV; sœur des deux derniers ducs de Nevers-Clèves et de la duchesse de Nevers-Gonzague, de qui la seconde Maison de Nevers-Gonzague est sortie.

Issue de germain du troisième duc de Guise qu'elle espousa, estant fille du frère d'Antoinette de Bourbon, première duchesse de Guise.

Digitized by Google

Le fameux duc de Mayenne, chef de la Ligue.

Louis cardinal de Guise eut l'archevesché de Rheims, la pluspart des bénéfices du cardinal de Lorraine et plusieurs autres. Se trouva au sacre d'Henry III, comme il a esté dit, n'estant pas encore prestre; se trouva aux premiers Estats de Blois, 1576, à vingt et un ans. Cardinal avant vingt deux ans, 21 février 1578, de Grégoire XIII Buoncompagno, à la nomination d'Henry III; prestre, 2 février 1579. Chevalier du Saint-Esprit, dernier décembre suivant. Sacré 17 février 1583, à Saint-Denis dont il estoit abbé, par le cardinal de Bourbon, le fantosme de la Ligue. Enfin légat d'Avignon par Sixte V, et ne sortit jamais de France.

On seroit aussy infini sur son chapitre que sur celuy des ducs ses frères. Il eut s'il est possible, plus d'esprit, de fermeté, de courage, d'audace et d'ambition qu'eux; fut le chef de leurs plus hardis conseils; l'âme de tous leurs desseins

(La suite ci-après page 94).

Digitized by Google

esté beau frère d'Henry IV; neveu du dernier duc et du cardinal de Ferrare; arrière petit fils de Louis XII et d'Anne de Bretagne; beau frère des deux derniers ducs de Nevers la Marck Clèves, et du premier duc de Nevers Gonzague; neveu du Roy de Navarre, du cardinal de Bourbon, du prince de Condé tué à Jarnac; cousin germain des enfans de ces princes du sang, et dit le Balafré, d'une cicatrice qui luy resta à la joue gauche au combat de Dormans contre M. de Thoré, fils et frère de connestables de Montmorency.

Grand maistre.

Champagne. Brie.

Chevalier de Saint-Michel, puis du Saint-Esprit.

Général d'armée plusieures fois.

Remplit les fonctions de Guyenne au sacre d'Henry III, 1575.

Chef de tous les Conseils.

Chef de touttes les armées.

Double dignité de duc et pair.

Vefve, sans postérité, d'Antoine de Croy prince de Portien, comte pair d'Eu par elle, petit fils du frère du célèbre Chièvres, gouverneur de Charles V, comme il se verra plus au long à l'article d'Eu, 5 mai 1567. Malgré la haine des partis, on se voyoit dans les intervalles des trêves et des paix. Madame de Portien trouva M. de Guise aimable, il y répondit et lia amitié avec le prince de Portien, quoyqu'il fust huguenot et fort attaché aux chefs de ce parti. Il s'aperceut de l'inclination réciproque. Apparemment que l'honnesteté de leur conduite le gaigna; sans changer de parti ny de religion, il n'aima personne plus chèrement que M. de Guise, et pria en mourant sa femme de l'espouser. Il n'avoit que vingt six ans, et on le crut certainement empoisonné. Sa femme luy obéit volontiers, au moins en ce dernier point, et au bout d'un peu plus de deux ans se

Digitized by Google

Lieutenant général de l'Estat.

Roy d'effet et presque de nom.

Tué aux derniers Estats de Blois à la porte du cabinet d'Henry III, allant estre Roy, le vendredy 23 décembre 1588, sur les 8 heures du matin, à trente huit ans.

Ce fut luy qui se gardant bien de compter sur les pairs, et qui se vouloit dévouer le Parlement de Paris et avec luy tous les autres, fit exprès insérer dans le serment qu'il y presta en y prenant sa séance de pair pour la première fois, ces termes : *et comme un bon conseiller de Cour Souveraine.* Il fut le premier qui le presta ainsy, et cet usage fut maintenu quelque temps. Enfin, il se trouva des pairs qui s'en trouvèrent blessés et qui les rejetèrent, en sorte que durant longtemps les uns les admirent, les autres furent fermes à les rejeter, jusqu'à ce qu'enfin ils demeurèrent entièrement supprimés lors de la première présidence du dernier premier président du Harlay, sans que depuis ils ayent plus esté de nul usage.

remaria à Paris, 1570, à M. de Guise. Morte à Paris, près du Louvre, dans son hostel de Clèves, 11 may 1633, à quatre vingt cinq ans, et fut enterrée aux Jésuites d'Eu, qu'elle avoit fondés.

Quoyque vefve de celuy des Guises qui avoit touché le plus près du but et qui y avoit péri, il paroist que ce fut toujours la moins considérée et qui fit le moins de figure parmi eux et dans le monde dans tous les temps. Elle estoit sœur aussy de la première femme du prince de Condé de Saint-Jean d'Angeli, morte sans enfans.

L'ordre du Saint-Esprit deut principalement son insti-

Digitized by Google

tution au partage déjà formé très publiquement de deux partis dans l'Estat, dès 1578, entre Henry III et les princes du sang d'une part, si on excepte cet imbécille de cardinal de Bourbon, et la Maison de Guise. Ce fut pour se faire de plus en plus passer pour zélé catholique qu'Henry III chargea les chevaliers de pratiques saintes, si on en pouvoit espérer une sainte pratique, mais plus propres à des religieux qu'à des chevaliers pour leur en faire faire vœu, tels que les quatre communions par an, la récitation journalière du petit office du Saint-Esprit, et d'un dixain de chapelet, etc. Et ce fut pour s'acquérir des créatures que ce Roy le composa de cent chevaliers, nombre prodigieux et inouï dans pas un Ordre semblable. Ce fut encore pour l'estendre imperceptiblement au delà, qu'il ne voulut pas comprendre dans ce nombre les chevaliers estrangers qu'il y admettroit non regnicoles, les cardinaux et prélats comme n'estant pas des chevaliers militaires, ny les officiers comme n'estant pas en effet chevaliers, ny dans leur nombre en pas un autre Ordre pareil. Et dans cette mesme veue de se faire des créatures, Henry III multiplioit les promotions et ne remplissoit point son nombre, pour laisser encore plus d'espérances que de places. A l'égard du rang, il le donna aux ducs sur les princes conformément à l'ordre de Saint-Michel et à ce qui estoit en toutte occasion sans difficulté en France, comme il y estoit et y est demeuré dans tous les Estats divers de l'Europe pour les grands du païs sous quelque nom qu'ils y soyent connus; et cela fut ainsy observé en la première de touttes les promotions. Henry III avoit déjà par un très juste édit, déclaré les princes du sang, pairs néz, à tiltre de leur naissance mesme, sans avoir de pairies, et comme tels précédants tous autres pairs, de quelque ancienneté qu'ils

Digitized by Google

fussent; et rien de plus judicieux ny de plus équitable à l'égard de ceux qui, par le droit incontestable et unique à leur auguste Maison de la loy salique, pouvoient devenir les Rois de ces mesmes pairs avec incapacité inhérente d'estre jamais sujets que des princes leurs aisnés de leur mesme Maison.

Messieurs de Guise ne donnoient pas encore la loy, et en estoient encore à s'entasser des duchés-pairies pour s'élever à ce tiltre et jouir par là des rangs et des distinctions dans le Royaume. Mais leurs moments arrivèrent bientost après, et leur premier soin alors fut de commencer à le marquer par le changement des statuts, dont la foiblesse d'Henry III ne se put défendre. Ils firent donc comprendre dans le nombre des cent chevaliers, pour en diminuer le nombre et celuy des gentilshommes à Henry III, les chevaliers estrangers non regnicoles, et cela ne servit qu'à n'en faire point ou comme point. A y faire comprendre aussy les huit cardinaux ou prélats comme estant de l'Ordre. Enfin, à y faire compter dans les cent, les officiers, sous prétexte qu'estant destinés à jouir pour leurs offices de commendes affectées à iceux comme les chevaliers mesmes, et en attendant, commandeurs de nom comme eux, ils devoient estre inclus avec eux. Cela servit à la mesme diminution de nombre et à gaigner ces officiers aux Guises, qui estoient considérables dans les affaires et leur furent entièrement dévoués pour le rang. Ce ne put estre qu'en deux atteintes et par deux changements à deux reprises, qu'ils l'establirent comme ils voulurent estant déjà les maistres. Le premier changement donna la préséance aux princes pairs sur les ducs gentilshommes, bien que plus anciens ducs; et le second qui ne tarda pas, la donna aux princes qui ne sont ducs, sur

Digitized by Google

les ducs qui ne sont que gentilshommes; après quoy, ils usurpèrent d'autres préséances qui se trouveront en leur lieu et en leurs occasions, dont celle cy renfermée dans l'Ordre, fut le commencement, et dont on verra les suittes à mesure. En mesme temps que Messieurs de Guise mirent les ducs au dessous des princes estrangers en cette partie, ils mirent ces mesmes princes estrangers de niveau aux princes du sang en leur fixant également le mesme aage de vingt cinq ans. C'estoit l'aage fixé d'abord pour tous les chevaliers sans distinction, qui dura jusqu'au second changement fait sur le rang qui donna lieu à Messieurs de Guise d'en obtenir un sur l'aage, qui les égaloit à la Maison royale en fixant l'aage à vingt cinq ans pour elle et pour les princes de Maison souveraine, et à trente cinq ans pour tous les autres. Après ces anecdotes, il faut retourner à M. de Guise qui les cause.

Tant d'exploits de teste et de cœur le rendent célèbre, que dans cette multitude qui forment le tissu de sa vie, il est difficile d'en choisir. On ne peut obmettre la défense de Poictiers, dont, en 1569, l'amiral de Coligny fut contraint de lever le siége. L'horreur de la Saint-Barthélemy dont il fut, 1572, l'auteur et l'exécuteur, et sa barbarie sur le corps de l'Amiral, et son adresse à faire avouer le tout à Charles IX par édit et à en rejetter toutte la haine sur le duc d'Anjou, depuis Henry III; les extrémités diverses par où il sceut pied à pied le rendre depuis qu'il fut Roy, odieux et méprisable, et se rendre soy par degrés maistre de l'Estat; la dernière deffaitte d'Henry III, sous le prétexte de le défendre par sa victoire des Reistres à Auneau en Beausse, 14 novembre 1587, et sa fameuse réponse sur le point de ce combat au duc de Mayenne, qui caractérise si bien ces deux célèbres frères. Le cadet

Digitized by Google

remonstroit à l'aisné de mieux considérer ce qu'il alloit faire de risquer en ce seul coup de dé la fortune de leur Maison entière qui se trouvoit là toutte rassemblée ; M. de Guise qui sentoit toutte la grandeur du succès d'une affaire qui méritoit tout ce hazard, luy répondit que ce qu'il n'avoit pas suffisamment considéré en un quart d'heure, il ne le considéreroit pas assez de toutte sa vie pour le considérer mieux, et entama l'action à l'instant. Son audacieuse arrivée dans Paris presque seul et sans armes, 9 mai 1588, malgré les défenses si réitérées du Roy, son incroyable témérité d'aller descendre jusques dans son cabinet, sans aucune défense actuelle, et où Henry III eust tout aisément fini s'il l'eust fait jetter par les fenestres, comme il le put et comme la duchesse d'Uzès l'en pressa inutilement. Les barricades de Paris trois jours après ; les gardes et les Suisses du Roy égorgés ; luy assiégé et affamé dans le Louvre ; deux visittes inu tiles, à pied et en chaise à porteurs, de la Reine mère suppliante à l'hostel de Guise. La fuitte du Roy seul, travesti, d'abord à pied, puis à cheval, jusqu'à Chartres, pour ne plus rentrer dans Paris. Une paix faitte d'égal à égal entre Henry III et M. de Guise, qui laissoit le vain nom à l'un et donnoit toutte la puissance de Roy à l'autre. Les derniers Estats de Blois, où communièrent solemnellement ensemble Henry III et M. de Guise son sujet, pour sceller l'oubli du passé et la réconciliation présente, à condition expresse que ce terrible sujet cesseroit d'attenter à la couronne de son Roy, de l'en priver, de se la mettre à soy mesme sur la teste, ce que M. de Guise ne cessa pas un seul instant à pratiquer depuis, et par le dedans à se faire déférer la Couronne, et par le dehors à s'y appuyer. Les proscriptions diverses attirées de Rome contre Henry IV,

Digitized by Google

déclaré incapable de régner, et forcément par Henry III déchu de tout droit à la Couronne. L'appel en duel si net et si grand et en mesme temps si fort de Roy à petit compagnon, d'Henry IV à M. de Guise, qu'il se garda bien d'accepter, et les appels solemnels d'Henry IV à la cour des pairs et aux pairs de France de ses proscriptions et déclarations d'incapacité à la Couronne et de son droit à succéder à icelle déchu, faittes et prononcées par le Roy, les Estats etc., en France; par le Pape etc., à Rome; et ces appels affichés partout en France, dans Paris; aux portes du Vatican, qui rehaussèrent tant le courage de ses serviteurs, effrayèrent la Ligue, luy concilièrent la plus grande expectation au dehors, et luy attirèrent les louanges de Sixte V et cette estime pour luy dont il ne se put taire et dont il alléguoit toujours cette première cause. Enfin à Blois les instants devenoient chers, et tout estoit à son dernier période, lorsque le Roy, opprimé par son sujet parjure, s'en défit, le matin du vendredy 23 décembre 1588. M. de Guise avoit trente huit ans. Il ne voulut point déférer aux divers avis qui se redoublèrent la veille et dans la nuit qu'il passa en débauche avec le cardinal son frère, qui le fortifioit à les mépriser, mesme de leurs plus proches et de leurs plus intimes, répondant et croyant aussy que le tyran n'oseroit. C'estoit ainsy qu'il parloit de son Roy dont les bontés d'abord et les fautes ensuitte l'avoient mis si près de le devenir.

Son père avoit eu des obsèques presque royales, commandées par Catherine de Médicis Régente qui voila sous ce spectacle la joye de sa délivrance et de celle de l'Estat par cette mort. Le fils, dont le corps avoit esté consumé dans la chaux vive avec celuy de son frère, de peur que la folie n'en fist un objet de culte, tant elle

Digitized by Google

estoit montée à un incroyable excès ; au lieu d'obsèques, ils eurent des apothéoses par la bouche des plus célèbres prédicateurs, des prestres, des moines, dont la Ligue avoit de longue main sceu se faire ses principaux instruments. Sa puissance et sa rage furent telles, que tout fut en feu à l'instant, et Henry III déclaré par la Sorbonne et par le Parlement indigne et déchu de la Couronne et un ennemi public auquel il fut enjoint de courre sus, ce qui s'exécuta avec la dernière fureur.

Digitized by Google

[a] leurs desseins; le plus suivi comme le plus violent à leur exécution, avec toutte la sagacité, l'esprit et la conduitte nécessaires.

Il périt à force d'audace, à trente trois ans et demi, avec son frère, ayant déjà les deux mains sur la Couronne, et eut une mesme sépulture avec luy, qui fut de la chaux vive pour dérober leur culte aux Ligueurs. Il fut arresté au mesme instant et tout joignant le lieu de l'exécution du duc de Guise, et conduit dans un lieu estroit, haut et voûté du chasteau de Blois, avec Pierre d'Espinac archevesque de Lyon, leur plus intime confident, où ils passèrent seuls vingt quatre heures et bien gardés, au bout desquelles il en fut tiré et exécuté presque en sortant. L'archevesque fut réservé et devint enfin serviteur d'Henry IV quand la Ligue fut aux derniers abois. Sixte V qui approuva fort la justice qu'Henry III s'estoit faitte de M. de Guise, apprenant vingt quatre heures après, la mort du cardinal, entra dans des fureurs extresmes que rien ne put émousser, et monstra ainsy toutte la différence de la pourpre dans le mesme crime, et toutte la prostitution de la Religion à son égard, avec le danger des Estats, le péril des Rois et la folie des hommes qui y est attachée.

Catherine duchesse de Montpensier espousa, 4 février 1570, Louis de Bourbon duc de Montpensier qui mourut, 23 septembre 1582, à soixante dix ans, sans postérité de ce mariage; et Catherine mourut à Paris, 8 may 1596, à quarante quatre ans.

Elle fut de toutte cette Maison la plus passionnée Ligueuse, la plus ardente à en avancer par touttes voyes les vastes desseins, la plus furieuse de la mort de ses frères, la plus enragée contre nos Rois et tout leur sang,

a. Suite de la page 85 ci-dessus.

Digitized by Google

la plus outrée pendant le fameux siége de Paris par Henry IV, à souffrir les dernières horreurs des extrémités de la faim, à veiller les plus affidés mesme pour empescher tout commerce et tout accord avec ce qu'elle appeloit le Béarnois. Ce fut elle la première, avant et pendant les derniers Estats de Blois, et les autres Lorraines à son exemple, qui pendit à son costé des ciseaux à un ruban verd qu'elle destinoit publiquement à tondre Henry III lorsqu'il seroit déposé et confiné dans un monastère. Grand et haut courage, grand et terrible esprit.

Ce duc de Montpensier fait duc et pair en 1538, estoit la dernière et plus cadette branche des princes du sang, cousin germain du duc de Bourbon-Vendosme grand père d'Henry IV; du premier duc d'Estoutteville Bourbon; de l'ancien cardinal de Bourbon archevesque de Sens, et de la première duchesse de Guise grand'mère de sa seconde femme.

Il fut fait duc et pair de Montpensier 1538, et comme moins ancien duc et pair que Messieurs de Guise, en fut précédé au sacre d'Henry II et de ses deux premiers fils, et en d'autres occasions. Son père fut ambassadeur de Louis XII, 1502, vers Alexandre VI Borgia, et son fils le fut d'Henry IV, 1589, vers la reine Élisabeth.

M. de Montpensier avoit espousé en premières nopces Jacqueline de Longwic, qui estoit d'un grand mérite, de beaucoup d'esprit et fort bien avec la reine Catherine de Médicis. Elle luy représenta si fortement le péril où elle se mettoit avec tout le Royaume aux Estats d'Orléans par celuy des princes du sang arrestés et sur le point de perdre la vie, et par l'excès de la puissance et de l'ambition des Guises, qu'on crut que le changement si prompt de la face des affaires fut le fruit de ses vives et assidues

Digitized by Google

représentations. Elle mourut étique deux ans après, fort regrettée.

M. de Montpensier avoit grandement et dignement servi, et estoit frère du duc de Beaupreau qui ne fit point de branche. Il fut père du second duc de Montpensier, de la mareschale de Bouillon la Marck, de la duchesse de Nevers la Marck Clèves qui n'eut point d'enfans, et de cette fameuse religieuse professe puis abbesse de Jouars qui en sauta les murailles, 1572, se sauva chez Fridrich III Électeur Palatin, où elle se fit huguenote, espousa à la Brille, 12 juin 1574, le célèbre prince d'Orange Guillaume de Nassau, fondateur de la République des Provinces Unies des Païs Bas, dont elle eut le prince d'Orange de qui tous les autres sont sortis, et la seconde femme du mareschal de Bouillon la Tour. Cette étrange abbesse mourut à Anvers 6 may 1582, de la frayeur qu'elle eut d'un coup tiré sur son mary avec qui elle estoit à table, et qui le manqua; mais il fut assassiné à Delft deux ans après, 10 juillet 1584.

Le fils de ce duc de Montpensier et de Jacqueline de Longwic, second duc de Montpensier, n'en eut qu'un unique de sa femme des bastards d'Anjou, marquise de Méziéres, comtesse de Saint-Fargeau, et qui finit toutte cette branche. Il porta jeune le nom de prince de Dombes jusqu'à la mort de son père, 1592, qui avant la mort du sien, s'appeloit le prince Dauphin d'Auvergne, qui est une belle mais simple terre d'Auvergne qui porte le nom de Dauphiné d'Auvergne. C'est le dernier duc de Montpensier ou le troisième qui servit aussy avec tant de réputation, qui fut si regretté d'Henry IV, et qui espousa l'héritière de Joyeuse, fille du Capucin. Il en eut une fille unique, première femme de Gaston frère de Louis XIII,

Digitized by Google

qui fut uniquement mère de la fameuse Mademoiselle de Montpensier, morte 1693; et c'est cette duchesse de Montpensier, héritière de Joyeuse qui devenue vefve 7 février 1608, espousa le duc de Guise trois ans après, fils du duc de Guise tué 1588 à Blois, cy à costé[1]. Cet éclaircissement sur cette branche de Montpensier a paru curieux et nécessaire par rapport à ses angles rentrants avec Guise.

1. Voir la première colonne de la page 87 ci-dessus, qui dans le mss de Saint-Simon se trouve en effet à coté de ce passage et dans la même page.

Digitized by Google

IV

Charles de Lorraine duc de Guise.

Duc et pair.

Général d'armée.

Chevalier du Saint-Esprit.

Grand maistre.

Provence.

Amiral des mers de Levant.

Arresté à Blois, jouant à la paulme au moment de l'exécution de son père, puis échappé de prison.

Arrivé à Paris durant la tenue et la plus grande chaleur des faux Estats Généraux assemblés pour la prétendue élection d'un Roy, et receu avec des transports extraordinaires de la Ligue et du peuple pour l'amour de son père et de son nom.

Devenu aussytost le principal prétendant à la Couronne et au mariage de l'infante fille de Philippe II, avec qui l'élection devoit estre solidairement faitte par les conventions de la Ligue avec l'Espagne; et c'est cette

Henriette Catherine vefve, avec une fille unique d'Henry de Bourbon dernier duc de Montpensier et dernier de sa branche.

Fille d'Henry de Joyeuse, duc et pair, mareschal de France, chevalier du Saint Esprit, prestre capucin, comte du Bouchage, frère des duc et cardinal de Joyeuse, et de Catherine de Nogaret, sœur du duc d'Espernon.

Remariée 1611.

Morte à Paris, 25 février 1656, à soixante onze ans.

Toutte Lorraine, plus rien de Bourbon, fort peu de Joyeuse.

Il est fort parlé d'elle dans les mémoires de sa petitte fille Mademoiselle.

Mademoiselle de Guise maria sa fille unique du premier lit, princesse du sang puissante héritière, à Gaston frère de Louis XIII, 16 aoust 1626, à Nantes où la Cour estoit, et la perdit à Paris, 4 juin 1627, en accouchant

Digitized by Google

Le duc de Chevreuse.

Louis cardinal de Guise, archevesque de Rheims et abbé de Saint-Rémy de Rheims, 10 janvier 1605, par la mort de Philippe du Bec-Crespin, dont il avoit esté coadjuteur de l'un et de l'autre; abbé de Saint-Denis, de Monstier en Der, de Chalis, de Cluni, de Corbie, d'Orcamp, de Saint-Urbain de Chaalons; cardinal, à la nomination de Louis XIII, de Paul V Borghèse, 1615, à trente ans, et mis au nombre des cardinaux prestres dès lors, bien qu'il n'ait jamais esté que sous diacre.

Ce nonobstant, jouit de tout le rang et de touttes les fonctions de pair de France comme archevesque duc de Rheims, mesme dès avant vingt cinq ans accomplis; receu au Parlement une heure avant que Louis XIII y vinst tenir son premier lit de justice, 15 may 1610, le lendemain du meurtre d'Henry IV; mais il ne put sacrer Louis XIII qui le fut à Rheims, 17 octobre 1610, par le cardinal de Joyeuse, au défaut de l'archevesque non sacré et de Ferdinand Hennequin évesque de Soissons, trop vieux.

Il assista aussy comme pair aux Estats Généraux de 1614 à Paris;

Et fut protecteur de France, quoyqu'il n'ait jamais esté à Rome.

Il estoit si jeune lors de la destruction de la Ligue, que sa vie se passa dans une grande indépendance des projets de sa Maison, et seulement en grand seigneur.

Estant en procès sur des provisions du riche prieuré de la Charité sur Loire avec Charles Gonzague, duc de Nevers et son très proche parent, depuis duc de Mantoue,

(La suite page 103) ils se rencontrèrent

Digitized by Google

mesme infante Isabelle Clémence Eugénie, mariée depuis à l'archiduc Albert, avec les Païs Bas en dot, où elle s'est fait adorer et rendue à jamais illustre par sa bonté, sa piété, sa capacité et la sagesse de son gouvernement.

Le duc de Mayenne, chef de la Ligue ou plustost de l'Estat, avoit tâché à se mettre la Couronne sur la teste. Mais puissamment traversé par les Espagnols à cause de l'Infante, il y mettoit tout son crédit et tout son art pour son fils, et nul ne perdit plus qu'eux à l'évasion du jeune duc de Guise et n'en fut plus affligé.

Le duc de Bar beau frère après d'Henry IV, se mit aussy sur les rangs, et c'est à ces compétences et à l'avidité de ces divers personnages de la Maison de Lorraine qui troublèrent et divisèreut tout, que la Maison royale deut la conservation de la Couronne.

de Mademoiselle de Montpensier, sa fille unique qui se fit depuis tant connoistre pendant les guerres de Paris dans la minorité de Louis XIV, et qui mourut fille en 1693.

Madame de Montpensier avoit esté mariée, 1597, en premières nopces ; vefve 1608; remariée 1611; par conséquent avoit esté treize ou quatorze ans princesse du sang. Aussy en perdant ce rang, eut elle grand' peine à en perdre les manières; mais elle en essuya tant de dégousts, qu'il fallut bien à la fin s'y rendre, mais sans jamais s'y estre accoustumée, beaucoup moins à toutte la disproportion d'un gendre fils de France remarié dans sa Maison et balançant l'Estat depuis l'avènement de Louis XIV à la Couronne, jusque assez près du temps du mariage du Roy.

A la cheutte de la Ligue, M. de Guise céda ses droits

Digitized by Google

sur l'office de grand maistre de France, dont il avoit eu la survivance de son père, pour le gouvernement de Provence avec l'amirauté de Levant. Il servit fidèlement et dignement depuis en l'une et l'autre charge, sauva Marseille, et y receut cette instruction courte et mémorable du brave et honneste Grillon qui avoit refusé d'assassiner son père et offert de se battre avec luy et le tuer, mais qui garda les avenues et un inviolable secret. M. de Guise voulant rire avec Grillon, qui luy avoit esté donné un peu pour tuteur à Marseille, alla tard au sortir de souper l'éveiller et luy dire que la ville estoit surprise. Grillon en chemise saute du lit, prend son espée et ce qui se trouve sous sa main, et court à la rue où M. de Guise fit un grand éclat de rire et luy dit qu'il n'y avoit rien moins. Grillon le regardant, le prit ferme par le bras et luy dit en jurant : « Jeune homme, prenés garde à vous jouer à un homme de bien; car, si vous m'aviés trouvé foible, je vous passerois cette espée à travers du corps ». C'est ce mesme Grillon, maistre de camp des gardes, qui juroit si fort un vendredy saint et qui disoit que voilà ce que c'estoit aussy de s'accoster de canailles comme avoit fait Nostre Seigneur, qui n'eust jamais esté pris s'il eust esté avec de braves gens et des gens de qualité qui ne se seroient pas enfuis comme firent les Apostres; puis, s'arrestant à la Passion, juroit de plus belle en s'écriant : Hé! où estoit Grillon?

Pour revenir à M. de Guise, il parut extrêmement avec ses frères au carnaval qu'ils donnèrent à la place Royale à Paris, en 1621 ; mais bien plus solidement en 1617, par les avantages qu'il remporta, à la teste de l'armée du Roy contre les princes ligués en Champagne, et en 1622 par le combat naval qu'il gaigna sur les Rochelois.

Digitized by Google

Son attachement aux intérests de la Reine mère et sa brouillerie avec le cardinal de Richelieu pour son amirauté de Levant, qu'il ne voulut pas laisser réunir à la sienne, causèrent sa disgrâce et sa retraitte hors du Royaume avec sa famille. Il y mourut au bout de neuf ans, 30 septembre 1640, à Cuna dans le Siennois, à près de soixante dix ans. Fin de vie bien disproportionnée du commencement.

Avant de passer aux enfans de ce quatrième duc de Guise, il faut faire connoistre celle que son fils aisné espousa d'abord, et dont il fut presqu'aussytost démarié. Ce fut Anne Gonzague, seconde fille de Charles duc de Nevers et Réthel puis de Mantoue, et de Catherine de Lorraine fille du duc de Mayenne chef de la Ligue, sœur de Marie deux fois Reine de Pologne, fameuse sous le nom de Princesse Palatine, mère de la dernière princesse de Condé, de la duchesse d'Hanovre et de la princesse de Salms. Cette princesse palatine fit sa sœur Reine de Pologne pour l'avoir pensé marier à Monsieur, se joua de la Fronde, mit les princes en liberté par ses intrigues, et figura plus que personne de son sexe toutte sa vie, qui a duré jusqu'en 1684, et sur laquelle cette légère notion suffit icy pour s'y estendre davantage en l'article de *Nevers Gonzague*.

Revenons maintenant à celuy de Guise, où il faut remarquer que Madame première femme de Gaston frère de Louis XIII, morte un an après son mariage en accouchant de Mademoiselle de Montpensier, 1627, ditte Mademoiselle puis la Grande Mademoiselle, estoit sœur utérine de tous les Guises cy après. (Voir page 106.)

Digitized by Google

[a] ils se rencontrèrent chez leur rapporteur (on sollicitoit donc dès lors soy mesme), s'y disputtèrent, et enfin s'y querellèrent au point que la chose finit par convenir de s'en aller hors de Paris vuider leur différend l'espée à la main. Louis XIII qui en fut aussytost averti, fit arrester le cardinal qu'on mena à la Bastille, puis à Vincennes où on ne le laissa pas longtemps. Il suivit le Roy en Poictou, 1621, et s'y signala entre les plus braves à l'attaque des fauxbourgs de Saint-Jean d'Angéli.

Il mourut à Saintes des fatigues de cette campagne, 21 juin 1621, à trente six ans, et eut pour successeur à Rheims Guillaume Gifford, anglois de qualité, de la première réputation en théologie et en controverse, qui, après avoir accompagné saint Charles Borromée en ses visittes épiscopales et esté son théologal à Milan, s'estoit fait Bénédictin, puis avoit esté suffragant du cardinal à Rheims et gouverné ce diocèse. Tels estoient les saints et judicieux choix, sans acception de personnes, de la conscience éclairée de Louis XIII. Ce grand prélat mourut 1629, à soixante quinze ans, et Rheims rentra encore une fois dans la Maison de Guise.

Ce cardinal de Guise laissa un tas de bastards de Charlotte des Essards l'une des maistresses d'Henry IV, lesquels longtemps après la mort du cardinal se prétendirent légitimes et perdirent leur procès par arrest du Parlement. La fameuse Madame de Rhodes, morte sans enfans 1652, qui intrigua tant avec la Fronde, en estoit une, et Madame d'Acy une autre dont le mari estoit Rohault.

Le chevalier de Guise posthume, lieutenant général de Provence, tué 1614, à vingt quatre ans, à Tarascon, mettant le feu à une pièce de canon qui creva.

a. Suite de la page 99.

Digitized by Google

Louise Marguerite espousa au chasteau de Meudon, 24 juillet 1605, François de Bourbon prince de Conti, gouverneur d'Auvergne, de Paris et de Dauphiné, fils du prince de Condé tué à Jarnac 13 mars 1569, et d'Éléonor de Roye, sa première femme; frère de père et de mère du prince de Condé, mort de poison à Saint Jean d'Angeli, 5 mars 1588, et du jeune cardinal de Bourbon, chef du tiers parti qui précipita la conversion d'Henry IV. Ce cardinal mourut hydropique dans son abbaye de Saint-Germain des Prés à Paris, sous diacre, 30 juillet 1594, ayant l'archevesché de Rouen et une infinité de bénéfices, et cardinal de Grégoire XIII Buoncompagno, 12 décembre 1583. Leur mère estant morte en 1564, leur père espousa à Vendosme, 8 novembre 1565, Françoise fille posthume de François de Longueville marquis de Rothelin, et de Jacqueline de Rohan, et sœur de Léonor VI duc de Longueville qui entassa tant d'étranges brevets de rang; et de ce second mariage vint le comte de Soissons, père de celuy qui finit cette branche à la bataille de Sedan, 6 juillet 1641. Or, ce prince de Conti, frère de père du comte de Soissons, avoit espousé en premières nopces Jeanne de Coëme, vefve de Louis comte de Montafié en Piedmont, et fille unique de Louis de Coëme sieur de Lucé et d'Anne de Pisseleu, mariés janvier 1582, morte décembre 1601. Elle avoit de son premier mari une fille qui devint unique par l'événement, Anne de Montafié qui espousa le comte de Soissons, frère de son second mari, 27 décembre 1601, en mesme temps qu'elle mouroit; et cette fille, espouse et mère des deux seuls comtes de Soissons princes du sang, mourut après eux, 17 juin 1644, à soixante sept ans; son mari à quarante six, 1612.

Le prince de Conti tout marié et remarié qu'il estoit,

Digitized by Google

avoit eu l'abbaye de Saint-Germain des Prés à la mort du cardinal son frère, et à sa mort à luy, arrivée sans laisser de postérité, 3 aoust 1614, à cinquante six ans, dans la mesme abbaye, Madame sa femme l'obtint pour elle pour jusqu'en 1623; mais après elle ne la voulut plus rendre, et quand on l'en pressoit, répondoit plaisamment que le dernier pet qu'elle feroit seroit un pet d'abbesse. C'est cette belle et spirituelle princesse de Conti, l'ornement de la cour de son temps, et le rendés vous des beaux esprits et de la galanterie, qui mourut au chasteau d'Eu, 30 avril 1631, de douleur de la prison du célèbre mareschal de Bassompierre, dont on prétend que l'évesque de Saintes mort estoit un fruit.

Il vaut mieux mettre hors de place et après coup que l'oublier, que Conti est venu à la Maison de Bourbon Condé par Éléonor de Roye, mère de ce prince de Conti, sœur aisnée de la comtesse de la Rochefoucauld, de laquelle la branche de Roye est sortie, filles de Charles de Roye comte de Roucy et de Magdeleine de Mailly dame de Conti.

Renée, abbesse de Saint Pierre de Rheims, morte 1626.

Jeanne, abbesse de Jouarre, morte 1638, à cinquante deux ans.

Digitized by Google

V.

Henry de Lorraine duc de Guise, grand chambellan fort peu de temps. Le duc de Bouillon la Tour l'achepta de luy très jeune 800 000 livres, en espousant la dernière niepce du feu cardinal Mazzarin.

Ce duc de Guise estant cadet eut l'archevesché de Rheims et neuf des plus belles abbayes. Il les quitta à la mort de son aisné, et presque en mesme temps se retira à Sedan auprès du comte de Soissons dernier prince du sang de cette branche, qui ayant esté tué à la bataille qu'il y gaigna, 6 juillet 1641, tout le parti fut traitté en rebelle, bientost dissipé, et M. de Guise condamné par contumace comme criminel de lèze majesté, 6 septembre 1641.

Il fit son accommodement dès les premiers temps de la minorité de Louis XIV en aoust 1643. Servit au siége de Saint-Omer fait par Monsieur,

I. — Anne Gonzague Nevers, mariée 1639, démariée peu après.

Remariée, 24 avril 1645, au prince Édouard Palatin, fils de l'Électeur élu Roy de Bohême, puis vaincu, dépouillé, proscrit, etc.

II. — Honorine de Glimes, vefve d'Albert Maximilien de Henin comte de Bossu, fille de Geoffroy de Glimes-Berghes comte de Grimberghe. Mariée, 11 novembre 1641 à Bruxelles.

M. de Guise, devenu amoureux de Mademoiselle de Pons, entreprit de faire casser son mariage sur lequel il plaida le reste de sa vie à la Rotte à Rome.

Honorine de Glimes, ainsy méconnue de luy, ne le survescut que de six ans et mourut en 1670.

(La suite ci-après, page 108.)

Digitized by Google

Le prince de Joinville, aisné de Henry cy à costé, mort à vingt six ans, sans alliance, 7 novembre 1639, à Florence.

Charles Louis duc de Joyeuse.

Louis duc de Joyeuse, père du dernier duc de Guise, tous deux morts avant M. de Guise de Naples, leur frère aisné.

Le chevalier de Guise, mort à Cambray n'ayant pas trente ans, 6 septembre 1653.

Marie ditte Mademoiselle de Guise, en qui finit toutte la branche directe de Guise, dont elle demeura la dernière; qu'elle eut la douleur de voir finir après estre venue à bout du grand mariage de son unique neveu, au moyen de Madame qui estoit sœur du duc Charles IV et du duc François II de Lorraine, dont le mariage clandestin avoit esté admis avec tant de peine, et dont Louis XIV ny la Reine sa mère ne s'estoient jamais souciés, non plus que de ses deux filles, encore moins de cette cadette qui estoit toutte contrefaite. Mlle de Guise devenue héritière et par conséquent duchesse de Guise, [duché] qui estoit femelle, eut la contradictoire vanité d'avoir grand soin d'en prendre le tiltre, et celuy de pair de France avec la housse et le manteau, que les princes estrangers non ducs n'avoient pas encore pris alors ; mais de ne vouloir pas changer de nom ny quitter celuy de Mademoiselle pour celuy de Madame. Elle estoit passionnée de son nom et de sa Maison qui toutte luy rendoit de grands devoirs et dont elle estoit l'oracle. Elle porta son

(La suite ci-après page 109.) nom au plus haut

Digitized by Google

Gaston, 1644; puis alla à Rome d'où il passa de sa volonté et de sa personne seulement au secours des révoltés de Naples, dont il a fait des Mémoires moins vrais que singuliers, et c'est de là qu'il est particulièrement connu sous le nom de M. de Guise de Naples. Il ne songeoit pas à moins qu'à s'en faire Roy; et la France en guerre avec l'Espagne le laissoit faire volontiers, sans s'en mesler. Enfin la sédition tombant peu à peu, il fut arresté et conduit prisonnier par mer en Espagne, et mis au chasteau de Ségovie d'où il ne fut élargi qu'en aoust 1652. Revenu en France il y obtint une armée navale en 1654, avec laquelle il tenta un second voyage à Naples; mais ce fut sans nul succès, et fut obligé d'en revenir tout court. En 1662, il fut chef d'une des quatre cadrilles de ce magnifique carrousel de Louis XIV. Depuis il mena une vie obscure et mourut peu considéré, comme il l'avoit esté fort peu toutte sa vie quoyque avec beaucoup d'esprit. Ce fut à Paris, 2 juin 1664, à cinquante deux ans et sans postérité. Il vendit Eu, 1654, à Mademoiselle.

Digitized by Google

nom au plus haut qu'elle put par sa magnificence et sa libéralité et avec beaucoup d'esprit et de veues, et avoit tenté de se mesler de beaucoup de choses mais inutilement.

Elle avoit secrètement espousé depuis bien des années M. de Montrésor Bourdeilles, si connu par son esprit et par ce qu'on appela la cabale des Importants, avec laquelle il figura tant parmi la Fronde, et par ses Mémoires. Il logeoit à l'hostel de Guise et y mourut longtemps avant Mademoiselle de Guise qui ne voulut jamais déclarer ce mariage.

Elle mourut à Paris, dans son hostel de Guise, 3 mars 1688, à plus de soixante douze ans, dans une grande splendeur, mais dans la piété; laissa des biens immenses, et fit un sage et magnifique testament.

En elle s'esteignit le duché pairie masle et femelle de Guise, parce que la Dignité ne peut estre séparée de la terre de son érection, ny la terre aller que par droit d'héritage nécessaire pour opérer la succession à la Dignité. Or, M. d'Elbœuf, issu du premier duc de Guise, et par conséquent appelé par les lettres d'érection, se trouvoit exclus de l'héritage de la terre de Guise par les héritiers prochains et naturels de cette immense terre, et ces héritiers là n'estant point appelés par les lettres d'érection, le duché pairie fut esteint, et c'est à quoy l'édit de 1711 a si bien pourveu pour l'avenir; et il est à remarquer que cette pairie, par son érection, fut d'abord non implicitement seulement mais expressément masculine, et les femelles nommément exclues, et que c'est de fait et de tolérance que Mademoiselle de Guise se prétendit, s'intitula et fut d'effet duchesse de Guise.

Renée, abbesse de Montmartre, célèbre par ce faux et caduc traitté de Montmartre dont il est parlé page [57, ci-dessus]. Elle y mourut 21 avril 1682, à soixante un ans.

Digitized by Google

VI. Appelé.

Louis Joseph de Lorraine duc de Guise, fils d'un frère cadet du précédent et de l'héritière d'Angoulesme, petitte fille du bastard de Charles IX. Duc et pair. Il se trouva en 1668 à la réduction de la Franche-Comté, et il mourut à Paris de la petitte vérole dans l'hostel de Guise, quoyqu'il logeast à Luxembourg, 30 juillet 1671, à vingt un ans, et ne laissa qu'un fils unique.

VII.

François Joseph de Lorraine, qu'à cause de Madame sa mère le Roy permit d'appeler le duc d'Alençon, mort à Paris à Luxembourg, 16 mars 1675, à quatre ans et demi.

Élizabeth d'Orléans, petitte fille de France, troisième fille de Gaston frère unique de Louis XIII, mort à Blois en 1660, et dernière de son second mariage clandestin et à grand'peine reconnu avec la sœur des ducs Charles IV et François II de Lorraine; morte 3 avril 1672.

Élizabeth d'Orléans fut mariée à Saint-Germain, en présence de Leurs Majestés, 15 may 1667. Elle avoit vingt et un ans, et M. de Guise dix sept.

Il n'avoit qu'un siége ployant devant elle, luy présentoit la serviette tous les jours, et elle la prenoit; ne se mettoit point à table qu'elle n'y fust et ne luy fist apporter un couvert qu'on tenoit prest au buffet. Avoit son cadenas et sa soucoupe sans qu'il en eust; estoit dans un fauteuil au milieu de la table, luy à un des bouts sur un ployant; et ce cérémonial dura toujours. M. de Guise ne donnoit la main chez luy à aucun prince de la Maison de Lorraine, et en leur présence et la prenant sur eux la donnoit sans

Digitized by Google

difficulté aux ducs. Madame sa femme fut inconsolable de sa mort et de celle de leur fils unique. Elle partageoit sa vie entre la Cour et Alençon, et la passa dans une fidèle pratique des vertus et des bonnes œuvres, fort sous la conduitte de ce grand et célèbre abbé de la Trappe, la merveille de son temps en tout genre, et alloit à Trappe tous les ans et y entroit par le privilège de sa naissance. Elle mourut à Versailles le 17 mars 1696, à cinquante ans. Elle jouissoit de droit et sans brevet de conservation de rang, de tout celuy de petitte fille de France, à la différence des princesses du sang, à qui il en faut un quand elles se marient à d'autres que des princes du sang au dessous de ce rang, et rien ne s'en communiquoit par delà la considération à M. de Guise, qui vivoit comme les ducs de Guise avec ceux de sa Maison et avec les ducs, et qui n'avoit point d'autre traittement qu'eux des princes du sang.

Lorsque M. le Prince revint en France à la paix des Pyrénées, il demanda avec grande instance et persévérance pour les princesses du sang des clouds sur leurs housses, pour les distinguer des duchesses, et les égaler en cet honneur à la Reine et aux filles et petittes filles de France, et il en fut absolument refusé. Alors il fit quitter les housses aux princesses du sang qui ne les ont pas portées depuis ; mais luy et tous les autres princes et princesses du sang conservèrent tant qu'il vescut, l'usage du manteau ducal à leurs armes. Quelques années après sa mort, M. le prince de Condé son fils commença à le porter et à le quitter suivant que ses équipages se renouvelloient, c'est à dire que les anciens s'usoient avec, et qu'on n'en mettoit plus aux nouveaux, en sorte qu'il s'est toutte sa vie servi d'une vieille chaise à porteurs drapée qui l'avoit,

Digitized by Google

et les autres princes du sang en ont usé de mesme à son exemple, et les princesses du sang aussy.

Celles cy n'avoient jamais imaginé d'aller dans Paris à deux carrosses, ny de ne pas y faire monter leurs escuyers avec elles. L'époque de se mettre sur ce pied là fut le mariage de madame de Guise. Ce nom de Guise marchant à deux carrosses les choqua. Elles se mirent à y aller, et ont continué depuis. Et comme tout va toujours croissant, la mort du dernier prince de Condé ayant laissé beaucoup de procès dans sa famille, qui furent vivement sollicités, on mit six chevaux au lieu de deux aux carrosses des princesses du sang qui sollicitoient et qui faisoient tout Paris tous les jours, et peu à peu s'imitèrent les unes les autres, pour soulager leurs chevaux à traisner longtemps et continuellement leurs pesants et grands carrosses. Mais depuis, elles y ont trouvé de la distinction et en ont touttes conservé l'usage pour visittes ou promenades, en sorte qu'elles ne sortent plus qu'à six chevaux. La vieille duchesse de Pecquigny, mère du duc de Chaulnes si employé dans les ambassades, voyant les princesses du sang se mettre à deux carrosses au mariage de madame de Guise, s'y mit aussy sans que personne y trouvast à dire, et est morte dans cet usage dont la chèreté, et depuis celle de deux attelages par la ville encore plus, conservera sans difficulté la singularité de cet usage aux princesses du sang.

De la possession insensiblement acquise des deux carrosses, et de la différence bannie des housses clouées ou non clouées par n'en plus porter, ny ensuitte plus de manteau aux armes dont les fils et petits fils de France ne portent point, est née depuis le mariage de feu M. le duc de Berry, la prétention de se faire présenter le service par

Digitized by Google

les grands officiers, qui ne l'a jamais esté que par les petits aux princes du sang, mesme chez les fils de France; et du chagrin de ce que le feu Roy le trouva fort mauvais, le soin d'y éviter tout service, ce qui fut encore trouvé mauvais par luy et remis dans l'ordre accoustumé. Mais après sa mort et celle de M. le duc d'Orléans, petit fils de France, les princes du sang se trouvant seuls, et M. le Duc premier ministre, au mariage du Roy et à l'aage où il estoit, ils prétendirent un tabouret chez la Reine sur le mauvais exemple des cardinaux, et s'y assirent à Strasbourg et une seule fois à son arrivée à Fontainebleau; car le Nonce et les autres ambassadeurs, mal à propos mais de longue main accoustumés au cérémonial des cardinaux chez lesquels ils ne prétendent pas la main, tandis que les princes du sang la leur ont toujours donnée et la leur donnent encore, firent tant de bruit et déclarèrent si net qu'ils s'assoieroient chez la Reine si les princes du sang continuoient à le faire, que l'usage ancien s'est restabli à cet égard. Au reste, pour terminer cet article, Madame de Guise, petitte fille de France, estoit sœur de père de Mademoiselle de Montpensier ou la Grande Mademoiselle; et de père et de mère de la Grande Duchesse de Toscane mariée 1661, mère du Grand Duc et de l'Électrice Palatine duchesse, brouillée et retirée en France en 1675, et morte à Paris 17 septembre 1721, à soixante quinze ans, et son mari deux ans après; et de la duchesse de Savoye mariée en 1663 et morte sans postérité un an après; touttes fort peu considérées de Mademoiselle leur sœur aisnée, morte à Paris, 1693, à soixante sept ans, dont la mère estoit princesse du sang et puissante héritière.

En cent cinquante neuf ans, sept générations; trois du-

Digitized by Google

chés ou comtés pairies; sept ducs pairs; cinq duchesses; lieutenants généraux de l'Estat, trois; presque Roy, un; ministres d'Estat, deux; représentations, trois; officiers de la Couronne, quatre; généraux d'armée, trois; charges, trois; emplois considérables, deux; gouverneurs de provinces, six; chevaliers de Saint-Michel, trois; chevaliers du Saint-Esprit, un. Et une duchesse femelle et fille.

Digitized by Google

V

AUMALE POUR CLAUDE DE LORRAINE

ESTEINT 1593 PAR ARREST; ET PAR NATURE, 1631

ri II. 1547.

I.

Claude de Lorraine, fils et frère des deux premiers ducs de Guise.

Représenta Champagne au sacre de Charles IX, 1561.

Chevalier de Saint-Michel.

Grand veneur.

Colonel général de la cavalerie.

Se distingua en touttes les guerres de son temps.

Fut celuy des Guises qui en aima et qui en suivit le moins les vastes desseins.

Tué à quarante six ans, d'un coup de canon, 14 mars 1573, au siége de la Rochelle qui finit par l'élection de Pologne du duc d'Anjou, depuis Henry III, qui y commandoit et ne sçavoit plus qu'y devenir.

Louise dame d'Anet, fille cadette mais héritière de Louis de Brézé comte de Maulevrier, gouverneur et séneschal de Normandie, et de la trop fameuse Diane de Poitiers, maistresse de Henry II qui la fit duchesse de Valentinois, pour n'en pas parler icy.

Louise de Brézé mariée 1546.

Morte.....

Digitized by Google

Pour en venir à la fameuse belle mère de ce premier duc d'Aumale, on reprendra d'un peu plus haut.

Pierre de Brézé, grand séneschal d'Anjou, de Poitou et de Normandie, parut avec éclat dans les premiers emplois de guerre et de paix sous Charles VII, après la mort duquel Louis XI qui n'aimoit pas les serviteurs de son père, le mit au chasteau de Loches d'où il ne sortit qu'en promettant d'aller servir le duc d'Anjou en Sicile et en accordant, 1461, le mariage de Jacques, son fils aisné, avec Charlotte bastarde de Charles VII et de la belle Agnès Sorel, et sœur bastarde de Louis XI. Pierre de Brézé fut tué, 17 juillet 1465, à la bataille de Montlhéry qui décida la guerre *du bien public* en faveur de Louis XI; et il laissa de sa femme Jeanne du Bec-Crespin, une fille mariée à Jean III de Vendosme vidame de Chartres, et un fils unique qui fut :

Jacques de Brézé comte de Maulevrier, mareschal et séneschal de Normandie, qui estant à Romiers près Dourdan y surprit en adultère sa femme, sœur bastarde de Louis XI, la nuit du samedi au dimanche 14 juin 1476, et la tua : pourquoy poursuivi en justice, prisonnier en divers lieux, condamné à cent mil escus d'amende envers Louis XI, à qui pour payement il abandonna touttes ses terres ; mais après la mort du Roy, il se pourveut au Parlement et y obtint un arrest tel qu'il désira. Il mourut dix ans après son restablissement, à Nogent-le-Roy, 14 aoust 1499.

Son fils aisné, Louis de Brézé comte de Maulevrier, gouverneur et grand séneschal de Normandie, espousa, 1514, Diane de Poitiers, fille de Jean sieur de Saint-Vallier et de Jeanne de Bastarnay. Il fut un an grand veneur, 1496, et chevalier de Saint-Michel, 1527. Il mourut à Anet, 23 juillet 1531, bien des années avant qu'il pust estre question des honteuses faveurs de sa femme qui le survescut trente

Digitized by Google

cinq ans. Il en eut deux filles : Françoise, qui eut Maulevrier, mariée, 1538, à Robert de la Marck sieur de Floranges et de Sedan, mareschal de France 1547, mort 1556, grand père de l'héritière de Bouillon Sedan qu'espousa le mareschal de Bouillon la Tour. L'autre fille eut Anet et est nostre duchesse d'Aumale.

Diane de Poitiers, leur mère, mariée à quatorze ans et vefve à trente, suivoit le siècle par son aage et n'en recevoit aucune injure en sa beauté; laquelle obtint la grâce de son père convaincu de tremper dans la rébellion du malheureux connestable de Bourbon, et déjà sur l'eschafaud. L'horreur de la mort l'avoit tellement saisi, qu'il n'en revint jamais et qu'il en conserva une espèce de fièvre qui fit passer en proverbe la fièvre de Saint-Vallier. Ce fut en 1526, et mourut chez luy 1539, etc.

Diane n'estoit plus jeune quand elle devint maistresse d'Henry II, lors Dauphin. Elle avoit passé pour avoir esté aimée de François Ier et quittée pour Mademoiselle d'Heilly, Anne de Pisseleu, duchesse d'Estampes, bien plus jeune qu'elle; et ce contraste du père et du fils rendit les deux maistresses encore plus ennemies que la jalousie de l'autorité; et Diane surtout ne pouvoit pardonner à Madame d'Estampes de dire qu'elle estoit née le jour que Diane s'estoit mariée. Elle fut connue sous le nom de *La sénéschale* jusqu'à ce que son amant devenu Roy l'eust faitte duchesse de Valentinois. C'est la grand' jument du célèbre Rabelais, qui faisoit de si beaux abattis avec sa queue, parce qu'elle profita des forests de Beausse qui estoient immenses et où il n'est pas resté trace de bois. Le cardinal de Lorraine et elle se lièrent intimement. Elle subjugua tout jusqu'au connestable Anne qui y émoussa sa réputation, et dont le fils aussy connestable espousa sa

Digitized by Google

petitte fille de la Marck-Bouillon en premières nopces. Elle amassa d'immenses richesses sous Henry II sur qui elle avoit un pouvoir absolu. A la mort de ce prince, elle monstra une hauteur extraordinaire et une force et un courage inflexible. M. d'Aumale lui sauva ses grands biens, qu'elle luy asseura. Il ne luy en cousta que ses pierreries et sa belle maison de Chenonceaux, qu'il fallut sacrifier à Catherine de Médicis. De tant de gens qu'elle avoit élevés, car elle estoit bienfaisante, aucun ne luy tesmoigna de reconnoissance, et elle fut plus de deux ans dans un abandon général sous une Régente toutte puissante furieusement irritée contre elle; après quoy ses grands biens et ses puissantes alliances la firent rechercher, mais toujours sans faveur. Elle survescut fortement onze ou douze ans cette grande cheute, fut ennemie des huguenots et dévote à sa manière; et mourut à soixante dix ans, en 1571.

II.

Charles de Lorraine duc d'Aumale.
Chevalier du Saint-Esprit.
Picardie.
Grand veneur.
Représenta Flandres au sacre d'Henry III, 1575.

Marie de Lorraine, sœur du premier duc d'Elbœuf.
Mariée 1576.
Morte 1613.

Le plus furieux des Ligueurs et le plus enragé.

Leva le siége de Senlis, battu par M. de Longueville, 17 may 1589.

Servit à celuy de Dieppe, et au combat d'Arques où il pensa prendre Henry IV qui y fut victorieux. Commanda l'aile gauche des ligueurs à la bataille d'Ivry, gaignée par

Digitized by Google

Le chevalier d'Aumale, abbé du Bec, un des plus furieux de toutte la Ligue, pour laquelle il se trouva partout. Tué à vingt sept ans, 5 janvier 1591, en voulant surprendre Saint-Denis que M. de Vic tenoit et qu'il conserva à Henry IV.

La duchesse de Mercœur, troisième femme.

La duchesse de Luxembourg Piney, première femme.

L'abbesse de Notre-Dame de Soissons, morte 1643, à quatre vingt deux ans, ayant été cinquante ans abbesse.

L'abbesse de Chelles, morte 1627.

Digitized by Google

Henry IV en personne, et luy fit lever en personne aussy les siéges de Paris et de Rouen.

Il fut le seul des chefs de la Ligue avec qui tout accommodement fut impossible, parce qu'il n'y eut aucun moyen de pallier, comme à bien d'autres, la trop notoire part au meurtre d'Henry III, jusque là qu'il y eut une requeste contre luy au Parlement de la Reine Louise de Lorraine, sa vefve. Les choses en estoient en cet estat lorsqu'il voulut faire surprendre Ham par les Espagnols, le 20 juin 1595. Ils en furent chassés. Les bons François en excitèrent un tel soulèvement, que le Parlement s'estant assemblé quelques jours après, il n'y eut plus moyen de reculer. Le Roy estoit en Bourgogne et avoit laissé M. le prince de Conti à Paris pour y commander; quoyque très attaché à Henry IV et l'ayant bien et fidèlement servi, il estoit timide et s'interposa pour surseoir, de peur que les négociations qui se faisoient alors pour l'accommodement du duc de Mayenne n'en rompissent, et gaigna le premier président du Harlay. Mais le cri public devenu par cela mesme plus violent, et le conseiller Angenoust ayant parlé vivement en plein Parlement et désigné mesme le premier président comme un homme mou, le célèbre arrest fut rendu où à la vérité il ne fut point parlé du meurtre d'Henry III, mais des autres félonies, à raison desquelles Charles de Lorraine duc d'Aumale fut condamné à la confiscation de tous ses biens, dégradation de tous ses honneurs, charges, Ordres et Dignités, et sa personne à estre tirée à quatre chevaux en place de Grève; et pour son absence exécuté sur son effigie publiquement en Grève 6 juillet 1595.

Ainsy fut esteint le duché pairie d'Aumale après deux générations, deux ducs et deux duchesses, et quarante

Digitized by Google

huit ans ; représentations, deux ; province, une ; chevalier de Saint-Michel, un ; charges, trois.

M. d'Aumale se trouva deux ans après, 1597, avec les Espagnols, à la surprise d'Amiens. Fut dégradé en plein chapitre de l'Ordre du Saint-Esprit ; demeura dans toutte sa condamnation ; se retira à Bruxelles où il vescut fort obscurément jusqu'à sa mort, à soixante treize ans, en 1631. Il ne laissa que deux filles à qui on ne tint pas la mesme rigueur sur les biens. L'une fut duchesse de Nemours, l'autre espousa en Flandres le marquis Ambroise Spinola.

Digitized by Google

VI

MONTMORENCY POUR LE CONNESTABLE ANNE

ESTEINT 1632

La terre ou fief de Montmorency mouvant de l'abbaye de Saint-Denis en France et d'une médiocre estendue en soy, a donné l'estre à cette grande et nombreuse Maison si féconde en personnages vraiment illustres et en alliances qui plus elles sont reculées, plus elles sont suivies en naturelle grandeur. Il est donc difficile de comprendre qu'elle n'ait pas dédaigné d'emprunter la sienne d'un jeu de mots en prenant dans la suitte des temps ces tiltres de *Premier chrestien* et *Premier baron de France*. Sur quoy il faut remarquer qu'il ne s'y peut agir de ce qu'on entend par le Royaume de France, mais uniquement de l'Isle de France; depuis quelques siècles France proprement ditte, qui n'est pas mesme ce qu'on appelloit l'ancien duché de France, mais un bien plus petit païs dans lequel est l'Abbaye de Saint-Denis, sépulture de nos Rois, qui de sa situation est appelée Saint-Denis en France. A l'égard de *premier chrestien*, les temps de Clovis sont trop reculés et les ténèbres ont trop longtemps duré après luy sur les familles, surtout particulières, pour qu'aucune puisse prouver un pareil tiltre ; et pour ce qui est de celuy de *premier baron*, outre qu'il faut bien se souvenir du très petit païs dont il s'agit en comparaison de ce qui a dans les divers temps composé le Royaume de France, c'est qu'il ne faut pas non plus oublier la mouvance entière de la terre de Montmorency mesme depuis qu'elle fut baronie, de

Digitized by Google

l'abbaye de Saint-Denis, et qu'il est impossible d'allier deux qualités aussy essentiellement différentes que le sont celles d'un premier fief par conséquent direct, avec un arrière fief c'est à dire relevant d'un autre, tel que Montmorency de Saint-Denis. Mais on entend bien que ces sortes de tiltres imposent quoyque personne n'en convienne, et qu'ils se consacrent par le temps quoyqu'il ne soit pas possible d'en apporter la moindre preuve. Ce grand et vaste nom de France au bout d'un tiltre remplit la bouche et les oreilles, et se tient indépendant de toutte géographie et chronologie.

La fréquence des offices de la Couronne et des grandes charges de la maison de nos Rois chez les Montmorency, a plus de réalité. Mais il ne faut pas s'y méprendre. L'office de connestable n'estoit dans ces anciens temps que la charge de l'escurie du Roy, qui peu à peu a passé aux maistres de l'escurie devenus après premiers escuyers et enfin grands escuyers et officiers de la Couronne, et qui se sont accrus dans leur escurie à mesure que le connestable l'a négligée pour les armées à la teste desquelles il est arrivé, et a laissé l'escurie. De cette dernière sorte de connestable et dès les premiers temps de ce changement, il y a eu des Montmorencys ; mais tous n'ont pas esté ainsy, sans compter que plus cet office se rapproche de nos temps, et plus il est devenu puissant ; et du grand chambellan il s'en diroit encore davantage, surtout durant la puissance de l'office de chambrier de France, ce qu'il est aisé de voir non seulement par la comparaison des offices, mais par l'inspection seule des personnages qui ont possédé l'un et de ceux qui ont possédé l'autre en mesme temps, et avant la décadence du premier, qui a fort relevé l'autre qui fort tard en a tout envahi par la suppression de l'office

Digitized by Google

de chambrier en 1545, mais longtemps après sa décadence; comme à son tour celuy de grand chambellan a esté pillé par beaucoup d'autres qui l'ont laissé tout démembré, et qui se sont enrichis de ses dépouilles. Les six derniers chambriers de France ont esté : Charles I duc de Bourbon, mort 1456; Jean II son fils duc de Bourbon et connestable, mort 1488; Pierre II duc de Bourbon son frère, mort 1503; Charles III duc de Bourbon connestable, son gendre, tué devant Rome commandant l'armée de Charles V, 6 may 1527; le duc d'Orléans fils de France, depuis Roy Henry II, par lettres du 27 septembre 1527; et lorsque par la mort de son frère aisné il devint Dauphin, son frère cadet luy succéda au tiltre de duc d'Orléans et à l'office de chambrier qui fut supprimé à sa mort par lettres données à Folembray, octobre 1545. Et cependant les grands chambellans furent : le célèbre bastard d'Orléans comte de Dunois, mort 1470; Antoine de Chasteauneuf sieur du Lau, grand bouteiller, favori un temps de Louis XI, puis mis à Usson en Auvergne, etc.; René II duc de Lorraine et de Bar, le 7 aoust 1486; et en 1488, François comte de Dunois et de Longueville, mort 1491; Philippe d'Hochberg comte de Neufchatel, la mesme année; Philippe de Crèvecœur seigneur d'Esquerdes, mareschal de France 1492, mort 1494; Louis de Luxembourg comte de Ligny, etc., mort 1503; il estoit second fils du connestable de Saint-Paul; après quoy des ducs de Longueville. Quelque grands seigneurs que fussent presque tous ces grands chambellans, ils n'estoient ny égaux aux aisnés de la branche de Bourbon, ny approchants de deux fils de France dont l'un devint Roy, et qui tous deux avoient alors leur père sur le trosne.

Mais puisque cette disgression s'est ainsy estendue, c'est le lieu naturel de parler de la cessation d'estre du pre-

Digitized by Google

mier chambellan, et du commencement des premiers gentilshommes de la chambre. On a connu le premier chambellan jusqu'à Henry II, et c'est sous François Ier et surtout sous Henry II, qu'on a ouï parler pour la première fois de premier gentilhomme de la chambre. Anne de Montmorency qui fait le sujet de cet article le fut de François Ier, et le mareschal de Saint-André le fut de Henry II, d'où il est à présumer que cette nouvelle charge s'éleva sur les débris de celle de premier chambellan, et que bientost après elle l'absorba. De dire l'époque de sa soustraction totale de celle de grand chambellan, cela n'est pas facile. Ces choses là se commencent par usurpation, par faveur de l'un, absence ou disgrâce de l'autre, se poussent insensiblement; et il est vray qu'il ne se trouvera aucune charge telle que dans son origine. Touttes ont perdu ou gaigné au profit ou aux dépends d'autres. Il est pourtant vray que cette charge a eu depuis qu'on la connoist, la mesme fonction qu'elle a encore au sacre en presence du grand chambellan, et qu'elle y est en possession d'un habillement pareil au sien, quoyque l'un soit officier de la Couronne et l'autre non, et l'unique qui ne l'estant pas en a le vestement en cette cérémonie, qui est la seule depuis longtemps où il se porte parce qu'il n'y a plus qu'elle où le Roy porte ses habits royaux: d'où elle prétend estre, et avec distinction, la première de touttes les charges après les offices de la Couronne. Et c'est ce qui fait présumer qu'elle n'a jamais esté dépendante du grand chambellan, quoyqu'elle ne puisse nier qu'elle ne luy ait usurpé le serment des officiers de la chambre, et par là le commandement sur eux en sa présence et privativement à luy; comme le surintendant des finances s'est approprié aussy de ses fonctions, et le chancelier pour les hommages et

Digitized by Google

ce qui s'appeloit le petit sceau. Mais ces curiosités sont icy suffisantes. Il faut retourner aux charges de Messieurs de Montmorency.

Ils les ont possédées en très grand nombre et presque quelqu'un d'eux dans tous les temps. C'estoient les plus grands seigneurs du territoire particulier de nos Rois et de celuy de leur séjour naturel. Ils estoient leurs arrières vassaux, et cela par moyen de fief d'Église, et d'Église monastique entièrement soumise et qui n'avoit point à appeler ses vassaux contre les Rois, raison dont la contraire si estendue, pour ne pas dire générale, excluoit tant de seigneurs de la Cour et des choix de nos Rois, outre qu'ils n'en avoient aucun à trois ou quatre lieues d'eux, comme ceux cy. C'est ce qui les éleva si continuellement et si rapidement auprès des Rois, et ce qui les servit si bien pour s'élever par ces degrés à une grandeur plus foncière et plus effective par leurs grandes alliances et par leurs accroissements en domaine, et de ce tout ensemble par la puissante figure qu'ils ont soustenue si longtemps. C'est donc en cela que consiste leur vraye grandeur, et non dans les charges qui l'ont occasionnée et où d'abord ils ont eu peu ou point de compétiteurs, beaucoup moins dans des tiltres imaginaires qui n'ont pu estre inventés que pour surprendre, par ceux qui les leur ont suggérés.

Le premier Montmorency depuis lequel on connoisse les filiations nettes et certaines, est Hervé seigneur de Montmorency, d'Escouen, de Marly, etc., grand bouteiller de France, mort vers 1094, dont on prétend que le frère et mesme l'oncle paternel estoient connestables de France. Hervé espousa Agnès d'Eu dont la mère estoit comtesse de Soissons, et le petit fils d'Hervé fut :

Mathieu I, connestable, assés grand dans l'Estat pour

Digitized by Google

espouser en secondes nopces la Reine vefve de Louis le Gros, mère de Louis VII le jeune, dont il n'eut point de garçons, et mourut vers 1160. Mais il en eut de sa première femme, bastarde du Roy Henry I d'Angletterre. Son petit fils fut :

Mathieu II, connestable, de qui descend toutte la Maison de Montmorency existante. Il ajousta aux quatre alérions qui cantonnoient la croix de ses armes, douze autres alérions après la bataille de Bouvines où il gaigna douze enseignes impériales. Il mourut en 1230, et eut deux femmes. De la première, Gertrude fille de Raoul II comte de Soissons, continua sa postérité. De la seconde, héritière de Guy V sire de Laval, viennent tous les Montmorency-Laval par un fils unique qui prit le nom et les armes de Laval et qui les transmit à sa postérité.

Mathieu IV, son arrière petit fils (de Mathieu II), grand chambellan et amiral, mort vers 1305, eut de Jeanne de Lévy, fille de Guy seigneur de Mirepoix mareschal de la Foy, un fils, dont le fils fut :

Charles, panetier et mareschal de France, qui receut un honneur qui s'est renouvellé de nos jours mais qui n'eut pas mesme cause d'abandon, d'extrémité, de douleur, de choix de la gouvernante. Ce fut d'estre parrein de Charles VI, à qui il donna son nom dans Saint-Paul à Paris, 11 décembre 1368. Il mourut en 1381; et de Perenelle de Villiers eut :

Jacques, qui de Philiberte dame de Croisilles et de Courrières, fille de Hugues de Melun seigneur d'Antoing et d'Espinoy, eut deux fils :

Jean II grand chambellan sous Charles VII; s'en démit en faveur du seigneur de la

Et Philippe seigneur de Croisilles, tige des branches de Croisilles, de Courrières,

Digitized by Google

Trémoille, mourut en 1477, et eut deux femmes : Jeanne, fille aisnée et principale héritière de Jean seigneur de Fosseux, et Marguerite d'Orgemont, fille de Pierre seigneur d'Orgemont et de Chantilly. Il eut :

Deux fils de la première femme : Jean, tige de la branche aisnée ou de Nivelle. Louis, tige de la bran-de Fosseux.

Et un seul fils de la seconde : Guillaume, tige des ducs et derniers connestables de Montmorency et père du connestable Anne.

de Neuville Vuistache, et de Bours, etc. Mademoiselle de Montmorency, morte fille d'honneur de Madame la Dauphine de Bavière, estoit de ces branches là. Il en reste les enfans de son frère ; et d'une autre branche, sortie aussy de celles là, M. de Montmorency, père de celuy qui s'est attaché au service du Roy de Pologne Électeur de Saxe, et de celuy qui l'a esté quelques années chez M. le comte de Charolois.

Jusques icy tout d'aisné en aisné, et nulle branche qui ait subsisté, sinon celle de Laval.

Ces deux fils Jean et Louis de la première femme furent déshérités par leur père pour avoir suivy malgré luy le parti du duc de Bourgogne contre Louis XI. Il fit sommer l'aisné inutilement à son de trompe, le maudit, le traitta de chien ; et c'est de cet aisné, Jean seigneur de Nivelle qu'est venu le proverbe du chien de Jean de Nivelle qui s'enfuit quand on l'appelle. Et le père suivant sa volonté et celle de Louis XI, confirma par son testament en 1472, leur privation de tout ce qui, par le droit de leur naissance leur appartenoit dans la baronie de Montmorency et dans ses autres biens situés dans la vicomté de Paris, et les donna à Guillaume son troisième fils et fils unique de sa seconde femme.

Jean aisné seigneur de Nivelle, fut d'aisné en aisné et

Digitized by Google

sans branche, bisayeul des deux malheureux frères Philippe et Floris en qui cette branche fut esteinte. Philippe comte de Hornes eut la teste coupée avec le comte d'Egmont, sous le duc d'Albe gouverneur des Païs Bas pour Philippe II. Ce fut à Bruxelles 5 juin 1568. Floris, baron de Montigny eut deux ans après le mesme sort en Espagne au chasteau de Simancas en octobre 1570, par le conseil du mesme duc d'Albe.

Et Louis seigneur de Fosseux eut de Marguerite de Wastines, deux fils :

Roland, mort 1506, qui, de Louise fille de Charles d'Orgemont sieur de Méry, trésorier de France, eut :

Claude seigneur de Fosseux, mort 1546, qui de Marie fille aisnée et principale héritière de Ferry seigneur d'Aumont, Méru, Dangu, Thury, etc., eut deux fils :

Pierre seigneur de Fosseux,

Et François, sieur d'Auteville et d'Hallot, père de Louis seigneur de Boutteville, lequel fut grand père de François Henry de Montmorency duc et pair de Pincy Luxembourg, mareschal de France, etc.

Ledit Pierre seigneur de

Et Ogier, tige de la branche de Robecque, père du trisayeul, sans branches, de :

Eugène, le premier dit prince de Robecque, chevalier de la Toison d'Or, qui commandoit à Saint-Omer quand les François la prirent, 1677. Il mourut en 1683, et eut de Marguerite de Ligne Aremberg fille du duc d'Arscot :

Philippe Marie Pierre de Robecque, qui en 1678 passa du service d'Espagne à celuy de France. Il mourut en 1691, et de Marie, fille de Philippe Emmanuel de Croy comte de Solre, et d'Isabelle Villain-Isenghien, eut deux fils :

Charles Pierre de Robec-

Digitized by Google

Fosseux, qui vendit cette seigneurie, fut père d'Anne marquis de Thury, qui eut deux fils :

1° Pierre marquis de Thury, qui est grand père de Léon marquis de Fosseux à présent aisné de la maison de Montmorency. Il a un fils, et une fille, seconde femme du vicomte de Beaune chevalier du Saint-Esprit, et une autre fille, seconde femme du fils unique du feu mareschal de Chasteaurenault.

2° Et François, tige des seigneurs de Chasteaubrun, dont le fils de son fils aisné a esté maistre de camp du régiment du Maine, brigadier en 1719, puis attaché à M. le prince de Conti gendre de Madame la Duchesse.

Et le fils de son second fils est mort, 1702, colonel d'un régiment de carabiniers ou comme on l'appelle d'une brigade, et a laissé un fils.

que, fait par Philippe V chevalier de la Toison d'Or, puis grand d'Espagne et colonel du régiment des gardes Wallones après le duc d'Havré. Il mourut un mois après avoir eu ce régiment, 15 octobre 1716, et ne laissa point de postérité d'Isabelle, sa cousine germaine, fille du comte de Solre, chevalier du Saint-Esprit, qui est restée en Espagne une des dames du palais.

Et Anne dit d'abord le comte d'Esterres et, à la mort de son frère, le prince de Robecque, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'Or, majordome major de la jeune Reine douairière d'Espagne qui est aux Carmélites du faubourg Saint-Germain à Paris. Il a postérité de sa femme Catherine du Bellay qui mourut à dix neuf ans en couche, 3 juin 1727.

Ainsy :

Le père du comte d'Hornes et du baron de Montigny décapitéz à Bruxelles et en Espagne ;

Digitized by Google

Le trisayeul de M. de Montmorency Fosseux d'aujourd'huy et M. d'Hallot son frère, tige de Messieurs de Montmorency-Luxembourg ;

Le père du trisayeul de M. de Robecque;

Le dernier duc de Montmorency mareschal de France, décapité à Tolose 1632,

Estoient tous enfans des cousins issus de germains, d'où le reste des degrés de parenté entr'eux est aisé à compter.

Venons maintenant à Guillaume, père du connestable Anne premier duc pair de Montmorency cause de cet article. Il fut seigneur de Montmorency, d'Escouen, de Conflans Sainte Honorine; par partage de son oncle maternel, d'Orgemont, de Chantilly, etc.; et par sa femme Anne Pot, héritière unique de son frère, de la Rochepot, Damville, Thoré, Chasteauneuf, etc., mariée 1484, morte 1510. Il fut gouverneur et bailly d'Orléans, capitaine de la Bastille, de Vincennes et de Saint-Germain en Laye; chevalier de Saint-Michel et chevalier d'honneur de Madame la Régente Louise de Savoye, mère de François Ier, et se trouva en beaucoup d'expéditions et de grandes cérémonies de son temps, et mourut en 1531. Il eut deux sœurs de son mesme lit : l'une mariée à Charles de Melun sieur de Nantouillet grand maistre de France, décapité 1468; remariée à Guillaume Gouffier, et mère du grand maistre de Boisy, du cardinal Gouffier, et de l'amiral de Bonivet, qui furent ainsy cousins germains d'Anne de Montmorency. L'autre sœur espousa Nicolas d'Anglure seigneur de Bourlémont.

Les enfans de Guillaume de Montmorency et d'Anne Pot furent :

1° Jean, mort avant son père, marié à Anne de la Tour dame de Montgascon, vefve de Charles comte de Roussil-

Digitized by Google

lon des bastards de Bourbon, desquels un fils mort jeune et une fille mariée, 1518, à Jean de Daillon seigneur d'Illiers.

2° Anne, connestable et premier duc et pair de Montmorency.

3° François, seigneur de la Rochepot, pris à Pavie avec François I, 1524, chevalier de Saint-Michel, gouverneur de Paris et de l'Isle de France, lieutenant général en Picardie et Artois en l'absence du duc de Vendosme et du Roy de Navarre son fils, gouverneurs; et ambassadeur vers Édouard VI pour la restitution de Boulogne. Mort 1551, sans postérité de Charlotte d'Humières.

4° Philippe, évesque de Limoges 1517, mort 1519.

5° Louise, espouse, vers 1505, de Fery de Mailly baron de Conti, séneschal d'Anjou, dame d'honneur de la Reine Anne de Bretagne. De ce mariage ne resta que Magdeleine héritière, qui espousa, 1528, Charles de Roye comte de Roucy, père et mère d'Éléonor de Roye née 1535, mariée 1550 au prince de Condé tué à Jarnac, et d'eux sort toutte la branche de Bourbon-Condé; et Charlotte, femme de François III comte de la Rochefoucauld, et d'eux sort la branche de Roye ou Roucy. La ditte Louise, vefve de Fery de Mailly, espousa, 1514, Gaspard de Coligny seigneur de Chastillon-sur-Loing, mareschal de France, dont elle eut les trois célèbres frères : l'amiral de Coligny, le cardinal de Chastillon, et d'Andelot, colonel général de l'infanterie, pour lesquels ces deux charges furent créées Offices de la Couronne. Ces trois frères estoient neveux du connestable Anne, fils de sa sœur, et ils estoient frères de mère de la mère d'Éléonor de Roye princesse de Condé. Ainsy le prince de Condé estoit leur neveu, et petit neveu du connestable Anne, comme mary de la petitte fille de sa sœur. Cette princesse

Digitized by Google

de Condé, mariée 1551, mourut 23 juillet 1564. La mareschale de Chastillon fut aussy dame d'honneur d'Élizabeth d'Austriche, espouse du Roy Charles IX; elle mourut à l'hostel de Montmorency... ., et le mareschal de Chastillon en 1522. Ce mareschal et ses trois fameux fils trouverront ailleurs leur place naturelle.

6° Anne, mariée 1517 à Guy XIV comte de Laval, amiral et gouverneur de Bretagne.

7° Marie, abbesse de Maubuisson près de Pontoise.

Et pour achever tout de suitte d'esclaircir le connestable Anne, il espousa, 10 janvier 1526, Magdeleine fille de René comte de Villars, de Somerive et de Tende, bastard de Philippe II duc de Savoye, frère bastard de la mère du Roy François Ier, des ducs Philbert II et Charles III ducs de Savoye, et du premier duc de Nemours-Savoye, frère aussy bastard de la duchesse de Nemours, espouse de Julien de Médicis. Ce comte de Tende fut séneschal et gouverneur de Provence, grand maistre de France. Ses enfans furent : le marquis de Villars mareschal et amiral de France; le comte de Tende seneschal et gouverneur de Provence; la première duchesse de Montmorency, espouse du connestable Anne ; la comtesse de Brienne-Luxembourg; la comtesse du Bouchage-Batarnay ; la vidame d'Amiens-Ailly. La mareschale de Joyeuse mère du duc de Joyeuse, du cardinal, du capucin, etc., estoit fille de Madame de Batarnay. La femme du connestable Anne de Montmorency mourut à soixante seize ans, en 1586. Elle avoit esté dame d'honneur de la Reine Élizabeth d'Austriche, femme de Charles IX, qui eut ainsy en peu de temps les deux belles sœurs l'une après l'autre. Venons maintenant à ce fameux connestable.

Il faudroit des volumes pour la vie de ce grand homme, et passer bien loin la mesure icy prescritte, pour réduire

Digitized by Google

seulement en courtes nottes ses plus grandes actions. Il suffit de remarquer que jamais vie d'homme né et mort particulier n'a esté plus continuellement remplie, qu'il passa par une infinité d'emplois, qu'il eut part à tout jusqu'à sa mort, que jamais homme n'eut et plus de bonheur et plus de malheur; et que si son courage fut héroïque en tous genres de périls, il se surpassa soy mesme sur sa réputation pour l'Estat, sur sa grandeur, sur ses inclinations les plus chères, sur sa haine la plus juste, en faveur de la religion par un amour de préférence en pleine connoissance de ce qu'il faisoit. Tant de vertus seroient au-dessus de l'homme si elles n'estoient pas meslées de quelques ombres. Si celles de sa fortune furent mesme éclattantes, celles de sa vertu ont servi à ne la pas tenir pour incroyable. Sa complaisance pour la duchesse de Valentinois et sa conduitte sur les mariages de son fils aisné l'ont justement fait trouver homme, mais homme touttesfois qui a sceu préférer, et dans les occasions les plus sensibles et les plus décisives, Dieu et la vérité, l'honneur et l'Estat, à touttes choses, et Dieu et la vérité à tout le reste.

Né à Chantilly 15 mars 1492, sous Charles VIII. Élevé auprès [de] François Ier enfant d'honneur, se trouva, 1515, à la bataille de Marignan, lieutenant de la compagnie d'ordonnance du sieur de Boisy son cousin germain, et eut en 1516 le gouvernement de Novarre.

Se trouva en 1519 à l'entreveue de François Ier et d'Henry VIII entre Guines et Ardres; puis envoyé en Angletterre pour traverser les desseins de Charles V. Fait au retour premier gentilhomme de la chambre du Roy.

Fit lever 1521, le siége de Mézières où il s'estoit jetté, que le comte de Nassau assiégeoit avec l'armée impériale.

Capitaine général des Suisses, les conduisit dans le Mi-

Digitized by Google

lanez et s'y trouva au siége de Novarre, au combat de Gumbolat et à celuy de la Bicoque où il fut fort blessé.

Et fut de là à Venise pour la continuation de l'alliance avec la République.

Eut l'ordre de Saint-Michel au retour ; et incontinent après, 6 aoust 1522, à trente ans et cinq mois, le baston de mareschal de France qui venoit de vacquer par la mort du mareschal de Chastillon, son beau frère.

Secourut, 1523, Corbie et Térouenne contre les Impériaux, puis fit lever le siége de Marseille, 1524, au connestable de Bourbon qui venoit de se donner à Charles V.

Gouverneur de Languedoc aussytost après, et suivit François Ier en Italie, où la perte du Milanez par M. de Lautrec, dont François Sforzze se rendit maistre, et les tristes suittes de la révolte où le connestable de Bourbon avoit esté précipité, firent juger ce voyage nécessaire. Le siége de Pavie fut formé le 20 octobre 1524, et à la téméraire et flatteuse persuasion de l'amiral de Bonivet, François Ier s'y obstina et donna la bataille le 24 février d'alors, et 1525 à nostre manière de compter. Ce prince y fut blessé et pris, et on en sçait les funestes suittes. Le mareschal de Montmorency y fut aussy prisonnier, fit ce nonobstant plusieurs voyages et diverses négotiations pour la délivrance du Roy qui fut mis en liberté 13 mars 1526, au bout de treize mois de très dure captivité, et moyennant des conditions encore moins suportables conclues à Madrid le 14 janvier précédent, et dont aussy on ne tint que le moins qu'on put.

Ce pendant le mareschal de Montmorency fut fait grand maistre de France à la place de son beau père pris et blessé à la bataille de Pavie, dont il estoit mort.

Choisy après pour aller en 1530, aux frontières d'Espa-

Digitized by Google

gne recevoir les enfans de France ostages en Espagne, des mains du connestable de Castille qui luy remit aussy Éléonor, vefve sans enfans d'Emanuel Roy de Portugal, et sœur de Charles V, que François Ier espousa au mois de juillet mesme année, au Mont de Marsan quinze lieues au-delà de Bordeaux.

Chevalier de la Jarretière d'Henry VIII, 1531, et perdit son père la mesme année.

Chargé, 1533, des préparatifs à Marseille de l'entreveue en octobre, de François Ier avec Clément VII, où se conclut et se fit le triste et surprenant mariage de Catherine de Médicis, niepce de ce Pape et de sa Maison, avec le second fils du Roy, devenu bientost après Dauphin et qui fut depuis le Roy Henry II son successeur.

L'année 1536 fut une des plus grandes du mareschal de Montmorency.

L'année précédente, François Ier s'estoit emparé des Estats du duc de Savoye qui luy avoit refusé le passage pour son armée en Italie, et Charles V estoit allé faire son expédition ou plustost son inutile course en Afrique. A son retour il se jetta en Provence en personne, tandis qu'il effrayoit Paris et le centre du Royaume par ses lieutenants et par ses alliés. François Ier avec ses deux fils s'opposa à luy, ayant le mareschal sous luy à la teste de son armée. Il fit dévaster tout le costé de Provence qu'il ne put couvrir, et se retrancha de manière à barrer le païs et à ne pouvoir estre forcé. Cette conduitte fut extrêmement blasmée. On l'accusoit d'une honteuse timidité. L'Empereur en augmentoit le bruit par touttes les tentatives qu'il faisoit pour l'attaquer et pour l'attirer hors de ses retranchements; à quoy le mareschal paroissoit insensible. Quelque confience que François Ier eust en luy, cet apparent

Digitized by Google

engourdissement estoit si éloigné des bouillons de son courage, que la calomnie pénétra jusque dans son cœur. Il estoit à quelques lieues du camp, d'où il excittoit le mareschal et par ses messages et quelquefois par de courtes visittes. Le Dauphin avec peu de trouppes estoit à Valence, observant le costé du Dauphiné, où il fut empoisonné, le 10 aoust, par Montecuculi ferrarois, dans une tasse d'eau, jouant à la paulme à Valence, et cet horrible crime dont Catherine de Médicis profita si grandement, demeura entre elle et Charles V. Pour le duc d'Orléans qui en devint Dauphin et qui avoit dix huit ans, il apprenoit la guerre à voir faire le mareschal, et avoit trop envie de faire pour ne luy estre pas un grand surcroist de peine parmi touttes les cabales ouvertement révoltées contre son apparente mollesse et qui attaquoient sa réputation avec un succès qui entraisnoit ses amis sans avoir pu l'ébransler. Mais si sa renommée s'en obscurcit un temps, ce ne fut que pour s'en augmenter, et comme bon citoyen qui ne se compta pour rien dans cette grande conjoncture, et comme grand capitaine comparable à l'ancien Fabius, et qui seur par ses lumières d'un succès inespéré, sauva l'Estat aux despends des calomnies. L'Empereur sans vivres et sans subsistance, à bout de tout, ne put rien entamer ny dans l'armée ny dans le païs, y perdit beaucoup d'hommes et d'équipages et plus de 25 000 dans la retraitte qu'il fut obligé de faire enfin devant le mareschal, qui avec ses trouppes fraisches le harcela jusque bien au delà des Alpes, aux despends du duc Charles III de Savoye.

L'année suivante, 1537, il servit avec succès en Artois.

Fait enfin, 10 février 1538, à Moulins et à quarante six ans, connestable de France dont l'office vacquoit depuis la défection du connestable de Bourbon.

Digitized by Google

Suivit François Ier à l'entreveue qu'il eut à Nice, en juillet suivant, avec Paul III Farnèse et Charles V, où se conclut la trève qui ne dura pas, et que le connestable signa.

Charles V, pressé de se rendre aux Païs Bas remettre les Gantois révoltés dans le devoir, obtint d'y passer tout droit d'Espagne à travers la France et promit l'investiture de Milan, qu'il se garda bien de tenir. Il fit en passant des caresses extraordinaires au connestable. Sa faveur auprès du Dauphin, sa privauté avec la Reine qu'il avoit autrefois receue, et qui estoit sœur de Charles V, la mauvaise humeur et le repentir de son passage et d'en avoir esté les duppes, la grande faveur des Guises et leur jalousie du connestable, tout cela forma tant de nuages dans l'esprit de François Ier, que le connestable tomba dans une entière disgrâce dans laquelle il passa le reste de ce règne en sa maison de Chantilly, qui dura jusqu'au dernier mars 1547.

Rien ne marque plus les mœurs de ce temps là que la réponse du connestable à ses gens. Henry II le manda dans le moment qu'il devint le maistre, et le connestable arriva à Saint-Germain où le Roy estoit venu, et le trouva encore dehors à la chasse. Il entra cependant dans son appartement pour l'y attendre. Ses gens luy demandèrent où il coucheroit : « Avec le Roy, répondit il; ne vous mettés en peine de rien pour ma personne ». Et il le fit comme il l'avoit dit. Son autorité monta au plus haut point, et il fut favory et premier ministre, enfin duc et pair.

Il prit les trois Éveschez et battit les Impériaux à Auchy, d'où suivit le célèbre siége de Metz défendu par le second duc de Guise qui obligea les Impériaux de le lever. Ce mesme duc de Guise ayant eu ses raisons d'affoiblir les armées et les coffres du Roy pour une entreprise imaginaire où il fut en Italie, y attira la ruine de

Digitized by Google

nos conquestes et le malheur de la perte de la bataille de Saint-Quentin, où le connestable fut pris, que les Guises comblèrent pour leurs veues en son absence par le traitté funeste du Casteau Cambrésis, après lequel le connestable fut remis en liberté, 3 avril 1559, datte du traitté qui fut suivi des mariages d'Espagne et de Savoye avec la fille et la sœur du Roy lequel fut [blessé] malheureusement par Montgoméry capitaine de ses gardes en joustant avec lui, malgré Montgoméry, à un tournoy des réjouissances de ces nopces et en mourut, 10 juillet 1559.

Cet évènement replongea le connestable d'où la mort de François Ier l'avoit tiré. Sa droiture estoit pesante à Catherine de Médicis, et les Guises au comble par le crédit de la Reine leur niepce sur François II son mari, se prévalurent d'une vieille ordonnance moisie et oubliée qui défendoit au mesme homme de posséder deux offices de la Couronne en mesme temps, dépouillèrent le connestable de celuy de grand maistre, et son fils aisné de cette survivance, pour un baston de mareschal de France qu'ils le forcèrent d'accepter ; et M. de Guise déjà grand chambellan eut l'audace de prendre encore cet office de grand maistre, malgré ce mesme prétexte d'incompatibilité de deux offices de la Couronne qu'il opposoit au connestable, lequel se retira encore à Chantilly d'où il considéra de loin les désordres de ce court règne, la conjuration d'Amboise et les horreurs qui suivirent et qui furent si près de se consommer.

La surprenante mort de François II, 5 décembre 1560, tenant les Estats à Orléans et les Bourbons aux fers, luy mesme sous le joug des Guises, changea la face de touttes choses et rappela le connestable à la vie et à toutte sa grandeur. Au moment qu'il l'apprit il marcha de Chantilly à Orléans en maistre, y changea les gardes et les postes en

Digitized by Google

arrivant, disposa de tout, et tira du cachot et du pied de l'eschaffaut le Roy de Navarre et le prince de Condé où les Guises les avoient mis pour leur y arracher la vie que la mort de François II leur sauva, à quelques heures près de la leur oster.

Les Guises reculés à leur tour, de la puissance de qui Catherine de Médicis estoit alors fort jalouse, et la voyant ralliée aux princes du sang, au connestable et à ses redoutables neveux, tous persécutés par eux de la manière du monde la plus ardente et la plus cruelle, cédèrent au temps avec leur souplesse accoustumée; mais s'apercevant bientost du peu de figure que faisoit le Roy de Navarre dans son nouvel estat de lieutenant général du Royaume, de son irrésolution entre les partis, de l'autorité entière qu'en reprenoit la Reine Mère, et du mécontentement qu'en tesmoignoient le prince de Condé et ses oncles les Colignis, chefs du parti huguenot, les Guises saisirent la conjoncture de proposer leur propre éloignement à condition de celuy des autres, sans toucher au connestable; et comme cette proposition mettoit la Reine en liberté, elle la fit réussir. Chacun s'en alla donc de son costé, et les huguenots vivoient en paix sous la foy de l'édit de janvier 1562. Alors les Guises qui n'avoient laissé passer cet édit que malgré eux, et qui ne s'estoient éloignés que parce que n'estant pas les plus forts, ils avoient remis les choses du moins en égalité en éloignant les autres, songèrent à en profiter, revinrent d'eux mesmes, et trouvant leur belle en chemin ne la manquèrent pas, et par ce qu'ils commirent et devint célèbre sous le nom du massacre de Wassy, qui est expliqué en leur article, excittèrent ce qu'ils cherchoient, une guerre civile de religion qui estoit le chemin battu de leur grandeur.

C'est icy la seconde grande époque du connestable. Son

Digitized by Google

poids emportoit la balance ; bien que catholique, rien ne l'empeschoit de favoriser les Huguenots attaqués, massacrés de guayeté de cœur à Wassy sans cause aucune et sans contravention de leur part aux édits ny à l'obéissance. En se jettant de ce costé là, le connestable demeuroit uni avec ses neveux de Coligny et avec le prince de Condé son petit neveu, avec lesquels il l'estoit de toutte sa vie de tendresse, d'habitude, d'intérest, comme avec ses propres enfans avec qui ils vivoient comme frères, et se frayoit une routte presque certaine de se venger des Guises, ennemis de ses neveux, de sa Maison, de ses enfans et de luy mesme, par qui il avoit esté confiné par deux fois à Chantilly, sans y avoir eu touttes les deux fois d'autre issue que celle de la mort d'un Roy et un nouvel avènement à la Couronne. Son dépouillement de luy et de son fils de l'office de grand maistre saignoit encore, et M. de Guise en estoit revestu ; en un mot, amitié, liaison, douceur de vie, intérieur tout puissant de famille intimement unie et dont il estoit l'oracle et le maistre, intérests les plus vifs, les plus grands, les plus enchaisnants, la haine la plus juste, la plus ardemment nourrie, la plus continuellement présente et renouvelée, la vengeance la plus désirable et la plus légitime, l'expérience la plus certaine de tout à gaigner d'un costé et de tout à perdre pour soy de l'autre, tout bien considéré, cet homme si au dessus de l'homme crut voir la religion en danger par l'avantage que prendroient les huguenots ; et quand après un meur examen, il s'en fut persuadé, son plus cher intérest, sa haine la plus exquise, sa plus forte tendresse, tout ne luy fut plus rien. Il le déclara à ses enfans et à ses neveux qui eurent beau luy parler, le conjurer, l'attendrir, luy embrasser les genoux, ferme comme un rocher il fut d'autant plus inflexible que

Digitized by Google

c'estoit avec une pleine et entière connoissance qu'il avoit pris son parti ; et de là ce fameux Triumvirat de luy, du duc de Guise et du mareschal de Saint-André tout Guise, triumvirat si saint d'une part, si perfide de l'autre, et d'autant plus tous les deux qu'il fut senti tel par les triumvirs dès en le faisant, et il ne les trompa pas. La bataille de Dreux en leva le voile, le connestable abandonné par le duc de Guise, enlevé, battu, prisonnier, sans que rien pust émouvoir l'autre qui aux instances redoublées des chefs répondoit froidement : Patience, il n'est pas temps. Il n'estoit que trop temps pour la religion et pour l'Estat, qui accabloient les huguenots en secondant le connestable qui combattoit pourtant en personne contre ses chers neveux, mais il en auroit partagé la gloire avec le duc de Guise qui n'eust plus eu de parti et de prétexte de religion pour s'agrandir et pour servir d'échelons à ses immenses veues. Il vouloit abattre, mais conserver les huguenots ; il vouloit perdre le connestable ; il vouloit se faire Dictateur pour arriver plus haut ; et son coup d'œil, son audace et sa fortune furent tels qu'il y parvint. Il s'ébransla au désordre et à la confience des huguenots victorieux du mareschal de Saint-André tué par les siens, et du connestable pris ; il rompit tout ce qui se présenta devant luy, et eut la gloire du restablissement de la bataille, de la victoire et de la prise du prince de Condé. Elle parut trop complette à Catherine de Médicis et pour cette fois à tous les vrais François avec elle. Elle arriva le 19 décembre 1562, et où ne monta pas le duc de Guise, délivré un mois auparavent du Roy de Navarre tué devant Rouen, et maintenant du prince de Condé son frère, et du connestable, respectivement prisonniers ? Mais sa dictature finit avec sa vie, au bout de quatorze mois, devant Orléans ; rendit la paix au

Digitized by Google

Royaume et la liberté au prince de Condé et au connestable, affranchit la Reine Mère et tira Charles IX de danger.

Le connestable, plus immense en droiture de cœur et en grandeur d'âme que les Guises ne l'estoient en plans et en machines, et quelle vaste mesure! continua à servir la Religion et l'Estat. L'amiral son neveu ayant formé ce chef d'œuvre de capacité si célèbre sous le nom de l'*Entreprise de Meaux*, le connestable ramena la Cour de Monceaux à Paris, toujours costoyé par les huguenots, souvent tasté et jamais entamé, par la fidélité des Suisses et l'art du bataillon quarré. Ce fut le 27 septembre 1567; et le 10 novembre suivant, il donna la dernière bataille de sa vie entre Paris et Saint-Denis, à soixante quinze ans, ayant sous luy deux de ses fils mareschaux de France, dont le cadet luy succéda immédiatement après en l'office de connestable.

Anne scella enfin une si illustre vie par une plus illustre mort, tué les armes à la main en cette bataille pour la Religion et pour l'Estat, contre ses propres neveux si chéris et si dignes de l'estre. Stuard, escossois d'une branche qui n'a point approché du trosne d'Escosse quoyque de la mesme Maison, reconnut le connestable, vint sur luy, le blessa à mort d'un coup de pistolet, et en receut aussy tost un coup qui luy ensenglanta la bouche. Il s'en vanta. Deux ans après, il fut pris à la bataille de Jarnac. Le marquis de Villars y estoit dans l'armée catholique. Il estoit second frère de la connestable et si tendrement attaché au connestable son beau frère, qu'il avoit juré la mort de Stuard. Le sçachant pris, il le demanda au duc d'Anjou, depuis Henry III, qui comandoit l'armée, et le demanda avec tant d'instance et y ajoûta tant de force, qu'il l'obtint. Aussy tost il se le fit amener, luy reprocha la mort du connestable et dans l'instant se jetta sur luy et le tua de plu-

Digitized by Google

sieurs coups redoublés. C'est ce marquis de Villars qui, en 1572, fut mareschal de France et eut l'office d'amiral de M. de Coligny massacré à la Saint-Barthélemy, et le transmit à son gendre duc de Mayenne, chef de la Ligue.

Le connestable jugea d'abord sa blesseure mortelle, qui rendit la victoire douteuse malgré la retraitte des huguenots. Il donna encore quelques ordres, s'informa, regarda les ennemis, et se laissa emporter à Paris comme tout fut à peu près fini. Il y mourut le lendemain avec un courage héroïque, mais surtout avec une piété extraordinaire. Il fut visitté du Roy et de la Reine sa mère qui fut la seule avec les Guisards, qui ne luy donnèrent que des larmes feintes, tout le reste croyant avoir perdu son père. Catherine de Médicis redoutoit sa droiture et sa fermeté, et ne luy avoit jamais pu pardonner un grand mot qui luy eschappa parlant à elle mesme, que de tous les enfans d'Henry II, aucun ne luy ressembloit que la mareschale de Montmorency sa belle fille et bastarde de ce Roy.

Mais puisqu'il est icy mention de sa belle fille, achevons tout d'un temps ce qui se passa sur le mariage de M. de Montmorency fils aisné du connestable, depuis duc et pair de Montmorency et mareschal de France.

Il devint amoureux de Mademoiselle de Piennes, Jeanne, sœur du premier duc d'Halluyn. Elle estoit fille d'honneur de Catherine de Médicis. Elle répondit honnestement à sa passion. Il luy fit une promesse de l'espouser en revenant de sa prison de Térouenne, en 1553, qu'il luy renouvella souvent depuis. En ce mesme temps Diane bastarde légitimée d'Henry II et de la sœur de Jean Antoine duc gentilhomme Piedmontois, escuyer de la grande escurie, venoit d'espouser, février 1552, Horace Farnèse duc de Castro, petit fils du Pape Paul III et frère d'Octave duc de Parme,

Digitized by Google

mary de la fameuse Marguerite bastarde de Charles V, gouvernante des Païs Bas, dont il eut le célèbre Alexandre Farnèse duc de Parme, aussy gouverneur des Païs Bas, mort 1592, qui fit lever à Henry IV le siége de Paris presque réduit par la famine. Horace qui s'estoit engagé avec la France, fut tué à la défense de Hesdin en 1554 et ne laissa point d'enfans. Henry II et le connestable conclurent le mariage de cette vefve avec son fils aisné qui fut bien étonné quand son père le luy dit. Il luy avoua son amour et son engagement, et n'oublia rien de ce qu'il crut capable d'y faire entrer le connestable. Mais ce père accoustumé à dominer dans sa famille, offensé d'un engagement pris sans luy qui en avoit pris un luy mesme tout contraire avec le Roy, et qui le regardoit comme un grand appuy de sa faveur et de son autorité, ne put estre fléchi et employa toutte celle du Roy avec la sienne. La fille fut mise dans un couvent, elle y fut interrogée, et M. de Montmorency pareillement; les réponses ne firent qu'embarrasser davantage, et on ne peut lire sans estre tendrement touché les lettres des deux amants l'un à l'autre, et tout ce qui se passa dans toutte la durée de cette affaire. Enfin, on eut recours au Pape et on força M. de Montmorency d'aller à Rome. Paul IV Caraffe passionné de ses neveux, fit d'autant plus de difficulté que dès qu'il vit le duc de Castro mort, il compta en faire espouser la vefve à l'un d'eux, et que le duc de Guise qui estoit lors à Rome avec une armée pour le secours du Pape et pour la vaine conqueste du Royaume de Naples, voyage qui a esté expliqué en l'article de Guise, s'y opposoit sous main tant qu'il pouvoit, dans la crainte de l'agrandissement du pouvoir du connestable et de toutte sa Maison. Rome traisna donc l'affaire par les longueurs des Congrégations et des formes pour ne rien

Digitized by Google

faire et cependant ne pas mécontenter le Roy qui lassé enfin de ces procédures, et le connestable aussy de la désagréable figure que son fils faisoit à Rome, et qu'il y soubçonnoit avec raison de n'y chercher pas de bonne foy à la finir, coupèrent le nœud gordien par un *Édit contre les mariages clandestins*, auquel ils donnèrent un effet rétroactif, et qui ne passa au Parlement qu'à toutte peine. M. de Montmorency qui cependant s'estoit signalé contre les Espagnols à Ostie, fut rapellé, et ses nopces faittes avec Diane, trois mois avant la funeste bataille de Saint-Quentin où le connestable fut pris et qui fut suivie du traitté de Casteau Cambrésis, incomparablement plus funeste encore à la France. Touttesfois M. de Montmorency de qui sur la fin de son séjour à Rome, on avoit arraché des lettres à Mademoiselle de Piennes qui luy avoient fait quitter prise, fut toujours en scrupule, et affligé de n'avoir aucun fruit de plusieures grossesses de sa femme qui luy estoit fort attachée et à toutte sa Maison, il demanda et obtint en 1560, une absolution à cautelle de Pie IV Mediquin sur son mariage, mais qui ne luy procura pas de postérité.

Mademoiselle de Piennes espousa depuis de dépit, de fantaisie et d'intrigue des Guises, Florimond Robertet baron d'Alluye qu'à leur prière François II avoit fait secrétaire d'Estat en 1559, par la mort de du Thier sieur de Beauregard. Il fut en 1562 en Piémont pour la restitution de Turin et des autres places rendues, et l'année d'après alla ambassadeur en Angleterre. Il continua à briller dans sa charge, mais il mourut à trente six ans, sans enfans, en 1569. Il estoit petit fils du fameux Florimond Robertet Ier qui après la mort du cardinal d'Amboise, eut tant de part aux affaires. Madame d'Alluye figura fort à la Cour

Digitized by Google

par beaucoup d'esprit, d'intrigues et de galanteries, et s'y fit fort compter jusqu'à sa mort.

On fit de magnifiques obsèques au connestable, autant que les conjonctures du temps le purent permettre. La connestable sa vefve luy fit faire à Montmorency un superbe tombeau. Elle survescut onze ans et ne put l'achever entièrement; et le tombeau de ce grand homme craint et respecté de tous, aimé et estimé de tous les bons, regretté de toutte l'Europe dont tous les souverains et dont les plus grands ont recherché son amitié, ce tombeau dis je, est resté imparfait, sans qu'aucun des siens ait pensé à l'achever.

Avant de finir ce tiltre, disons un mot de la charge de dame d'honneur de la Reine qu'a eue la connestable, et la connestable sa belle fille. Aucune charge n'a esté possédée avec plus de variété, et il paroist qu'elle a esté différemment remplie suivant la considération des Reines. On ne peut doutter que la princesse de la Rochesuryon, belle sœur du premier duc de Montpensier, laquelle estoit héritière de Montespedon et vefve du mareschal de Montejan, n'ait esté dame d'honneur de Catherine de Médicis, depuis son second mariage. Brantosme raconte que voyant arriver le prince de Condé, qui fut tué à Jarnac, chef des huguenots assés mal en ordre de l'armée où il estoit colonel général de l'infanterie estrangère, elle l'en plaisanta et de là estant venus à se picquer, elle luy reprocha que pour un homme de sa naissance il n'estoit qu'un pied poudreux et colonel de pieds pourris; à quoy le prince luy répondit que c'estoit bien à elle à luy reprocher un employ de guerre, elle qui n'estoit qu'une servante sous le nom de dame d'honneur ! Elle mourut 12 avril 1578, et Brantosme, tome 3 des *Hommes illustres* page 210, en fait le récit fort plaisament.

Digitized by Google

II

François duc de Montmorency, grand maistre, mareschal de France, chevalier de Saint-Michel et de la Jarretière, ambassadeur.

Paris, Isle de France.

Servit en touttes les expéditions de son temps, défendit Térouenne et y fut pris, 1553; puis se distingua à Ostie près de Rome où il estoit allé pour son mariage.

Se trouva aux deux batailles où son père fut pris, et après celle de Saint-Quentin défendit la Picardie et se trouva à la prise de Calais, 1558.

Mareschal de France 1559, en cédant malgré luy au duc de Guise l'office de grand maistre, dont il avoit la survivance de son père.

Ambassadeur en Angletterre vers Élizabeth, qui venoit d'y succéder à Marie sa sœur, pour recevoir son serment du traitté de Casteau Cambrésis. Puis encore 1572, où la mesme luy donna son Ordre de la Jarretière.

Commandoit avec son second frère l'armée sous leur père à la bataille de Saint-Denis, où le connestable

Diane, bastarde d'Henry II et de Philberte duchesse dont a esté parlé cy dessus.

Mariée, 3 may 1557, à Villers Costerestz, avec une immense dot en terres.

Elle aima passionément tous les enfans d'Henry II et en fut aimée de mesme, surtout d'Henry III, et les servit avec une ardeur et un courage héroïque, sans mesure de haine contre la Ligue, et aussy passionnée pour Henry IV qu'elle servit de mesme, et qui la considéra beaucoup toujours.

Morte sans postérité, à Paris, 11 janvier 1619, à quatre vingts ans, fort utile et considérée de son mari, qu'elle sauva, et de sa Maison à qui elle estoit fort attachée avec un grand réciproque.

Digitized by Google

Henry, qui succéda à son frère, et fut connestable.

Charles [Henry] duc de Damville, pair et amiral, seigneur de Méru.

Gabriel, baron de Montberon terre donnée à sa mère en mariage par la mère de François Ier. Chevalier de Saint-Michel avant l'âge de dix huit ans. Capitaine de la Bastille et de Vincennes. Prisonnier à la bataille de Saint-Quentin, tué à celle de Dreux ; sans alliance.

Guillaume seigneur de Thoré, colonel général de la cavalerie de Piedmont. Bailly et concierge du palais ; servit dignement Charles, Henry III et Henry IV.

Espousa, 1561, Léonor fille unique de Jean d'Humières, grand Ligueur ; aussy mourut elle sans postérité, de l'effroy qui la fit évanouir d'horreur à la veue du supplice de Poltrot, qui tua le second duc de Guise

Espousa ensuitte, 1581, Anne fille d'Antoine de Lalain comte d'Hochstrate, chevalier de la Toison d'Or, dont il eut unique la duchesse de Luxembourg Piney dernière.

Léonor, mariée 15 février 1545, au vicomte de Turenne la Tour, tué à la bataille de Saint-Quentin, dont elle eut le mareschal de Bouillon la Tour, la première duchesse de la Trémoille, la première duchesse de Ventadour Lévy.

Marie, mariée 12 juillet 1567, à Henry de Grailly-Foix comte de Candale, tué en Languedoc à l'attaque du chasteau de Somières par les Huguenots, février 1572, dont une fille unique mariée au duc d'Espernon, favori d'Henry III.

Les abbesses de la Trinité de Caen et de Gercy.

---

fut tué. Plus haï encore des Guises que nul autre de sa

Digitized by Google

Maison depuis l'affront qu'il avoit fait au cardinal de Lorraine de le faire désarmer à Paris, arrivant du concile de Trente, il auroit péri à la Saint-Barthélemy, tout grand catholique qu'il estoit, si l'absence du mareschal de Damville son frère ne l'eust sauvé, lequel évita d'estre tué par ordre de la Cour, c'est à dire des Guises, dans son gouvernement de Languedoc, lesquels l'ayant manqué, n'osèrent envelopper son frère dans leur affreuse boucherie. La triste situation d'esprit où cette abominable exécution mit Charles IX pour le reste de ses jours, son aversion pour la Reine sa mère et pour tous ceux qui l'y avoient précipité, qu'on a prétendu avoir esté cause de l'avancement de sa mort, avec la prédilection de son frère, fils si favori de la mère et qui fut tost après en Pologne, engagea Catherine de Médicis à s'asseurer de ceux qu'elle craignoit le plus vers la fin de la vie de Charles IX, en l'absence du Roy de Pologne. C'est ce qui produisit sur la scène la tragédie si connue sous les noms de la Mole et de Coconas, qui en furent les victimes. Ils estoient favoris du duc d'Alençon dernier fils de Catherine et d'Henry II, et furent accusés de magie et de beaucoup de choses qui au fond n'estoient rien que prétexte d'arrester ce prince et le Roy de Navarre depuis Henry IV, qui en effet vouloient se retirer de la Cour avec quelques seigneurs qui ne s'y croyoient pas en seureté. Charles IX mourant avoit besoin de cette invention pour consentir à ces violences.

Les mareschaux de Montmorency et de Cossé, petits fils de la sœur du connestable Anne, furent mis à la Bastille, et auroient esté en grand péril si le mareschal de Damville fust mort du poison qu'on luy donna en mesme temps, en son gouvernement de Languedoc, et dont il fut si mal que ce gouvernement fut donné au duc

Digitized by Google

de Nevers ; mais deux jours après, on eut nouvelles qu'il en reviendroit. Il ne se trouva point de charges contre les mareschaux; les deux frères de celuy de Montmorency, Méru et Thoré, se retirèrent à temps hors du Royaume ; les deux princes eurent la Cour pour prison, où ils furent exactement veillés; la Mole et Coconas furent exécutés après avoir avoué tout ce qu'on voulut, sur parole d'avoir grâce.

Charles IX mourut à Vincennes le jour de la Pentecoste, 30 may 1574, dans ces tristes circonstances ; et Henry III à son retour, n'ayant pu se rendre maistre du mareschal de Damville ny du Languedoc, les mit tous en liberté. Mais M. de Montmorency, à qui Diane sa femme fut d'un grand secours dans touttes ses traverses, ne le porta pas loin. Le poison parut l'expédient le plus court et ne le manqua pas comme son frère. Il mourut à quarante huit ans, à Escouen près Paris, sans postérité, 6 may 1579, universellement regretté.

III. Frère.

Henry duc de Montmorency, et depuis connestable; du vivant de son père et de son frère, dit le mareschal de Damville; chevalier de Saint-Michel 1559. Se signala dans touttes les guerres de son temps.

Prisonnier, comme son père à la bataille de Saint-Quentin.

Ire femme.

Antoinette de la Marck, fille de Robert de Bouillon, seigneur de Sedan, etc., mareschal de France, et de Françoise de Bréaé.

Le père de son père estoit aussy duc de Bouillon, seigneur de Sedan, mareschal de France, etc., et la mère de sa mère estoit la fameuse Diane de Poictiers, depuis

Digitized by Google

Prit en celle de Dreux le prince de Condé, qui fut échangé contre le connestable à la paix.

Survivancier de son père, 1563, du gouvernement de Languedoc.

Mareschal de France, 1565 ; et deux ans après commanda avec le mareschal son frère à la bataille de Saint-Denis, sous le connestable leur père qui y fut tué.

Lieutenant général sous le duc d'Anjou, depuis Henry III, en Guyenne, Provence et Dauphiné, 1569.

On vient de voir, au tiltre de son frère, tout ce qui luy arriva jusqu'à l'avènement à la Couronne d'Henry III et à son retour en France, au-devant duquel il fut jusqu'à Turin sous la caution du duc de Savoye, et s'en revint devant. Ne voyant pas de seureté, se cantonna en Languedoc où de ruse puis de force, Henry III le tasta inutilement tout en arrivant.

Il y demeura vingt ans son vefvage faite par Henry II duchesse de Valentinois.

Mariée à Escouën 26 janvier 1558.

Morte au chasteau de Pézenas à trente neuf ans, 1591, et ne vit point son mari connestable, dont elle fut constamment et passionément aimée, et fut d'une rare vertu.

Elle ne laissa que deux filles.

Elle estoit propre tante paternelle de l'héritière de Bouillon et Sedan, qu'espousa le vicomte de Turenne la Tour dit le mareschal de Bouillon.

Et elle estoit sœur de la mère du duc de Brienne Charles de Luxembourg non vérifié,

Et fille de la sœur de la première duchesse d'Aumale Lorraine.

IIe FEMME.

Louise de Budos, vefve sans enfans de Jacques de Gramont, fille aisnée de

Digitized by Google

sans en partir, toujours et très publiquement catholique; toujours aussy chef des Huguenots de ces provinces; toujours grand et public ennemi de la Ligue, des Espagnols, de leurs progrès; toujours le centre des vrais catholiques, des vrais François attachés à l'Estat et à la Maison royale, ennemis de l'usurpation et des usurpateurs; toujours haï et persécuté sous le nom de chef des Politiques; toujours au milieu des embusches de fer et de poison à sa vie.

Par des travaux infatigables il rendit ce parti le plus fort, sauva la religion, l'Estat, la Couronne à Henri IV par les services les plus longs, les plus suivis, les plus continuels, les plus périlleux, les plus signalés. C'est ce parti dont il fut chef, qui au déclin de la Ligue fut connu sous le nom de tiers parti.

Aussy, sans sortir de son Languedoc, Henri IV qui luy

Charles de Budos vicomte de Portes, et de Catherine de Clermont Montoison.

Mariée à Agde, 29 mars 1593.

Morte à Chantilly, 26 septembre 1598, à vingt trois ans; on prétend fort estrangement.

Elle laissa un fils unique qui fut le dernier duc de Montmorency, et une fille unique qui fut princesse de Condé, mère de M. le Prince le héros.

Son frère unique, chevalier du Saint-Esprit, avoit espousé une fille et sœur des ducs d'Uzès, dont il ne laissa que deux filles. Sa vefve se remaria au marquis de Saint-Simon, chevalier du Saint-Esprit, et une de ses filles au duc de Saint-Simon, chevalier du Saint-Esprit, de laquelle il ne vint que la duchesse de Brissac. Ainsy la mère et la fille espousèrent les deux frères, ce qui s'expliquera mieux au tiltre de *Saint-Simon*.

Digitized by Google

devoit tant, ne tarda t'il pas à luy en marquer sa reconnoissance. Il en receut, le 8 décembre 1593, l'espée de connestable et l'Ordre du Saint-Esprit.

Il en servit sous Henry IV au siége d'Amiens, 1597.

Il fut à trente deux ans mareschal de France, et le fut vingt sept ans.

Il fut à cinquante neuf ans connestable, et le fut plus de vingt ans.

Et mourut comblé d'honneur et de gloire, à quatre vingts ans, en sa maison de la Grange de Pézenas, premier avril 1614.

Ce premier office de la Couronne avoit vacqué trente ans, sans avoir esté rempli depuis son père, qui avoit esté mareschal de France à trente ans, et le fut seize ans;

et connestable à quarante six ans, et le fut vingt neuf ans.

Le fils et frère des deux connestables fut mareschal de France à vingt huit ans

IIIe FEMME.

Laurence fille de Claude de Clermont baron de Montoison et de Louise de Saint-Simon.

Cette Laurence estoit sœur de la mère de la précédente connestable cy à costé, bossue et aagée, qui depuis son vefvage a esté dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche espouse de Louis XIII.

Elle estoit en mesme temps belle mère et grand' tante de la princesse de Condé.

Mariée publiquement et avec dispense du Pape, à Beaucaire, 19 juin 1601, le connestable l'ayant auparavent secrètement espousée dans sa chapelle, le Pape ayant depuis validé tout et absous moyennant la nouvelle célébration.

Le connestable s'en lassa peu d'années après, luy donna gros, l'envoya à Villiers le Bel où elle demeura tant qu'il vescut.

Elle mourut à Paris, à

Digitized by Google

en perdant l'office de grand maistre, et le fut vingt ans.

Et le fils et petit fils des deux connestables fut mareschal de France à trente six ans en perdant son office d'amiral, mais il ne le fut pas deux ans.

Ce connestable Henry avoit cédé son duché pairie à son fils unique cy après, lequel sur cette démission, fut receu au Parlement en qualité de pair de France, aoust 1613, n'ayant pas encore dix huit ans accomplis; et c'est le premier exemple de ces démissions devenues très ordinaires et qui ont maintenant plus d'un siècle.

Il fut fatal à ces deux connestables père et fils de démarier chacun leur fils ou aisné ou unique, pour les remarier à une bastarde de France, et funeste à tous les deux, mais bien plus au second comme aussy bien plus estrange.

Guy V de Scepeaux comte de Chemillé, petit fils du neveu paternel du maresquatre vingt trois ans, 24 septembre 1654.

On a dit des choses si estranges de ces deux derniers mariages et qui se sont conservées par une tradition si exacte et si autorisée dans toutte la Maison de Condé, et si on luy en pouvoit joindre une autre, dans celle de Saint-Simon, qu'on en insère icy l'histoire pour son extrême singularité, parce qu'elle n'est écrite nulle part que l'on sçache. On la tient de la bouche de M. le prince de Conti le Germanicus; il en estoit persuadé, parce qu'il la tenoit luy mesme de M. le Prince son beau père, et de M. le Prince le héros son oncle, près duquel il avoit esté exilé si longtemps à Chantilly d'où il ne sortit qu'à sa mort et à sa prière que Louis XIV ne put refuser. C'est donc sur ces tesmoignages si considérables que l'on conserve icy cette anecdotte, sans rien asseurer que la vérité de

Digitized by Google

chal de Vieilleville, avoit espousé Marie de Rieux, fille unique et héritière du seigneur de Chasteauneuf et de Jeanne du Chastel. Il fut tué en 1597, dans une rencontre des guerres de la Ligue, et laissa une fille unique, Jeanne de Scepeaux héritière de plus de 60 000 livres de rentes en belles terres comme Chemillé, Beaupréau, etc. Il fut question de son mariage avec le fils unique du connestable qui trouvant ce parti très bon, y entendit volontiers. Comme cela estoit d'accord, Henry IV tesmoigna au connestable qu'il désiroit faire le mariage de sa fille naturelle de Vendosme avec son fils. Cela plut au connestable, mais le mit en grand embarras, Son frère de Méru, qui s'appelloit Damville depuis que le connestable qui portoit ce nom, estoit devenu duc de Montmorency par la mort de leur frère aisné, lequel Méru avoit esté fait amiral par Henry IV et que Louis XIII ces tesmoignages et la persuasion de ces princes que l'esprit et le sçavoir a mis à l'abry de passer pour crédules. Telle qu'est donc cette estrange histoire, la voicy très exactement.

Louise de Budos, jeune vefve de dix huit ans, estoit avec sa mère auprès de la première femme du connestable lorsqu'elle mourut; et bien empeschées après du connestable qui estoit inconsolable. On l'appelle ainsy pour abréger, quoyqu'il ne le fut que deux ans après. La mère et la fille se promenant au dehors du chasteau de Pézenas trouvèrent une pauvre femme tenant un petit enfant qui leur demanda l'aumosne. La mère refusa; la fille touchée du petit enfant, obligea sa mère à donner quelque chose. La pauvre femme remercie, entre en conversation sur leur douleur, leur dit que leur aumosne ne sera pas perdue si elles veulent, leur persuade enfin que la fille ac-

Digitized by Google

fit duc et pair dans la suitte, crut tirer son frère d'embarras et faire un meilleur mariage pour son neveu. Il l'enleva doucement à son père, le mena chez soy à Gonnor, n'ayant que quatorze ans, et là y fit célébrer son mariage avec Jeanne de Scepeaux, qui demeura fait mais non consommé à cause de leur jeunesse. C'estoit en 1609. Le Roy prit cette affaire fort à cœur comme une bravade de l'amiral, et en tesmoigna son dépit au connestable. Sur cela, il arriva que Mme de Chemillé fit une réponse fière à la demande d'une somme pour le payement de quelques debtes. Cela mit le connestable en colère et assez pour dire qu'il lui rendroit sa fille. Le Roy qui le sceut en profita, proposa de nouveau sa bastarde avec des conditions plus avantageuses que la première fois, presta son autorité au connestable, et firent casser le mariage. Mais le Roy ayant esté assassiné cepte d'elle une petitte bague qu'elle luy présente, et qu'elle fasse en sorte de la passer au doigt du connestable. Ce conseil fut tost et de point en point suivi, et le connestable espousa Louise de Budos.

Plus de cinq ans après leur mariage qui fut très heureux, Louise de Budos se trouvant fort seule à Chantilly avec sa tante et le comte de Cramail, elle leur parut si triste qu'ils craignirent qu'elle n'eust receu quelque mauvaise nouvelle du connestable et luy en parlèrent. Elle leur dit que non, et et qu'elle n'avoit rien. Elle les mena ainsy jusqu'à quelques jours de là, que se promenant une après disnée avec eux, elle les quitta brusquement, leur dit d'attendre et s'avança à un homme qu'ils ne connurent point et qui avoit la contenance d'attendre. Ils la virent le joindre, s'arrester à luy et parler ensemble assés longtemps. Cet homme

Digitized by Google

presqu'en mesme temps, le mariage conclu avec sa bastarde en demeura là. Elle espousa depuis le duc d'Elbœuf grand père de celuy d'aujourd'huy, en 1619, et mourut en 1663.

Alors Marie de Médicis Reine Régente songea au fils du connestable pour Marie Félice des Ursins, fille de son cousin germain Virginio duc de Bracciano dont la mère Isabelle de Médicis, estoit fille du premier Grand-Duc Cosme premier, et sœur du Grand-Duc François, père de la Reine Marie de Médicis; et le connestable fit enfin ce mariage.

Jeanne de Scepeaux ainsy démariée espousa, en 1610, le lendemain de la mort d'Henry IV, le duc de Retz Henry Gondi, dont elle n'eut que deux filles, et mourut dix ans après. Pierre Gondi fut duc de Retz par de nouvelles lettres en espousant l'aisnée; le duc de Brissac, père de la seconde mareschale de Villeroy, espousa l'autre.

---

la quitta; la tante et Cramail la rejoignirent et la trouvèrent si renfermée en elle mesme qu'ils ne doutterent pas qu'elle ne vinst d'apprendre de fort mauvaises nouvelles du connestable; mais elle les rasseura là dessus et ne voulut point s'expliquer davantage.

Le lendemain à disner comme on servoit le fruit, on vint dire à la connestable que cet homme qui l'avoit entretenue la veille à la promenade demandoit à luy parler. Cela l'émut extraordinairement et elle répondit qu'il estoit bien pressé et qu'il attendist. Peu après elle sortit de table, le fit appeller, défendit qu'on les interrompist, et dit de plus à sa tante et au comte de Cramail qu'ils avoient des affaires ensemble, qu'ils pourroient bien n'estre pas d'accord et faire du bruit, mais que quelque longtemps que cela pust durer et quelque bruit mesme qu'ils entendissent, qu'elle leur demandoit de les

Digitized by Google

laisser et leur deffendoit d'approcher d'un cabinet où elle s'en alloit avec luy. Tout cela augmenta fort leurs inquiétudes et commença à leur paroistre bien extraordinaire. Mais ce fut bien pis quand, après avoir attendu tout le jour et tout le soir, enfin sur les dix heures du soir, conseil tenu avec tous les principaux de la maison, ils furent à la porte du cabinet, d'où on n'avoit ouï aucun bruit de tout le jour, où ils grattèrent, appelèrent, frapèrent, finalement enfoncèrent la porte et y trouvèrent la connestable morte, par terre, le col entièrement tourné, le visage du costé de l'espine du dos, sans estre pourtant défiguré, et dans le cabinet une odeur de souffre très puante.

Le comte de Cramail qui estoit présent, l'a conté plusieures fois à la duchesse d'Angoulesme la Guiche, qui estoit née cette mesme année là et qui l'a souvent conté à la duchesse de Saint-Simon l'Aubespine qui estoit sa parente proche, avoit esté tirée du couvent par elle, et estoit demeurée avec elle jusqu'à son mariage.

La tante de la connestable, éperdue, se jetta sur son corps, et dans ce transport de douleur, sans sçavoir ce qu'elle faisoit mit à son doigt cette bague qu'elle luy avoit toujours veue au sien et que le connestable luy avoit rendue. Le désespoir du connestable fut extrême; mais dès qu'il vit la tante de sa femme, qu'il n'avoit jamais pu souffrir et qu'il avoit souvent pressé sa femme de la marier ou de la renvoyer, il luy fit mille amitiés. Elle crut que ce qu'elle estoit à la feue connestable luy attiroit ce bon traittement; mais sa surprise fut extrême quand elle les vit aboutir à la proposition de l'espouser, et à l'exécution au bout d'un an en attendant la dispense. Sa figure très disgraciée et l'aversion du connestable pour elle si marquée du vivant de sa niepce, faisoit un tel contraste avec ce nouvel estat, qu'il

Digitized by Google

ne luy sortit point de l'esprit. A force d'y penser, elle fit enfin réflexion sur cette bague qu'elle avoit prise au doigt de sa niepce morte et qu'elle avoit toujours depuis gardée au sien. Le scrupule luy en vint, elle le consulta; et on se mocqua d'elle; mais voyant que cela continuoit à la tourmenter, on luy dit qu'elle n'avoit qu'à l'oster; tellement, qu'en se promenant dans les jardins d'Escouën, elle y jeta sa bague. Cet instant fut l'époque du divorce. Le connestable, absent d'elle alors, revint à soy comme d'un enchantement, en usa comme il est dit en l'article de cette troisième femme, et ne l'a jamais veue depuis. Pour ce fait là, il est certain. Ce qui s'ajouste, c'est qu'il prit goust aussytost pour Escouën, et qu'il le bastit tel qu'il est, tourné à l'opposite de Paris et de la belle veue, parce que la bague estoit tombée de ce costé là. Au moins a t'il pu quitter Escouën quoyque si nouvellement refait à neuf par luy, puisqu'il se retira en son gouvernement et en ses terres de Languedoc, où il mourut.

La mesme tradition également et constament creue dans la Maison de Condé, et sceue de la mesme bouche, ajousta que cette mesme connestable paroist dans l'aage où elle estoit et avec les habits de son temps, à la fenestre de la salle d'armes de Chantilly peu de temps avant la mort de l'aisné de la Maison de Condé. Ce qu'il y a de très certain, c'est que fort peu de jours avant la petitte vérole de Madame la Duchesse, bastarde de Louis XIV, M. le Prince le héros estant à Chantilly, d'où il ne sortoit point depuis bien des années que pour de grandes et rares occasions, Vervillon son escuyer et distingué et estimé dans la maison, revenant de tirer et arrivant à soleil couchant au chasteau, vit la fenestre de la salle d'armes ouverte qui donne sur le pont levis vis à vis la statue du connestable

Digitized by Google

et à cette fenestre ouverte, une femme vestue singulièrement, appuyée et fort avancée sur cette fenestre, qui regardoit tellement en bas qu'il ne put voir que peu et imparfaitement son visage. Vervillon, qui n'ignoroit pas la tradition de la maison et qui sçavoit que cette salle estoit toujours fermée et ses fenestres aussy, hors qu'on ne la fist voir actuellement à quelqu'un, fut si frappé de cela qu'il s'arresta et que se tournant au palfrenier qui le suivoit, il luy demanda s'il ne voyoit pas quelque chose à la fenestre, et quoy? Le palfrenier luy dit toutte la mesme chose. Vervillon, seur qu'il ne se l'imaginoit pas, avance toujours regardant et toujours voyant de mesme, jusqu'à ce qu'estant arrivé fort près de la porte, il ne put plus regarder. Au lieu d'aller à sa chambre, il met pied à terre chés le concierge et luy demande pourquoy la salle des armes est ouverte. Il répond qu'elle ne l'est point, conteste, présente ses clefs, monte tout de suitte avec Vervillon, luy monstre la porte de la salle des armes bien fermée, l'ouvre; entrent tous, trouvent portes et fenestres bien closes et personne dedans. Vervillon bien estonné s'en va dans sa chambre, y emmeine le concierge, luy conte ce qu'il a veu, puis à M. le prince de Conti exilé lors à Chantilly, et leur fait parler le palfrenier. La chose gaigne d'oreille en oreille les principaux de la maison et les effraye. Vervillon estoit depuis bien des années à M. le Prince, brave homme fort estimé, fort meslé avec le monde; a vescu plus de trente ans depuis cela, et toujours avec beaucoup d'amis considérables. Il est mort fort vieux à l'hostel de Condé. L'abbé Laisnet, ou plus communément le gros abbé de la Victoire, homme de beaucoup d'esprit, de monde et d'amis qui avoit esté longtemps agent de M. le Prince en Espagne, qui luy estoit resté fort attaché et logeoit et est

Digitized by Google

mort à l'hostel de Condé, estoit fort des amis de M. le duc de Saint-Simon le premier et le luy conta aussytost, ajoustant qu'il trembloit pour M. le Prince. A deux jours de là, M. le Prince sceut que Madame la Duchesse avoit la petitte vérole à Fontainebleau d'où la Cour estoit pour cela partie ; il alla la trouver, y tomba malade tout de suitte, et y mourut fort promptement. Oh ! quelle distance de ce voyage à la porte de Saint-Antoine ; et sans manquer au devoir à Rocroy !

La vérité est aussy qu'à la mort de M. le Prince son fils et de M. le Duc son petit fils on n'a pas ouï parler de la connestable.

IV. [Frère du] Second lit.

Henry duc de Montmorency et de Damville, mareschal de France, ayant esté amiral de France.

Général d'armée.

Languedoc.

Chevalier du Saint-Esprit, dernier de l'an 1619, à vingt quatre ans.

Le plus brave, le plus libéral, le plus civil, le plus galant, le plus magnifique, le plus universellement et le plus excessivement aimé de son temps, et avec le moins d'esprit et de sens qu'il fust possible.

Se distingua en touttes les

Marie Félice des Ursins, fille de Virginio duc de Bracciano et de Fulvia Peretti; petitte nièce de Sixte V; cousine issue de germaine du Roy Louis XIII et du Grand-Duc de Toscane Cosme II, etc.

Mariée à Paris, à l'hostel de Condé, 28 novembre 1612.

Retirée, deux ans après la mort tragique de son mari, aux filles Sainte-Marie de Moulins, où elle luy érigea un superbe mausolée. Sa passion pour luy, sa douleur toujours présente, la grandeur de son âme et de son esprit, son courage hé-

Digitized by Google

1er LIT.

Charlotte première duchesse d'Angoulesme, bastarde de Charles IX, mariée 1591, morte 1636, à soixante quatre ans.

Marguerite, seconde duchesse de Ventadour Lévy, son cousin germain, mariée....., morte.....

2e LIT.

Charlotte Marguerite, née 11 may 1594, mariée 3 mars 1609, avec dispense de Paul V, à Henry II de Bourbon prince de Condé; mère de M. le Prince le héros, de M. le prince de Conti et de Madame de Longueville.

M. le Prince estoit fils posthume d'autre Henry de Bourbon prince de Condé, mort à Saint-Jean-d'Angeli, 5 mars 1588, et de sa seconde femme Charlotte de la Trémoille, morte à Paris à soixante et un ans, à l'hostel de Condé, en 1629, fille du premier duc de la

(Voir la suite ci-après, page 169). Trémoille

Digitized by Google

guerres de son temps, et presque toujours en chef, et longtemps avant d'estre mareschal de France.

Prit beaucoup de places aux Huguenots et au duc de Savoye. Battit par mer les Rochelois, 1625. Puis le prince Doria qu'il prit à Veillane, 1630, avant de recevoir le baston.

Le cardinal de Richelieu ayant les Reines, Monsieur et presque toutte la France contre luy et résolus à sa perte, se trouva dans de cruelles angoisses à Lyon, pendant une grande maladie qui mit le Roy à l'extrémité. Il y trouva sa principale seureté dans celle que luy promit le duc de Montmorency, maistre du Languedoc où il estoit adoré et mesme au milieu de la Cour où il estoit puissant en amis, quoyque cette générosité luy en coustast plusieurs.

roïque, luttèrent bien des années en elle pour sa vengeance. Une grande séparation du monde, une piété constante, une pratique de vertus continuelle, une vie de sacrifice et de déchirement, une pénitence austère de vingt cinq ans, luy méritèrent enfin la grâce de pardonner la mort de M. de Montmorency. Elle se fit religieuse dans ce mesme monastère d'où elle n'estoit jamais sortie, 30 septembre 1657, et où, bien qu'enterrée toutte vivante, elle avoit conservé une extrême considération, et y mourut Supérieure et saintement, 5 juin 1666, à soixante six ans.

Ce service grand en effet et que le cardinal tesmoigna sentir dans toutte son estenduc, ne put prévaloir sur la passion de s'agrandir et de s'asseurer par soy mesme. Il voulut estre amiral et l'estre en entier. M. de Montmorency l'estoit devenu dès 1612 par la mort du duc de Damville son oncle, et M. de Guise en avoit conservé une portion qu'il avoit eue sous le nom ancien d'amiral des mers

Digitized by Google

du Levant qu'il avoit eu avec le gouvernement de Provence, en faisant son accomodement au débris de la Ligue. Cette espèce d'amirauté avoit toujours subsisté jusqu'à luy ainsy que celle de Bretagne, touttes deux ordinairement unies dans la personne des gouverneurs de Provence et de Bretagne ; mais cette dernière, M. de Montmorency l'avoit aussy. Ny luy ny M. de Guise ne voulurent entendre à rien là dessus avec le cardinal qui finit en premier ministre, supprima par un édit l'amirauté de France et les deux autres, et par un autre édit recréa ce qui venoit d'estre supprimé sous le nom nouveau de chef grand maistre et surintendant général du commerce et de la navigation de France, et se fit pourvoir de cette charge en mesme temps. Ce fut ce qui causa la disgrâce de M. de Guise et sa retraitte en Italie jusqu'à sa mort.

M. de Montmorency fut d'autant plus outré, qu'il comptoit davantage sur l'amitié du cardinal après le service qu'il s'estoit mis en estat de luy rendre. Il ne sceut ny soustenir ny se démettre de son office à propos, et le fit pourtant en 1626 voyant la suppression toutte preste. Le cardinal ayant ce qu'il avoit voulu, non pour dépouiller le duc mais pour se revestir, n'oublia rien de tout ce qu'il crut capable de le raprocher de luy, et trouva comme sur la démission un homme qui ne sçavoit faire aucun usage ny du bien ny du mal, en proye au point d'honneur de mépriser ses plus sincères avances. Les brouillons en profitèrent et l'engagèrent dans des menées et des commencements de révolte qu'il ne put désavouer, qui luy furent en plein pardonnées sans que le cardinal qui ne se rebutoit point, se le pust réconcilier. Il s'y replongea de nouveau vers la dernière fin du siége de la Rochelle, d'où le Roy eut la bonté de luy envoyer son entière conviction,

Digitized by Google

de luy pardonner sans condition ny chastiment, et d'y joindre encore les avis les plus tendres et les plus paternels ; et tout cela tout à la fois, tellement que le duc au milieu de sa trame se vit découvert, convaincu, pardonné, caressé par un Roy offensé plus d'une fois par luy et actuellement triomphant. Mais le duc par trop aussy dépourveu de sens et d'esprit, s'en tint à nier la clarté du soleil sans venir en soy mesme à recipiscence, et parmi tout cela, il fut fait général d'armée en Italie, en 163..., et mareschal de France 11 décembre de la mesme année.

Mais il se rengagea de nouveau avec Marie de Médicis et Gaston son fils, tous deux hors du Royaume. Gaston venoit de faire secrettement son mariage à Nancy, et la sottise consommée, on avoit bien envie de se défaire de luy. Il traitta pour estre receu en Languedoc, suivant les engagements pris d'avance avec M. de Montmorency. Le Roy averti à temps n'oublia rien pour donner lieu au duc de Montmorency de rentrer dans son devoir, et le cardinal de Richelieu y employa toutte espèce de démarches. Mais le peu d'esprit et de sens du duc, ce point d'honneur de l'amirauté, la confience en l'affection publique, en sa grandeur, en ses faux amis, la vanité flattée par les bassesses de Monsieur, le ressentiment de sa femme de l'estat où se trouvoit la Reine Mère qui l'avoit mariée et dont elle avoit l'honneur d'estre si proche, tout cela ensemble aveugla cet infortuné duc et le jetta dans le précipice malgré le Roy et mesme malgré son premier ministre.

Il receut Monsieur ; arma, résista et fut vaincu et pris dans son gouvernement, à la teste d'une armée en bataille rangée et les armes à la main contre le Roy, par le mareschal de Schomberg à la teste de l'armée royale, premier septembre 1632 à Castelnaudari, un peu blessé, et conduit

Digitized by Google

à Tolose où, *sans forme de pairie* et par des commissaires, son procès luy fut fait. Et on ne sçait pourquoy en cette forme si irrégulière et si violente, puisque les faits n'estoient que trop évidents pour opérer une condamnation certaine dans les formes de droit.

S'il avoit eu l'art de se faire aimer pendant sa vie, il eut celuy de se faire pour ainsy dire adorer dans cette extrémité, quoyque son crime ne pust trouver d'excuse mesme chez ses plus intimes amis.

Sa grandeur d'âme, sa résignation, l'aveu de ce qu'il méritoit, sa douceur sans foiblesse, sa paix sans témérité, son courage sans dureté, et la piété de sa pénitence l'élevèrent infiniment au dessus de luy mesme et le gravèrent profondément dans tous les cœurs. Près d'aller à l'eschaffaud, il fit deux présents remarquables et d'une rare présence d'esprit, de deux tableaux d'un grand prix d'un mesme maistre : un Saint-Sébastien percé de flèches, et un autre de Vertumne et Pomone, qui outre sa rare beauté, est d'un agrément exquis. Il le donna au premier escuyer et favory qui fut depuis le duc de Saint-Simon, et qui se mit au moment d'estre chassé pour avoir demandé sa grâce avec trop d'insistance et de persévérance; et le Saint-Sébastien au cardinal de Richelieu. Ce tableau est substitué à Richelieu, et le duc de Saint-Simon garde encore aujourd'huy la Pomone donnée à son père.

M. de Montmorency fut exécuté dans l'hostel de ville de Tolose, à trente huit ans, sans postérité, 30 octobre 1632, avec les regrets de toutte la France, mais sans pouvoir estre excusé de personne.

En luy finit sa branche illustre, et les duchés pairies de Montmorency et de Damville furent esteints.

Digitized by Google

En quatre vingt un ans, trois générations ; quatre ducs et pairs ; cinq ducs ; sept duchesses.

En comptant le duc et la duchesse de Damville, fils et frère des deux connestables, qui n'eut point d'enfans et dont la dignité de duc et pair et l'office d'amiral revinrent au dernier duc de Montmorency, son neveu.

Offices, dix ; généraux d'armée, ambassadeurs, trois ; emplois, plusieurs ; premier ministre, un ; provinces, cinq ; charges, cinq ; chevaliers de Saint-Michel, trois ; chevaliers de la Jarretière, deux ; chevaliers du Saint-Esprit, trois.

Digitized by Google

[a] Trémoille et d'une fille et sœur des connestables Anne et Henry de Montmorency.

Madame la Princesse estoit belle ; le mareschal de Bassompierre l'avoit trouvée telle, et avoit eu la folie d'espérer luy plaire assez pour oser aspirer à l'espouser. Enragé d'un si haut mariage, il ne fut pas fasché de s'en faire de feste auprès de Henry IV, et qu'il la trouvast à son gré et tant, que M. le Prince l'emmena en Flandres, et déshonora la maturité de l'aage d'un Roy à qui il devoit tant, par touttes les folies qu'il fit et par touttes celles encore qu'on eut bien de la peine à l'empescher de faire pour revoir l'objet qui l'avoit blessé.

M. le Prince la confia à l'Archiduchesse des Païs Bas, l'Infante Isabelle Claire Eugénie, la plus vertueuse princesse de son temps, et s'en alla à Rome et se promener en Italie. Ils ne revinrent en France l'un et l'autre qu'après la mort d'Henry IV. Le cardinal de la Valette et quantité d'autres la trouvèrent aimable, et elle ne s'en offensa pas. Les mesmes passions l'unirent estroittement à la Reine Anne d'Austriche : la galanterie, et leur horrible et inutile aversion pour le cardinal de Richelieu. Elle se crut donc au comble quand elles en furent délivrées et de Louis XIII si tost après ; et Madame la Princesse surtout quand elle vit Monsieur et M. son mary anéantir en plein Parlement le Conseil donné pour balancer le pouvoir de la Régente, par ce judicieux testament de Louis XIII, et en anéantir touttes les admirables dispositions, se détruire eux mesmes qui luy estoient adjoints, et faire à la Reine plus Espagnole encore de cœur que de naissance, le sacrifice de leur autorité. M. le Prince mourut trois ans après, à Paris, 26 décembre 1646, et ce fut une délivrance entière pour elle. Ses

a. Suite de la page 163 ci-dessus.

Digitized by Google

galanteries ne luy avoient jamais plu, et sa passion pour sa Maison, jointe à son amitié pour son frère, n'avoient jamais pu pardonner à son mary d'en avoir foiblement sollicité la grâce et d'estre secrètement convenu de sa perte pour en avoir la confiscation, qui luy fut asseurée par le cardinal au préjudice de ses autres beaux frères, et qui l'enrichit tout d'un coup. Elle se crut une autre fois au-dessus de touttes choses avec un fils tous les ans victorieux, et à qui le tout puissant Mazzarin fut redevable de son salut. Mais le salaire en fut porté si haut et tant et si durement exigé, que le premier ministre poussé à bout en vint à résoudre la Reine à faire arrester au Palais Royal, l'après midi du 18 janvier 1650, les princes de Condé et de Conti et le duc de Longueville leur beau frère, moins d'un quart d'heure après que Madame la Princesse avoit entretenu la Reine avec leur ancienne amitié et familiarité. Ce fut pour elle un coup de foudre, que les suittes redoublèrent au point qu'elle en mourut le 2 décembre suivant, à Chastillon-sur-Loin, où elle s'estoit enfin retirée avec la fameuse duchesse de Chastillon, depuis de Meckelbourg, sœur du jeune Boutteville qui depuis s'est tant fait connoistre sous le nom de mareschal duc de Luxembourg.

Ce prince de Condé, petit fils du connestable Anne, c'est à dire fils de Charlotte de la Trémoille sa petitte fille, et gendre du connestable Henry son fils, estoit petit fils du prince de Condé tué à Jarnac, lequel estoit frère d'Antoine Roy de Navarre, père d'Henry IV. Lorsque Henry IV se trouva dans Paris, en pleine possession de sa couronne à force de victoires, il fit venir ce jeune prince de Condé à sa Cour, et luy voulut servir de père. Il n'y avoit plus alors que trois princes du sang pour tout : ce jeune prince de Condé, et ses deux oncles le prince de Conti, de mesme lit que son père

Digitized by Google

d'Éléonor de Roye, et le comte de Soissons, fils de la seconde femme Françoise de Longueville ; et ces deux princes moururent, le dernier en 1612 laissant un fils unique de huit ans, et le prince de Conti en 1614, sans enfans. Le prince de Condé tué à Jarnac avoit donné un grand lustre à ce nom de Condé. Les incertitudes du Roy de Navarre son frère, la jeunesse à son égard du prince de Navarre depuis Henry IV, et ses voyages longs et forcés à la Cour, avoient mis le nom de Condé, de père en fils, à la teste du parti huguenot où l'usage avoit prévalu par le temps de n'appeler ceux de ce nom que M. le Prince tout court. La mode a eu de tout temps grand pouvoir en France ; celle des Huguenots sur ce nom singulier passa aux catholiques, par le commerce des suspensions d'armes. C'estoit ainsy que les Huguenots nommoient leur chef et le seul prince du sang qu'ils eussent parmi eux, comme le parti catholique s'estoit aussy accoustumé, par la mesme raison, d'apeller M. le Duc tout court, le duc d'Anjou qui brilla si souvent à la teste de leurs armées, et qui décheut tant après sous le nom d'Henry III. Le second prince de Condé, bien qu'il n'eust que seize ans à la mort de son père, succéda à son nom à la teste du mesme parti et pareillement à la singularité d'estre appelé tout court M. le Prince. Ce troisième cy conserva la mesme singularité où il avoit esté nourri, et le monde de tous les partis qui y estoit de si longtemps accoustumé, continua à l'appeler de mesme à la cour d'Henry IV. Mais ce qui n'est que mode trouve encor cet autre avantage en France de se trouver aisément en droit, quand on se la juge avantageuse et qu'on en a la force ou l'adresse. Le comte de Soissons n'aimoit pas son neveu ; il luy intenta mesme un étrange procès, dont Lescalopier fut rapporteur à la grand'chambre. Le Roy n'aimoit pas le

Digitized by Google

comte de Soissons qui avoit tenté d'espouser Madame sa sœur malgré luy, et le célèbre Sully ne luy avoit jamais pardonné une disputte de logement à un voyage d'Henry IV, où le comte de Soissons survint en l'absence de M. de Sully alors M. de Rosny, s'empara de la maison, en fit chasser et battre ses valets et jetter ses meubles par les fenestres. Ce favori poussa donc son maistre à faire de cette affaire du prince de Condé la sienne propre, de parler aux juges luy mesme; et après que le comte de Soissons eut perdu, de s'en faire apporter les pièces par Lescalopier et de les jetter au feu. Le comte de Soissons picqué de tout et jusque du nom singulier de son neveu, voulut estre aussy M. le Comte tout court; personne ne le luy contesta, et il le transmit à son fils en qui finit cette branche, 1641, à la bataille de Sedan. Mais le curieux fut que la sœur cadette de ce prince ayant espousé le prince Théodore ou de Carignan, frère du duc Victor-Amédée de Savoye gendre d'Henry IV, le second fils qu'elle en eut et qui s'establit en France sous le nom de comte de Soissons, fut très ordinairement aussy appelé M. le Comte, et sa femme encore plus scrupuleusement Madame la Comtesse parce qu'elle estoit niepce du cardinal Mazzarin, et que Louis XIV ne bougeoit de chés elle. C'est elle qui fut chassée et qui est morte à Bruxelles, et qui estoit mère du fameux prince Eugène et d'un autre comte de Soissons qui pour ne s'estre pas si bien marié, ne fut M. le comte que pour le peuple; enfin le nom de M. le Prince tout court est resté attaché à tous les princes de Condé de père en fils, et je dirois aux premiers Princes du sang, si M. le comte de Chartres qui l'est, n'en démentoit l'usage. Le prince de Condé dont nous parlons n'establit pas tout à fait à son fameux fils le nom singulier de M. le Duc. Il est plus souvent admiré et nommé

Digitized by Google

sous celuy de duc d'Enghien. Mais luy devenu M. le Prince, son fils ne fut plus que M. le Duc, et le long temps qu'il l'est demeuré en a consacré l'usage. M. son fils le porta de mesme, mais tellement comme un nom de Dignité, qu'à la mort de M. son père en 1709, Louis XIV ne voulut pas qu'il changeast de nom, parce que M. le duc d'Orléans régulièrement ou à tout le moins M. son fils, estoit le premier prince du sang, qui est le mesme qui vient d'estre nommé duc de Chartres pour le mieux distinguer de M. son père qui n'a voulu en aucun temps luy faire porter le nom singulier de M. le Prince, et depuis la mort duquel, 2 décembre 1723, il a pris le nom de duc d'Orléans. M. le Duc, gendre de Louis XIV et fils du dernier M. le prince estant mort un an après M. son père, laissa trois princes, dont l'aisné prit le nom de M. le Duc tout court. Ainsy voilà une singularité establie sans aucun fondement, mais qui ne fait tort à personne. Il faut dire que lorsque Henry IV fit venir le prince de Condé à sa cour, il y avoit encore un quatrième prince du sang en vie, qui estoit le dernier duc de Montpensier qui finit cette branche en 1608, dont la fille unique espousa dans les suittes M. Gaston puisné d'Henry IV. Mais ce prince, mort (1608), qui avoit beaucoup paru par sa valeur et sa vertu, vescut assés retiré et dans une grande piété les dernières années de sa vie, et fut universellement regretté, et surtout d'Henry IV. C'est luy dont la vefve, fille du capucin de Joyeuse, se remaria à M. de Guise qui mourut en Italie.

Après ces vérités anecdottes, venons aux historiques de ce mesme prince de Condé.

On prétend qu'il n'avoit pas douze mil livres de rente et qu'il y sceut bien pourvoir dans la suitte. Il eut des emplois dignes de sa naissance : les gouvernements de Bour-

Digitized by Google

gogne, Bresse, Berry, Bourbonnois, Guyenne, Lorraine; fut grand maistre de France, grand veneur, et eut des commandements d'armées. Il ne fut pas indifférent à aller tenir les Estats de province en province (il y avoit alors bien plus de provinces d'Estats qu'à présent), et aux émoluments et aux présents qui luy en revenoient. Brouillé et raccommodé avec la Reine Régente, puis arresté au Louvre, premier septembre 1616; conduit à la Bastille, puis à Vincennes d'où il ne sortit que le 20 octobre 1619. Il accompagna le Roy aux guerres des Huguenots, et s'en servit utilement au second voyage qu'il fit en Italie, pour se faire un duché pairie de la riche abbaye de Chasteauroux. Il commanda encore des armées en diverses provinces à son retour, puis en Franche Comté et en Navarre contre l'Espagne, où il manqua Dôle et Fontarabie, 1636 et 1639, d'où vint la chanson et le proverbe. Il estoit prince vaillant, judicieux et sage, avec beaucoup d'esprit et de ressources dans l'esprit sans estre du tout hazardeux, et penchant plustost au contraire. Fort appliqué et fort capable d'affaires. Ce fut par ces raisons que nonobstant sa qualité de prince du sang, il fut proposé à Louis XIII par le duc de Saint-Simon pour remplacer le cardinal de Richelieu s'il venoit à mourir d'une maladie dont on ne croyoit pas qu'il réchappast; et M. le Prince qui ne le sceut que quelques années après par le Roy mesme qui avoit esté déterminé à ce choix, sceut un tel gré à ce duc et de la chose et du secret qu'il en avoit gardé, qu'il vescut et mourut depuis son ami intime, amitié qui passa après dans sa Maison, et qui ne la rompit qu'à la guerre de Bordeaux, à la minorité suivante, pour ne plus revenir.

Ce fut à ce prince que Louis XIII mourant en héros et en saint, adressa tout à coup la parole, le 13 may 1643, veille

Digitized by Google

de sa mort, et fixant sur luy un regard lumineux, luy dit mais comme l'ayant déjà veu, que son fils alloit gaigner une grande et glorieuse bataille. M. le Prince et tous ceux qui estoient présents, furent si surpris d'une prophétie ainsy faitte, et sans occasion que le court et fort discours que ce prince venoit de leur faire sur l'Estat, qu'ils doutterent si dans l'extrémité où se trouvoit le Roy il n'y avoit pas de la rêverie. Mais tout ce qui précéda et tout ce qui se passa incontinent après jusqu'à sa sublime fin, fut si conséquent, si raisonnable, si judicieux, si à temps, si grand, et d'une grandeur si simple et si soutenue, que l'estonnement de la prédiction s'en augmenta de plus en plus. Mais il fut extrême quand on sceut la victoire de Rocroy si complettement remportée par le jeune duc d'Enghien, le 19 may suivant, que cette infanterie espagnole, si redoutable et si fameuse, ne s'en est jamais pu relever depuis, et que les suittes de cette bataille furent infinies en cette entrée de Régence ; et l'estonnement de la prophétie devint prodigieux comme elle, quand on eut appris les circonstances de cette journée en effet si grande et si glorieuse.

Le duc d'Enghien, qui se rendit depuis si fameux, avoit vingt deux ans, et commandoit une armée pour la première fois de sa vie. Du Hallier qui venoit d'estre fait mareschal de France, et si connu sous le nom du mareschal de l'Hospital, la commandoit sous luy. C'estoit un vieux guerrier, fort homme de cabinet aussy et de Cour, qui luy estoit donné comme un Mentor à condition de ne rien faire que par son avis, dont on avoit tiré de luy sa parole. Plus de huit jours avant la mort du Roy, la Reine et le Conseil leur avoient mandé de ne rien entreprendre et de se garder surtout de se laisser engager dans aucune action. Ces mesmes défenses, et bien plus positives, leur avoient esté

Digitized by Google

réitérées lors de la mort du Roy imminente, et les choses estoient en ce point, lorsque le duc d'Enghien, voyant sa belle à Rocroy avec Gassion qui la luy faisoit remarquer et qui fut mareschal de France à la fin de la mesme année, luy tesmoigna son déplaisir avec amertume d'avoir les bras liés ; et comme Gassion n'en parut pas s'arrester, le duc luy exposa sa dépendance entière du mareschal qui ne se résoudroit jamais à agir si directement contre ses ordres. Gassion luy répliqua : Mais que vous fera t'on si vous estes battu, à vous qui estes prince du sang? Si nous le sommes, ce seront leurs affaires; et si vous battés les ennemis à vostre aage, à vostre première campagne de général d'armée, au commencement de la campagne, tout à l'entrée d'une Régence, quelle sera vostre gloire et quelle autorité n'acquererés vous point! Le jeune prince, frappé de ce raisonnement, embrasse Gassion, luy commande d'engager à l'heure mesme le combat, le soustient, l'embarque de plus en plus à ne pouvoir plus s'en dédire avant que le mareschal en eust la moindre notion, qui entraisné par la chose mesme y fit de son costé merveille, et le fruit de cette bataille si disputée et enfin si complette, outre l'armée d'Espagne entièrement défaitte et détruitte, où ce fameux comte de Fontaines périt dans sa chaise avec et au milieu de toutte son infanterie réduitte en bataillon quarré, fut Maubeuge, Barlaymont, Aimeric, Binsche, et trois mois après Thionville. Telle fut l'admirable prophétie de ce grand Roy divinement et subitement inspiré sur le point d'estre admis à la Couronne immortelle, prophétie que tout conspira à rendre plus digne de vénération. Il est honteux à la gloire de l'Estat, à l'honneur de nos Rois, à la reconnoissance des travaux incomparables de ce prince pour sa France, prince que Dieu mesme a voulu canoniser en luy

Digitized by Google

faisant prédire un avenir si profond et si utile à un Royaume qu'il quittoit avec tant de magnanimité, de piété, mesme de joye; plus que honteux à tant de comblés de ses bienfaits, qu'une chose si grande, si mémorable à jamais ne soit pas plus célèbre, et n'ait pas encore servy à faire rendre à sa précieuse mémoire les honneurs qui par cette prophétie semblent luy estre décernés de Celuy là mesme qui Seul fait et consomme les saints, et qui dispose tout dans sa miséricordieuse Toutte puissance.

La prophétie est néantmoins précisément ainsy rapportée dans un ouvrage très estimé et qui est entre les mains de tout le monde, dont l'auteur contemporain très judicieux, fort meslé avec la Cour et fort instruit par touttes les sources, n'a pas eu la moindre ombre de soubçon d'intérest quelconque dans ce récit, et se seroit de plus deshonoré s'il estoit faux, en le publiant dans un temps où tous les tesmoins estoient non-seulement pleins de vie, mais pleins encore de vigueur et d'action. C'est le sieur Priolo, gentilhomme de l'Estat de Venise qui estoit alors dans la maison et dans la plus grande confience du duc de Longueville qui venoit depuis un an d'espouser en secondes nopces la fille de ce mesme prince de Condé à qui la prophétie fut prononcée. Ce Monsieur et madame de Longueville qui figurèrent tant dans la minorité de Louis XIV, de laquelle le mesme Priolo a fait une si belle histoire latine, si exacte, si judicieuse, si vraye par tout ce qu'on sçait d'ailleurs des faits de ces temps là, si élégante, si curieuse, luy qui s'est meslé immédiatement de tant de choses. C'est dans cette histoire qu'il rapporte cette prophétie. L'ouvrage a pour tiltre : Benjamini Prioli *De rebus Gallicis historiarum libri XII*, dédié à la République de

Digitized by Google

Venise, imprimé à Charleville chés Gédéon Poncellet, imprimeur du duc de Mantoüe, l'an 1645, page 17 [1].

Il faut finir ce prince de Condé par une anecdotte qui trouve icy sa place naturelle. Allant un jour avec son fameux fils au Parlement pendant la minorité de Louis XIV, il fut surpris de se voir suivi de M. son fils en traversant le parquet, et comme il ne faisoit que d'y entrer il avertit son fils que cette distinction n'estoit que pour le premier prince du sang, et qu'il allast par le chemin ordinaire. Mais le duc d'Enghien le poussant doucement en avant : « Marchés toujours, monsieur, luy répondit il, et laissés moy faire : je sçay bien ce que vous me dittes, mais quand j'auray passé une fois par icy, cela sera entrepris et nous verrons si cela ne sera pas establi ». Cela le fut en effet de la sorte, et depuis tous les princes du sang ont toujours traversé le parquet.

M. le Prince mesnagea si bien touttes choses pendant la minorité, qu'il n'y eut pendant sa vie ny divisions ny troubles, et qu'on s'aperceut bientost après qu'on avoit fait en luy une plus grande perte qu'on ne pensoit. Il mourut à Paris, 26 décembre 1646, à cinquante huit ans.

1. Le passage de B. Priolo, auquel se réfère ici Saint-Simon, est textuellement reproduit dans le tome Ier des *Écrits inédits*, à la suite du *Parallèle des trois rois*.

Digitized by Google

VII

NEVERS POUR LUDOVIC GONZAGUE

ESTEINT 1652

Charles IX. 1566 22 juin.

Rien de plus estrange que l'entrée et la sortie de cette Dignité, qu'il faut expliquer avant la Maison mesme.

Il faut avoir recours au premier tiltre de ces Nottes, page première et suivantes. On y verra que François de la Marck-Clèves eut deux fils qui n'eurent point de postérité, et trois filles dont l'aisnée espousa après la mort de ses frères, Ludovic second fils du premier duc de Mantoüe, lequel Ludovic à tiltre de ce mariage et bien aidé d'ailleurs, fut et se nomma duc de Nevers.

On seroit infini et fort éloigné de toutte la brèveté qu'on s'est proposée de garder en ces Nottes autant que l'éclaircissement et la curiosité le permet, si on y entroit dans les nombreuses questions de préséance à différents tiltres d'ancienneté de Pairie, dont plusieurs ont esté vrayement graves et litigieux, beaucoup d'autres peu fondés ou mesme imaginaires. La pluspart des pièces et des raisons respectives de touttes ces questions sont recueillies, imprimées, entre les mains de tout le monde. On se contentera donc d'en toucher icy un mot légèrement à mesure qu'elles se présenteront, pour faire seulement entendre de quoy il s'agit et la raison de l'ordre observé icy entre les Érections.

Engilbert de la Marck-Clèves, fait Comte Pair de Nevers, laissa un fils, Charles qui mourut prisonnier au Louvre en

Digitized by Google

aoust 1521. Il paroist par ce qui suivit deux mois après que cette Pairie estoit considérée comme esteinte par forfaicture, quoyqu'il n'y eust eu ny procès instruit ny moins encore de jugement rendu; mais au mois d'octobre suivant, François Ier donna une déclaration par laquelle Marie d'Albret, vefve de Charles mort en prison, fut remise en possession et tout droit et tiltre de tenir le Comté de Nevers en Pairie, et comme Pair de France elle pour sa vie. Cette clause *pendant sa vie* est d'autant plus remarquable qu'elle avoit un fils de Charles et que les motifs qui parlent toujours de la qualité et des services des prédécesseurs, montrent ce Charles mari de Marie d'Albret cru coupable et déchu, et tout seulement en faveur de Marie d'Albret sa vefve.

En 1538 le mesme Roy François Ier fait en faveur de Marie d'Albret et en mesme temps de son fils, duquel nulle mention n'avoit esté dans la déclaration d'octobre 1521, fait dis je une Érection de Nevers très bisarre. De Comté qu'il estoit il l'érige en Duché; et bien que par la susditte déclaration, il eust supposé la Pairie Esteinte et qu'il ne l'eust rendue à Marie d'Albret que pour sa vie, cette Pairie est icy supposée Existante; il ne s'en fait point de nouvelle Érection, il y est seulement ajouté le nom de Pair comme par concomitance au nom de Duc, et au fils comme à la mère partout où le style le requiert; et ce Comté Pairie de Nevers masculin, réputé péri dans le père de François, rendu à sa mère pour sa vie à elle sans faire nulle mention de luy, est fait Duché Pairie masle et femelle pour tous les deux, la mère et le fils, en exprimant bien l'érection du Duché, mais en suposant la Pairie qu'on ne fait que rendre femelle, quoy qu'il eust fallu l'ériger pour le fils, puisqu'elle estoit si bien réputée esteinte dans le père, par la déclaration d'octobre 1521 qui rend la Pairie

Digitized by Google

à la mère, donc elle estoit réputée esteinte, et la lui rend pour sa vie. Donc le fils n'y est pas compris.

La fille aisnée de ce fils à défaut de frères et de neveux, portant la Pairie de Nevers et la plus part des biens de cette branche esteinte, de la Maison de la Marck-Clèves dans celle de Gonzague par son mariage avec Ludovic, 4 Mars 1565, obtint un an après à Moulins, 2 Mars 1566, une déclaration de Charles IX portant que *la Duché Pairie de Nevers n'a pas esté changée par le mariage* de cette Henriette de Clèves avec Ludovic Gonzague.

Sur cela, Ludovic marié en possession de la Dignité et apellé duc de Nevers, prétendit l'ancienneté de 1505 de la première érection en Comté-Pairie pour Engilbert de la Marck-Clèves, ayeul de sa femme, et M. de Montmorency le connestable Anne y fit opposition au Parlement. Sur quoy arrest de réception au Parlement du 22 juin 1566, sans préjudice de l'oposition ny de son instance, conformément à la lettre de Charles IX de la veille au Parlement : ainsy le droit du duc de Montmorency connestable réservé entier.

Ainsy commença le procès de préséance, qui n'a point esté jugé, qui a eu divers interlocutoires et divers succès, beaucoup d'interruption par les grands emplois des parties, car les autres Pairs vinrent après en oposition contre M. de Nevers, les troubles, les guerres civiles, les situations différentes qui ont esteint les divers prétendants respectifs, et ont laissé subsister le procès sans plus avoir de parties.

M. de Montmorency prétendoit que Ludovic Gonzague espousant Henriette de Clèves devenoit bien Duc Pair de Nevers par ce que l'érection de 1538 estoit femelle, mais avec un rang nouveau ; et ne convenoit pas nettement de

Digitized by Google

l'érection de cette Pairie par les raisons marquées cy dessus.

Et M. de Guise avec plus de raison, antérieur de dix ans à cette érection de 1538, et qui au lit de justice du 17 may 1563 de Charles IX avoit esté receu Pair au Parlement avec Jacques duc de Nevers frère d'Henriette de Clèves femme de Ludovic Gonzague et avoit précédé M. de Nevers, duquel sa sœur et Ludovic avoient le droit. Cela est décisif contre l'ancienneté d'Engilbert de la Marck-Clèves de 1505 prétendue par Ludovic Gonzague pour Nevers.

Cette raison, celle des défauts très difficiles à défendre dans l'érection de 1538, la nécessité depuis démonstrée et qui a prévalu d'obtenir de nouvelles lettres d'érection en espousant une héritière de Duché Pairie femelle, et de n'avoir point de rang d'ancienneté de son beau père mais celuy de la datte de cette nouvelle érection ou continuation de Pairie, ont déterminé à ranger icy Nevers-Gonzague dans l'ordre où on l'a mis.

Mangot père du garde des sceaux dans la minorité de Louis XIII, ou plustost en 1616, plaidoit en cette cause pour le connestable; *Marion* pour le duc de Nevers; *Lotman* pour le duc d'Aumale, lequel duc d'Aumale perdit toutte préséance en tous lieux contre le duc de Nevers par arrest du Parlement du 5 septembre 1579, sans mention d'aucun autre, et sans qu'on touche au duc de Montmorency, comme il l'allègue en preuve et moyen en son mémoire présenté à la Reine Régente Marie de Médicis à l'occasion du sacre de Louis XIII. On ne comprend pas comment M. d'Aumale a pu perdre ce procès, et beaucoup moins comment il l'a perdu seul sans qu'il ait esté touché de droit ny de fait à Messieurs de Guise ny de Montmorency.

Ce procès fait souvenir d'un autre dans lequel on n'est

Digitized by Google

pas icy entré en son temps par ce qu'il s'y agissoit de Princes du sang, mais dont on fera mention des avocats à propos de ceux cy, parce que des quatre, trois ont fait fortune en la personne de leurs descendants. Il s'agissoit de la présentation des Roses au Parlement dans l'explication de quoy on ne s'écartera pas icy. Les ducs de Vendosme et de Montpensier Princes du sang, le duc de Nevers la Marck-Clèves, et le duc de Guise se disputtoient respectivement tous quatre la préférence du jour l'un sur l'autre à les présenter, en 1553, où le vendredy 9 juin *Lamoignon* avocat du duc de Nevers comte d'Eu a dit, etc., *Marillac* pour le duc de Montpensier semblablement pair de France a dit, etc., *Brodeau* avocat du duc de Vendosme a dit, etc., *Boucherat* pour le duc de Guise a dit, etc.

Telle fut la manière dont le duché Pairie de Nevers entra dans la Maison de Gonzague, qui est en tout sans exemple mais qui en a servy en quelque sorte, quoyque bien rarement et bien indirectement. Voicy celle dont elle s'y est esteinte, et qui n'est pas plus ordinaire.

La succession de Mantoüe estant écheüe au fils de Ludovic et d'Henriette de la Marck-Clèves comme il va estre expliqué, Charles son petit fils, arrière petit fils de Ludovic et père du dernier duc de Mantoüe, n'ayant ni frères ny cadets, et ne se souciant plus de beaucoup d'establissements en France, se laissa persuader en 1653 par le cardinal Mazzarin de luy vendre Nevers et Rhetel, ce qui en esteignit la Dignité. Comme on ne peut estre Duc sans Duché, aussy ne peut on cesser de l'estre quand on l'a une fois esté, comme on le verra sur Halluyn ; ainsy la datte de l'extinction de Nevers est la datte de la mort du Duc qui l'a vendu et dont le fils unique ne le put estre. C'est en ce fils que finit la branche de Mantoüe et la Souveraineté

Digitized by Google

dans la Maison Gonzague par l'occupation de tous ses Estats par l'Empereur après la bataille de Turin en 1706 et dont il s'est bien gardé depuis de se défaire. Venons maintenant à la Maison Gonzague. Comme la Souveraineté n'y est plus et sans retour à tiltre de succession, nous nous bornerons icy aux seuls souverains et à la branche de Nevers de cette Maison.

Loüis Gonzague se fit seigneur de Mantoüe en 1328 sous le nom de Vicaire de l'Empire après s'estre défait de Passarino Bonicolsa qui y possédoit toutte l'autorité. Loüis mourut à plus de 90 ans en 1360, et laissa Loüis II seigneur de Mantoüe, mort 1381; qui d'Adélaide d'Este laissa François, seigneur de Mantoüe mort 1407, et laissa de Marguerite Malatesta Jean-François, seigneur de Mantoüe, etc., fait marquis de Mantoüe, 22 septembre 1433, par l'Empereur Sigismond de Luxembourg passant chés luy. Il mourut à 43 ans en 1452 après s'estre signalé à la teste des trouppes de l'Église, puis à la teste de celles de Venise, et laissa de Paule Malatesta :

Loüis III marquis de Mantoüe dit le Turc. Il fut grand capitaine, général des trouppes de Florence, de Venise, de Loüis Sforzze duc de Milan, et fort considéré en Italie. Il mourut à 66 ans en 1478 et laissa de Barbe de Brandebourg :

Ferdinand Ier, marquis de Mantoüe, général du duc de Milan, sçavant et pieux, mort 1484, et qui de Marguerite de Bavière, laissa :

Ferdinand II, marquis de Mantoüe, grand et dangereux politique, grand capitaine et successivement dans tous les partis, général des Vénitiens, de Loüis XII, de l'Empereur Maximilien Ier, de Louis Sforzze duc de Milan dit le More, de Jules II ; une seconde fois des Vénitiens, enfin Gonfalonier

Digitized by Google

de l'Église. Il mourut à 54 ans en 1519 et laissa d'Élizabeth d'Este :

Ferdinand III, fait en 1530 duc de Mantoüe par l'Empereur Charles V contre qui il s'estoit d'abord ligué avec les Princes d'Italie et François Ier pour la liberté de Clément VII en 1526 ; puis passa de son costé, le receut magnifiquement à Mantoüe où il en fut créé Duc, et en obtint encore le Montferrat que cet Empereur tenoit en sequestre par la mort sans postérité de Boniface Paléologue marquis de Montferrat frère de Marguerite femme du duc de Mantoüe, malgré les prétentions du duc de Savoye et qui n'estoient pas les seules. Cet habile politique mourut à 40 ans en 1540, et de cette héritière du Montferrat laissa :

François III mort sans postérité, 1550, de Catherine d'Autriche fille de l'empereur Ferdinand Ier.

Guillaume qui reçeut Henri III revenant de Pologne. Il mourut en 1587 à cinquante ans, et d'Eléonor sœur de sa belle sœur et fille de l'Empereur Ferdinand Ier laissa

Vincent Ier ; institua l'ordre du Prétieux sang. Bien que sçavant et pieux, il ne laissa pas de répudier en 1580 la fille du célèbre duc de Parme Alexandre Farnèse pour stérilité, et d'épouser en 1585 Eléonor de Médicis fille de François grand duc de Toscane, sœur de la reine Marie de Médicis. Ainsy ces deux sœurs, l'une en petit, l'autre en grand, eurent touttes deux le lit de deux femmes vivantes et répudiées. Vincent Ier mourut en 1611 à cinquante ans comme son père et laissa

François IV — Ferdinand IV Vincent II. — M. duchesse de Lorraine. — l'Impératrice Éléonor.

Marie héritière de Mantoüe et de Montferrat qui espousa Charles duc de Nevers issu de germain de son père.

Ludovic duc de Nevers, mort, 1595.

Frédéric cardinal, 1563 de Pie IV.

Charles Ier duc de Nevers qui devint duc de Mantoüe et Montferrat. Il estoit frère de la Duchesse de Longueville et double beau frère du duc d'Aiguillon fils du duc de Mayenne chef de la Ligue ayant espousé la sœur l'un de l'autre. Mort 1637.

Charles II qui espousa Marie fille de François IV duchesse héritière de Mantoüe et de Montferrat.

Il fut frére de deux célèbres sœurs : la reine de Pologne et la P. Palatine mère de la dse P. de Condé, etc.

Charles II mourut avant son père en 1631.

Desquels

Charles III gendre du premier archiduc d'Inspruck, cinquième fils de l'archiduc de Gratz qui estoit frère de l'Empereur Maximilien II et fils de l'Empereur Ferdinand Ier, frère de Charles V. C'est ce Charles III qui vendit Nevers et

Digitized by Google

Rhetel en 1652 au cardinal Mazzarin. Charles III mourut en 1665 et laissa :

Charles IV, dernier de sa branche et des ducs de Mantoüe et de Montferrat, mort sans postérité en 1708 à 56 ans, dépouillé par l'Empereur en 1706. Il avoit espousé une Gonzague Guastalle, puis une Lorraine Elbœuf.

Ainsy 378 ans de Souveraineté, dont en directe 3 seigneurs, 4 marquis, 7 ducs dont 3 de frère à frère et deux de ces frères de fait plus que de droit. Et en collatéral un duc de Nevers aussy de fait, puis l'héritière, et deux Ducs. Ce sont ces derniers qu'il faut expliquer après en avoir exposé la généalogie : les enfans du duc Vincent Ier d'abord, et passer après à la branche de Ludovic duc de Nevers. En tout 13 générations d'une part, et 14 de l'autre.

François IV duc de Mantoüe et de Montferrat, fils aisné et successeur de Vincent Ier. Il mourut à 26 ans en 1612 ; il avoit espousé la fille aisnée du célèbre Charles Emanuel duc de Savoye, dont il ne laissa qu'une fille unique :

Marie qui espousa Charles, cousin issu de germain de son père et fils de Charles Ier duc de Nevers fils de Ludovic Ier duc de Nevers Gonzague, 24 décembre 1627. Il mourut avant son père, en 1631, et elle en 1660 et laissèrent postérité.

Ferdinand IV frère de François IV et oncle de Marie, en prit la tutelle. Charles Emmanuel duc de Savoye, père de Marguerite duchesse de Mantoüe et mère de Marie, la prétendit pour la mère, à l'exclusion de son beau frère. Il s'y joignit des prétensions de Savoye sur le Montferrat qui produisirent des guerres et des traittés. Cependant cet oncle tuteur qui estoit cardinal, inquiété sur sa tutelle, quitta le chapeau se prétendit successeur de son frère, usurpa les Estats de sa nièce, répudia deux femmes,

Digitized by Google

espousa en troisième la fille de Ferdinand grand duc de Toscane, et mourut parmi tous ces troubles sans postérité, 19 octobre 1627.

Vincent II, frère des deux précédents, succéda à l'usurpation du dernier. Il estoit marié à une Gonzague d'une branche cadette dont il n'avoit point d'enfans, et voulut faire casser son mariage pour acquérir un véritable droit en espousant Marie, fille unique de Francois IV son frère aisné, et la vraye et seule héritière; mais il ne put voir la fin de sa poursuitte. Il ne survescut pas son frère Ferdinand IV trois mois; mais il eut le temps d'estre détrompé de son idée de mariage, et d'estre persuadé par S. Chaumont, Mitte de Chevriéres, qui estoit auprès de luy de la part de Loüis XIII, qu'il falloit marier sa niepce avec le fils du duc de Nevers, d'en obtenir la dispense, de le voir arriver à Mantoüe, et d'en voir célébrer le mariage la veille de Noël 1627, surveille de sa mort.

Avant de passer à l'explication de la branche de Nevers, il faut voir de suitte comment le second duc de Nevers, beau père de Marie duchesse héritière de Mantoüe et de Montferrat, en devint Duc luy mesme au lieu et du gré de son fils, mary de l'héritière.

Ce duc de Nevers apprenant le mariage de son fils achevé et en mesme temps l'extrémité dernière de Vincent II, se rendit en toutte diligence à Mantoüe et y fit consentir aisément son fils et sa belle fille de luy laisser prendre la Souveraineté de Mantoüe et de Montferrat sous le nom de Charles Ier. Son attachement pour la France luy fit refuser d'en prendre l'investiture de l'Empereur Ferdinand II, et le prétexte du mécontentement du duc de Savoye de ce mariage de sa petitte fille et de ses prétensions sur le Montferrat suffirent à l'Empereur pour vouloir mettre tous ses

Digitized by Google

Estats en séquestre dans sa main. Le Roy d'Espagne, à qui un duc de Mantoüe si françois ne convenoit pas pour ses Estats d'Italie, joignit ses armes à celles de M. de Savoye, et la fameuse Rochelle à peine prise par la valeur personnelle de Loüis XIII et par l'imagination de sa seule et propre capacité inventée par luy mesme, exécutée sous ses yeux, cette célèbre et prodigieuse Digue, dont le dessein, l'establissement et le soustien contre les hommes et la nature furent des prodiges, et le Parti Huguenot fumant et puissant encore, l'Espagne et le duc de Savoye ne crurent pas mettre beaucoup au hazard. Mais Loüis XIII, fidèle à la justice et à sa protection, se déclara pour M. de Mantoüe, affronta en personne la peste qui estoit dans les Alpes et dans les païs voisins, la méprisa dans son passage jusque dans son propre logis. Il trouva que les alliés avoient eu le temps de retrancher l'unique passage par où on pouvoit aller à eux, et de le faire avec tant d'avantage qu'aucun de ses Généraux ne crut possible de l'oser tenter. C'estoit le Pas de Suze, célèbre et mémorable à jamais par ce qui y arriva. Loüis XIII plus courageux, plus sçavant, plus patient, plus opiniastre à la guerre que pas un de ses chefs, comme il le venoit de monstrer avec tant d'éclat à la prise des isles de la Rochelle, examina tout luy mesme et de si près et avec tant de soin, qu'il crut avoir trouvé le moyen de se promettre un succès favorable. Il disposa donc luy mesme son attaque comme il avoit fait à ces Isles, et comme il y avoit marché à la teste de tout, et que sur ce qu'on luy représenta l'extrême péril de cette action, tel que c'estoit envoyer des trouppes à la boucherie, il avoit tranquillement répondu, et toujours marchant, que c'estoit par ce qu'il le sçavoit bien qu'il y alloit et parce qu'il ne sçavoit pas envoyer ses trouppes à la boucherie mais les

Digitized by Google

y *mener;* aussy en cette occasion nouvelle d'un extrême péril en usa t'il de mesme. Il combattit en personne l'espée à la main à la teste de tout à cette attaque pied à pied, main à main, mais brusque du *Pas de Suze*, l'emporta, le franchit se faisant pousser par les épaules et par les reins, toujours combattant, poursuivit sa victoire avec tant de rapidité et de succès que son armée au milieu du païs et ses ennemis en fuitte, il ne trouva plus d'obstacle quoyque l'armée d'Espagne fust jointe à M. de Savoye, et à ses ordres. Ce grand Charles Emanuel, qui avoit enfin forcé Henry IV à luy laisser le marquisat de Saluces qu'il avoit enlevé à la France en pleine paix pendant les désordres des derniers Estats de Blois, et pour lequel enfin Henri IV avoit bien malgré luy, receu la Bresse, ce Charles Emanuel si hardi, si entreprenant, si accoustumé à venir à bout de touttes choses, si plein d'orgueil et de ressources, n'en put trouver d'autres pour lors que dans la clémence de son vainqueur qu'il vint luy mesme implorer à genoux, embrassant celuy de Loüis qui demeuré à cheval luy fit grâce avec une majestueuse bonté en faveur de sa sœur, que le fils du Duc avoit eu l'honneur d'espouser. Mais le Roy en luy pardonnant ne put luy conserver longtemps la vie. Ce haut courage, cet esprit altier et éminent receut de cette humiliation une si profonde playe dans le cœur, qu'elle le jetta dans la solitude et le désespoir, et moins d'un an après dans le tombeau. L'Espagne abusant de la clémence obtenue par son allié, ne put estre retenue par la levée du siége de Casal, que la victoire du Roy avoit délivré de Gonsalve de Cordoüe gouverneur du Milanais, qui le faisoit et qui l'abandonna. Mais cette grande et merveilleuse action du Pas de Suze s'estoit passée le 7 mars 1629, et ce fut en 1630 que les Espagnols

Digitized by Google

prirent Mantoüe. La redoutable personne de Loüis XIII n'estoit plus sur les lieux, l'haleine que le Parti Huguenot avoit eu loisir de prendre avec l'argent que l'Espagne ne fit pas scrupule de luy donner, avoit rapellé le Héros. Il revola une autre fois aux Alpes, et força ses ennemis a signer le traitté de Quiérasque, 19 juin 1631, tel qu'il avoit esté fait la première fois et qui restablit le duc de Mantoüe.

Après l'historique, un peu de curiosité; et rien n'arrestera plus sur Nevers Gonzague.

L'héritière de Mantoüe et Montferrat qui espousa le petit fils de Ludovic Gonzague premier duc de Nevers, fut belle sœur de deux personnes illustres et singulières, sœurs de son mari : la Reine Marie de Pologne et la Princesse Palatine.

Marie Louise Gonzague, recherchée par des partis qui ne convenoient pas au cardinal Mazzarin, la fut enfin par ses adresses de Ladislas Sigismond Vasa Roy de Pologne, veuf sans enfans de la fille de l'Empereur Ferdinand II, et fils encore d'une Austriche dont on le vouloit détacher. Marie avoit de la beauté et encore plus d'agrément dans l'esprit. Elle fut mariée dans le Palais-Royal, en présence du Roy et de la Reine sa mère, de peu de monde et des Ambassadeurs Polonois; et comme la Reine Mère ne luy pouvoit donner la main elle ne la revit plus après la cérémonie. Elle trouva un mari fort sauvage avec de grandes et de belliqueuses qualités, et le perdit un peu plus d'un an après sans postérité. Elle avoit cependant gaigné les cœurs de toutte la Pologne à un point que bien loin de la vouloir laisser revenir, ils ne couronèrent le successeur de leur Roy qu'à condition qu'il l'espouseroit; et en obtinrent la dispense de Rome, car ce fut son frère, le célèbre Casimir par ses continuels changements d'estats de vie, homme de guerre, voyageur, jésuitte pendant deux ans, Cardinal

Digitized by Google

d'Innocent X, enfin Roy de Pologne en espousant la vefve de son frère. Elle régna plus que luy. Il fut battu par Charles Gustave Roy de Suède. Il le battit et le chassa après de Pologne et fit la paix. Les Moscovittes furent battus par son armée qui se révolta ensuitte, poussée par les Lubomirski. La Reine sa femme luy fut d'un grand secours pour abattre ces factions; mais l'ayant perdue d'apoplexie à Warsovie presque en mesme temps, 1667, le reste de son règne ne fut qu'une agitation continuelle. Il n'avoit point d'enfans et de lassitude il abdiqua; et Michel Koribut Wiesnowieski fut élu à sa place en 1669, lequel espousa la sœur de l'Empereur Léopold, qui sans enfans se remaria depuis au fameux duc de Lorraine; et après ce Roy Michel, fut élu ce grand Jean Sobieski qui fit lever aux Turcs le siége de Vienne, et sauva l'Empire et l'Empereur Léopold.

Lorsque cette Reine Marie alla en Pologne, on fit une chose sans exemple et devant et depuis. Renée du Bec-Crespin, tante paternelle du marquis de Vardes si connu depuis par sa galanterie, par sa faveur auprès de Loüis XIV et sa profonde disgrâce, beau père du duc de Rohan-Chabot, Renée du Bec avoit espousé J.-B. Budes, si fameux par ses exploits sous le nom de Guébriant mareschal de France. à Narbonne, 22 mars 1642, et tué devant Rothweil, 24 novembre 1643. Elle eut l'adresse et l'autorité de conserver à la France Brisac et les trouppes estrangères venues avec le feu duc de Saxe Weimar, et que la seule estime du mareschal de Guébriant avoit retenues. Un trait si rare pour une femme commença à faire connoistre celle cy pour estre au dessus de son sexe, et la fit depuis employer en quantité de choses importantes où elle réussit. Il y en avoit de fort considérables et de fort secrettes à négotier en Allemagne, outre celle de Pologne; et pour en cacher mieux les négotiations,

Digitized by Google

la mareschale de Guébriant à qui on les confia, fut chargée de la conduitte de la Reine Marie en Pologne; et sous prétexte d'honorer cette conduitte, elle eut des lettres de créance, et le caractère entier et effectif, personnel à elle, d'Ambassadrice Extraordinaire avec tous les pouvoirs y appartenants et les instructions publiques et particulières nécessaires à son envoy. Elle eut à Varsovie une audience publique en cette qualité, et en estant une fois revestüe, elle la conserva par tout. Elle en receut tous les honneurs à la Cour de l'Empereur à Vienne et par touttes les Cours d'Allemagne, par où elle revint comme y passant pour son plaisir. Elle passa d'Allemagne en Italie, et ne garda l'incognito nulle part qu'à Rome. On fut si content d'elle qu'elle fut nommée dame d'honneur de la Reine au mariage de Loüis XIV. La Mareschale l'apprit arrivant en France. Elle alloit joindre la Cour avant qu'il fust accompli, lorsqu'elle tomba malade à Périgueux et y mourut, 3 septembre 1659, la Cour estant en Guyenne, et fit place à Madame de Navailles, mais celle cy moyennant finance au cardinal Mazzarin.

Anne Gonzague sœur de la Reine Marie de Pologne, avec moins de beauté et d'agrément fut Reine sinon de Pologne, au moins de touttes les intrigues de son temps, et y joua les plus grands maistres et maistresses avec un air de simplicité inconcevable. Elle espousa d'abord M. de Guise dit de Naples et en fut promptement démariée, puis remariée, 24 novembre 1645, à Édouard Prince Palatin qui avoit passé tant d'années en Angletterre, et qui estoit second fils de l'Électeur Palatin éleu Roy de Bohême; défait à la bataille de Prague, 8 novembre 1620, puis dépouillé de tout par l'Empereur, et d'une sœur du malheureux Roy Charles l^er^ d'Angletterre, décapité 23 janvier 1649. Édouard estoit frère de la fameuse abbesse de Maubuisson,

Digitized by Google

si sçavante et si sainte, et de Charles Louis qui fut restabli dans ses Estats héréditaires en 1648, et le dernier des Électeurs, de premier que son père estoit par le traitté de paix conclu à Munster; et cet Électeur estoit père de Madame mère du duc d'Orléans qui a esté Régent à la mort de Louis XIV. Édouard Prince Palatin mourut 10 mars 1663, estoit peu avec sa femme, et avec une considération très médiocre. Sa femme qu'on appelloit la princesse Palatine, fut longtemps assez pauvre et assez peu comptée de tous les partis où elle cherchoit à s'accrocher, mais enfin elle se fit craindre et considérer de tous, à commencer par le cardinal Mazzarin et la Reine Régente. Ce fut elle qui les força en jouant la Fronde à mettre les princes en liberté, et qui demeura depuis la plus intime amie de M. le Prince le héros le reste de sa vie; et ce fut ce qui contribua le plus au mariage qu'ils firent de leurs enfans dans les suittes. Ils estoient l'un et l'autre fort peu touchés de religion et ne cherchoient qu'à se délivrer de l'importunité qui leur en restoit malgré eux; et il y a d'eux sur cela une histoire célèbre, autentique, et tost après tout à fait publique et qui mérite d'estre conservée. M. le Prince avoit un morceau fort considérable de la Vraye Croix, et ils essayèrent de le brusler. Ce crime se commit chez la princesse Palatine, avec le célèbre Bourdelot médecin de M. le Prince, en tiers. Le feu très embrasé respecta le bois sacré, dont Bourdelot en colère leur dit que la vieillesse de ce bois luy avoit acquis de la dureté, et fut leur chercher en son beau et curieux laboratoire tout ce qu'il crut de plus propre à le bien faire brusler. A son tour il demeura plus estonné que n'avoient esté les deux autres de ne pouvoir réussir; et finalement, après bien du temps et de la peine, le morceau de la Vraye Croix sortit de touttes leurs épreuves

Digitized by Google

tel qu'ils avoient osé l'y mettre. Cela les frappa tous trois et les estourdit extrêmement. Bien longtemps après un songe qu'eut la Palatine la convertit. Il luy sembla voir une multitude infinie de personnes de tout aage et de tout sexe qui se tenoit par la main en dansant en rond ; qu'à chaque tour il en tomboit une dans un gouffre qui ne faisoit que s'ouvrir puis se refermer tantost sous l'un, tantost sous l'autre, et que les deux voisines de la personne disparue de la sorte ne faisoient que se donner la main et continuoient la danse comme s'il ne fust rien arrivé. Après avoir veu diminuer extrêmement le nombre, elle se réveilla fort effrayée, comprit qu'elle avoit veu l'image parfaitte de la vie du monde, et en embrassa une qui peu à peu devint fort retirée et fort pénitente qui a duré bien des années et qu'elle a soustenue jusqu'à la mort. Les dernières années de M. le Prince le héros furent aussy extrêmement chrestiennes.

Cette habile Palatine n'eut point de garçons de son mariage, mais trois filles qui furent : la dernière princesse de Condé, la princesse de Salms, et la duchesse d'Hannovre ; et cette duchesse d'Hannovre vefve de bonne heure avec deux filles et point de fils vint passer bien des années à Paris logée chés elle avec ses filles, sans prétention de rang ny de distinction aucune, sans aller à la Cour ny voir grand monde. Ses gens prirent un jour querelle avec ceux de Madame de Bouillon dans une rue, et s'y trouvant les plus forts la firent reculer, sans que Madame de Bouillon en receust après aucune satisfaction. A quelques jours de là, Messieurs de Bouillon sçachant Madame d'Hannovre à la Comédie, s'y trouvèrent les plus forts à leur tour, la laissèrent monter en carosse et marcher, puis le firent couper par le leur bien chargé de livrée, firent excéder de coups

Digitized by Google

son cocher et ses gens, mesme ses chevaux, en firent couper les traits, et luy crièrent que c'estoit pour luy apprendre à vivre. Elle porta sa plainte au Roy de cette insulte préméditée, qui instruit par M. de Bouillon de ce qui la luy avoit attirée, luy fit dire qu'il ne s'en pouvoit mesler et que de plus elle devoit sçavoir qu'elle n'estoit pas en droit de faire à personne ce qu'elle avoit fait à Madame de Bouillon. C'est ce qui fit retourner Madame d'Hannovre brusquement en Allemagne. Elle maria peu après sa fille aisnée au duc de Modène qui par la mort de son frère sans enfans, quitta le chapeau de cardinal pour luy succéder; et c'est le fils aisné de ce mariage qui a espousé une fille de M. le duc d'Orléans Régent du Royaume. Sa cadette fit une autre fortune qu'elle deut à l'insulte qui chassa sa mère de Paris, et au crédit du prince de Salms son oncle à Vienne où il avoit esté gouverneur du fils aisné de l'Empereur Léopold, alors Roy des Romains, avec lequel il fit le mariage de la seconde fille de la duchesse d'Hannovre. C'est l'Impératrice Amélie, vefve de l'Empereur Joseph, belle sœur de l'Empereur et mère de l'Électrice de Bavière et de la princesse Électrice de Saxe.

La duchesse d'Hannovre a passé depuis quelque temps à Vienne. Mais lassée de n'y avoir aucune distinction de rang ny de préférence de famille et de n'y pouvoir voir sa fille que par un escalier secret et seule dans son cabinet; nulle part aussy plus mal à son gré que chés elle, elle s'en alla à Modène où elle vit mourir en octobre 1710 à trente neuf ans, sa fille, et où elle resta à élever ses deux petittes filles dont l'une vient d'espouser le duc de Parme. Elle s'y ennuya bientost de la vie triste et chagrine d'un ecclésiastique qui n'en avoit que quitté l'habit; et après la mort de Louis XIV elle crut que sœur de la grand'mère de

Digitized by Google

M. le Duc et cousine germaine de Madame mère du Régent, elle feroit à Paris la figure qui luy plairoit. Elle y revint donc et fut logée dans un des deux grands appartements de Luxembourg que la mort de Madame la duchesse de Berry venoit de laisser tout vuide ; et cela sous prétexte du voisinage contigu de Madame la Princesse sa sœur. Elle voulut faire la princesse du sang. On eut la bonté de la laisser faire ; mais qui que ce soit ne la vit, et elle en est demeurée au seul commerce avec les estrangers qui voyagent ou qui résident quelque temps à Paris, et avec les petits enfans de sa sœur, qui dans l'espérance d'avoir part en sa riche succession, luy ont procuré une visitte du Roy unique mais trop d'une; et vivent avec elle, mais en particulier, comme il luy plaist. Le plaisant de ce personnage confus, c'est qu'à ce retour à Paris elle a quitté le nom d'Hannovre et pris celuy de Brunswick, aparament pour faire oublier son premier et très long séjour à Paris. Finissons maintenant cette branche si éclaircie de Nevers Gonzague.

I

Louis dit Ludovic Gonzague, duc de Nevers, général d'armée, chevalier du Saint-Esprit, ambassadeur.

Représenta Toulouse au sacre d'Henry III, 1575.

Champagne, Brie, Picardie, Nivernois, Donziois, païs delà les Monts et marquisat de Saluces. Duc et pair; emplois plusieurs.

Henriette, fille aisnée et principale héritière de François de la Marck dit Clèves, comte-pair puis duc-pair de Nevers, et de Marguerite, sœur d'Antoine de Bour-

François III, Guillaume, ducs de Mantoue.

Frédéric, cardinal, 1563, de Pie IV.

Digitized by Google

Vint en France en 1549, à dix ans, sous Henry II. Y fut naturalisé un an après.

Blessé à la bataille de Saint-Quentin et prisonnier.

Résista aux avantages qui luy furent offerts pour quitter la France; en récompense de quoy ses terres de Bresolles et Senonches furent, 1566, érigées en principauté, ce qui n'opère qu'un nom, sous la dénomination de principauté de Mantoüe.

Se trouva aux siéges du Havre de Grâce, 1563, et de la Rochelle, 1573, etc.

Accompagna Henry III en Pologne et s'opposa fortement à la reddition des places de Piedmont, à son retour 1574, de vive voix et par un bel écrit, et voulut que ses protestations contre cette si étrange reddition fussent insérées dans les registres du Conseil.

bon Roy de Navarre père d'Henry IV.

Mariée 4 mars 1565.

Morte 24 juin 1601 à cinquante neuf ans.

Elle estoit sœur des deux derniers ducs de Nevers morts sans postérité ;

De la première femme sans postérité du prince de Condé, qui espousa aprés Charles de la Trémoille, lequel mourut, 1588, à Saint-Jean-d'Angeli ;

Et de la princesse de Portien-Croy sans enfans, depuis femme et vefve du duc de Guise tué à Blois, 1588.

Assista aux Estats Généraux de 1576.

Fit la guerre en chef avec succès aux Huguenots.

Point du tout Ligueur quoyque grand catholique, et bien intentionné pour le Roy et la Maison royale quoyque si allié des Guises.

Fut le premier chevalier du Saint-Esprit.

Revint incontinent à Henry IV. Ambassadeur extraordinaire vers le Pape Clément VIII, 1593, où il fut indignement receu par la puissance de la Ligue à Rome, où il se

Digitized by Google

conduisit avec une dignité et une dextérité singulières, une prudence et une fermeté rares. Il publia depuis un discours de son voyage de Rome qui fait une des plus belles et des plus curieuses pièces des deux gros volumes in folio de ses excellents mémoires. Voir le tiltre de *Longueville* cy-après. (*Duchés vérifiés*, I.)

Mort à Néélle, à cinquante six ans, 25 octobre 1595: brave, sçavant, pieux, courageux et politique, aimant et protégeant les gens de lettres, et ayant beaucoup d'esprit, de capacité, d'éloquence et de droiture.

II

Charles I duc de Nevers, puis de Mantoüe et de Montferrat.

Duc et pair.

Représenta Toulouse au sacre de Louis XIII, 1610.

Champagne et Brie.

Fort meslé avec grand' part aux intrigues et aux mouvements de la Cour, 1616 et suivantes.

On a veu au tiltre de Guise, page 97, son démeslé avec le cardinal de Guise chés leur rapporteur;

Et en celuy cy, page 185, comme il devint duc de Mantoüe, où il mourut en 1637.

Catherine de Lorraine fille du fameux duc de Mayenne chef de la Ligue.

Mariée 1599.

Morte à Paris à l'hostel de Nevers à trente trois ans en 1618.

Elle et son frère espousèrent le frère et la sœur.

Digitized by Google

La duchesse de Longueville, dont le fils espousa la sœur de M. le Prince le héros, fut arresté avec lui, etc.

Celle cy mariée 1588, mourut à soixante et un ans 1629.

La duchesse d'Aiguillon-Lorraine-Mayenne. Son frère et elle espousèrent le frère et la sœur en mesme temps.

Elle fut mariée 1599 et mourut à trente ans en 1601.

L'abbesse d'Avenay, morte à Paris 1657.

Digitized by Google

Charles II Gonzague duc de Rhételois, mort à vingt deux ans en 1631 à Mantoüe, avant son père, après la prise de cette ville par les Espagnols.

Il avoit eu un frère aisné mort à seize ans sans alliance, à Charleville, 1622.

Marie Gonzague duchesse héritière de Mantoüe et de Montferrat.

Mariée à Mantoüe, décembre 1627, comme on l'a veu page 185 de ce tiltre.

Morte 1660.

III

Charles II Gonzague, duc de Nevers, de Mantoüe et de Montferrat, duc et pair.

Naturalisé françois 1634.

Mort 24 aoust 1665, à trente six ans.

Il vendit en 1652, au cardinal Mazzarin ses deux duchés-pairies de Nevers et de Rhételois, qui s'esteignirent ainsy en sa personne.

En quatre vingt six ans quatre générations ; trois ducs et pairs ; trois duchesses ; général d'armée, un ; chevalier du Saint-Esprit, un ; ambassadeur, un : emplois, plusieurs ; représentations, deux ; provinces, deux ; souverains, deux.

Isabelle Cl. d'Austriche fille de Léopold comte de Tirol qui, le premier, porta le nom d'archiduc d'Inspruck, et de Cl. de Médicis fille de Ferdinand Grand-Duc de Toscane,

Mariée 1649.

Morte 1685.

Léopold estoit cinquième et dernier fils de Charles archiduc de Gratz, frère de l'Empereur Maximilien II. Ainsy Léopold estoit petit fils de l'Empereur Ferdinand I, qui estoit frère de l'Empereur Charles V.

Digitized by Google

Marie-Louise deux fois reine de Pologne.

Anne mariée puis démariée d'avec M. de Guise de Naples, puis princesse Palatine.

Ces deux sœurs sont cy devant expliquées, pages 188 et 190.

Léonor mariée, 22 mars 1651, à l'Empereur Ferdinand III mort 1657; et elle mourut en 1686, à cinquante six ans, belle mère de l'Empereur Léopold et mère de la Reine duchesse de Lorraine.

Nota. — Charles I duc de Nevers, qui devint duc de Mantoüe et de Montferrat, fit naturaliser françois Charles son petit fils et son successeur, et l'Impératrice Léonor, sa petitte fille, avec pouvoir de disposer de leurs biens s'ils estoient regnicoles, et ils ne l'ont point esté. Il y obtint la clause que s'il se remarioit, les enfans de son second mariage seroient réputés regnicoles, et ceux aussy de ses filles la Reine de Pologne qui n'en a point eu, et de la Princesse Palatine qui a eu Madame la dernière Princesse, la princesse de Salms et la duchesse d'Hannovre, si leurs mariages se faisoient de l'agrément du Roy. C'est pour cela que la Reine de Pologne et la princesse Palatine prétendirent hériter des biens de France du duc de Mantoüe, leur neveu. Mais elles perdirent leur procès parce que leurs lettres de naturalité n'avoient pas esté enregistrées.

Digitized by Google

Charles III dernier duc de Mantoüe et de Montferrat, enveloppé dans la guerre d'Italie causée par la mort du Roy d'Espagne Charles II en 1700, receut les François, suivit leur sort après la bataille de Turin, 1706, fut dépouillé sans retour de ses Estats par l'Empereur, qui se les est apropriés.

Vint à Paris, 1704, sans rang mais avec beaucoup de distinction, logé et défrayé à Luxembourg, vit le Roy plusieures fois, nul incognito ; s'y voulut marier.

Refusa, aidé par le désir du Roy, une fille de M. le Prince qu'espousa depuis M. de Vendosme.

Fut opiniastrement refusé par la duchesse de Lesdiguières Duras, et le Roy avec luy, qui y fit tout son possible et en son nom à découvert, hors le commandement absolu.

Se maria enfin d'une manière étrange en s'en retournant en Italie.

Mourut subitement à Pa-

I. Anne Isabelle Gonzague-Guastalle.

Mariée 1670.

Morte 1703, sans enfans.

II. Suzanne Henriette de Lorraine-Elbœuf, fille de Charles III duc d'Elbœuf et de sa troisième femme Françoise de Montault-Navailles, laquelle par M. de Vaudémont tonella M. de Mantoüe pour espouser sa fille. M. de Vaudémont en chargea, de Milan où il estoit, un nommé Primi, théatin profès renié, et un milanois ami intime du mareschal de Tessé, grand intrigant et qui depuis a fait fortune sous le nom de marquis de Monteleon par le sacrifice de son fils à la Laura, nourrice de la Reine d'Espagne, dont il luy a fait espouser la fille, et puis à sa prière l'a fait enfermer, et par ce chemin a esté chargé des affaires d'Espagne comme ministre plénipotentiaire en Angleterre ; aux Païs Bas ; un instant en France au renvoy de l'Infante ; enfin à Rome et

Digitized by Google

doue sans postérité, 5 juillet 1708.

Il eut le tiltre de généralissime des armées de France en Italie, et n'en fit aucune fonction qu'une fois ou deux d'aparat. Fort poltron, fort avare, ayant cent maistresses à la fois, fort Italien sur qui les voyoit. Avec cela entendoit trois messes par jour, assés bon homme, très bon homme de cheval ; un composé des plus extraordinaires.

vers les princes d'Italie, avec caractère d'ambassadeur à Venise. Ces deux hommes de beaucoup d'esprit persuadèrent M. de Mantoue, qui n'en avoit guères, à l'aide du mareschal de Tessé qui l'avoit fort pratiqué en Italie. Mais comme le Roy s'opposoit ouvertement à ce mariage, il partit pour l'Italie, et Madame d'Elbœuf en mesme temps mena sa fille à Nevers où estoit le rendés vous dans une hostellerie. Là, sans bans publiés et sans permission d'évesque ny de curé, le mariage se fit dans l'hostellerie par un chapelain de M. de Mantoüe. Ils ne séjournèrent qu'un jour, et chacun gaigna l'Italie comme il put. Ils se rejoignirent à Crémone, et là célébrèrent de nouveau le mariage, puis encore à Milan en public, Madame d'Elbœuf et M. de Vaudemont présens. C'estoit tout à la fin de 1704. Ils vescurent quelque temps ensemble, puis se brouillèrent et Madame d'Elbœuf revint; Madame de Maintenon fit sa paix avec le Roy. Madame de Vaudémont ramena sa sœur Madame de Mantoüe, de Milan à Nancy d'où elle eut permission de revenir à Paris. Elle estoit vefve ; eut une pension, mais ny rang, ny distinction, ny considération, ny accès à la Cour. Elle ne vit le Roy et Madame la duchesse de Bourgogne avec qui elle avoit passé sa vie estant fille, que deux seules fois et un instant chacune, chez Madame de Maintenon par la porte de derrière. A

Digitized by Google

Paris elle ne vit qui que ce soit que des estrangers et mesme peu, et y mourut à vingt quatre ans, belle et sage, en 1710.

Ce tiltre de Nevers-Gonzague s'est trouvé meslé de tant de choses, qu'on a cru devoir rejetter à sa fin ce qui luy est tout à fait estranger, bien qu'il l'ait amené et que la curiosité demande qu'on l'éclaircisse. Tel est ce qui regarde le Roy Casimir de Pologne, et la parenté du mary de la duchesse d'Hannovre avec l'Impératrice régnante et le duc d'Hannovre devenu Électeur et Roy d'Angletterre.

Casimir qui succéda au lit et à la couronne de Vladislas son frère, en 1648, estoit aussy bien que luy fils de Sigismond III, qui ayant espousé deux princesses de la Maison d'Austriche, en eut ces deux fils. Sigismond III fut élu Roy de Pologne du vivant de son père Jean III Roy de Suéde, et luy ayant succédé en 1594, il en fut chassé sous le prétexte de la religion par son oncle paternel Charles duc de Sundermanie. Il retourna en Pologne, où ses deux fils régnèrent l'un après l'autre après luy. Il mourut en 1632, après quarante cinq ans de règne. Michel Coribut Wiesnowieski succéda à ses deux fils, qui n'ayant point eu d'enfans de la sœur de l'Empereur Léopold, qui se remaria après au fameux duc de Lorraine, eut pour successeur le grand et célèbre Jean Sobieski qui fut le fléau des Turcs, des Tartares et des Moscovites, et qui fit en personne lever le siége de Vienne par les Turcs, en 1683, par une victoire complette, et délivra Vienne et l'Empereur Léopold réfugié à Lintz et peu reconnoissant. L'avarice des dernières années de son règne, et l'humeur trop impérieuse de Marie d'Arquien françoise sa femme, éloignèrent ses enfans du trosne : le prince Jacques beau frère de

Digitized by Google

l'Empereur Léopold, père de l'espouse du Roy Jacques III d'Angletterre qui est à Rome, et de la duchesse de Bouillon, comme né avant que son père fust Roy, et ses deux frères morts depuis sans enfans, comme trop dépendants de leur mère. C'est ce qui plongea la Pologne dans les malheurs dont elle est à peine sortie par la double élection de M. le prince de Conti le Germanicus, grand père de celuy cy et de l'Électeur de Saxe, puis par les guerres de ce prince avec la Suède qui le força d'abdiquer, qui fit élire le père de celle qu'on a fait espouser à Louis XV, et qui peu après fut obligé de céder à l'Électeur de Saxe, et qui de retraitte en retraitte, en trouva une en Alsace qui l'a conduit à une grandeur beaucoup plus qu'inespérable.

Pour la Suède, Charles duc de Sundermanie qui l'usurpa, 1604, sur son neveu, la laissa en 1611 par sa mort au grand Gustave-Adolphe son fils, le marteau de la Maison d'Austriche, tué 1632, à la bataille de Lutzen au milieu de l'Allemagne et de ses trophées. Sa fille unique encore enfant, la célèbre Christine, luy succéda, laquelle fut en quelque sorte contrainte d'abdiquer, 16 juin 1654, et mourut fille et catholique à Rome où elle avoit fixé sa demeure, 19 avril 1689, à cinquante deux ans : la plus extraordinaire héroïne qu'on eust veue de longtemps et la dernière de la Maison Vasa qui avoit produit les anciens Rois de Suède. Charles-Gustave Palatin des Deux-Ponts, son cousin germain, luy succéda, illustre par ses exploits et par ce célèbre passage d'un bras de mer sur la glace en corps d'armée. Il laissa en 1660, la Couronne à son fils Charles XI enfant, sous la tutelle de la Reine sa mère qui s'en acquitta très sagement. Ce prince fit d'heureuses guerres à ses voisins et une bien cruelle à ses sujets qui luy cousta la vie, à quarante deux ans en 1697, après

Digitized by Google

avoir ruiné toutte la noblesse de Suède, par ses tyranniques réunions et répétitions, et mis à la mendicité et réduit au désespoir les plus grands seigneurs. Il mourut d'un cruel poison. Son fils et successeur a esté ce prodigieux Charles XII tué à trente six ans, 11 décembre 1718, au siége de [Friderichs-Hall] en Norvège, prince qui jettera éternellement dans l'estonnement et dans l'admiration du héros et jamais dans le désir d'un tel Roy, qui aguerrit les Moscovites et à force de les battre leur apprit à vaincre et à devenir redoutables, qui acheva de perdre son Royaume et qui en sapa l'autorité royale et successive, reprise en entier à sa mort par le Sénat et par les Estats Généraux de Suède.

Casimir, général, Jésuitte, cardinal, Roy, abbé, qui a donné lieu à cette disgression, se retira en France, après son abdication. Il y vit Louis XIV, qui ne luy donna pas la main. Il en obtint l'abbaye de Saint-Germain des Prés où il logea à Paris, et plusieures autres ; y vivoit dignement et poliment, et mourut allant aux eaux en décembre 1672, à Nevers, soubçonné d'avoir secrètement espousé Françoise Mignot, vefve en premières nopces de Pierre Desportes, trésorier et receveur général du Dauphiné, et en secondes du mareschal de l'Hospital, morte sans enfans d'aucun.

Achevons enfin ce tiltre par l'éclaircissement qui regarde la Maison d'Hannovre ou Brunswick, dont on se garde bien d'entreprendre l'histoire ny la vaste généalogie, mais ce qui fait seulement à la parenté du mary de la duchesse de Hannovre mère de l'Impératrice douairière Amélie avec l'Impératrice régnante, sa belle sœur, et la branche nouvellement faitte Électorale et montée encore depuis sur le trosne d'Angletterre; ce qui se voit ainsy d'un coup d'œil.

Digitized by Google

Henry mort en 1532.

Ernest, qui establit chez luy la Confession d'Augsbourg, mort 1546.

Henry tige de Wolfenbuttel, mort 1598.

Auguste, mort 1660.

Antoine Ulric, qui a si bien marié ses deux petittes-filles. Se fit catholique en 1710.

Ferdinand Albert tige de Beveren.

Louis Rodolphe, qui de Christine-Louise fille du prince d'Œttingen a eu nuls garçons, mais :

L'Impératrice régnante.

L'épouse du Czarowitz tuée par luy grosse à Pétersbourg d'un coup de pied dans le ventre. Luy, fait mourir quelques années après à Pétersbourg par son père, le grand Czar Pierre Ier.

De ce mariage estoit fils le petit Czar Pierre II qui vient de mourir à Moscou sur le point de se marier.

Guillaume tige de Zell, mort 1592.

Georges, mort 1641. Il ordonna que les duchés de Zell et de Luneboug seroient toujours séparés pour faire deux aisnés ce qui n'a pas duré.

George Guillaume mari d'Eléonor Desmiers demoiselle d'Olbreuse de Poictou. Dont la mère du Roy d'Angleterre morte en prison et y a esté a longues années, et M. de Konigsmark jeté dans un four chaud. Elle fut séparée, 1694, par jugement public. Point de fils de George Guillaume mort 1705.

Jean Frédéric, mary de nostre duchese d'Hannovre, maintenant dite de Brunswick, dont il a eu la duchesse de Modène, morte, et l'Impératrice Amélie vefve de l'Empereur Joseph, mère de l'Electeur de Bavière et de la Princesse électorale de Saxe. Jean Frédéric mort, catholique dès 1657, en 1679, sans garçons.

Ernest-Auguste duc d'Hannovre Zell et Luneboug de cession ou d'héritage. Fait par l'Empereur Léopold, en 1692, neuvième électeur.

Il espousa Sophie, fille de Frédéric V, électeur Palatin dépouillé de tout pour avoir esté élu Roy de Bohême, et d'une sœur de Charles Ier Roy d'Angleterre décapité ; au droit de laquelle les Anglois ont remonté pour asseurer leur couronne à la ligne protestante.

Ce premier Électeur de sa Maison, puis appelé à la couronne d'Angleterre mourut 1698.

George Louis lecteur et Roy d'Angleterre marié tristement comme il est dit cy à costé. Il estoit frère de la première Reine de Prusse, et est mort 1727.

George Auguste aujourd'huy Roy d'Angleterre et Electeur, est frère de la seconde Reine de Prusse d'aujourd'huy, laquelle ainsy a espousé son cousin germain. George Auguste a espousé une Brandebourg Anspach.

La duchesse de Modène.

Le prince héréditaire de Modène gendre de feu le duc d'Orléans.

La duchesse de Parme.

L'Impératrice Amélie.

L'électrice Palatine.

La Princesse électorale de Saxe.

Digitized by Google

VIII

EU, COMTÉ PAIRIE POUR ANTOINE DE CROY

ESTEINT 1567

Charles IX 1566 12 aoust.

Il faut dire comme au tiltre précédent: rien de plus estrange que l'entrée et la sortie de cette Dignité par touttes les maisons où elle a passé.

Pour ne rien dire d'inutile, on renvoye au tiltre de Nevers La Marck-Clèves. On y verra, page 5 ci-dessus, que les comtés pairies de Nevers et d'Eu passèrent avec leur dignité à Engilbert de la Marck Clèves par le mariage de son père Jean duc de Clèves avec Élizabeth de Bourgogne comtesse de Nevers et d'Eu; et on renvoye au tiltre de Nevers Gonzague où on verra, pages 177 et suiv., par quels événements ces comtés pairies avec leur Dignité passèrent d'Engilbert à François II de La Marck-Clèves duc pair de Nevers et comte pair d'Eu, qui n'eut ny fils, ny frères mais trois sœurs, dont l'aisnée, Henriette, porta le duché-pairie de Nevers, et de quelle datte, à Ludovic Gonzague en l'espousant et à leur postérité. De mesme façon, Catherine, la seconde des trois sœurs, espousant Antoine de Croy, prince de Portien, luy apporta la comté pairie d'Eu. Charles IX luy donna des lettres de continuation de pairie sans préjudice de la préséance prétendue par le duc de Montmorency et les autres pairs antérieurs aux dittes lettres qui furent enregistrées à cette condition, et le prince de Portien receu pair au Parlement. Le peu de temps qu'il vescut ensuitte ne permit pas de vuider la question, et comme Eu fut incontinent après confondu avec Guise, plus ancien

Digitized by Google

qu'aucun des pairs opposants, et moins ancien que Nevers-Clèves, avec qui Eu l'estoit auparavent, cette question est demeurée indécise, et depuis qu'il y a eu lieu à la question de préséance, les comtes-pairs d'Eu comme tels n'ont jamais précédé aucun des pairs qui y avoient intérest.

Le Parlement remarqua encore dans son enregistrement de la continuation de pairie de 1566 que l'érection de Charles VII pour Charles d'Artois ne parloit point de femelles, d'où conséquemment elles estoient exclues, mais ne laissa pas de passer outre à l'enregistrement. Le Parlement y remarqua aussy une autre difficulté sur laquelle il passa de mesme, et qui estoit toutte aussy dirimante, qui estoit le procès existant entre la Maison de Nevers-la-Marck-Clèves, qui possédoit le comté pairie d'Eu, et le Roy qui prétendoit qu'il luy appartenoit.

I

Antoine de Croy prince de Portien comte d'Eu, suivit le parti de l'amiral de Coligny, se fit protestant. Receu au Parlement pair aux conditions susdites, 12 aoust 1566. Tout ce nonobstant ami intime de M. de Guise : en voir l'article III en son tiltre [mesmes pages]. Mort empoisonné à vingt six ans, sans postérité, 5 may 1567.

Catherine de la Marck-Clèves-Nevers, vefve 5 may 1567. Remariée 1570 au duc de Guise, tué 1588 à Blois.

Voir au *tiltre de Guise*, où elle est expliquée, article III pages [84 et 86 ci-dessus].

Les lettres de continuation de pairie accordées et enregistrées pour le premier mariage eurent le mesme lieu pour le second. Mais Guise et Eu tomboient à l'aisné et ne pouvoient se partager. Guise plus ancien qu'Eu de ces

Digitized by Google

dernières lettres. Ces raisons : point d'enfans, beaucoup de debtes, désir d'argent pour une nouvelle entreprise sur Naples en 1654, engagèrent M. de Guise dit de Naples de vendre Eu la mesme année, à Mademoiselle fille unique de Gaston, frère de Louis XIII, et de sa première femme dont ce duc de Guise avoit l'honneur d'estre frère utérin et oncle de Mademoiselle ; et ainsy fut esteint le comté pairie d'Eu dans sa première année, sans avoir eu depuis très longtemps d'existance de dignité dans ses comtes-pairs bien sensible, comme il a esté expliqué. Mademoiselle l'ayant fait de nouveau ériger pour elle en comté pairie, en 1664, tenta d'avoir séance et voix au Parlement sur de très anciens exemples et très abusifs ; mais elle n'y put réussir. On verra dans la suitte ce qu'est devenu ce comté-pairie. Voyons maintenant quelque chose de la Maison de Croy.

Elle est originaire de Picardie et tire son nom de la terre de Croy à trois lieues d'Amiens, dont l'estendue de fief, la mouvance, etc. n'estoient pas grandes ; et commence à estre connue vers 1280 ou 1290 par une filiation distincte ; a eu quelques grands hommes et abondance d'heureux courtisans. Elle doit sa grande élévation à la Maison de Bourgogne, puis à celle d'Austriche où celle de Bourgogne fondit, et qu'elle suivit fidèlement après la bataille de Nancy, où périt le dernier duc de Bourgogne père de l'héritière qu'espousa l'Empereur Maximilien Ier. L'élévation de la Maison de Croy fut prompte, rapide, soustenue d'une grande suitte d'honneurs, de charges, de grands emplois, de possessions magnifiques en terres, de très grandes et fréquentes alliances qui l'ont fort distinguée et illustrée. On luy fait une grande injustice d'attribuer sa première élévation au seigneur de Chièvres Guil-

Digitized by Google

laume de Croy, ce fameux gouverneur de Charles V qu'il sceut si parfaittement élever, et qui trouva un prince qui en sceut si grandement profiter qu'il est vray de dire qu'ils se sont rendus célèbres l'un par l'autre. Il est vray que de cette source est venue une grande illustration par le mérite et la faveur, le pouvoir presque sans bornes que la confience et l'amitié d'un tel pupille donnèrent au gouverneur et qu'il sceut mettre à profit avec habileté pour sa Maison, et une grande capacité pour les intérests de son prince que luy et les siens servirent parfaittement; mais il n'est pas moins vray qu'un Croy d'une autre branche et cadette de la sienne fut fait de comte prince de Chimay en 1486, par l'Empereur Maximilien I; que ce prince de Chimay eut l'honneur d'estre parrain en son nom en soy du mesme Charles V, à qui il donna celuy de Charles qu'il portoit; et qu'il avoit eu l'honneur d'espouser en 1495 Louise d'Albret, sœur de Jean Roy de Navarre, dont il eut Avesnes, Landrecies et d'autres grandes terres que sa fille unique porta en mariage au premier duc d'Arschot, fils aisné du frère aisné du seigneur de Chièvres, lequel estoit petit fils d'Antoine de Croy, grand maistre de France, et de Marguerite, fille d'Antoine comte de Vaudemont petit fils et père des ducs Jean et René II de Lorraine.

Jacques I est le premier qui soit connu, et de qui toutte la maison de Croy est descendue. Guillaume son petit fils espousa une héritière de la Maison de Renti, dont il laissa les biens à sa postérité à condition d'en écarteler les armes. Il mourut en 1384. Jean son fils s'attacha tellement au duc Jean de Bourgogne, dont il eut le gouvernement d'Artois, qu'il fut soubçonné d'avoir eu part au massacre du duc d'Orléans; et ce fut le duc de Bourgogne qui

Digitized by Google

luy procura l'office de grand bouteiller de France, 1411, en la place de Valeran de Luxembourg comte de Saint-Pol ; et la mesme année, le Roy luy donna la terre de Beaurain. Il fut fort employé, puis tué à la bataille d'Azincourt, 26 octobre 1415.

Ce grand bouteiller eut de Marguerite de Craon deux fils entre autres, Antoine et Jean, qui firent les deux grandes branches de la Maison de Croy. De l'aisné, celles d'Arschot et de Rœux ; du cadet, celles de Chimay et de Solre. Il y eut après des subdivisions. De la branche d'Arschot sortit celle de *Porcean*, qui donne lieu à ce tiltre ; et du frère aisné du comte de Porcean, la branche d'Havrech, dont l'héritière porta les biens dans la branche de Solre. La branche d'Arschot eut l'héritière et les biens de la branche de Chimay aisnée, sortant de Jean cadet d'Antoine, et finit par une héritière qui en porta les biens au prince d'Aremberg de la Maison de Ligne. Et la branche de Rœux a fini par des généraux de l'Empereur de Suède et des Moscovites, qui se sont fait appeller ducs de Croy, et dont la sœur a porté les biens à un comte de Nassau-Sarbruck, général de la cavalerie hollandoise ; en sorte qu'il ne reste plus rien des descendants masculins d'Antoine, grand maistre de France, ny des branches et rameaux d'Arschot, de Porcean, d'Havrech, de Rœux et de Croy. De Jean, frère cadet d'Antoine, sont sorties les branches de Chimay et de Solre. Celle de Chimay tombée en Arschot; celle de Solre subsiste jusqu'à présent, et d'elle est sortie une autre branche en qui est tombée celle d'Havrech, et qui fait celle des ducs d'Havrech grands d'Espagne, qui subsiste aussy. Vingt cinq colliers de la Toison, un seul du Saint-Esprit au dernier comte de Solre, les plus grandes charges, les plus grands gouvernements des Païs Bas,

Digitized by Google

les premiers emplois chez les ducs de Bourgogne et dans la Cour de Charles V, cette Maison les a eus bien des fois redoublés, avec les premières places dans la faveur, dans les conseils, dans les armées, dans les ambassades. De tout cela il n'en reste qu'une grandesse d'Espagne et des biens peu proportionnés à ce qu'il y en a eu autrefois; aussy ne reste t il que les deux branches les plus cadettes.

Antoine, grand maistre de France à l'avènement à la Couronne de Louis XI, fut favori de Philippe le Bon duc de Bourgogne, et son principal ministre. Il en obtint de grands emplois, et tant de luy que des Rois de France, de grandes terres. Le sieur d'Arschot son fils, gendre de Louis de Luxembourg comte de Saint-Pol, connestable de France, et de Jeanne de Bar, se retira tout à fait de France à la cour de Bourgogne, et fut père d'autre sieur d'Arschot et du fameux Chièvres, gouverneur de Charles V, qui mourut sans postérité de Marie de Hamal, à soixante huit ans, à Worms pendant une Diette de l'Empire, 28 may 1521.

Du seigneur d'Arschot, frère aisné du seigneur de Chièvres, l'aisné fut fait par Charles V duc d'Arschot, le second fut évesque de Cambray, archevesque de Tolède, cardinal 1517, et mourut à trente trois ans à Worms, d'une chutte de cheval, revenant de la chasse en 1521. Le troisième fils eut son partage en France, s'y establit et fut comte *de Porcean;* espousa Françoise d'Amboise et en eut Antoine fait, 1561, *prince de Porcean* et qui devint comte pair d'Eu par son mariage avec Catherine de la Marck-Clèves-Nevers, sans postérité, depuis duchesse de Guise, et encore vefve 1588.

Le premier duc d'Arschot, neveu du célèbre Chièvres et oncle du prince de Porcean, eut deux femmes. La pre-

Digitized by Google

mière, l'héritière de la branche de Croy Chimay, tous deux enfans des issus de germains, et de ce mariage deux générations de ducs d'Arschot qui finirent cette première branche, dont les biens passèrent avec l'aisnée des deux filles héritière, dans la Maison de Ligne Aremberg. La cadette espousa un Hennin comte de Bossut, puis un comte de Furstemberg. La seconde femme du premier duc d'Arschot estoit vefve du prince d'Orange René de Nassau, et fille d'Antoine duc de Lorraine et de Renée de Bourbon. Il en sortit deux générations de marquis d'Havrech ; puis une fille héritière qui en porta tous les biens dans la branche de Solre, et son mari fut premier duc d'Havrech.

Le seigneur de Rœux, second fils d'Antoine de Croy grand-maistre de France, eut deux fils. Le fils de l'aisné fut fait comte de Rœux, 1530, et n'eut point d'enfans. Le petit fils du cadet devint comte de Rœux et eut deux fils : l'aisné fut père du dernier comte de Rœux qui n'eut point de postérité et dont la sœur porta les biens dans une branche de Nassau Saarbruck au service d'Hollande, 1697. Le cadet eut deux fils et devint prince de Croy et de l'Empire. Son fils aisné servit la Suède puis l'Empereur et en fut fait feld mareschal général, 1688 ; se brouilla ensuitte, commanda les armées du grand Pierre I Czar de Moscovie, et y fut tué sans postérité. Son frère porta on ne sçait pourquoy, le nom de duc de Croy, ne se maria point, et fut tué dans un combat contre les Turcs en 1683. Ainsy plus de masles issus d'Antoine de Croy grand-maistre de France.

Jean, son frère cadet, fut fait comte de Chimay par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui lui donna la Toison à la première promotion à Bruges, 1430, et les premiers emplois en ambassades, gouvernements de provinces, commandements d'armées. Il mourut en 1472 ; et

Digitized by Google

d'une héritière de Lallain eut un fils aussy bien avec la fortune qu'il y avoit esté, et un cadet évesque de Cambray, qui fit ériger ce duché pour les évesques en 1510. Le premier prince de Chimay fut fils du frère aisné de cet évesque et cousin issu de germain du seigneur de Chièvres. C'est ce mesme prince de Chimay qui fut parrain de Charles V, qui fit un si grand mariage avec la sœur de Jean d'Albret Roy de Navarre, qui mourut en 1527 et qui ne laissa qu'une fille unique qui en porta tous les biens au premier duc d'Arschot.

Le frère cadet du prince de Chimay fut tige des comtes de Solre et des ducs d'Havrech, qui restent seuls de la Maison de Croy. Il fut seigneur de Sempy, et eut d'une Luxembourg-Richebourg un autre seigneur de Sempy qui espousa une Lanoy et fut père de Philippe fait, 1592, comte de Solre et tout ce qu'on peut estre aux Païs Bas sous les archiducs. Celuy cy eut deux fils, dont les trois premières générations espousèrent une Beaufort en Artois, une Lallain dame de Condé et de Montigny, et une Villain-Isenghien. La quatrième génération a esté celuy qui a passé au service de France et qui y est mort en....., chevalier du Saint-Esprit, lieutenant général et gouverneur de Péronne etc., dont la vefve Capres de Bournonville est morte à Madrid, retirée avec sa fille, dame du palais de la reine d'Espagne Farnèse. Ils ont laissé plusieurs garçons qui semblent reprendre le chemin de Flandres ou d'Espagne, et dont l'aisné, quelques années après la mort de son père et de sa mère, a pris le nom de prince de Croy et s'est marié en Flandres.

Le second fils du premier comte de Solre est le premier duc d'Havrech, qui espousa l'héritière de la branche de Croy-Havrech. Il fut fait duc d'Havrech, grand d'Espagne.

Digitized by Google

chef des finances aux Païs Bas; eut la Toison et le gouvernement du duché de Luxembourg et comté de Thiny. Sa mère, seconde femme de son père, estoit Coucy Vervins. Son fils second duc d'Havrech, le devint par sa mort en 1650, espousa Marie d'Halluyn héritière du marquis d'Ouailly, capitaine des gardes de Monsieur Gaston. Il mourut à Bruxelles en 1694 et laissa deux fils. L'aisné, tué en 1710 à la bataille de Saragosse colonel du régiment des gardes Wallones de Philippe V, sans avoir esté marié.

Son frère unique succéda à sa grandesse et eut sa charge. La fameuse princesse des Ursins le maria à la sœur du prince de Lanti, sa niepce fille de sa sœur, qu'elle fit dame du palais de la Reine Savoye. Elle la demeura de la Reine Farnèse; mais le cardinal Albéroni qui avoit chassé la princesse des Ursins d'une si estonnante façon, osta les charges au duc et à la duchesse d'Havrech qui se retirèrent en Picardie chés eux. Le duc d'Havrech est mort à Paris en 1727, et a laissé un fils unique fort jeune, seul reste de cette branche.

Digitized by Google

IX

PENTHIÈVRE POUR SÉBASTIEN DE LUXEMBOURG

VICOMTE DE MARTIGUES

ESTEINT DIX MOIS APRÈS ; ET PAR FEMELLE 1623

tries IX
1569

La Maison de Luxembourg esteinte en 1616 par la mort du second duc de Pincy, dernier masle, a esté fort grande et fort illustre. Elle a eu quatre Empereurs, dont trois ont esté Rois de Bohème et un d'Hongrie ; un Roy de Bohème et un des Romains; six Reines dont deux de France et dont une autre a esté Impératrice. Elle a possédé les duchés de Limbourg et de Luxembourg, et en Allemagne ceux de Silésie et de Gorlicie, et les marquisats de Moravie, de Brandebourg et de Lusace. En France plusieurs duchés pairies, de grandes terres, les premiers offices de la Couronne et de grands emplois. On peut juger ainsy de ses grandes et nombreuses alliances. D'entrer bien avant icy dans le généalogique et dans l'historique feroit un volume ; on se contentera d'un éclaircissement curieux et raisonnable.

La branche Impériale, l'aisnée et la plus promptement finie, contient seule touttes les Couronnes et touttes les souverainetés, sans avoir rien de commun avec pas une autre, sinon la mesme origine masçuline.

Henry I de Limbourg dit le blond et le grand, et par le droit de sa mère héritière, comte de Luxembourg, espousa en 1240 Marguerite de Bar dame de Ligny, dont il eut:

Henry II comte de Luxembourg, mari de Béatrix d'Avesnes, et fut père de l'Empereur Henry VII, comte de Luxem-

Digitized by Google

bourg, et de Valeran I, tige de la branche de Ligny dont, excepté l'Impériale, touttes les autres sont sorties.

L'Empereur Henry VII fut élu, novembre 1308, sept mois après la mort de l'Empereur Albert Ier d'Austriche, duquel le fils Ferdinand III luy succéda cinq ans après. Henry VII mourut près de Sienne à Boncouvent, à cinquante et un ans, 24 aoust 1313. On a prétendu que ce fut d'une hostie empoisonnée par les mains de Bernard Polivien, dominicain, mais plusieurs auteurs contemporains n'en parlent point. Il avoit espousé Marguerite de Brabant, marié sa fille à Charles IV le Bel Roy de France, et laissa son fils,

Jean Roy de Bohême, vicaire de l'Empire en l'absence de son père. Il fut célèbre par les armes; appel é par le grand maistre des Porte Croix de Prusse, il combattit les Lituaniens payens et y perdit un œil, puis l'autre à Montpellier, où il estoit venu chercher des remèdes au premier. Bien qu'aveugle, il amena du secours au Roy Philippe de Valois, dont le fils aisné estoit son gendre, voulut estre à la bataille de Crécy, si funeste à la France, 26 aoust 1346, la bride de son cheval attachée à la queue de ceux de deux de ses plus braves chevaliers, et y fut tué à cinquante sept ans. D'Élizabeth, fille unique de Saint Venceslas Roy de Bohême, il eut Bonne, femme 1332, du Roy Jean, mère du Roy Charles V, morte à Maubuisson 1349, et:

L'Empereur Charles IV éleu, 1346, après Louis V de Bavière. Charles IV fut aussy Roy de Bohême. Il aimoit la France, où il avoit esté élevé, et tascha d'en introduire les coutumes en Allemagne. Il fut blessé à la bataille de Crécy où il perdit son père. Il fut célèbre pour avoir fait la fameuse Constitution qui reigle l'élection des Empereurs en trente chapitres sur vingt quatre feuilles de parchemin

Digitized by Google

reliées en livre, scellée du grand sceau d'or sur lequel il est représenté sur son trosne et de l'autre costé est le Capitole de Rome. C'est ce qu'on appelle la *Bulle d'Or*, faitte à Nuremberg en 1355. Il y en publia, le premier janvier 1356, les vingt trois premiers chapitres, et les sept autres le jour de Noël, à Metz. Il fonda l'Université et la nouvelle ville de Prague. Il achepta de son gendre Otton de Bavière le marquisat de Brandebourg. Il le donna à Venceslas son fils aisné, qui le céda depuis à son frère Sigismond, qui furent Empereurs l'un et l'autre. Charles IV érigea le comté de Luxembourg en duché.

Cet empereur vint voir à Paris le Roy Charles V son neveu qu'il aimoit fort et dont il fut receu avec les plus grands honneurs et la plus grande magnificence, en janvier 1377. Le Roy luy avoit fait passer à dessein la feste de Noël à Cambray, de peur que se trouvant en France il y prétendist chanter l'Évangile à la messe de minuit, comme il fit à Cambray, ce qui est un acte d'Empire. Partout il luy fut fait entrée avec le poisle, qui est le daiz, et tout ce qui se fait aux Rois de France, mais avec deux précautions : l'une, de commencer en touttes les harangues par luy alléguer l'ordre donné par le *Roy souverain seigneur*; l'autre, qu'on ne luy présenta jamais de cheval blanc à monter, ny gris, et que le Roy n'en monta point d'autre quand ils estoient ensemble, par marque de pleine souveraineté. Venceslas, Roy alors de Bohème, accompagnoit l'Empereur son père, mais il ne marcha jamais de front avec le Roy, et n'eut ny ne prétendit la main sur luy chez luy; et cependant le père et le fils qui en nul lieu ny occasion n'avoient esté de pair avec le Roy, et toutte leur suitte s'en retournèrent charmés et se trouvant comblés des honneurs qu'ils avoient receus. Cet Empereur mourut

Digitized by Google

à Prague l'année suivante, 1378, à soixante trois ans; et d'Anne de Silésie eut Venceslas et Sigismond, tous deux l'un après l'autre Empereurs et Rois de Bohême, tous deux morts sans postérité masculine, et finirent la branche aisnée Impériale et souveraine de la Maison de Luxembourg. Achevons ces deux frères.

L'Empereur Venceslas fit aussy un voyage à Paris, où il réussit comme partout ailleurs. Yvre dès le matin, tellement adonné au vin, à la bonne chère, à la paresse, avec tant d'autres mauvaises qualités, qu'il tomba dans une aversion et un mépris général, et qu'il fut dépouillé et emprisonné par ses sujets. Échapé, et si ingrat de sa délivrance et si peu corrigé par son malheur, qu'il y retomba de nouveau. Onze ans de troubles ont donné place parmi les Empereurs et les Rois des Romains à Frédéric IV de Brunswick, à Robert de Bavière et jusqu'à un Josse de Luxembourg son cousin, qui avoit quatre vingt huit ans, qui n'en dura qu'un, et ne fut point marié. Après tout ce temps de troubles, Venceslas se contenta de la Bohème, abdiqua en 1411 l'Empire et tout le reste de ce qu'il possédoit; ne songea plus qu'à vivre, boire et se réjouir, et mépriser toutte autre chose; et mourut ainsy, 1419.

Sigismond, son frère, fut Empereur et Roy d'Hongrie, et après luy Roy de Bohème. Il avoit espousé Marie, fille de Louis Roy d'Hongrie, à qui il succéda, et fut longtemps errant après sa défaitte à Nicopolis, en 1396. Il y périt un grand nombre de noblesse françoise envoyée à son secours par le Roy Charles VI son cousin germain. Le comte de Nevers, qui la commandoit, fut mis à rançon avec quinze des principaux prisonniers; et ce comte de Nevers fut ce Jean duc de Bourgogne qui fit assassiner, en 1407, le duc d'Orléans frère de Charles VI, ce qui causa de si longs et

Digitized by Google

de si profonds malheurs à la France. Bajazeth, Empereur des Turcs, qui avoit remporté cette grande victoire, fut luy mesme vaincu et pris en 1402, par le fameux Tamerlan qui s'en servit quelquefois comme d'estrier pour monter à cheval, et qui l'enferma dans une cage de fer où il mourut de rage. Sigismond recouvra enfin la Hongrie et se nomma luy mesme Empereur à l'élection de 1411, à quoy on consentit.

Le grand schisme d'Occident désoloit alors l'Église depuis plus de trente ans, qu'en 1378 Barthélemy Pregnani, archevesque de Barri, s'estant habilement fait élire Pape le 7 avril, à Rome, mécontenta incontinent après les cardinaux qui se cantonnèrent, s'enfuirent, se rassemblèrent à [Fondi], où ils élurent le cardinal Robert de Genève, qui prit le nom de Clément VII contre Urbain VI, et se retira à Avignon : ce qui en bref partagea toutte l'Europe sans que la mort des Papes et des Antipapes fist céder aucun parti. Sigismond y donna tous ses soins et en vint à bout par la célébration du concile général de Constance, où il se trouva à deux longues reprises, et par ses voyages en France, en Angletterre, en Italie, en Catalogne. Il fut deux fois magnifiquement receu en France, mais avec les mesmes précautions que Charles V avoit eues en y recevant l'Empereur son père ; et il y parut avec autant de sagesse que l'Empereur Venceslas son frère, qui y estoit venu aussy en 1398, s'y estoit fait mépriser par ses yvrogneries qui le mettoient souvent dès le matin hors d'estat de voir personne. Sigismond fit encore tenir le concile général de Basle. Il essuya beaucoup de guerres en Bohème de la part des Hussites. Il ne put les esteindre ny les désarmer, et néantmoins il vint à bout d'eux. Il mourut enfin, 1433, à Zwyn en Moravie. Il s'estoit marié plusieures fois,

Digitized by Google

et ne laissa qu'une fille unique mariée à Albert II d'Austriche, qui luy succéda à l'Empire que Sigismond avoit si dignement rempli. Il avoit soixante dix ans.

Venons maintenant aux autres branches :

Valeran I, tige de la branche de Ligny, frère unique de l'Empereur Henry VII, fut bisayeul de Guy, qui espousa la sœur et l'héritière de Guy IV de Chastillon comte de Saint-Pol etc. Il en eut trois fils, dont le troisième fut le seul qui eust lignée. L'aisné, Valeran II, fut connestable, 5 mars 1411, par la destitution du connestable d'Albret qui fut restabli deux ans après sa mort. Le parti de Bourgogne l'avoit porté jusque là par les degrés de grand maistre et souverain réformateur des eaux et forests en 1402, de grand bouteillier en 1410, de gouverneur de Gênes pour Charles VI d'abord, et tout à la fin de Paris. Il mourut à soixante ans, en 1413.

Le second fut le bienheureux cardinal de Luxembourg, évesque de Metz, mort pourtant à dix huit ans et à Avignon, 7 juillet 1387.

Enfin le troisième, Jean, tige de Saint-Paul, qui, vers 1397, espousa l'héritière d'Enghien comtesse de Conversan et de Brienne. Il eut aussy trois fils, dont l'aisné seul eut postérité. Le second fut comte de Ligny et de Guise, servit toutte sa vie les Anglois, et mourut en 1440. Le troisième évesque de Térouënne, chancelier de France par lettres du 7 février 1425 données à Paris par Henry VI Roy d'Angletterre, soydisant Roy de France, et gendre de Charles VI. Il fut chancelier jusqu'en 1435, archevesque de Rouen 1436, enfin en 1439 cardinal, et mourut à Hatfeld en Angletterre, en 1443.

Pierre, aisné des trois, comte de Conversan, de Brienne, de Saint-Paul etc., seigneur d'Enghien et de Fiennes, eut

Digitized by Google

de Marguerite de Baux, fille de François de Baux duc d'Andrie et de Justine des Ursins, deux fils. Jusques icy il n'y a eu qu'une branche à la fois, excepté l'Impériale qui a duré quatre générations en mesme temps que la branche de Ligny. Maintenant ces deux fils de Pierre qui en produisent plusieurs, engagent à en mettre la généalogie sous les yeux. (Voir le tableau ci-après, page 226.)

I

Sébastien de Luxembourg vicomte de Martigues duc de Penthièvre, si illustre par ses exploits et si connu dans l'histoire. Il se distingua aux siéges de Metz, Térouënne, Calais et Guines. Commanda un corps en Escosse où il soutint le fameux siége du peu Lit [pew Lith], qu'il fut contraint de rendre, décembre 1560 ; succéda au comte de Randan la Rochefoucauld, tué au siége de Rouen, 1562, à la charge de colonel général de l'infanterie, et se signala deux ans après à la bataille de Dreux et aux siéges de Rouen et d'Orléans. Gouverneur de Bretagne, 20 may 1564, par démission du duc d'Estampes, son oncle maternel. Brilla fort aux batailles de Messignac, Jarnac et Moncontour contre les Huguenots.

Marie, fille de Jean de Beaucaire sieur de Puygaillon, séneschal de Poitou, et de Gabrielle du Breuil.

Leur fille unique porta la dignité de duc et pair de Penthièvre au second duc de Mercœur, son mari, l'érection estant aussy pour les femelles.

Mourut universellement regretté, 19 novembre 1569, un mois après avoir esté fait duc et pair, d'un coup d'arquebuse à la teste au siége de Saint-Jean d'Angely, ne laissant point de garçons, mais une fille unique.

On sçait bien qui on doit reconnoistre princes, mais les

Digitized by Google

bornes en sont devenues bien reculées. Prince par excellence sont nos princes du sang, que la loy salique appelle tous à la Couronne en ordre d'aisnesse privativement à toutte femelle. Prince de droit, c'est malgré les compétences femelles, avoir par naissance un droit acquis à une souveraineté de nature par son estendue et sa consistence, à estre de tout temps reconnue et comptée pour telle en Europe. Prince de fait, c'est estre issu de masle en masle d'un souverain effectif, encore que par les malheurs ou le nombre des traverses de postérité femelle on n'ait plus de véritable droit à la succession d'un souverain existant.

Prince de toutte autre manière est un abus, puisqu'il n'en peut estre que de naissance, et que la naissance ne s'estend pas au delà de ce qui est icy expliqué ; car pour les femelles l'infinité des droits par elles a toujours resserré leurs priviléges au premier et plus prochain degré, comme il se voit en Angletterre, et alors fort aux dépens des masles de la Maison.

Voilà sans doutte pourquoy ceux de la Maison de Luxembourg, si grands en tout, n'ont point prétendu de distinctions par leur naissance dans des temps déjà changés par la Ligue et ses suittes en faveur des princes, mais qui estoient encor presque entiers sur cette qualité. La couronne Impériale et deux autres avec plusieures vrayes souverainetés avoient esté dans leur Maison ; quoyque fertiles en alliances ou souveraines ou éclattantes dans les autres branches, aucune ne descendoit de la souveraine, aucune n'y avoit droit ; aucune par conséquent ne prétendoit rien de distingué au dessus de la noblesse du Royaume, comme on le voit en cette promotion de l'ordre du Saint-Essprit et en touttes autres occasions.

Digitized by Google

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

Mentionné page 223, ci-dessus.

Digitized by Google

Pierre susdit.

Louis Cte de S. Paul et de Brienne fait connestable de France par Louis 5 octobre 1465 et chevalier de S. Michel, 1er avril 1469; extrêmement ri et puissant en grandes terres, très grand en autorité, beaucoup d'ambiti de hardiesse, de duplicité, de confience et d'intrigues qui le perdirent; faisant respectivement valoir et compter entre France et Bourgogne, ay par là causé de grands maux; et à force d'avoir profité entre les deux par tous deux reconnurent enfin ses tromperies. Il se sauva vers le duc Bourgogne qui le livra à Louis XI qui bien que leurs femmes fussent sa et en vie, fit instruire le procès au connestable et luy fit couper la tes Paris 19 décembre 1475. Il avoit 77 ans. Il avoua tout et sa fin fut fort fol et fort éloignée de la grandeur et du courage de cœur et d'esprit qu'il a fait paroistre toutte sa vie.

Il espousa en 1435 Jeanne fille unique héritière de Robert de Bar Cte Marle et de Soissons, vicomte de Meaux;

Et 2° en 1466 Marie fille de Louis duc de Savoye, sœur de la Reine, bienheureux Amédée duc de Savoye, etc., de la Cse de Dunois mère du pre duc de Longueville, et de la Cse de S. Paul femme de son fils.

Il n'eut qu'un fils de cette seconde femme, qui fut grand chambella mourut sans postérité.

De la première il eut:

Pierre II comte de Saint-Paul, de Marle, de Soissons, etc. Mort à Enghien 1482. Espousa la sœur de la seconde femme du connestable son père et n'en laissa qu'une fille mariée: 1° à Jacques fils de Savoye, comte de Romont, sans enfans; puis à François de Bourbon comte de Vendosme, et fut la quatrième ayeule du Roy Louis XIV.

et Antoine comte de Brienne et Ligny.

Espousa Françoise de Croy, de Philippe comte de Chimay.

Charles comte de Brienne, d gny, de Roussy etc., mort 1558.

Espousa Charlotte d'Estoutte dont le père estoit prévost de

Antoine comte de Brienne baron de Rameru et de Piney.

Espousa Marguerite, fille d bastard de Savoye, marquis d lars, comte de Tende, grand m de Fr

Digitized by Google

Thibaud tige de la
anche de Fiennes.
Espousa Ph. de
elun fille de Jean
igneur d'Espinoy
d'Antoing vicomte
Gand.
Après la mort de
quelle il fut évès-
e du Mans.

Les sœurs du connestable et de Thibaud :

Jacqueline mariée 1433 au duc de Bethfort Jean d'Angleterre Régent de France pour les Anglois contre Charles VII.

Se remaria à Richard de Doudeville seigneur de Riviers.

Isabelle femme de Charles I d'Anjou, Comte du Maine.

Catherine espouse du célèbre Cte de Richemont Artus de Bretagne, connestable de France, 7 mars 1424, mort connestable et duc de Bretagne à Nantes, sans postérité, à 65 ans, 26 décembre 1458. Charles VII l'avoit fait connestable ; le Cte de S. Paul son beau frère le fut immédiatement après luy.

Jacques I, chev.
la Toison d'Or,
e de Fiennes. Es-
usa une héritière
Barlaymont.

Jacques II, cheva-
r de la Toison d'Or,
ur de Fiennes. Es-
usa Marie de Bru-
s, fille du sieur de
Gruthuse.

Jacques III, sieur
Fiennes, premier
de Gavre, mort
s postérité, 1530.
sœurs portèrent
biens, l'aisnée au
d'Egmont ; la ca-

Philippe cardinal, évesque du Mans après son père, avoit esté évesque de Térouenne et eu les abbayes de S. Vincent du Mans et de S. Martin de Sées qu'il unit à la Congrégation de Chesal Benoist. Il fonda à Paris le collége du Mans uni depuis à celuy des Jésuittes; cardinal 1498, d'Alexandre VI. légat en France et délégué pour la dissolution du mariage de la bienheureuse Jeanne,

François Sr de Martigues. Espousa Louise fille de Jacques de Savoye Cte de Genève.

François Vte de Martigues. Espousa Charlotte de Brosse ditte de Bretagne, héritière du duc d'Estampes son frère comte de Penthièvre dernier de sa maison, mort sans postérité de la fameuse Anne de Pisseleu, maistresse de François I.

Sébastien de Luxembourg Vte de Martigues fait duc et pair de Penthièvre, cause de ce tiltre. Mort sans postérité, cy dessous.

Ce Sébastien duc de Penthièvre avoit eu un frère aisné, mareschal de France, Charles, gendre d'Odet de Grailly-Foix vicomte

dette fille de de Lautrec

Digitized by Google

de France, frère bastard de la mè
du Roy François Ier, des ducs de S
voye Philbert et Charles, du premi
duc de Nemours-Savoye.

Cette Marguerite, comtesse d
Brienne, estoit sœur de la premiè
duchesse de Montmorency, femm
du connestable Anne et mère d
connestable Henry.

Jean comte de Brienne et de Ligny. Espousa Guill. fille de Robert IV
la Marck, duc de Bouillon, sieur de Sedan, mareschal de France com
son père, et de Françoise de Brézé, sœur de la première duchesse d'Aum
Lorraine.

La comtesse de Brienne estoit sœur de la première femme du connestal
Henry de Montmorency et de plusieures autres, et du duc de Bouillon si
de Sedan, père de l'héritière qu'espousa Henry de la Tour vicomte de T
renne dit le mareschal de Bouillon. Sœur aussy du comte de Maulevrier d
valier du Saint Esprit.

Charles dit le duc de Brienne parce qu'il obtint dès 1587 un brevet
duc ou pour parler exactement des lettres non jamais vérifiées, fut gou
neur de Metz et païs Messin, servit Henry III et Henry IV contre la Ligu
fut chevalier du Saint-Esprit en la promotion d'Henry IV à Saint-Ou
Rouen, en 1597, en ce rang :

Le connestable Henry duc de Montmorency.

Le duc de Montbazon Rohan.

Le baron de Damville, frère du connestable et depuis duc et pai
amiral.

Le mareschal Alphonse d'Ornano.

Le mareschal de Boisdauphin Laval.

Mr. de Brienne.

Le marquis de Rohan la Trémoille. Etc.

Mr. de Brienne mourut en 1605, sans enfans de la sœur du grand d
mier duc d'Espernon Nogaret.

Digitized by Google

tte au seigneur de rbançon, leurs ma- .	fille de Louis XI et sœur de Charles VIII, d'avec Louis XII, qui vouloit espouser Anne duchesse héritière de Bretagne, veuve sans enfans de Charles VIII, et l'espousa. Ce cardinal mourut au Mans 22 juin 1519.	de Lautrec mareschal de France. Charles n'en eut point d'enfans et fut tué devant Hesdin 1553.

François fait duc et pair de Piney, qui aura son tiltre. En son fils finit sa branche, et en luy s'esteignit la Maison de Luxembourg, dont il fut le dernier masle page 64[1].

ane, sans postérité de ı de Plusquelec et de de Pontallier, ses maris.	Louise espousa : 1° Georges d'Amboise d'Aubijoux baron de Casaubon, sans postérité; 2° Bernard Béon sieur du Massez, dont la postérité usurpa le nom et les armes de Louise héritière par l'évènement d'une Maison esteinte, de la grandeur de laquelle cette très nouvelle famille essaya de s'élever.

1. Ce chiffre qui est indiqué dans le manuscrit de Saint-Simon, renvoie au titre XV, *Piney, pour fr. de Luxembourg*, qui se trouvera plus loin.

Digitized by Google

X

MAYENNE POUR CHARLES DE LORRAINE

ESTEINT 1621

Charles IX 1573.

Voir le tiltre de Guise article 3, page 84.

Comme ce tiltre et le suivant sont courts et détachés, on n'y suivra pas l'ordre ordinaire.

I

Charles de Lorraine, troisième fils du second duc de Guise, frère des duc et cardinal de Guise tués à Blois, duc de Mayenne.

Grand chambellan.

Amiral.

Général d'armée.

Chevalier du Saint-Esprit.

Bourgogne.

Dès l'aage de quatorze ans il se distingua à la guerre, au siége de Poictiers, à la bataille de Montcontour, au premier siége de la Rochelle, 1573.

Commanda l'armée contre les Huguenots en Guyenne et en Dauphiné, et fut fort

Henriette vefve avec postérité masculine de Melchior de...., dit des Prés sieur de Montpesat, séneschal de Poitou.

Fille et seule héritière du marquis de Villars, mareschal et amiral de France. Il estoit frère de la femme du connestable Anne, dont il vengea si cruellement la mort.

Pour ne pas répéter beaucoup de choses sur la naissance et les alliances de la duchesse de Mayenne, voir le tiltre de *Montmorency*, article premier, page 143.

Bien que grande Ligueuse,

Digitized by Google

uni à ses frères dans tous leurs desseins, et malgré sa lenteur naturelle les y servit puissamment.

Amiral de France, 28 avril 1578, sur la démission de son beau père; et s'en démit, premier juin 1582, en faveur du duc de Joyeuse, qui en fut pourveu le jour mesme, déjà gaigné à la Ligue, malgré le déluge de la faveur de Henry III sur luy.

Le commandement de l'armée contre les Huguenots arraché pour M. de Mayenne en Saintonge, puis en Dauphiné, où Charles Emanuel duc de Savoye prit en pleine paix, sous ses yeux, le marquisat de Saluces pendant les derniers Estats de Blois. Messieurs de Guise et de Mayenne estoient frères utérins de Messieurs de Nemours. Le marché estoit fait depuis longtemps avec Rome, l'Espagne et la Savoye. L'occupation du pays de Saluces, si importante contre l'Estat, n'avoit garde d'estre traversée par M. de Mayenne.

Il apprit à Lyon l'exécution faitte, à Blois, de ses frères au lieu de la proclamation et du couronnement de l'aisné, qu'il attendoit. Furieux à les venger et à pousser à bout leurs desseins, il accourut à Paris, fit déclarer par le Parlement et par la Sorbonne Henry III indigne et décheu de la Couronne et tous ses sujets déliés de leur serment

elle ne parut pas aussy comptée, ny avoir l'autorité de la femme du Cromwell de la France.

Remariée 23 janvier 1576.

Elle mourut à Soissons fort peu de jours après son mary.

Elle eut deux fils de son premier mary : le marquis de Villars tué, 1621, devant Montauban, et le marquis de Montpezat mort sans postérité, 1619; et trois (sic) filles : la comtesse de la Suse la Baume, la vicomtesse de Lugny Saux, la comtesse de Carces Pontevez, et l'abbesse de Saintes.

Digitized by Google

de fidélité et du devoir de l'obéissance ; Henry IV incapable d'y parvenir, le cardinal de Bourbon Roy sous le nom de Charles X ; et pendant sa prison, se fit déclarer lieutenant général de l'Estat et couronne de France, avec tout pouvoir, et sous ce tiltre n'obmit à faire aucun acte de la Royauté. Chef de la Ligue et Roy précaire, il attaqua les véritables dans les faubourgs de Tours, où ils s'estoient réunis et où ils pensèrent périr. La guerre portée vers Paris, et cette capitale serrée de fort près et presque hors d'espérance pour la Ligue, elle fit son grand miracle, et Henry III fut massacré. Henry IV eut des succès ; mais tandis que Rome tonnoit contre Henry III et contre luy, que le meurtrier d'Henry III estoit publiquement canonisé par la Ligue, qu'Henry IV bloquoit Paris réduit aux plus estranges extrémités, M. de Mayenne alla jusqu'en Flandres chercher le duc de Parme et les Espagnols, délivra Paris et Rouen ensuitte.

Le cardinal de Bourbon estant mort dans sa prison, M. de Mayenne assembla de prétendus Estats Généraux à Paris pour l'élection d'un Roy, dans la confience de l'obtenir pour luy, puis pour son fils quand il vit que tout tournoit à une élection solidaire avec l'Infante, qui épouseroit l'éleu. Mais le nombre des prétendants, le fils du duc de Lorraine, et surtout son neveu le jeune duc de Guise échappé tout à propos de sa prison, luy faisant perdre toutte espérance, il saisit l'occasion qu'il se parla d'un démembrement de l'Estat, fit le bon françois, s'y opposa, rompit les Estats, de qui il n'espéroit plus la Couronne pour luy ny pour son fils, et dont il commençoit à craindre pour son autorité. Les fameux Seize, dont il avoit tant fait de grands usages, et dont les puissants ressorts avoient esté le dernier chef d'œuvre de la Ligue,

Digitized by Google

avoient tenté de secouer son joug, et par un coup des plus hardis il estoit venu à bout de les détruire. Mais il restoit moins chéri et moins autorisé. Le désordre estoit entré dans la Ligue par les jalousies, les divers intérests, les concurrences, les manquements de secours et de paroles de Philippe II qui vouloit ruiner et envahir la France, en si belle occasion et par luy de si loin nourrie; les succès d'Henry IV, sa valeur incomparable, son affabilité, sa conversion surtout, les prodiges et l'affection pour luy de la noblesse françoise, la lassitude, le temps, l'avortement des espérances du gros du parti Ligueur, enfin la dernière défaitte du duc de Mayenne à Fontaine-Françoise par Henry IV qui pensa y demeurer, en 1595, accabla la Ligue et fit songer sérieusement ses principaux chefs à faire leur acommodement.

La grande difficulté pour tous, et à l'exception du duc d'Aumale, plus grande pour le duc de Mayenne que pour aucun, fut de pallier la part qu'ils avoient au meurtre d'Henry III, sur quoy l'instrument de l'acommodement de M. de Mayenne fut énoncé d'une manière également curieuse et ténébreuse. Tous et luy surtout obtinrent tout ce qu'ils voulurent, et dès janvier 1596 il rentra en obéissance et en grâce. Ce fut à Monceaux où il salua Henry IV pour la première fois, qui s'y promenoit dans le parc, et qui y excéda de sueur et de lassitude le duc de Mayenne, fort gros et fort paresseux. Il avoua qu'il n'en pouvoit plus, ce qui luy attira d'Henry IV cette débonnaire réponse, que c'estoit là la seule vengeance qu'il vouloit prendre de luy.

Il conserva son office de grand chambellan et son gouvernement de Bourgogne. Il demeura fidèle, suivit Henry IV au siége d'Amiens, que les Espagnols avoient

Digitized by Google

surpris en 1595, et le servit utilement à le reprendre. Son second fils, qui avoit seize ans, estoit dans la place et y commandoit pour l'honneur, servant réellement l'Espagne. C'est une conduitte surprenante, que les enfans de M. de Lislebonne, du prince d'Harcourt, et de M. de Vaudémont gouverneur du Milanez pour Philippe V, ont monstrée jusqu'aux derniers temps de Louis XIV, et qui n'est pas esteinte dans la Maison de Lorraine avec la Ligue.

M. de Mayenne vescut paisiblement depuis tout le reste du règne d'Henry IV, et mourut à Soissons, 30 octobre 1611, à cinquante huit ans.

II

Henry né 20 décembre 1578, duc d'Aiguillon 1599, duc et pair, grand chambellan, chevalier du Saint-Esprit 1620, ambassadeur.

Isle de France, puis Guyenne.

Connu sous le nom de duc d'Aiguillon du vivant de son père, et de duc de Mayenne après.

Henriette Gonzague, sœur du second duc de Nevers, qui devint duc de Mantoüe.

Mariée 1599.

Morte à trente ans, 1601.

Voir sa parenté expliquée tiltre de Nevers-Gonzague, article 2, page 197.

Ambassadeur extraordinaire en Espagne pour la signature du contract de mariage de Louis XIII.

Fort meslé dans les factions et reprises d'armes du commencement de ce règne, assiégé dans Soissons, raccommodé après la mort du mareschal d'Ancre.

Servit contre les Huguenots en Languedoc.

Tué sans postérité à quarante trois ans, au siége de Montauban, 20 septembre 1621.

Digitized by Google

En luy s'esteignirent les duchés pairies de Mayenne et d'Aiguillon.

En quarante huit ans deux générations, deux ducs et pairs, deux duchesses, deux offices de la Couronne, un général d'armée ; chevaliers du Saint-Esprit deux ; provinces trois.

Emanuel comte de Sommerive, mort sans alliance à Naples revenant de Malthe, 14 septembre 1609, à vingt sept ans, deux ans avant son père et sa mère.

Catherine duchesse de Nevers puis de Mantoüe. Voir tiltre de Nevers-Gonzague, article 2, page 196. Morte 1618, à trente trois ans. Son frère et elle espousèrent le frère et la sœur l'un de l'autre en mesme temps.

Renée, mariée, 1613, à M. Sforzze duc d'Ognano, comte de Santa Fiore.

Morte à Rome, 23 septembre 1638.

Digitized by Google

XI

MERCŒUR POUR NICOLAS DE LORRAINE

Henry III.
1576

ESTEINT FÉVRIER 1602

Voir le tiltre de Guise, page 44.

I

Nicolas de Lorraine comte de Vaudemont, fils d'Antoine duc de Lorraine et neveu du premier duc de Guise, eut l'honneur de devenir beau père du Roy Henry III devenu amoureux de Louise fille unique de son premier mariage, qui le fit après duc de Mercœur.

Il fut d'abord pourveu de bénéfices, évesque de Metz et de Verdun, qu'il quitta pour se marier.

Eut 3000 livres de pension de l'Empereur Charles V.

Fut comte de Chaligny. Le cardinal de Lorraine son oncle luy donna Nomény, bien que fief et démembrement de l'évesché de Metz, dont le cardinal estoit lors

Espousa I. Marguerite, fille de Jean III comte d'Egmont et de Françoise de Luxembourg, héritière par la mort, sans postérité, de Jacques III seigneur de Fiennes, chevalier de la Toison d'Or, gouverneur de Flandres, son frère. Mariée à Bruxelles, 22 janvier 1548. Morte 10 mars 1554.

II. Jeanne de Savoye, fille du premier duc de Nemours et de la fille du second duc de Longueville.

Mariée à Fontainebleau. 24 février 1555.

Morte 4 juillet 1568.

Elle estoit ainsy petitte fille de la troisième duchesse de Guise et nièce de Messieurs de Guise tués à Blois, du duc de Mayenne, etc., et avoit touttes les grandes pa-

Digitized by Google

évesque. Maximilien II le luy érigea en marquisat, puis, en 1567, en principauté de l'Empire, et Charles IX luy érigea aussy, en 1569, Mercœur en principauté, tiltre qui n'a que sa dénomination et rien autre chose.

Il vit sacrer Henry III à Rheims, 15 février 1575, et assista le lendemain aux prodigieuses nopces de Louise, sa fille aisnée, avec ce prince.

rentés de cette grand'mère qui estoit Este et fille d'une fille du Roy Louis XII.

III. Catherine de Lorraine, fille et sœur des deux ducs d'Aumale et de la première duchesse de Piney-Luxembourg.

Mariée 1569.

Morte 1606.

Mort 24 janvier 1577, deux ans après, à cinquante trois ans.

1er Lit : La Reine Louise, née à Nomény 30 avril 1553.

Mariée à Henry III, à Rheims, le lendemain de son sacre, à vingt deux ans, 1575, et la fut plus de treize ans.

Vefve sans enfans à trente six ans, 1589.

Elle vescut dans un grand attachement de respect et de reconnoissance pour Henry III, de qui elle fut toujours aussy aimée et considérée. Ennemie de la Ligue et des desseins de sa Maison, aimant son père, sa sœur et ses frères et détestant le reste ; et fut toujours très vertueuse.

Pénétrée de douleur du meurtre du Roy son mari, en poursuivit la vengeance avec la plus grande ardeur contre les principaux de sa Maison mesme juridiquement, et contre leur acommodement avec Henry IV sur ce point, où elle leur fut une grande espine, et conserva toutte sa vie les mesmes sentiments pour la mémoire d'Henry III.

Poursuivit ardament et persévérament à Rome les

Digitized by Google

obsèques d'Henry III, qui en demeura privé pour estre mort dans l'excommunication lancée contre luy pour la mort du cardinal de Guise, par Sixte V qui en devint furieux en l'apprenant à peu de distance de la nouvelle de la mort du duc de Guise, dont il n'avoit pu s'empescher de donner des louanges à Henry III. C'est cet opiniastre refus qui a fait cesser entièrement en France et à Rome les obsèques solemnelles des Papes et des Rois, que néantmoins Clément XI Albane renouvella en quelque façon pour Monseigneur le Dauphin, père de Louis XV, quoyque seulement Dauphin, pénétré qu'il fut de la grandeur de la perte et de l'éminence des vertus d'un prince digne du ciel, mais dont la France n'estoit pas digne.

On voit dans les admirables lettres du célèbre Arnaud Dossat, qui fut depuis cardinal et chargé des affaires de France à Rome, et que la Reine Louise y avoit envoyé, tout ce qui se passa sur ces obsèques. On y voit aussy une autre chose qui marque le grand et le prompt changement de nos mœurs, parce qu'à présent cette chose sembleroit bien estrange à demander à un Pape par grâce. Ce sont trois dispenses qu'elle obtint, touttes les trois de Sixte V, 1° de pouvoir manger gras les jours maigres de l'avis de son médecin, sans en demander d'autre permission; 2° de pouvoir faire dire la messe dans sa chambre sur un autel portatif quand elle seroit indisposée; 3° de pouvoir comunier jusqu'à trois fois la semaine.

Elle se retira à Moulins, au milieu des païs de son douaire; elle y vescut dans une grande retraitte et dans une éminente piété. Elle en sortit touttesfois pour aller en Bretagne obliger le duc de Mercœur à faire son acommodement, et pour le luy faciliter avec Henry IV, auprès de

Digitized by Google

qui elle fut toujours fort en considération, mesme après sa mort. Elle l'avoit servi aussy tant qu'elle avoit pu. Elle mourut à Moulins 29 janvier 1601, à près de quarante huit ans. Elle avoit ordonné par son testament la fondation d'un couvent de Capucines à Bourges. Henry IV le fit bastir à Paris au faubourg Saint-Honoré, et Louis XIV l'a depuis fait rebastir magnifiquement vis à vis des Feuillants, la place et sa statue équestre entre deux. La Reyne Louise y est, et à cause d'elle beaucoup depuis de la Maison de Lorraine.

IIe Lit: Le duc de Mercœur.

Le cardinal de Vaudemont.

Le marquis de Chausseins, mort sans alliance ny avoir figuré.

Madame de Joyeuse, puis de Piney.

IIIe lit : le Marquis de Moy — L'évesque de Verdun, puis Capucin.

Le comte de Chaligny, évesque et Jésuitte.	Le marquis de Moy.	La marquise de Moy héritière, mère des Moy-Ligne, laquelle finit toutte cette branche.	L'évesque de Verdun.

Digitized by Google

II

Philippe Emanuel de Lorraine, duc de Mercœur et de Penthièvre, marquis de Nomény, prince de l'Empire, duc et pair, chevalier du Saint-Esprit, général d'armée.

Bretagne.

Furieux Ligueur et le plus obstiné de tous.

Marie, fille unique et héritière de Sébastien de Luxembourg-Martigues, duchesse de Penthièvre.

Mariée à Paris, 12 juillet 1575.

Morte au chasteau d'Anet, 6 septembre 1623, à soixante trois ans.

Prétendit la Bretagne du chef de sa femme, dont la grand' mère héritière de Brosse ditte de Bretagne. Pour éviter longueur et répétition, voir le *tiltre de Penthièvre* page 217, et celuy *d'Estampes*, et on y trouvera la succession et le prétendu droit.

Il se garda bien de le monstrer qu'en temps et lieu. Pour cela mesme, il en achepta le gouvernement du duc de Montpensier et du prince de Dombes son fils, avec l'agrément d'Henry III qui ne fit guères de pas que chacun ne fust une lourde faute, dont la Ligue sçavoit bien profiter. L'honneur d'estre beau frère d'Henry III et ses autres bienfaits ne firent sur luy que la mesme impression que le torrent de tant d'autres faisoit sur la Maison de Lorraine.

Il souleva la Bretagne ; leva le masque, y défit en 1589 le comte de Soissons prince du sang, et en 1592 les princes de Conti et de Dombes princes du sang, à Craon. Y appella les Espagnols, leur livra le port de Blavet, et tint bon le dernier des chefs de la Ligue. Enfin n'en pouvant plus, forcé par le mareschal d'Aumont qui y périt, et faisant

(La suite ci-après, page 243). semblant de

Digitized by Google

La Reine Louise femme d'Henry III cy dessus.

Charles cardinal de Vaudémont fait, à dix sept ans, cardinal de Grégoire XIII Buoncompagno en 1578; évesque de Toul et de Verdun, chevalier du Saint-Esprit 1583.

Mort à près de vingt sept ans, 30 octobre 1587.

Marguerite duchesse de Joyeuse, 1581; puis, 1599, de Piney Luxembourg.

Morte à soixante ans, à Paris, sans postérité de ses deux maris, 20 septembre 1625.

Henry dit Éric, évesque de Verdun, abbé de Moreaux et de Beaulieu en Argonne ;

Se fit Capucin en 1610. Longtemps avant le cardinal d'Ossat en parle, et de cette vocation qu'il avoit déjà et qui l'avoit attiré à Rome.

Ennuyé de sa profession, peu d'années après se fit évesque in partibus de Tripoly et suffragant de son cousin le cardinal de Lorraine, 1617, n'ayant pas esté sept ans Capucin; et vescut ainsy suffragant de Strasbourg six autres années et mourut 1623, à quarante huit ans. Ainsy la duchesse de Joyeuse eut un frère et un beau frère Capucins, qui tous deux en sortirent; mais le beau frère y rentra et y mourut, et le frère se contenta de se faire enterrer chez eux et dans leur habit.

Henry comte de Chaligny prince de l'Empire, dit aussy marquis de Moy, fut passionné Ligueur, suivit en Hongrie le duc son frère après son acommodement, se trouva à la retraitte de Canise, 10 octo-

Clémence héritière de Moy, vefve de Guillaume de Joyeuse chevalier du Saint-Esprit, Sr de Saint-Didier.

Remariée 1585. Fonda le monastère du Saint-Sépulcre à Charleville, y fit profession le 26 mars 1626, y

Digitized by Google

bre 1600, et mourut à Vienne en 1601 à 32 ans.

mourut 3 novembre 1627, à cinquante cinq ans.

Leurs enfans furent :

Charles évesque de Verdun à dix huit ans et sacré à vingt cinq par son oncle l'évesque Capucin, 1617, à Nancy. Se fit Jésuitte sept ans après et profès. Mort autres sept ans après à Tolose, 28 avril 1631, à quarante neuf ans.

Henry marquis de Moy comte de Chaligny. Commanda en Lorraine comme lieutenant général du duc Charles IV absent en Allemagne ; et défendit, 1633, Nancy contre Louis XIII à qui il le rendit. Mourut sans alliance, 10 juin 1672, à soixante seize ans, et laissa une bastarde qu'un françois Albert de Choiseul sieur de Fremedorf eut la bassesse d'espouser.

François, évesque de Verdun par démission du Jésuitte, son frère, eut encor cinq Abbayes et fut aussy grand prévost de Cologne et chanoine de Strasbourg.

Commanda une armée en Lorraine, 1635, pour le duc de Lorraine. Presta serment de fidélité à Louis XIV pour son évesché, en vertu de la paix de Munster, 12 mars 1651. Mourut 12 aoust suivant.

Il ne fut jamais que diacre et laissa des bastardes.

Louise, femme de Florent de Ligne, à la postérité desquels toutte la succession de toutte cette branche est venue. Vefve 1619, se fit religieuse Capucine-Pénitente à Mons. Y vescut fort saintement plus de trente ans sous le nom de sœur Claire Françoise de Nancy, fonda deux couvents de son Ordre à Mons et à Douay, et mourut premier décembre 1667 à soixante quatorze ans.

Digitized by Google

[a] semblant de céder à la Reine Louise sa sœur, venue exprès le trouver, il fit son acommodement avec Henry IV qui reconnoissant enfin sa réduction, luy imposa la loy du mariage de sa fille unique héritière avec son bastard César qu'il avoit eu de Gabrielle d'Estrées. Ce fut en 1598, et cette fille n'avoit alors que six ans. Elle fut accordée par force, et on verra au tiltre de *Vendosme*, avec combien de dépit et de mauvaise foy.

En saluant Henry IV il reprit le cordon de l'Ordre du Saint-Esprit qu'il avoit quitté, n'ayant osé paroistre sans l'avoir. Mais ne pouvant vivre en France sous un Roy de la Maison de Bourbon, il obtint la permission d'en sortir, et dès l'année suivante, 1599, s'en alla en Hongrie où l'Empereur Rodolphe luy donna le commandement de son armée contre les Turcs.

Il s'y signala à la belle retraitte de Canise, 10 octobre 1600, prit Albe-Royale, 22 septembre 1601, et mourut à Nuremberg, 19 février 1602, à quarante trois ans.

Le rare est que sa pompe funèbre fut faitte le 27 avril suivant dans Nostre-Dame de Paris. En luy s'esteignirent les duchés pairies de Penthièvre et de Mercœur.

Deux ducs-pairs; deux duchesses; deux générations.

N'oublions pas une anecdotte et une remarque. Dans l'intervalle de l'acommodement de M. de Mercœur consommé par la signature du premier contract de mariage de sa fille, et de son départ pour l'Allemagne d'où il ne revint plus, il se plaida une cause en la Chambre de l'Édit entre luy et Madame de Ribérac, où Madame de Mercœur estoit présente. Et cela monstre en passant qu'il n'est pas nouveau aux plus grands d'aller eux mesmes aux audiences où ils ont des procès. L'avocat de M. de Mer-

a. Suite de la page 240 ci-dessus.

Digitized by Google

cœur et celuy de Madame de Ribérac réïtérant souvent le nom de *prince* en parlant de M. de Mercœur, le fameux avocat général Servin dit que le Parlement ne reconnoissoit pour princes que les princes du sang. Sur quoy Madame de Mercœur releva cette parole et dit que M. son mary estoit reconnu partout pour prince.

Là dessus M. de Mercœur s'en va chez M. Servin, se plaint à luy de ce qu'il a dit à l'audience sur sa qualité de prince, s'échauffe, luy dit qu'il est un marault, qu'il le tuera ; s'y présente, et sur ce que ses propres gens se mirent entre deux, dit que puisqu'on l'en empesche, qu'il luy donnera cent coups d'estrivières, et s'en va.

Les gens du Roy font leur plainte au Parlement qui commet deux conseillers pour informer et ouïr tesmoins, puis sur leur rapport, touttes les Chambres assemblées. sans rendre compte au Roy, sans commission de luy, sans convocation de pairs, décrètent d'ajournement personnel M. de Mercœur et le luy signifient.

Sur cette procédure vicieuse le Roy *en reigle*, mande le premier président avec d'autres magistrats du Parlement ; leur parle reigle, leur reproche leur faute en elle mesme, puis leur manquement à son égard. Dit qu'ils ont bien fait d'informer ; mais que l'information faitte ils devoient aller à luy, sçavoir ce qu'il vouloit estre fait et non y venir après, et appuya fortement là dessus. Ajousta qu'il a parlé à M. de Mercœur en Roy, mais qu'il voudroit qu'ils n'eussent point parlé de sa qualité, ayant Madame sa sœur mariée en Lorraine (Madame de Bar), et luy faisant un mariage de son fils de Vendosme avec sa fille. Puis il dit : « Je sçais combien ce fait me touche, mais je suis le premier président des pairs, je veux assister au jugement avec ceux qui y doivent estre apellés; et cepen-

Digitized by Google

dant je ne veux point qu'il soit passé outre ». Il les tança encore bien plus, et finit en leur disant que M. de Mercœur avoit des procès à la Chambre de l'Édit et qu'il vouloit qu'il ne laissast pas d'avoir justice.

On ne peut finir ces branches si formidables de la Maison de Lorraine en touttes sortes de puissance et de grandeur et si estroitement entrelacées avec les Longuevilles, les Nemours, les Gonzagues, tous si proches des princes du sang et mesme de nos Rois, pour ne point parler des alliances du dehors, sans remarquer qu'aucun d'eux, non pas mesme le duc de Mayenne au temps de sa royauté, n'ont esté traittés d'Altesse, beaucoup moins d'Altesse Sérénissime. Outre que c'est une preuve qu'ils ne l'ont jamais prétendu, qu'une uniformité si grande et en de tels temps, c'est que tout le monde a entre les mains des mémoires et des histoires de tous ces temps là, où parmi les pièces qui y sont parsemées, on voit quantité de lettres entières et figurées des secrétaires des ducs de Guise, de Mayenne, de Nevers, de Longueville, etc., et d'autres gens aussy subalternes et qui n'en pouvoient pas estre à l'Altesse près avec eux. Les vrais Souverains seuls la prenoient alors, à l'exclusion de leurs fils et de leurs frères. Je dis vrais Souverains tels que les ducs de Lorraine, de Savoye ou de pareils, pour figurer en Europe. Ces Souverains là cédoient alors et longtemps depuis à nos princes du sang, qui ne connoissoient point l'Altesse et qui peu à peu la prirent à leur exemple. Mais s'ils la prirent, ils la donnèrent à qui se voulut égaler à eux en ce point, comme eux mesmes s'y égalèrent aux Fils de France. L'époque en est fixée bien aisément. Le régiment de Monsieur Gaston n'estoit connu, dans la minorité de Louis XIV, que sous le nom de l'Altesse. On disoit : un détachement de l'Al-

Digitized by Google

tesse, une compagnie de l'Altesse, un officier de l'Altesse, et on ne disoit point autrement. C'est qu'il n'y avoit que Gaston qui eust l'Altesse, comme le duc d'Alençon l'avoit eue sous les Rois ses frères. Bien est vray que lorsque les cardinaux eurent pris l'Éminence et l'eurent fait recevoir, le cardinal de Richelieu fut, pour un grand homme, si petittement flatté de ce que le prince d'Orange se hasta de luy écrire exprès pour la luy donner, qu'il luy rendit dans la réponse l'Altesse qu'il n'avoit jamais eue que chés luy; et qu'il n'y eut pas moyen après qu'il ne la donnast pas aux princes du sang, et les autres cardinaux à cet exemple. Mais cela n'avoit point fait d'autre progrès, jusqu'à ce que M. le Prince trouvant l'Altesse establie à Bruxelles pour don Juan, eut raison de la prendre. Voilà sa véritable époque, et celle aussy qui a fait quitter toutte Altesse à Monsieur à qui Mademoiselle, fille de Gaston, prit l'Altesse Royale dès qu'elle vit les princes du sang avec l'Altesse. La cheutte de ce tiltre tombé à qui l'a voulu prendre dans la suitte par la vérité ou l'espérance de principauté estrangère a blessé les princes du sang; ils se sont voulu distinguer en ajoutant le Sérénissime à l'Altesse; mais ils ne se sont pas mieux trouvés de cet allongement de syllabes. Ceux qui leur ont voulu estre semblables par le tiltre simple, l'ont voulu estre de mesme dans le tiltre redoublé; et ce beau superlatif qui a si tost perdu la grâce de la nouveauté, a tellement perdu celle de la distinction, qu'il a banni pour tous sans exception l'Altesse simple, et princes du sang forcés dans ce retranchement, et autres gens qui en sont à perte de veüe, tout y est accoustumé et le trouve bon. Les princes du sang et les cardinaux ont esté encore longtemps depuis ce fait du prince d'Orange, sans se donner l'Éminence ny l'Altesse.

Digitized by Google

L'Altesse ne se donnoit point aussy aux princes du sang, et jamais Gaston n'a eu d'Altesse Royale du vivant du Roy, son frère. Outre que tout est plein de pièces de ces temps là qui le monstrent, on n'a qu'à jetter les yeux sur deux in folio de Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Richelieu par Aubery, imprimés en 1660, et dédiés au premier président de Lamoignon, où touttes ces choses se trouvent. M. des Noyers, secrétaire d'Estat, et par conséquent personne alors, n'a donné d'Altesse aux princes du sang, mesme sur la fin que les généraux d'armée donnoient l'Éminence aux cardinaux de Richelieu et de la Valette. M. de Savoye n'a jamais eu l'Altesse Royale de Louis XIII, non pas mesme Madame de Savoye sa sœur. Je ne dis pas du Roy mesme, mais de M. d'Hemery ny d'aucun de ceux qu'il a employés auprès d'elle. Le cardinal Mazzarin et la minorité de Louis XIV ont esté plus faciles. De là, les fils de France oncle et frère de Louis XIV, encore Gaston tout à la fin; et feu Monsieur s'en défit après, comme on vient de le dire.

La minorité de Louis XV a esté encore plus loin. Le Roy de Dannemarck y a gaigné la Majesté; les Estats Généraux le traittement de Hautes Puissances pour eux, et d'entière égalité avec les ambassadeurs des testes couronnées pour les leurs; Messieurs de Lorraine et d'Holstein Gottorp l'Altesse Royale. Il n'y a pas jusqu'au Grand-Duc qui ne la prétende : grand hasard comment il ne l'a pas eue. Mais voilà trop de disgression sur les Altesses. L'Espagne s'en est tenue à l'ancien pied. Les fils et les frères des Rois n'y avoient que l'Altesse simple. Philippe V s'y est tenu pour ses Infants, et c'est ce traittement que don Juan avoit usurpé en Espagne et en Flandres où il avoit si puissamment figuré dans tous les deux.

Digitized by Google

XII

Henri III.
7 septembre
1581

JOYEUSE POUR ANNE

ESTEINT 1587 DE DROIT, 1575 ET 1688

On remet à la fin du tiltre d'Espernon l'éclaircissement de ce qui regarde l'estrange clause de préséance de Joyeuse et d'Espernon.

Les anciens seigneurs de Chasteauneuf Randon en bas Languedoc connus dès 1050, sous Philippe I, paroissent estre tige de la Maison de Joyeuse.

Les femmes des deux premiers seigneurs de Chasteauneuf Randon ne sont pas connues. Celle du troisième, Marie du Mas de Grosfaux, fut à ce que l'on croit certain, mère de Guérin tige d'Apchier, et de Guy tige de Joyeuse, et de leur aisné Guillaume de Chasteauneuf, dont la postérité masculine finit en 1305, en son arrière petit fils, dont la fille unique avoit espousé en 1277 Armand vicomte de Polignac mort en 1289, et en laissa postérité.

La branche du Tournel sortie des seigneurs de Chasteauneuf Randon depuis celles d'Apchier et de Joyeuse, s'est esteinte vers 1500, et a esté fort illustre en alliances ainsy que sa souche.

La branche d'Apchier en a produit quantité. L'aisnée directe est esteinte et fondue par le mariage de son héritière en la maison de Crussol, grand'mère du duc d'Uzès d'aujourd'huy.

Celles de Saint-Auban esteinte avant 1500, de Tibiron vers 1680, de la Garde vers le mesme temps, de

Digitized by Google

Thouras en 1711, de Gironde vers 1640, et de Saigne vers 1660.

La branche de Montbrun subsiste ; de celle de Vabres il y en avoit un non marié en 1714, et de celle de Lodières il y en avoit un en 1656 qui avoit deux fils dont il n'est plus fait mention. On voit sans qu'il soit besoin de le dire, combien ces branches et celles de Joyeuse sont éloignées. On peut juger que ce grand nombre ne s'est pas également allié, mais bien de temps en temps, et toujours grandement en remontant. Ainsy, antiquité la plus reculée, grandes alliances en mesme temps et depuis, les plus grandes décorations de dignités et de charges ; c'est ce qui fait les grandes Maisons.

Rien de plus différent que les noms et les armes d'Apchier et de Joyeuse, ny de plus différent encore du nom et des armes de Chasteauneuf Randon, leur tige masculine commune. On ne convient pas mesme de ces dernières. Mais dans ces temps reculés et bien depuis, les noms n'estoient pas trop fixes et les armes bien moins ; et on quittoit très aisément et nom et armes pour prendre le nom et les armes de son partage, ou d'une héritière qu'on espousoit. Ainsi Guérin de Chasteauneuf espousant vers 1160, Alix d'Apchier, donna ce nom à sa postérité et en prit peutestre les armes qui sont d'or au chasteau de gueules etc.

Et pareillement Guy de Chasteauneuf, tige de Joyeuse, eut d'Aussumens sa femme, Randon qui espousa Vierne d'Anduze fille de Bernard seigneur d'Aletz en partie, et de Vierne du Luc dame de Joyeuse. Vierne d'Anduze devint héritière de son frère mort sans postérité en 1238 ; et son fils Dragonnet prit pour luy et sa postérité le nom et apparamment les armes de Joyeuse qui sont pallé d'or et

Digitized by Google

d'azur de six pièces au chef de gueules chargé de trois hydres d'or. Il espousa Béatrix de Roquefeuil, et fut père de Bernard premier baron de Joyeuse mort vers 1344.

Le petit fils de Bernard espousa l'héritière de Saint-Didier, et leur fils Randon II fut gouverneur de Dauphiné en 1424.

Louis, son fils, fut fait vicomte de Joyeuse par Charles VII. Il avoit espousé à Bourges, en 1419, la fille de ce fameux Pierre Louvet, ministre confident du Roy, qu'il fut obligé d'éloigner avec Tanneguy du Chastel par un article de sa réconciliation avec Philippe le Bon duc de Bourgogne. Le célèbre bastard d'Orléans avoit espousé l'autre fille de Louvet, dont il n'eut point d'enfans. La sœur de ce vicomte estoit femme de Gibert Motier sieur de la Fayette, mareschal de France.

Tanneguy, fils de Louis, fut marié à Blanche de Tournon dont il eut Guillaume son aisné, un évesque de Saint-Flour, Louis qui a fait la branche de Grandpré, et deux filles mariées à Guy de la Baume comte de Montrevel et à Thibaud de Budos sieur de Portes.

Guillaume vicomte de Joyeuse eut plusieurs enfans. Le seul d'eux qui continua la postérité fut :

Jean seigneur de Saint-Sauveur et d'Arques, sixième fils de Guillaume vicomte de Joyeuse. Il fut lieutenant général de Languedoc sous le connestable de Montmorency; il espousa, 1518, l'héritière de Voisins baronne d'Arques; mourut vers 1555 et laissa la baronne de Chalabres-Bruyères, la dame de Chaste, la baronne de Campendu-Narbonne, la dame de Brancas, et Guillaume II vicomte de Joyeuse père du duc de Joyeuse.

Ce Guillaume qui perdit un frère aisné de bonne heure, avoit l'évesché d'Alet et d'autres bénéfices qu'il

Digitized by Google

quitta en succédant à ce frère qui n'avoit point esté marié. Il servit dignement Charles IX contre les Huguenots en Languedoc dont il fut, en 1575, lieutenant général comme son père l'avoit esté, nommé chevalier du Saint-Esprit à l'institution de l'Ordre; et il fut le dernier mareschal de France d'Henry III. La faveur de son fils l'éleva à ces honneurs, et il vit combler tous ses enfans à un excès prodigieux : trop heureux père s'il n'avoit eu la douleur de leur survivre presque à tous, et vingt ans après sa mort il ne restoit presque plus rien de cette famille si nombreuse, si décorée, si puissante. Il mourut fort vieux en 1592. Mais avant de parler de ses enfans si prodigieux par leur fortune, achevons en un mot le reste de cette Maison.

Louis de Joyeuse, frère cadet du grand père de ce mareschal, fut un personnage considérable et tige des comtes de Grandpré. Il fut seigneur de Botheon, comte de Chartres etc, chambellan de Louis XI, Charles VIII et Louis XII, lieutenant aux gouvernements de Paris, Isle-de-France, Champagne, Brie etc.; et eut en don de Louis XI la seigneurie de Marvejou en Languedoc, et celle de la Rochesuryon en 1481. Ce mesme Roy luy fit espouser, 3 février 1477, Jeanne fille aisnée de Charles de Bourbon comte de Vendosme, mort un mois auparavent, et d'Isabelle de Beauveau morte dès 1474. Cette Jeanne estoit sœur de François comte de Vendosme; de Louis tige des ducs de Montpensier; de Madame de Curton-Chabannes qui n'eut point d'enfans; de Jeanne, 1° duchesse de Bourbon, 2° comtesse d'Auvergne la Tour, et de ce mariage estoit petitte fille la Reine Catherine de Médicis; 3° baronne de la Garde la Pause; des abbesses de Fontevrauld et de la Trinité de Caen; et de Charles comte de

Digitized by Google

Nevers la Marck-Clèves. Et il faut remarquer que le comte de Vendosme, frère de Madame de Botheon-Joyeuse, fut de fils en fils bisayeul d'Henry IV. Et que deux ans et moins après ce grand mariage, M. de Botheon eut le bail et la tutelle de tous les frères et sœurs de sa femme. Elle mourut en 1486 ou 1487, et luy en 1498. Mais il n'en eut qu'un fils et une fille mariée au baron de Cousan-Lévi, et ce fils ne laissa d'Anne de la Gaste dame de la Barge qu'une fille unique mariée 1° à Claude seigneur de Saint-Chaumont, 2° à François de Montmorin seigneur de Saint-Hérem, gouverneur d'Auvergne, celuy qui malgré ses ordres se rendit illustre en n'exécutant point le massacre de la Saint-Barthélemy dans son gouvernement.

Du second mariage de M. de Botheon avec Isabelle d'Halluyn comtesse de Grandpré, vint :

Robert comte de Grandpré qui de Marguerite de Barbançon dame de Montgobert, eut deux fils : Foucault qui fut tige de Grandpré, et Antoine tige de Montgobert et de Verpeil.

Foucault eut d'Anne d'Anglure deux fils, dont Antoine le cadet a fait la branche de Saint-Lambert, et Claude l'aisné n'eut qu'un fils tué en 1621 au siége de Montauban, qui n'estoit point marié et finit la ligne directe.

Antoine sieur de Saint-Lambert eut deux fils. Robert, l'aisné, est le grand père de M. de Joyeuse qui a espousé, en 1707, Marie de Saint-André vefve du sieur de Fussemberg, dont il n'a point d'enfans, et de son frère Jean Gédéon André qui a des enfans. Antoine François, le cadet du sieur de Saint-Lambert, fut père de deux fils : du comte de Grandpré, chevalier du Saint-Esprit 1661 et lieutenant général, et de M. de Joyeuse, chevalier du Saint-Esprit 1688, mareschal de France 1693, mort sans postè-

Digitized by Google

rité premier juin 1710. De la dernière de la branche de Joyeuse-Verpeil, morte en 1694, M. de Grandpré chevalier du Saint-Esprit, son frère aisné mort en 1680, n'a laissé qu'un fils d'une Mailly, et une fille seule de plusieurs enfans qu'il a eus d'Henriette de Cominges Vervins. Le fils comte de Grandpré, ne se voyant point d'enfans, a asseuré son bien à son cousin Jean Gédéon André de Joyeuse Saint-Lambert; et la fille qui avoit eu un frère de son lit mort sans enfans d'une Mérode, n'est point mariée.

Ainsy toutte cette branche de Grandpré, sortie de l'oncle paternel du père du mareschal père du duc de Joyeuse, se réduit maintenant au comte de Grandpré sans enfans, et à ses deux cousins issus de germains, l'un sans enfans de Madame Fussemberg, l'autre frère de celuy là qui a des enfans et à qui M. de Grandpré a asseuré son bien.

Revenons maintenant au mareschal de Joyeuse, père de tant d'enfans, dont la fortune fut si grande et de si peu de durée. Il estoit frère de la mère de l'amiral de Brancas et du premier duc de Villars-Brancas et des autres cy-dessus.

Il espousa vers 1560 Marie de Bastarnay, fille de René comte du Bouchage et d'Isabelle fille de Philippe bastard de Savoye, marquis de Villars, comte de Tende, grand maistre de France etc; mariée vers 1560, morte à Tolose, 24 juillet 1595. Ainsy nièce et cousine germaine des connestables de Montmorency etc. (voir cette parenté et les conséquentes au tiltre de *Montmorency*, page [311 ci-dessus]); et mourut fort vieux en 1592.

Leurs enfans, qu'il importe de voir en leur rang d'aisnesse et mesme en leurs professions, furent :

1°. Anne duc de Joyeuse, cause de ce tiltre.

2°. François cardinal de Joyeuse.

Digitized by Google

3°. Henry comte du Bouchage, ou le Père Ange de Joyeuse, Capucin profès et prestre.

4°. Antoine grand prieur profès de Tolose.

5°. George vicomte de Saint-Didier, mort à Paris à dix sept ans d'apoplexie, 16 avril 1684, avant la consommation de son mariage avec Cl. de Moy qui se remaria au comte de Chaligny Lorraine-Vaudémont.

6°. Claude sieur de Saint-Sauveur qui ne fut point marié et qui fut tué à la bataille de Coutras avec le duc de Joyeuse son frère, 20 octobre 1587.

Il n'y eut point de filles.

Après cet ordre d'aisnesse, il faut faire quelques remarques sur l'érection du duché-pairie de Joyeuse en soy, et sur ses clauses par rapport à la transmission de la dignité.

Si quelque chose en matière de duché-pairie peut estre plus singulier que le tiltre de celuy cy, c'est sans doutte les abus entés les uns sur les autres de sa transmission, tous uniques et inouïs; et si quelque chose peut estre aussy extraordinaire qu'une succession si continuellement monstrueuse, c'est sans doutte l'érection qui ne l'establit pas.

Il est surprenant qu'ayant dans les motifs des lettres patentes de l'érection tant de grandes et de bonnes choses à rapporter sur la Maison de Joyeuse, on y ait passé si légèrement pour s'y appuyer sur des fausseté manifestes, telles qu'est l'énoncé que Louis de Joyeuse estoit neveu de Louis XI qui luy a fait espouser Jeanne de Bourbon, et que M. de Joyeuse pour qui cette érection se fait, soit *issu en droitte ligne et troisième degré de ce mariage*.

De parenté de Louis XI avec la Maison de Joyeuse, on n'en voit point d'autre que celle de la bastardise de Savoye. Philippe duc de Savoye, père de Madame d'Angoulesme

Digitized by Google

mère de François I, estoit frère de la Reine femme de Louis XI et mère de Charles VIII et de la fameuse Madame de Beaujeu aisnée de huit ans et régente ou tutrice de Charles VIII. Ce mesme Philippe duc de Savoye eut entre autres bastards, le comte de Tende qui s'establit en France sous la toutte puissante protection de Madame d'Angoulesme, y fut grand maistre et y fit, et ses deux fils, une grande fortune. Ce comte de Tende fut par sa fille, Madame du Bouchage-Batarnay, grand père de la mareschale de Joyeuse, mère du duc de Joyeuse dont il s'agit icy, comme on le peut voir cy devant par la généalogie. Cela fait bien une parenté bastarde et doublement maternelle du duc de Joyeuse avec Louis XI et avec François I, qui estant la mesme ne peut estre séparée et plustost affectée par Louis XI que pour François I, mais elle ne touche en rien Louis de Joyeuse, qualifié dans l'érection et la réquisition des gens du Roy *neveu de Louis XI*. Aussy s'y garde t'on bien d'expliquer le par où, ny de le nommer autrement que Louis de Joyeuse, de peur de trop monstrer quel il est, comme aussy l'érection se contente de laisser induire au lecteur que ce fut cette qualité de neveu qui porta Louis XI à luy faire espouser Jeanne de Bourbon, sans oser s'en expliquer clairement, d'autant qu'à l'exception de la qualité de neveu du Roy, si elle eust esté effective, il n'estoit pas rare alors et longtemps depuis, de voir des filles de Bourbon mariées dans des Maisons comme celle de Joyeuse.

Mais l'estrange de l'énoncé de cette érection est que Louis de Joyeuse qui en effet espousa Jeanne de Bourbon, n'a rien de commun avec celuy pour qui l'érection a esté faitte, et qu'il allègue pourtant *qu'il est issu en droitte ligne et troisième degré de ce mariage*.

Digitized by Google

Louis de Joyeuse qui espousa Jeanne de Bourbon, l'espousa à la vérité sous Louis XI. Il s'appeloit le seigneur de Botheon. Il n'en eut qu'un fils unique, lequel fils n'eut que deux filles. Ainsy nul de la Maison de Joyeuse ne descend de cette Jeanne de Bourbon.

De plus, Louis de Joyeuse qui l'espousa estoit puisné de Tanneguy capitaine, bailly et séneschal de Lyon, et de Blanche de Tournon. Son frère aisné, Guillaume I, a esté le grand père de Guillaume II mareschal de France, qui est le père de nostre duc de Joyeuse. Comment peut il donc *descendre en droitte ligne et au troisième degré de Jeanne de Bourbon* comme dit l'érection et le réquisitoire des gens du Roy. Et il est remarquable que cette Jeanne de Bourbon est l'unique Bourbon qui soit jamais entrée dans la Maison de Joyeuse Elle a esté mariée 3 février 1477. L'érection est de 1581. Se trompe t'on si lourdement en de telles généalogies au bout d'un siècle? Ce Louis de plus est tige de la branche de Grandpré par une Halwin, sa seconde femme, comme il se voit dans la généalogie cy devant.

Voilà pour l'érection en soy et la confience qu'on y doit prendre.

Venons présentement à la clause législative de la transmission de la dignité portée par l'érection. La voicy :

« Pour en jouir et user perpétuellement et à toujours par nostre cousin et futur beau frère messire Anne de Joyeuse, et après son déceds, par ses enfans procréés de son corps en loyal mariage, et par ses hoirs, successeurs et ayant cause. »

On a déjà dit qu'on ne prétend pas s'engager icy dans les explications des diverses prétentions qui ont esté portées au Parlement et devant les Rois pour les successions

Digitized by Google

a la dignité de duc et pair. Mais tant par ce qui en a esté dit et expliqué dans ces occasions, et législaté depuis non comme loy nouvelle en ces matières, mais comme remettant en vigueur l'explication saine et les reigles anciennes contre l'abus des usurpations et l'absurdité des prétentions, on ne craint pas d'avancer en maxime, et en maxime dès lors et toujours, deux points qui manquent dans cette clause comme essentiels pour produire leur effet, et sans lesquels tel effet ne peut estre suppléé, et est censé rejetté par la clause. Le premier est que les frères n'y sont point appellés, mais uniquement les enfans de l'impétrant. Et comme on ne peut point estre duc sans posséder la terre érigée, ny la posséder valablement à estre duc que ce ne soit à titre de succession, la clause ajouste « hoirs, successeurs et ayant cause », ce qui comprend les descendants héritiers de l'impétrant. L'autre est que la clause obmet ces mots : « masles et femelles » sans lesquels les femelles ne sont jamais comprises, et qui ne peuvent estre ny suppléés ny sous entendus en leur faveur. Ajoustons à ces maximes certaines dès lors comme depuis, que nul ne peut succéder à la dignité de duc et pair qui n'y soit appellé par les lettres ; et que ny les frères ny les femelles ne sont appellés ny mesme désignés dans celles cy, conséquemment exclus. Touttefois, on va voir que les seuls enfans de l'impétrant ayant esté appellés et enfans masles, et l'impétrant n'en ayant jamais eu ny de masles ni de femelles, les frères non appellés succédèrent, et succédèrent sans aucun ordre d'aisnesse entre eux, et sans en estre empeschés par les vœux religieux les plus solemnels et qui excluent des successions les plus juridiques et les plus incontestables. On va voir à leur défaut une fille d'un de ces frères succéder, quoyque les femelles soyent

Digitized by Google

exclues par l'érection mesme. Ce n'est pas tout. On va voir deux cadets l'un après l'autre de cette femelle, y succéder par ce droit non existant de leur mère au préjudice de leur aisné, qui est un genre de succession non imaginé jusqu'alors et qui estoit dans le non estre en matière de duché-pairie. Fruit monstrueux de la toutte puissante Ligue, ennemie de tout ordre et destructive de touttes loix et droits, et qui en a laissé de si forts vestiges après elle, que l'on ne s'en ressent encore que trop et en bien des choses après un siècle presque et demi de son funeste empire. Oublions donc icy et droit et reigles, et tout ordre et tout exemple, pour nous contenter après cette courte remarque, d'exposer les faits, c'est à dire la transmission ou succession à ce duché-pairie esteint de droit, et par son propre tiltre, à la mort sans enfans masles de l'impétrant, et qui s'est promené sur diverses testes d'une manière si monstrueuse, que cet exemple n'en peut servir pour aucun cas possible et ne sert qu'à effrayer des abus de la puissance.

I.

Anne duc de Joyeuse, fait duc et pair 7 septembre, avec une clause inouïe de préséance en 1581, ambassadeur, chevalier du Saint-Esprit ; charges ; général d'armée. Normandie.

Marguerite de Lorraine Vaudémont, sœur de la Reine Louise espouse d'Henry III. Remariée au duc de Piney-Luxembourg, sans postérité de ses deux maris. Voir les tiltres de Mercœur et de Piney, (pages 237 et 239).

Marié 24 septembre de la mesme année par Henry III à la sœur de la Reine sa femme, avec un éclat, une magnificence, des festes et

Digitized by Google

des profusions incroyables, dont l'excessive despense aliéna tous les esprits et les aigrit infiniment contre le Roy. Il avoit fait bastir à ce favori une vaste maison joignant le Louvre qui passoit alors pour un palais, qui fut le théâtre de touttes ces bombances, comme on parloit alors, et qui est maintenant la maison des Pères de l'Oratoire rue Saint-Honoré, à Paris.

Amiral premier juin 1582, par démission du duc de Mayenne. M. d'Espernon le fut après luy à sa mort.

Chevalier du Saint-Esprit le dernier jour de la mesme année.

Premier gentilhomme de la chambre et gouverneur de Normandie, 1586.

C'est de ce favori et de M. d'Espernon, si différents l'un de l'autre, et dont Henry III prenoit plaisir d'entretenir l'égalité, qu'il disoit avec une folle complaisance qu'il les feroit si grands, que luy mesme ne les pourroit abattre.

M. de Joyeuse estoit doux, aimable, fort aimé, libéral, généreux, de grande dépense, fort déreiglé dans ses mœurs. Il se laissa séduire à la jalousie du duc d'Espernon, à l'ambition, aux flatteries et aux séductions de la Maison de Lorraine qui depuis son mariage n'avoit rien oublié pour le gaigner et le rendre ingrat avec autant de crime et moins d'avantages qu'elle. Il fut général d'armée en Guyenne où il eut assés d'avantages contre les Huguenots, et revint à la Cour par inquiétude de faveur, qu'il trouva en effet tellement diminuée par les soins du duc d'Espernon à ouvrir les yeux au Roy sur les liaisons qu'il avoit prises, que ce prince outré contre luy, s'emporta jusqu'à luy reprocher publiquement que la Cour le tenoit pour un poltron, et qu'il auroit bien de la peine à se laver de cette tache. Cela acheva de le jetter entièrement dans le parti de

Digitized by Google

la Ligue et le fit retourner tout court à son armée, résolu à quelque prix que ce fust, de faire quelque exploit d'éclat. Mais en jeune homme qui ne sceut pas profiter de l'avantage de tenir l'armée ennemie renfermée entre deux rivières où elle s'estoit engagée, il en fut battu à Coutras, 20 octobre 1587, blessé, puis tué de sang froid. Point regretté d'Henry III, mais amèrement de la Ligue à qui ses frères se dévouèrent entièrement. Cette bataille pouvoit avoir de grandes suittes si l'amour ne les eust pas arrestées. Le Roy de Navarre qui l'avoit gaignée disparut tout à coup et personne ne sceut ce qu'il estoit devenu, quoyqu'on l'eust veu en bonne santé après le combat, et qu'on ne pust avoir d'inquiétude là dessus. Cette absence suspendit toutte résolution et toutte action et les rompit enfin touttes par sa longueur, qui déroba aux Huguenots tout le fruit de leur victoire, dans l'incertitude de ce qu'estoit devenu leur chef. Il estoit allé, comme les fabuleux paladins, porter son espée victorieuse aux pieds de sa dame et luy en faire hommage. Il estoit passionnément amoureux depuis longtemps de Diane d'Andoüins, ditte la belle Corisande, et qui conservoit toutte sa beauté au delà de la jeunesse, puisqu'elle avoit espousé dès 1567 le comte de Gramont, grand père du premier mareschal duc de Gramont, et qu'Henry fut chercher au fond du Béarn. Si elle luy fut fatale en cette occasion importante, elle luy fut souvent utile par beaucoup de services qu'elle luy rendit dans tous les troubles et les guerres de religion.

Pour en revenir au malheureux duc de Joyeuse, Henry III ne laissa pas de luy faire faire de magnifiques obsèques où il voulut assister, et le duc d'Espernon fut pourveu de l'office d'amiral quinze jours après sa vacance.

Digitized by Google

II. Frère.

Antoine second duc de Joyeuse quoyque frère non appellé par les lettres, quoyque chevalier profès de l'Ordre de Malte et grand prieur de Tolose, quoyque quatrième frère et ayant deux aisnés entre le feu duc son frère et luy. Mais passionné Ligueur et chef de ce parti en Languedoc, où il se noya dans le Tarn en sa retraitte après le combat de Villemur, en 1592.

III. Frère

Henry duc de Joyeuse comte du Bouchage, prestre, Capucin profès.

Né 1567.

Chevalier du Saint Esprit à seize ans, dernier de l'an 1583.

Grand maistre de la garde robe.

Duc et pair 1592. Redevint chevalier du Saint-Esprit, général d'armée, mareschal de France et reconnu de tout, 1596.

Anjou, Touraine, Maine, Perche, Languedoc.

Catherine de Nogaret sœur du fameux duc d'Espernon.

Mariée.....

Morte 10 aoust 1587, sans nulle postérité qu'une fille unique qui fut duchesse de Montpensier dernière, puis duchesse de Guise, mère de la première femme de Gaston, du duc de Guise dit de Naples, du duc de Joyeuse père du dernier duc de Guise etc.

Capucin profès, 1588, à vingt et un ans, puis prestre. Restitué au siècle 1592, à vingt cinq ans.

Recapucin, 1599, à trente trois ans.

Digitized by Google

Mort 1608, à quarante et un ans.

Ce comte du Bouchage aimoit passionnément sa femme, et l'ayant perdue, il se jetta vingt six jours après dans les Capucins, 4 septembre 1587, et six semaines avant la bataille de Coutras où le duc de Joyeuse et le sieur de Saint-Sauveur, ses frères, périrent. Ce malheur ny la considération du soutien de sa Maison ne le purent détourner de sa résolution. Il fit profession chés les Capucins un an après, et fut ensuitte ordonné prestre sous le nom du Père Ange de Joyeuse.

Le cardinal de Joyeuse, son frère aisné, passionné Ligueur et très accrédité dans ce parti et à Rome, où il estoit tout puissant, recueillit d'abord la dignité du duc son frère tué à Coutras, puisqu'on voit un arrest du Parlement de Tolose qui est de 1589, et qui en l'admettant à la présentation des roses, s'exprime ainsy : Le « sieur cardinal de Joyeuse comme cardinal et archevesque de Tolose, duc et pair de France ». Il faut donc qu'il ait obtenu depuis dispense de Rome pour que le grand prieur son frère pust estre duc de Joyeuse, afin de luy donner plus de relief à maintenir le parti de la Ligue en Languedoc, puisque de fait il est mort reconnu duc de Joyeuse apparamment sur la démission du cardinal son aisné.

Privé cinq ans après de ce frère, et dans cette mesme année déjà du mareschal leur père, il n'eut plus de ressource que dans le Père Ange, le seul frère qui luy restoit; et comme la fureur des partis aveugle et divinise les passions, l'estat de ce Capucin profès et prestre ne parut pas un obstacle ny à luy, ny à la Ligue, ny mesme à Rome. Ces deux frères se trouvoient alors tous deux en Languedoc; toutte la province, tout le parti de la Ligue s'émut pour tirer ce religieux de son cloistre à vingt cinq

Digitized by Google

ans, et son frère fort plein de sa Maison, plus ardent que pas un. Ils commencèrent par le défroquer et le mettre à la teste du parti et de la province, à luy donner le commandement des trouppes et le mettre en fonction de gouverneur; puis le cardinal envoya à Rome, et s'y achemina bientost après, où par luy mesme et par l'autorité de la Ligue, il obtint dispense pour son frère, non pas de ses vœux, mais de vivre en tout comme les gens du monde, de s'habiller comme eux, de porter les armes, de commander, de combattre, de posséder biens et dignités mesme militaires, de succéder, donner, tester; en un mot, d'agir et d'estre tellement que si jamais il n'eust esté ny Capucin profès ny prestre; le tout pour Dieu et le besoin et le maintien de la religion catholique en France, où un relaps excommunié, privé à Rome de son incontestable droit à la Couronne, régnoit déjà en partie et se mettoit en estat d'y régner bientost tout à fait, comme il arriva heureusement cinq ans après, malgré les horreurs de la Ligue et les fureurs de Rome. Le Père Ange redevint donc tout à coup un homme du monde et de guerre, fut chef de la Ligue en Languedoc, et gouverneur de la province, général d'armée, et avec le nom et le tiltre de duc de Joyeuse reprit l'Ordre du Saint-Esprit. Il maintint ce parti avec toutte la passion et l'emportement possible, donna divers combats, et fut des plus opiniastres et des derniers à se soumettre. Enfin Henry IV converti et victorieux, la Ligue presque détruitte, le duc de Mayenne et ses autres principaux chefs presque tous soumis, celuy cy fit son acommodement par lequel l'Ordre du Saint-Esprit et le gouvernement de Languedoc luy demeurèrent, il fut reconnu duc et pair de Joyeuse et fait mareschal de France. Ce fut en 1596, après avoir esté quatre ans chef désespéré de séditieux.

Digitized by Google

Il avoit alors près de trente ans. Il parut à la Cour d'Henry IV comme tous les autres seigneurs de son rang et vivant parmi eux avec magnificence, et maria un an après sa fille unique au dernier duc de Montpensier.

Il vescut ainsy trois ans au milieu de la Cour et du monde, des dignités et des grandeurs, malgré les reproches de sa conscience, ceux de sa mère, ce que le duc et la duchesse de Montpensier s'en laissoient quelquefois échapper, jusqu'au dimanche gras de l'année 1599, que se trouvant à la messe d'Henry IV aux Feuillants de la rue Saint-Honoré, à Paris, le Roy entendit rire derrière luy et crut entendre par quelques demi mots bas quelques propos sur sa conversion. Luy, qui se sentoit toujours intérieurement de quelque chose contre ceux qui avoient esté des principaux de la Ligue, se tourna à M. de Joyeuse et luy dit assés haut : « Mon cousin, sçavés vous plustost de quoy ils rient ? C'est de voir à la mesme messe un huguenot converti et un Capucin défroqué ». Ce reproche public perça M. de Joyeuse et luy fit plus d'impression que tout. Il disparut incontinent après, sans qu'on pust sçavoir ce qu'il estoit devenu, jusqu'au troisième dimanche de ce caresme là 1599, qu'on fut bien estonné de le voir en habit de Capucin dans leur chaire de Saint-Honoré, preschant. Il avoit alors environ trente trois ans, et demeura simple Capucin le reste de sa vie. Il est pourtant vray qu'il eut la misère de vouloir estre gardien, et qu'ayant cru en 1608, qu'on luy avoit fait une injustice d'en élire un autre, il s'achemina à pied à Rome avec un compagnon qu'on luy donna, pour y porter ses plaintes au cardinal protecteur des Capucins et au Pape mesme. Mais il mourut en y allant, à Rivoli, le 28 septembre de cette mesme année 1608, à quarante un ans et, ce qui est remarqua-

Digitized by Google

ble avec une réputation de vertu, ayant en vingt ans de profession religieuse fait une estrange parenthèse de dix ans.

IV. Frère.

François cardinal duc de Joyeuse, fait cardinal à la recommendation d'Henry III par Grégoire XIII Buoncompagno.

Né 24 juin 1562.

Archevesque de Narbonne 1582, de Tolose et de Rouen.

Cardinal, 12 décembre 1583, à vingt ans et demi, et Protecteur de France.

Nommé chevalier du Saint-Esprit 1589.

Couronna la Reine Marie de Médicis, à Saint-Denis, 13 may 1610.

Sacra Louis XIII à Rheims, 27 octobre 1610.

Doyen du Sacré Collége.

Mort à Avignon, 23 aoust 1615, à cinquante trois ans.

Il estoit sçavant, politique, sage et courageux, et soutint très dignement la préséance de la France sur l'Espagne, et les intérests d'Henry III auprès de Sixte V, jusqu'à ce que le duc de Joyeuse, son frère, devenu à son bienfaicteur plus que suspect de la Ligue, y entraisna le cardinal jusqu'à la fureur et dans le Royaume et à Rome. Il y retourna à l'élection de Clément VIII Adolbrandin, 30 janvier 1592, revint en France, défroqua son frère; retourna à Rome, d'où voyant la disposition des affaires il se soumit à Henry IV, le servit à Rome pour sa réconciliation et moyenna l'acommodement de ce frère qu'il avoit défroqué. Il receut en 1600 Marie de Médicis qui venoit espouser Henry IV. Il tint en 1601 le Dauphin, depuis Louis XIII sur les fonds baptismaux en grande

Digitized by Google

cérémonie, au nom de Clément VIII dont il fut légat pour cette fonction. Il se trouva à Rome à l'élection de Léon XI Médicis, premier avril 1605, qui ne fut que monstré, et à celle de Paul V, ce furieux Borghèse, 17 may suivant. Il couronna Marie de Médicis à Saint-Denis, 13 may 1610, la dernière Reine qui l'ait esté ; sacra Louis XIII à Rheims. Le cardinal de Guise en estoit archevesque avec les abbayes de Saint-Denis, Monstier en Der, Chalis, Cluni, Corbie, Orcamp, Saint-Urbain de Chaalons et Saint-Remi de Rheims ; mais il n'estoit et ne fut jamais que sousdiacre, et Julien Hennequin, évesque de Soissons, estoit trop aagé pour le suppléer. On a parlé de ce cardinal au tiltre de *Guise*, page 97. Le cardinal de Joyeuse présida le clergé en 1614 aux derniers Estats Généraux qui ayent esté tenus. Il devint doyen du Sacré-Collège, fut légat d'Avignon et y mourut à cinquante trois ans, 23 aoust 1615, ayant longtemps survescu l'immense fortune de sa Maison.

Lorsque son frère rentra parmi les Capucins, le cardinal reprit une seconde fois le tiltre de duc et pair de Joyeuse, et fut reconnu en cette qualité. A sa mort, sa nièce unique le recueillit, bien que le tiltre de son père et de ses oncles fust entièrement vicieux, comme il a esté expliqué, et quoyque le sien fust plus nul encore s'il estoit possible. L'érection ne rappeloit point les frères de l'impétrant et ne disoit pas un mot des femelles, c'est à dire qu'elle les excluoit formellement. Mais dans ce duché-pairie et dans ses suittes, rien ce semble ne pouvoit demeurer dans les bornes du tiltre, des reigles ny du droit, ny faire aussy d'exemple pour aucun autre.

N'oublions pas que le premier employ du célèbre cardinal d'Ossat fut d'estre secrétaire du cardinal de Joyeuse à Rome, où il le laissa.

Digitized by Google

V.

Henriette Catherine duchesse de Joyeuse, fille du comte du Bouchage mort capucin profès, et d'une sœur du duc d'Espernon.

En dix ans de ce premier mariage une fille unique :

Mariée à Nantes, 6 aoust 1626, à Gaston frère de Louis XIII.

Morte à Paris au Louvre, 4 juin 1627, en couche de sa seule fille qui ne s'est point mariée, si connue sous le nom de Mademoiselle de Montpensier et de la Grande Mademoiselle, qui a laissé des Mémoires curieux où elle ne fait pas grand estat de sa grand'-mère de Guise ny de ses enfans, et beaucoup des Montpensiers et mesme des Joyeuses. Elle mourut..... avril 1693, et remercia le Roy qui l'alla voir, de la promotion au baston du dernier mareschal de Joyeuse qu'il venoit de faire.

1° Henry de Bourbon duc de Montpensier, le dernier de sa branche, qui s'estoit signalé en touttes les guerres de son temps, chevalier du Saint-Esprit ; représenta Guyenne au sacre d'Henry IV. Dauphiné, puis Normandie. Présida, 1596, à l'assemblée des notables à Rouen.

Marié à Nostre-Dame de Cléry, 15 may 1598.

Mort à Champigny, 27 février 1608, à trente cinq ans. Henry IV, qui en fit un grand éloge, luy fit faire des obsèques solemnelles à Nostre-Dame de Paris.

2° Charles de Lorraine duc de Guise, fils de celuy qui fut tué à Blois.

VI.

Charles-Louis de Lorraine duc de Joyeuse, frère cadet

Digitized by Google

du duc de Guise de Naples, qui ne vescut que dix huit ans et ne fut point marié.

VII.

Louis de Lorraine duc de Joyeuse, cadet du précédent né 11 janvier 1622.

Grand chambellan.

Colonel général de la cavalerie.

Mort à Paris 27 septembre 1654, d'une blesseure receue en chargeant un parti ennemi près d'Arras, à trente deux ans et demi.

Françoise-Marie, fille unique héritière de Louis-Emmanuel dit de Valois duc d'Angoulesme, fils du bastard de Charles IX et de Henriette de la Guiche.

Mariée à Toulon, 3 novembre 1649.

Enfermée folle chez Madame sa mère et en divers lieux, et longtemps en l'abbaye d'Essey près Alençon, où elle est morte, 4 may 1696.

VIII.

M. de Guise fils du précédent, mort 1675.

Mademoiselle d'Alençon, dernière fille de Gaston, frère de Louis XIII.

IX.

M. d'Alençon fils du précédent, mort enfant, en qui au moins s'esteignit le duché-pairie de Joyeuse, au bout de quatre vingt treize ans.

Digitized by Google

X.

Mademoiselle de Guise, morte 1688. Voir le titre de *Guise*, page 105.

Joyeuse:

Généraux d'armée, trois; chefs de parti, trois; office, un; mareschal de France, un; chevaliers du Saint-Esprit, deux; charges, deux; fonctions trois; provinces, cinq; cardinal, un.

Joyeuse-Lorraine-Guise:

Office, un; charge, une.

Digitized by Google

XIII

Henri III.
27 novembre
1581.

ESPERNON POUR JEAN LOUIS DE NOGARET

ESTEINT 1661

On auroit peu de satisfaction de s'arrester à la généalogie du grand homme cause de ce tiltre. Il est d'autant plus illustre, que son mérite élevé avant d'avoir pu estre connu, a paru digne de cette anticipation de fortune qui d'ordinaire esteint celuy des favoris prématurés. Sa vie, qui peut composer seule plusieurs justes volumes, est un égal et continuel prodige de fortune et de vertu, de valeur intrépide et d'une habileté judicieuse qui ne tint rien de la fausseté ny de la bassesse ; de capacité de guerre et de cabinet; et ce qui a esté son caractère principal, d'une inflexible fermeté dans tous les temps, et partout également soustenue avec une grandeur héroïque et durant une très longue vie, et qui entre si principalement dans tout pendant qu'elle a duré, dans tout ce qui est de principal dans nostre histoire. Si la fortune a semblé l'abandonner des moments et l'a enfin laissé tout à fait dans sa vieillesse, ce trait a peut estre esté sa plus insigne faveur, puisqu'elle l'a laissé voir à nud et à découvert, orné du seul éclat de ses vertus, et d'un amas de vertus jamais un instant affoiblies dans le sein desquelles il est parvenu au plus grand aage, et il est mort dans tout son entier.

C'est justement de cette égalité d'âme, de cette suitte d'un si grand soy mesme non interrompue, qu'il se peut dire que cet homme a honoré l'homme et la nature humaine, en faisant voir avec un lustre toujours suivi jusqu'au bout et

Digitized by Google

toujours tiré de luy mesme, tout ce dont elle peut estre capable avec l'assistance de Dieu qu'il a toujours craint et servi. Cent fois plus grand, plus glorieux, plus désespérant ses ennemis et tout le pouvoir du premier ministre, du sein de l'impuissance et de l'abandon, luy dans l'exil, suspendu de touttes ses charges, dans la décrépitude, dans l'entière solitude, enveloppé de sa seule vertu, qu'il ne le fut jamais dans sa puissance et dans ses plus éblouissantes prospérités. Il vescut toutte sa vie et à découvert vray ami, vray ennemy; et dans tous les temps de sa vie, il porta publiquement Henry III son bienfaicteur, dans son cœur et dans sa vengeance. Il fut le plus constant et le plus inébranlable fléau de la Ligue et de tous ceux qui lui appartenoient, en tous temps et sans mesnagement. Radicalement attaché à l'Estat et bon sujet de ses Rois, mais serviteur à la mesure de l'amitié et du traittement qu'il recevoit d'eux. Surtout marteau et en face des ministres insolents, et n'endurant rien de qui que ce fust. Fier, audacieux, juste, austère, libéral, magnifique, toujours libre, toujours le maistre dans ses emplois, toujours Roy dans sa famille, toujours redouté jusqu'à sa mort de tout ce qu'il y avoit de plus puissant et de plus haut, malgré son dépouillement et son extresme vicillesse; toujours droit, toujours profond, toujours le mesme, toujours grand. On gémit sous le poids de tant d'honneur et de gloire dont la riche et vaste matière se trouve resserrée dans les étroittes bornes de ces courtes nottes, sans pouvoir mesme presque rien citer, tant l'abondance est infinie. Il se faut contenter de s'écrier sur une telle vertu, qui se peut dire avec justesse épouventable et prodigieuse.

Sa naissance est nulle. Annoblissement de Charles V et tel quel; puis capitouls de Tolose, juges-mages, etc.,

Digitized by Google

alliances pareilles. Rien mesme de commun avec le Nogaret de Philippe le Bel et de Boniface VIII, quoyque cela mesme n'eust rien de flatteur. Le bisayeul fut en partie seigneur de la Valette ; le grand père le fut entièrement. On ne voit pas pourquoy un cas si marqué d'un nom de seigneurie acquise pièce à pièce, et si nouvellement. Pour les armes, l'arbre de sinople sont celles qu'ils prirent. Le parti de la demi croix de Tolose, qui est l'Isle Jourdain, fut ajouté par le père, parce que sa mère dame de Casaux et de Caumont portoit la moitié de ce nom et s'appelloit de l'Isle. Le chef avoit esté dès lors corrigé, et des mains qui ne semblèrent pas assez nobles, portant une croix, avoient esté supprimées, et d'une croix ordinaire on en avoit fait une potencée. Tant de grandeur entée sur tant d'obscurité fut un contraste qui se fit sentir trop vivement au favori. Il eut la foiblesse d'avoir voulu passer pour estre d'illustre origine, et le malheur de n'avoir pu cacher la sienne puisqu'il eut ce désir, sous tant de dignités et le rang de prince estranger, duquel on parlera après séparément pour ne pas mesler tant de choses. Si cette vanité, indécente dans un si grand homme, ne luy fut pas pardonnée par les hommes, il semble que le peu de durée de sa race fut un chastiment de Dieu d'une tache bien autrement importante. C'est la seule grande et qui ne se puisse couvrir, qui puisse lui estre reprochée ; elle se verra à la suitte de l'article de sa femme, parce qu'il s'agit de sa sœur. Venons aux Nogarets.

Pierre de Nogaret sieur de la Valette espousa, 21 avril 1521, Marguerite de l'Isle dame de Casaux et de Caumont, et mourut en ce dernier lieu, en 1553. Outre Jean son fils aisné, père du duc d'Espernon, un fils ecclésiastique qui ne parut pas plus dans le monde que le père, et deux fils

Digitized by Google

tous deux tués en Italie, en 1545, en petits emplois, il laissa quatre filles : Jacqueline, mariée par contract passé devant Crosat, notaire à la Valette, 30 juin 1539, à Bertrand de Béarn sieur de Saint-Maurice lès Villemur ; Catherine, 1552, à Antoine de Voisins baron de Montaut ; Anne, à Charles de Leaumont sieur de Puygaillard, desquels un fils de mesme nom de seigneurie. fut chevalier du Saint-Esprit par le crédit de M. d'Espernon ; et Hélène, 1551, à Benoist de Lupiat, baron de Montcaffin.

Jean de Nogaret sieur de la Valette, fils aisné de Pierre cy dessus et père du duc d'Espernon, fit une fortune deue apparemment à son mérite et qu'on a peine à comprendre. Il monta par ses services à la charge de maistre de camp de la cavalerie légère et se distingua en cette qualité aux batailles de Dreux, 1562 ; de Jarnac et de Montcontour, 1569 ; devint lieutenant général de Guyenne, et seroit allé plus loin, si la jalousie ne l'avoit pas arresté en si beau chemin et empesché de servir au siége de la Rochelle en 1573. Il mourut 18 décembre 1573, chés luy à Caumont, ayant acquis la haute justice de la Valette. Il n'avoit que quarante huit ans. L'inscription de son tombeau le fait descendre, à faute de mieux, des anciens Nogarets connus sous Philippe le Bel. On comprend aussy peu comment il parvint à espouser, 15 septembre 1551, Jeanne de Saint-Larry, fille de Pierre seigneur de Bellegarde et de Marguerite d'Orbessan, et sœur de M. de Bellegarde mareschal de France, en 1574. Elle mourut à Caumont en 1611, et vit la fortune de ses enfans.

Digitized by Google

I.

Jean Louis de Nogaret duc d'Espernon.

Amiral, chevalier du Saint-Esprit et de la Jarretière.

Colonel général de l'infanterie. Premier gentilhomme de la chambre.

Général d'armée.

Guyenne.

Trois éveschés.

Provence.

Boulonois.

Saintonge.

Angoulmois.

Né may 1554; fit ses premières armes au siége de la Rochelle en 1573. Il s'attacha pour peu de temps au Roy de Navarre qui fut depuis nostre Henry IV, et se signala sous le duc d'Alençon au siége de plusieures places huguenotes.

Devenu fort à coup favori, et non pas mignon d'Henry III, il fut de sa part trouver le duc de Savoye sur Genève, et ce fut en retournant de ce voyage à Lyon où la

Marguerite de Grailly ditte de Foix, fille aisnée et héritière d'Henry comte de Candalle, de Benauges et d'Astarac, captal de Buch, gouverneur de Bordeaux et Bordelois, tué en février 1572 à l'attaque de Somières en Languedoc, et de Marie fille puisnée du connestable Anne duc de Montmorency.

Mariée à Vincennes 25 aoust 1587.

Morte à Angoulesme 1595, à vingt six ans, de douleur de la blesseure de son mari.

Elle luy porta tous les biens de sa Maison, à condition que leur fils aisné prendroit le nom et les armes de Foix, quoyqu'il y en eust encore d'autres branches qui ont subsisté jusqu'au dernier duc de Foix, mort.....

Françoise ditte Madame de Candalle, sœur unique et cadette de Madame d'Espernon, fut élevée avec elle jusqu'à son mariage, puis en

Digitized by Google

Bernard de Nogaret sieur de la Valette, frère aisné du duc d'Espernon. Né 1553, maistre de camp de la cavalerie, chevalier du Saint-Esprit, amiral par démission de son frère, 1588 ; général d'armée. Monsieur de Biron, mareschal de France puis duc et pair, exécuté 1602, fut amiral, 4 octobre 1592, après luy.

Marquisat de Saluces.

Lyon, Lyonnois, etc.

Dauphiné.

Provence.

Se distingua extrêmement à la guerre qu'il fit en Savoye et Piedmont avec beaucoup de succès ; et d'ailleurs fort aimé, estimé et en grande réputation.

Tué au siége de Roquebrune en Provence, 11 février 1592, à trente cinq ans, fort regretté d'Henry IV comme un grand capitaine.

Il avoit espousé au Louvre, 3 février 1582, Anne, fille de René de Batarnay comte du Bouchage et d'Isabelle de Savoye baronne de Tende ; sans postérité. Elle estoit ainsy fille de la sœur du marquis de Villars mareschal et amiral, beau père du duc de Mayenne, de la connestable Anne de Montmorency. etc., et sœur de la mareschale de Joyeuse mère du duc de Joyeuse, etc.

Hélène de Nogaret, mariée 21 avril 1582, à Jacques Goth marquis de Rouillac, grand séneschal de Guyenne, mère de Louis qui prétendit estre héritier du duché et de la dignité d'Espernon jusqu'à sa mort, en 1662, qu'il laissa cette mesme prétention à Jean-Baptiste son fils.

Sa postérité finie, M. d'Antin fils de M. de Montespan, dont la mère, Zamet, estoit fille d'Hélène de Nogaret et

Digitized by Google

de Jacques Goth susdits, prétendit à la dignité d'Espernon dont sa trop fameuse mère avoit acquis la terre, et se fit par ce mauvais procès un chausse pied à obtenir une nouvelle érection pour luy.

Anne de Nogaret, mariée 20 février 1583 à Charles de Luxembourg comte de Brienne et de Ligny. Ce comte de Brienne fut duc non vérifié, chevalier du Saint-Esprit, gouverneur de Metz et païs Messin, et mourut en 1605 sans postérité, le dernier de sa branche, fils de l'arrière petit fils du connestable de Saint-Paul à qui Louis XI, son beau frère, fit couper la teste. La mère de M. de Brienne estoit Bouillon la Marck, sœur du père de l'héritière qu'espousa le mareschal de Bouillon la Tour, de la première femme du dernier connestable de Montmorency. etc.; et sa grand mère, sœur de la femme du connestable Anne de Montmorency, Villars Tende Savoye, baronne.

Digitized by Google

[a] Cour estoit, qu'il fit ce sault célèbre et singulièrement heureux dans les Alpes.

L'année 1582 luy fut singulièrement heureuse. Il y fut fait premier gentilhomme de la chambre, amiral et chevalier du Saint-Esprit. Mais il faut dire un mot sur la mort de M. Strozzi, auquel il succéda à la charge de colonel général de l'infanterie.

Don Sébastien, Roy de Portugal, ayant péri sans postérité dans la folle et funeste expédition qu'il voulut aller faire en Afrique en 1578, Henry, cinquième fils du Roy Emmanuel et de Marie de Castille, succéda sans difficulté à son infortuné petit neveu. Il estoit prestre archevesque sacré d'Evora, l'avoit esté de Brague et de Lisbonne, et estoit cardinal de Paul III, 1546. Dès qu'il fut sur le trosne, il travailla à obtenir une dispense de se marier, et on croit qu'il l'auroit obtenue 1588 menée à Angoulesme, gouvernement de M. d'Espernon, et là détenue jusqu'en 1590, qu'elle fut conduite à Saintes, et y fut contrainte d'y prendre l'habit de religieuse, puis forcée de faire profession, 22 septembre 1591, et de faire une donation de tous ses biens à sa sœur, à la réserve d'une pension de 600 écus. Elle y demeura jusqu'en 1600, qu'elle fut faitte abbesse de Sainte Glossinde de Metz, et fit toujours protestation de ne vouloir point estre religieuse. Elle resta à Metz jusqu'en 1603, qu'elle écrivit au Roy, qui la fit venir à Chantilly où il la pria de ne point inquiéter M. d'Espernon. Depuis, elle ne retourna plus à Sainte-Glossinde et demeura deux ans à Verdun. Le Roy luy commanda ensuitte de se retirer à l'abbaye du Moncel sur Pont Sainte Maixance, où elle resta jusqu'en 1610 qu'elle obtint un rescrit du

a. Suite de la page 274.

Digitized by Google

pour prévenir les guerres que les diverses prétentions à la couronne de Portugal préparoient à sa mort. Mais elle arriva le dernier janvier 1580, à soixante huit ans, dix sept mois après qu'il fut monté sur le trosne et trop tost pour avoir pu consommer une affaire aussy extraordinaire que cette dispense. A cette mort, nombre de prétendants s'élevèrent, dont l'explication des droits seroit icy hors d'œuvre. Mais Philippe II Roy d'Espagne, fils de la sœur du cardinal Roy, l'avoit trop belle pour manquer cette succession. Il envoya le fameux duc d'Albe, disgracié depuis son retour des Païs Bas, avec ce billet tout court et sans le vouloir voir : « Duc d'Albe, mon Cousin, partés et allés me conquérir le Portugal. » Il le conquit en effet par une bataille où il défit près d'Alcantara le prieur de Crato qui, de bastard d'un aisné du cardinal Roy, avoit voulu se faire passer pour légitime et avoit pris le tiltre de Roy, appuyé de la haine des Portugais pour les Castillans et de quelques secours de France où il se réfugia et mourut particulier en 1596. Le duc d'Albe mourut aussy au retour de cette glorieuse expédition. Comme il estoit fort mal, Philippe II voulut l'aller voir, mais comme il entroit dans sa chambre le duc se tourna de l'autre costé, ne le voulut jamais voir, et ne dit rien autre chose que ces paroles : Il est trop tard.

Pape pour se faire séculariser. Elle se fit depuis huguenote, 12 décembre 1611, intenta procès au duc d'Espernon pour son partage, le perdit et fut réduitte à ses 600 écus de pension et 2000 livres sur Sainte-Glossinde qu'elle avoit résignée à la fille de son avocat ; demeura à Paris et y mourut en septembre 1649. Elle avoit résigné son abbaye à une sœur bastarde de M. d'Espernon.

Digitized by Google

Catherine de Médicis, parmi touttes ces prétentions différentes sur le Portugal, amena aussy je ne sçay quelle généalogie et trouva d'autant plus beau de se mettre aussy sur les rangs qu'elle s'en sentoit en effet plus éloignée par sa naissance et qu'elle estimoit diminuer par là quelque chose de l'infinie distance d'où la fortune l'avoit bombardée sur le trosne de France. Il y a tout lieu de croire que cette vanité eut plus de part à la démarche qu'elle fit en cette occasion, que l'espérance de quelque succès. Quoy qu'il en soit, elle fit équiper une flotte sur laquelle tout ce qu'il y avoit de plus brillant à la Cour demanda à s'embarquer. Elle avoit amené en France les enfans de Philippe Strozzi et d'une sœur de son père, qui estoient le mareschal et le cardinal Strozzi et le prieur de Capoue, ses cousins-germains, fort attachés à elle et dont elle fit la fortune. Elle choisit donc M. Strozzi, fils du mareschal, pour commander cette flotte, dont Henry III prit occasion de faire entendre à Strozzi qu'il ne pouvoit remplir en mesme temps les emplois de colonel général de l'infanterie et celuy de général de cette flotte. Quelqu'amère qu'en fust la proposition, Strozzi, qui auroit bien mieux aimé demeurer dans une charge fixe qu'il exerçoit avec réputation depuis qu'il l'avoit eue à la mort du comte de Brissac tué en 1569 devant Mucidan, n'osa ny résister à la Reine Mère ny désobéir au Roy et donna sa démission ; puis il s'alla embarquer, et M. d'Espernon fut pourveu. Strozzi vogua aux Açores, emporta l'isle de Saint-Michel ; mais la flotte Espagnole vint sur luy, et il ne refusa pas le combat. Il fut défait, blessé et pris avec tout ce qu'il y avoit de distingué dessus qui n'avoit pas péri. Don Alvaro Bazan, général de l'Océan, commandoit la flotte d'Espagne, qui fit mettre les prisonniers à terre et les fit tuer de sang-froid

Digitized by Google

incontinent après sa victoire du 26 juillet 1582. Philippe II, indigné de l'orgueil de Catherine de Médicis tant en faveur du prieur de Crato que pour ses propres et prétendues prétentions, fut si satisfait et de la victoire et de la barbarie de son général, qu'il le fit aussytost après grand d'Espagne de seconde classe, car il n'en fit jamais aucun de la première; c'est de luy que tire son origine et sa grandesse le marquis de Santa-Cruz, majordome major de la Reine d'Espagne Farnèse, seconde femme de Philippe V, qui remit et receut depuis l'Infante à la frontière, et qui fut après chevalier de la Toison d'Or et du Saint-Esprit.

M. d'Espernon, devenu ainsy colonel général de l'infanterie, parvint, 16 janvier 1587, à la faire ériger en office de la Couronne et en fit le plus ferme appuy de sa fortune. La mort du duc de Joyeuse, tué à Coutras en 1587, le fit aussytost amiral de France et le laissa sans concurrent dans la faveur. Plus sage et moins ébloui que luy, il évita ce que l'autre avoit recherché. Choisy comme Joyeuse pour avoir l'honneur d'espouser une sœur de la Reine, il se sentit moins flatté de celuy de se marier si hautement et de l'éclat d'estre beau frère du Roy, qu'effrayé de s'allier dans la Maison de Lorraine, et d'en accorder les suittes avec son devoir et sa reconnoissance contre lesquels le duc de Joyeuse, plus hardi, fit un si prompt et si funeste naufrage, dont M. d'Espernon devint amiral.

Par sa droitture, sa fermeté, son invincible attachement à l'Estat et à son Roy, par ses veues, ses découvertes, son courage, ses ressources, en butte aux favoris, à tout le formidable parti de la Ligue, aux ministres vendus à la Maison de Lorraine, abboyé par le déchaisnement public, dont les ressorts immenses de la Ligue disposoient à son gré, sans néantmoins qu'elle eust osé luy imputer rien de dis-

Digitized by Google

tinct; enfin hors d'espérance de rien faire de bon de son trop faible maistre avec tous ses constants efforts, il aima mieux céder à l'orage, et pour oster aux ennemis d'Henry III les prétextes personnels de jalousie, il le fit consentir à sa retraitte en ses gouvernements de Saintonge et d'Angoulmois vers le milieu de 1587, année que M. de Guise signala par les funestes barricades de Paris.

Angoulesme fut le principal séjour de M. d'Espernon, qui ne faisoit à peine que d'estre marié, et le théâtre prodigieux de sa gloire, et d'une action qui ne sembleroit en rien moins fabuleuse que celle de ces héros des romans et des poètes, si elle n'estoit racontée de tous les historiens du mesme temps et qui touche le nostre, et attestée uniformément jusqu'à nous. C'estoit un coup de partie pour les Guises de se défaire du plus ferme et presque du seul appuy qu'eust Henry III. Villeroy, le célèbre Secrétaire d'Estat qui avoit la guerre dans son département, estoit entièrement à eux. Par son moyen, et sous le nom d'ordres du Roy, on dégarnit entièrement le chasteau d'Angoulesme. et on fit couler des trouppes affidées dans la ville en mesme temps. On prit un dimanche matin que le devoir de la messe avoit fait sortir les domestiques du chasteau, où M. d'Espernon, resté luy quatriesme, fut attaqué. Il y soutint plus de soixante heures l'effort continuel de plusieures centaines d'assaillants, sans loisir de prendre un seul instant haleine, et prest à expirer de lassitude luy et les siens, lorsqu'il fut délivré à main forte par ses amis, accourus de la campagne, à qui il fallut tout ce temps pour estre informés de son danger et pour percer jusqu'à luy. De justice d'un tel attentat, Henry III estoit hors d'estat de se la faire à luy mesme; mais par là de plus en plus éclairci et poussé par trop à bout par les barricades de Paris, il congédia

Digitized by Google

Villeroy et ses autres ministres, ne fit plus qu'amuser sa perfide Mère, et devint plus libre et plus maistre de son Cabinet pour Blois.

A la tragique issue de ces Estats, M. d'Espernon accourut au secours de son maistre, prit aux Ligueurs plusieures places importantes de la Loire et de la Seine, eut l'horreur d'estre présent au funeste spectacle de Saint-Cloud, et fut le seul qui eut le courage et la reconnoissance de quitter tout pour conduire luy mesme le corps d'Henry III en respect et en seureté à Compiègne.

De là, il courut auprès d'Henry IV qu'il pressa fortement de se faire catholique. Il luy dit qu'il ne feroit jamais rien contre son service, mais que sa conscience ny le bien de l'Estat ne luy permettoient pas de servir un huguenot. Puis. voyant que le Roy l'amusoit, fit sonner un matin boutteselle à ses trouppes, et vint prendre congé d'Henry IV, qui ne put jamais l'arrester, et qui ne le luy a jamais foncièrement pardonné. Il s'en retourna dans ses gouvernements de Saintonge et Angoulmois, et quelque temps après, croyant voir apparence à la conversion du Roy, il tint parole, se laissa ramener auprès de luy, s'y signala, eut bientost après une armée qu'il commanda avec succès contre la Ligue, et servit ainsy contre elle jusqu'à ce qu'elle fust soumise et détruitte. Mais voicy une parenthèse qu'on ne peut refuser à la curiosité.

Après la paix de Vervins, il se trouva à Monceaux, qu'Henry IV aimoit fort parce qu'il l'avoit basti pour Gabrielle d'Estrées, et dont il monstroit les dehors à l'ambassadeur d'Espagne. Le Roy se couvrit, et l'ambassadeur qui estoit grand d'Espagne et accoustumé à se couvrir dès que le Roy d'Espagne se couvroit, se couvrit à l'instant. Le Roy rougit et cependant, pour éviter un affront à l'ambassadeur et aussy qu'il n'en prist avantage, il se tourna à

Digitized by Google

M. le Prince, M. de Mayenne et M. d'Espernon qui se trouvoient seuls alors à sa suitte, et leur ordonna de se couvrir, ce qu'ils firent aussitost. Telle est la première origine de se couvrir devant le Roy pour ceux qui eurent depuis cet honneur aux audiences des ambassadeurs auxquelles il fut borné, et dont personne n'avoit joui auparavent. On fit dire à celuy d'Espagne de se conformer à l'usage de France. Mais comme M. le Prince s'estoit par ce hazard couvert avec les deux autres, l'honneur de se couvrir aux audiences où les ambassadeurs se couvrent luy en demeura et aux autres princes du sang par luy; par M. de Mayenne à la Maison de Lorraine, et par M. d'Espernon à ses enfans, car son nom ne s'estendoit pas plus loin, ce qui fut sans doutte un bonheur pour eux en cette occasion. La Maison de Lorraine, qui usurpa tant de choses sous les enfans d'Henry II, et principalement sous le court règne de François II, où à la faveur du crédit de la Reine sa femme et leur nièce, ils devinrent entièrement les maistres, s'estoient peu à peu arrogé l'usage de conduire les ambassadeurs à leurs audiences première et dernière de cérémonie. Outre la distinction qui naist de ce qu'on fait d'honorable privativement à d'autres, cette Maison y fut d'abord attirée par le commerce qu'elle en lioit plus aisément et plus imperceptiblement avec les estrangers; et les ambassadeurs après furent jaloux de cette conduitte par les arbitres de l'Estat. A mesure qu'élevée par les diverses pairies qu'elle s'accumula avec tant de soin, cette Maison joignit à ce rang des nouveautés de distinction peu aperceues d'abord, puis tournées en prétentions, soustenues après de sa puissance, et par là peu à peu passées en usage, d'où est ainsy venu petit à petit et par pièces le *rang de prince estranger* inconnu à touttes les autres nations de l'Europe chés elles,

Digitized by Google

la Maison de Savoye et celle de Gonzague establies en France, et celle de Longueville avec tous les brevets qu'elle avoit sceu entasser; et toutes quatre si fort alliées et meslées ensemble, prétendirent les mesmes choses et y parvinrent, entre autres la conduitte des ambassadeurs, qui leur demeura affectée. M. de Mayenne s'en servit pour demeurer couvert en cette fonction et pour que ceux de sa Maison le fussent de mesme en la faisant. Par cette raison, ceux des Maisons de Savoye, de Longueville et de Gonzague eurent le mesme honneur en conduisant les ambassadeurs. Les princes du sang assistants à ces audiences n'y purent demeurer découverts lorsque le Prince conducteur fut sur le pied de s'y couvrir, et à l'exemple des princes du sang qui s'y couvroient sans conduire les ambassadeurs, conséquemment sans fonction nécessaire, ceux de ces quatre Maisons obtinrent le mesme avantage, et par mesme raison M. d'Espernon et ses enfans, à qui cette parité avec ces quatre Maisons valut enfin tous ceux qu'elles avoient conquis sur le chemin frayé par celle de Lorraine. Tel fut encor le fruit de la Ligue bien qu'esteinte, par la considération qui en restoit au duc de Mayenne son chef, et de celle que le duc d'Espernon tira de son propre mérite et de la grandeur de tous ses establissements, qui par ce hazard le firent prince estranger en France, où depuis peu il avoit eu la première dignité avant peutestre qu'avoir esté bien gentilhomme.

Il faut remarquer que jusqu'à François Ier tous les seigneurs se couvroient toujours et en tous temps devant nos Rois, et lorsque quelqu'un d'eux s'y tenoit découvert, c'estoit signe qu'il vouloit parler au Roy. François Ier mesme, le plus affable de nos Rois Valois, ne manquoit point dès qu'il voyoit quelqu'un de découvert, de l'appeller et de luy demander ce qu'il vouloit. L'usage du chapeau substitué à

Digitized by Google

celuy du bonnet, comme le bonnet avoit succédé au chapeau, changea aparamment cette coustume, qui s'abolit enfin entièrement sous Henry II.

Mais cette couverture acquise à l'occasion d'un ambassadeur et sous prétexte de leur conduitte à l'audience, estendue en ces mesmes audiences comme il vient d'estre expliqué fut tout à fait renfermée aux audiences des ambassadeurs, et nullement estendue aux audiences des petits souverains venant chez nos Rois, qu'ils ont quelquefois fait couvrir, ny aux hommages des ducs de Lorraine, après lesquels ils se couvroient un moment, ny en aucune autre occasion ou cérémonie quelconque. Elle fut mesme encore plus estroittement restrainte. M. de Créquy, ambassadeur à Rome, y arriva comme brouillé par la prétention des nonces en France de ne donner la porte et la main chés eux ny aux ducs ny aux princes estrangers, tandis que la nécessité, qui a toujours gouverné touttes choses, et qui les forçoit au commerce avec les ministres et les secrétaires d'Estat, les leur faisoit donner. Ils ne voyoient donc ny ducs, ny officiers de la Couronne, ny princes estrangers, et cette prétention a duré jusqu'à la nonciature du sieur Gualierio, sous Clément XI Albane, et qui est mort cardinal, chevalier du Saint-Esprit. M. de Créquy, parti de travers avec le nonce, arriva de mesme à Rome à l'égard des parents du Pape, qui à ce seul tiltre prétendirent le précéder; et de là vint enfin cette insulte atroce par la garde Corse du Pape, qui cousta si cher à ses parents, au gouverneur de Rome et à luy mesme par le fameux traitté de Pise de 1664 si glorieux à la France, si humiliant pour Alexandre VII obligé par un des articles d'envoyer à Paris son propre neveu le cardinal Chigi en qualité de légat *à latere* demander pardon à Louis XIV, et pardon en termes convenus qu'il devoit

Digitized by Google

lire à son audience de cérémonie et qu'il y leut en effet. Il estoit aussy stipulé par le mesme article du traitté de Pise, que cette satisfaction du légat se feroit en présence des grands du Royaume. En conséquence, les ducs furent invités de la part du Roy par le grand maistre des cérémonies, de s'y trouver, et avertis du jour et de l'heure de cette célèbre fonction qui se fit à Fontainebleau. Les ducs prétendirent s'y couvrir et cela fut trouvé juste, puisqu'ils y estoient mandés et en qualité de ducs. Touttesfois on changea d'avis, et il fut déclaré que ni eux ny les princes estrangers ne se couvriroient, et que le Roy et le légat le seroient seuls. La considération des ambassadeurs qui s'y devoient trouver y entra pour beaucoup, parce qu'ils ne se couvrent qu'en leurs propres audiences de cérémonie, et celle des princes du sang pour rien, parce que le légat devant avoir un fauteuil à son audience, aucun prince du sang ne s'y trouva. Il eut deux princes estrangers pour l'y conduire qui furent les comtes d'Harcourt et de Soissons, qui ne pouvant estre couverts, insistèrent fort à le quitter dès qu'ils l'auroient amené devant le Roy; mais ils ne purent l'obtenir. Ils demeurèrent à toutte l'audience et toujours découverts. Il se passa mesme deux ou trois ans sans que pas un d'eux se couvrist aux audiences, honneur qu'ils ont enfin rattrappé. Aussy aucun duc ne se trouve jamais à ces audiences, et depuis que les grands officiers de la maison du Roy le sont devenus, ceux dont la fonction les oblige à s'y trouver y assistent, mais uniquement comme charges et service, et nullement comme ducs.

Lorsque ce hazard de Monceaux valut le chapeau à la conduitte des ambassadeurs, nuls autres n'avoient de distinctions de prince estranger que ceux qui s'estoient establis dans le droit de conduire les ambassadeurs à l'audience,

Digitized by Google

resté à la Maison de Lorraine par l'extinction des trois autres en France, et privativement à ceux à qui le chapeau a esté accordé longues années depuis par Louis XIV; et pièce à pièce le rang de prince estranger dans leur patrie, mais qui n'ont pu parvenir encore à conduire des ambassadeurs à l'audience.

M. d'Espernon s'establit une moindre distinction qui estant fort antérieurement passée en usage à celle cy, et n'ayant aucun trait à la conduitte des ambassadeurs à l'audience, ne se borna pas aussy à ceux qui s'estoient mis en droit exclusif de les y conduire; et ce fut estant déjà duc et pair et fort peu après qu'il fut colonel général de l'infanterie. Personne sans exception que du Roy de Navarre ou des fils de France, n'entroit à cheval dans la court du Louvre ou de la maison où le Roy demeuroit ou se trouvoit, et personne n'y avoit jamais songé que le connestable Anne de Montmorency, à qui son grand aage si hautement décoré en avoit enfin acquis la permission personnelle et sans conséquence, et qui par mesme raison de vieillesse respectée fut suivie de la permission de s'asseoir chez le Roy et la Reine mesme aux heures de Cour publique. Sur l'exemple de M. d'Espernon, les princes du sang, les Guises, les cardinaux, les ducs et pairs qui précédoient encore alors tout ce qui ne l'estoit pas sans difficulté aucune, les Longuevilles, les Nevers, et bientost après les officiers de la Couronne demandèrent et obtinrent cette mesme entrée à cheval dans la court du logis du Roy, qui s'est estendue depuis aux voitures pour les mesmes, et c'est ce qui s'appela les honneurs du Louvre. Le rare de ces sortes de changements est la tyrannie de l'usage. Les pairs ecclésiastiques de mesme genre et de mesme nature que les laics, de mesme rang qu'eux, leurs anciens mesmes, et qui à ce tiltre les

Digitized by Google

précédent, n'eurent point de part à ce nouvel honneur, faute de s'estre trouvés à la Cour ; et comme les tumultes qui occupèrent le reste du règne d'Henry III et le commencement de celuy d'Henry IV les en écartèrent, ils n'osèrent, après cet intervalle de quinze ou dix huit ans, s'arroger le mesme privilége, bien qu'en tout et partout en possession de tout temps de tous les mesmes rangs et honneurs des pairs laics. Ce qui ne se peut comprendre, est que cela ait duré ainsy jusqu'à la mort de Louis XIII que l'évesque comte de Beauvais Potier, prenant tout à coup le grand vol de faveur et de premier ministre que le cardinal Mazzarin ne luy laissa guères, entra en carosse comme les ducs laics. La Reine Mère en fut surprise et luy en parla. Il n'eut pas de peine à luy faire entendre son droit le mesme que celuy des pairs laics, et qu'il n'estoit pas changé pour estre demeuré si longtemps en souffrance par la longue sottise des évesques pairs. Et c'est de cette époque qu'ils ont eu aussy les honneurs du Louvre.

Après la disgression revenons au sujet.

M. d'Espernon, qui partageoit son temps entre ses gouvernements et la cour pendant le reste du règne d'Henry IV, pressant un jour ce prince sur le payement des garnisons de Saintes et d'Angoulesme plus qu'il ne vouloit l'estre, il luy répondit brusquement : « Mon cousin, car ainsy parloient encore nos Rois à qui ils ne font plus que l'escrire, on voit bien que vous ne m'aimés guères, car vous me parlés toujours de ce qui me peut fascher ». M. d'Espernon luy repartit sans s'émouvoir qu'il estoit bien marry de luy déplaire, mais que pour l'amitié, elle ne se payoit que par l'amitié.

Le Roy à son tour en sortit galamment : « Vous avés raison, mon cousin, luy dit il, et je veux désormais vous aimer

Digitized by Google

afin que vous m'aimiés aussy ». Néantmoins je pense qu'ils en restèrent aux propos, mais les garnisons de ses places furent mieux payées.

Si l'estrange conduitte de la Reine Marie de Médicis avant et aussytost après le meurtre horrible d'Henry IV l'a beaucoup fait soubçonner là dessus, rien de plus injuste, de plus frivole, de moins appuyé mesme par les ennemis de M. d'Espernon, que l'idée qu'il y eust part, parce qu'il estoit au fond du carrosse auprès du Roy quand il reccut le coup, le duc de Montbazon au devant et trois autres avec eux, et parce qu'il valut la régence à la Reine, en allant aussytost flatter le Parlement qu'il fit assembler, et qu'il intimida après en le faisant investir dans le palais par le régiment des gardes et par tout ce qu'il put rassembler.

C'est à ce tumulte que le Parlement doit la première part qu'il ait jamais eue à la déclaration des régences. La part que Louis XIII voulut bien luy faire de ses dernières dispositions, ainsy qu'à toutte sa Cour pour les rendre publiques avant de mourir, et par cela mesme plus stables, fut cause que la Reine, qui n'en estoit pas contente, crut devoir imiter la Reine sa belle mère pour la régence, et en flattant ainsy le Parlement, faire casser puis redresser à son gré le testament du Roy par ceux là mesme à qui il en avoit donné connoissance et par la seule assemblée qui eust une consistance authentique et toujours preste. Et à la mort de Louis XIV qu'on avoit obligé à faire un testament et à le confier cacheté en dépost au Parlement, M. le duc d'Orléans ne crut pas pouvoir mieux faire dans ce cas d'ouverture du testament du Roy, qu'il jugeoit bien n'avoir pas esté dicté favorablement pour luy, que de suivre en troisième le chemin frayé par les deux dernières Reines Régentes.

Après six ans et plus d'une Régence fort estrange et fort

Digitized by Google

au delà de la majorité, où le Roy estoit dans les fers et où tout estoit en proye aux Florentins qui n'avoient pas plus de sens que de mesure, ils en devinrent les victimes et Marie de Médicis priée de se retirer à Blois. M. d'Espernon en son gouvernement de Metz en fut regardé comme sa seule ressource; mais elle l'avoit offensé, ce qui prouve bien fortement qu'il n'eut jamais de part au crime de la mort d'Henry IV. Rien peut estre n'est plus haut, plus grand, plus généreux, et en mesme temps plus curieux que tout ce qui se passa en cette négociation qui fut si secrète, et tous les préparatifs si habilement déguisés, si profondément amenés; et tout exécuté avec tant d'ordre, de silence, de justesse, qu'avant qu'on pust avoir de soupçon, M. d'Espernon venant de Metz avec des trouppes à tire d'aisle, se trouva au rendés vous à la minute exacte la nuit du 17 février 1619, au pied du chasteau de Blois, où il receut la Reine Mère échappée au signal par une fenestre, et la conduisit avec sa petitte armée toujours grossissant jusque dans Angoulesme, d'où elle traitta avec le Roy son fils, le 30 avril suivant. Après un aussy grand service que la délivrance d'une espèce de captivité de dix huit mois, dont l'habileté, le courage, la générosité du duc d'Espernon avoient sceu la tirer, quoyque offensé d'elle, elle en usa mal avec luy et le força par ce procédé à ne vouloir plus se mesler de ses affaires. Il s'acommoda avec le Roy, et le servit dignement depuis en Béarn, en Languedoc, au secours de l'isle de Rhé et dans ses gouvernements, de sa teste et de son espée, en divers siéges et combats en chef et sous Louis XIII.

Malgré tant de services et l'intime liaison du cardinal de la Valette son fils avec le cardinal de Richelieu, qui dura sans s'affoiblir autant que leur vie, le premier ministre

Digitized by Google

et le duc estoient trop hauts l'un pour l'autre. Le cardinal redouttoit sa capacité avec son esprit fier et audacieux. Il estoit effrayé de ses hautes entreprises, et toujours tenu par luy en respect désiroit le satisfaire pour le gaigner, mais il cherchoit aussy par crainte à diminuer ses moyens de grandeur et son autorité dans ses charges. Les occasions en estoient continuelles, et formèrent entre eux une espèce de guerre que le cardinal de la Valette travailloit sans cesse à apaiser. Mais il gaignoit moins sur l'esprit altier et inébranlable de son père qui ne vouloit jamais perdre une ligne de terrain et qui n'appelloit son fils que le cardinal *valet*, que sur le premier ministre. Mais le cardinal de la Valette estant mort en 1639, le cardinal de Richelieu se tint affranchi de touttes mesures, et résolut la perte entière du seul homme qui eust constamment et publiquement soustenu de ne fléchir en rien devant luy, sans que sa conduitte eust pu luy donner la moindre prise malgré touttes les embusches qu'il luy avoit souvent dressées. Pour ce projet de venir à bout d'un vieillard de quatre vingts ans, il crut avoir besoin des choses les plus extraordinaires, et il les employa. Il luy suscita sa créature à tout faire, le frère du cardinal de Sourdis et son successeur en l'archevesché de Bordeaux, qu'il récompensa après son exploit en homme qui avoit commandé la flotte plus volontiers que visité son diocèse. Ce prélat ne cessa donc de prendre à tasche d'aigrir M. d'Espernon résidant à Bordeaux en son gouvernement de Guyenne, et de le pousser à bout exprès en touttes choses. Le duc fut longtemps sage, mais une goutte au delà de toutte mesure, quoyque un rien, la fait répandre, et c'est ce qui luy arriva pour de la marée que les gens de l'archevesque voulurent enlever aux siens, et qu'il leur fit reprendre de

Digitized by Google

force. Là dessus, l'archevesque se revest de ses habits pontificaux et la mitre en teste et la crosse à la main, se met à pied par les rues criant à l'aide contre le tyran, attroupant le peuple par la nouveauté du spectacle et vomissant des imprécations pour émouvoir une sédition. Le duc apprenant ce vacarme se contint un temps ; mais craignant enfin une sédition, il se monstre par les rues et rencontre l'archevesque, dont c'estoit bien là l'espérance. Il la combla en le chargeant si outrageusement d'injures, que le vieillard hors de soy le frappa de sa canne. L'archevesque au comble de ses vœux se présente aux coups et les excite par tout ce qu'il dégorge contre le duc avec un air de béatitude humble et modeste encore plus désespérant, et criant : Frappe, tyran, frappe. On les sépara, et on peut juger que la prise ne fut pas longue ny les premiers coups bien acenéz. Là dessus, excommunications les plus odieusement solemnelles, et courriers à la Cour et à Rome pour avoir le Pape en croupe et le mettre entre le cardinal de Richelieu et M. d'Espernon. Il fut aussytost suspendu de touttes ses fonctions et M. le Prince envoyé commander en Guyenne ; et cependant l'archevesque faisoit le doux et l'affligé et le cardinal le médiateur, tandis que par Rome il arrivoit au but qu'il s'estoit proposé. Jamais moyens si lasches, si estranges, si indignes, et jamais M. d'Espernon si à luy mesme, si grand, si magnanime. Retiré en sa maison de Plassac et particulier pour la première fois de sa longue vie, il en soustint le poids sans autre appuy que de son courage qui faisoit trembler le cardinal. Enfin, après l'avoir tenu près d'un an de la sorte sans qu'il voulust mollir ny entrer en nulle capitulation que pour le for de la conscience, il en fallut venir à la satisfaction imposée de Rome pour la levée des censures. Il s'y

Digitized by Google

soumit aussytost, mais sans dépendance d'aucune autre chose. Elle consista en deux points. A demander pardon en personne à l'archevesque, et en présence de beaucoup de tesmoins, et à ne plus commander en Guyenne. Le fier Espernon s'humilia donc en chrestien de son péché devant son évesque, d'une manière aussy pieuse et aussy touchante qu'elle fut insultante pour le personnel détaché de l'épiscopat, avec une hauteur qui le couvrit d'opprobre d'un si infâme guet à pend, et qui combla d'admiration toutte l'assemblée. Le premier ministre en fut outré de dépit, et l'archevesque de la plus cuisante douleur.

De là M. d'Espernon rendu à touttes ses fonctions qui n'estoient pas de la Guyenne, s'en monstra plus jaloux que jamais, et retiré dans ses maisons, se conservoit son autorité toutte entière. Dans la suitte, il aima mieux se retirer dans son petit gouvernement de Loches, dont il estoit aussy comte et seigneur, et se donna tout à la piété, mais sans rien perdre de ses droits, indomptable aux fausses caresses du cardinal de Richelieu, qui ne cessoit point de le redoutter. Ce premier ministre, qui releva beaucoup plus sa pourpre en France que n'avoit fait aucun de ses prédécesseurs, mais bien moins encore que ne fit après luy son successeur Mazzarin, avoit usurpé une souscription fort inégale avec les ducs, à laquelle il n'avoit jamais pu ployer le duc d'Espernon. Malade à quatre vingt huit ans, avec la teste aussy bonne que jamais, obligé d'escrire au cardinal de Richelieu sur quelque chose qu'il désiroit, il dicta sa lettre et la signa. Un peu après, son secrétaire luy dit en souriant qu'il seroit trompé s'il ne recevoit prompte et bonne réponse; et après quelque petit mystère de la raison de cette opinion, il luy avoua qu'il avoit souscrit très humble et *très obéissant* serviteur. Le duc ne fit

Digitized by Google

autre chose que dépescher sur le champ après sa lettre. On l'atteignit, on la luy rapporta. Il la fit copier et y vit mettre luy mesme le très humble et très affectionné serviteur à l'ordinaire, la signa, l'envoya, et mourut avant d'en avoir pu recevoir la réponse, grand et luy mesme jusqu'à la fin. Ce fut à Loches, le 13 janvier 1642.

Il avoit représenté Champagne au sacre de Louis XIII et porté la couronne aux obsèques d'Henry IV.

Il faut observer que les enfans de ce premier duc d'Espernon estoient cousins germains de l'héritière de Joyeuse, duchesse de Montpensier. puis de Guise, mère de la première femme de Gaston et grand'mère de Mademoiselle de Montpensier morte 1693, et mère encore de M. de Guise de Naples et du duc de Joyeuse père du dernier duc de Guise mari de Mademoiselle d'Alençon.

Digitized by Google

II.	I. Gabrielle Angélique
Bernard, dit le duc de la Valette.	. . . . .
(*a*)	(*b*)

a. b. Ces deux colonnes ont été renvoyées au verso de cette page, parce que, conformément à la disposition adoptée par Saint-Simon, elles doivent être placées en regard des deux autres qui figurent à la page 297.

Digitized by Google

II.

Bernard, dit le duc de la Valette du vivant de son père, et le duc d'Espernon après sa mort. Fait duc et pair de la Valette 1621, enregistrées 1631. Chevalier de la Jarretière. Chevalier du Saint-Esprit 1633. Colonel-général de l'infanterie à vingt ans. En 1622 Guyenne; survivance de son père général d'armée dont il fut le fils bien aimé.

Le mauvais succès du siége de Fontarabie en 1638 devoit tomber sur M. le Prince, père du héros, qui y commandoit en chef; mais la haine du cardinal de Richelieu pour M. d'Espernon, et peut estre des espérances dès lors conceues du mariage de sa nièce de Brézé avec le fils de M. le prince, depuis si célèbre, qui se fit en 1641, détournèrent tout l'orage sur M. de la Valette, qui servoit sous M. le Prince en second; et tout

luy fut

I. Gabrielle Angélique bastarde d'Henry IV et d'Henriette de Balsac Entragues marquise de Verneuil.

Mariée à Lyon, 12 décembre 1617.

Morte en couche à Metz, 24 avril 1627.

II. Marie du Cambout fille aisnée de Charles baron de Pontchasteau, chevalier du Saint-Esprit 1633, père du marquis de Coislin et de la comtesse d'Harcourt Lorraine, vefve du duc de Puylaurens. M. de Ponchasteau estoit fils de Louise de Plessis sœur du père du cardinal de Richelieu qui le fit chevalier du Saint-Esprit, et son fils le marquis de Coislin, colonel général des Suisses et Grisons, père du duc et du cardinal de Coislin.

Mariée à Paris, 28 novembre 1634.

Morte sans postérité à Paris, au Val de Grâce, 12 février 1691.

Elle

Digitized by Google

Henry dit le duc d'Halluyn puis le duc de Candale, premier gentilhomme de la chambre en survivance de son père; chevalier du Saint-Esprit 1633; Saintonge et Agénois; général d'armée. Mort avant son père dont il estoit l'aisné et le moins aimé de luy, fut malheureux toutte sa vie. Son mariage tourna si mal quoyque fait des deux costés avec tant d'avantages, qu'ils consentirent mari et femme et les deux familles à sa dissolution juridique, n'ayant point d'enfans.

Anne duchesse d'Halluyn fille de Florimond marquis de Piennes et de Clotilde Marguerite Gondi, fille aisnée du premier duc de Retz.

Mariée 1611.

Démariée 1619, sans enfans.

Remariée 1620 au mareschal de Schomberg qu'elle fit duc d'Halluyn.

Morte 1641.

Voir le titre *d'Halluyn*, [XV, ci-après].

Elle avoit esté faitte duchesse pairesse en faveur de ce mariage; mais ce n'estoit pourtant qu'en qualité de son mari qu'il estoit duc et pair et avoit esté receu à ce tiltre, comme tel au Parlement. Tellement, que ce fut un grand embarras quand cette femme se remaria au second mareschal de Schomberg, en 1620, fils du premier mareschal de ce nom. Elle le faisoit duc et pair de droit, et le premier mari en conservoit de droit aussy tout le personnel qui est inamissible en ce cas, qui n'est pas celuy d'une femme duchesse par son mari qu'elle a perdu et qui se remarie, ou d'un évesque pair qui change d'évesché, deux choses de volonté libre, au lieu que celuy cy est forcé ou

(Voir la suite, page 301.) en effet,

Digitized by Google

luy fut imputé avec tant de colère qu'il prit le parti de passer en Angletterre, où il demeura jusquà la mort du premier ministre, quoyqu'il eust espousé sa petitte niepce, et il s'y fit considérer tellement qu'il y eut l'ordre de la Jarretière, ayant déjà celuy du Saint Esprit.

Elle et sa sœur surtout fort bien toujours avec la Reine-Mère, et celle cy fort amie de Mademoiselle, qui en parle souvent dans ses Mémoires.

Cependant tant sur l'affaire de Fontarabie que sur sa fuitte en Angletterre, son procès luy fut fait en 1639 avec les formalités de pairie, rapporté et jugé dans le cabinet du Roy à Saint-Germain en forme de Conseil et sur la table du Conseil, les ajournements des pairs faits à chaque séance, et eux s'y trouvant et y précédant sans difficulté le premier président qui y fut mandé avec quelque peu des présidents et conseillers du Parlement de Paris; le cardinal de Richelieu duc et pair s'abstenant, et se donnant pour solliciter pour son neveu . Après sa mort, ce neveu revint, et par autre arrest rendu en forme de pairie, 16 juillet 1643, il fut absous et restabli en tout.

Les troubles de la minorité de Louis XIV ayant donné lieu d'arrester, le 18 janvier 1650, le prince de Condé le héros, le prince de Conti son frère, et le duc de Longueville leur beau frère, chez la Reine, tout le Royaume fut agité d'un évènement si considérable; la Guyenne surtout, où Mme la princesse Maillé alla soulever Bordeaux pour M. son mari, et les ducs de la Rochefoucauld et de Bouillon solliciter de près les secours d'Espagne. Le mécontentement que la province marqua de son gouverneur, et l'opiniastreté du cardinal Mazzarin à l'y soustenir contre elle, donna quelque couleur à sa révolte et à son opiniastreté,

Digitized by Google

et occasion au premier ministre d'aller luy mesme au Hâvre de Grâce délivrer les princes prisonniers que les révolutions des cabales ne luy permettoient plus d'y retenir, 15 février 1652. M. le Prince et M. d'Espernon échangèrent ensemble leurs gouvernements de Bourgogne et de Guyenne, et puis les retroquèrent à la paix des Pyrénées, au retour et au restablissement de M. le Prince.

M. d'Espernon mourut à Paris, 25 juillet 1661, à soixante huit ans, avec la douleur de se voir sans postérité masculine, et périr avec luy tant et de si rapides grandeurs de la fortune de son père.

Il avoit survescu de près de trois ans son fils unique, et ne laissoit qu'une seule fille de son premier mariage et n'avoit point eu d'enfans du second.

III.

Louis Charles Gaston dit le duc de Candale par démission de son père de l'un de ses deux duchés-pairies; son survivancier de colonel général de l'infanterie; Auvergne; général d'armée; petit fils par bastardise d'Henry IV.

Fut le jeune homme le plus à la mode, le plus galand, le plus aimé et de la plus grande espérance ; qui fut universellement regretté, et qui revenant de commander pour la première fois une petitte armée en chef en Catalogne et avec réputation, mourut à Lyon, 28 janvier 1658, n'ayant que trente ans et quelques mois, sans avoir esté marié.

IV.

Anne Louise Christine demeura quelque temps dans le monde avec sa belle mère et fort unies ensemble, eust fait

Digitized by Google

son mari duc et pair, Espernon estant femelle. Refusa les plus grands partis, estant elle mesme le plus grand entre les particulières, entre autres le Roy de Pologne, qu'à son refus la princesse Marie espousa, comme on voit à l'article de Nevers-Gonzague. Enfin elle se fit Carmélite au faux-bourg Saint-Jacques à Paris, 1661, où elle a vescu et est morte dans une singulière piété, 22 aoust 1701.

La première fois que la Reine Marie Thérèse d'Austriche après son mariage alla aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, et pareillement les deux Dauphines de Bavière et de Savoye, Louis XIV leur dit de demander la sœur Marie Anne de Jésus, et de prendre garde à ne pas oublier de la faire asseoir. C'estoit Madame d'Espernon, qui ne le voulut jamais, quelques ordres qu'elle en receust, et qui répondit constamment qu'une religieuse n'estoit plus rien qu'une religieuse.

En elle s'esteignit le duché pairie d'Espernon.

Digitized by Google

[a] en effet ou dans sa forme. Il fut donc reiglé et exécuté que tous les deux demeureroient pleinement en tout et par tout ducs et pairs, et ducs et pairs à mesme tiltre ; que se trouvant ensemble, le premier arrivé précéderoit l'autre, mais qu'où il y auroit non pas simple assistance, marche et séance de cérémonie, mais fonction de pair à faire, comme à opiner au Parlement, le premier arrivé des deux y auroit séance et voix, et que l'autre survenant après, le premier huissier iroit luy dire que M. le duc d'Halluyn estoit en place, sur quoy il se retireroit, et cela leur y est arrivé plusieures fois. Mais pour le nom de duc d'Halluyn qui leur estoit commun au Parlement et qui ne le pouvoit estre que là sans une confusion continuelle, le premier mari obtint en 1620 des lettres patentes pour se pouvoir nommer et qualifier duc de Candale et pair de France sous ce tiltre, encore que Candale ne fust que comté et point pairie ; et cela paroist estre l'origine de la liberté si fort passée en usage depuis à ceux qui sont ducs en effet, de s'appeler ducs d'une terre qui n'est point duché et sans en prendre la permission par lettres patentes ny autrement, parce que cela ne fait tort à personne, quand on est véritablement duc, de porter avec ce tiltre le nom de la terre érigée ou celuy d'une autre.

Ce duc de Candalle eut une part entière non en l'affection de son père, comme il a esté dit, mais en ses disgrâces et en la haine du cardinal de Richelieu. Il prit donc le parti de s'aller promener en Italie, en Caramanie, en Natolie où il eut grand'part à la prise de la forteresse d'Aglimont sur les Turcs ; enfin jusqu'en Asie. Mais la gloire qu'il avoit acquise ne changea point son père pour luy. De retour en France, il entra dans le parti contraire

a. Suite de la page 297.

Digitized by Google

à la Régence en 1614, puis alla chercher la guerre en Hollande et de là chés les Vénitiens, qui le firent leur général en terre ferme. Revenu encore en France au bout de huit ans de cet employ, il n'y put éviter la haine du cardinal de Richelieu, qui le fit retourner en Italie une troisième fois, où il fut encore généralissime des Vénitiens. Enfin le cardinal de la Valette, son frère, fit sa paix avec le premier ministre et l'obtint pour commander conjointement avec luy l'armée de Flandres, où ils prirent plusieures places en 1636 et 1637, et de là ensemble en Italie, où ils moururent tous deux en 1639, le duc de Candalle à Casal, 11 février 1639, sans s'estre remarié et sans postérité, à quarante huit ans.

Louis cardinal de la Valette, troisième fils de M. d'Espernon, archevesque sacré de Tolose, abbé de Saint-Victor de Marseille, de Saint-Vincent du Mans, de Grandselve du Gard, prieur de Saint-Martin des Champs à Paris. Anjou. Metz et Trois Éveschés. Chevalier du Saint-Esprit. Général d'armée.

Cardinal à la nomination de Louis XIII de Paul Borghèse, 1620, à vingt huit ans. Il avoit eu grand'part à la négociation, à toutte la conduitte et à l'exécution de l'enlèvement de la Reine Mère de Blois par son père, dont il suivit le mécontentement qu'il eut d'elle ensuitte, et son père s'estant acommodé avec le Roy, luy en eut le chapeau.

Il avoit plus de talents pour les affaires et pour la guerre que pour l'estat ecclésiastique. Outre qu'il estoit homme de teste et de cœur, il estoit honneste homme, doux, accort, seur, fidèle, généreux et bon ami. Ces qualités dans un fils du duc d'Espernon le firent rechercher de bonne heure par le cardinal de Richelieu, qui se connoissoit si bien en hommes, et lièrent entre eux une amitié intime que rien ne put altérer jusqu'à la mort. Le premier ministre

Digitized by Google

en receut une marque bien solide à la fameuse journée des dupes, dont il faut donner icy un mot à la curiosité.

La Reine Mère qui avoit produit, élevé, introduit le cardinal de Richelieu dans les affaires, bientost après ne put plus le souffrir. Après bien des ruptures, des réconciliations et de vaines tentatives contre luy, elle l'attaqua enfin si vivement auprès du Roy, secondée d'une formidable cabale, qu'elle ne doutta point de sa perte. Les chefs principaux de cette cabale y comptèrent tellement, qu'ils agitèrent entre eux ce qu'on feroit de cet homme toujours à craindre quoyque perdu, par la force de son grand génie, et embarassant encore par sa pourpre. Les uns opinèrent à se contenter de l'exil, comme le garde des sceaux Marillac, d'autres à luy couper la teste, comme le mareschal son frère, d'autres à une prison perpétuelle comme le mareschal de Bassompierre, d'autres à le tenir toujours hors du Royaume. Tout paroissoit si certain le 29 novembre 1631, qu'on fut persuadé que si la Reine Mère eust suivi le Roy qui alloit ce jour là à Versailles, le cardinal estoit perdu. Mais ce sont conjectures d'escrivains qui ajustent les choses au vraysemblable où d'autres ont sceu et transmis la vérité. L'ordre de se retirer à Richelieu devoit estre porté au cardinal au moment du départ du Roy pour Versailles. Il l'attendoit si bien que, tous ses ballots faits et son carrosse attellé, il estoit enfermé chés luy seul avec le cardinal de la Valette qui ne l'abandonna point, et avec deffenses expresses de laisser entrer qui que ce fust, et dans un abattement inconcevable. La Reine Mère logeoit au Luxembourg qu'elle avoit basti, et le Roy pour estre plus près d'elle, s'estoit mis à l'hostel des Ambassadeurs extraordinaires dans la rue Tournon. Ce mesme jour 29

Digitized by Google

novembre 1631, le Roy sur le point de l'exécution, mais inquiet d'un si grand parti à prendre, s'enferma dans son cabinet seul avec M. le Premier, qui fut depuis le duc de Saint-Simon, et défendit que pour quoy que ce pust estre personne n'en approchast. Là, il ouvrit son cœur à son favori avec d'autant plus d'épanchement qu'il sçavoit bien qu'il n'avoit autre dépendance ny attachement qu'à sa personne, vivant également bien avec tous les partis, et sans liaison particulière avec aucun. L'entretien fut long, entier, plein. Le premier escuyer, quoyque bien jeune, connoissoit les besoins de l'Estat et la capacité du premier ministre éprouvée par ses services et ses succès contre le parti huguenot, à l'abbaissement de M. de Savoye, au restablissement de M. de Mantoüe, aux alliances d'Allemagne, à l'autorité acquise à Rome, à la réputation du dehors, à la crainte du dedans où le bon ordre commençoit à se restablir et les plus puissants à n'oser plus se flatter d'impunité à leurs dangereuses menées auparavent suivies très ordinairement de récompenses pour les gaigner et les désunir. Il sentoit bien que la première et principale cause de touttes ces grandes choses résidoit dans la personne du Roy. mais il n'en estoit pas moins persuadé de la nécessité d'un ministre sous luy et de ce génie pour l'exécution de ses projets et de ses volontés, et pour le soulager de beaucoup de choses ; et qu'il n'estoit pas possible que ce ministre, quel qu'il fust, n'encourust toutte la haine de l'affoiblissement et de la cheutte des partis, qui ne pouvoient subsister avec leurs cabales qu'aux despends du Roy et du Royaume. Il considéroit l'esprit altier, léger, incapable de la Reine Mère, combien Monsieur se monstroit déjà remuant, et combien il estoit dangereux tant que le Roy n'auroit point d'enfans, et que sa santé plus affer-

Digitized by Google

mie n'en augmenteroit pas l'espérance. Touttes ces choses jointes à la difficulté d'un autre choix qui eust une consistance stable et se pust conserver la mesme réputation, et en attendant l'estat incertain des affaires, se présentèrent à l'esprit du premier escuyer. Il crut aussy les devoir représenter au Roy et il le fit avec tant de succès, que le Roy l'en remercia, et prit son parti si ferme en faveur du cardinal de Richelieu que rien ne le put ébranler depuis, quoyqu'il ne l'ait pas toujours cru et qu il se soit souvent trouvé dans d'estranges inquiétudes. La résolution bien pesée, bien prise et reprise, il fut question de l'exécuter. Le premier escuyer sortit du cabinet du Roy et appella un de ses gentilshommes. C'estoit le père du mareschal de Tourville, qu'il donna depuis à M. le Prince comme un homme de confience, qui luy en demandoit un pour mettre auprès de M. son fils lorsqu'il espousa mademoiselle de Brézé. Il dit à l'oreille à Tourville d'aller de ce pas chés le cardinal de Richelieu, de percer jusqu'à luy quelque enfermé qu'il pust estre, et de luy dire qu'il luy mandoit de s'en venir tout aussytost à Versailles, qu'il luy répondoit qu'il y seroit bien receu ; et ajousta à Tourville de ne pas oublier de luy dire qu'il estoit sorti exprés du cabinet du Roy, où il estoit seul avec luy depuis plus de deux heures, pour luy donner cet ordre. et qu'il y estoit rentré aussytost. Tourville l'exécuta fort bien et fut embrassé plus d'une fois. Touttes les portes estoient tombées devant luy au nom du favori à qui il rapporta que le cardinal éperdu, et seul renfermé avec le cardinal de la Valette, tout estant emballé et attelé chés luy, alloit enfin monter en carosse lorsqu'il arriva, en ayant déjà esté empesché plus d'une fois par l'autre cardinal son amy, et sans attendre d'ordre davantage, s'en alloit à Richelieu. Dès le

Digitized by Google

lendemain on vit des fruits de l'arrivée à Versailles de ce soir là. Les sceaux furent ostés à Marillac, et le mareschal son frère arresté. Le cardinal n'ignoroit aucune des opinions prises contre luy, ny par qui, et fut exact à tous au tallion. Mais il ne se picqua pas de reconnoissance. Le père et les deux frères du cardinal de la Valette n'en furent pas moins maltraittés ; le premier escuyer à la fin éloigné en son gouvernement ; le dernier duc de Montmorency poussé à bout pour l'amirauté, malgré le signalé service rendu à Lyon, et jetté après dans la révolte, eut le col coupé. Il y en a une infinité d'autres exemples, tels que la Reine Mère et M. de la Vieuville le surintendant des finances qui le fit entrer dans le conseil, et qu'il perdit six mois après.

Il crut tout remplir à l'égard du cardinal de la Valette, dont le personnel ne luy donnoit point d'ombrage, de luy accorder de temps en temps moins de rigueur pour sa famille, et de satisfaire son ambition par des gouvernements et des commandements d'armée, dont il s'acquittoit avec valeur et capacité. Il servit donc en Allemagne avec le duc de Saxe-Weymar, en Franche Comté contre Galas, en Picardie, en Flandres, enfin en Italie où il mourut à Rivoli, près de Turin, à quarante sept ans, 28 septembre 1639, six mois après son frère aisné et son collègue en cette guerre, et un peu plus de deux ans avant le duc d'Espernon leur père. Le Pape Urbain VIII Barberin, qui portoit fort impatiemment cette vie militaire d'un cardinal prestre et évesque, luy refusa les obsèques qui se font à Rome pour les cardinaux, et mesme la messe que le Pape dit en particulier pour eux, et s'en expliqua fort vivement en Consistoire.

En quatre vingts ans trois générations ; deux ducs ; une duchesse femelle ; trois duchesses ; deux autres ducs et

Digitized by Google

pairs; deux autres ducs; deux autres duchesses; et rang de prince estranger fortuittement obtenu.

Représentation, une; fonction, une; offices, trois; charges, deux; provinces, huit; généraux d'armée plusieurs; emplois plusieurs; chapeau, un; chevaliers du Saint-Esprit, quatre; chevalier de la Jarretière.

Maintenant il faut venir à la clause de préséance des érections de Joyeuse et d'Espernon, inouïe et sans durée. La voicy :

« Touttesfois pour ce que nostre dit cousin aura l'hon-
« neur par le mariage tel que dit est, jà conclu et résolu,
« d'espouser la sœur de nostre très chère et bien amée
« compagne la Reine, et d'estre son beau frère et le nostre;
« Voulons pour le décorer et privilégier de spéciale
« dignité et prééminence, que non seulement en nostre
« ditte cour de Parlement, mais aussy en tous lieux et acte
« de séance ou degré d'honneur et de rang, il siée et
« marche, opine et délibère par prérogative particulière
« immédiatement après les Princes et avant tous autres
« Ducs et Pairs quelconques, Officiers de nostre Couronne,
« et tous autres sans exception. »

C'est la clause de Joyeuse. Celle d'Espernon est pareille mot pour mot et ajouste après le mot « exception, » « fors « le dit duc de Joyeuse sans tirer à conséquence pour « quelqu'autre que ce soit, autre que le dit de Nogaret et « ceux qui sortiront de luy. »

Il se peut dire que la France et les François sont un païs et une nation aussy peu arrestée et suivie que leur climat, et qu'à peine y est il demeuré quelque chose d'immobile. Ces courtes nottes ne souffrent pas de raisonnement estendu. Elles se bornent aux choses et aux faits, et

Digitized by Google

à ce qui est indispensable à leur esclaircissement, avec la bonne foy jusque dans les obscurités qu'on ne sçauroit entendre.

Jusqu'à l'avènement d'Henry III à la Couronne, c'est-à-dire jusqu'en 1574, les princes du sang qu'on ne connoissoit que sous le nom de Seigneurs du sang, ne ressembloient en rien par l'extérieur à ceux qui ont esté depuis. Leur vertu, leur naissance, leurs grands emplois, les rendoient très respectés, mais leur rang se prenoit de leurs Dignités et de leurs charges, et si on les a veus dès lors commander à des mareschaux de France, cette distinction leur estoit commune avec plusieurs seigneurs, comme Louis de la Trémoille et bien d'autres, qui n'aspiroient en ce mesme temps à rien au dessus ny de distingué de la grande noblesse ordinaire. Les chefs des différentes branches du sang précédoient les cadets des branches aisnées de la leur, tellement qu'après les fils de France qui n'ont augmenté ny diminué de rang et d'estat en aucun temps, tout le reste du Sang royal estoit bien éloigné, à son propre égard et à l'égard des autres, du rang et de l'estat où Henry III l'éleva, et qui s'est continuellement augmenté depuis.

Ainsy les ducs de Nevers et de Guise précédèrent les ducs de Montpensier princes du sang aux sacres de nos Rois, et encore par décision formelle et contradictoire d'ancienneté de pairie, en celuy de Charles IX. Ainsy le duc d'Uzès précéda aux cérémonies de l'Ordre de Saint-Michel le prince de Condé qui fut depuis chef des Huguenots et tué à la bataille de Jarnac.

Henry III arrivant à la Couronne se trouva pour son sacre au mesme cas où Charles IX s'estoit trouvé pour le sien. Mais quoyque la décision y eust confirmé les

Digitized by Google

exemples jusqu'alors non interrompus en faveur de la pairie contre les pairs moins anciens mesme du sang royal, il fit une décision contraire; et pour y conserver touttesfois une figure de l'ancien droit non interrompu jusqu'alors, il déclara « tous les Princes du sang nés et à naistre à toujours, pairs nés à tiltre et à droit de naissance, et sans avoir besoin d'érection ny de possession de duchés ou comtés pairies, plus anciens et précédants tous autres pairs de France »; c'est à dire tirant leur Dignité d'Hugues Capet comme leur naissance. Jusques là, rien de mieux ny de plus juste. Et en effet, il ne pouvoit pas estre supportable que dans un Royaume, l'unique qui fust soumis à la loy salique, qui que ce fust et à quelque tiltre que ce fust, pust précéder aucun de ceux qui par cette mesme loy salique estoient habiles à succéder à la Couronne, chacun à droit d'aisnesse le cas y échéant, et par conséquent possiblement leurs Rois. C'est aussy de cette époque que les Princes du sang commencèrent à prendre cette dénomination et à quitter celle de Seigneurs du sang, et à cette époque encore qu'ils commencèrent à s'entreprécéder, par aisnesse et non plus à tiltre de chefs de branche comme jusqu'alors il s'estoit toujours pratiqué entre eux; nouveauté infiniment raisonnable par ce droit de succession à la Couronne qui ne leur imposoit pas moins cette déférence entre eux qu'elle la méritoit si légitimement à leur égard à tous, sur tous les autres François ou vivans en France, quelque grands qu'ils pussent estre.

Jusqu'alors les fils de France bien que toujours tenus pour personnes censées les mesmes que les Rois, c'est à dire uns avec eux, avoient toujours très volontiers pris la qualité de pairs de France. Le duc d'Alençon alors mesme resté frère unique d'Henry III régnant, l'a prise jusqu'à sa

Digitized by Google

mort, et Henry IV, lors Roy de Navarre, qui la prenoit aussy, a toujours continué de la prendre depuis que la mort du duc d'Alençon luy transmit la succession présomptive nécessaire immédiate à la Couronne, Henry III n'ayant point d'enfans, et n'a cessé de la prendre qu'à l'instant et au moment de sa succession à la Couronne par la mort d'Henry III. Alors il n'y avoit point de fils de France, et il n'y en eut plus jusqu'à Gaston fils d'Henry IV et frère de Louis XIII. Celuy là tantost prit, tantost laissa la qualité de pair de France. Monsieur, son neveu, frère de Louis XIV, ne l'a point du tout prise, et M. le duc de Chartres son fils unique, allant commander la cavalerie dans l'armée de Flandres du vivant de Monsieur, son père, l'eut dans sa commission. Il estoit petit fils de France avec un rang mitoyen tenant plus du fils de France que du prince du sang, fait et créé par Louis XIII pour sa niepce, fille de Gaston, comme on le voit au tiltre de *Saint-Simon* des *Ducs et pairs existants*. Longtemps, c'est à dire quatorze ans depuis ce commandement de la cavalerie en Flandres, et Monsieur estant mort, M. son fils, qui avoit pris le nom de duc d'Orléans, mais sans changer d'estat ny de rang, allant commander l'armée d'Italie, fit obmettre dans sa commission la qualité de premier pair de France et prétendit qu'elle estoit dévolue à M. le Prince depuis qu'à la mort de Monsieur, M. le Prince avoit esté déclaré premier prince du sang, pour le consoler de quelques augmentations non de rang mais d'honneurs accordés à cette occasion à M. le duc d'Orléans. Depuis, M. le Prince l'a toujours portée, et après luy M. le duc de Chartres, fils de M. le duc d'Orléans et duc d'Orléans après luy, M. son père n'ayant pas voulu faire quitter à M. le Prince des honneurs qui une fois acquis ne se perdent

Digitized by Google

plus, lorsqu'il eut un fils depuis, qui n'estant plus que prince du sang, ne pouvoit estre que premier prince du sang, mais dont l'enfance si disproportionnée de l'aage de M. le Prince ne pouvoit, de son vivant, faire d'embarras, d'autant que pour la préséance, M. le Prince ne la devoit ny ne la vouloit contester.

A cette déclaration ou lettres patentes d'Henry III en faveur des princes du sang, Messieurs de Guise ne crurent pas devoir s'opposer. Ils avoient des veues plus hautes, et tout, jusqu'à cette disposition mesme, leur frayoit leur chemin. Jusqu'icy ce n'avoit esté qu'à tiltre de pairs et d'officiers de la couronne qu'ils s'estoient élevés en rang au dessus de la haute noblesse de France et avoient entassé les pairies et les charges tant qu'ils avoient pu. Leur puissance et leur crédit commençoient à estre au point de tout promettre; ils tiroient un lustre nouveau du mariage d'Henry III avec une beauté de leur Maison, et tout l'avantage de l'establissement d'une nouvelle branche en France. Il estoit prudent de laisser commencer sans éclat une préférence de rang par naissance qui n'avoit jamais eu lieu pour personne. Ils l'avoient contestée aux princes du sang à tiltre de pairie et l'avoient emporté sur eux quand il n'avoit esté question que du rang, et que leurs projets pour plus n'estoient pas encore proches de leur maturité; mais cette maturité avançant à grands pas, cet establissement de rang à tiltre de naissance leur devenoit d'un merveilleux usage avec une courte patience de l'essuyer, et ils se préparoient cependant à force d'autorité et de créatures, à arriver à l'imiter des princes du sang par qui ils en laissoient rompre la glace.

Les mesmes raisons empeschèrent les Guises déjà si près du but, de tesmoigner le plus léger mécontentement

Digitized by Google

de ce qui fut porté par les statuts originaux de l'Ordre du Saint-Esprit, et exécuté en conséquence en la première promotion de cet Ordre, le dernier décembre 1578, en laquelle le duc d'Uzès précéda un duc et pair de la Maison de Lorraine sans aucune difficulté en son rang d'ancienneté de duc et pair; mais dès ce qu'ils se virent bientost après en situation de frapper leur coup, ils ne le manquèrent pas, et ils le firent avec une adresse égale à la hardiesse; voicy comme ils s'y prirent.

Ils saisirent la faveur prodigieuse de MM. de Joyeuse et d'Espernon, et le frivole prétexte de leur prochain mariage avec les sœurs de la Reine, pour inspirer au Roy et à eux la clause susditte de préséance dans leurs lettres d'érection; et par là ils firent plusieures choses inouïes à la fois, dont ils tirèrent tous les avantages (et pour eux seuls le principal qu'ils se proposoient, qui estoit le chemin à la Couronne) et partagèrent ceux de préséance, alors plus visibles, avec bien des gens qui en partagèrent aussy avec eux la haine et l'envie, et qui leur aidèrent à maintenir une si estrange nouveauté par la faveur et les grands emplois de la pluspart de ceux qui acquéroient cette préséance. Ils firent encor plus, puisque par la nécessité d'enregistrer ces érections au Parlement, ils luy faisoient, par la clause insolite et inouïe de ces lettres enregistrer nécessairement et leur préséance et leur qualité de prince, et leur préséance à ce tiltre de prince, inconnu jusqu'alors en France et il y avoit si peu, jusque dans les princes du sang. C'estoit là des pas de géant. C'estoit tout à coup s'égaler aux princes du sang, puisque sitost après que ceux cy eurent commencé à précéder à tiltre seul de leur naissance parce qu'elle leur donnoit un droit au trosne, exclusif à tout autre qu'à leur auguste Maison, ces estran-

Digitized by Google

gers sans aucun droit en rien en France, bien plus, sans nul droit mesme à la petitte souveraineté de leur aisné, si disproportionnée de la couronne de France, et susceptible pour tous des femmes, et de droit et de fait pour la Lorraine ; ces estrangers néantmoins et à égal et seul tiltre de naissance comme les princes du sang, se mettoient comme eux, et à costé d'eux, au dessus de toutte une nation qui ne leur devoit rien, et qui à ce tiltre, quelque puissants et redoutables qu'ils se fussent rendus, ne leur avoit jamais cédé la moindre chose, ny compris mesme que cette prétention se pust former. Les deux favoris ne partageoient rien avec eux à cet égard, puisqu'il n'y estoit pas question pour eux de Maison ny de naissance, mais de leur future qualité de beaux frères futurs de la Reine, et que leur préséance se bornoit à leurs personnes et aux seuls ducs et pairs de Joyeuse et d'Espernon de leur postérité. C'est ainsy que Messieurs de Guise avoient empesché les princes du sang de s'accroistre lorsqu'ils n'en pouvoient profiter, et qu'ils les laissèrent prendre leur essor aussytost qu'ils purent compter de voler par leurs mesmes aisles aussy haut qu'eux, et en tout à costé d'eux. Car il ne faut pas s'imaginer qu'alors les princes du sang ne donnassent pas la main chés eux, eux que les pairs précédoient encore il n'y avoit pas plus de sept ou huit ans, et qui ne leur cédoient encore que la préséance.

Il est vray que Messieurs de Guise souffrirent des compagnons dans ces avantages extérieurs. Trois autres Maisons les partagèrent avec eux. Mais on a déjà expliqué la nécéssité de cette association par l'avantage de partager aussy l'envie et la haine d'une part, le soustien et le maintien de l'autre d'un establissement si nouveau et si insultant pour toutte une nation, puisque quelques ser-

Digitized by Google

vices qu'un seigneur françois pust rendre jamais, quelque récompense qu'il en pust désormais attendre, et à quelque comble d'honneurs et de grandeurs qu'il pust estre porté, ce ne pouvoit plus estre qu'à condition d'estre partout précédé par tous tant de gens des quatre Maisons maintenant élevées par cette clause des lettres susdittes au dessus de tout ce qui n'estoit point sorti d'elles: ce qui les mettoit conséquemment dans un parfait unisson d'égalité avec les princes du sang; mais outre cet avantage à la vérité commun, le chemin à la Couronne s'en aplanissoit pour la seule Maison de Guise, sans que pas une des autres fust en possibilité d'en tirer ce mesme parti. MM. de Nemours, en qui consistoit toutte la Maison de Savoye, estoient leurs frères utérins, la mère commune vivante, initiés dans tous leurs secrets et aussy actifs qu'eux à les accélérer. M. de Guise estoit beau frère de M. de Nevers, ayant tous deux espousé les deux sœurs, et il estoit le seul Gonzague en France. Et pour la Maison de Longueville, qui de Maison à Maison, s'estoit mise en possession de disputer à celle de Guise, elles estoient si proches et si meslées d'alliances, si puissante d'ailleurs ainsy que M. de Nevers, qu'il y avoit tout à gaigner à les adjoindre à ces avantages, et du péril à les y obmettre. Par là encore les François, après la première secousse, accoustumés à céder à cinq Maisons en tout et partout par naissance, devenoient susceptibles de distinguer peu celle de Bourbon des quatre autres, d'autant qu'elle n'avoit pas huit ans d'ancienneté de cet avantage sur les quatre autres, et que de cette habitude à se soumettre indifféremment à celle des cinq qui se trouvoit la plus nombreuse, la plus establie, la plus puissante, disons tout, la prédominante en tout genre, il n'y avoit qu'un pas imperceptible à faire, et le prix de ce pas qui

Digitized by Google

estoit entre les mains de cette toutte puissance des Guises leur en faisoit cueillir le fruit, qui n'estoit rien moins que la Couronne, sur laquelle ils avoient enfin porté les deux mains lorsqu'ils la perdirent avec la vie, ce qui la cousta après à Henry III.

Ce grand pas fait, le changement des statuts de l'Ordre du Saint-Esprit et pour le rang et pour l'aage en fut une suite naturelle telle qu'il a esté expliqué au tiltre de Guise page 91, où deux choses sont bien à remarquer. La première, que le rang establi par les statuts originaux avoit de soy mesme une telle force, qu'il ne put estre changé qu'en deux fois et par degrés ; on ne répète point ce qui en a esté dit. La seconde, que par le changement de l'aage Messieurs de Guise et les trois autres Maisons qu'elle traisnoit avec elle, continuoit son mesme unisson d'égalité, non plus seulement avec la maison de Bourbon, mais avec les fils de France par les propres termes du changement de ce statut. Pour ce qui s'est passé depuis à l'égard de ces quatre Maisons dans l'Ordre du Saint-Esprit, ou pour mieux dire à l'égard des princes de Maison souveraine, comme portent les changements faits par la puissance de la Ligue au statut original sur le rang, on le renvoye au tiltre de *Luynes*, article de Chevreuse, des *Ducs existants*, celuy cy ne se trouvant déjà que trop estendu par la multiplicité et la curiosité de sa matière.

La Ligue sentant de plus en plus ses forces et la foiblesse d'Henry III, à qui elle ne laissoit plus guères de moments à respirer sans luy faire de nouvelles propositions de plus fortes en plus fortes vers son but, crut devoir s'acquérir les officiers de la Couronne, et d'un mesme coup essayer de les brouiller sans retour avec les ducs, et s'élargir ainsy de plus en plus en mettant tout en confusion. Messieurs

Digitized by Google

de Guise firent donc donner par Henry III dès lors hors d'estat de leur rien refuser, des lettres patentes du 30 décembre 1581 portant : Henry etc, le Roy Charles etc. Il rappelle en gros une disposition de Charles IX en 1566, dont on parlera après. Puis met les expressions les plus fortes et les plus précautionnées pour le passé, le présent et l'avenir au maintien de la disposition de ces lettres patentes; puis vient à y déclarer sa volonté en ces termes : « Voulons etc., que nuls sous couleur d'érections de « duchés, marquisats, comtés et autres tiltres, fors et « exceptés les princes de nostre sang et autres quatre « Maisons de princes qui sont en nostre Royaume, et les « ducs de Joyeuse et d'Espernon, et puis après, celles qui « ont esté créées et érigées du temps du Roy Henry « nostre etc., puissent sous quelque prétexte et par quel- « qu'autre que ce soit, jamais précéder, marcher ny devan- « cer en quelque lieu ny pour quelqu'occasion qui puisse « estre, aucun des officiers de nostre couronne ni sous « couleur d'iceux tiltres, d'attribuer aucun acte, prééminence, prérogative ny séance en quelque lieu que ce « soit, eux ny les leurs, au préjudice de nos dits officiers, « à sçavoir le connestable de France, chancelier, garde « des sceaux, le grand maistre, grand chambellan, amiral, « mareschaux de France et le grand escuyer, et non autres, « lesquels nous voulons etc. jouir et user des prééminences, prérogatives et droits mentionnés en cette nos- « tre patente. Si mandons, etc. »

Et ensuitte de la main du Roy : « Voilà comme je la veux « tant en paroles que substance, sans y rien changer, aug- « menter ny diminuer. »

Mais ces patentes non seulement ne furent jamais enregistrées, mais non pas mesme présentées au Parlement ny

Digitized by Google

en aucun tribunal, et n'eurent jamais d'effet, mesme sous Henry III; comme celles qu'il y rappelle de Charles IX, bien qu'enregistrées n'en eurent aucun ny sous son règne ny depuis, si pour les unes et les autres on excepte un éclaircissement sur le chancelier et le garde des sceaux par lequel on finira.

Et pour la clause de préséance de Joyeuse et d'Espernon, Henry IV l'abrogea en faveur de M. le connestable Henry de Montmorency, sans que Messieurs de Joyeuse et d'Espernon ayent précédé depuis pas un duc et pair plus anciens qu'eux ny qu'ils ayent évité de se trouver avec eux et de leur céder sans difficulté partout. Il faut maintenant venir à ces lettres patentes de Charles IX et d'Henry III en faveur des officiers de la Couronne.

Nota. — Ces lettres patentes susdittes furent enregistrées 3 avril 1582. Ce sont celles de Charles IX qui ne l'ont point esté ; mais sans exécution l'une et l'autre.

Il faut avouer qu'on a peine à comprendre les lettres patentes de Charles IX de mars 1566, ou plustost de Catherine de Médicis qui gouvernoit. Le Roy n'avoit pas seize ans et n'estoit majeur que de nom. Cette année fut celle de la célèbre assemblée de Moulins pour la réconciliation des Guises et des Colignis accusés d'avoir chargé Poltrot d'assassiner M. de Guise qui l'avoit esté par luy devant Orléans. Alors Ceux du sang n'estoient encore connus que sous le nom de seigneurs du sang et n'avoient de rang que par leurs dignités et leurs offices. Les ducs [et pairs] les précédoient quand les seigneurs du sang ne l'estoient pas ou plus anciens, et les ducs avoient précédé jusqu'alors les officiers de la Couronne partout. Non seulement les ducs et pairs, mais les ducs vérifiés non pairs, tels par exemple que Jean de Brosse duc d'Estampes en 1536, mort en 1564, qui ne

Digitized by Google

prétendoit rien par naissance, qui n'avoit ny office de la Couronne ny charge, qu'on voit dans une situation personnelle fort triste, et qui néantmoins fut plusieures fois appellé aux grandes délibérations de son temps, en touttes lesquelles il précéda le chancelier et les autres officiers de la Couronne. On se contente de cet exemple d'un duc ny pair, ny prince, ny officier de la Couronne, ny en faveur asseurément; et avant ces lettres patentes de Charles IX il ne se trouvera point d'exemple contraire. Comment donc les pairs et les ducs vérifiés en pouvoient ils estre l'objet ?

Sans chercher donc les motifs qui nous fuyent d'une disposition si nouvelle dont sous Charles IX mesme, il n'a paru aucune exécution, une courte discussion des ducs et des officiers de la Couronne qui ont existé sous son règne et sous celuy d'Henry III qui renouvela la mesme ordonnance, aura sa curiosité et son éclaircissement.

Digitized by Google

DEPUIS 1566 JUSQU'EN 1589

M. le Prince de Condé tué à Jarnac 13 mars 1569.

M. le prince de Condé, son fils, mort à Saint Jean d'Angeli 5 mars 1588.

M. le prince de Conti frère et oncle des précédents, premier avril 1614.

M. le comte de Soissons, frère du précedent, premier novembre 1612.

1538. Et les trois ducs et pairs de Montpensier, morts 1582, 1592, 1608.

Charles IX.

1566. Messieurs les ducs de Nevers Gonzague 1595.

1566. Eu comte pair, mort un an après.

1569. Penthièvre, mort dix mois après.

1565. Duc ; 1572 pair Uzès.

1573. Mayenne.

1563. Duc vérifié la Trémoille.

On obmet Montmorency parce qu'il estoit connestable, et comme tous les autres plus anciens que 1566.

Henry III.

1576. Mercœur.

1581. Piney, duc 1577.

1581. Joyeuse.

1581. Espernon.

1581. Rhételois fils aisné du duc de Nevers.

1582. Retz 20 mars.

1582. Elbœuf 29 mars.

Digitized by Google

1588. Halluyn.

1589. Montbazon 17 avril. Esteint et réérigé 1595.

1578. Duc, 1589 pair Ventadour.

Qui n'ont point esté pairs :

1566. Rouannois.

1580. Loudun fille.

Officiers de la Couronne

nommés dans les lettres patentes susdittes.

M. le connestable Anne duc de Montmorency estoit duc et pair d'Henry II, 1551 ; fut tué à Saint-Denis 1567, et l'office de connestable demeura vacant jusqu'en 1593 qu'Henry IV le donna à Henry de Montmorency son fils devenu lors duc et pair par la mort du mareschal son frère aisné.

Chanceliers et gardes des sceaux.

Messieurs de :

1566. l'Hospital. Charles IX. Henry III.

1573. Birague, cardinal 1578.

1583. Cheverny à qui Henry IV rendit les sceaux décembre 1590, qui les garda jusqu'à sa mort.

1568. Morvilliers.

1570. Birague.

1578. Cheverny.

1588. Montholon.

1589. Cardinal de Vendosme en dépost à la mort d'Henry III.

Les ducs de Guise, ducs et pairs de François Ier, 1528, furent pendant ces deux règnes et devant et après grands maistres.

Digitized by Google

Grands chambellans.

1562. Jusqu'en 1621 le duc de Mayenne mort 1611, et le duc d'Aiguillon, puis de Mayenne, son fils, tué 1621.

Amiraux.

Messieurs de :

1552. Coligny.
1572. Villars Tende, de Charles IX.
1578. Duc de Mayenne, d'Henry III.
1582. Duc de Joyeuse.
1587. Duc d'Espernon.
1589. La Valette, frère aisné du précédent.

Mareschaux de France.

Messieurs de :

1559. Montmorency, fils aisné du connestable Anne, duc et pair 1567 et d'Henry II par la mort de son père, et mort 1579.

CHARLES IX.

1562. Bourdillon.
1562. Vieilleville.
1566. Damville, fils du connestable de Montmorency, depuis connestable luy mesme et duc et pair de Montmorency par la mort du mareschal son frère aisné, eut l'Ordre, 1593, avec l'espée de connestable.
1567. Cossé, chevalier du Saint-Esprit 1579.
1570. Tavannes.
1572. Villars Tende amiral, chevalier du Saint-Esprit 1578.

Digitized by Google

1574. Retz, chevalier du Saint-Esprit 1579, duc et pair 1581.

HENRY III.

1574. Bellegarde.
1574. Montluc.
1577. Biron, chevalier du Saint-Esprit 1581.
1579. Mattignon, chevalier du Saint-Esprit 1587 ;
1579. Aumont, chevalier du Saint-Esprit 1578.
1579. Joyeuse.

Grands escuyers.

Messieurs de :

1570. Charny, se démit à son gendre qui suit,

Premier duc d'Elbœuf sous Henry III, qui du mesme règne vendit à

Bellegarde chevalier du Saint-Esprit 1595, duc et pair 1619, se démit à son frère de

Termes chevalier du Saint-Esprit 1619. Tué 1621.

1621. Bellegarde rentra dans sa charge et la vendit 1639, à

1639. Cinqmars.

Nota. — qu'avant chaque nom est la datte de l'érection des ducs et pairs ; et après celles où ceux qui ont ces †[1] ont esté faits chevaliers du Saint-Esprit, et aussy la datte avant les noms de l'année en laquelle ces officiers de la Couronne le sont devenus.

Après cette liste, il n'est pas inutile de pousser celle des chanceliers et gardes des sceaux jusqu'à M. Séguier.

1. Dans le manuscrit de Saint-Simon, la qualité de chevalier du Saint-Esprit est toujours indiquée par une †.

Digitized by Google

Chanceliers et gardes des sceaux.

A M. de Cheverny, mort 1599, succédèrent Messieurs de :

Henry IV.	Louis XIII.
1599. Bellièvre.	1616. Du Vair, may.
1604. Sillery.	1616. Mangot, novembre.
1607. Sillery.	1617. Du Vair.
	1621. Connestable de Luynes, aoust.
	1621. De Vic, décembre.
	1622. Caumartin.
	1623. Sillery.
1624. Haligre, octobre.	1624. Haligre, janvier.
	1626. Marillac.
	1630. Chasteauneuf.
1635. Séguier, mort avec les sceaux à Saint-Germain 28 janvier 1672, à plus de quatre vingt trois ans.	1633. Séguier.
	Louis XIV.
	1650. Chasteauneuf.
	1651. Molé, 3 avril.
	1651. Séguier, 14 avril.
	1651. Molé, 9 septembre.
	1656. Séguier.

Ces lettres patentes sont également estranges et singulières. Estranges en ce qu'elles intervertissent tout l'ordre ancien et non jamais interrompu quant au fait de la préséance des ducs sur quiconque ; et quant au droit des fiefs qui a esté la reigle constante des rangs en France, pour les grands entre eux et pour les moindres, jusqu'à ce que leurs fréquents changements et les inconvénients des procès et de la chicane en a flestri le rang qui n'est demeuré

Digitized by Google

qu'aux grands fiefs de dignité de la Couronne en bien plus petit nombre et non sujets comme les autres aux inconvénients qui les ont fait tomber dans le commerce, par leur grandeur terrienne et par le rang, les fonctions et les honneurs qui y estoient attachés. Singulières, en ce que ne faisant nulle mention de la pairie ny des pairs qui par cela mesme restent en leur entier aux termes de ces lettres mesme, elles ne parlent que des duchés : elles en font deux classes sans fondement que le pur caprice; et dans ces deux classes, elles en laissent une dans tous ses droits excepté à l'égard des quatre Maisons et des deux favoris, qu'elles choisissent dans le milieu ; et l'autre classe qu'elles composent de touttes les érections antérieures et postérieures à Henry II, elles l'anéantissent et la confondent avec les marquisats et les comtés qui, à l'exception de celles de ces dernières qui sont pairies de France, n'ont jamais esté qu'un tiltre ajouté au fief sans aucun effet ny d'honneurs ny de rang pour ces possesseurs à ce tiltre en pas une seule occasion. Et si fort anciennement ils en ont eu, ce n'estoit pas à raison de ces tiltres de marquis et de comtes, mais bien de la hauteur personnelle, comme on parloit alors, et de la puissance terrienne de ces mesmes seigneurs par dessus les autres : ce qui a disparu il y a bien longtemps et n'a rien communiqué en aucun temps à ces tiltres de marquis et de comtes, auxquels ces patentes donnent un estre idéal et momentané, pour confondre avec eux ce qui a eu de tout temps un estre effectif et réel de fief et de dignité effective et supérieure de fief et de rang et d'honneurs pour celuy et les descendans appellés de celuy pour qui l'érection en duché estoit faitte, comme cela a subsisté aussy sans interruption jusqu'à aujourd'huy.

Aussy ne voit on pas qu'il en ait jamais esté rien exécuté

Digitized by Google

en aucun temps. Ces nottes ne permettent pas une suitte exacte des cérémonies qui le prouvent ; on se contentera de remarquer la vérité du peu de compte qui en fut fait dans les plus augustes de temps en temps, et qui monstrent bien qu'il en estoit usé de mesme dans touttes les autres. Seulement cette nouveauté donna des prétentions aux officiers de la Couronne, qui ne servirent qu'à affermir le droit et l'usage ancien.

Aux Estats Généraux de 1576 à Blois la place destinée aux mareschaux de France resta vuide. Elle estoit sur la plus basse marche du théâtre du Roy, sur lequel estoient les ducs avec les cardinaux et les princes.

Aux derniers Estats de Blois en 1588, il y eut disputte, et les ducs l'emportèrent et les mareschaux de France ne s'absentèrent point.

Aux derniers Estats Généraux de 1614, il y eut représentation pour la forme et ce fut tout.

A la majorité de Louis XIII, le chancelier prétendit précéder les ducs à l'hommage. Le duc d'Espernon s'y opposa sur l'exemple dernier de celle de Charles IX et de tous les actes pareils, d'où il résulta que la Reine y fut seule pour tous.

Aux pompes des entrées, des mariages, des processions, des festins, des *Te Deum* etc., nul exemple qui ait favorisé les officiers de la Couronne.

A l'assemblée des notables de Rouen sous Henry IV, et au baptesme de Louis XIII, ils ne prétendirent aucune compétence avec les ducs comme il se voit au tiltre *d'Albret et* de *Chasteauthierry*, des *Ducs existants*.

Enfin, nul vestige d'aucune exécution de ces lettres patentes, en aucun temps.

Mais le merveilleux est que non seulement rien de ce qui estoit porté dans ces lettres patentes n'ait eu lieu,

Digitized by Google

quoyque dressées d'un style qui marquoit le plus une volonté bien ferme et bien forte ; c'est que ces mesmes officiers de la Couronne n'eurent incontinent après aucune préférence dans l'Ordre du Saint-Esprit sur les seigneurs qui ne l'estoient pas. Ainsy, M. de Bellegarde grand escuyer, qui fut fait duc et pair en 1619, receut l'Ordre 7 janvier 1595 des mains d'Henry IV la première fois qu'il le donna, après M. de Nangis, M. de Lavardin qui fut fait mareschal de France dans l'année, mais qui ne l'estoit pas, et M. de Saint-Luc qui fut l'année suivante grand maistre de l'artillerie. Et si M. de Bellegarde grand escuyer sous Henry III et Henry IV, estoit un des hommes de la cour de Henry IV des mieux auprès de luy. M. de Brissac, mareschal de France de l'année précédente pour avoir remis Paris entre les mains du Roy, fut le dix septième de cette mesme promotion, et fut enfin duc et pair en 1620 ; et on ne finiroit pas si on en vouloit citer tous les exemples. On a obmis ceux des promotions antérieures à ces lettres patentes d'Henry III, mais qui prouvent à l'égard des ducs le peu d'égard qu'Henry III luy mesme eut aux pareilles lettres patentes de Charles IX; et rien ne le marque davantage que les statuts de l'Ordre du Saint-Esprit et originaux et retouchés à diverses reprises par l'autorité des Guises, dans pas un desquels il n'est mention aucune d'officiers de la Couronne, ny de rang quelconque en leur faveur, encore que ce soit à l'occasion des ducs et de leur rang avec les princes que ces statuts ayent esté changés à deux fois. Et pour achever en un mot ce fait des officiers de la Couronne, c'est qu'en nul lieu ils n'ont précédé les ducs , c'est qu'il n'est arrivé que très rarement que s'appuyant sur ces lettres patentes, ils ayent évité ou représenté, et toujours sans avoir esté écoutés, et que

Digitized by Google

depuis un très long temps cette chimère est entièrement oubliée. Et que sous Henry III mesme, dans son Ordre du Saint-Esprit et dans le temps de ses lettres patentes où elles devoient avoir le plus de poids, non seulement les ducs ont précédé les officiers de la Couronne, mais faits chevaliers depuis eux, prenoient rang au dessus d'eux de l'ancienneté de leur duchés, sans égard ny aux offices ny à l'ancienneté des officiers de la Couronne, tandis que ceux cy estant faits chevaliers depuis des seigneurs non ducs ny officiers de la Couronne, demeuroient après eux pour toujours, à moins qu'ils ne devinssent ducs.

C'est ce qui s'observe jusqu'à présent sans interruption ny difficulté; et depuis la première promotion d'Henry IV jusqu'à celle de 1688 de Louis XIV, on n'a point veu de promotions nombreuses sans officiers de la Couronne meslés avec les gens de qualité non tiltrés, et sans affecter d'en mettre toujours quelques uns de ces derniers entre le dernier duc et le premier officier de la Couronne de la promotion. A celle de 1688, Louis XIV, jaloux d'élever tout ce qui l'approchoit, mit pour la première fois les charges de sa maison à la teste des gens de qualité: Tilladet capitaine des cent Suisses, la Salle maistre de la garderobe, Beringhem premier escuyer, Dangeau chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, car les charges supérieures estoient remplies par les ducs; et cette nouveauté en faveur des charges, engagea à mettre encore avant eux les mareschaux de France, et à les y mettre en leur rang d'ancienneté de mareschaux après les ducs. C'est ce qui ne s'estoit point encore fait de les mettre immédiatement après les ducs, ny de suitte sans interruption, ny en gardant entre eux leur ancienneté. Mais cela n'a pas empesché qu'en cette mesme promotion de 1688 M. de Gamaches, de

Digitized by Google

celle de 1661, ne les ait précédés sans estre ny duc ny officier de la Couronne, et que les mareschaux de France qui ont esté depuis admis dans l'Ordre n'y ayent pareillement esté précédés des gens de qualité plus anciens qu'eux.

La contestation réelle n'est donc pas telle qu'elle se présente par ces lettres patentes, et pour peu qu'on les lise avec la plus légère attention, on découvrira facilement de quoy il s'agit et ce qu'elles décident.

Les ducs à brevet ou non enregistréz ou vérifiéz sont uniquement l'objet de ces lettres patentes, et quelques courtes réflections empescheront d'en doutter. Elles ne pouvoient n'en pas avoir, ny les deux Rois qui les ont données l'un après l'autre ne les faire jamais exécuter et en souffrir sous leurs yeux une contravention continuelle. Après avoir exposé ce qui s'est passé à cet égard en toutte occasion et sous tous les règnes depuis Charles IX (qui a le premier donné ces lettres patentes) entre les ducs et les officiers de la Couronne, et dit un mot du droit et de l'ordre ancien entre eux, et jamais interrompu jusqu'alors, on ne peut rien comprendre ny aux motifs ny aux dispositions de ces lettres patentes, réitérées touttesfois sous deux Rois de suitte, sans effet quelconque sous ces deux Rois, et beaucoup moins encore sous les quatre suivants jusqu'à aujourd'huy, comme il a esté démonstré par les statuts de l Ordre du Saint-Esprit et par les promotions en cet Ordre. Il faut donc s'avouer qu'on n'a pas fait la moindre attention aux termes de ces lettres patentes, frappé qu'on a esté d'un faux objet et d'une erreur populaire sur le véritable, qui l'a dérobé aux yeux ; et cette erreur consiste à s'imaginer que les ducs à brevet sont de l'invention du cardinal Mazzarin dans la minorité de Louis XIV,

Digitized by Google

ce qui oste toutte idée qu'ils ayent pu estre l'objet de lettres patentes antérieures de quatre vingts ans au premier duc à brevet de cette minorité. Une liste des ducs à brevet antérieurs, un mot de leur consistance, et une courte application des termes des lettres patentes formeront la conviction.

Duchés non vérifiéz ou enregistréz et ducs a brevet.

François I.

Décembre 1514. *Rouannois* pour le grand maistre de Boisy.

Juillet 1525. *Dunois* pour M. de Longueville.

Charles IX.

Juin 1572. *Tonnerre* pour M. de Clermont-Tonnerre.

Henry III.

Septembre 1587. *Brienne* pour M. de Brienne Luxembourg beau frère de M. d'Espernon.

Henry IV.

Septembre 1600. *Houlefort* pour M. de Bournonville.

Louis XIII.

Décembre 1611. *Grancey* pour M. le mareschal de Fervacques.

Septembre 1612. *Rouannois* pour M. de Rouannois.

Janvier 1621. *La Rocheguyon* pour M. de la Rocheguyon Silly.

Digitized by Google

Juillet 1626. *Frontenay* pour M. de Soubise frère du célèbre duc de Rohan.

Aoust 1631 etc. *Aumale* pour Mrs. de Nemours Savoye.

Avril 1642. *Cardonne* pour M. le mareschal de la Mothe.

Louis XIV.

Aoust 1643. *Coligny* pour M. le mareschal de Chastillon.

Novembre 1648. *Coligny* pour M. de Chastillon fils du mareschal, tué au combat de Charenton, premier mari de la duchesse de Mecklbourg, sœur du mareschal duc de Luxembourg.

Novembre 1648. *Damville* pour M. de Brion puis Damville Lévi Ventadour.

Et quantité d'autres de ce règne et encore du suivant.

Que les ducs à brevet soyent antérieurs de plus de cinquante ans aux lettres patentes de Charles IX et de près de quatre vingts à celles d'Henry III, la liste cy à costé le justifie. Conséquemment, qu'ils ont pu en estre l'objet. Voyons maintenant en deux mots et par faits connus et usités jusqu'en nos jours, ce que c'est que ces ducs à brevet, et en deux mots nécessaires à ce dont il s'agit, ces Dignités estant expliquées plus amplement en leur ordre.

Ils sont mal à propos nommés à brevet de ce que quelques uns d'eux, mais deux ou trois peutestre au plus, n'ont eu en effet que des brevets. Mais tous les autres ont eu des lettres de duc ; et presque tous, des lettres de duc et pair pareilles en tout à celles de tous les ducs et pairs effectifs scellées et signées. Cela leur a suffi pour en avoir tous les honneurs à la Cour pour eux et pour leurs femmes avec touttes les autres marques extérieures et les traitte-

Digitized by Google

ments d'honneur partout des véritables. Mais pour de rang, aucun, non plus que les officiers de la Couronne, qui est ce qu'il faut bien expliquer.

Dans les cérémonies, ceux des officiers de la Couronne qui ont des fonctions y ont des places, tels que le connestable, le chancelier, le grand maistre et le grand chambellan, et en quelques unes le grand escuyer; mais l'amiral et les mareschaux de France qui n'ont point de fonction, n'ont point aussy de places; et ce n'a esté que depuis fort peu que pas à pas ils en ont eu. Cela se voit par la différence de ces places en la dernière marche du théâtre du Roy aux Estats Généraux de 1576, et après sur le théâtre aux Estats Généraux de 1588, et cela s'expliquera ensuitte. Mais il reste vray que les places de fonction quoyque fort honorables et distinguées mesme, sont des places à part, et qui n'estant au dessus ny au dessous d'aucunes autres places qu'entre elles, n'emportent ny rang ny préséance, comme sont celles de ces officiers de la Couronne, à la différence des ducs sur le théâtre des Estats Généraux avec le Roy, en première place au sacre où ils servent, et non çà et là comme les officiers de la Couronne entre eux et détachés et sans préséance sur touttes les autres; aux obsèques, portant les honneurs joints en tout avec les princes du grand deuil et avec eux séparés de tous autres et précédant tout. On se contente, pour abréger, de ces exemples pour donner une idée juste de la différence de rang et de fonction, de place de fonction, et de place de préséance en fonction, d'avoir place par fonction et de l'avoir par rang sans fonction, conséquemment des ducs et des officiers de la Couronne. Les ducs à brevet sans fonction et sans rang n'ont donc de place nulle part comme en ont les officiers de la Couronne, mais des hon-

Digitized by Google

neurs personnels que les autres n'avoient pas. C'est ce qui les a toujours mis en compétence les uns avec les autres; et les occasions de cette compétence, outre les occasions journalières de la vie civile qui en ces temps là marquoient continuellement, estoient les cérémonies de l'Ordre de Saint-Michel et les Conseils. Au Conseil, les ducs à brevet ainsy que les officiers de la Couronne précédoient tous les gens de qualité et tous les magistrats; c'estoit le seul lieu où ils eussent une réelle préséance, et ils l'y ont conservée jusqu'à présent, tant dans ceux où le Roy se trouve, qu'en son absence; et M. de Vitry, duc à brevet et Conseiller d'Estat d'espée, est mort, en 1679, dans la possession de seoir et opiner au Conseil au dessus du doyen des Conseillers d'Estat, qui ne l'ont jamais disputté. Mais ce qui donnoit un grand avantage aux officiers de la Couronne par dessus les ducs à brevet, c'est que ceux cy n'ont jamais eu voix ny séance comme tels aux licts de justice, au lieu que les officiers de la Couronne y ont toujours l'un et l'autre, et de plus rang immédiatement après les pairs, et entre eux suivant le rang de leurs offices, et les mareschaux de France de leur ancienneté entre eux. C'est donc encore là un lieu de rang et de préséance pour eux fort grand; mais, à la différence des pairs, il faut qu'ils y soyent mandés et qu'ils y entrent à la suitte du Roy et en sortent de mesme, parce qu'ils n'ont de séance qu'autant qu'ils y sont menés par luy, et que les ayant menés, il y demeure.

Ces distinctions bien entendues de rang, honneurs, fonctions, il faut achever en deux mots d'expliquer la consistance de ces ducs, qu'on continue icy de nommer à brevet pour se rendre moins long et plus intelligible. On a dit cy devant ce qu'ils ont des lettres de duc; et presque tous de duc et pair signées et scellées semblables en tout

Digitized by Google

aux véritables; il faut dire présentement ce qui leur manque : c'est l'enregistrement ou la vérification au Parlement, qui sous deux noms est la mesme chose.

Que le Parlement le refuse sans estre vaincu par les ordres du Roy ny par ses lettres de jussion, ce qui est infiniment rare et ancien, ou qu'il ait ordre de refuser et le duc averti de cette condition en recevant la grâce, qui l'empesche de la présenter à l'enregistrement, cela opère le mesme effet qui vient d'estre expliqué, et qui, sans passer à aucun degré de postérité, cesse par la mort de celuy qui l'a obtenue; et c'est ce qui fait la différence si distante des ducs à brevet d'avec les autres. Et les ducs à brevet qui ont obtenu le premier arrest de *soit monstré au procureur général du Roy* préparatoire à l'enregistrement, et mesme les conclusions du procureur général *à fin d'enregistrement*, n'ont pas esté pour cela plus avancés ny acquis plus de tiltre, parce que l'enregistrement manquant, tout manque.

Les cérémonies de l'Ordre de Saint Michel ayant esté prises par Henry III pour modèles de celles du Saint-Esprit, les ducs à brevet, à la totale différence des ducs effectifs, et les officiers de la Couronne, n'y eurent aucun rang. Lorsqu'il s'y est trouvé des uns et des autres en mesme promotion bien que meslés parmi les gens de qualité, il y avoit toujours de la compétence entre eux, et il y en eut bien davantage en 1688, où Louis XIV les fit immédiatement après les ducs. Il a paru alors qu'on a toujours cherché à entretenir cette compétence sans décision, mais que quand on n'a pu éviter la préférence, les officiers de la Couronne l'ont obtenue sur les ducs à brevet qui, en cette promotion de 1688, furent receus meslés avec les mareschaux de France, mais avec préférence marquée pour ceux cy.

Digitized by Google

Venant à cette heure à l'application de tout ce qui a esté dit à l'occasion de ces lettres patentes de Charles IX et d'Henry III, on y voit par leurs termes qu'elles ne parlent point de pairies; ainsy elles ne peuvent avoir aucune application aux pairies ny aux pairs. Elles ne font aucune mention d'érections enregistrées ou vérifiées, et ces mots *enregistrées ou vérifiées*, qui sont l'expression de la chose qui constitue les ducs et les duchés, estant obmis, ostent encore aux ducs vérifiés toutte application de ces lettres. On a veu de plus que bien loin d'avoir eu leur effet à l'égard des pairs et des ducs vérifiés, elles en ont eu un tout contraire mesme sous les yeux et par le fait des Rois qui les ont données, tesmoin les statuts de l'Ordre du Saint Esprit; et que bien loin que les officiers de la Couronne ayent en aucun cas (les chancelier et garde des sceaux exceptés, auxquels on va venir) précédé les pairs ny les ducs vérifiés, ils en ont toujours esté partout constamment précédés, et que de plus en souffrant partout cette préséance, ils n'ont pu se l'acquérir partout sur les gens de qualité. On voit au contraire une autre sorte de ducs qui sont informes, qui n'ont que des honneurs, qui ne les ont qu'à vie, qui n'ont de préséance nulle part qu'au Conseil où les officiers de la Couronne ont la mesme, et de plus qu'eux au Parlement quand le Roy les y meine, et il les y meine toujours; des ducs destitués d'enregistrement qui est la chose constituante, et néantmoins jusqu'à présent encore en compétence avec les officiers de la Couronne; comment, avec ces connoissances ainsy mises au net par cette discussion, pourroit on s'empescher de rester convaincu que ces lettres patentes, et qui confondent par leur énoncé duchés, marquisats et comtés, et sans égard à ancienneté, n'ayent pour objet la décision de la compétence des officiers de la Cou-

Digitized by Google

ronne, non avec les pairs et les ducs vérifiés avec qui jusque là ils n'en avoient eu aucune, et dont ils ont continué à estre constamment précédés partout depuis, mais avec cette troisième sorte de ducs sans rang, sans succession, sans la forme constituante de leur Dignité, sans ancienneté, et sans duché qu'en nom et en idée, et sans duché dont la terre ait rien de supérieur ny de distinctif des marquisats et des comtés. La conviction en paroist si évidente qu'on ne s'y arrestera pas davantage pour passer à l'éclaircissement sur les chancelier et garde des sceaux. Après quoy, on verra l'usage qui fut tenté de faire contre les ducs véritables de ce qui n'estoit que contre les ducs à brevet.

Le chancelier, second officier de la Couronne, est le seul qui se soit acquis des distinctions singulières et des prétentions qui le sont encore plus. Il seroit difficile de se rendre raison des unes et des autres, qui paroissent des usurpations par la contrariété des faits qui se combattent et par la facilité que le pouvoir et le besoin ouvrent à empiéter à un officier unique et que sa robe retient comme en prison. Officier unique en effet, puisque ses acquisitions et ses prétentions n'ont rien de commun avec les autres officiers de la Couronne, encore qu'il ne le soit pas autrement qu'eux, et qu'il soit certain qu'il estoit présidé dans les Conseils par le connestable, et que le connestable ne luy donnoit pas la main. Dans ces ténèbres, on ne peut que rapporter les faits et dire un mot sur chacun.

Il est certain que du temps dont il s'agit, de tous les officiers de la Couronne, aucun n'avoit d'autorité ny de pouvoir par son office que le connestable et le chancelier. Les bornes du grand maistre, du grand chambellan et du grand escuyer sont estroittes, et dès lors ne passoient point

Digitized by Google

au delà des officiers subalternes de la maison, de la chambre et de l'escurie, hors lesquels personne n'avoit affaire d'eux. L'amiral estoit plustost un nom qu'une chose, point ou peu de marine, et encore partagée par un amiral des mers de Levant, dont le cardinal de Richelieu fit la réunion en sa personne à l'amirauté de France, aux despends de M. de Guise, fils de celuy qui fut tué à Blois, et qui en alla passer le reste de ses jours en Italie. Les mareschaux de France, considérables par leur mérite, n'avoient d'autorité que dans les armées, dont mesme ils n'avoient guères alors le commandement en chef, qui estoit presque toujours entre les mains des princes depuis Henry II inclusivement, ou du sang ou estrangers, à qui ces emplois donnoient plus d'autorité et de crédit sur les trouppes. C'estoit encore pis lorsqu'il y avoit un connestable, ou des Guises aisnés et cadets dictateurs. Or, M. de Montmorency fut connestable en 1538, et depuis cette datte jusqu'en 1614 que mourut le dernier connestable de Montmorency son fils, à peine se trouverra t'il quelque mareschal de France, excepté M. de Brissac en Piedmont, qui en ait exercé l'office autrement qu'en subalterne, et conséquemment son autorité. Car pour ce qui est du point d'honneur, l'espée, les partis, les grands qui figuroient le plus, ne laissoient guères d'occupation à leur tribunal qui n'estoit mesme guères reconnu alors de fait et d'usage.

Par ce détail, on voit l'avantage qu'avoit le chancelier. Il avoit bien à compter avec ses supérieurs en puissance dans l'Estat et avec des favoris et des partis, mais cela ne luy ostoit rien de son autorité immédiate sur toutte la magistrature, ny de son poids dans touttes les affaires du Conseil, et dans touttes celles qui luy estoient présentées

Digitized by Google

par les particuliers. La gravité de son estat le séparoit de de tous les lieux où il n'avoit pas de fonction, et il n'en avoit aucune qui ne le mist dans une place à part de tous, et déterminée, excepté au Conseil où le Roy se trouvoit; et la majesté des hommages qui subsistoit encore alors luy en communiquoit beaucoup. Son office a cela d'unique qu'il est le seul du ministère actuel et continuel duquel on ne puisse se passer. C'est ce qui a fait et très anciennement, trouver l'invention des gardes des sceaux et de leur funeste usage aux chanceliers; mais c'est aussy ce qui fait la grandeur et la force d'un office qui, sous un nom ou sous un autre, est sans cesse subsistant et opérant, en place, en autorité, en fonctions aussy éminentes, aussy intimes et aussy estendues; et c'est ce qui luy a donné lieu de s'élever si haut et avec tant de distinctions, du pair des autres officiers de la Couronne, desquels il est encore devenu le premier de fait depuis l'abolition tacite des Connestables.

Il ne faut donc pas s'estonner qu'avec tant de moyens et toujours présents, sans vacance que de peu de jours et sans lacune, la grandeur, l'unicité, le poids de cet office, son pouvoir et son influence sur les plus importantes affaires de l'Estat et de tous les particuliers, sa qualité de chef de la justice qui luy en soumet tous les magistrats, tous les suppôts et tous les tribunaux, joint à la gravité de l'aage, ayent imprimé un respect dans les uns, un embarras de ne le pas imiter dans les autres, qui ont esté dans l'excès d'une part, dans l'abus de l'autre, dont se sont formées les distinctions et les prétentions. Les distinctions, de ne rendre aucune visite, de ne donner la main qu'aux officiers de la Couronne et au dessus, encore n'y a t'il pas longtemps qu'ils ne la donnoient pas aux

Digitized by Google

mareschaux de France, et M. Séguier ne la leur donnoit point ; de ne jamais porter le deuil sur leur personne sans aucune exception, enfin un style de lettres qui pouvoit estre autrefois celuy des officiers de la Couronne mais qui est demeuré uniquement au chancelier. Avec tout cela, il luy en est demeuré deux autres, tristes mais dont il n'a pu se secouer, et touttes deux à luy seul de tous les officiers de la Couronne : l'une est qu'encore qu'il préside sous le Roy aux lits de justice, sa séance est aux bas siéges ; l'autre, qu'il n'a point le traittement de *Cousin* ; et la raison en est bien évidente. Pour les bas siéges, c'est qu'il est homme de loy ou légiste comme on parloit autrefois, et la preuve des bas siéges faits pour eux se trouvera ailleurs. Pour n'estre traitté de Cousin, c'est qu'il n'est pas de la noblesse ; et encore qu'il y ait eu des chanceliers qui en estoient par leur extraction, ils n'ont eu que le traittement accoustumé à leur office, nécessairement tiré de la magistrature, à moins qu'ils n'eussent une autre dignité, comme de pair ecclésiastique ou de cardinal, car il y a eu beaucoup de prélats, et alors c'estoit à la pairie ou au cardinalat, non à l'office, à qui le *Cousin* estoit donné. Voilà pour les distinctions. Venons aux prétentions.

On a remarqué tout à l'heure que le chancelier ne se trouve jamais qu'où il est en fonction; qu'alors il a toujours une place séparée et sans compétence avec personne, si ce n'est au sacre où il est prochainement précédé du connestable, et précède luy mesme le grand maistre et le grand chambellan, mais séparés de tout le reste, et qu'il n'y a que le Conseil, quand le Roy est présent, où il puisse seoir et opiner précédant ou précédé, parce que le Roy absent, comme au Conseil des parties, il préside et précède. Un homme donc si autorisé, si distingué, qui ne trouve

Digitized by Google

nulle part qu'un lieu unique de compétence, un lieu où il ne peut jamais manquer de se trouver, un lieu où sous le nom de chancelier ou sous celuy de garde des sceaux on ne peut se passer de son ministère et de sa présence, un lieu dont on éloigne et où on appelle indistinctement qui le Roy veut à sa seule exception, et où de tout temps chacun, si grand qu'il fust, a esté très désireux d'estre admis, un tel homme toujours présent, toujours existant en crédit et en autorité, a beau jeu à faire valoir dans ce mesme lieu les prétentions qu'il luy est aisé de faire naistre. Comme il y est seul permanent, tous les renouvellements de chancelier par mort, ou de garde des sceaux par disgrâce, luy acquièrent un nouveau crédit et un nouveau poids, avec les grâces de la nouveauté et la considération d'une aussy grande fortune naissante, qui a tel trait sur celle des particuliers qu'il n'en est aucun qui puisse s'asseurer de n'avoir jamais besoin de luy, dont les occasions sont infinies, et les plus fortuittes souvent les plus importantes. De là l'idée de la première place au Conseil, de là la facilité à l'usurper.

La première trace qui s'en trouve est pleine de contradictions. C'est un brevet d'Henry III du 17 décembre 1577, qui accorde au duc de *Montmorency en considération de ce qu'il estoit mari de sa sœur bastarde, la préséance au Conseil sur le chancelier après les princes*. Ce chancelier qui avoit les sceaux estoit M. de Birague qui, devenu cardinal l'année suivante, demeura chancelier et rendit les sceaux qui furent donnés à M. de Cheverny. *Et ce sans tirer à conséquence pour les autres ducs et pairs s'ils ne sont princes, ny pareillement pour les mareschaux de France;* car M. de Montmorency estoit aussy mareschal de France, dès 1559, et duc et pair d'Henry II de 1551, depuis la

Digitized by Google

mort du connestable Anne son père, en 1567. Il faut voir le tableau des ducs lors existants, puis expliquer les contradictions qui rendent ce brevet fort estrange.

DUCS EXISTANTS EN DÉCEMBRE 1577 ET 1578.

Messieurs de :

Pairs :	Verifiés :
1527. Guise.	1505. Longueville.
1547. Aumale.	1528 Nemours-Savoye.
1551. Montmorency.	1563. La Trémoille. Pair 1599.
1566. Nevers-Gonzague.	1564. Rouannois.
1565. Duc. 1572 Pair. Uzès.	1578. Croy.
1573. Mayenne.	
1576. Mercœur.	

Ainsy :

PRINCES.	GENTILSHOMMES.
Messieurs de :	
Longueville.	Montmorency.
Guise	La Trémoille.
Nemours,	Rouannois.
Aumale.	Uzès.
Nevers.	Croy.
Mayenne.	
Mercœur.	

Mareschaux de France existants en décembre 1577.

Messieurs de :

1559. Montmorency duc et pair 1567 en décembre, par

Digitized by Google

la mort du connestable Anne son père, et mort 1579;

1566. Damville duc et pair par la mort du précédent, son frère aisné, 1579; connestable 1596, mort 1614.

1567. Cossé, mort 1582.

1572. Villars-Tende, mort 1580.

1574. Retz fait duc et pair 1582, mort 1602.

1574. Bellegarde, mort 1579.

1574. Montluc, mort 1577.

1577. Biron père, mort 1592.

On a mis les mareschaux de France par simple curiosité, et l'année de leur mort parce que leurs offices ne sont pas héréditaires.

Et on n'a pas mis l'année de la mort des ducs par la raison contraire et que ces duchés ont subsisté longtemps depuis, dont quelques uns, comme Uzès et la Trémoille, subsistent encore.

Il faut maintenant représenter en deux mots quels ont esté ces ducs, princes et gentilshommes.

M. de Longueville estoit grand-chambellan et gouverneur de Picardie. Fils d'une Bourbon, gendre du premier duc de Nevers-Gonzague, et par conséquent neveu de M. de Guise, Mesdames de Guise et de Nevers estant sœurs. Il estoit frère du duc de Fronsac et des deux belles filles des mareschaux de Retz et de Mattignon. Il estoit père de M. de Longueville beau frère de M. le Prince le héros, et arresté avec luy pendant la minorité de Louis XIV, et s'estoit signalé en 1589 par la bataille qu'il gaigna à Senlis contre la Ligue: mais il fut malheureusement tué à une salve d'honneur arrivant à Dourlens, en 1595, à vingt sept ans. Il estoit fils de ce duc de Longueville qui entassa tant

Digitized by Google

d'estranges brevets de rang et de préséance sous Charles IX, et qui mourut en 1573, comme on le voit au tiltre de *Longueville* des *Duchés esteints*.

M. de Guise estoit celuy qui fut tué aux derniers Estats de Blois, et c'est tout dire en un mot.

M. de Nemours estoit frère utérin de M. de Guise et de M. de Mayenne.

M. d'Aumale tout pétri de Lorraine et Lorraine luy mesme, estoit beau frère du premier duc d'Elbœuf, dont il avoit espousé la sœur, et du père de la Reine Louise. femme d'Henry III qui avoit espousé la sienne. Cousin germain de M. de Guise. C'est ce furieux Ligueur tiré à quatre chevaux en grève en effigie, à la chutte de la Ligue, et qui mourut à Bruxelles, dégradé juridiquement de tout.

M. de Nevers est celuy qui a laissé ces beaux Mémoires, et qui a si grandement rempli une belle vie à la guerre et dans le cabinet. Il estoit beau frère de M. de Guise et maria ses deux filles aux ducs de Longueville et d'Aiguillon seul fils du duc de Mayenne, et son fils de plus à la fille de M. de Mayenne, sœur de son gendre. Il mourut en 1595.

M. de Mayenne est si connu sous le nom de chef de la Ligue après la mort de Messieurs de Guise ses frères, qu'il n'en faut rien dire de plus.

M. de Mercœur de mesme. Il estoit frère de la Reine Louise, femme d'Henry III, et fut le dernier de la Ligue qui posa les armes. C'est encore luy qui ne pouvant vivre sous un Roy Bourbon, se retira incontinent en Allemagne, où il mourut.

De ces sept ducs princes, quatre de la Maison de Lorraine avec les deux mains sur le throsne et la Couronne. Un de Savoye, leur frère utérin et entièrement à eux. Un Gonzague, grand personnage, beau père du Longueville,

Digitized by Google

beau frère de M. de Guise et qui fit un double mariage de ses enfans avec ceux de M. de Mayenne, frère de M. de Guise et chef de la Ligue.

Venons maintenant aux autres.

M. de Montmorency n'estant devenu duc et pair qu'en novembre 1567, par la mort du connestable Anne son père, ne doit estre compté que de cette datte pour ce dont il s'agit. Sa Maison estoit considérée par celle de Guise comme rivale et luy comme son plus grand ennemi depuis l'affront qu'il avoit fait au cardinal de Lorraine de le faire arrester arrivant du concile de Trente en armes dans Paris. Aussy le massacre de la Saint-Barthélemi ne l'auroit pas épargné sans l'absence de son frère, depuis connestable, qui fut assés fin pour ne s'y estre pas laissé prendre. Mais peu après, M. de Montmorency fut mis à la Bastille avec le mareschal de Cossé, d'où ils ne sortirent qu'en 1575. Il essuya tant de disgrâces, qu'il se retira à Escouen où bientost après, moins heureux que son frère, il mourut de poison, 6 may 1579.

M. de la Trémoille, qui fut fait duc en 1563 et qui n'a point esté pair, estoit petit fils de Jeanne héritière de Coëtivy, dont la mère estoit propre sœur du père de François Ier, tellement que ce Roy estoit cousin germain de M. de la Trémoille, grand père du premier duc. Ce premier duc fut gendre du connestable Anne de Montmorency, et mourut à trente quatre ans, en mars 1577. Son fils qui fut fait pair en 1599, estoit gendre du prince d'Orange, fondateur de la République des Provinces Unies, et mourut en octobre 1604, à trente huit ans. La princesse de Condé estoit sœur de l'un, tante de l'autre qui se fit Huguenot. On ne voit point que ny l'un ny l'autre soit entré dans le Conseil. Le fils en prit une routte très opposée, et les Guises

Digitized by Google

si puissants n'y auroient pas souffert le père beau frère de Mrs de Montmorency, avec le prétexte de son aage et ayant perdu le connestable son beau père à vingt quatre ans.

M. de Rouannois qui fut fait duc, estoit fils du grand maistre de Boisy, lequel ne fut que duc à brevet et qui estoit frère du cardinal de Boisy et de l'amiral de Bonivet; tous cousins germains du connestable Anne de Montmorency par leur mère, sœur du père du connestable. M. de Rouannois fut grand escuyer en 1546 jusqu'à sa mort, arrivée en 1570. Ainsy, soit comme duc vérifié, soit encore comme grand escuyer, les lettres patentes de Charles IX de décembre 1566 ne le regardent point, si ce n'est à l'égard du chancelier au Conseil. Son fils, gendre du mareschal de Cossé, ne fit aucune figure et mourut à vingt huit ans, en 1582, dans son chasteau d'Oiron. Il laissa des enfans, dont l'aisné n'avoit que sept ans.

M. d'Uzès qui fut fait duc, ne le fut pas huit ans dont il passa la première et la plus grande partie dans le Languedoc et les provinces voisines, et fut environ les deux dernières années de sa vie chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, et mourut 15 aoust 1573. Son frère apellé dans ses Lettres luy succéda à faute d'enfans, et passa aussy presque toutte sa vie employé en Languedoc dont il devint gouverneur, soustenu par Henry III contre le mareschal de Damville, depuis dernier connestable de Montmorency, qui estoit le véritable gouverneur, qui y demeura vingt ans de suitte cantonné contre la Ligue, et qui y sauva l'Estat et Henry IV, à la teste de ce parti qu'il sceut former et maintenir des vrais François catholiques, plus ennemis de la Ligue que des Huguenots. M. d'Uzès mourut en Languedoc en 1586, et laissa son fils aisné enfant.

Digitized by Google

Le mareschal de Damville est icy obmis exprès parce qu'il estoit déjà en Languedoc lorsqu'en 1579 il devint duc et pair par la mort sans enfans du mareschal duc de Montmorency son frère aisné; qu'il ne vit jamais depuis Charles IX, qu'il ne vit Henry III qu'à Turin revenant de Pologne, duquel il reconnut aussytost le mauvais dessein contre luy, et retourna aussytost en Languedoc cantonné contre luy et les Guises, et n'en sortit que sous Henry IV qui le récompensa de l'espée de connestable.

M. de Croy, attaché comme toutte sa Maison au service d'Espagne, fut fait duc par Henry IV, lorsqu'il vint de la part de l'Espagne confirmer la paix de Vervins. Aussytost après, il retourna aux Païs Bas et mourut en Artois, sans postérité, en janvier 1612.

On a poussé d'une année le tableau des ducs existants alors, parce que cette année de plus est celle de l'institution et de la première promotion de l'Ordre du Saint-Esprit. Après cet éclaircissement nécessaire, il faut une courte discussion. Peu de mots l'achèveront, en se souvenant qu'il ne s'agit point icy de la compétence entre les pairs princes estrangers et les pairs gentilshommes leurs anciens, mais seulement de celle de ces derniers avec le chancelier. Rapprochons les dattes et résumons les pairs gentilshommes d'alors.

M. de Damville, toujours cantonné en Languedoc dès avant qu'il fust devenu duc de Montmorency, et qui n'en sortit qu'avec l'espée de connestable.

M. de la Trémoille le père, éloigné d'estre admis au Conseil par sa première jeunesse jusqu'à la mort du connestable Anne, son beau père, le fut depuis par les Guises, qui ne l'y auroient pas souffert à cause du prince de Condé qui avoit espousé sa sœur, et de celle de Messieurs de

Digitized by Google

Montmorency qu'il avoit luy mesme espousée. Mesmes obstacles pour le fils qui dans la suitte s'estant fait Huguenot, s'en ferma tout chemin par là et par son mariage avec la fille du prince d'Orange.

M. de Croy, ministre d'Espagne et duc par un très singulier hazard, n'estoit pas pour entrer dans le Conseil.

Restent donc M. de Montmorency le mareschal, Messieurs d'Uzès les deux frères, et M. de Rouannois le grand escuyer, car son fils ne figura jamais et mourut fort jeune.

M. de Montmorency estoit depuis la mort du connestable Anne son père, en novembre 1567, le plus ancien des ducs et pairs gentilshommes, et il l'estoit depuis dix ans à la datte de ce brevet qui luy fut expédié en décembre 1577 pour précéder le chancelier au Conseil sans conséquence pour les autres ducs et mareschaux de France. Ce n'estoit point par office de Couronne, puisqu'on a veu que les lettres patentes de Charles IX de 1566 n'ont jamais eu lieu à l'égard des officiers de la Couronne contre les pairs ny les ducs vérifiés, et qu'elles n'ont regardé que les ducs à brevet. C'estoit donc comme chancelier. Mais on l'a veu précédé dans le Conseil par les ducs, et M. d'Estampes, duc vérifié non pair, non prince, ny rien moins que se le prétendant, maltraitté en tout d'ailleurs, demeure dans cette possession de préséance au Conseil mesme, jusqu'à sa mort en 1664. Il y a donc grande apparence que ce ne fut que depuis la mort du connestable Anne de Montmorency que la prétention de cette préséance du chancelier commença à se former et qu'ils y furent poussés et protégés par Messieurs de Guise pour commencer par là d'essayer à mettre peu à peu les officiers de la Couronne entre eux et les ducs gentilshommes, les exclure du Conseil s'ils ne vouloient pas céder, ou obtenir cette différence sur eux

Digitized by Google

s'ils les y laissoient admettre ; et que comme le mareschal de Montmorency y avoit précédé le chancelier lors de la mort du connestable et qu'ils ne le purent empescher de rentrer dans tous ses droits à la sortie de son injuste prison, on imagina ce brevet qui tout à la fois luy conservoit sa possession et luy en ostoit et à ses pareils le véritable et seul tiltre, duquel uniquement les Guises estoient blessés. Cette conjecture qui paroist très vraisemblable, ne répond pas à une autre difficulté du brevet, qui est le *sans conséquence pour tous les autres ducs gentilshommes et pour les autres mareschaux de France.* On entend bien les ducs, mais les mareschaux ne se peuvent point expliquer, puisqu'ils ne sont qu'officiers de la Couronne et au dessous du chancelier de deux ou trois autres offices qui se trouvent entre deux. C'est ainsy que les choses qui sortent du droit, des reigles et d'un usage fondé et constant, se font et s'expriment d'une façon inintelligible.

Messieurs d'Uzès, toujours en Languedoc, ont esté peu à portée du Conseil.

M. de Rouannois, si proche de Messieurs de Montmorency, n'y estoit guères davantage.

Mais quoy qu'il en ait esté d'eux, telle est l'époque de la prétention du chancelier, bientost après et toujours depuis devenue possession qui n'a plus depuis esté interrompue pour cette préséance au Conseil seulement. On dit seulement, par l'exemple de ce qui se passa à la majorité de Louis XIII, cy devant page 325, et il ne se trouvera point qu'hors au Conseil, le chancelier ait jamais précédé nulle part aucun duc pair ou vérifié.

Et comme tout va toujours croissant, M. Séguier qui a esté le plus autorisé chancelier et qui a eu les plus grandes commissions depuis ces temps de troubles jusqu'à ceux cy,

Digitized by Google

outre qu'il a esté quarante deux ans chancelier, dont il a tenu les sceaux les quinze ou seize dernières années, imagina et obtint sans la Cour et sans bruit que les carrosses des conseillers d'Estat et des maistres des requestes n'entrassent plus dans sa court et qu'ils arrestassent devant le sien par les rues. Beaucoup de magistrats en usèrent avec la mesme déférence sur cet exemple de ceux du Conseil, et tous sans exception mirent pied à terre à sa porte dans la rue. Il est demeuré pour le moins incertain si ce dernier usage gaigna d'autres que de la magistrature. Mais si cela dura du temps du second chancelier Haligre, son successeur, du moins est il certain que M. le Tellier, qui succéda après, ne l'exigea de personne. Mais M. Boucherat qui vint ensuitte y fut plus attentif, et non seulement ne souffrit aucun carrosse de robe dans sa court, mais il ne tarda pas à prétendre qu'il n'y en pouvoit entrer aucun de ceux qui n'avoient point les honneurs du Louvre. On cria, on évita, mais personne autre n'y entra, jusque là qu'une députation de l'assemblée du clergé estant allée chés luy à Versailles à la chancellerie pour affaires, à la teste de laquelle estoit l'archevesque de Rouen Colbert avec cinq ou six autres prélats et des députés du second ordre, la porte fut fermée à leurs carrosses. Grande altercation, qui n'eut d'effet que de s'en retourner. On vint au Roy qui ne décida rien, sinon que pour finir les affaires, qui ne pouvoient en souffrir, le chancelier se trouveroit avec la députation du clergé dans la salle où se tient le Conseil à Versailles ; et depuis, les évesques, gens de qualité et chacun a évité ou subi la loy de cette porte sans que Boucherat s'en soit relasché pour pas un. C'estoit pourtant se mettre à cet égard au niveau des fils et des petits fils de France, la court des princes du sang n'ayant encor esté refusée à

Digitized by Google

aucun carrosse, quelque élévation où ils se soyent portés. M. de Pontchartrain, qui fut chancelier ensuitte, déclara d'abord qu'il vouloit que sa porte fust ouverte à tous carrosses. Il y tint exactement la main, et depuis luy on n'a plus ouï parler de cette prétention. On voit par là ce que peut une grande place avec une grande audace.

Le garde des sceaux a marché dès qu'il a pu sur les mesmes traces. Il est assés difficile de le définir, si ce n'est qu'il est en tout et partout devenu l'image parfaitte et le supplément entier du chancelier. Ses fonctions, sa place en son absence, nulles que les fonctions du sceau et place au Conseil en sa présence; mais absence ou présence, mesme habit, mesme extérieur, mesmes distinctions que luy, et aussy mesmes prétentions. On ne voit par rien qu'il soit officier de la Couronne, quoyqu'il soit inséré dans leur nombre et immédiatement après le chancelier dans ces lettres patentes de Charles IX et d'Henry III. Quelquefois il n'est que par simple commission, quelquefois en charge créée pour luy et enregistrée au Parlement. Mais sa façon d'estre ne change quoy que ce soit à son estat tant qu'il a les sceaux, et ne luy répond pas plus certainement de les conserver. Lorsque M. de Morvilliers les quitta, il demeura dans le Conseil, y présida et conserva la préséance sur M. de Birague qui les avoit, et M. de Chasteauneuf qui les eut avant M. Séguier, et à qui ils furent rendus longtemps depuis, prétendit précéder le mesme M. Séguier au Conseil et partout, quoyqu'il fust devenu chancelier dans l'intervalle, comme égaux en place, et luy l'ancien des deux. Cette prétention ne fut pas écoutée, mais c'est pour monstrer en tout genre jusqu'où elles vont.

On ne voit point d'époque précise de l'usurpation des gardes des sceaux sur les ducs au Conseil, sur les traces

Digitized by Google

de celle du chancelier son modèle. Mai sil falloit bien que l'une et l'autre fust establie, lorsqu'en avril 1618, M. du Vair garde des sceaux estant au Conseil avec le chancelier de Sillery, prétendit y précéder les ducs. M. d'Espernon ne se contenta pas de ne le pas souffrir, mais il le traitta fort mal et luy dit qu'il estoit un insolent, et l'empoigna rudement. La rumeur fut telle, que le Conseil leva et que le Roy fut embarassé de la querelle. M. d'Espernon avoit déjà fort mal mené le mesme garde des sceaux à Saint-Germain de l'Auxerrois en l'y précédant la mesme semaine, mais il parut qu'au Conseil il ne disputa rien au chancelier, à qui le garde des sceaux s'en prit. Mais il avoit gaigné M. de Luynes qui estoit favori et non duc encore, qui n'aimoit pas M. d'Espernon, et qui donna à cette affaire un air de révolte contre le gouvernement : si bien que M. d'Espernon s'en alla brusquement à Metz et ne revint à la Cour qu'à la fin de 1623, que M. de Luynes devenu duc et pair et connestable estoit mort, du Vair aussy, et que le chancelier de Sillery avoit les sceaux. Tout ce bruit n'empescha pas M. d'Uzès accompagnant cette mesme année et après ce démeslé, la Reine Mère dont il estoit chevalier d'honneur, à Saint-Germain de l'Auxerrois le jour de Pasques, d'aller à l'offrande devant le garde des sceaux, dont il n'osa se plaindre, et se contenta de retourner à sa place sans aller à l'offrande, et d'assés près de l'autel. Depuis ce temps là, il y a bien eu de différents gardes des sceaux et des temps où les chanceliers faisoient leur fonction et se trouvoient ensemble, sans qu'il ait esté question de cette prétention pour les gardes des sceaux. M. d'Argenson, dans la minorité du Roy, et M. d'Armenonville ensuitte, gardes des sceaux pendant les exils de M. le chancelier Daguesseau, ont précédé les ducs au Conseil, et ces

Digitized by Google

mesmes ducs qui avoient quitté le Conseil de Régence lorsque les cardinaux de Rohan et du Bois y entrèrent, pour n'avoir pas voulu leur céder, en ont veu d'entre eux rentrer dans le Conseil à la Majorité, à condition d'y céder au cardinal du Bois, et y demeurer avec M. le garde des sceaux Chauvelin et M. le chancelier Daguesseau à son retour, et leur céder à tous deux en mesme temps après des difficultés fort légères. Le rare est que les mareschaux de France ne voulurent pas plus que M. d'Espernon et les autres ducs céder au garde des sceaux du Vair, et que le mareschal d'Huxelles fit à M. Chauvelin la mesme grimace de difficulté que le mareschal de Villars duc et pair. Et comme tout croist toujours, ce garde des sceaux du Vair se mettoit au Conseil au dessous et du mesme costé que le chancelier, et M. Chauvelin se met de l'autre vis à vis de luy. Ce M. du Vair, pour le dire en passant, a fait glisser une relation de cette affaire avec d'Espernon qu'il a écritte, qui est nécessairement fausse par la rencontre du jour de Pasques de cette année, et qui ne l'est pas moins dans le narré ajusté à son propos et que du Chesne a inséré dans son histoire des chanceliers, quoyque très peu conforme non seulement à ce qui s'en trouve dans la Vie de M. d'Espernon et dans les Mémoires de Sully, mais dans l'histoire de Louis XIII de le Vassor d'autant plus désintéressé qu'il ne s'agit là ny de religion ny de tomber sur Louis XIV, et dans d'autres histoires et mémoires de ces temps là. Ce qui résulte de tout cecy, c'est que par la relation mesme de M. du Vair, il est le premier garde des sceaux qui ait prétendu précéder les ducs au Conseil et qui les y ait précédés sans aucune décision. Car il ne conteste pas qu'il ne soit le premier qui l'ait prétendu, mais il soustient qu'il les avoit déjà précédés au Conseil, et tous y estant hors Messieurs d'Es-

Digitized by Google

pernon et de Ventadour, tous deux absents ; et il avoue que le Roy se leva, disant qu'il y pourvoiroit, sans qu'on ait veu depuis qu'il y ait esté pourveu que de fait en ces derniers temps du Roy d'aujourd'hui Louis XV si jeune.

Encore un mot sur les ducs, princes et gentilshommes.

On ne peut comprendre les contradictions de ce qui s'est inventé, décidé et pratiqué là dessus dans les mesmes temps; et rien ne prouve plus que ces contradictions mesmes, quelle estoit la force d'un droit de tout temps de principes et d'usage, tout indeffendu qu'il estoit, dont quatre Maisons si estroittement alliées, si nécessairement unies dans le mesme intérest, et si formidablement establies, s'estoient uniquement servies d'abord et longtemps pour s'élever en rang, qu'ils n'osèrent attaquer que si tard, et les Guises si proches de leur grand but; qui ne le fut qu'à reprises, et dont les succès sont si peu d'accord. Si on compare les ducs, princes et gentilshommes dans le tableau de la page 340, on sentira par ce coup d'œil que les uns pouvoient tout, et que les autres ne pouvoient rien; et que ceux là mesme qui pouvoient tout estoient des hommes, et quelques uns mesme de grands hommes, et qu'ils ne l'emportoient pas moins en ce genre sur les autres, qu'ils leur estoient démesurément supérieurs en puissance; et qu'en ce dernier genre ils le devenoient mesme au Roy, non seulement unis, car ils ne l'estoient pas tous parfaittement à cet égard, mais les Guises, pour ne parler point des autres. M. de Longueville avoit obtenu de Charles IX plusieurs brevets de rang, jusqu'à estre censé du sang et précéder tous autres princes, etc.; et néantmoins M. d'Uzès, celuy qui fut fait duc par luy, précéda M. le prince de Condé aux cérémonies de l'Ordre de Saint-Michel. Ce n'est pas pour trouver cette préséance

Digitized by Google

raisonnable, mais pour dire un fait non contesté, et demander comment il se peut accorder avec le fait, vray aussy, de ces brevets de M. de Longueville. C'en est un autre que l'Ordre du Saint-Esprit ne deut son institution et son grand nombre qu'à la crainte des Guises, au dépouillement d'Henry III de toutte grâce à faire, et au besoin de se faire des créatures par cet appast à faute de mieux; et appast si ménagé qu'avec des promotions tous les ans il n'en remplit jamais à beaucoup près le nombre. Néantmoins, il y laisse les choses dans l'ordre ancien, les Guises ny pas une des trois autres Maisons ne réclame, quoyque ceux du sang fussent alors princes du sang et précédant ducs, pairs, princes, et tous ; et M. d'Uzès dans la première promotion précède M. d'Aumale. C'estoit pourtant un an après ce brevet expédié à M. de Montmorency pour précéder au Conseil le chancelier après les princes. Par tout ce qui s'estoit passé avant ce brevet au Conseil, il est évident que ce brevet fut moins l'effet d'un bon traittement à M. de Montmorency que de l'objet des Guises d'essayer peu à peu d'interpréter les lettres patentes de Charles IX non plus des ducs à brevet seulement à l'égard des officiers de la Couronne, mais mesme des ducs pairs et vérifiés, et de se séparer des gentilshommes en mettant les officiers de la Couronne entre deux et se les associer en les mettant aux mains avec les ducs gentilshommes, partager la haine et l'envie d'une telle nouveauté, et s'acquérir tout le crédit et le soustien des officiers de la Couronne pour de plus vastes projets, auxquels ils s'élevoient par ces degrés successifs de grandeur où ils montoient sans cesse avec une force et une adresse qui se soustenoient l'une l'autre. On la voit par ce brevet qui conservant à la personne de M. de Montmorency la préséance qu'il avoit toujours eue

Digitized by Google

dans le Conseil sur le chancelier, l'oste au tiltre qui la luy donnoit pour la transférer à une raison plus que frivole. Les bastards n'avoient jamais eu de rang alors, si on en excepte la Maison de Longueville, bastarde d'un fils de France jamais Roy, et qui n'establissoit pas ce qu'elle avoit obtenu sur cette seule bastardise. De plus, de tant de gens qui avoient espousé des bastardes et des Rois et des fils de France et des filles de la Maison de Longueville, comme Messieurs de Bellisle et de Thorigny, qui mesme avoient eu l'honneur d'espouser des princesses du sang, aucun de tous ceux là n'avoit ny obtenu ny pensé à obtenir aucune distinction personnelle à ce tiltre ; et si on en donnoit une si marquée sur un tel fondement et pour la première fois à un seigneur si grand et qui en avoit si peu besoin, et pour lequel il n'en fut jamais question du temps qu'Henry II et le connestable son père le forcèrent à ce mariage avec tant de violence, ny depuis, il estoit clair que ce n'estoit que pour donner un plus grand lustre au tiltre si emprunté là de naissance, et conséquemment aux princes estrangers qui tiroient leur naissance non de leurs femmes par bricoles, mais d'eux mesmes, et qui de plus estoit légitime, et tout d'un temps pour abattre sous l'apparence de l'éclat de ce tiltre la réalité de celuy de duc, qui donnoit jusqu'alors cette préséance. Et cette force et cette adresse ne paroist pas moins à introduire cette compétence par un officier de la Couronne tel que le chancelier et dans un lieu aussy désiré que le Conseil. Aussy les Guises estoient ils alors les maistres de presque tous, et il faut dire de tous les offices et les officiers de la Couronne. Il n'y avoit point de connestable, et touttes les armées et les forces de l'Estat estoient entre les mains de la Maison de Lorraine. M. de Guise estoit grand maistre de France, M. de Mayenne

Digitized by Google

son frère grand chambellan et amiral, M. d'Elbœuf grand-escuyer et bientost après fait duc et pair, cousin germain de ces deux frères et du cardinal de Guise le troisième qui estoit à la teste du Conseil. Les mareschaux de France estoient les deux fils du feu connestable Anne, dont l'un cantonné en Languedoc, l'autre celuy pour lequel ce brevet de préséance estoit expédié, ne se pouvoient gaigner. Des autres, Cossé naturellement souple et à la Reine Mère, et de plus instruit par sa prison, n'estoit du moins pas contraire, et son neveu de Brissac tellement à eux qu'il accepta depuis un baston de mareschal de France du duc de Mayenne et le gouvernement de Paris. Villars Tende avoit donné sa fille et sa charge d'amiral au duc de Mayenne, mais il mourut 1580; Retz tout dépendant de la Reine Mère et d'eux, et le monstra tost après en devenant duc et pair, comme il sera dit ensuitte. Biron père nageoit toujours entre deux et ne pensoit qu'à sa fortune. Mattignon n'avoit pas eu en Guyenne le moindre mesnagement non seulement de respect, mais des moindres bienséances, pour le Roy de Navarre ; ny ce qui est plus estrange, pour la Reine sa femme sœur d'Henry III, qui s'en portoit publiquement offensée à l'excès; et Joyeuse estoit le père du favori, c'est à dire Guise comme les Guises luy et tous ses enfans. Biragne, tout à la Reine Mère, à eux, à sa fortune, et qui ne rougissoit pas de dire dans ces funestes temps qu'il n'estoit pas chancelier de France, mais chancelier du Roy, c'est à dire des Guises ; et Cheverny, qui avoit les sceaux et devint en 1583 chancelier, estoit tellement à eux, qu'Henry III n'en pouvant plus après les barricades de Paris, le chassa avec Villeroy et ses autres ministres qui le livroient aux Guises, et donna les sceaux à Montholon. Pour le mareschal d'Aumont, il fut le seul inébranslable

Digitized by Google

dans tous les temps; rien ne leur eust cousté pour gaigner ou émousser du moins un homme de ce mérite et avec qui ils n'avoient nulle occasion particulière d'inimitié. Mais sa fidélité l'appesantit sur eux jusqu'au tombeau de la Ligue qu'il eut l'honneur d'achever par le sien.

Avec tant de puissance aidée d'un si grand art, c'est encore une autre énigme que, la distinction des ducs princes sur les ducs gentilshommes marchant à si grands pas, les statuts originaux de l'Ordre du Saint-Esprit ne pussent estre changés qu'en deux efforts et en deux reprises; et c'en est une autre qu'ayant en mesme temps procuré ces lettres patentes d'Henry III confirmatives de celles de Charles IX, et avec des expressions de volonté bien plus fortes, ils n'ayent rien mis dans leur énoncé qui les distinguast de ces premières, rien qui marquast les ducs pairs ny vérifiés; et qu'à l'occasion du changement des statuts de l'Ordre, où enfin les princes estrangers gaignèrent tout, et les officiers de l'Ordre beaucoup parce qu'ils estoient ministres et qu'il les falloit gaigner de plus en plus; où Henry III perdit tout pour le nombre et le moyen de faire des créatures, les officiers de la Couronne y soyent demeurés dans l'oubli et restés dans l'estat où ils y estoient auparavent et qui n'a point changé jusqu'en 1688 sous Louis XIV, et sans intéresser mesme alors en 1688, que les gens de qualité de mesme promotion qu'eux. C'est qu'il y avoit eu tant de peine à arracher et à deux fois la préséance des princes estrangers sur les ducs, que ce grand avantage remporté, les Guises contents pour eux ou n'osèrent aller plus loin en faveur des officiers de la Couronne, ou contents encore de leur avoir ouvert la lice par le brevet du duc de Montmorency à l'égard du chancelier au Conseil, et je ne sçay quel prétexte par ces lettres

Digitized by Google

patentes, ne se soucièrent plus de les porter en avant, et ne songèrent plus qu'à consolider leur préséance sur les ducs par tous les moyens possibles.

En voicy un qui ne tarda pas. Ils s'estoient si bien trouvés de la favorable conjoncture de l'abandon d'Henri III pour Messieurs de Joyeuse et d'Espernon, et s'en estoient si grandement servis par la teneur de la clause de préséance de leurs lettres d'érection, comme il a esté amplement expliqué, qu'ils estimèrent la faveur du mareschal de Retz un moyen très utile pour se faire bien confirmer dans la préséance qu'ils avoient sceu s'acquérir par celle des deux favoris. Ce mareschal avoit eu l'art de conserver toutte celle d'Henry III avec toutte celle de la Reine sa mère, qui l'avoit élevé avec toutte sa famille qui l'avoit suivie de Florence, et avoit toutte confience en luy et en sa femme. Il avoit plus que mérité celle des Guises à la Saint-Barthélemy et l'avoit soigneusement cultivée. Mais à quelque degré d'élévation et de crédit que cet homme si délié eust sceu se pousser et se maintenir, personne n'avoit encore oublié que son père avoit fait longtemps la banque à Lyon, quoyqu'ils prétendissent estre nobles florentins et illustres, et qu'à la mode d'Italie la banque se pouvoit exercer par la première noblesse. Mais celle de France n'y estoit pas accoustumée, ny peutestre mesme celle d'Italie, qui n'en dédaignoit pas le profit chés elle, n'avoit guères imaginé de se transplanter en païs estranger pour y faire le mestier de banquier. En un mot les Brosses, les Montmorency, les Croy, les la Trémoille, les Luxembourgs, les Crussols, les Gouffiers, les Lévy, les Joyeuses, n'estoient pas des exemples pour les Gondi, ny M. d'Espernon mesme par la supériorité de sa faveur. Celle du mareschal de Retz eut donc grand besoin d'un secours devant qui tout ge-

Digitized by Google

nouil fléchissoit, et celuy du Roy autant ou plus que pas un autre, pour arriver par ce secours au mesme but où ces Maisons estoient arrivées ; et Messieurs de Guise ne laissèrent pas eschapper l'occasion de s'en prévaloir. Ils travaillèrent si bien qu'ils firent accorder au mesme mois de novembre 1581 des lettres de duc et pair au mareschal de Retz et au marquis d'Elbœuf ; que celles du mareschal furent enregistrées et luy receu le mesme jour, 20 mars 1582; que celles du marquis d'Elbœuf ne furent enregistrées que huit jours après, c'est à dire le 29 mars 1582, et lui receu le mesme jour ; que le maréchal nouveau duc de Retz se trouva à sa réception, unique à la vérité des pairs gentilshommes, et que le nouveau duc d'Elbœuf prit place après son serment presté, entre les ducs de Mayenne et de Retz, c'est à dire au dessus du dernier. La convention n'estoit pas difficile à reconnoistre. Il estoit juste à la vérité que le mareschal et le marquis estant faits ducs et pairs en mesme temps, le marquis eust la préférence, et elle estoit aisée et légitime, en les enregistrant et les recevant tous deux le mesme jour ou, si on avoit voulu, le mareschal quelques jours après l'autre. Mais ce juste et légitime n'estoit pas le compte de qui les opprimoit comme ses plus dangereux ennemis et les plus opposés à leurs desseins sur la Couronne, et il estoit de leur intérest que la chose se passast de la sorte pour establir de plus en plus leur préséance par naissance et en fait de pairie aussytost après les princes du sang et en totale égalité avec eux, eux dis je, sur qui ils avoient tant de fois et depuis si peu encore emporté la préséance à tiltre de pairie plus ancienne.

Mais ce désordre ne dura pas. Dès que ceux de l'Estat permirent de remédier à des abus moins importants, le dernier connestable de Montmorency, qui avoit receu l'espée

Digitized by Google

depuis près de trois ans, porta ses plaintes à Henry IV tant de la préséance de Messieurs de Joyeuse et d'Espernon que de la clause qui la contenoit, et en obtint des lettres patentes expédiées à Rouen au mois de septembre 1596, signées de Neufville, qui après avoir rapporté la préséance des lettres de Joyeuse et d'Espernon sans ajouster *après les princes*, mots qu'elles obmettent quoyque dans la clause et après avoir énoncé les services etc. de Messieurs de Montmorency, s'expliquent ainsy d'une façon très remarquable: « Conservons à nostre dit Cousin le duc de Montmorency, « connestable de France, pour luy et ses successeurs, le « rang et degré de duc et pair de France qui luy appar- « tient comme légitime héritier et successeur du duc de « Montmorency *selon l'ordre ancien de ce Royaume* et « date de l'érection en duché-pairie de la baronie de Mont- « morency première de France etc. Avons à son égard et « de ses successeurs révoqué et révoquons par ces pré- « sentes les susdites clauses concernant la prérogative « spéciale et particulière du rang, *ordre* et séance *insé-* « *rées* ésdites érections des terres de Joyeuse et d'Esper- « non, etc. » et annule le tout dans les plus forts termes avec les déclarations, enregistrements etc.; et ces lettres patentes furent enregistrées au Parlement le 4 mars 1597, sans que qui que ce soit, pairs, princes, ducs de Joyeuse ou d'Espernon ayent ny lors ny depuis fait remonstrance, opposition ny réclamation quelconque.

Finissons par une courte analyse de ces lettres patentes. La Ligue fumoit encore en Bretagne sous M. de Mercœur, et la paix si peu faitte avec l'Espagne qu'Amiens fut surpris en 1597, qui cousta un long et dangereux siége à Henry IV qui le reprit au mois de septembre de la mesme année, et ne fit la paix de Vervins qu'en mai 1598. Mais

Digitized by Google

l'acomodement du duc de Mayenne estoit fait, et celuy de la plus part des autres chefs qui tous par leurs traittés, demeuroient fort considérables. Henry IV avoit donc à les mesnager et vouloit pourtant faire justice. C'est ce qui luy fit imiter, pour anéantir la préséance des pairs princes sur les pairs gentilshommes, le mesme artifice dont les Guises s'étoient servis pour l'usurper. Ils n'avoient pas paru la demander, mais elle avoit esté glissée en deux mots dans la clause de préséance des érections des deux favoris, et s'estoit ainsy establie. M. de Montmorency le plus ancien pair gentilhomme et connestable, sur qui elle portoit en premier, se plaint en gros de la clause; en particulier de la préséance donnée aux deux favoris. Le Roy aussy, en répétant la clause, obmet les deux mots *après les princes*.. M. de Montmorency comprend tout néantmoins dans sa plainte, et le Roy tout aussy mais bien plus expressément dans sa décision par ce mot *conservons*, c'est à dire non une concession, une grâce, une nouveauté, mais une justice, puisque conserver n'est que maintenir ce qui estoit ; et en cette conservation exprime non seulement le rang de duc et pair, qui pouvoit estre expliqué celuy dont il jouissoit sans difficulté, mais il y ajouste le terme de degré qui signifie de plus le rang parmi les pairs qui luy avoit *toujours appartenu* et dont les pairs princes l'avoient fait descendre ainsy que les favoris. Mais non content de ces expressions quoyque si significatives, il oste tout prétexte à la plus légère ambiguité par celle cy : « selon l'ordre ancien de ce Royaume », qui proscrit tout ce qui y est opposé par sa nouveauté, en quoy les ducs princes ne sont pas moins compris que les deux favoris, sans que de ces mots sacramentaux il leur reste aucun moyen d'échaper, puisque leur préséance sur les ducs gentilshommes leurs

Digitized by Google

anciens, et celle des princes estrangers comme tels sur les ducs pairs ou vérifiés, n'est pas moins une nouveauté, et alors très récente, contre l'ordre ancien de ce Royaume, que la préséance accordée aux favoris. Il semble qu'après ces grands mots il n'y eust plus rien à désirer, et touttesfois le Roy ajouste encore, en révoquant expressément les clauses de préséances, ces paroles : « concernant « la prérogative spéciale et particulière du rang, *ordre* et « séance insérée ésdites érections des *terres* de Joyeuse et « d'Espernon». La prérogative spéciale est celle que les ducs princes avoient fait glisser dans la prérogative particulière des favoris. Celle cy leur estoit particulière en ce qu'elle n'estoit que pour eux et leurs descendants sous prétexte de leur mariage avec les sœurs de la Reine; et la spéciale adroittement englobée dans l'autre, estoit pour les ducs princes, puisque spécialement elle les nommoit, et n'estoit point particulière puisqu'elle n'estoit attachée ny aux duchés, ny aux personnes, ny à l'occasion, mais à leur naissance vaguement et entièrement. Des paroles suivantes *rang, ordre et séance*, la première et la dernière marquent bien ce qui est de la Dignité en soy, mais la seconde *ordre* spécifie quelque chose de plus et qui rapelle à ces paroles qui ont précédé de l'*ordre ancien du Royaume*, où celles cy sont rapellées, et par elles l'*ordre* ancien de la séance et du rang des ducs et pairs. Le mot ajousté *insérées ésdites érections* découvre toutte l'adresse avec laquelle la préséance des pairs princes avoit esté coulée et incorporée avec celle des favoris, et par la mesme adresse la sappe et la détruit en détruisant celle des favoris. Et ce qui est bien à remarquer dans tout l'énoncé de ces lettres patentes, c'est qu'il n'y est pas dit un mot des favoris non plus que des princes, qu'il n'y est parlé que de la clause

Digitized by Google

non en partie, mais en entier et en total de la préséance qui contenoit celle des princes comme enchâssée par ces deux mots : « après les princes », et que cette clause, non en partie, mais en total et en tout son entier, est abrogée et détruitte, et avec tous termes et expressions les plus nettes, les plus exactes et les plus décisives, pour abolir et abroger et la préséance des princes et celle des favoris sans séparation, comme sans séparation l'une et l'autre avoient esté insérées dans la clause contre « l'ordre ancien de ce Royaume ». Aussy, quoyque M. de Montmorency eust semblé parler seul et le Roy luy faire justice à luy seul sur cette clause de double préséance des princes et des favoris, tous les ducs jouirent du mesme bénéfice de cette abrogation et en ont joui continuellement jusqu'à aujourd'huy ; pairs et ducs vérifiés sur les princes estrangers ducs et non ducs, ducs pairs ou vérifiés, excepté l'Ordre du Saint-Esprit et un très petit nombre d'occasions, et tout cela mesme sans décision, comme cela s'expliquera à mesure que les occasions s'en présenteront. M. d'Elbœuf et tous les autres ducs princes ont pris dès lors et toujours depuis, leurs séances au Parlement après M. d'Uzès et les autres ducs gentilshommes en leur rang d'ancienneté sans en faire difficulté ny éviter de se trouver avec eux, et avec eux aussy ont signé en rang d'ancienneté des requestes au Roy, au Parlement, des mémoires, des actes, touttes les fois que les affaires communes de la Dignité l'ont demandé. M. de Guise qui espousa la petitte fille de France, et qui après les princes du sang estoit le plus ancien duc et pair, signa après les pairs ecclésiastiques tout ce qui fut présenté au Roy par les pairs contre les présidents à mortier pour la préopinion quand le Roy sied au Parlement, en 1662, qui jugea en leur faveur. M. d'Elbœuf en usa de mesme à

Digitized by Google

l'égard des laïcs, et il n'y en a pas eu d'exemple contraire. Et si M. d'Elbœuf d'aujourd'huy ne s'est pas fait recevoir au Parlement comme M. son père et tous les autres ducs pairs estrangers jusqu'à luy, ce n'a esté qu'à cause de la préséance des légitimés, comme il n'a pas craint de le dire, et non à cause de M. d'Uzès à qui feu M. d'Elbœuf et tous ses auteurs ont continuellement cédé sans difficulté au Parlement. Et M. de Chevreuse, dernier fils de M. de Guise tué à Blois, se tint également honoré et favorisé, d'estre fait duc et pair en 1627 et de passer après tant de ducs gentilshommes qu'il y avoit alors. Il avoit espousé cette célèbre vefve du connestable de Luynes et logeoit avec elle et avec le duc de Luynes son fils. Il ne manquoit point de se trouver au Parlement en touttes les occasions de réceptions de pairs et autres cérémonies quand il y en avoit où les pairs alloient, et sans aucune difficulté. Il venoit d'ordinaire avec le duc de Luynes, son beau fils et fort jeune, duquel il estoit toujours précédé.

Digitized by Google

DISGRESSION SUR LE PORTUGAL

Ce tiltre d'Espernon s'est trouvé si naturellement rempli de tant de choses curieuses qu'on n'a pas cru le devoir interrompre pour une qui ne l'est pas moins, et qui pour ne luy tenir que par accident, mérite de n'estre pas obmise et a esté rejettée tout à la fin. On a veu que la prétention de Catherine de Médicis à la couronne de Portugal, à la mort du Cardinal Roy, avoit esté cause que M. d'Espernon avoit eu la charge de colonel général de l'infanterie dont M. Strozzy, parent de la Reine et choisy pour cette belle expédition, avoit esté contraint de se défaire. Puisque l'occasion s'en trouve sous la main, les différentes prétentions à cette Couronne seront d'un examen curieux, et plusieures choses qui regardent cette matière ou qui y ont au moins rapport, ne le seront pas moins.

Catherine de Médicis tiroit son droit du Roy Alphonse III, né 1210 du Roy Alphonse II, et mort 1279 après un règne de trente ans, pendant lequel par conqueste puis par traitté, il annexa pour toujours les Algarves à sa couronne. Il espousa Mahaut comtesse de Boulogne et de Damartin vefve de Philippe de France dit Hurepel, fils de Philippe-Auguste, et fille unique de Renaud comte de Damartin et d'Ide comtesse de Boulogne. Il la répudia, et de son vivant il espousa la bastarde d'Alphonse X Roy de Castille et de Marie de Guzman-Villena, ce qui luy facilita la conservation des Algarves. La vie de ce Roy toutte curieuse qu'elle est avant et depuis son avènement à la Couronne mèneroit trop loin. On se contentera de dire un mot

Digitized by Google

de chaque personnage, qui le distingue. Il suffit de dire sur celuy cy qu'il ne paroist par aucun monument qu'il ait eu des enfans de sa première femme ; et néantmoins c'est d'un fils de ce premier mariage que Catherine de Médicis se prétendoit descendue, sans pouvoir alléguer aucun vestige d'existence de ce fils. Aussy la chimère de cette descente, et une vétusté si effacée par un peuple d'issus de tant de Rois depuis, firent traitter d'absurde une prétention si peu fondée et qui ne fut pas mesme de nature à faire honneur à la naissance de Catherine de Médicis, qui estoit tout ce qu'elle s'en estoit apparament proposé avec tout cet appareil qu'elle hazarda autant pour le Prieur de Crato que pour elle mesme.

Ce mesme Alphonse III eut un bastard qui par un autre bastard, fut tige de la maison de Sousa dont il ne reste que la branche des comtes de Prado marquis das Minas. C'est le quatriesme comte de Prado, et second marquis das Minas qui ayant eu comme son père de grands emplois, fut général de l'armée portugaise contre Philippe V qui s'empara de Madrid et y introduisit l'archiduc. Son fils assassiné à Lisbonne en 1722, un an après la mort du père, avoit espousé en 1688 une fille du dernier mareschal duc de Villeroy, dont il a laissé un fils et une fille.

Ce Roy Alphonse III fut, d'aisné en aisné tous Rois, bisayeul de Pierre Ier. Ferdinand, fils unique de Pierre Ier, n'eut point de femme légitime. Ce désordre et la fille unique qui en vint occasionnèrent des guerres infinies par le mariage de cette fille à Jean Ier Roy de Castille, qui prétendit unir le Portugal à sa couronne à ce tiltre. Mais les Estats de Portugal assemblés à Coïmbre proclamèrent un Roy en 1385, qu'ils sceurent maintenir sur le throsne, et qui sceut luy mesme estre un grand et bon Roy.

Digitized by Google

Ce fut Jean Ier, bastard de Pierre Ier et de Thérèse Gille Laurent. Et voilà la première bastardise des Rois de Portugal; mais celuy cy fut Roy à tiltre seul d'élection. Il y avoit deux autres bastards de Pierre Ier, non seulement ses aisnés, si on peut se servir du terme d'aisné et de cadet pour des bastards, mais venus d'Agnès de Castro que Pierre Ier avoit fait tout ce qu'il avoit pu à Rome et en Portugal pour la faire déclarer sa femme légitime, dont il luy donna tous les honneurs avant et après sa mort. Agnès de Castro, qui a donné matière aux romans, estoit d'une maison illustre. Jean l'aisné de ses deux bastards fut duc de Valencia-Campos en Castille et tige de Vasconcellos qui a duré en lustre mesme en ses bastards, et qui est esteinte. Denis le second qui espousa une bastarde d'Henry II Roy de Castille, fut tige des comtes de Dompardo du nom de Torres et a duré aussy en splendeur jusqu'à son extinction. C'en estoit de reste pour disputer la Couronne à un cadet et de mère fort disproportionnée en naissance, et cadet lié de plus par les vœux de l'Ordre d'Aviz dont il estoit grand maistre, qui estoient plus estroits encore que ceux de Saint-Jean de Jérusalem, mais dont le Pape le releva et luy permit de se marier depuis qu'il fut Roy. Il est donc clair qu'il ne le devint pas à tiltre de naissance, et que l'élection seule des Estats, faute d'héritiers, l'y éleva, et sa postérité en conséquence après luy.

Il eut luy mesme un bastard qui devint duc de Bragance, et tige de cette Maison dont la sixième génération masculine d'aisné en aisné est montée sur le throsne; et c'est la seconde bastardise des Rois de Portugal; mais on verra en son ordre que ce fut au droit de sa grand'mère et point du tout au sien. Ainsy de ces deux Rois bastards, l'un élu quoyque avec deux frères aisnés si préférables à luy en

Digitized by Google

tout sens, comme on vient de voir, s'il eust pu estre question de naissance ; l'autre, successeur au droit de sa grand' mère légitime héritière, il est clair qu'aucun des deux n'a obtenu ny aspiré mesme à la Couronne en qualité de bastards, ny par eux mesmes. Ce fut aussy ce que la Reine de Castille, qui se prétendoit fille légitime du Roy Ferdinand de Portugal, sceut bien opposer à ce frère bastard de son père. Mais outre que sa bastardise à elle estoit aussy certaine, de bastard à bastarde les Estats crurent devoir soustenir leur élection en alléguant les loix faittes à Lamégo qui excluent les Infantes héritières qui sont mariées à des princes estrangers, et les armes décidèrent enfin en faveur de Jean premier et de son élection. C'est ce Roy qui en imitant le reste des Espagnes, fit compter en Portugal les années par l'ère de Jésus-Christ au lieu de celle de Jules César, antérieure de trente huit ans à la chrestienne. Madère et Porto-Santo furent découvertes sous son règne en 1421, qu'il finit dans la quarante neuvième année, la soixante seizième de sa vie, à Lisbonne qu'il avoit fait ériger en 1399 en archevesché, 14 aoust 1433. De Ph. fille de Jean duc de Lancastre, sœur d'Henry IV roi d'Angleterre, morte 1415 à soixante quatre ans, ils eurent le successeur et des filles. Philippe le bon, duc de Bourgogne fut leur gendre.

Édouard son fils luy succéda et fut père d'Alphonse V, qui poussé à bout par les Rois catholiques Ferdinand et Isabelle, vint en France, d'où Louis XI le renvoya par mer en Portugal où il ne fut heureux qu'en son fils qu'il eut de la fille du duc de Coïmbre, son oncle paternel et Régent pendant sa minorité, et qu'il persécuta depuis fort injustement jusqu'à la mort.

Ce fils fut Jean II, qui de la fille du duc de Viseo son

Digitized by Google

oncle paternel, n'eut point d'enfans. Sa vie fut grande, mais son règne souillé d'avarice et de cruauté. Il dépouilla et abaissa les seigneurs. Ses flottes découvrirent le Cap de Bonne Espérance. Il fit des conquestes en Afrique et procura le baptesme du Roy et de la Reine de Congo. Il fit la faute de refuser les offres du fameux Christophle Colomb, dont Ferdinand et Isabelle sceurent bien profiter, et avec qui ce Roy, 1493, fit le partage des découvertes et des conquestes du nouveau monde. Il mourut à Alvor, 1495, à quarante ans, après quatorze de règne, soubçonné de poison comme depuis Charles XI de Suède qui ruina ses principaux sujets. C'estoit pourtant un grand homme, dont on a voulu faire un saint. Il laissa un bastard d'Anne de Mendozza, tige des ducs d'Aveiro, du nom d'Alencastro ou Lancastre, en mémoire de Jeanne femme du Roy Jean premier le bastard, sœur du Roy Henry IV d'Angletterre. Ce bastard eut un fils que le Roy Emanuel fit duc d'Aveiro, dont, à la quatriesme génération directe, une héritière porta les biens et les tiltres à Emanuel Ponce de Léon duc d'Arcos dont elle eut les ducs d'Arcos et de Baños qui vinrent en France par ordre de Philippe V, au commencement de son règne, et la duchesse d'Albe qui y vint aussy avec son mary qui y fut ambassadeur et qui mourut à Paris. Cette héritière leur mère mourut elle mesme fort aagée à Madrid, en 1715, dans une extrême considération, ayant eu jusqu'à la fin de sa vie sa maison pleine de tout ce qu'il y avoit de plus distingué en élévation, en esprit et en capacité. C'estoit une femme de grande conduitte, de beaucoup de vertu et de dignité, d'infiniment d'esprit, et peut estre la plus sçavante de l'Europe. Ses procès avec la maison régnante l'avoient fait sortir de Portugal, où le duc de Baños, son second fils, est retourné s'establir, y

Digitized by Google

ayant obtenu justice. Voilà encore un bastard de Roy sans postérité sans prétention quelconque ; et quoyque considérable, qui voit passer la Couronne à un autre sans rien imaginer pour soy.

Le successeur de Jean II fut Emanuel son cousin germain paternel, frère aussy de sa femme et fils du duc de Viseo. Cela dit pour ne pas perdre de trop loin la suitte des Rois, revenons à ces bastards Alencastro ducs d'Aveiro.

Le frère cadet du duc d'Aveiro, père de l'héritière dont on vient de parler, fut fait duc d'Abrantèz et grand d'Espagne par Philippe IV. Son fils espousa l'héritière de Jean de Noroña duc de Linarès grand d'Espagne, et en eut tous les biens et les tiltres. Son père le duc d'Abrantèz estoit un homme hardi, sçavant, extraordinaire, plaisant avec beaucoup d'esprit et de tour, adroit et bon courtisan, mais redouté des ministres qu'il désoloit avec ses bons mots dont il estoit plein, estoit fort dans le grand monde et fort bien avec Charles II. Il assista à l'ouverture du fameux testament de ce prince, pour l'exécution duquel il opina avec plaisir et se hasta de sortir le premier du Conseil. Environné aussytost de la foule de ce qu'il y avoit de plus considérable, impatiente de sçavoir le sort de la monarchie, il aperceut l'ambassadeur de l'Empire, courut l'embrasser avec un visage épanoui et luy dit en mesme temps qu'il venoit avec grande joie prendre un éternel congé de l'auguste Maison d'Austriche ; puis luy tournant le dos se divertit de la surprise que le contraste de son abord et de son compliment laissoit à tout le monde, et de la subitte consternation qui succédoit à la courte joye de l'ambassadeur. Le duc d'Abrantèz fut très bien aussy avec Philippe V, qu'il divertissoit fort et de qui il tiroit beaucoup. C'estoit un panier percé qui par son esprit, sa singularité

Digitized by Google

et ses manières s'estoit mis sur le pied de pouvoir tout faire et tout dire au Roy mesme qui en rioit. Il mourut, toujours le mesme à 83 ans à Madrid en 1720. Il avoit perdu le duc de Liñarès, son fils aisné, dès l'an 1692, au Mexique, où il estoit Viceroy. Il n'avoit point de postérité légitime. La vefve de ce Viceroy est morte nombre d'années après, à Bayonne où elle estoit camareramayor de la Reine vefve de Charles II. Ainsy le second fils du duc d'Abrantèz, évesque sacré de Cuença, recueillit ses biens et ses tiltres. Il ne porte plus du tout le nom d'évesque, mais celuy de duc d'Abrantèz avec le rang et les honneurs de grand d'Espagne ; est souvent à la Cour, contre l'usage des évesques d'Espagne, qu'on n'y voit jamais, et il supplée aux fonctions de patriarche des Indes ou de grand aumosnier en l'absence du cardinal Borgia quand il est à Rome ou malade. Il est le dernier de cette branche, et il en est resté deux cadettes en Portugal avec peu d'élévation.

Emanuel, beau frère, cousin germain paternel, et à ce tiltre successeur de Jean II, fut un grand Roy et plus encore que son prédécesseur. Il n'y eut point d'année qu'il n'envoyast une flotte dans le nouveau monde, qui parcoururent touttes les costes orientales d'Éthiopie, les isles de Quiloa, Mosembique, Monbuça et Melinde, et le vaste Malabar, 1497 et 1499 ; découvrirent le Brésil, 1500; les isles de Madagascar et de Ceylan 1506 ; prirent Goa 1510, et Malaca 1511. Les découvertes, les conquestes, les establissements et les richesses furent immenses. Il fut toujours victorieux en Barbarie et en paix profonde en Europe. Il chassa les Juifs de Portugal. Il mourut à Lisbonne à cinquante deux ans, et vingt quatre d'un règne qui a esté l'origine de la splendeur du Portugal, 13 décembre 1521, et se fit enterrer à Behlem qui depuis luy est devenu la sépul-

Digitized by Google

ture des Rois et qu'il bastit et fonda du premier argent qu'il receut des Indes. Il eut successivement trois femmes, et ne laissa point d'enfans de la première ny de la dernière. Les deux premières estoient sœurs, filles des Rois catholiques Ferdinand et Isabelle; et la dernière, sœur de Charles V, qui par le traitté de Madrid, se remaria à François Ier, Roy de France, en 1530. Elle s'estoit retirée en Espagne depuis son vefvage, et ayant perdu François Ier sans enfans, dernier mars 1546, elle se retira en Flandres, puis en Espagne avec Charles V après son abdication, et mourut près de Badajoz en février 1558. C'est ce Roy Emanuel qui obtint d'Alexandre VI que les chevaliers d'Aviz, de Saint-Jacques et de Christ pussent se marier.

Entre les enfans du Roy Emanuel, tous de sa seconde femme, quatre princes et deux princesses sont considérables pour bien entendre les prétentions et l'ordre de la succession à la couronne de Portugal. Le Roy Jean III, Louis duc de Béja, Henry Cardinal Roy, Édouard duc de Guimarens, Isabelle femme de l'empereur Charles V et mère de Philippe II, et Béatrix femme de Charles III duc de Savoye oncle maternel de François Ier, père et mère du duc Emanuel Philbert, lequel fut père du célèbre duc Charles Emanuel.

Jean III ne s'appliqua, pendant plus de trente cinq ans de règne, qu'à affermir ce que le Portugal occupoit du nouveau monde, à recevoir l'Inquisition et les Jésuittes de Clément VII, à des érections d'éveschés, et faire Evora archevesché, et à illustrer l'université de Coïmbre. Saint-François Xavier fleurit de son temps dans le monde ancien et nouveau. Jean III receut la Toison d'Or de l'Empereur, son beau frère doublement, et mourut à Lisbonne, 1557, à cinquante cinq ans. De la sœur de Charles V, sœur

Digitized by Google

aussy de sa belle mère, il eut Marie femme de Philippe II, mère du malheureux don Carlos, morte en couche à dix-huit ans, 1545, et un fils mort 1544, et l'un et l'autre avant luy. Ce fils laissa un fils unique d'une fille de Charles V, laquelle se retira en Espagne et y mourut à l'Escurial en 1573.

Sébastien, fils de ce prince, succéda donc au Roy Jean III son grand père sous la Régence de la vefve de ce Roy et sa grand'mère, qui s'en démit après et mourut dans la retraitte à Lisbonne, en 1577. Sébastien ne fut point marié et périt en Afrique, 4 aoust 1578. Le cardinal Henry son oncle lui succéda à la Couronne.

Ce prince né cinquième cadet, clerc à quatorze ans et sur la démission du cardinal Alphonse, son frère aisné qui dès l'aage de huit ans receut le chapeau de Léon X, fut prieur de Sainte-Croix de Coïmbre, abbé d'Alcobace, administrateur des grandes maistrises d'Aviz, de Saint Jacques et de Christ, prestre ensuitte et archevesque sacré d'Evora, puis de Lisbonne qu'il quitta pour reprendre Evora, enfin grand inquisiteur et légat perpétuel du Saint-Siége en Portugal; et Régent à la fin de la minorité de Sébastien, puis son successeur de plein droit. C'estoit un sage prince, bon ecclésiastique et bon évesque. Il mourut dernier janvier 1580, à soixante douze ans, après avoir esté treize ou quatorze mois sur le trosne. Son court règne, fort agité par le nombre des prétendants à la Couronne, fit désirer si ardemment à ses sujets d'éviter les guerres et les malheurs qui les menaçoient, par une succession sans disputte, qu'il céda à leurs empressements et demanda au Pape dispense de se marier, sans exemple dans l'Église latine, à laquelle Philippe II s'opposa fort et qu'on ne sçait pourtant si elle n'eust pas esté accordée si le Cardinal Roy

Digitized by Google

eust vescu plus longtemps. Philippe II, qui n'avoit pas voulu voir le fameux duc d'Albe depuis son retour des Païs Bas, s'en servit pour l'occupation du Portugal, mais sans le vouloir voir et le fit partir avec ce court billet qu'il luy écrivit : « Duc d'Albe mon cousin, partés et m'allés conquérir le Portugal, vous trouverrés touttes choses prestes ». Voilà par où il apprit son choix. Il partit et Philippe II se rendit ensuitte en Portugal où les divisions, son voisinage et sa puissance luy mirent bien aisément cette Couronne sur la teste. Au retour du Roy à Madrid et du duc d'Albe, ce dernier tomba dans la maladie dont il mourut. Philippe II, qui ne l'avoit point voulu voir jusqu'alors malgré le bonheur et l'importance de sa dernière expédition, crut devoir mettre fin à sa disgrâce et le fut visiter. On annonça le Roy, sans que le duc répondist rien, et lorsque Philippe II entra dans sa chambre, le duc le regarda, dit seulement ces deux mots : « C'est trop tard », et se tourna de l'autre costé. Le Roy confus et outré se retira sans rien dire ; et cet homme si véritablement grand, quoyque avec de si funestes défauts, mourut bientost après. Philippe II s'estant ainsy emparé du Portugal, le laissa avec ses autres Estats à Philippe III qui les transmit à Philippe IV. Celuy cy perdit le Portugal en 1640, qui est demeuré à la maison de Bragance, sur qui Philippe II l'avoit violemment et injustement usurpé. Continuons les frères et sœurs du Cardinal Roy.

Le duc de Beja, frère aisné du Cardinal Roy, estoit mort dès 1555, à quarante quatre ans, auprès de Lisbonne, avant le Roy Jean III, frère aisné de tous les deux. Il avoit refusé les filles des Rois Henry VIII d'Angletterre et Sigismond de Pologne, et ne s'estoit jamais voulu marier, ce qui fit soubçonner qu'il l'estoit clandestinement avec Yoland

Digitized by Google

Gomez, fille juive qu'on n'appelloit que la Pélicane pour son exquise beauté, dont il laissa un fils auquel il donna ous ses biens par son testament, mais sans parler qu'il eust espousé la mère, ny déclarer le fils légitime. Il s'appelloit Antoine, fit les vœux de Malthe et en eut la première dignité en Portugal, c'est à dire qu'il fut prieur de Crato. Voyant la Couronne sur la teste d'un cardinal prestre et archevesque sacré, il essaya de tirer avantage du testament de son père pour se prétendre légitime, quoyque le silence de ce testament à cet égard fust sa condamnation. S'il avoit esté légitime, il auroit esté préféré au cardinal son oncle, cadet de son père ; et il est à remarquer que ce bastard, qui n'oublia rien pour parvenir à la Couronne et qui la disputa tant qu'il put pendant presque toutte sa vie, sans avoir jamais abandonné ses prétentions lors mesme qu'il se vit hors d'estat de les poursuivre, n'allégua jamais que sa légitimité, quoyque destituée de touttes preuves ; convenant tacitement par cette conduitte de l'exclusion réelle des bastards, bien que bastard d'un homme non marié et d'une fille, qui est de touttes les bastardises la plus favorable, pour ne pas dire la moins odieuse ; et qui est l'unique sorte de bastardise qui, par un reste de mœurs Moresques, parvient à l'héritage jusqu'à un certain point dans touttes les Espagnes, à faute de proches collatéraux, et la seule qui ait ce droit à l'exclusion de toutte autre sorte de bastardise. Ses premières années, sa proclamation par le peuple de Santaren et de Lisbonne, à la mort du Cardinal Roy, les extrémités où il fut réduit par l'entrée du duc d'Albe en Portugal, les deux tentatives qu'il y fit par le secours de François et de la Reine Élizabeth d'Angletterre, le traittement de Roy qu'elle luy donna, sa cheutte dans l'estat de particulier, sa retraitte à Paris, 1595, à

Digitized by Google

soixante quatre ans, sont des choses trop connues et trop estendues pour en parler icy. Il suffira de remarquer qu'il ne fut point marié et ne laissa que des bastards obscurs, hors un qui après avoir esté novice chés les Capucins, s'attacha à Maurice prince d'Orange, dont il espousa la sœur qui en mourut ensuitte de déplaisir; après quoy il réclama la protection du Roy d'Espagne, qui luy donna 12000 écus de pension, dont il subsista à Bruxelles et y mourut à soixante dix ans, en 1638, ayant espousé en secondes nopces une fille d'honneur de l'archiduchesse Isabelle, dont il n'eut point d'enfans. Il eut un fils unique de la première, qui en laissa beaucoup de la fille d'un comte de Hanaw, après la mort de laquelle il fit profession chés les Carmes en 1628, et mourut en 1666. De tous les enfans qu'il laissa, il n'eut qu'un fils unique et deux filles mariées, l'une au baron de Ghent, l'autre à un Nassau Siegen. Le fils s'attacha fort servilement à Philippe IV qui le fit gentilhomme de sa chambre, comte de Tramoso et grand d'Espagne. Il mourut en 1661 avant le Carme, son père; et d'une Capéce Galeoti n'eut que deux fils, tous deux morts sans alliance, l'aisné à Rome en 1687, l'autre, Bernardin et abbé de Saint Bernard d'Anvers, après avoir servi le Roy d'Espagne en Flandres. Ainsy finit cette race doublement bastarde.

Le duc de Guimarens, frère cadet du Cardinal Roy, mort à vingt cinq ans dès l'an 1540, avant le Roy Jean III leur frère aisné, avoit espousé la fille de Jacques duc de Bragance, en laissa un fils mort l'année suivante sans alliance, et deux filles : Marie l'aisnée, mariée à Bruxelles, en 1565, au célèbre duc de Parme Alexandre Farnèse, et morte à Parme en 1577 dans une grande vertu, près de trois ans avant le Cardinal Roy son oncle à qui ses enfans

Digitized by Google

prétendirent succéder. Catherine, la cadette, espousa le duc de Bragance Jean premier et ne mourut que longtemps après le Cardinal Roy son oncle, en 1619. C'est elle qui porta dans cette Maison son droit à la Couronne, que le fils de son fils obtint enfin en 1640, par la fameuse conjuration de Portugal, dont le petit fils par son second fils la porte aujourd'huy.

De tous ces droits, il résulte que celuy de Catherine de Médicis estoit chimérique, ridicule et absurde; aussy fut il traitté comme tel;

Que le Prieur de Crato, bastard, estoit exclus comme tel et qu'il le sentit si bien qu'il se prétendit toujours légitime, et qu'encore qu'il ne pust le prouver, il ne disputa jamais qu'à ce seul tiltre. Le Roy Jean premier, bastard du Roy Pierre I, avoit esté éleu par les Estats Généraux de Portugal sans égard aucun pour sa bastardise. Si elle eust pu estre comptée, sa nièce bastarde du Roy Ferdinand fils de Pierre I, et mariée au Roy de Castille, l'auroit exclus, et s'il eust invoqué contre elle l'exclusion par les loix de Lamego, il avoit deux aisnés bastards mais d'Agnès de Castro presque Reine, et eux grandement establis et dont la race masculine a duré longtemps, sans que ny les deux aisnés bastards, ny pas un de leur race ayent jamais réclamé ny cru avoir aucun droit. Le duc d'Aveiro, bastard du Roy Jean II mort sans postérité, vit sans prétention quoyque grandement establi, la Couronne passer à Emanuel cousin germain paternel de Jean II, sans difficulté, et luy compté pour rien à cet égard, sans s'en plaindre ny pas un de sa race masculine longtemps en splendeur, et dont les cadets plus obscurs durent encore en Portugal. Enfin, si les ducs de Bragance sont montés sur ce trosne, on voit à quel tiltre, et qu'eux mesmes et leur naissance

Digitized by Google

n'y eut ny part ny la plus petitte couleur, malgré la grandeur de leurs establissements et de leur naissance. D'où il est clair que les bastards comme tels sont exclus de la couronne de Portugal de droit, et par ce droit l'ont esté de fait touttes les fois que le cas s'en est présenté ; et que si un bastard y a régné, si un double bastard y est depuis parvenu à la Couronne, ce n'a esté pour l'un qu'à tiltre d'élection nécessaire d'un Roy qui est tombée sur luy, pour l'autre qu'à tiltre de succession légitime au droit de sa grand'mère.

Philippe II excluoit Charles III duc de Savoye; mais outre qu'ils se le trouvoient l'un et l'autre par les loix de Lamego, les filles du frère de leurs femmes, le duc de Guimarens, les excluoient tous deux.

Et de ces dernières les loix de Lamego excluoient l'aisnée pour avoir espousé un prince estranger, qui estoit le duc de Parme.

Tellement, que tout le droit en estoit dévolu à la cadette qui avoit espousé le duc Jean de Bragance, et qui y ajoustoit cette médiocre raison, que sa sœur aisnée estoit morte avant le Cardinal Roy leur oncle, qu'elle survivoit tous deux.

Venons maintenant à la Maison de Bragance.

Le Roy Jean premier, bastard du Roy Pierre I, éleu Roy faute d'héritiers du Roy Ferdinand fils de Pierre I, eut le Roy Édouard et laissa un bastard d'Agnès Pérez, qui fut fait duc de Bragance pendant la minorité du Roy Alphonse V par le duc de Coïmbre, Régent, oncle paternel du Roy, duquel ce nouveau duc de Bragance estoit frère bastard ainsy que du Roy Édouard. Ce premier duc de Bragance fut plus qu'ingrat envers ce bienfaiteur et mourut en 1461. De l'héritière de Nuño Alvarez Pereyra, connestable de

Digitized by Google

Portugal, il laissa deux fils. L'aisné mourut du vivant de son père, ne fut point marié et ne laissa que des bastards qui en ont fait d'autres, et ont duré assés longtemps sous le nom de Vimioso. Le second fut :

Ferdinand second duc de Bragance, connestable de Portugal, qui, de l'héritière de Jean de Castro seigneur de Cadaval, laissa trois fils, le dernier desquels fut tige de la branche de Vimiero, esteinte de nos jours ; le second fut tige de Ferreira ou Cadaval ; et l'aisné fut :

Ferdinand second et troisième duc de Bragance, qui fut fort aimé d'Alphonse V et fort considérable, mais à qui Jean II, fils d'Alphonse, fit couper la teste assés injustement. Il laissa deux fils, dont le cadet fut tige de Lemos, et l'aisné fut :

Jacques quatriesme duc de Bragance. Luy et son frère estoient fils d'Isabelle, sœur du Roy Emanuel de Portugal et de la femme du Roy Jean II, à qui Emanuel succéda. Il restablit ce duc de Bragance dans tout ce qu'il avoit perdu par la catastrophe de son père, et au droit de sa sœur mère de ce duc, le désigna, en 1498, son successeur s'il venoit à mourir sans enfans, à l'exclusion de l'Empereur Maximilien I par les loix de Lamego, petit fils du Roy Édouard par sa fille qui estoit sœur d'Alphonse V et du duc de Viseo, père du Roy Emanuel et de ses sœurs. D'Eléonor de Guzman, fille du troisième duc de Medina-Sidonia, il laissa un fils et une fille qui espousa le duc de Guimarens, frère cadet du Cardinal Roy et dernier fils du Roy Emanuel. Le fils fut :

Théodose, cinquième duc de Bragance qui de sa cousine germaine, fille du comte de Lemos frère de son père, eut :

Jean I, sixième duc de Bragance, qui espousa sa cousine

Digitized by Google

germaine Catherine, fille du duc de Guimarens et de la sœur de son père, laquelle Catherine eut tout le droit à la Couronne après la mort du Cardinal Roy son oncle, qu'elle soustint tant qu'elle put, et qui, devenue vefve, refusa généreusement d'espouser Philippe II qui avoit usurpé le Portugal sur elle. Elle mourut après une longue viduité un peu avant l'assemblée des Estats convoqués par Philippe III en 1619. Son mari hors d'estat de résister à Philippe II, se soumit et en receut mesme la Toison, et mourut en 1582, deux ans et moins après le Cardinal Roy.

De ce mariage, deux fils. Le cadet, tige d'Oropesa; l'aisné fut :

Théodose II septième duc de Bragance, connestable de Portugal, abbaissé et persécuté par les Espagnols, mourut en 1630 à Villaviciosa et laissa d'Anne de Valasco, fille du duc de Frias gouverneur du Milanez :

Jean II huitième duc de Bragance, qui en 1640 parvint à la Couronne au droit de sa grand'mère, plus par le courage et l'esprit de sa femme que par le sien. C'estoit Louise de Guzman fille du duc de Medina-Sidonia, qu'il espousa en 1633. Il mourut à Lisbonne, 6 novembre 1656, à cinquantequatre ans et quinze de règne, et la Reine sa femme Régente pendant la minorité de son fils, qui l'éloigna dès ce qu'il le put, c'est à dire en 1662, se retira au monastère de Xabrégas d'Augustines déchaussées, qu'elle avoit fondé près de Lisbonne, et y mourut 28 février 1666, à cinquante six ans. Le reste de cette histoire est si récent que ce n'est pas la peine de s'y estendre. Mais il faut dire un mot des branches sorties des ducs de Bragance et qui subsistent masculinement aujourd'huy.

Celle d'Oropesa est sans comparaison la plus illustre, puisqu'elle a pour tige Édouard, second fils de Jean pre-

Digitized by Google

mier duc de Bragance et de Catherine fille du duc de Guimarens, dernier frère du Roy Jean III et du Cardinal Roy, à qui tomba le droit à la Couronne, opprimé par Philippe II, et droit qui a mis enfin sur le trosne de Portugal le fils du fils de cette duchesse de Bragance sous le nom du Roy Jean IV. Édouard, tige d'Oropesa, estoit frère de son père et s'establit en Espagne. Il y espousa l'héritière de Jean Alvarez de Tolède comte d'Oropesa, dont il recueillit les biens et les tiltres ; et sa postérité joignit depuis le nom de Tolède à celuy de Portugal. Le fils de son fils fut fait grand d'Espagne par Philippe IV, qui luy donna successivement les Vice royautés de Navarre et de Valence, et la présidence du Conseil de Castille. Luy et son père espousèrent la tante et la nièce, touttes deux Pimentel. Emanuel Joachim, fils de celuy là, fut en faveur auprès de Charles II qui le fit grand de la première classe, capitaine général du Royaume de Tolède, conseiller d'Estat et président du Conseil d'Italie et enfin de Castille. Il estoit gendre du duc d'Ucède et beau frère de celuy qui abandonna Philippe V estant son ambassadeur à Rome, et chevalier du Saint-Esprit. Le comte d'Oropesa devenu suspect fut exilé, et se déclara pour l'archiduc auprès duquel il se retira en 1706, et mourut à Barcelone l'année suivante, en décembre. Son fils receut la Toison de l'Empereur, fut un de ses chambellans en 1712, puis garde du sceau de Flandres. Luy et sa femme, fille du connestable de Castille qui venant ambassadeur en France, se retira en Portugal auprès de l'archiduc et y mourut, revinrent à Madrid et furent restablis en conséquence du traitté de Vienne de 1725. Il y mourut peu après et laissa un fils qui espousa depuis la fille du marquis de Villena, majordome major du Roy ; et ce dernier comte d'Oropesa est aussy mort peu après. Cette

Digitized by Google

branche n'en a point fait d'autres. Comme elle participe immédiatement au droit qui a donné la Couronne au Roy de Portugal, les comtes d'Oropesa ont l'Altesse seuls en Portugal et le rang après les Infans sur tous les seigneurs, mais ils n'ont jamais résidé en Portugal et sont demeurés en Espagne sans rang, honneur ny distinction quelconque autre que comme grands d'Espagne depuis qu'ils le sont, et on voit qu'il n'y a pas fort longtemps et meslés parmi les grands tout comme les autres grands et sans avoir jamais eu de prétention.

La branche de Lemos ne seroit guères moins illustre si elle n'estoit obscurcie par celle d'Oropesa, puisque Denis, tige de cette branche, estoit second fils de Ferdinand II troisième duc de Bragance, et de la fille du duc de Viseo, qui estoit sœur du Roy Emanuel et qui porta à ses enfans un droit à la Couronne reconnu par ce Roy et qui n'a esté effacé que par celuy que la petitte fille du mesme Roy Emanuel apporta depuis à Jean premier duc de Bragance, arrière petit fils du duc Ferdinand II et de cette fille du duc de Viseo. Ce Denis, tige de Lemos, espousa vers 1500 l'héritière de Roderic comte Lemos, bastard de Castro. Denis en eut les biens et les tiltres, et sa postérité joignit depuis le nom de Castro à celuy de Portugal. Ferdinand son fils s'attacha à l'Espagne et fut ambassadeur à Rome de Charles V, puis de Philippe II qui le fit grand d'Espagne. Pierre Ferdinand, fils du dernier, servit Philippe II à la conqueste du Portugal. Ferdinand Roderic, son fils, mourut en 1601 Viceroy de Naples. François, fils de celuy là, luy succéda immédiatement à Naples, puis Viceroy de Sicile et conseiller d'Estat, qui est une fois pour touttes ce qu'on appelle ministre d'Estat en France, et mourut veuf et Bénédictin. François Ferdinand son fils fut Viceroy

Digitized by Google

d'Aragon puis de Sardaigne, et son petit fils Pierre Antoine Ferdinand fut Viceroy du Pérou, et mourut en 1678. Ginez Fernandez, fils de ce dernier, a esté Viceroy de Sardaigne, est gentilhomme de la chambre de Philippe V, a la Toison, et est veuf sans enfans de Catherine de Silva, sœur du duc de l'Infantade, avec lequel et le duc de Gandie et le Patriarche des Indes, tous deux frères de sa mère, il fut arresté, passant tous à l'Archiduc. Sa femme, belle, d'esprit et de mérite, est morte camareramayor de la fille de M. le duc d'Orléans Régent, destinée à l'Infant don Carlos et traittée comme son espouse jusqu'à son renvoy en France causé par celuy de l'Infante en Espagne. Les comtes de Lemos n'ont eu en Portugal aucune des prérogatives des comtes d'Oropesa, et ces deux branches s'en vont esteintes.

La branche de Ferreira divisée aussytost et plus connue par les noms de sa division de Cadaval et de Veragua, a pour tige Alvare, cadet de Ferdinand I second duc de Bragance, et frère de Ferdinand II troisième duc de Bragance, gendre du duc de Viseo et beau frère d'Emanuel Roy de Portugal. C'est à ce duc de Bragance à qui Jean II, prédécesseur du Roy Emanuel, fit couper la teste, ce qui fit passer Alvare en Castille où il eut les premières charges, jusqu'à ce qu'Emanuel devenu Roy le rappela. Il fut seigneur de Ferreira. Il espousa l'héritière de Roderic de Mello comte d'Olivença ; il en recueillit les tiltres et les biens, et sa postérité aisnée joignit depuis le nom de Mello à celuy de Portugal. Il eut deux fils, et c'est du second qu'est sortie la branche de Gelves ou de Veragua.

Roderic, l'aisné, fut fait marquis de Ferreira et gouverneur de Tanger. François son fils et Nuño Alvarez son petit fils ne firent point de figure. Mais François II, son

Digitized by Google

arrière petit fils, en fit une considérable, et par ses beaux frères le marquis de Castel-Rodrigo, gouverneur des Païs-Bas en 1644, et le comte de Portalegre, grand maistre de Portugal, maris de ses sœurs, et par luy mesme. Il fut grand veneur et général de la cavalerie de Portugal, des principaux chefs de la conjuration et celuy qui fit proclamer dans Evora le duc de Bragance Roy de Portugal, qui le fit grand maistre d'hostel de la Reine sa femme, puis le sien et son ambassadeur extraordinaire en France en 1641. Il commandoit la cavalerie portugaise à la bataille de Badajos en 1644, et mourut à Lisbonne, 27 mars 1645. Son père et luy avoient espousé la tante et la nièce filles du comte d'Altamire, mais il n'eut d'enfans que de Jeanne Pimentel, sa seconde femme, fille du marquis de Tavora, camérier major de la Reine de Portugal, et un seul fils qui fut :

Nuño marquis de Ferreira, général de la cavalerie de Portugal, fait duc de Cadaval, seul duc en Portugal, terre à laquelle est attachée la charge de grand maistre de la maison du Roy. Il fut en grand crédit auprès de la Reine Mère, et exilé à cinquante lieues de Lisbonne, en 1663 par Alphonse VI après qu'il eut éloigné la Reine sa mère du gouvernement. Il revint en 1667, à l'abdication de ce prince, et la mesme année et la suivante fut premier plénipotentiaire pour la paix avec l'Espagne. Il commanda l'armée navale qui vint en 1680 à Nice pour transporter en Portugal le duc de Savoye, depuis Roy de Sardaigne, qui ne voulut point y aller, et ne pardonna jamais ce traitté à sa mère. M. de Cadaval eut trois femmes. La première, sans postérité, la dernière de toutte la branche d'Ondemira sortie d'un frère d'Alvare, tige de celle cy. Ses deux autres femmes furent de la Maison de Lorraine. De la première, fille du comte d'Harcourt et d'une Oranano, il n'eut qu'une

Digitized by Google

fille ; de la dernière fille du comte d'Armagnac et de la fille et sœur des deux mareschaux ducs de Villeroy, deux fils et une fille. L'aisné mourut incontinent après avoir espousé une sœur bastarde du Roy de Portugal d'aujourd'huy Jean V, qui n'ayant point d'enfans, espousa l'autre frère en 1702, dont il n'a point d'enfans. Le père s'estoit démis en faveur de son aisné des honneurs de son rang, et après la mort de cet aisné, en faveur de l'autre. Il s'appelle Nuño Alvarès et en prit possession en juillet 1701, c'est à dire onze ans avant la mort de son père. Le duc de Cadaval est conseiller d'Estat, majordome major de la Reine, président du Desembargo du palais, et maistre de camp général de la Cour et d'Estramadoure. Le rang et les honneurs de M. de Cadaval en Portugal sont attachés à sa dignité de duc et à sa charge de grand maistre de Portugal attachée à la terre de Cadaval. Ce qui le relève davantage, c'est qu'il est le seul duc dans ce Royaume et que sa charge de grand maistre est la première. Pour sa naissance, quoyque sorti de la mesme tige masculine que le Roy duquel il est cousin au huitième degré, il n'en peut tirer nul avantage réel dans un païs où les filles succèdent. Mais ce qui est décisif, c'est que sa branche estoit séparée de celle de Bragance avant que le premier droit à la Couronne y entrast par le mariage du duc Ferdinand II de Bragance avec la fille du duc de Viseo frère d'Alphonse V et fils d'Édouard Rois de Portugal; et ce duc de Bragance qui l'espousa estoit frère aisné d'Alvare tige des branches de Cadaval et de Veragua. Pour le droit par lequel les ducs de Bragance sont montés sur le trosne, ils ne l'acquirent qu'à la troisième génération de ce mesme duc Ferdinand II, frère aisné d'Alvare, par le mariage de la fille du duc de Guimarens. C'est pour cela aussy que les comtes d'Oropesa,

Digitized by Google

qui sortent aussy de ce dernier mariage, ont l'Altesse et le premier rang après les Infans en Portugal, parce qu'après eux ils ont le mesme droit à la Couronne ; et comme ce second droit a effacé le premier venu du mariage de la fille du duc de Viseo, tant qu'il y a de la postérité de la fille du duc de Guimarens, les comtes de Lemos venus de ce mariage de la fille du duc de Viseo n'ont en Portugal ny Altesse ny préférence ; à plus forte raison les marquis de Ferreira, c'est à dire Messieurs de Cadaval et de Veragua, qui sortent d'Alvare, cadet du duc Ferdinand II, qui fit cette grande alliance. Venons à la branche de Gelves ou de Veragua.

Alvare seigneur de Ferreira, fils et frère cadet des ducs Ferdinand I et Ferdinand II de Bragance, fut tige de Ferreira ou Cadaval par Roderic, son fils aisné ; et par Georges son cadet, il le fut de Gelves ou Veragua. Ce Georges s'attacha à l'Espagne, fut fait comte de Gelves par Charles V. Il espousa Isabelle Colomb, sœur de Louis duc de Veragua, fille de Diego Colomb qui, en 1537, avoit esté fait duc de Veragua, grand d'Espagne et amiral héréditaire des Indes en récompense des services et de la découverte du nouveau monde faitte par le père de Diègue, le fameux pilotte Christophle Colomb. Alvare comte de Gelves sorti de ce mariage, eut un frère dont la branche ne dura pas, et un fils aisné qui n'eut qu'une fille. Son second fils Nuño, qui espousa une Portocarrero, prétendit les biens et les tiltres de Louis Colomb duc de Veragua, son grand oncle maternel, dont la fille unique n'avoit point eu d'enfans. D'autres issus de filles les luy disputtèrent longtemps. A la fin ils luy furent adjugés. Il fut donc duc de Veragua et amiral héréditaire des Indes, et joignit le nom de Colomb à celuy de Portugal, et sa postérité après luy. Son fils Alvare espousa l'héritière

Digitized by Google

de Gelves, fille du frère aisné de son père, dont il eut Pierre Nuño duc de Veragua, qui fut un des seigneurs témoins des renonciations de l'Infante Marie Thérèse en 1666, à Fontarabie en espousant Louis XIV ; eut la Toison et mourut Viceroy en arrivant aux Indes, en 1674. De la fille du duc d'Albuquerque il laissa Pierre Emanuel Nuño chevalier de la Toison, successivement Viceroy de Galice, de Valence et de Sicile, général des galères d'Espagne et Conseiller d'Estat, mort à Madrid estant président du Conseil des Ordres, en novembre 1703, le lendemain que Philippe V en partit pour se retirer à Burgos. De Thérèse Marie de Tolède, fille du marquis d'Agala, il n'a laissé qu'un fils et une fille mariée au fils aisné du mareschal duc de Berwick establi en Espagne avec les duchés de Liria et de Quirica, qui a la Toison, la Jarretière du Roy Jacques III, l'Ordre de Saint André du petit Czar pendant son ambassade en Moscovie. Il est gentilhomme de la chambre du Roy Philippe V et son ambassadeur à Vienne, et sa femme est dame du palais de la Reine. Le duc de Veragua, son beau frère, n'a ny femme, ny enfans, ny dessein à ce qui paroist d'en avoir, de sorte que voilà Oropesa, Lemos, Cadaval et Veragua, les quatre branches sorties de Bragance seules existantes, esteintes si le dernier comte d'Oropesa mort si jeune et si nouveau marié n'a point laissé d'enfant masle ; et les trois autres prestes à s'esteindre. Le duc Pierre de Veragua d'aujourd'huy a eu, quoyque très jeune alors, de grands emplois sous Philippe V, l'administration des finances et du Conseil des Indes, et conseiller d'Estat. Le cardinal Alberoni le fit arrester fort injustement. Il revint à la disgrâce de ce premier ministre, et il est gentilhomme de la chambre et chef du Conseil de guerre. Mais après ces détails, une

Digitized by Google

généalogie figurée et toutte abrégée, puisqu'on en a fait connoistre les personnages, montrera tout plus nettement d'un coup d'œil[1].

Ainsy :

Le duc de Bragance qui parvint à la Couronne, grand père du Roy de Portugal d'aujourd'huy, estoit de mesme Maison, aisné de la Maison et par les masles et sans bastardise, depuis les deux communes, cousin germain du comte d'Oropesa bisayeul du dernier mort, gendre du marquis de Villena.

Et le mesme duc de Bragance devenu Roy estoit avec le comte de Lemos, grand père de celuy d'aujourd'huy, petit fils des issus de germains.

Et avec le premier duc de Cadaval et le troisième duc de Veragua, arrière petits fils des issus de germains grands pères de ceux d'aujourd'huy.

Et le degré entre le comte d'Oropesa père du dernier mort, et le comte de Lemos d'aujourd'huy, le duc de Cadaval d'aujourd'huy et le duc de Veragua d'aujourd'huy est précisément le mesme que celuy du Roy de Portugal d'aujourd'huy avec eux, qui est le huitième.

Le mesme comte de Lemos est aussy avec les mesmes ducs de Cadaval et de Veragua au huitième.

Enfin, les ducs de Cadaval et de Veragua d'aujourd'huy sont au septième.

Il n'existe point d'autres branches ny légitimes ny bastardes sorties de ces quatre cy, sinon un bastard non marié du Roy Pierre II frère bastard de celuy cy, qui s'apelle don Joseph, et ses deux neveux nés en 1718 et

1. Ici vient le tableau généalogique reproduit ci-après, pages 388 et 389.

Digitized by Google

Généalogie très abrégé

depuis le Roy Jean, bastard du Roy Pierre I et frère bastard du Roy
du Roy Ferdinand, par les Etats

Jea

Edouard.

Alphonse V.

Jean II sans postérité.

Ferdinand duc de Viseo eut de sa cousine Béatrix fille de Jean de Portugal connestable de Portugal.

Eléonore espouse du Roy Jean II cy à costé.

Eléonore espouse de l'Empereur Frédéric III et mère de l'Empereur Maximilien I.

Jeanne espouse d'Hen IV Roy de Castille d l'impuissant frère d'Is belle femme de Ferd nand dits les Rois Catho liques.

Emmanuel Roy après Jean II.

Isabelle espouse de Ferdinand II troisième duc de Bragance.

Jean III.

Marie espouse de Philippe II mère du malheureux Don Carlos.

Jean mort avant le Roy Jean III son père.

Sébastien Roy qui périt en Afrique.

Le duc de Béja.

Antoine bastard prieur de Crato.

Ne laissa que des bastards.

Henry cardinal archevesque et Roy après son petit neveu le Roy Sébastien.

Marie espouse d'Alexandre Farnèse duc de Parme.

Les ducs de Parme.

Édouard duc de Guimarens.

Catherine espouse Jean I, 6e duc de Bragance qui lui apporta le droit à la couronne.

Théodore II septième duc de Braga sous l'usurpation des Roys d'Espagne.

Jean II huitième duc de Bragance à la conjuration de Portugal mit la couro sur la teste..... 1640, au droit de la m de son père sous le nom de Jean IV.

Isabelle espouse de l'Empereur Charles V.

Philippe II.

Béatrix espouse à Charles II duc de Sa voye

Les ducs de Savoye

Alphonse VI démarié, détrosné, enfermé, sans postérité.

Marie Françoise Élisabeth de Savoye Nemours sœur cadette de la mère du premier Roy de Sardaigne espousa le Roy Alphonse VI, juin 1666. Elle le fit arrester et casser son mariage mars 1668, et le 2 avril espousa Pierre frère cadet d'Alphonse lequel longtemps relégué dans l'isle de Tercère puis dans le chasteau de Cintra à sept lieues de Lisbonne, y mourut septembre 1683; et alors Pierre II jusque là Régent prit le tiltre de Roy. Sa femme avoit conservé le nom de Reine. Elle mourut à trente six ans, deux mois et demi après Alphonse, laissant une fille unique qui est morte sans alliance et dont le premier Roy de Sardaigne ne voulut ny de sa couronne le mariage fait et la flotte arrivée et ne l'a point pardonné à sa mère. Pierre II se remaria 1687 à une Newbourg sœur de l'Impératrice femme de Léopold etc. Il mourut en 1709 décembre veuf depuis dix ans de cette seconde femme dont il eut grand nombre d'enfans. Son fils et successeur Jean V avoit espousé 1708 une fille de l'Empereur Léopold et de la sœur de sa mère, dont beaucoup d'enfans et le Prince du Brésil marié à l'Infante d'Espagne qui avoit esté en France accordée à Louis XV.

Pierre II qui eut la femme et la couronne d'Alphonse VI son frère mort 9 décembre 1709 à 58 ans.

Le Roy Jean V régnant.

Le Prince du Brésil.

Catherine espo de Charles II d'Angletterre s postérité.

Digitized by Google

e Portugal,

Ferdinand, Éleu 6 avril 1385 Roy de Portugal, faute d'héritiers après la mort généraux assemblés à Coimbre.

I.

Alphonse bastard fait duc de Bragance.

Ferdinand I. second duc de Bragance.

Ferdinand II troisième duc de Bragance, mari d'Isabelle fille du duc de Viseo.

Alvare marquis de Ferreira.

Jacques tige et 4ᵉ duc de Bragance.

Denis tige des comtes de Lemos.

Roderic tige des ducs de Cadaval.

George tige des ducs de Veragua Grand d'Espagne.

Théodose I cinquième duc de Bragance.

Ferdinand premier comte de Lemos, Grand d'Espagne.

François I marquis de Ferreira.

Alvare I comte de Gelves.

Jean I sixième duc de Bragance gendre du duc de Guimarens d'où luy vint le droit à la couronne.

Pierre Ferdinand 2ᵉ comte de Lemos.

Nuño I, 4ᵉ marquis de Ferreira.

Nuño 1ᵉʳ duc de Veragua Grand d'Espagne.

Théodose II duc de Bragance sous l'usurpation des rois d'Espagne.

Édouard tige des comtes d'Oropesa

Ferdinand Rodrigue 3ᵉ comte de Lemos.

François II 5ᵉ marquis de Ferreira.

Alvare II second duc de Veragua.

Jean II 8ᵉ duc de Bragance ou Jean IV Roy de Portugal.

Ferdinand comte d'Oropesa.

François 4ᵉ comte de Lemos.

Nuño II fait duc de Cadaval mary des deux Lorraines.

Pierre Nuño 3ᵉ duc de Veragua.

Edouard II 3ᵉ comte d'Oropesa fait Grand d'Espagne.

François Ferdinand 5ᵉ comte de Lemos.

Nuño III 2ᵉ duc de Cadaval. Son frère aisné mort sans enfans avoit esté duc de Cadaval avant luy, tous deux fils de la 2ᵉ Lorraine-Armagnac

Pierre Emanuel 4ᵉ duc de Veragua.

Emanuel Joachim 4ᵉ comte d'Oropesa.

Pierre Antoine Ferdinand 6ᵉ comte de Lemos.

Nuño Alvarez 3ᵉ duc de Cadaval.

Pierre 5ᵉ duc de Veragua mort 1733 sans avoir esté marié.

La duchesse de Liria héritière et les enfans qu'elle a du duc de Liria fils aisné du mareschal duc de Berwick bastard de Jacques Roy d'Angletterre d'une sœur du célèbre duc de Marlborough.

Pierre Vincent 5ᵉ comte d'Oropesa.

Digitized by Google

[a] 1719 de don Michel et d'une Ligne. Ce don Michel estoit bastard et frère aisné de don Joseph, et c'est leur sœur que le duc de Cadaval a espousée.

Outre tous les bastards des Rois de Portugal ou bastards de bastards, le Roy Édouard en eut un, Jean Emanuel, d'une fille de Ferdinand Manuel seigneur de Zebico della Torre, bastard d'un bastard de Villena, issus d'Emanuel Infant de Castille, l'un des fils du Roy Saint Ferdinand. Ce bastard du Roy Édouard eut de Juste Roos un bastard, Jean, qui prit le nom de Manuel qu'il laissa à sa postérité. Son petit [fils] fut seigneur d'Atalaya, dont le fils de celuy là fut fait comte. Sa quatrième génération dure encore, et le grand maistre de Malthe d'aujourd'huy est oncle paternel du comte d'Atalaya d'aujourd'huy. Ceux là se sont peu élevés.

Cette disgression terminera le tiltre d'Espernon si long par tant de choses curieuses et différentes.

---

a. Suite de la page 387.

Digitized by Google

XIV

RHÉTELOIS	POUR	LUDOVIC GONZAGUE
	ESTEINT 1652	DUC DE NEVERS
	PAR VENTE	ET HENRIETTE HÉRITIÈRE
Henry III décembre 1581.	DURA 70 ANS	DE LA MARCK-CLÈVES-NEVERS
		SON ESPOUSE

Voir tiltre de *Nevers-Gonzague*, page 179.

Digitized by Google

XV

PINEY POUR FRANÇOIS DE LUXEMBOURG

ESTEINT 1697

Henry III, duc vérifié 1577, duc et pair 1581. dernier décembre.

Voir tiltre de *Penthièvre* page 226, la généalogie figurée de la Maison de Luxembourg.

I.

François de Luxembourg,

Représenta Tolose au sacre d'Henry IV, 27 février 1594.

Chevalier du Saint Esprit, dernier décembre 1580.

Ambassadeur deux fois.

Mort 1613.

Cadet de la branche de Brienne ; fut élevé pour l'Église et nommé à l'évesché duché-pairie de Laon qu'il quitta voyant M. de Brienne, fils de son frère, sans enfans de la sœur du premier duc d'Espernon ; quitta l'Église. Il servit Henry III et Henry IV contre la Ligue malgré ses deux mariages. Ambassadeur à Rome 1586 pour féliciter Sixte V de son exaltation. Fit ériger à son retour sa

1. Diane de Lorraine, fille et sœur des ducs d'Aumale, du chevalier d'Aumale tué voulant surprendre Saint-Denis pour la Ligue, et de la troisième femme du duc de Mercœur père de la Reine espouse d'Henry III, et mère des Moy, Jésuitte, évesque de Verdun.

Mariée 13 novembre 1576,

Morte....

II. Marguerite de Lorraine sœur de la Reine Louise espouse d'Henry III, laquelle Marguerite estoit vefve sans enfans du duc de Joyeuse tué à Coutras, 20 octobre 1587, et n'en eut point non plus du duc de Piney.

Remariée au duc de Piney cy à costé.... 1599.

Digitized by Google

terre de Tingri en principauté, dénomination qui ne donne rien de plus que celle de marquisat et de comté aux comtes et aux marquis. Il retourna ambassadeur à Rome vers Clément VIII Aldobrandin après la conversion du Roy et son absolution, et mourut en son chasteau de Pougi, 30 septembre 1613.

Morte 20 septembre 1625, sans postérité de ses deux maris.

Ce premier duc de Piney eut un seul frère tué sans alliance en 1573 au siége de la Rochelle, et une sœur Magdeleine mariée en 1557 à Christophe Jouvenel dit plaisamment des Ursins sieur de la Chapelle et de Fraisnel, qui fut chevalier du Saint-Esprit et gouverneur de Paris, qui en eut François, ambassadeur à Rome et en Angletterre et chevalier du Saint-Esprit, et Catherine mariée, 1579, à Claude d'Harville sieur de Paleyseau, gouverneur de Compiègne, au petit fils de laquelle ce François Jouvenel, qui n'avoit plus de masles, substitua tous ses biens à condition de porter le nom et les armes des Ursins. Ce mesme François Jouvenel estoit sixième petit fils de Jean Jouvenel, avocat du Roy au Parlement et prévost des marchands de Paris en 1388, qui y servit avec tant de courage à restablir les privilèges de la ville et des marchands et à les soustenir contre les grands, que la ville de Paris luy fit présent de l'hostel des Ursins, dont les armes estoient sur la porte. Il les trouva si bonnes et le nom aussy, que sans autre façon, il prit pour luy ces nom et armes des Ursins et les transmit à sa postérité ; et cela n'a point d'autre origine. Charles VII, à qui il estoit attaché, le fit président au Parlement lors séant à Poitiers où il mourut le jour de Pasques 1431. Il laissa seize enfans, dont plusieurs furent considérables. Trois d'entre eux devinrent successi-

Digitized by Google

vement archevesques ducs de Rheims, l'un desquels sacra Louis XI, avoit esté évesque comte de Beauvais puis évesque duc de Laon. C'est celuy qui a écrit l'histoire de Charles VIII. Un autre fut chancelier de France avec beaucoup de réputation et de grandes fonctions. Il mourut en 1472, et Pierre de Morvillier luy succéda en cet office de la Couronne. Messieurs d'Harville, depuis la substitution dont on a parlé, ont toujours observé que leur aisné joint au nom d'Harville celuy des Ursins et en porte les armes en cœur sur la croix des siennes. M. le Blanc secrétaire d'Estat de la guerre pendant la minorité du Roy, si connu par l'affreuse persécution qui luy fut suscitée et par le triomphe avec lequel son innocence et sa vertu l'arrachèrent à la toutte puissance qui n'épargna rien pour le perdre, avoit marié sa fille unique à un Harville qui s'appeloit le marquis de Traisnel et qui mourut fort jeune, au moment de la glorieuse délivrance de son beau père pour lequel il s'estoit dignement signalé, et sa femme avec un sens et un courage fort au dessus de son sexe. Le cardinal des Ursins ayant esté éleu Pape sous le nom d' Innocent XII avant la disgrâce de M. le Blanc, M. de Traisnel luy écrivit comme ayant l'honneur de luy appartenir ; et le bon Pape, ou dans l'ignorance du fait, ou dans le dessein de mesnager la France, luy fit une réponse qui reconnoist cette parenté et qui sera produite quelque jour comme un tiltre.

II.

Henry duc de Piney mort à Jargeau près d'Orléans, 23 may 1616 à vingt cinq ans; et ne laissa que deux	Magdeleine de Montmorency, fille et unique héri-	La première duchesse de Tresmes-Potier.

Digitized by Google

filles, et en luy s'esteignit la Maison de Luxembourg, mais non le duché-pairie, qui estoit femelle.

tière de Guillaume sieur de Thoré, fils et frère des deux derniers connestables de Montmorency, colonel général de la cavalerie en Piedmont, bailly et concierge du palais, mort 1563, et d'Anne de Lallain.

Mariée 19 juin 1597.

Morte décembre 1615.

Leur seconde fille fut duchesse de Ventadour, sans postérité, et se fit religieuse, et son mari prestre et chanoine de Nostre-Dame de Paris.

III.

L'aisnée fut Marguerite Charlotte duchesse de Piney.

Mariée 1° 16 juillet 1628.

Mariée 2° 7 mars 1661.

Et depuis ses secondes nopces, sans rang, honneurs, marques, ny distinction aucune de duch esse ny prétention.

Morte en son chasteau de Ligny, novembre 1680, à soixante douze ans. Elle eut une fille unique de son second mariage, qui a esté la mareschale duchesse de

1er mary.

Léon d'Albert sieur de Brantes, chevalier du Saint-Esprit, capitaine des chevaux légers de la garde, gouverneur de Blaye, frère du connestable de Luynes et du duc de Chaulnes mareschal de France. Par son mariage prit les nom et armes de Luxembourg et fut duc de Piney et sans lettres de continuation de pairie, et au mesme rang d'ancienneté de son beau père, ou par la très ordinaire négligence des ducs, ou par la puissance

Digitized by Google

Luxembourg, qui prétendit la dignité et l'ancienneté de Piney, ou son mari pour elle, qui n'y put parvenir, comme on le verra au tiltre de *Piney-Montmorency* aux *Pairs existants*.

du connestable qui les avoit peut estre retenus.

Mort à Paris 25 novembre 1630.

2e mary.

Charles Henry de Clermont, comte de Tonnerre. Mort à Ligny 8 juillet 1674, à soixante sept ans, sans nul ráng, honneur, etc. de duc, et se qualifiant touttesfois de duc de Luxembourg, sans l'estre ainsy que de luy mesme.

PREMIER LIT :

III.

Henry Léon d'Albert dit Luxembourg duc de Piney, imbécille, diacre, juridiquement interdit, enfermé à Saint-Lazare où il a vescu, et est mort en cet estat 19 février 1697 à soixante six ans. On lui fit faire ce nonobstant plusieurs actes en faveur de sa sœur du second lit, comme il se verra au tiltre de Piney Montmorency des *Pairs existants*. Ainsi le duché-pairie de Piney fut esteint.

Marie Charlotte Louise Cl. Antoinette d'Albert ditte Luxembourg, religieuse professe puis maistresse des novices plusieures années en l'Abbaye-aux-Bois dans Paris, ordre de Saint-Benoist. M. le Prince le héros voulant faire la fortune de M. de Montmorency - Boutteville par plus d'une raison de famille, d'amour et de parti, se mit dans la teste de la luy procurer tout d'un coup par un grand mariage avec celle qui à un tiltre ou à

Digitized by Google

un autre, deviendroit l'héritière de la branche de Luxembourg Piney, et sœur d'un frère imbécille et interdit, et dans les Ordres. Il voulut encor s'asseurer d'une sœur aisnée, quoyque religieuse professe, qui n'avoit pas le bruit de se l'estre faitte de trop bon cœur. Il traitta donc avec elle, et il y fit entrer le Pape et le Roy. Elle fut moyennant ce traitté relevée de ses vœux par translation aux nobles chanoinesses de Poussay, dont on la fit abbesse et dont peu après elle se démit, car ce ne fut qu'un degré. Prit le nom de princesse de Tingri, eut un tabouret de grâce pour son idée de droit à la duché, fut dame du palais de la Reine, quitta tost après la foible marque de chanoinesse à sa coiffure, et fut vestue comme touttes les autres dames, eut la housse et le manteau ducal avec les armes de Luxembourg pleines et seules dans une losange. Ne quitta point la Cour à la mort de la Reine, traitta souvent fort cavalièrement son beau frère le mareschal duc de Luxembourg dont les enfans luy rendoient de grands devoirs, et mourut fort vieille et fort abandonnée, dans son appartement du chasteau de Versailles, 16 juillet 1706, à quatre vingt trois ans, plus de dix ans après son beau frère et cinq après sa sœur.

En cent vingt ans depuis l'érection vérifiée sans pairie, et cent quinze ans depuis la pairie ajoustée, deux Maisons et deux générations de chacune, deux ducs et une duchesse de l'une, deux ducs de l'autre.

Digitized by Google

XVI

RETZ	POUR	ALBERT GONDI
	ESTEINT 1659	MARESCHAL DE FRANCE CHEVALIER DU SAINT-ESPRIT DIT LE MARESCHAL DE RETZ

Henri III
20 mars 1582.

Voir le tiltre *d'Espernon* sur Elbœuf et Retz, pages 355 et suivantes, et n'oublier d'y voir tout.

Il seroit difficile d'entrer dans l'examen d'une famille estrangère qui, dans sa faveur et depuis, a dit et imprimé tout ce qu'il luy a plu, et sans contradicteurs, sur sa naissance. On peut voir ce qui en est dit en passant, tiltre *d'Espernon* page 357. On ajoustera icy seulement qu'on ne la trouve ny meslée d'alliances immédiates avec les maisons distinguées de Toscane, ny illustrée au dedans ny au dehors par des emplois fort éclatants, et que ce qu'une antiquité certaine ou des alliances illustres ne relèvent point, et ce qui d'ailleurs ne brille par aucun grand employ et fort distingué par des conjonctures heureuses, ne peut guères paroistre aux gens équitables au dessus du commun ; et que ce qui n'est pas au dessus du commun au moins pour des distinctions d'emplois dans un petit païs qui a tant et si longuement lutté avec divers succès et esté en soy mesme si partagé pour sa liberté, doit passer pour estre au moins extrêmement médiocre. On se contentera donc de prendre les Gondi au deçà des Alpes de peur de se donner de la peine de les passer inutilement, et on laissera à l'histoire si moderne de cette Maison tous les

Digitized by Google

avantages de ses belles planches, de son papier, de sa belle impression et de tout l'art qu'y a sceu employer le vieux philosophe Corbinelli avec l'argent de la riche héritière.

Antoine Gondi espousa en 1464 Magdeleine Corbinelle dont, entre autres enfans, Jerosme et Antoine, tige de Retz.

Jérosme eut d'une Tornaboni deux fils mariés et une fille qui la fut à Bernard Sommaya. L'aisné vint en France, s'y fit naturaliser, y fut maistre d'hostel de Catherine de Médicis, et y mourut en 1580, son aage suivant le siècle. Il n'eut point d'enfans d'une Bonajutti, dame d'atours de Catherine de Médicis, s'il est vray qu'elle l'ayt esté car cette charge avec un mari simple maistre d'hostel paroist bien déplacée. Il laissa 400 000 escus, qu'on peut juger estre des fruits de Banque. Son frère fut de la part du Grand-Duc vers Charles V en Espagne. On le qualifie ambassadeur; Il n'est pas seur que cet Empereur admist des ministres de ce premier ordre, de princes qui luy estoient aussy nouveaux et aussy inférieurs. Ambassadeur ou non, il eut d'une Velez de Guevara trois fils, dont le dernier ne fut point marié, et le second n'eut point d'enfans de Léonor Verdu. L'aisné, Jérosme II, recueillit tout avec les 400 000 escus de son oncle qui l'avoit fait venir auprès de luy en France et naturaliser, et luy donna la baronie de Codun dont il luy fit porter le nom. Catherine de Médicis se servit de luy en Espagne pour y négocier le mariage de Charles IX et de la fille de l'Empereur Maximilien II, et il en signa le traitté; puis fut ambassadeur d'Henry III à Venise et à Rome. Ce qui surprend, c'est qu'il eut sous Henry IV deux charges fort disproportionnées: introducteur des ambassadeurs, luy qui l'avoit esté à Rome, et chevalier d'honneur

Digitized by Google

de la Reine Marie de Médicis. De Louise Bonacorsi qu'il avoit espousée en 1575, il laissa deux fils et deux filles. L'une espousa Charles Cauchon baron du Tour ambassadeur en Angletterre et gouverneur de Charles III duc de Lorraine; l'autre, Léonor de Pisseleu sieur d'Heilly. Des deux fils, le cadet eut quelques bénéfices ; l'aisné fut le premier, luy et sa sœur d'Heilly qui fissent des alliances. Il espousa Polyxène, fille d'honneur de Catherine de Médicis et fille de Ferrant Rossi général de l'armée des Vénitiens, et d'Anne Polyxène Gonzague. Il fut gentilhomme ordinaire survivancier d'introducteur des ambassadeurs, et luy et son père ayant mal fait leurs affaires, leur belle maison de Paris fut décrétée, qui est devenue l'hostel de Condé. Son fils unique fut capitaine de cavalerie, se retira à Florence où il mourut en 1686, à plus de quatre vingts ans, et vit mourir très longtemps avant luy son fils unique sans postérité masculine. Sa sœur bastarde avoit espousé Pierre Stoppa colonel du régiment des gardes Suisses, l'un et l'autre plus connus que luy, et dont Louis XIV et ses ministres se sont servis en plusieures affaires importantes et secrettes, et de la femme autant que du mari, morts tous deux fort riches et sans enfans. Voilà pour ce qui est sorti de Jérosme, frère aisné d'Antoine tige de Retz.

Cet Antoine vint de bonne heure à Lyon où après divers petits emplois, il exerça la banque, acquit les terres du Perron, dont il prit le nom, et de Toissay. Catherine de Médicis, passant par Lyon prit à son service Marie Catherine de Pierrevive sa femme, fille d'un maistre d'hostel ordinaire du Roy. C'estoit une femme de beaucoup d'esprit et de grande intrigue, initiée dans tous les desseins et dans toutte la confience de Catherine de Médicis qui la fit gou-

Digitized by Google

vernante des enfans de France. Son mari mourut simple maistre d'hostel d'Henry II. Elle mourut en 1574, jouissant déjà de presque toutte la fortune de son fils le mareschal de Retz.

Digitized by Google

I

Albert Gondi mareschal de Retz.

Chevalier du Saint-Esprit, mareschal de France.

Galères.

Colonel de la cavalerie françoise.

Premier gentilhomme de la chambre.

Représenta Tolose au sacre d'Henry IV.

Ambassades, trois.

Emplois plusieurs.

Eut une grande fonction.

Provence.

Saluces.

Nantes.

Éveschés.

Mort 1602, à quatre vingts ans.

Connu d'abord sous le nom de sieur du Perron, fut le plus délié courtisan de son temps et qui ne fut pas sans mérite. Si heureux aussy à faire pour soy et pour les siens la plus prodigieuse fortune, qu'elle fut solide et brillante, et qu'il n'en fut jamais abandonné dans les

Cl. Catherine de Clermont, vefve de Jean fils du mareschal d'Annebault, sans postérité. Elle eut de luy pour ses reprises la baronnie de Retz. Elle fut dame d'honneur de Catherine de Médicis et figura fort à la Cour et dans les affaires, et aida fort son mari et sa famille à leur élévation. Beaucoup d'esprit et de grâce, d'éloquence naturelle et de sçavoir, célébrée par tous les sçavants et les beaux esprits de son temps. Elle possédoit parfaittement le grec et le latin; et lorsque les ambassadeurs de Pologne vinrent chercher Henry III, qui ne parloient que leur langue et la latine, ce fut elle qui leur fit les honneurs de la Cour et qui servit d'interprète au Roy et à la Reine avec eux.

C'estoit une riche héritière qui, ayant esté mariée la première fois par ses parents et devenue vefve à la bataille de Dreux, 1562,

Digitized by Google

Pierre Gondi, cardinal, un an évesque duc de Langres, puis de Paris à la fin de 1569. Abbé de la Chassagne, de Saint-Jean des Vignes, de Saint-Crespin en Chaye, de Saint Aubin d'Angers, de Champagne, de l'Espau, de Saint Martin de Pontoise. Chevalier du Saint-Esprit, 1579. Estant Évesque de Paris, ambassadeur vers le duc de Savoye, et à Rome vers les Papes Saint Pie V, Grégoire XIII et Sixte V, Ghislieri, Buoncompagno, et Peretti qui de son pur mouvement le voulu faire cardinal. Mais il le refusa hautement et protesta qu'il ne recevroit jamais rien que du Roy. Henry III l'en récompensa de sa nomination, et Sixte V le promut, 18 décembre 1587, à cinquante six ans. Il avoit esté grand aumosnier et chancelier des Reines Catherine de Médicis et Élizabeth d'Austriche, et fut enfin chef du Conseil du Roy. Il assista comme médiateur à la conférence de Noisy, en 1590, entre le cardinal Cajetan pour le Pape et le mareschal de Biron pour Henry IV, et fut envoyé à Rome avec le marquis de Pisany Angennes pour l'absolution du Roy. Il eut à grand'peine la permission d'entrer à Rome, et s'y comporta en fidèle, ferme et habile sujet, et pareillement à son retour à Paris, en 1594, où le Roy avoit esté reçeu. Il se démit de son évesché de Paris en faveur de son neveu, et baptisa ensuitte le Dauphin, depuis Louis XIII, et ses deux sœurs Élizabeth et Christine, depuis Reine d'Espagne et duchesse de Savoye, à Fontainebleau, 14 septembre 1606, et mourut à Paris, 17 février 1616, à quatre vingt quatre ans.

Charles Gondi, sieur de la Tour, chevalier de Saint-

(Voir la suite, page 409.) Michel

Digitized by Google

continuelles révolutions de Cour et d'Estat à touttes lesquelles il eut part, et pour avoir joui si longtemps de cette fortune à travers l'envie et malgré tant d'orages. Il entra fort avant dans la confidence de Catherine de Médicis; fut de tous ses secrets et de tous ses desseins, et l'instrument dont elle se servit dans la pluspart. Il sçeut se mettre et se conserver à la mesme portée des Rois ses fils, et le lien et l'entremetteur ordinaire entre elle et eux, et entre les deux frères. Accusé d'avoir appris par son exemple à Charles IX à jurer sans cesse comme il faisoit, et encore plus d'avoir esté le plus tost et le plus avant dans le secret de la Saint-Barthélemy, et d'avoir achevé d'y déterminer Charles IX à grand'peine, à l'instigation d'Henry III et de Catherine de Médicis, poussés à cela par les Guises avec toutte sorte de véhémence, avec lesquels il estoit très bien.

voulut se remarier de son seul choix, et sans goust de galanterie préféra le mareschal de Retz. Elle l'espousa à Coignac, 4 septembre 1565, et mourut à Paris en 1604, fort aagée.

Il fut en 1566 ambassadeur en Angletterre vers la Reine Élizabeth; et en 1570 en Allemagne où il eut l'honneur d'espouser au nom de Charles IX la vertueuse Élizabeth, seconde fille de l'Empereur Maximilien II, qui après son vefvage se retira à Vienne en Austriche, où elle fonda un monastère de Sainte-Claire, dans lequel elle vescut et mourut saintement, à trente huit ans, le 22 janvier 1592.

Il fut le dernier mareschal de France de Charles IX, 1574, et s'estoit trouvé à la bataille de Saint-Denis, 1567, de Montcontour 1579, et au siége de la Rochelle, 1573.

Digitized by Google

Premier gentilhomme de la chambre de Charles IX et d'Henry III, l'accompagna en Pologne où comme ambassadeur de France, il assista aux obsèques du Roy son prédécesseur, Sigismond Auguste, mort 1572, le dernier des Rois Jagellons en Pologne, à qui il acquit la Lithuanie. Il laissa entrer l'hérésie, et s'en repentit.

Le mareschal de Retz servit de connestable au sacre d'Henry III, 1575; chevalier du Saint-Esprit, 1579; fut gouverneur de Provence, du marquisat de Saluces, de l'évesché de Nantes, et général des galères.

Il conseilla fort l'union entre Henry III et le Roy de Navarre à l'issue des derniers Estats de Blois; et à la mort d'Henry III servit bien Henry IV.

Représenta Tolose au sacre d'Henry IV, 1594; et lorsque ce Roy fut reçeu dans Paris, conduisit et posta les trouppes au quartier Saint-Martin. Il le servit fidèlement le reste de sa vie, et mourut à Paris 21 avril 1607, à quatre vingts ans.

Mais il n'en faut pas taire une estrange éclypse italienne. Après la mort des Guises, avec le parti desquels il avoit esté longtemps lié par la Reine Mère, et dont le dessein de la catastrophe luy avoit esté ainsy qu'à elle soigneusement caché, ne voyant point que les mesures sages et fermes suivissent ce grand coup, il ne pensa qu'à attendre à l'écart les dangereux événements qui alloient éclater; il fit le malade à la mort, toujours allant et venant, et il importuna tellement Henry III de luy permettre d'aller aux eaux de Luques, qu'il l'obtint enfin de ce prince qui ne laissa pas de lui monstrer qu'il avoit peu de foy à ses maux. Il fut pris en chemin par les Ligueurs, quoyque déguisé, paya une grosse rançon, passa en Espagne, puis en Italie, s'y relaissa trois ans dans un monastère de Toscane avec deux valets, n'y voyant personne, et criant les

Digitized by Google

hauts cris quand il estoit forcé de se laisser voir. Enfin, les prospérités d'Henry IV mirent fin à la farce; il crut pouvoir prendre son parti en seureté, le revint trouver, et luy demeura depuis fidèle pendant le peu qu'il vescut après.

Charles [Gondi] marquis de Belle-Isle fut à dix ans général des galères, 1579, sous la direction de son père, dont il estoit l'aisné. Il figura pour son aage avec valeur et mérite, et fut tué par le sieur de Kerolan, en 1596, à vingt sept ans, en voulant surprendre le mont Saint-Michel.

Il ne laissa qu'un fils unique.

Il prit le parti de la Ligue sous le duc de Mercœur pour sauver ses grands biens de Bretagne, de concert avec son père retiré en Italie pour y attendre la fin de ces tragédies, et malgré sa mère, qui resta toujours à la Cour. Bellisle commit force cruautés pour se rendre redoutable au parti qu'il avoit quitté et agréable à celuy qu'il avoit embrassé mais

Antoinette fille de Léonor duc de Longueville, et de Marie de Bourbon héritière d'Estoutteville Saint Paul, etc. C'est ce duc de Longueville qui obtint tant d'estranges brevets de rang. Sœur d'Henry duc de Longueville, père du beau frère de M. le Prince le héros. Sœur aussy de la comtesse de Thorigny, belle fille du mareschal de Mattignon, dont elle estoit l'aisnée, et du comte de Saint Paul fait, 1608, duc de Fronsac. Sœur encore de Catherine, morte aveugle à Paris, 1638, sans alliance, fondatrice des Carmélites du faubourg Saint-Jacques à Paris, et de Margueritte morte fille aussy, 1615, à Paris, fondatrice avec Catherine sa sœur, des Bénédictines de la Ville l'Évesque, à Paris.

Digitized by Google

dont il ne put jamais gaigner la confience, et trouva la mort où il avoit cherché sa seureté et la conservation de sa fortune.

La marquise de Bellisle, trois ans après qu'elle fut vefve, 1599, se fit Feuillantine à Tolose, d'où cinq ans après Henry IV la tira malgré elle par un ordre de Clément VIII, et la fit coadjutrice d'Eléonor de Bourbon Vendosme, abbesse de Fontevrault: après la mort de laquelle, 1611, on ne put l'obliger à prendre l'abbaye, à laquelle elle renonça, et s'en alla à l'Encloistre où elle avoit mis la réforme, et y conceut le dessein de la Congrégation du Calvaire, qu'elle commença d'establir à Poictiers en 1614. Paul V l'establit réformatrice de l'ordre de Fontevrault et coadjutrice de Louise de Malause qui à son refus en avoit eu l'abbaye. Madame de Bellisle obtint ensuitte la permission de quitter l'habit et l'Ordre de Fontevrault, malgré l'abbesse et d'emmener vingt quatre religieuses de l'Encloistre pour aller en 1617 à son nouveau monastère du Calvaire à Poictiers, où elle mourut 25 avril 1628. Le fameux Capucin le Père Joseph Le Clerc du Tremblay, si fort ministre d'Estat du cardinal de Richelieu, fit depuis les Constitutions de cette Congrégation et la mit en l'estat où elle est demeurée.

II

Henry, duc de Retz après le mareschal son grand père; chevalier du Saint-Esprit 1619; qui figura assés peu; mort chés luy à Pinçay en Bretagne, 12 aoust 1659, à soixante neuf ans.

Jeanne, fille et unique héritière de Guy de Scepeaux comte de Chemillé, démariée d'avec le dernier duc et mareschal de Montmorency. Voir le tiltre de *Montmorency*, page 158.

Digitized by Google

Mariée à M. de Retz.
Morte à Pinçay en Bretagne, 20 novembre 1620, à trente deux ans.

Ils n'eurent que deux filles. L'aisnée espousa le fils du comte de Joigny, cousin germain de son père qui, par érection nouvelle, fut duc de Retz avec rang nouveau. Voir le tiltre du *second Retz*.

La cadette fut duchesse de Brissac, mère du duc de Brissac et de la seconde mareschale duchesse de Villeroy. Et en ce second duc de Retz fut esteint le premier duché-pairie de Retz.

En soixante dix sept ans trois générations, deux ducs, deux duchesses. Les honneurs s'y voyent si nettement qu'il n'est pas besoin de les répéter.

Digitized by Google

[a] Michel, maistre de la garde robe du Roy, fort dans la faveur et les affaires. Général des galères, après le grand prieur bastard de Henry II tué par Altoviti à Aix, 2 juin 1586. Mais ayant esté fait longtemps auparavent gouverneur de Provence, il s'estoit démis. Il mourut à Paris, à trente huit ans, et d'Hélène Bon, fille du gouverneur de Marseille, ne laissa qu'une fille unique qui espousa Humbert de Marcilly sieur de Cypierre, fils du gouverneur de la personne de Charles IX, tout à Catherine de Médicis et aux Guises, mort à Spa, et de Louise d'Halluyn, dame d'honneur de la Reine. Ce Humbert, gendre du sieur de la Tour, fut chevalier du Saint-Esprit, 7 janvier 1595, et ne laissa qu'un fils, grand escuyer de la Reine d'Angleterre, et sa femme dame d'atours de la mesme Reine, qui n'eurent point d'enfans.

Marie Gondi, vefve de Nicolas Grillet sieur de Pomiers, dame d'honneur d'Élizabeth ditte de la Paix depuis femme de Philippe II. Roy d'Espagne, et de Clémence depuis femme de ce Charles II duc de Lorraine que Catherine de Médicis, sa belle mère, voulut avec tant de fureur et de suitte faire Roy de France et au préjudice d'Henry IV son autre gendre. Apellée en Piedmont et dame d'honneur, janvier 1573, de Margueritte de France duchesse de Savoye, et deux ans après gouvernante du prince de Piedmont qui fut depuis le célèbre duc Charles Emanuel, elle y espousa en secondes nopces Claude des bastards de Savoye, comte de Pancalier, chevalier de l'Annonciade et grand chambellan de Savoie, dont elle n'eut point d'enfans. Elle se retira en France à la fin de sa vie, et y mourut en février 1602, à soixante ans, ayant substitué ses biens aux enfans de son premier mariage, à condition de prendre le nom et les armes de Gondi.

[a] Suite de la page 403 ci-dessus.

Digitized by Google

Anne Gondi, femme du sieur Bachis, président au Parlement de Tolose.

Méraude Gondi espousa, décembre 1533, le sieur Rousselet, desquels le mareschal de Chasteaurenault, estoit de masle en masle l'arrière petit fils.

Jeanne Gondi, prieure de Poissy.

Henry Gondi, cardinal, second fils du mareschal de Retz, abbé de Busay, de la Chaume et de Saint-Jean des Vignes de Soissons, et maistre de l'oratoire du Roy. Évesque de Paris, 1598, par la démission du cardinal Gondi son oncle. Assista en 1614 aux derniers Estats Généraux tenus à Paris. Proviseur de Sorbonne 1616; cardinal, 1618, de Paul V Borghèse à quarante six ans; chevalier du Saint-Esprit 1619; enfin chef du Conseil du Roy. Mort au siége de Bésiers, à la suitte du Roy, 13 aoust 1622, à cinquante ans.

Philippe Emanuel Gondi comte de Joigny, père du nouveau duc de Retz, du fameux cardinal de Retz, etc. Se verront au tiltre second de Retz.

Jean François Gondi, premier archevesque de Paris. Coadjuteur et successeur du cardinal son frère; et deux mois après, par le concours de Louis XIII et de Grégoire XV Ludovisio, l'évesché de Paris, suffragant de Sens fut érigé en archevesché. Louis XIII, qui s'estoit laissé entraisner à cette complaisance pour le cardinal Gondi, et qui sentit enfin l'inconvénient très possible de l'agrandissement de l'évesque d'une capitale telle que Paris, envoya un courrier à Rome pour retarder doucement l'affaire et la laisser tomber après; mais il s'en avisa trop tard, elle venoit d'estre accordée et déclarée. Ce prélat si connu par les Mémoires de son neveu et coadjuteur, le fameux cardinal

Digitized by Google

de Retz, fut maistre de la chapelle du Roy, Conseiller d'Estat, abbé de Saint-Aubin d'Angers et de Saint-Martin de Pontoise, prieur de Montlean et d'Aulnay, et mourut à Paris, à soixante dix ans, 21 mars 1654, pendant que le cardinal de Retz estoit prisonnier à Vincennes.

Cl. Marie Gondi marquise de Maignelais, belle fille du premier duc d'Halluyn au tiltre suivant, morte à Paris en 1650, à quatre vingts ans.

Madame de Vassé Grongnet.

Madame de Longueval Bossut.

Madame de Ragny la Magdelaine.

Louise Gondi, coadjutrice de sa tante la prieure de Poissy en 1606, morte à quatre vingt neuf ans en 1661.

Digitized by Google

Digitized by Google

XVII

MAIGNELETS POUR CHARLES D'HALLUYN

DIT HALLUYN ESTEINT 1591 MARQUIS DE PIENNES

Henry III
nier février
1588.

La Maison d'Halluyn connue dès 1300, estoit déjà illustre puisqu'on trouve un Gautier d'Halluyn entre les chevaliers flamands qui promirent, en 1303, d'observer la trêve entre le Roy Philippe le Bel et Philippe de Flandres. Elle tire son origine et son nom de la ville d'Halluyn entre Comines et Menin. En 1366, Daniel d'Halluyn espousa Catherine, fille de Jean de Luxembourg seigneur de Beauvoir et d'Alix de Flandres; et plusieures alliances avec les grandes maisons de Flandres, quoyque meslées d'un bien plus grand nombre de médiocres. Les charges et les grands emplois y sont fort rares ou nuls, et il y a lieu d'estre surpris qu'ayant servi la maison de Bourgogne et après celle d'Austriche, il ne se trouve aucun collier de la Toison d'Or dans cette Maison qui est esteinte.

Louis d'Halluyn, fils de Josse chef de la branche de Piennes et de Jeanne de la Trémoille-Dours, fut le premier de cette Maison qui s'establit en France où il fut prisonnier de guerre, et attiré ensuitte par Louis XI. Il eut des emplois honorables et enfin le gouvernement de Picardie en 1512, sous Louis XII qui deux ans après luy donna le comté de Guines. De Jeanne de Ghistelles il eut trois filles mariées aux seigneurs de Rambures, de Roncherolles et d'Ailly, et un fils mort avant luy gouverneur de Béthune et lieutenant général de l'armée que Louis XII assembla, 1513, près de Térouenne; et son petit fils fut

Digitized by Google

Antoine, grand louvetier de France, qui se signala dans touttes les guerres de son temps, servit sous M. de Guise à la célèbre défense de Metz en 1552, et fut tué l'année suivante en défendant Térouenne. De la vefve de l'amiral de Bonivet Gouffier tué à Pavie, 1524, et fille unique de François de Crèvecœur et de Jeanne de Rubempré, il eut :

I

Charles duc d'Halluyn, frère utérin de François Gouffier sieur de Crèvecœur, chevalier du Saint-Esprit de la première promotion, dit le chevalier sans reproche, lieutenant général de Picardie, fidèle ennemi de la Ligue, tige de la branche esteinte de Bonivet ; et de deux autres tués sans avoir esté mariés.

Picardie, Metz, etc., chevalier du Saint-Esprit de la première promotion, Conseiller d'Estat et au Conseil privé.

Ce premier duc d'Halluyn vendit ses terres de Flandres pour en acquérir en France. Il s'y dévoua aux Guises sans partage et sans réserve, qui luy firent sa fortune,

Anne fille de Philippe Chabot seigneur de Brion, amiral de France, et de Françoise de Longwic, sœur de Jacqueline première femme de Louis de Bourbon premier duc de Montpensier, et mère de François second duc de Montpensier père du troisième en qui finit cette branche de Montpensier. Cette première duchesse de Montpensier fut celle qui voyant le Roy de Navarre et le prince de Condé, son frère, prisonniers et sur le point de périr aux Estats d'Orléans par les artifices et la puissance des Guises, se servit de tout son esprit et de la créance que Catherine de Médicis avoit en elle, pour luy faire sentir le danger de l'Estat et le sien à elle mesme

Digitized by Google

Deux frères, l'un ecclésiastique, l'autre tué sans alliance.

Louise, mariée à Philbert de Marcilly sieur de Cypierre, gouverneur de la personne de Charles IX. Elle fut dame de la Reine Catherine de Médicis, et mère d'Humbert de Marcilly chevalier du Saint-Esprit 1595, gendre du sieur de la Tour frère aisné du mareschal duc de Retz, dont on voit la fortune et la postérité au tiltre de *Retz*, page 405.

Jeanne, mariée à Florimond Robertet, secrétaire d'Estat par Messieurs de Guise, qui fut la première alliance des Secrétaires d'Estat. Elle avoit esté démariée d'avec M. de Montmorency, fils aisné du connestable Anne. Voir le tiltre de *Montmorency*, page 144, et la fortune du mary et de la femme. De longtemps après les Secrétaires d'Estat ne revinrent à s'allier si haut.

Margueritte, femme de Claude de Crevant sieur de Saint-Remi.

Jeanne, fille aisnée du duc d'Halluyn, espousa Philippe d'Angennes sieur du Fargis, gouverneur du Maine et du Perche, tué au siége de Laval, 1590. Elle fut dame d'atours de Catherine de Médicis. Leur fils unique fut le sieur du Fargis, ambassadeur en Espagne, lors comte

(Voir la suite, page 418.) de la Rochepot

Digitized by Google

l'introduisirent dans le Conseil privé du Roy, luy procurèrent l'Ordre du Saint-Esprit dès la première promotion, et sur tout le gouvernement de Picardie, le berceau de la Ligue et sa nourricière, si voisine de la Champagne toutte à eux et si commode pour donner la main à la Maison d'Austriche et se la faire réciproquement donner par la Flandres et par la mer.

La datte de l'érection de ce duché-pairie fait voir qu'il l'obtint bien moins d'Henry III que de MM. de Guise, qui disposoient seuls de tout et alors à visage découvert. Mais il paya chèrement un si criminel attachement. Son fils aisné venant de tuer en duel le baron de Livarot, à Blois, le fut par un laquais du mort, à vingt quatre ans, et non marié, en 1581.

Un autre de ses fils, marié mais sans enfans, fut tué, 1587, à la bataille de Coutras.

Le marquis de Piennes, par une puissance si démesurée et qui s'alloit délivrer de tout contrepoids.

Mais l'affaire en estoit venue au point de ne pouvoir plus estre arrestée que par les Guises mesmes, à qui la Reine Marie s'estoit trop livrée et qui se trouvoient trop près du but auquel ils avoient tant et si persévéramment tendu, pour se laisser persuader de se le laisser arracher des mains. La mort soudaine du Roy François II, 5 décembre 1560, mit incontinent après fin à cette estrange affaire, et les Bourbons furent délivrés. Mme de Montpensier ne le porta pas loin, et mourut étique moins d'un an après. Son mari se remaria à une sœur de M. de Guise tué à Blois, qui n'eut point d'enfans, et qui fut la plus enragée de la Ligue.

Anne Chabot fut sœur du comte de Charny, grand escuyer; du marquis de Mirebeau, chevalier du Saint-Esprit; de Mme de Barbesieux la Rochefoucauld; et de la

Digitized by Google

alors son fils aisné, gendre du mareschal de Retz, estant en 1592 en son gouvernement de la Fère, y fut assassiné par Colas, vice séneschal de Montélimart, assisté du lieutenant des gardes du duc de Mayenne qui sur des soubçons voulut s'en défaire, et n'y fit pas plus de façon. Il laissa un fils unique qui mourut à sept ans, et une fille unique qui obtint en sa faveur une érection nouvelle, qui espousa le fils aisné de M. d'Espernon, dont elle fut démariée (tiltre d'*Espernon*, page 297) et qui espousa après M. de Schomberg (tiltre du *second Halluyn*.

mareschale d'Aumont, cousine germaine de M. de Montpensier et de ses sœurs la duchesse mareschale de Bouillon la Marck, la duchesse de Nevers la Marck-Clèves, et la fameuse abbesse de Jouars devenue protestante et femme mère des princes d'Orange, fondateurs de la République des Provinces Unies.

Anne Chabot fut mariée... et mourut.....

Enfin, deux autres fils de ce premier duc d'Halluyn furent tués sans alliance, en 1595, par les Espagnols au siége de Dourlens, auxquels survescut ce malheureux père et mourut bientost après. Son petit fils luy succéda au duché-pairie, et mourut à sept ans, comme il vient d'estre dit ; ce fut en 1598 XXVII.)

Il laissa cinq filles mariées ; cy à costé[1].

Ainsy s'esteignit le premier duché-pairie d'Halluyn, qui ne dura que quatre ans, n'eut qu'un duc et une duchesse, et trois générations.

1. Voir pages 415 et 418.

Digitized by Google

[a] de la Rochepot, 1620, désavoué, 1626, du traitté de Mâcon qu'il fit réformer. Magdeleine de Silly, sa femme, dame d'atours de Marie de Médicis et luy estoient entièrement attachés à cette Reine, furent perdus à la journée des duppes, et sont fort célébrés dans la prose qui fut faitte sur le mareschal et le garde des sceaux de Marillac, et dans les Mémoires de ces temps là. Ils ne laissèrent qu'un fils, tué sans alliance, et la célèbre Marie de Sainte-Madeleine, prieure puis abbesse de Port-Royal, morte saintement 3 juin 1691, à soixante treize ans, et depuis seize mois aveugle.

Louise, mariée à François de Brouilly tué à la bataille de Senlis, 1589.

Suzanne, mariée à Nicolas de Margival sieur des Autels, dont le fils Florimond prit le nom d'Halluyn.

Isabelle, mariée 1588 à Arnaut de Villeneuve marquis d'Ars.

Anne espousa un Bruslart.

a. Suite de la page 415.

Digitized by Google

XVIII

MONTBAZON	POUR	LOUIS DE ROHAN
LES LETTRES DE MAY 1588	ESTEINT 1589	MORT INCONTINENT
L'ENREGISTREMENT	EN UN AN	APRÈS SANS POSTÉRITÉ
17 AVRIL 1589		

Henry III.

Comme ce duché-pairie fut érigé de nouveau en faveur d'Hercules de Rohan son frère, et qu'il subsiste, voir aux *Pairs existants* le tiltre de *Montbazon*.

Digitized by Google

XIX

VENTADOUR POUR GILBERT DE LÉVIS

ESTEINT 1717 DUCHÉ PUIS PAIRIE

POUR LE MESME QUI NE FURENT ENREGISTRÉES QU'APRÈS SA MORT

Henry III. Duché vérifié 13 may 1578. Henry IV pairie registrée 24 janvier 1594.

La Maison de Lévis tire son origine de la terre de Lévis près de Chevreuse et de Versailles. Fief de très petitte estenduc qui ne s'est point accru, sorti depuis très long temps de la Maison de Lévis, et que le duc d'Uzès qui l'avoit vendit pendant la minorité du Roy au sieur Delvieu de Fargis, chambellan de M. le duc d'Orléans Régent du Royaume, qui à la prière de la Maison de Lévis, luy fit changer de nom par lettres patentes enregistrées, et luy fit donner celuy de...

Cette Maison est connue dès 1180. Philippe de Lévis, chevalier, fut présent à la promesse que fit au Roy, en novembre 1198, Eudes duc de Bourgogne de ne se pas allier avec le Roy d'Angletterre, et à celle de Thibault comte de Champagne de le défendre comme son homme lige envers et contre tous ; et deux ans après, au traitté de paix entre la France et l'Angletterre.

Son fils Guy de Lévis espousa Giburge, sœur du fameux Simon de Montfort chef de la croisade et de la guerre des Albigeois, qui le fit duc de Narbonne, comte de Tolose, vicomte de Béziers et de Carcassonne. Guy, voisin de Montfort l'Amaury, se croisa sous Simon, et il

Digitized by Google

eut le tiltre de mareschal de la Foy parce qu'il fut mareschal de cette armée destinée contre des hérétiques, tiltre qu'il transmit à sa postérité on ne sçait pas bien pourquoy, puisqu'il devoit finir avec son service ou du moins avec sa vie. Il est vray que ce tiltre et sa marque inventée longtemps depuis, qui sont des bastons d'azur semés de croix et de fleurs de lis, ne produisent quoy que ce soit, sinon le souvenir de cet ancien commandement, qui est aussy l'époque de l'Inquisition, qui a depuis fait d'estranges progrès et d'estranges ravages. Mais beaucoup de terres en Languedoc, et entre autres celle de Mirepoix, conservée jusqu'à présent de masle en masle, que Guy de Lévis eut des dépouilles des Albigeois, eurent plus de solidité. On ne voit pas néantmoins que le fils d'un si grand mariage ait figuré. Ce fils qui s'appeloit Guy II, eut une femme dont le nom est ignoré; mais Guy III, son fils unique, et Jeanne sa fille firent un double mariage avec Isabeau de Montmorency Marly et son frère Mathieu, grand chambellan de France, arrière petits enfans de Mathieu I de Montmorency, connestable de France, et d'Aline bastarde d'Angletterre, lequel connestable espousa en secondes nopces la vefve de Louis le Gros, dont il n'eut point d'enfans. Et cette branche de Montmorency Marly s'esteignit au petit fils de cette Jeanne de Lévis qui est aussy nommée Margueritte. De ce Guy III et de cette Montmorency Marly sont sorties touttes les branches de la Maison de Lévis.

Philippe II leur quatrième fils, seigneur de Florensac, eut de Béatrix vicomtesse de Lautrec Philippe II qui fut bisayeul de Philippe IV en faveur de qui le duc de Savoye, en 1432, érigea la baronnie de Villars en comté. Ce Philippe IV eut d'Antoine d'Anduze dame de la Voute, Ber-

Digitized by Google

mond, tige de Ventadour. Il estoit le cadet des deux fils de Philippe IV. Le fils de l'aisné en esteignit la branche, et se voyant sans enfans, vendit à M. de Savoye ce comté de Villars qui fut donné après au comte de Tende bastard de Savoye. Bermond de Lévis eut d'Agnès, héritière de Chasteaumorand, Poligny et Charlus, Louis de Lévis qui de l'héritière de Ventadour, eut Gilbert I, tige de Ventadour, et Jean tige de Charlus.

Gilbert I comte de Ventadour n'eut qu'un fils, Gilbert II, de Pauline du Mas fille du grand maistre des eaux et forests de France, et trois filles. L'aisnée espousa le seigneur de Beaudisner Crussol, puis le seigneur de Curton Chabanes. La seconde, le baron de Sault Agoust; et la troisième, Jean de Damas sieur de Digoine.

Gilbert II comte de Ventadour, leur frère, enfant d'honneur puis pannetier de François I comme son père l'avoit esté de Charles VIII, espousa, 1538, Suzanne de Laire et en eut Gilbert III premier duc de Ventadour; un abbé d'Auberive, aumosnier du Roy, mort 1572; et trois filles. L'aisnée, mariée à François de Chalançon seigneur de Rochebaron; la seconde à François de la Beaume comte de Suse, chevalier du Saint-Esprit; la troisième, à Louis d'Amboise seigneur d'Aubijoux. Le premier Gilbert avoit esté enfant d'honneur puis pannetier de Charles VIII, et mourut 1529; et le second Gilbert mourut 1547, à quarante six ans.

Cette Maison a eu quelques grandes alliances, quantité d'autres fort bonnes actives et passives, quelques unes médiocres. Elle a toujours paru dans touttes les guerres avec beaucoup d'escuyers, quelques chevaliers, et quelquefois plusieurs à sa suitte; mais nulle décoration, distinctions, ordres, charges ny emplois dans aucuns temps. On

Digitized by Google

va voir qu'elle n'en a guères eu davantage depuis que la dignité ducale y est entrée et y a esté renouvelée.

I

Gilbert III, premier duc de Ventadour vérifié, puis pair et nommé chevalier du Saint-Esprit, 1578, mais non reçu. Figura très peu nonobstant son grand mariage, et mourut en son chasteau de la Voute en 1591.

Chevalier de Saint-Michel.

Limosin 1571, puis Lyonnois, Forests et Beaujollois.

Catherine, fille et sœur des deux derniers connestables ducs de Montmorency. Voir le tiltre de *Montmorency*, page 149.

Mariée à Fontainebleau, en présence d'Henry II, 25 juin 1553.

II.

Anne duc de Ventadour, chevalier du Saint-Esprit, janvier 1599, séneschal et gouverneur de Limosin; représenta Champagne au sacre d'Henry IV. 1594, fut lieutenant général de Languedoc, y fit l'ouverture des Estats en 1622, et mourut bientost après et figura aussy peu que son père, nonobstant son grand mariage et une parenté si proche, si

Margueritte, sa cousine germaine, fille d'Henry dernier connestable de Montmorency et de sa première femme Antoinette de la Marck-Bouillon mareschale de France, sœur de père et de mère de la duchesse d'Angoulesme, et de père seulement de la princesse de Condé mère de M. le Prince le héros et du dernier duc de Montmorency exécuté,

Digitized by Google

nombreuse et si puissamment illustre.

1632, à Tolose. Mariée à Aleth, 25 juin 1593.

C'est cette duchesse de Ventadour qui allant avec la duchesse d'Angoulesme sa sœur chés la Reine Anne d'Austriche à l'heure destinée à la Cour, se trouva blessée de ce que la Reine, avertie de leur arrivée, continuoit à rester dans son cabinet, et qui dit son sentiment fort haut, et fort peu après dit à Mme d'Angoulesme : « Ma sœur, croyés moy, allons nous en ; nous ne sommes pas faittes pour attendre, et la Reine le sçait bien ; il faut qu'elle ait trop affaires ». Mme d'Angoulesme ne voulut pas, et l'asseura que la Reine alloit venir. En effet, on lui avoit esté dire le propos de Mme de Ventadour, et elle ne se fit pas attendre davantage, et voulut bien encore leur faire des excuses.

C'est encore la mesme qui très souvent l'hyver se faisoit attacher sa chemise aux espaules et se chauffoit ainsy debout le derrière à nud. Un jour qu'elle en usoit ainsy, on luy annonça le Nonce du Pape. Elle fut quelques pas au devant de luy, sans songer à l'estat où elle estoit, et se tournant pour dire qu'on lui apportast un siége, le Nonce fut si surpris de ce qu'il vit ainsy à plein, que l'éclat de rire luy partit, qui la fit apercevoir de ce qu'elle monstroit ; mais sans s'en embarrasser, elle lui en fit une légère excuse en se destachant ses espingles, et dit qu'elle estoit frileuse, et que quand elle estoit seule elle se chauffoit souvent de la sorte ; puis tout de suitte se mit à entretenir le Nonce comme s'il n'eust rien veu. Elle mourut à la fin de 1660, bien au delà de quatre vingts ans.

Digitized by Google

IV. Frère.	
Charles duc de Ventadour, chevalier	I. Suzannne de Lauziéres petitte fille. . . . .

(Voir à la page suivante.)

Digitized by Google

IV. Frère.

Charles duc de Ventadour, chevalier du Saint-Esprit, lieutenant général de Languedoc, gouverneur de Limosin. Porta un des honneurs à la pompe funèbre de Louis XIII. Mort à Brives, 19 may 1649, à quarante neuf ans, ayant aussy peu figuré que ses pères.

I. Suzanne de Lauzières petitte fille du mareschal de Thémines et fille du marquis de Thémines qui tua en duel le frère aisné du cardinal de Richelieu. Elle mourut sans postérité. Elle estoit sœur d'un frère unique tué au siége de Mardick, 1646, sans avoir esté marié, de Madame de Cabrérez Gontault, et de la première femme de M. d'Arpajon mort chevalier du Saint-Esprit et duc à brevet.

II. — Marie de la Guiche, dernière fille du mareschal de Saint-Géran, et de Suzanne aux Espaules, et sœur de père de la mareschale de Saint-Luc et de la comtesse de Créance-Bouillé. Son frère unique ne laissa qu'un fils, dont la naissance et l'éducation cachées ont fait un de ces procès singuliers qui sont dans touttes les bonnes bibliothèques. Suzanne de Longaunay, mère de ce fils qui le reconnoissoit et le soustenoit contre la duchesse de Ventadour, etc., déclara si nettement aux juges que s'ils le déclaroient n'estre pas son fils elle l'espouseroit, que l'horreur qu'ils en eurent ne contribua pas peu à luy faire gaigner ce fameux procès en 1663. Il est mort lieutenant général, chevalier du Saint-Esprit 1688, en 1696 et n'a laissé qu'une seule fille, religieuse, de Françoise de Varignies ditte Mademoiselle de Montfreville, dame du palais de la Reine. L'un et l'autre fort de la Cour, de beaucoup d'esprit et de la meilleure compagnie.

Digitized by Google

François Christian dit le comte de Brion, puis le duc de Damville à brevet, 1648. Si connu sous ces deux noms, si fort à la mode, si avant dans la familiarité du cardinal Mazzarin, si meslé dans touttes les intrigues de Cour et de Cabinet, et si employé dans touttes les négociations intérieures de la minorité de Louis XIV, et toujours si fort de tout et du grand monde, avec beaucoup d'esprit et de plaisanterie et fort courtisan. Il fut un temps premier escuyer de Monsieur Gaston, puis capitaine de Fontainebleau, gouverneur de Limosin et Viceroy titulaire d'Amérique. Il avoit espousé la fille du président le Camus; elle mourut 10 février 1651, et luy 9 septembre 1661, et se fit enterrer en habit de Capucin aux Capucins du fauxbourg Saint-Jacques. C'estoit un homme magnifique et de fort bonne compagnie.

L'archevesque de Bourges Dom d'Aubrac, abbé de Maimac et de Ruricourt, gouverneur de Limosin, 1651, par la démission de son frère le duc de Damville, et figura assés, et mourut 17 mars 1662, à cinquante sept ans.

L'évesque de Mirepoix, premier Jésuitte, mort 1679.

La comtesse de Tournon chevalier du Saint-Esprit. Sans postérité.

L'abbesse de Saint-Pierre de Lyon, morte 1650.

Digitized by Google

V

Louis Charles duc de Ventadour, bossu, tortu, laid à faire peur, plein d'esprit et de valeur, mesme de hauteur, mais débauché crapuleux et obscur, qui a mené une vie peu digne, et dont le feu Roy dit à la promotion de l'Ordre de 1688, en s'excusant de ne le luy avoir pas donné, qu'il n'avoit pas voulu que le Saint-Esprit courust les cabarets. Il se retira en dévotion les dernières années de sa vie aux Incurables où il est mort, 2 septembre 1717, à soixante neuf ans.

En luy s'est esteint le duché pairie de Ventadour.

En cent trente neuf ans, depuis l'érection vérifiée en duché sans pairie, et cent vingt trois ans depuis la pairie ajoustée : quatre générations, cinq ducs dont quatre pairs, six duchesses. Représentation, une; fonction, une; chevaliers du Saint-

Charlotte de la Motte Houdancourt, fille de Philippe mareschal de France, chevalier du Saint-Esprit, duc à brevet, et de Charlotte de Prie, gouvernante des enfans de France, sœur des duchesses d'Aumont et de la Ferté. Un air modeste, une grande beauté, beaucoup de douceur attirèrent sur elle beaucoup de regards et une compassion générale d'avoir un tel mari et fort jaloux. Après nombre d'éclats, de séparations, de changements de demeures, d'aventures bizarres et de spectacles divers, réduitte fort à l'estroit dans un couvent sans plus d'espérance, elle se prit à un fer rouge et consentit à estre dame d'honneur de Madame avec touttes les pensions et les distinctions dont Monsieur put adoucir cette place. Le Roy

La mareschale duchesse de Duras.

Digitized by Google

Esprit, deux; charges, provinces, cinq.

en fut si surpris quand on le fit sonder là dessus par le dernier mareschal de Villeroy, ami de toutte sa vie de Mme de Ventadour, qui en poursuivoit la séparation avec grande impatience, que le Roy demanda si sa famille y consentoit. C'estoit la première duchesse qui avoit pris une telle place. Elle la quitta longtemps depuis la mort de Monsieur, sous prétexte de santé et de retraitte. Elle s'estoit mise dans la dévotion, et bientost après elle eut la survivance de sa mère qui en fut outrée. Elle n'a eu qu'une fille unique qui se trouvera aux tiltres d'*Albret* et *Chasteauthierry*, et de *Rohan-Rohan* où elle a esté successivement mariée.

Digitized by Google

XX	XXI
BEAUFORT	VENDOSME
POUR GABRIELLE D'ESTRÉES ET POUR CÉSAR CY A COSTÉ	POUR CÉSAR, BASTARD D'HENRY IV ET DE GABRIELLE D'ESTRÉES

Henry IV. 10 juillet 1597.

ESTEINTS TOUS DEUX 1712

Henry II etc

Tout estant commun entre Beaufort et Vendosme, érigés, le premier pour Gabrielle et pour César; le second pour César seul, on ne les séparera point icy. On remet à parler de la Belle Gabrielle au tiltre d'*Estrées*, cy après, XXXVIII, parce qu'elle estoit sœur du premier mareschal d'Estrée fait duc et pair en 1663.

Pour César, il viendra sous ce tiltre cy, à son tour, dans lequel on croit qu'il sera curieux de faire passer en revue tous les bastards et les bastardes de nos Rois de la troisième race, jusqu'à ceux d'Henry IV inclusivement, et de voir d'un coup d'œil leur fortune, qui en forme aisément la comparaison.

Ceux de Louis XIV estant existants, se trouveront à leur tiltre, parmi les *Pairs existants*.

Digitized by Google

BASTARDS ET BASTARDES

DE NOS ROIS, CONNUS DEPUIS LA TROISIÈME RACE

1

HUGUES CAPET

Roy may 987. Mort 14 octobre 996.
Vescut 57 ans. Régna 9 ans.

Héribert, évesque d'Auxerre estoit frère bastard d'Hugues Capet.

Gauzlin, moine puis abbé de Saint-Benoist sur Loire, enfin archevesque de Bourges. Il fut fort mal receu et à grand peine en ces deux prélatures par le défaut de sa naissance. Mort 1030, après dix sept ans d'épiscopat.

2

ROBERT

Roy 14 octobre 996. Mort 20 juillet 1031.
Vescut 61 ans. Régna 33 ans.

3

HENRY I.

Roy 20 juillet 1031. Mort 4 aoust 1060.
Vescut 55 ans. Régna 29 ans.

Digitized by Google

4

PHILIPPE I.

Roy 4 aoust 1060. Mort 29 juillet 1108. Vécut 55 ans. Régna 48 ans.

Ce Roy ayant espousé en 1071 Berthe, fille de Florent comte d'Hollande, et dont il eut le Roy son successeur, s'avisa, vingt ans après, 1091, de la répudier sous prétexte de parenté. Enleva la fameuse Bertrade, sœur d'Amaury de Montfort et femme de Foulque Rechin comte d'Anjou 1093, la fit séparer de son mary, l'espousa, d'où mouvements, censures, etc. Obligé à s'en séparer, la reprit après. Le tout eut de grandes suittes, et les enfans de cet amour furent mieux traittés que des bastards ordinaires.

Philippe, comte de Mantes, espousa la fille de Guy dit Troussel seigneur de

Cécile mariée

1° en 1106, à Tancrède prince de Tabarie;

2° vers 1113, à Pons, comte de Tripoly.

Digitized by Google

Monthléry, 1104. Se révolta contre le Roy son frère, 1123, qui le soumit.

Fleury espousa l'héritière de Nangis.

5

LOUIS VI LE GROS.

Roy 2 juillet 1108. Mort 1er aoust 1137.
Vescut 56 ans. Régna 29 ans.

6

LOUIS VII LE JEUNE.

Roy 1er aoust 1137. Mort 18 septembre 1180.
Vescut 60 ans. Régna 43 ans.

Philippe, doyen de Saint-Martin de Tours, mais incertain; à qui Saint-Bernard adresse sa lettre 151.

7

PHILIPPE II AUGUSTE

Roy 18 septembre 1180. Mort 14 juillet 1223.
Vescut 58 ans. Régna 42 ans 9 mois.

Pierre Charlot, évesque de Noyon 1240.

8

LOUIS VIII

Roy 14 juillet 1223. Mort 8 novembre 1226.
Vescut 39 ans. Régna 3 ans.

9

SAINT-LOUIS IX.

Roy 8 novembre 1226. Mort 25 aoust 1270.
Vescut 55 ans. Régna 43 ans 9 mois.

Digitized by Google

10

PHILIPPE III LE HARDI.

Roy 25 aoust 1270. Mort 5 octobre 1285.
Vescut 40 ans. Régna 15 ans.

11

PHILIPPE IV LE BEL

Roy 5 octobre 1285. Mort 29 novembre 1314.
Vescut 46 ans. Régna 29 ans.

12

LOUIS X LE HUTIN

Roy 29 novembre 1314. Mort 5 juin 1316.
Vescut 26 ans. Régna 18 mois.

Eudeline, religieuse aux Cordelières du fauxbourg Saint-Marcel de Paris. Louée, en 1330, par un bref de Jean XXII d'avoir par ses vertus effacé la tache de sa naissance, et sur cet empeschement dispensée, à la prière de l'abbesse et des religieuses de Sainte-Claire où elle estoit, d'en estre élue abbesse, ou de quelque autre couvent du mesme Ordre.

13

PHILIPPE V LE LONG.

Roy 5 juin 1316. Mort 3 janvier 1322.
Vescut 28 ans. Régna 5 ans.

Digitized by Google

14

CHARLES IV LE BEL

Roy 3 janvier 1322. Mort 1 février 1327 [1328].
Vescut 33 ans. Régna 6 ans.

15

PHILIPPE VI DE VALOIS.

Roy 2 avril 1327 [1328]. Mort 22 aoust 1350.
Vescut 57 ans. Régna 23 [22] ans et demi.

On luy attribue un bastard, dont le nom et tout est ignoré, hors un duel en 1350 contre un chevalier d'Ipres en Flandres, qu'il battit.

16

JEAN.

Roy 22 aoust 1350. Mort 8 avril 1364.
Vescut 45 ans. Régna 13 ans 1/2.

17

CHARLES V LE SAGE.

Roy 8 avril 1364. Mort 16 septembre 1380.
Vescut 44 ans. Régna 16 ans.

Digitized by Google

18

CHARLES VI.

Roy 16 septembre 1380. Mort 21 octobre 1422.
Vescut 54 ans. Régna 42 ans.

Margueritte de Valois, née d'Odette de Champdivers, légitimée par Charles VII, 1427, mariée pour 20,000 moutons d'or au sieur de Belleville Jean Harpedenne; et s'apelloit la demoiselle de Belleville. Claude, leur quatrième génération masculine, tué à Coutras, en fut le dernier. Ils estoient de Poitou. Charles VII la légitima en janvier 1427; mais je ne sçay s'il luy donna le nom de Valois.

19

CHARLES VII

Roy 21 octobre 1422. Mort 22 juillet 1461.
Vescut 60 ans. Régna 38 ans 9 mois.

Il eut trois bastardes de la belle Agnès Sorel, qui estoit de condition et qui se rendit plus célèbre par touttes les vertus qui pouvoient compatir avec la honteuse faveur, que par cette faveur mesme; qui eut la principale part à faire sortir de Bourges ce Roy fainéant qui devint laborieux, vertueux et victorieux le reste de sa vie. Cette célèbre maistresse mourut 9 février 1449, et Louis XI fut fort accusé d'y avoir contribué. Les bastardes furent :

Charlotte, mariée, 1462, à Jacques de Brézé, comte de Maulevrier, qui l'ayant surprise en adultère la tua, en 1477, et l'avoit espousée par nécessité. Leur fils fut mary

Digitized by Google

de la célèbre Diane de Poictiers. Voir le tiltre d'*Aumale*, page 116.

Margueritte, élevée au chasteau de Taillebourg, chés l'amiral de Coëtivy qui n'eut point d'enfans. Elle espousa Charles, son frère, 18 décembre 1458. Il en eut Rochefort en Saintonge et d'autres biens. Leur fils unique fut mieux marié puisqu'il espousa Jeanne d'Orléans tante paternelle de François I, de qui Madame d'Angoulesme se mocquoit volontiers ; et son fils estant Roy, l'appeloit volontiers en parlant d'elle : ma sœur la bastarde ; non qu'elle ne fust très légitime, mais parce que la régente la trouvoit mésalliée. Cette Madame de Coëtivy eut une seule fille, femme de Charles de la Trémoille tué à la bataille de Marignan.

Jeanne, mariée, 23 décembre 1461, à Antoine de Bueil, comte de Sancerre, fils aisné de l'amiral de Bueil qui succéda à l'amiral de Coëtivy. Antoine estoit fort bien avec Louis XI, qui luy donna une grosse dot. De ce mariage vint Jacques, eschanson de Charles VIII, qui fut père de Louis comte de Sancerre, grand eschanson. Je ne voy point qu'aucune des trois sœurs ayent eu le nom de Valois, ny aucun autre.

20

LOUIS XI.

Roy 22 juillet, 1461. Mort 30 aoust 1483.
Vescut 60 ans. Régna 22 ans.

Guyette, mariée, 1460, à Charles de Sillons.

Jeanne, légitimée 1465, espousa mesme année le sieur de Roussillon, bastard de Charles I duc de Bourbon. Il en fut fait comte de Roussillon, et en 1466 amiral de France après M. de Montauban, qui avoit succédé à M. de Bueil.

Digitized by Google

Malet de Graville le fut à la mort de ce comte de Roussillon, en 1486. Mais en faisant ce bastard amiral, on avoit démembré l'amirauté de Guyenne pour Odet d'Aydie sieur de Lescun. De ce mariage, deux filles mariées et un fils unique mort sans figure et sans enfans d'une la Tour des la Tour Bouillon d'aujourd'huy.

Marie espousa, juin 1467, Aymar de Poictiers sieur de Saint-Vallier etc., chambellan du Roy, avec 30 000 écus d'or ou 200 florins de rente, et les armes de France barrées d'or. Il n'y eut de ce mariage qu'un seul fils mort sans alliance. Aymar de Poictiers en prit une seconde en 1472 avec une la Tour, dont un fils célèbre par la fièvre de Saint-Vallier et par sa fille, la célèbre Diane de Poictiers vefve du comte de Maulevrier-Brézé, qui tira son père de l'échaffaud où l'affaire du dernier connestable de Bourbon l'avoit conduit en 1523, et dont l'horreur luy causa une fièvre qu'on prétend qui luy dura jusqu'à sa mort en 1539.

Ces deux dames de Roussillon et de Poictiers avoient pour mère Margueritte de Sassenage, vefve d'Amblard de Beaumont seigneur de Monfort.

Isabeau espousa Louis de Saint-Priest, dont une fille mariée. Je ne voy à pas une de ces sœurs le nom de Valois, ny aucun autre.

21

CHARLES VIII

Roy 30 aoust 1483. Mort 7 avril 1498.
Vescut 28 ans. Régna 14 ans 1/2.

La dame Camille Palvoisin, retirée à Venise, se prétendoit bastarde de Charles VIII.

Digitized by Google

22

LOUIS XII.

Roy 7 avril 1498. Mort 1er janvier 1514.
Vescut 52 ans. Régna 16 ans 1/2.

Michel de Bucy, archevesque de Bourges avec dispense, et mort à vingt deux ans, passoit pour bastard de Louis XII.

23

FRANÇOIS I.

Roy 1er janvier 1514. Mort dernier mars 1546-7.
Vescut 53 ans. Régna 32 ans.

Le nommé Villecouvin, estoit bastard de François I et d'une grande dame qui luy fit donner, quand il fut grand, deux cent mil escus en banque avec quoy il fit fortune, mourut à Constantinople, et institua M. de Téligny son héritier. Mais il n'en eut rien. Le mareschal de Retz en avoit obtenu l'aubeine et vérifia la bastardise. Brantosme le dit ainsy.

Ce roy avoit trois sœurs bastardes.

Jeanne, légitimée, et nommée Jeanne d'Orléans par Louis XII, à Lyon, espousa 1501 Jean Aubin seigneur de Malicorne. François Ier donna le comté de Bar-sur-Seine en 1522 à cette sœur, qui se remaria à Jean de Longwic sieur de Givry, dont elle eut la première duchesse de Montpensier,

Digitized by Google

Vies des dames galantes T. I. page 172.

sur laquelle voir le tiltre premier d'*Halluyn*, page 167.

Magdeleine, abbesse de Jouarre.

Ces deux avoient pour mère Jeanne de Polignac dame de Combronde.

Souveraine, légitimée 1521, à Dijon, par François I, espousa 10 février 1512 Michel Gaillard sieur de Chilly et de Longjumeau, chevalier et pannetier du Roy, mort 4 juillet 1531, et elle 23 février 1551, est enterrée avec son mary dans l'église de Saint-Estienne de Chilly.

24

HENRI II

Roy dernier mars 1546-7. Mort 10 juillet 1559. Vescut 41 ans. Régna 12 ans.

Henry chevalier d'Angoulesme avoit pour mère une demoiselle Escossoise qui s'appeloit Léviston. Il fut abbé de la Chaise-Dieu et de Saint-Pierre de Clairac, grand prieur de France, gouverneur de Provence et amiral

Diane avoit pour mère une demoiselle Piedmontoise, sœur de Jean Antoine Duc, escuyer de la grande escurie de Henry II. Elle fut légitimée, et mariée 13 février 1552 à Horace Farnèse duc de Castro, tué 1554 à

Digitized by Google

des mers de Levant. Il eut part à la Résolution de la Saint-Barthélemy et se trouva en 1573 au siége de la Rochelle. Estant à Aix en Provence il eut un démeslé avec Philippe Altoviti baron de Castelane, capitaine de galère, et l'apercevant à une fenestre, 2 juin 1586, monta pour le maltraitter, et se tuèrent tous deux.

la défense de Hesdin, sans enfans. Elle fut remariée, 3 may 1557, au fils aisné du connestable Anne. Voir le tiltre de *Montmorency*, page 146.

Elle eut en divers temps de grandes terres en don, entre autres les duchés de Chastellerauld, d'Estampes et d'Angoulesme, et du comté de Ponthieu, ces deux dernières au lieu de Chastellerauld. Elle mourut sans postérité, à Paris, 11 janvier 1619, à quatre vingt huit ans.

25

FRANÇOIS II

Roy 10 juillet 1559. Mort 5 décembre 1560.
Vescut 17 ans. Régna 15 mois.

26

CHARLES IX.

Roy 5 décembre 1560. Mort 30 may 1574.
Vescut 24 ans. Régna 13 ans 1/2.

Charles fait duc d'Angoulesme, 1620, par Louis XIII. Voir le tiltre d'*Angoulesme* aux *Duchés esteints* [*vérifiés, sans Pairie*, titre XII]... Il fut longues années à la Bastille

Digitized by Google

pour d'estranges complots. Il eut pour mère Marie Touchet fille du lieutenant particulier au présidial d'Orléans, laquelle depuis espousa François de Balzac seigneur d'Entragues, chevalier du Saint-Esprit, dont elle eut Henriette qui fut maistresse d'Henry IV, marquise de Verneuil, mère de M. de Verneuil fait duc et pair 1663 par Louis XIV.

27

HENRY III

Roy 30 may 1574. Arrivé à Lyon septembre de la mesme année. Mort 2 aoust 1589. Vescut 38 ans. Régna 15 ans.

28

HENRY IV

Roy 2 aoust 1589. Mort 14 may 1610. Vescut 57 ans 1/2. Régna 20 ans 9 mois.

César duc de Vendosme, voir le tiltre de *Vendosme* cy après.

Alexandre chevalier de Vendosme. Voir le mesme tiltre.

Ces deux et la duchesse d'Elbœuf avoient pour mère Gabrielle d'Estrées.

Henry fait duc de Verneuil, 1663, par Louis XIV, et mort sans postérité, 28

Catherine Henriette duchesse d'Elbœuf, légitimée à Paris en mars 1597, mariée à Paris en février 1619, morte à Paris avec postérité, 20 juin 1663. Voir le tiltre de *Montmorency*, ce qui est dit d'elle, et le tiltre *d'Elbœuf* aux *Pairs existants*.

Gabrielle Angélique duchesse de la Valette légiti-

Digitized by Google

may 1682, à quatre vingt un ans. Voir le tiltre de *Verneuil*.

Luy et la duchesse de la Valette avoient pour mère Henriette de Balzac Entragues, marquise de Verneuil.

Antoine comte de Moret, abbé de Savigny, de Saint-Estienne de Caën, de Saint-Victor de Marseille et de Signy. Plein d'ambition, d'esprit et de courage, brouillon, remuant, audacieux et prompt à tous les partis et à touttes les entreprises. Tué dans le parti de M. Gaston et de M. de Montmorency à la bataille de Castelnaudary, premier septembre 1632, sans avoir esté marié, et dont on a tant débité de contes qu'il estoit hermite.

Il eut pour mère Jacqueline de Bueil qui espousa depuis René du Bec marquis de Vardes, chevalier d'honneur de Madame femme de Gaston, dont elle eut M. de Vardes chevalier du Saint-Esprit 1661, capitaine des mée et mariée à Lyon en décembre 1622, et morte avec postérité et en couche à Metz, 24 avril 1627. Voir le tiltre d'*Espernon* page 296.

Jeanne Berthe abbesse de Fontevrauld, morte 1670.

Marie Henriette, abbesse de Chelles, morte 1629.

Ces deux abbesses furent aussy légitimées. Elles avoient pour mère Charlotte comtesse de Romorantin, fille de François des Essarts, sieur de Sautour, escuyer d'escurie du Roy, et de Charlotte Harlay-Chanvalon. Charlotte des Essarts, outre ces deux filles qu'elle eut d'Henry IV, vescut depuis en concubinage avec le cardinal de Guise, le dernier, dont elle eut quantité d'enfans, et ne laissa pas d'espouser le mareschal de l'Hospital, 1630, qui estoit alors le sieur du Hallier, qui ne fut mareschal de France qu'en 1643, le dernier de Louis XIII. Charlotte des Essarts n'en eut point d'enfans, et mouruten 1651.

Digitized by Google

Cent Suisses, célèbre par sa galanterie, sa faveur, sa longue et profonde disgrâce ; mort à Paris, 3 septembre 1688, dont la fille unique espousa le duc de Rohan Chabot.

Henry IV eut un frère bastard dont la mère estoit fille d'honneur de la Reine Catherine de Médicis qui s'en servit fort utilement auprès du Roy de Navarre jusqu'à sa mort au siége de Rouen. Elle s'apelloit Mlle du Rouhet. Ce bastard qu'elle eut s'apelloit Charles de Bourbon, évesque de Comenge avant quinze ans, puis de Leictoure, enfin prestre et archevesque sacré de Rouen 26 ou 28 décembre 1597, et eut en juin suivant un Indult de Clément VIII pour jouir de tous les honneurs du Cardinalat sans estre cardinal ny l'avoir jamais esté nommé. Il fut chancelier de l'Ordre du Saint-Esprit assez longtemps, en 1599 jusqu'en 1606, qu'on l'avisa que cette charge estoit au dessous de luy et qu'il la quitta pour estre un des quatre prélats de l'Ordre.

Il fit par exprès commandement d'Henri IV la célébration du mariage de la duchesse de Bar sœur d'Henry IV, 30 janvier 1599 devant le portail de Nostre Dame de Paris, parce qu'elle estoit huguenotte et qu'on ne trouvoit point d'évesque qui la voulust faire, la dispense de Rome n'estant pas encore accordée. Son attachement pour Henry IV fut tel qu'il mourut précisément de douleur de sa mort fort peu de jours après dans son abbaye de Marmoustier et s'estoit desmis dès 1604 de son archevesché. Un très bon homme qui avoit mil choses d'Henri IV.

De cet exposé correct et fidèle il résulte que depuis Hugues Capet jusqu'à Henry II vingt quatrième Roy depuis luy, et pendant quatre cent cinquante ans, nul bastard de Roy qui ait fait la moindre figure, si on en excepte ceux

Digitized by Google

de Philippe I et de la fameuse Bertrade qui passa longtemps pour femme légitime et Reine et causa de grands désordres ; mais en cela mesme bien différente des maistresses ordinaires, et ses enfans, quoyque bastards, des bastards ordinaires, dont les révoltes contre Louis le Gros, fils et successeur de Philippe I, donnèrent des affaires à ce Roy.

Des autres bastards de toutte cette suitte de siècles, les seuls marqués en quelque degré ne sont que deux, un de Philippe-Auguste, évesque de Noyon, et un de Louis XII, archevesque de Bourges. Henry II, qui de deux qu'il eut, en laissa un dans l'obscurité, fut le premier qui éleva l'autre par de grands emplois, mais qui eut soin de l'engager et de le tenir lié par les vœux de l'Ordre de Malthe.

Pour les bastardes, Charles VII dix neuvième Roy après Hugues Capet et plus de quatre cents ans après luy, est le premier de qui les bastardes (si on en excepte celle de Philippe I et de Bertrade) ayent fait des alliances distinguées ; et si encore celle de la première ne fut que par force et violence, dont l'exemple servit à ses sœurs.

Des quatre qu'eut Louis XI il n'en maria bien qu'une ; fit la fortune au mari d'une autre, et laissa la quatrième dans un très médiocre estat pour n'en pas dire davantage.

Henry II est le premier qui ait grandement marié la sienne. Encore ne fut ce pas dès la première fois, ny sans la violence la plus éclatante.

On ne parle point de Charles IX, qui laissa un bastard tellement dans la première enfance qu'on ne peut dire s'il l'eust laissé dans l'obscurité ou non, ou s'il l'eust engagé dans l'Église. Ce qui n'est que trop vray, c'est que ses successeurs qui l'élevèrent eurent tout lieu et tout le temps de s'en bien repentir.

Il reste donc vray qu'Henry IV, vingt huitième Roy et

Digitized by Google

près de cinq cents ans depuis Hugues Capet, est le premier qui ait fait prendre le grand vol aux siens, et encore à ceux qu'il eut de la belle Gabrielle. On en va voir l'occasion et les progrès qui ont frayé le chemin à son petit fils Louis XIV de porter les siens au dernier comble.

I

César duc de Vendosme, chevalier du Saint-Esprit 1619.

Représenta Normandie au sacre de Louis XIV.

Général d'armée.

Amiral.

Bretagne.

Mort à Paris 22 octobre 1665, à soixante quinze ans.

Eau béniste de prince du sang.

Gardé par quatre hérauts d'armes.

Mais rien de particulier en ses obsèques ny en celles de Madame sa femme.

Françoise, fille et unique héritière de Philippe Emanuel de Lorraine duc de Mercœur, frère de la Reine Louise femme d'Henry III, et de Marie héritière de Luxembourg-Martigues, Estampes, Penthièvre, etc.

Mariée à Fontainebleau 16 juillet 1608 en présence du Roy et la Reine.

Morte à Paris à l'hostel de Vendosme, 8 septembre 1669 à quatre vingt un ans.

Il n'y eut rien de particulier à l'eau béniste comme à son mary, et n'eut point de hérauts d'armes. On parlera d'elle avec M. son mary.

Henry IV marié à regret par une politique forcée avoit perdu la Reine sa mère, Jeanne d'Albret, de poison pour présent de nopces sans guères douter d'où luy partoit le coup. Tost après il avoit veu tout son parti massacré à la

(La suite, p. 448.) S. Barthélemy.

Digitized by Google

La duchesse d'Elbœuf, grand'mère du duc d'Elbœuf d'aujourd'huy.

Alexandre dit le chevalier de Vendosme. Légitimé 1593, reçu chevalier de Malthe à Paris au Temple, 1604. Depuis, Louis XIII luy donna l'abbaye de Marmoustier dès 1610, le fit faire bientost après grand prieur de France et général des galères de Malthe, qu'il alla commander. En 1615, il fut ambassadeur d'obédience à Rome vers Paul V.

A son retour, il entra avec le duc son frère dans des partis pour exciter des troubles contre l'Estat, et fut arresté enfin à Blois, 3 juin 1626, et conduit à Vincennes, où il mourut 8 février 1629. On voulut soupçonner du poison. C'estoit un personnage fort ambitieux, fort brouillon et fort dangereux. Il avoit trente et un ans.

Digitized by Google

Saint-Barthélemi sous la foy publique et ses plus affidés serviteurs égorgés jusque sous son lit dans le Louvre. Luy mesme mené à la messe le poignard sous la gorge et longtemps prisonnier au milieu de la Cour. Eschappé, poursuivi en touttes manières, receut mil desplaisirs des Rois ses beaux frères et sans cesse essuya la persécution la plus implacable de la Reine sa belle mère qui n'oublia rien pour le perdre et pour mettre sur le trosne qui l'attendoit son petit fils de Lorraine. Guerre ouverte, embusches, paix plus dangereuses que les guerres mesmes, il avoit tout éprouvé de Catherine de Médicis avec tous les affronts qui pouvoient estre faits à un prince de sa naissance et de son courage. Les débordements publics de la Reine Margueritte sa femme parvenus à un point de scandale à ne pouvoir plus estre tolérés l'avoient réduit à vivre depuis bien des années dans une entière séparation d'avec elle, après les avoir dissimulés au delà de toutte mesure sous le poids de la Reine sa belle mère et des Rois ses beaux frères. Il n'est donc pas estrange que parvenu enfin à la couronne et de droit et ensuitte de fait, il ne pust se résoudre à reprendre une telle espouse, et que se voyant sans enfans et réconcilié avec Rome, il songeast à faire dissoudre un si funeste mariage et à obtenir la dispense d'en contracter un autre. Il estoit amoureux comme il l'avoit esté toutte sa vie, mais amoureux alors éperduement de Gabrielle d'Estrées. Il en perdit la raison et tourna touttes ses pensées à la faire Reine, et Dauphin le fils qu'il en avoit et qui estoit né à Coucy en Picardie au mois de juin 1594 : ayant esté sacré à Chartres le 27 février précédent, et un mois après receu dans Paris. Parmi tant de grandes affaires, celle de Gabrielle occupoit tout son cœur. Il légitima ce fils en janvier 1595, et il énonça dans les

Digitized by Google

lettres « avoir cherché d'avoir lignée, n'en ayant point de la « Reine dont il est séparé depuis dix ans. La grâce que « Dieu vient de luy faire, de luy donner ce fils. Les grâces « que Dieu a mises en Gabrielle et en cet enfant » de six mois, comme si au lieu du fruict d'un adultère il eust parlé de sa femme et de son fils légitime. Aussy prétendoit il bien les rendre tels l'un et l'autre ; et pour y parvenir, il fit de sa main une promesse de mariage à Gabrielle. Allant un jour à Fontainebleau à la chasse, il trouva M. de Rosny depuis duc de Sully dans la galerie des Réformés. « Mon « ami, luy dit il, comme il l'appeloit toujours, venés ça; « et continuant plus bas : que je vous monstre quelque « chose » ; et le mena dans cette saillie de la galerie qui donne sur le jardin de Diane et qui a une cheminée. Là il tira de sa poche cette promesse de mariage et la donna à lire à M. de Rosny, et comme il la lisoit luy demanda ce qu'il en disoit. Rosny pasmé d'indignation et d'effroy lisoit toujours sans répondre, jusqu'à ce que pressé de nouveau il répondit : « Ce que j'en dis, Sire, le voulés vous sçavoir ? Mais il me « faut auparavent que vous me donniés vostre parole que « vous ne vous fascherés point de ce que je pourray dire « ou faire. — Eh bien, mon ami, je vous la donne, dit le « Roy. » A peine la parole fut laschée que M. de Rosny deschira la promesse et le Roy se jetant dessus mais trop tard : « Mon ami, luy dit il, je pense que vous estes fou. « — Eh plust à Dieu, Sire, répondit Rosny en luy rendant « la promesse en pièces, que je fusse le plus grand fou de « vostre Royaume ! » Le Roy sans répliquer un mot tourna le dos, s'en fut de ce pas dans son cabinet, refit de sa main la mesme promesse dont il se garda bien de parler à M. de Rosny, et s'en alla après à la chasse. Grande action d'un favori, et grande chose à un Roy passionné à ce point

Digitized by Google

de ne l'en avoir pas moins aimé. Ce ne fut pas tout. Il poursuivit son projet à Rome dès qu'il en eut receu l'absolution que Clément VIII Aldobrandin luy donna, 17 septembre 1595, et si vivement qu'il le pensa désespérer. Enfin, à bout d'exhortations et de remises vers la fin du caresme de 1599, il mit tout Rome en prières et fit luy mesme une procession pieds nuds pour demander à Dieu ses lumières et son assistance dans une telle anxiété. Il dit la messe le samedy saint dans la suitte de ces dévotions expresses. Comme il fut vers le milieu du canon, il demeura un court espace de temps fort recueilly sans rien dire, puis se tournant un peu vers le cardinal qui l'assistoit, il luy dit : *consummatum est*, et continua la Messe après laquelle il parut délivré de toutte inquiétude. Gabrielle venoit de mourir ce matin là mesme et se portoit fort bien deux jours auparavent. M. de Rosny en eut à Rosny une révélation d'une autre espèce. Il faut laisser ces choses qui meineroient trop loin icy, aux tiltres de *Sully* et d'*Estrées* et revenir à M. de Vendosme sur lequel cecy estoit nécessaire à dire pour monstrer tout d'une suitte quelle estoit la passion effrénée d'Henry IV.

On vient de voir l'estrange énoncé des lettres de légitimation de M. de Vendosme. Elles luy donnèrent le nom singulier de César Monsieur que l'enregistrement passa, et que M. de Vendosme porta par distinction tant que Henri IV vescut. On a voulu imaginer ce nom comme estant propre aux Fils de France. On diroit plus juste comme aproprié à la Maison de Foix par un usage très commun, et sur son exemple à celle de Grailly qui luy a succédé. Nulle autre ne l'a eu si familier, et pour les Fils de France jamais il ne leur a esté affecté. Ce qui le leur a esté et mesme peu anciennement, c'est le *Monsieur* tout

Digitized by Google

court en parlant d'eux ; on en a très rarement et de très loin à loin veu deux ensemble. Et Henry III estant duc d'Anjou est peutestre le premier qui l'ait pris assés peu avant que d'aller en Pologne. M. d'Alençon son frère qui le haïssoit et qui ne voulut jamais avoir la complaisance de recevoir son ordre du Saint-Esprit quoyque portant le Saint-Michel, ne voulut point après luy de ce nom de Monsieur. Gaston, frère de Louis XIII le prit et le garda toutte sa vie, et ce ne fut qu'à sa mort en 1660 que le frère de Louis XIV le prit, qui jusqu'alors s'appeloit Monsieur le duc d'Anjou et qui est le dernier qui ait porté ce nom de Monsieur. Les trois petits fils de Louis XIV ont toujours porté leurs noms de tiltres, et M. le duc de Berry conserva le sien à la mort de Monsieur, quoyque seul à pouvoir se faire appeller ainsy. L'autre distinction qui est pour tout Fils de France, est que dans leurs noms ils prennent et reçoivent ainsy Monsieur duc d'Orléans, Monsieur duc de Berry, ou Monseigneur duc d'Orléans, Monseigneur duc de Berry, et non Monsieur *le* duc de etc., et leurs femmes et sœurs de mesme. Mais de celle cy il y a une raison. C'est qu'ils n'ont point de nom et ne signent que celuy de baptesme ainsy que le Roy qui n'en a point ; et c'est la grandeur des Fils de France qui sont censés personnes les mesmes que les Rois, au lieu que leurs enfans ont un nom qu'ils signent, qu'ils prennent, qu'ils communiquent à leur postérité et qui est celuy du principal des apanages du Fils de France leur père. Or il n'a jamais esté mention de *Monsieur duc* de Vendosme en aucun temps ny en aucun cas, qui est la dénomination propre aux Fils de France. César Monsieur fut donc une singularité Béarnoise et du païs de Foix qui ne donnoit et ne concluoit rien, mais propre à imposer aux ignorants

Digitized by Google

dont le nombre est toujours le plus grand, et à disposer ainsy le monde à une élévation plus réelle. Elle ne tarda pas.

Nom de Vendosme, terre et païs de Vendosme, etc., donnés à César Monsieur et à sa postérité. Érection nouvelle de Vendosme en duché pairie pour le mesme et sa postérité, outre celle de Beaufort ; avec en l'une et en l'autre érection, clause de préséance, sur tous les ducs et pairs précédés par les ducs de Montmorency, c'est à dire postérieurs à l'érection de Montmorency. Vendosme estoit l'ancien nom et partage de la branche Royale d'Henry IV pour le grand père paternel duquel Vendosme fut érigé en 1514 en duché pairie.

Cette mesme année 1598, qui fut l'année fatale à la Ligue, son dernier chef le duc de Mercœur ne pouvant plus tenir contre le Roy en Bretagne où il s'estoit cantonné, fit le dernier de tous son acommodement dont la Reine Louise sa sœur, vefve d'Henry III, fut la médiatrice et sortit pour cela de sa retraitte de Moulins. Ce duc qui avoit voulu avec les Guises arracher la couronne à Henry III et après à Henry IV, qui avoit combattu le dernier des chefs de la Ligue, introduit les Espagnols dans Blavet, et qui n'avoit rien obmis pour détacher au moins la Bretagne, s'y fortifier et en demeurer souverain aux prétendus droits des Penthièvres dont sa femme estoit héritière par la mère de son père, se trouva forcé le cousteau à la gorge non seulement de quitter la Bretagne et d'en céder le gouvernement, mais de donner sa fille unique héritière de tant de grands biens à César Monsieur bastard d'Henry IV à qui il avoit fait une si cruelle et si persévérante guerre. Ce point du mariage ne passa pas sans la plus forte et la plus extresme résistance du duc et de la duchesse de Mercœur,

Digitized by Google

mais leur péril plus extresme encore les vainquit, et tout fut signé à Angers le 5 avril de cette année eux présens et le Roy aussy parlant et stipulant. L'héritière n'avoit pas six ans, et le futur pas encore quatre. A ce prix M. et Mme de Mercœur obtinrent tout ce qu'ils voulurent, et M. de Mercœur s'en alla incontinent après mourir en Allemagne. Dans le court intervalle de son départ on a veu, tiltre de *Mercœur* page 244, combien le Roy le soutint dans ses procès et dans l'estrange insulte qu'il fit à l'avocat général Servin pour une cause aussy estrange.

César fut donc gouverneur de Bretagne avant l'aage de quatre ans sur la démission de son futur beau père. Il eut dans les suittes aussy celuy [le gouvernement] de Lyonnois, mais il le garda peu.

En 1606 Henry IV ayant fait M. de Rosny duc et pair, il voulut prendre l'occasion de sa réception au Parlement pour y faire recevoir subitement César en la mesme dignité. Comme on y estoit assemblé le 9 mars de cette année pour cette cérémonie, Messieurs de Montigny, chevalier du Saint-Esprit et depuis mareschal de France, et de Montglas premier maistre d'hostel du Roy entrèrent dans la grand'chambre, et déclarèrent que le Roy les envoyoit dire à la Compagnie qu'il désiroit que M. le duc de Vendosme assistast à la réception de M. le duc de Sully. Le duc de Montbazon déjà en place confirma la mesme chose tellement que par délibération prise à l'instant sur la très expresse volonté du Roy, sans information, sans requeste présentée, sans formalité aucune, M. de Vendosme qui avoit esté amené là tout prest et n'ayant que douze ans, fit le serment et prit sa place de pair, après quoy le duc de Sully fut receu, qui retournant après à l'Arsenal y trouva

Digitized by Google

le Roy dans sa cuisine qui ordonnoit du repas, et qui voulut en estre.

On a veu le projet d'Henry IV, et jusqu'à quel point poussé d'espouser Gabrielle et de déclarer Dauphin ce mesme César. Gabrielle estant très soudainement morte le samedy saint de l'année 1599 laissa le Roy inconsolable et hors de possibilité de plus penser à faire de leur César un Dauphin. Le regret du Roy forma dans son cœur une compassion si tendre de ce qu'il voulut prendre pour la plus profonde chutte des enfans de Gabrielle de ne pouvoir plus devenir Dauphin, Enfans de France ny régner après luy, qu'il ne trouva rien de trop fort pour les en consoler et pour s'en consoler luy mesme ; et cette rare compassion fut la source de tout ce qu'il fit d'inouï pour eux. Mais comme de si estranges projets que l'estoient ceux qu'un amour forcené avoit mis dans le cœur d'Henry IV à l'égard de César et de la Couronne ne peuvent estre que fort indigestes, c'est à ces contrastes qu'il faut attribuer ce contract de mariage si prématuré et si forcé de ce mesme César avec l'héritière de Mercœur, si avantageux pour un bastard, et si peu convenable pour un Dauphin. Peutestre ne travailla t'il tout de bon à Rome que depuis l'acommodement du duc de Mercœur. Gabrielle avoit eu un an avant sa mort Estampes de la Reine Margueritte, qui luy estoit venu par plusieurs contours. Gabrielle le donna à César, mais il n'y eut point d'érection nouvelle.

Dès que César eut quatorze ans et sa future seize. Henry IV voulut finir cette grande affaire. Le duc de Mercœur estoit mort, mais la duchesse de Mercœur n'en fut pas moins difficile. On la battit de sa propre signature, de celle de son mari et de celle de toutte leur parenté au premier contract de mariage; on en vint après aux menaces,

Digitized by Google

et comme elles ne firent point d'effet, le Roy se prit à la parenté qui d'abord se deffendit nettement, mais qui ayant enfin pris la peur, céda de front et eut de biais recours à touttes les ruses et les difficultés qui purent estre employées. Alors la colère éclatta et réussit sans avoir esté obligée à en venir aux extrémités auxquelles le Roy en alloit incontinent venir. Le second contract de mariage fut donc signé et la nopce faitte tout de suitte en présence de toutte la Cour, le Roy et la Reine présents avec toutte la magnificence imaginables. Les jeunes mariés avec le manteau ducal sur les épaules et la couronne de duc sur la teste, soit que tel fut alors l'usage des ducs à leurs nopces en cérémonies, ou qu'Henry IV eust voulu décorer celle cy d'une telle singularité qui au fonds si elle n'estoit d'usage estoit de droit et ne portoit préjudice à personne. Ce fut en juillet 1609 que ces grandes nopces furent célébrées.

Le 15 avril 1610, déclaration du Roy qui donne à M. de Vendosme et à tous ses hoirs la préséance sur tous princes et seigneurs quelconques partout immédiatement après les Princes de Sang nonobstant etc.; enregistrée au parlement le 30 avril suivant. Toutte la texture de cette déclaration monstre à plein combien elle sentoit elle mesme sa propre énormité. Elle est singulière en tout. Pour motifs elle donne *la naissance du Dauphin* fort estrangère à telle chose, mais qui répond à cette ancienne idée d'Henry IV pour la Couronne et à sa compassion pour César de le voir demeuré bastard. Elle donne encore pour motif *la concession du nom et armes de Vendosme ancien patrimoine de la branche régnante.* Ajouste que *c'est pour la représenter et la faire revivre en César et aux siens*, comme si la Couronne l'avoit esteinte et qu'un bastard à force de par-

Digitized by Google

chemin pust faire une branche de Princes du sang. Pose en fait *qu'estant sorti de luy nul ne peut luy contester le rang.* Outre la première et monstrueuse nouveauté de cette mise en avant, pourquoy luy donner ce qu'il suppose avoir? Enfin luy donne en cela *les prééminences de l'ancienne érection de Vendosme.* Mais si cette branche de Vendosme n'avoit pas esté légitime du sang Royal, ceux qui en estoient auroient ils jamais osé par le seul tiltre de leur érection prétendre une telle préséance, et de plus la Couronne mesme à la mort d'Henry III? Si à des motifs estrangers si vagues, si vains, si surprenants, si contradictoires à ce qui doit estre concluant et naissant de la chose mesme, on joint le souvenir des termes de la légitimation si scandaleux et si effrayants, pour parler d'un adultère et de son plus que triste fruict, on verra aisément quel embarras c'est que de motiver des instruments pour statuer contre touttes les lois divines et humaines, de quoy pour lors le chemin n'estoit pas encore frayé. Cette déclaration ne nomme ny pairs, ny pairies, ny séances, et s'en tient à les envelopper tous et touttes implicitement.

Elle ne dura pas un mois juste par l'abominable assassinat d'un Roy parfait en tout, s'il avoit esté chaste et reconnoissant. A ses obsèques M. de Vendosme s'estant présenté à sa préséance, M. de Guise le prenant par la main, luy dit : « Monsieur, cela estoit bon hier, mais ne l'est plus aujourd'huy » ; et de main en main fut remis à son rang d'ancienneté de duc et pair où luy et les siens sont demeurés fort longtemps partout, et constamment au Parlement et en tous actes de pairie jusqu'en 1694.

En 1619 il receut l'ordre du Saint-Esprit luy et quelques autres dans un rang qui ne peut estre compris ny expliqué à quelque tiltre que ce soit. Le voicy.

Digitized by Google

Gaston frère unique du Roy.

Le comte de Soissons Prince du Sang dernier de sa branche.

Le duc de Guise mort en Toscane 1640, fils de celuy tué à Blois, à quarante huit ans et demi.

Le duc de Mayenne dernier de sa branche, fils du chef de la Ligue, à quarante et un ans.

Le prince de Joinville depuis duc de Chevreuse, frère de M. de Guise cy dessus, à quarante et un ans et demi.

Le duc de Vendosme, à vingt-cinq ans et demi.

Le comte d'Auvergne un an après duc vérifié d'Angoulesme, lors à brevet, à plus de quarante six ans.

Le duc d'Elbœuf beau frère de M. de Vendosme, dès février précédent à vingt quatre ans.

Le duc de Montmorency, exécuté à Tolose 1632, etc., à vingt quatre ans.

Si par rang de ducs, le prince de Joinville et le comte d'Auvergne ne l'estoient pas et précédoient : l'un, M. de Vendosme, tous deux M. d'Elbœuf.

Si par rang de Maison, voilà deux différents bastards, l'un de Charles IX, l'autre d'Henry IV, précédés et précédant la Maison de Lorraine.

Si par offices de la Couronne, M. de Mayenne qui estoit grand chambellan estoit le seul officier de la Couronne d'entr'eux.

Enfin si par aage, le comte d'Auvergne avoit plusieures années plus qu'aucun d'eux et fut précédé par quatre.

Et pour le hazard du sort, il ne reste nul vestige qui tesmoigne qu'on les y ait fait tirer.

Tout ce qui s'en peut conclure c'est que depuis la mort d'Henry IV, il ne restoit plus de traces de la préséance donnée par ce Roy à M. de Vendosme par sa déclaration du 15

Digitized by Google

avril 1610, et que luy mesme avoit bien renoncé à cette chimère. Quand à la préférence des princes sur les ducs dans les cérémonies du Saint-Esprit, on l'a déjà renvoyée ailleurs au tiltre de *Luynes* des *Ducs existants* [titre VI].

M. de Vendosme servit en Languedoc et en Guyenne contre les Huguenots. Mais estant entré après fort avant dans des intelligences estrangères et des menées contre l'Estat appuyées de la Reine Mère et de Gaston, il fut arresté avec son frère à Blois 3 juin 1626, privé de son gouvernement de Bretagne, et conduit à la Bastille. Il n'en sortit qu'en 1630 pour estre relégué dans ses maisons, d'où il obtint l'année suivante d'aller servir les Hollandois contre l'Espagne. Il y demeura peu et peu agréablement, revint encore dans ses maisons et fit enfin sa paix. Il se trouva encore meslé en plusieures intrigues qui le firent reléguer en 1643, et tout pendant les troubles de la minorité de Louis XIV et la grande figure qu'y fit en diverses façons le duc de Beaufort son second fils, luy et son fils aisné en firent une fort triste.

Enfin lassé de touttes parts il s'attacha au cardinal Mazzarin jusque dans une disgrâce forcée qu'il prévit bien n'estre pas durable, et se le dévoua par le mariage d'abord caché, puis rendu public de son fils aisné avec une des nièces du cardinal tandis qu'il estoit hors du Royaume. Il en fut amiral par la démission de la Reine Mère sous le nom que le cardinal de Richelieu y avoit substitué, et il demeura le reste de sa vie estroittement attaché à la Cour. Il remit en 1653 Bordeaux et Libourne sous l'obéissance du Roy et pacifia la Guyenne. Il représenta le duc de Normandie au sacre de Louis XIV en 1654. Il mit en fuitte la flotte d'Espagne près de Barcelonne, premier octobre 1655. Il mourut à Paris le 22 octobre 1665, à soixante onze ans.

Digitized by Google

Louis XIV voulut que son corps fut gardé par quatre hérauts d'armes et que le duc de Saint-Aignan comme premier gentilhomme de sa Chambre, allast de sa part luy donner l'eau béniste en cérémonie. Ainsy il fut traitté en Prince du Sang après sa mort sans y avoir jamais prétendu durant sa vie. Il falloit bien que sa dernière fin répondist à son premier commencement, c'est à dire par des nouveautés non seulement inouies et hors d'exemple, mais encore hors d'imagination.

Madame de Vendosme qui estoit d'une simplicité sans pareille, et qui avec cela et un parler des halles sçavoit très bien maintenir sa grandeur et les bonnes grâces de la Cour, s'écria tendrement en voyant tous ces singuliers honneurs : « Ho le pauvre homme, que je voudrois qu'il pust voir tout cela, et qu'il seroit aise s'il le voyoit ! » C'estoit elle aussy qui en regardant jouer désiroit que tout le monde gaignast. Elle estoit très vertueuse et une de ses grandes dévotions estoit de retirer les filles du vice qu'elle alloit chercher sans façon dans les mauvais lieux et les assister après. La Reine mère l'appelloit *ma sœur*, et c'est le premier exemple de bastardise ainsy aparentée. Elle alloit souvent au cercle de la Reine qui luy demandoit souvent d'où elle venoit, et Madame de Vendosme luy répondoit : « du bordeau Madame », en faisant la révérence, et cette naïveté divertissoit très souvent la Reine mère et toutte la Cour.

Elle estoit sans difficulté duchesse de Mercœur parce que l'érection de Mercœur estoit femelle et restreinte au premier degré dans lequel elle estoit. Pour Penthièvre voicy ce qui arriva.

La mère de Madame de Vendosme estoit duchesse de Penthièvre dont l'érection avoit esté faitte femelle pour

Digitized by Google

son père Sébastien de Luxembourg vicomte de Martigues, qui n'avoit laissé que Madame de Mercœur qui estoit au premier degré. Mais encore que cette érection n'y fust pas restrainte comme l'estoit celle de Mercœur, il est pourtant vray que la femelle n'a qu'un premier degré quand il n'est point explicitement parlé des autres dans les lettres, par la reigle certaine que tout ce qui est hors du droit commun y est estroittement ramené quand il n'y a point d'exceptions expressément exprimées. Ainsy Madame de Vendosme ne devoit pas estre duchesse de Penthièvre après sa mère ny beaucoup moins en transmettre la dignité à ses enfans. Ce qu'il y eut de rare c'est que ce qui l'auroit esteinte en elle si elle y eust subsisté, fut précisément ce qui la fit revivre en Madame de Vendosme et en sa postérité.

M. et Madame de Vendosme vendirent Penthièvre 18 may 1657 à Boislève, celèbre traittant qui avoit des affaires avec le Roy auquel pour cela Penthièvre fut adjugé sur Boislève ; en conséquence de quoy le Roy par arrest du Conseil et commission, l'un et l'autre du 6 may 1666, rend Penthièvre à Madame de Vendosme lors vefve et à ses enfans moyennant prix convenu. Voilà donc Penthièvre vendu, revendu, puis rachepté.

En 1668 lettres patentes enregistrées par lesquelles le Roy « reconnoist la dignité de duc et pair de Penthièvre en Madame la duchesse de Vendosme et en ses hoirs après elle, nonobstant les ventes contractées, etc., de ce duché pairie et que cette dignité leur demeure comme auparavent et dans la mesme ancienneté de son érection, mais qu'elle soit esteinte à défaut de males sortis d'eux. »

Ce fut reconnoistre ce qui n'avoit point esté, donner ce qui après ces ventes, ne pouvoit estre donné, et oster ce

Digitized by Google

qui ne pouvoit l'estre en rendant masculin ou restreignant au masculin un duché pairie particulier érigé aussy pour femelles. Or en tout cela le Roy reconnoist ce qu'il suppose, et ce dans ce que mesme il ne donne point. Car icy nulle érection. De plus il paroist bien que le Roy ne reconnoist dans les Vendosmes mère et enfans, autre rang que celuy de l'ancienneté de la pairie puisqu'il veut par ces lettres que cette dignité leur demeure comme auparavent dans la mesme ancienneté de son érection. Aussy est il vray que depuis la mort d'Henry IV ils n'en ont pas prétendu d'autre en aucune séance ny acte de pairie jusqu'en 1694, c'est à dire pendant plus de quatre vingts ans. Mais il est vray encore qu'ils se sont contentés du rang d'ancienneté de leurs duchés pairies propres Beaufort et Vendosme, et n'ont jamais tesmoigné prétendre au rang d'ancienneté des duchés pairies de Penthièvre ny de Mercœur.

Madame de Vendosme estoit fille du frère de la Reine Louise vefve d'Henry III, de la duchesse de Joyeuse puis de Luxembourg Piney, du marquis de Chausseins, du comte de Chaligny, du Capucin suffragant de Strasbourg évesque de Verdun avant son capucinage, évesque *in partibus* depuis, et du cardinal de Vaudemont, mais qui estoit mort longtemps avant qu'elle fust née. Elle se fit enterrer à Paris aux Capucines en habit de religieuse. La Reine Louise avoit ordonné par son testament la fondation d'un couvent de Capucines à Bourges où elle désiroit estre enterrée, mais Henry IV le fit bastir dans le fauxbourg Saint-Honoré à Paris et y fit aporter son corps. De là vient aussy que plusieurs de la Maison de Lorraine ont désiré d'y estre inhumés. Louis XIV ayant eu besoin depuis de l'emplacement de ce monastère l'abatit et le rebastit magni-

Digitized by Google

fiquement ailleurs par les soins de M. de Louvois surintendant des bastiments et secrétaire d'Estat de la guerre, et y fit transporter les sépultures. C'est ce beau et vaste couvent de la place de Vendosme qui est vis à vis de celuy des Feuillants, la place entre deux dans laquelle l'hostel de Vendosme estoit basti autrefois et qui a esté rasé pour la faire.

II

Louis duc de Vendosme IV, chevalier du Saint-Esprit.

Cardinal.

Provence.

Général d'armée.

Eut une grande fonction.

Né 1612, se trouva en touttes les guerres de son temps, et suivit M. son père à celle de Hollande; et, de retour en France se trouva à plusieurs siéges sous le nom de duc de Mercœur tant que son père vescut.

Il ne fit pas meilleure figure que son père pendant les troubles de la minorité de Louis XIV. Jaloux de celle de son frère et des agréments de M. de Nemours son beau frère, et toujours enclin aux partis et aux personnes opposées à M. de Beaufort et dupe de tous, surtout de la

Laure Mancini, fille aisnée de Michel Laurent Mancini gentilhomme Romain et de Jéronime sœur puisnée du cardinal Mazzarin, morte à Paris au Louvre 20 décembre 1656 à quarante deux ans. Laure estoit sœur de la connestable Colonne, de la comtesse de Soissons, des duchesses de Bouillon et Mazzarin et du duc de Nevers.

Mariée à Cologne puis à Paris 4 février 1651.

Morte à Paris 8 février 1657 à vingt un ans, belle, spirituelle, vertueuse. Le cardinal Mazzarin fut au désespoir de la mort de sa sœur et de sa nièce.

Digitized by Google

La duchesse de Nemours, grand'mère du premier Roy de Sardaigne.

François dit le duc de Beaufort, chevalier du Saint-Esprit, amiral, général d'armée, suivit Louis XIII en Savoye et se trouva en celle de Flandres; se retira du Royaume comme son père et son frère aisné, mais au lieu d'aller comme eux en Hollande, il passa en Angletterre. Il revint au commencement de 1643, et à la mort de Louis XIII la Reine poussa la confience pour luy et la flatterie, jusqu'à luy recommander ses enfans. Avec très peu d'esprit et de talents et beaucoup de vanité et de courage, il n'en falloit pas tant pour le rendre insuportable et le mettre en prise au cardinal Mazzarin qui en conceut une grande peur. Il fut donc arresté au Louvre 2 septembre 1643, et conduit à Vincennes d'où il se sauva le jour de la Pentecoste dernier may 1648.

Les troubles de ces temps là en firent un personnage de théâtre, et le fantosme d'un chef de parti que les halles et le peuple dont il affectoit le patois adorèrent sans sçavoir pourquoy. Tous les mémoires de ce temps là qui sont pleins de luy en déchargeront ces courtes nottes. On s'y contentera de dire que sa haine pour le cardinal Maz-

(La suite, voir page 466.) zarin

Digitized by Google

Cour qu'il prétendoit toujours forcer ou engager à compter avec luy ou du moins avec M. son père. Plus jaloux encore de M. de Longueville, de sa splendeur, de son alliance et de son union avec la Maison de Condé, et plus outré que M. de Nemours contre M. le Prince le héros, qui le devoit estre davantage, puisque dans un intérest commun c'estoit à luy M. de Nemours que M. le Prince avoit manqué de parole. Dont voicy l'occasion :

Les Princes du Sang très injustement inférieurs aux dignités du Royaume jusqu'à Henry III, très justement mis par ce Roy au dessus d'elles à tiltre de pairs néz comme il a esté dit ailleurs, estoient demeurés dans cette situation pendant ce règne et pendant les troubles qui continuèrent au suivant. Henry IV ayant dompté la Ligue et receu depuis en 1595 l'absolution du Pape, et achevé ses grands travaux par la paix de Vervins avec l'Espagne, n'eut plus rien à craindre. Il faisoit élever à sa Cour le prince de Condé alors héritier présomptif de la Couronne et fils de son cousin germain. Il voulut relever les Princes du Sang et rabaisser les restes de la Ligue contre les chefs et les principaux de laquelle il conserva toutte sa vie une sourde rancune sans manquer de parole à pas un. Il establit donc que le prince de Condé par cet échelon d'héritier présomptif ne donneroit chés luy la main à personne excepté aux ambassadeurs, et comme tout croist toujours aisément en France par l'exemple, le peu d'autres Princes du Sang qu'il y avoit en usèrent bientost de mesme et cela passa ainsy en coustume. M. de Longueville qui avoit espousé l'une après l'autre la sœur du dernier comte de Soissons Prince du Sang et celle de M. le Prince le héros, qui avoit des prétentions de distinctions particulières, et qui par son gouvernement de Normandie et tous ses establissements

Digitized by Google

estoit devenu nécessaire à M. le Prince, en avoit obtenu la main. M. de Nemours alors très bien avec M. le Prince en fut plus choqué que personne parce qu'il en éprouvoit plus souvent la différence. M. de Mercœur la trouva encore plus mauvaise par son extrême jalousie personnelle de M. de Longueville, et poussa tant son beau frère qu'il se chargea d'en parler à M. le Prince comme plus familier avec luy, et de luy déclarer qu'ils ne pouvoient souffrir cette distinction si odieuse. M. le Prince qui sentoit bien qu'il avoit raison, luy donna parole de la main pour les retenir, n'osant la refuser à M. de Longueville qui en estoit en paisible possession. Mais la parole n'en fut pas plustost laschée qu'il sentit l'embarras où il s'estoit jetté avec les Ducs et la Maison de Lorraine, qui ne souffriroient pas aisément cette distinction sur eux de la Maison de Savoye et de celle de Vendosme, car pour M. de Longueville beau frère de la Maison de Condé on y estoit accoustumé quoy que fort mal à propos, et tout n'est que trop souvent habitude. Le bruit donc que cela fit engagea M. le Prince à retirer sa parole. M. de Nemours en fut picqué, mais les dames le caressèrent tant qu'elles luy firent passer sa colère. Celle de M. de Mercœur fut plus forte et moins cajollée, tellement que fatigué des vagues qui le repoussoient de tous les costés, il résolut avec M. son père de s'abandonner à la Cour et d'en saisir le temps le plus agréable et le moins suspect en aparence qui estoit celuy de la calamité du Cardinal jugée peu durable, mais temps plus propre à le rendre plus aisé et plus reconnoissant. Le bruit que firent les paroles de son mariage avec la nièce du Cardinal fut tel qu'il fut nié de part et d'autre, mais dans le temps qu'il passoit pour rompu, M. de Mercœur fut trouver le Cardinal à Cologne où il estoit retiré en panne, gouver-

Digitized by Google

nant de là comme du cabinet de la Reine, y espousa sa nièce et revint sans bruit, puis le déclara en pleine séance au Parlement, et quand il en fut temps le célébra de nouveau à Paris 1651. Il en tira la Viceroyauté de Catalogne et le gouvernement de Provence qu'il alla pacifier en 1652, et en 1656 le commandement de l'armée d'Italie où joint avec le duc de Modène qui avoit espousé une autre nièce du cardinal Mazzarin sœur de la princesse de Conti et mère de l'épouse du Roy Jacques II d'Angletterre, il prit Valence.

Devenu veuf, il fut dix ans après à la nomination du Roy fait Cardinal 7 mars 1667 par Alexandre VIII Chigi ; se trouva la mesme année à l'exaltation de Clément IX Rospigliosi, et quoyque sans aucun ordre sacré revint en France légat à latere, et en cette qualité tint au nom du Pape 24 mars 1668 sur les fonts de baptesme le Dauphin fils de Louis XIV [1], avec quoy sa légation finit. Il s'en alla en son gouvernement de Provence et y mourut à Aix 6 aoust 1669.

---

[a] zarin conduitte par le célèbre coadjuteur de Paris en fit le Roy de la Fronde, et le rendit si agréable au Parlement, à la Ville, à tous les enrolléz contre la Cour que sans tiltre, pièce ny droit aucun il fut receu sans difficulté et sans nulle opposition à prester le serment de pair de France comme duc de Beaufort, et à en prendre la place, 18 janvier 1649, au dessous du duc d'Elbœuf son oncle qui luy demeura toujours depuis et qui estoit celle de l'ancienneté naturelle de son érection.

Parmi tous ces mouvements, l'envie qu'eut le cardinal Mazzarin de le gaigner pour le mariage de sa nièce avec

a. Suite de la page 463.

1. Le manuscrit porte « *depuis* Louis XIV, » par une inadvertance due à la rapidité avec laquelle Saint Simon aura transcrit ce passage.

Digitized by Google

son frère, ou du moins de le décréditer, luy fit obtenir en 1650 la survivance de l'Amirauté de son père qui valut en récompense à son frère le gouvernement de Provence pour appaiser ses hauts cris. Mais M. de Beaufort n'en fut pas moins avant dans tout ce qui se passa depuis de plus violent contre le Cardinal. Il se trouva le 2 juillet 1652 au combat de la porte Saint-Antoine avec M. le Prince. Deux jours après, le mareschal de l'Hospital gouverneur de Paris estant allé trouver le Roy à travers un grand péril, M. de Beaufort fut mis en sa place par ceux qui s'estoient rendus les maistres de la ville, mais qu'il ne satisfit pas. Ce fut alors que mal depuis longtemps avec le duc de Nemours son beau frère par plusieures sortes de jalousies, ils se battirent à coups de pistolet et il le tua. Enfin M. de Beaufort et ceux qu'il suivoit las les uns des autres, la paix se fit avec la Cour, et il en profita pour demeurer duc et pair et amiral.

En 1661 M. de Mercœur et luy furent chevaliers du Saint-Esprit après et avec M. de Verneuil leur oncle paternel, [ce] qui fut un arrangement fort bizarre.

En 1664 il servit d'amiral à la malheureuse entreprise de Gigeri en Affrique, et l'année suivante il battit des vaisseaux Turcs sur les costes de Barbarie.

Enfin il alla en 1669 au secours des Vénitiens en Candie. Quinze jours après son arrivée, le 25 juillet, ils firent une grande sortie dont il fut et dont il ne revint pas et n'a plus paru depuis sans qu'on ait jamais retrouvé son corps. C'est ce qui l'a fait longtemps croire prisonnier. Il avoit plus de cinquante deux ans et ne s'estoit jamais marié. Comme il périt dans l'employ de général de l'armée auxiliaire des Vénitiens contre les Turcs, on luy fit en cette qualité des obsèques publiques à l'Ara Cœli à Rome, à

Digitized by Google

Saint-Marc à Venise, et à Nostre-Dame à Paris. Ainsy les deux frères qui ne s'estoient jamais fort aimés moururent à douze jours l'un de l'autre, et le dernier des deux un mois avant leur mère qu'il n'y avoit pas quatre ans qui estoit vefve de leur père.

III

Louis-Joseph duc de Vendosme, né premier juillet 1654 à Paris. Général d'armée; chevalier du Saint-Esprit et de la Toison d'or.

Provence.

Galères.

Mort en Espagne 1712.

On passe icy sur le rang qui luy fut donné avant 1694 et qui est expliqué au tiltre d'Eu, etc. des *Pairs existants*, et tout ce qui y a rapport.

Il servit dès sa jeunesse et marqua toujours beaucoup de valeur. Suivit le Roy en touttes ses campagnes et continua le service toutte sa vie jusqu'à devenir lieutenant général par les degrés. Une des choses qui luy servit le plus auprès de Louis XIV fut son assiduité à la Cour quand il n'estoit pas à l'armée, son aversion pour Paris où il n'alloit jamais, et son goust pour sa maison

Marie-Anne, fille d'Henry Jules de Bourbon, prince de Condé et d'Anne Palatine de Bavière, sœur de M. le Duc, de Madame la princesse de Conti et de Madame la duchesse du Maine.

Mariée fort en particulier chez Madame la duchesse du Maine à Sceaux, 21 may 1710.

Morte sans postérité à Paris 11 avril 1718, à quarante et un ans.

M. le Prince n'avoit jamais voulu entendre parler de ce mariage.

(La suite ci-après page 470.)

d'Anet

Digitized by Google

Philippe dit le chevalier de Vendosme, grand prieur de France, général d'armée, abbé de la Trinité de Vendosme, de Saint-Vigor de Cerisy, de Saint-Honorat de Lérins, de Saint-Victor de Marseille, etc. Servit par tout et traitté du Roy avec grande distinction et fit bien des équipées et des sorties du Royaume qui luy furent toujours aisément pardonnées. Beaucoup d'esprit et de gloire, rien au delà. Un manque de respect qu'il eut au jeu avec le prince de Conti à Meudon qu'il essaya de tourner en démeslé le conduisit le lendemain à la Bastille d'où il sortit peu de jours après mené par M. son frère droit chez M. le prince de Conti luy demander pardon.

Il servit dès sa jeunesse et devint lieutenant général et continua à servir en cette qualité jusqu'en 1704 qu'il eut en Italie une armée séparée de celle du duc son frère, où on ne fut pas content de sa conduitte. Il avoit jusqu'alors esté intimement uni avec luy, mais depuis ils ne furent plus bien ensemble quoyque sans éclat. En 1605 il quitta l'armée de son frère sur le dernier point du combat de Cassano, et fit entendre que c'estoit par dépit de n'avoir point eu d'armée cette campagne. Il se tint où il put sur la frontière et eut défense d'approcher de Paris et de la Cour. et enfin il

Digitized by Google

se retira à Lyon, puis s'en alla à Rome dans le dessein d'y establir sa demeure. Mais il en fut si promptement dégousté qu'il n'en fit presque que le voyage et s'en revint à Lyon jusqu'en 1715 que le grand maistre de Malthe ayant pris chaudement l'inquiétude d'un grand armement des Turcs, fit une citation générale en conséquence de laquelle le grand prieur s'en alla à Malthe où il fut déclaré général et lieutenant général sous le grand maistre.

Revenu à Lyon il obtint permission de M. le duc d'Orléans lors Régent de revenir à Paris et à la Cour. Il entreprit bien des choses dont pas une ne luy réussit que de gaigner de prodigieuses sommes par le trop fameux Missisipi qui ne luy profitèrent guères, de vendre son grand prieuré au bastard de M. le duc d'Orléans, de trafiquer ses abbayes, et d'obtenir dispense de se marier sans avoir pu trouver personne qui voulust l'espouser.

Il a esté trop et trop récemment connu, pour gaster le papier plus longtemps sur un si sale chapitre. Il mourut assés subitement à Paris le dernier de cette race bastarde 28 juillet 1726, à soixante et onze ans, et fit banqueroutte à plusieurs créanciers. Il y en avoit plus de quarante qu'il ne s'estoit couché qu'yvre.

---

[a] d'Anet. Le Roy haïssoit Paris jusqu'à estre peiné contre ceux qui en aimoient le séjour, et son goust pour ses maisons luy donnoit de la bienveillance pour ceux qui avoient le mesme pour les leurs, lorsque cela ne retranchoit que sur Paris et rien de leur assiduité à la Cour. M. de Vendosme qui avoit beaucoup d'esprit sentit de bonne heure cette fantaisie du Roy et en sceut bien pro-

a. Suite de la page 468 ci-dessus

Digitized by Google

fiter. Sa naissance luy donna encore un degré de faveur dont il tira toujours de plus en plus beaucoup de sortes d'avantages. Il s'attacha fort à Monseigneur à qui il procuroit touttes sortes d'amusements à Anet, qui avant d'avoir une maison à luy, estoit ravi de ces parties qu'il continua depuis qu'il eut Choisy et Meudon ensuitte. La proximité d'Anet à Versailles et le goust que le Roy avoit pris pour M. de Vendosme luy rendoient ces voyages agréables qu'on n'eust osé proposer ailleurs. De cette grande privance avec Monseigneur estoit née une jalousie entre M. le prince de Conti, qui avoit esté élevé auprès de luy et qui y avoit toujours esté dans autant d'intimité que Monseigneur en estoit capable, et M. de Vendosme, qui ne paroissoit que rarement au dehors mais qui éclata quelquefois avec scandale. Monseigneur en estoit quelquefois embarassé, et sa cour un peu intérieure estoit fort partagée entre les deux tenants. C'estoit encore un mérite pour M. de Vendosme auprès du Roy qui n'avoit jamais pu oublier le voyage de Hongrie, les lettres qui avoient fait chasser MM. de la Rocheguyon et d'Alincourt et emprisonner M. de Liancourt, et qui haïssoit jusqu'au mérite, à la réputation et aux amis de M. le prince de Conti qui obscurcissoit trop M. du Maine qui par raison de naissance et d'intérests communs de Cour et assés longtemps de rang, estoit le solide protecteur de M. de Vendosme auprès du Roy et de Madame de Maintenon. Elle le fut à un point que tout parut bon de M. de Vendosme, sa saleté insigne et affectée, son tabac démesuré que le Roy ne pouvoit souffrir dans personne, son irrégularité à touttes sortes de devoirs de bienséance, choses dont il sceut se bastir dans les suittes des degrés de grandeur personnelle de Fils de France qu'il ne monstra tels que quand il en

Digitized by Google

fut temps. Et bien que cet homme si vanté dans les suittes n'eust du César Romain que les mœurs, et encore leur partie la plus dépravée, et la plus opposée à la galanterie de celles du Roy, et à la dévotion où Madame de Maintenon l'avoit mis et l'entretenoit, ces mœurs là avoient puisé une grâce dans M. de Vendosme qui pour luy seul y avoit apprivoisé le Roy et toutte sa Cour.

Il ne se contraignoit pas davantage sur tout l'extérieur de la religion auquel le Roy estoit si attaché pour soy et pour les autres, et dont les obmissions perdoient sans ressource auprès de luy ; et cela mesme tournoit à bien à M. de Vendosme. Jusques à luy les maux honteux l'estoient à tel point qu'on s'en tenoit déshonoré, surtout à un certain aage. Pour luy qui les avoit tous acquis au dernier point, n'en fit pas plus de façon que du reste. Il alla faire le grand remède à Anet, et en partant prit congé du Roy, des Princes, des Princesses sans plus de mystère que pour une opération ; et ce qui est prodigieux, c'est que le Roy, la Cour, les dames s'entretenoient de son estat et des progrès de ses remèdes. Ils réussirent pourtant moins que sa faveur. Il estoit allé à Anet avec un grand nez aquilin, il en revint très camus et le Roy et tout le monde eut attention qu'il ne s'aperceust pas qu'une chose si visible fust remarquée. Il parla de ses remèdes, de sa santé, persuadé de sa guérison que chacun voyoit manquée, et il receut les visittes et les félicitations en foule et à découvert à son retour à la Cour. A qui l'a connue telle qu'elle estoit alors, c'est là un de ces prodiges vrais mais inconcevables, et de ces vérités rares destituées de la moindre vraysemblance. Aussy cheminant toujours vers touttes les sortes de grandeurs, sentit il bien touttes ses forces, dont entr'autres abus qu'il en fit il en hazarda et en conduisit un qui à la fin le perdit, mais le

Digitized by Google

mena avec tant d'art et d'audace si près du but, que c'est encore une de ces vérités plus destituée mil fois encore de vraysemblance que celle dont on vient de parler. Elle est encore pour ainsy dire si récente, et de plus de telle nature qu'on se gardera bien de l'expliquer.

Devenu par degrés, puis tout d'un coup emporté d'un vol rapide et inopiné, trop grand pour obéir, et touttesfois trop en contraste avec les Princes du sang et avec un petit fils de France pour commander de choix à leur préjudice, eux à pas un de qui le Roy ne vouloit donner d'armée à commander, il fut envoyé commander dans son gouvernement de Provence en chef, et vers Nice aux ordres du mareschal Cattinat qui estoit en Piedmont en 1694, et de là comme plus à portée, et pour éviter lacune, on le fit glisser à la place du mareschal de Noailles à l'ouverture de la campagne de Catalogne en 1695. On verra au tiltre de *Noailles* [aux *Pairs existants*], ce qui estoit arrivé à ce général et comment cet habile courtisan partit de Paris emportant avec luy la patente de général de M. de Vendosme, sçachant bien et de convention faitte qu'il seroit malade en arrivant, et reviendroit tout court; par où il changea une profonde disgrâce, bien qu'injuste, en une augmentation de faveur qui ne l'abandonna plus.

M. de Vendosme parvenu de la sorte à commander une armée y eut divers succès, et en 1697 battit les Espagnols et prit Barcelonne.

La paix le ramena triomphant plus encore à la Cour que de la guerre. Elle recommença en 1701 pour la succession d'Espagne, par l'Italie. Le mareschal Cattinat soumis aux ordres de M. de Savoye et à la tutelle de M. de Vaudemont n'avoit garde d'estre cru ny heureux. L'estrange

Digitized by Google

avanture du combat de Chiari le fit rappeller au commencement de 1702, et le mareschal de Villeroy qui commandoit l'armée de Flandres fut envoyé réparer ses prétendus torts; mais à la fin de l'année ayant esté surpris et gobbé dans Crémone, il fallut à son tour réparer les siens ou son malheur, et M. de Vendosme fut envoyé à sa place. Il y commanda en 1703 l'armée sous le Roy d'Espagne, combattit le prince Eugène avantageusement à S. Vittoria, et fort doutteusement à Luzara, dont les avantages nuls, pas mesme du champ de bataille, passèrent à la Cour pour une grande victoire. L'année suivante il délivra Mantoue, mais il se méprit lourdement pour s'estre trop avancé dans le Trentin. Ce fut luy qui fit ce désarmement célèbre des trouppes de M. de Savoye qui avoit signé son traitté avec l'Empereur, et qui luy prit après Verceil et Ivrée, mais qui ruina son armée devant Verrüe qu'il prit après le plus long siége de nos jours. Enfin il combattit le Prince Eugène à Cassano 16 aoust 1705 et à Calcinato 17 avril 1706, dont les victoires douteuses chèrement payées et sans suitte furent célébrées plus haut que les plus sçavantes et les plus décisives actions. Ce fut alors que le malheur, si l'on veut, ayant poursuivi en Flandres le mareschal de Villeroy au retour de sa prison, qui perdit la bataille de Ramilly et bien pis encore, M. de Vendosme fut mandé d'Italie, receu à la Cour comme un héros, et envoyé en Flandres comme l'ange tutélaire.

Avant de quitter l'Italie où il commanda avec un bonheur et une gloire à la Cour et à Paris qu'on comprit peu partout ailleurs et beaucoup moins en Italie, il faut dire un mot du célèbre Alberoni. On a remarqué plus haut que, d'une simplicité dégénérée en malpropreté extrême, M. de Vendosme avoit eu l'art de se faire une sorte de grandeur personnelle sur le modèle au moins des Fils de

Digitized by Google

France. C'est une faveur à ceux de leur cour et qui n'est pas briguée au delà, de les voir sur leur chaise percée, et chez le Roy c'est la grande entrée et la plus privilégiée. M. de Vendosme passoit les matins beaucoup de temps sur la sienne, et peu à peu accoustuma le monde à l'y voir, tant qu'enfin il y déjeusnoit et y expédioit ses lettres, ses ordres et les détails de son armée. On en fut d'abord estrangement scandalisé, et les gens principaux évitoient de l'y trouver, mais comme tout enfin s'establit de l'un à l'autre par mode et par habitude, celle là prévalut sur tout le monde. Ce grand employ d'Italie en obligeoit les Princes à traitter souvent avec luy. M. de Parme y envoya l'évesque de Parme avec qui il ne fit pas plus de façons ny d'excuses qu'à ses officiers généraux. L'évesque s'en tint si offensé qu'après avoir essuyé ce qu'il ne put éviter et conféré avec M. de Vendosme sur sa chaise percée, et s'en servant largement comme il luy arrivoit toujours, l'évesque s'en retourna et déclara à son maistre qu'il ne s'exposeroit de sa vie à un si indigne traittement. Cela fut cause que le duc de Parme aussy chocqué que son évesque luy substitua auprès de M. de Vendosme le fils d'un jardinier, qui moyennant un petit collet et beaucoup d'esprit se produisoit aux bas emplois. Il n'estoit pas d'alloy à s'embarasser de la chaise percée ny de pis encor. Il connut bientost à qui il avoit affaire. Les louanges et les admirations italiennes, la cour adroitte aux valets favoris, la science des ragousts bizarres l'introduisirent bientost si avant qu'il quitta M. de Parme pour M. de Vendosme qu'il gouverna depuis tant qu'il vescut. C'est ce qui le conduisit en Espagne, qui l'y fixa comme résident de Parme quand il eut perdu M. de Vendosme, et ce à quoy il fut redevable de cette rapide et prodigieuse fortune, dont

Digitized by Google

les débris sont des biens immenses et un chapeau de cardinal.

M. de Vendosme ne se contraignit pas plus de l'Electeur de Bavières sous lequel il commandoit, que de ses officiers généraux en Italie. Cet Électeur dépouillé pour la France avoit besoin d'elle et s'y plioit. Mais sans éclat il préféra la retraitte de Compiègne à commander avec un tel général qui ne parut pas de près ce qu'on avoit attendu de loin. Les suittes de ce commandement furent sinistrement singulières, et fourniroient des anecdottes qui passent nos bornes. On se souviendra longtemps de la campagne de 1708 qui cousta Lille, et qui fut fertile en prodiges à l'armée, à Paris, à la Cour, et qui atteignirent jusqu'aux provinces.

Ce fut la dernière campagne de M. de Vendosme à la teste des armées du Roy. Il eut peu après son retour de Flandres deffense de se trouver en aucun lieu en présence de Monseigneur le duc de Bourgogne et de Madame la duchesse de Bourgogne. Il fut exclus de Marly, bientost après de Meudon, enfin conseillé de se tenir en sa maison d'Anet et de se monstrer rarement à Versailles. Ce fut Lucifer tombé du firmament. Il ne put soustenir longtemps une situation si violente, et qui ne promettoit rien de mieux. Son grand mariage auquel M. le Prince n'avoit jamais voulu entendre, et fait après sa mort aussy tristement qu'il est possible, ne luy acquéroit point de protection nouvelle. Il se tourna donc où il put. Il intéressa la touttepuissante princesse des Ursins en Espagne de le faire demander au Roy par le roy son petit fils pour y aller servir. Cela fut facile à obtenir, on ne demandoit pas mieux que de s'en défaire. M. de Vendosme partit trois mois après son mariage, ne vit le Roy et Monseigneur qu'un instanten allant d'Anet à Paris, et ne vit du tout qu'eux et s'en alla de suitte.

Digitized by Google

Il n'avoit plus d'autre ressource. Aussy fit il mieux en Espagne, où il trouva une telle volonté, un tel ressort dans les Espagnols, qu'ils en sont restés dignes d'une admiration qui les propose en exemple à tous les peuples du monde. La bataille de Saragosse perdue par l'Espagne 20 aoust 1710, deux jours avant le départ d'Anet de M. de Vendosme, avoit ajouté l'Arragon à ce que l'Archiduc possédoit déjà, et luy avoit acquis Tolède, Madrid mesme où il estoit entré, et presque touttes les deux Castilles. M. de Vendosme força Brihuéga en arrivant, puis donna le 10 décembre suivant la bataille de Villaviciosa. La vérité est qu'estant pleinement gaignée, il la crut si bien perdue qu'il proposa et pressa mesme le Roy d'Espagne de se retirer qui ne le voulut point; et sur cette contestation il se trouva que ce que l'on voyoit ensemble estoient ses trouppes victorieuses. Ils les joignirent et envoyèrent toutte la nuit des partis pour avoir des nouvelles de l'armée des ennemis battue, en déroutte, en fuitte et dispersée. Cet évènement remit le Roy d'Espagne dans Madrid, qui secouru des prodiges de la Reine et du cœur de ses sujets, rentra dans presque tout ce qu'il avoit perdu. La mort de l'Empereur Joseph sans garçons arrivée au mois d'avril 1711, quatre mois après ce grand succès, rappella subitement l'Archiduc en Allemagne pour y recueillir ses Couronnes et sa vaste succession, et acheva de mettre M. de Vendosme à l'aise pour ce qui restoit à exécuter. Mais aussy peu modeste en Espagne qu'en France sous une apparente simplicité, qui en toutte sa conduitte ne fut qu'un voile et devint un moyen, il s'aliéna fort les esprits, et ne règna à son ordinaire que sur les cœurs des soldats en autorisant leur licence, et sur celuy de la canaille avec qui il estoit familier par grandeur et par orgueil. Mais enflé depuis son arrivée des succès qui

Digitized by Google

l'avoient suivie, et lié estroittement avec la Princesse des Ursins, l'un et l'autre se crurent tout permis. Madame des Ursins vefve sans enfans de deux maris, l'estoit en dernier lieu du duc de Bracciano, chef de la maison des Ursins, grand d'Espagne ainsy que le connestable Colonne chef de cette Maison, les deux premiers et les deux égaux en rang à Rome, tous deux seuls princes du Soglio.

La connestable Colonne nièce du cardinal Mazzarin avoit passé plusieures années à Madrid parfaittement bien toujours avec Charles II et avec les deux Reines ses femmes. Elle y estoit encore lorsque Philippe V y arriva et y demeura longtemps après sans avoir jamais eu ny prétendu de rang, traittement, distinction autres que grand d'Espagne; et Madame des Ursins, qui avoit pris ce nom depuis que don Livio Odeschalchi neveu d'Innocent XI avoit achepté Bracciano de la succession de son mari, avoit à cet égard vescu comme la Connestable, si ce n'est les hommages de plus, inséparables de la toutte puissance qu'elle exerçoit et qu'elle monstroit en entier. Enflée de son estat, elle conceut de plus vastes pensées auxquelles il convenoit de préparer le monde par un éclat nouveau. M. de Vendosme de son costé monté si haut en France et si rapidement par l'intérest des enfans naturels du Roy, et laissé après si loin derrière eux par ce mesme intérest longtemps avant sa disgrâce, sentoit le poids de ne pas trouver en Espagne ce qu'il avoit obtenu dans sa patrie quoyque si tard et si fort de hazard. Ainsy Madame des Ursins et M. de Vendosme s'appuyant et se servant l'un l'autre, firent rendre tout à coup un décret par lequel le Roy d'Espagne « accordoit à luy et à elle le tiltre d'Altesse et ordonnoit à tout le monde, mesme aux grands de s'y conformer. » Quelque mal que M. de Vendosme fust personnellement en France,

Digitized by Google

Madame des Ursins estoit bien seure que tout ce qui augmenteroit sa grandeur comme bastard y trouveroit une grande protection auprès du Roy, et que son *Altesse* à elle y seroit bien receue en considération de celle de M. de Vendosme. Elle ne s'y trompa pas. Mais en Espagne le désespoir y fut général, et y dure encore si longtemps après la mort et la courte durée sans suitte des deux Altesses. La langue y rend les traittements nécessaires jusqu'entre les gens les moins distinguéz. Les Infants et le Prince fils aisné du Roy n'y ont que la simple Altesse, la Sérénissime et la Royale y sont inconnues. C'estoit donc donner à Madame des Ursins et à M. de Vendosme le traittement égal aux Infants. Le bruit en fut si grand qu'elle ne crut le pouvoir appaiser que par un coup d'un plus grand éclat et qui l'asseurast de plus en plus de la Cour de France par l'intérest des enfans naturels du Roy. Ce fut un décret du Roy d'Espagne donné le 23 mars 1712 par lequel « il déclara M. de Vendosme prince de son sang. » Ce nouveau décret mit le comble à l'accablement et à la haine universelle qui est aussy vive aujourd'huy contre la mémoire de M. de Vendosme et de Madame des Ursins que dans le temps mesme. Dès le premier décret de l'Altesse, les grands ne voulurent plus le voir, ny guères d'autres ne le fréquentèrent, moins encor servir sous luy. Le comte d'Aguilar qui n'en put estre dispensé le jetta exprès dans des inconvénients qui pensèrent estre funestes à l'Espagne et qui la privèrent d'avantages considérables. Madame des Ursins de qui tout dépendoit, peu eurent le courage de cesser de la voir ou de luy continuer l'Excellence, mais tous s'écartèrent. Pour M. de Vendosme il ne revit pas Madrid depuis son dernier décret qu'on prétend qui luy cousta la vie moins de trois mois après. Il mourut fort brusquement

Digitized by Google

dans le Royaume de Valence à Viñaroz près de la mer 11 juin 1712 dans un si étrange abandon et pillage qu'il ne luy resta tout à sa fin que deux bas valets de ses valets, qui luy tiroient les draps et les matelas et qu'il pria de le laisser mourir en repos. Il eut l'horrible joye de survivre à Monseigneur le duc de Bourgogne et à Madame la duchesse de Bourgogne. Elle ne dura pas longtemps. Tous deux moururent comme ils avoient vescu, c'est à dire à une distance l'un de l'autre incommensurable. Il avoit cinquante huit ans. Il fut porté à l'Escurial dans un lieu qui précède celuy des corps des Infants.

A cette occasion il n'est pas inutile de dire un mot de l'estat des bastards en Espagne, qui dans le néant dans toutte l'Europe, ne sont comptés pour quelque chose qu'en Espagne et en Dannemarck. On ne parle point de la France où ceux des particuliers sont au mesme néant que partout ailleurs, et dont on vient de voir la suitte, la fortune et l'estat de tous ceux de nos Rois jusqu'à ceux d'Henry IV inclusivement. Le Dannemarck, où le paganisme et la barbarie ont régné si tard, les bastards des particuliers y sont comme partout sans existance ; mais ceux des Rois y portent le tiltre de comte de Guldenlew qui leur est affecté comme s'il estoit nécessaire que ces Rois en eussent. Touttesfois cela doit estre bien moderne puisque la Couronne n'y est héréditaire que de l'année 1660, et ces comtes de Guldenlew n'y ont de rang que celuy de leur tiltre de comte et leurs charges si ils en ont, comme les bastards des Rois d'Angletterre qui n'y sont rien que par dignités quand ils en obtiennent et qui n'ont pas de tiltre affecté, ce qui est unique pour le Dannemarck.

On a veu au tiltre *d'Espernon* page 366, combien les bastards en Portugal y sont comme tels rejettés de la succes-

Digitized by Google

sion à la Couronne, manquast elle entièrement d'héritiers. On en doit juger de mesme de touttes celles que les Rois Ferdinand et Isabelle ont réunies et fait passer à leur postérité, puisque touttes les grandes loix sont les mesmes dans tous les Royaumes qui .composent tout le continent de l'Espagne où est situé aussy le Portugal. Nul exemple d'y estre venu à aucune Couronne à tiltre de bastardise ; et si les Rois Catholiques sont tous deux de masle en masle issus du Roy Henry de Castille, autrement du comte de Trastamare, frère bastard du Roy Don Pierre le Cruel, la manière dont il luy succéda est une preuve qu'il ne le deut pas à sa naissance. Mais il en est un peu autrement des bastards des particuliers qu'en tout le reste de l'Europe, par un reste de mœurs Morisques, et ceux des Rois en ont tiré des avantages très distingués mais qui ne conduisent pas à la Couronne.

Entre les particuliers en Espagne, les bastards de deux personnes libres sont capables de tout comme les légitimes et de droit, excepté des substitutions et de quelques autres choses pour lesquelles il y a des degrés de proche parenté légitime qui les excluent. Plusieurs bastards de deux personnes libres sont devenus Grands par des faveurs signalées. Tel est aujourd'huy le duc de Linarés bastard du frère aisné du duc d'Abrantés évesque sacré de Cuença, parce qu'il n'y a eu aucuns enfans de ce frère, et qu'il n'y a eu que l'évesque déjà dans les ordres en estat de recueillir les tiltres et la succession, qui est parvenu avec peine à faire tomber une des deux grandesses à son neveu bastard. Plusieures Maisons ont cette origine qui est difficile à bien démesler, parce qu'un bastard de cette sorte qui devient riche par donations, par fortune, par successions mesme, ou son fils, se meslent peu à peu avec tout, et se marient

Digitized by Google

avec peu de différence qui s'évanouit dans la postérité par la facilité et très ordinairement la nécessité de changer de nom et d'armes. Il y a de la difficulté à mettre en cet estat le bastard d'un homme marié : cela a besoin d'autorité et de formalités qui durent et qui laissent une tache, mais dont ceux des grands seigneurs ne laissent pas de revenir à l'estat des premiers. Pour la troisième sorte qui est le bastard d'un homme libre et d'une femme mariée elle demeure dans le néant, et la quatrième espèce, née du double adultère, elle y est abhorrée et entièrement ignorée. Le prieur de Crato et les deux célèbres Don Juans estoient de la première ou de la seconde sorte. La Maison d'Austriche d'Espagne n'a presque jamais veu deux Infants aagés à la fois, et jamais deux de mariés ; ainsy point de ce que nous apellons en France petit fils de France et princes du sang. Ce défaut de princes légitimes, et l'estat de ces deux premières sortes de bastardise en Espagne est ce qui a fait la grandeur et valu le traittement d'Altesse et tout le reste aux Don Juans bien aidés de leur mérite personnel, de leurs grands emplois et des conjonctures ; l'un bastard de Charles V, l'autre de Philippe IV, tous deux gouverneurs des Païs Bas, tous deux célèbres à la teste des armées de terre et de mer, tous deux jamais mariés, tous deux soubçonnés d'estre morts de poison.

Par la mort du duc de Vendosme les duchés-pairies de Beaufort, Vendosme, etc., furent esteints.

En cent quatorze ans pour Vendosme et cent quinze pour Beaufort. trois générations ; deux ou quatre ducs et pairs ; quatre ducs dont un dédoublé, trois duchesses dont une Princesse du sang. Rangs Empyrées. Représentation une ;

Digitized by Google

offices, deux ; généraux d'armées, plusieurs; provinces, trois ; chevaliers du Saint-Esprit, quatre ; chevalier de la Toison d'Or, un ; chapeau, un ; charge, une; ambassade, une.

Digitized by Google

XXII

BIRON	POUR	CHARLES DE GONTAUT
	ESTEINT 1602	MARESCHAL DE FRANCE 1594

Henry IV 1598.

Mareschal de France; chevalier du Saint-Esprit 1591; Amiral. Bourgogne et Bresse.

La Maison de Gontault ou Gontaut originaire de Gascogne y est connue par un tiltre sans datte de Guillaume IV dit Fierabras, duc de Guyenne, en faveur de l'Église de Sainte-Croix de Bordeaux où Pierre Gontaut est nommé comme tesmoin ; et ce duc de Guyenne vivoit depuis 964 jusqu'en 993. Il se trouve un Geofroy de Gontaut nommé dans un tiltre de l'abbaye de Cadoüin de 1124, un Amalric avec Vital de Gontaut son frère, des biens de qui Raimond comte de Tolose s'empara 1160 ; enfin Henry qu'on croit fils d'Amalric à qui Louis VIII rendit, 1222, le chasteau de Biron et qui est nommé parmi les vasseaux de la Couronne mandés par Saint-Louis en 1236 à Saint-Germain en Laye. C'est de cet Henry qu'on croit fils Gaston I de Gontaut seigneur de Biron, qui donna des loix et des coustumes et confirma des privilèges donnés par ses ancestres à sa baronie de Biron, et qui partit ensuitte 1248 pour l'expédition de Saint-Louis à la Terre Sainte. On le croit père de Gaston II de Gontaut seigneur de Biron mary de Margueritte de Lomagne, depuis lesquels la filiation est seure. Il testa 1297. Son fils aisné Pierre I qu'on prétend estre de ceux qui instituèrent, 1323, les jeux Floraux à Tolose n'a pourtant point de femme bien connue. On la suppose Grailly et

Digitized by Google

mère de Pierre II qui avoit espousé une Cardaillac avant 1365, et depuis elle les alliances ne sont plus inconnues. Il fut grand père de Gaston IV et de Pierre, tige des sieurs de Cabréréz. Et ce Gaston IV fut grand père de Pons de Gontaut, baron de Biron, gentilhomme ordinaire, maistre d'hostel et escuyer tranchant de Charles VIII qui espousa en 1498 Magdeleine fille de Jean II de Rochechouart sieur de Mortemart et de Margueritte d'Amboise dont il eut un fils tué à la bataille de Marignan 13 septembre 1515, et une fille mariée à Jean de Durfort sieur de Duras, puis à Jacques de Pons sieur de Plussac. Pons de Gontaut baron de Biron se remaria à l'héritière de la branche de Montferrand de sa propre Maison, dont il eut Catherine qui espousa François de Durfort sieur de Duras fils de Jean susdit ; et Jean qui fut père du mareschal de Biron et grand père du mareschal duc de Biron. Il fut ambassadeur de France vers Charles V et en Portugal, servit beaucoup et fut tué à la bataille de Saint-Quentin à cinquante cinq ans. Il avoit espousé en 1514 Renée Anne fille de Germain baron de Bonneval, séneschal et gouverneur de Limosin, et de Jeanne de Beaumont. Ils en eurent le premier mareschal de Biron, un autre fils tué en 1569 à la bataille de Montcontour, dont la fille unique espousa un Durfort Boissières, et trois filles. L'aisnée espousa aussy un Durfort Boissière ; la seconde [mariée] à Jean d'Ebrard baron de Saint-Sulpice, chevalier du Saint-Esprit, ambassadeur en Espagne, mort 1581, et sa femme six ans après ; la troisième à Pierre Poussard, sieur de Brisembourg, puis 1569 à Jean de Caumont sieur de Montpouillan.

On s'arreste peu sur cette Maison. On la trouve féconde en chevaliers bannerets et en alliances bonnes mais communes, excepté un petit nombre de plus grandes et de

Digitized by Google

moindres, et nuls emplois ny illustration que ce peu qui a esté marqué : et touttesfois on ne sçait comment elle s'est establie dans le monde sur un pied beaucoup plus avantageux. Ses branches esteintes et subsistantes n'ont pas fait plus de figure en aucun genre, ny rendu plus de services.

On remarquera seulement qu'il y a une branche de Gontaut-Badefol dont la jonction n'est pas certaine, mais dont la bastardise l'est davantage à la quatrième génération. Il s'appelloit Richard, bastard de Pierre II de Gontault sieur de Badefol, et de Giraude de la Motte. Le père avoit espousé une Bourdeilles dont il est marqué qu'il n'eut point d'enfans. Il fit légitimer ce bastard à Sens en aoust 1419, et le maria en septembre 1445 à Jeanne fille de Raimond de Salignac sieur de Fenelon et d'Alix de Peyrusse. Ces Peyrusse ont pris le nom d'Escars. Voilà une estrange alliance pour une Salignac. Son fils eut encor mieux. Il espousa une Aubusson la Feuillade. Leur arrière petit fils espousa une Foix et se qualifia séneschal gouverneur et lieutenant général pour le Roy de Navarre en son Royaume de Navarre et païs souverains, dans le contract de mariage de sa fille 19 mars 1584 avec Jean vicomte de Belsunce; et le fils de celuy là qui eut les mesmes emplois en Navarre sous Henry IV depuis Roy de France, espousa la sœur du premier duc de Sully. Sa fille héritière porta tous ses biens au père du mareschal duc de Navailles. Son frère cadet oncle de Madame de Navailles continua la branche qui ne figura plus en rien, et qui pour estre bastarde avoit bien plus figuré que les légitimes, et suposé encore que ce fust la mesme Maison. Venons maintenant au premier mareschal de Biron.

Armand de Gontaut baron de Biron, père du duc, fut page de la Reine Margueritte (de Valois) de Navarre sœur de

Digitized by Google

François Ier, et, de là guidon de la compagnie du mareschal de Brissac en Piedmont et blessé devant le fort de Mazin en 1554 dont il demeura toujours depuis boiteux. Il se trouva aux batailles de Dreux, de Saint-Denis et de Montcontour. Beaucoup d'esprit, de tour, de grâce, de plaisanterie, de valeur et de talents ; beaucoup d'ambition, mais avec une grande conduitte et peu importuné d'une probité trop sévère. Il fut rudement mené du duc d'Anjou depuis Henry III et du mareschal de Tavannes à la journée de Jaseneuil pour une faute qui leur pensa couster cher, et l'accusèrent de l'avoir faitte exprès pour favoriser les Huguenots pour le parti desquels on luy croyoit du penchant. Touttesfois la Reine mère qui connoissoit sa capacité l'employa dans ce qu'elle avoit d'espineux, et M. de Guise le préféra plusieures fois avec confience pour servir sous luy. Ce fut de luy qui estoit boiteux et de M. de Roissy Henry de Mesmes qu'on apelloit lors le sieur de Malassise, qu'on apella alors boiteuse et mal assise la paix des Huguenots qu'ils traittèrent et qui précéda la Saint-Barthélemi. Il fut après quérir la Reine de Navarre, et ensuitte le Roy de Navarre son fils depuis Henry IV, pour ses nopces avec la Princesse Margueritte sœur de Charles IX. Quoyqu'il eust esté rudement mené à l'avanture de Jaseneuil comme partisan des Huguenots, n'allant point à la messe et ayant fait baptiser deux de ses enfans par un ministre, car le mareschal de Tavannes luy reprocha tout cela en plein conseil de guerre, il fut fort décrié comme ayant mené et conduit les Huguenots dans la tonelle où ils furent pris.

Il est pourtant vray qu'on n'estoit pas sans dessein contre luy en cette horrible journée, et que bien luy prit de s'estre trouvé alors grand Maistre de l'artillerie depuis trois ans qu'il avoit succédé à M. de la Bourdaisière. Il se barricada

Digitized by Google

dans l'Arsenal, y fit contenance d'homme résolu, et fit retirer grand nombre de gens qui s'estoient présentés à luy faire un mauvais parti. Après le massacre, le Roy le manda sur sa parole et l'envoya en Saintonge et bloquer la Rochelle dont le duc d'Anjou depuis Henry III fit le siége 1573, pendant lequel il fut élu Roy de Pologne, et se servit de l'arrivée des ambassadeurs polonois qui le venoient chercher pour lever le siége avec quelque couverture, qui ne pouvoit avoir un bon succès. M. de Biron qui l'y avoit légèrement engagé sur beaucoup de promesses qui se trouvèrent vaines l'une après l'autre, n'ayant pu luy persuader de le continuer, écrivit au cardinal de Lorraine et à d'autres tant et si bien que le duc d'Anjou trouva des opositions auxquelles il ne s'estoit pas attendu, et dont il apprit la cause par la Reine sa mère qui luy envoya l'abbé de Gadagne et l'exhorta d'escrire au cardinal de Lorraine et de parler à Biron en fils de France favori et offensé, et de lever son siége parce qu'elle mouroit d'impatience qu'il partist pour son nouveau Royaume. M. de Biron fut donc mandé au Conseil où le Roy de Pologne le traitta comme le plus petit compagnon de l'armée avec des reproches cruels et des menaces de luy donner de la dague, dont il n'estoit retenu que parce qu'il n'en valoit pas la peine. Il s'en fut passer un an chez luy au bout duquel M. de Guise le fit revenir et servir sous luy. La Reine Mère l'employa entre Henry III et le duc d'Alençon, et enfin il eut en 1577 le baston de mareschal de France et se démit de l'artillerie qui fut donnée en 1578 à M. de la Guiche. Il venoit de traitter avec M. de Montpensier la paix du Roy de Navarre et des Huguenots à Bergerac, et demeura lieutenant Général en Guyenne où la guerre ayant recommencé il la fit au Roy de Navarre avec si peu de mesnagement pour les

Digitized by Google

manières, qu'à la paix il fallut l'oster de Guyenne. Il fut envoyé avec le duc d'Alençon en Flandres et passa pour avoir esté l'auteur de cette détestable entreprise d'Anvers qui déshonora ce Prince et le perdit avec les Flamands; mais M. de Biron s'en défendit tant qu'il put et protesta d'injure. Il y perdit son second fils le baron de Saint-Blancard. Après la mort du duc d'Alençon la Ligue se monstrant avec moins de mesnagement, voulut gaigner le mareschal de Biron qui fut accusé de n'y avoir pas voulu entendre faute de trente mil escus en bonnes espèces qu'on luy voulut payer en joyaux.

Après les derniers Estats de Blois il fut trouver Henry III et le servit bien, et à sa mort il se déclara pour Henry IV, mais ce fut d'une estrange façon. C'est qu'il assembla les chefs de l'armée et les harangua pour leur persuader de ne se livrer pas à l'ingratitude d'Henry IV qu'il connoissoit bien et qu'ils connoistroient trop tard, et de se faire asseurer chacun la récompense de leur service, et déclara vouloir avoir le Périgord pour luy et pour les siens, dont en effet la patente luy fut dépeschée. Cette belle harangue alloit faire bien du mal, lorsque M. de Sancy Harlay en arresta l'effet par ses remonstrances. Il leur dit qu'ils alloient mettre le Royaume en pièces en vendant leur fidélité à leur Souverain hors d'estat de leur rien refuser et qui leur reprocheroit après leur procédé quand il en seroit temps, et ne leur tiendroit rien parce qu'il n'avoit pas le pouvoir de démembrer les domaines de la Couronne ny de les aliéner, et leur parla si bien qu'il les ramena. Il en avertit Henry IV qui en fut très offensé et l'avertit pourtant de ne point refuser le mareschal de Biron de peur de pis, et c'est ce qui luy en fit donner les patentes qui demeurèrent sans effet comme de raison, et avec résolution qu'elles

Digitized by Google

n'en auroient jamais. C'est là peutestre le sujet de la défience continuelle que le mareschal eut toujours du Roy quelque bien qu'il le servist et quelque bien qu'il en fust traitté. Son action de Caudebec et son mot à son fils sont célèbres. Le duc de Parme s'y estoit retiré. Il estoit question de l'y enfermer, et ce coup de partie eust fini la guerre que la Ligue ne maintenoit que par le secours d'Espagne. La Reine Élizabeth estoit pour Henry IV ; ainsy l'estat de M. de Parme tout grand capitaine qu'il estoit se trouvoit fort hazardé. Biron le fils proposa au Roy de luy donner quatre mil arquebusiers choisis et deux mil chevaux et qu'il empescheroit le passage. Le mareschal son père qui estoit présent le traitta de fou, et la chose tellement d'impossible qu'il n'en fut pas question. Au partir de là il prend son fils à part et luy demande s'il est si pressé d'aller planter ses choux à Biron ; qu'il est un bon sot d'avoir voulu mettre fin à une guerre qui estoit leur gaigne pain, et plus sot encore s'il a cru trouver ce bel expédient tout seul et qu'il ne s'en fust pas avisé aussy tost que luy. C'estoit un homme fort magnifique, fort accrédité parmi les gens de guerre et entendu tout ce qu'on le peut estre aux choses de guerre et de cabinet, mais dont l'intérest marchoit devant tout le reste. Il portoit toujours des tablettes où il mettoit tout ce qu'il jugeoit en valoir la peine le long du jour ; et de là le proverbe quand quelqu'un disoit quelque chose de bien et à propos, qu'il avoit trouvé cela dans les tablettes du mareschal de Biron. Il se signala aux combats d'Arques et d'Ivry et n'avoit guères moins d'autorité et de confience dans le parti du Roy que le Roy mesme. Dans ce comble de prospérité et d'espérance de la porter plus haut il fut tué en reconnoissant Espernay qu'il alloit assiéger 26 juillet 1592, à soixante huit ans. Il

Digitized by Google

avoit espousé l'héritière d'Ornesan et de Saint-Blancard dont il eut le second mareschal son fils aisné qui fut fait duc et pair, un fils tué au tumulte d'Anvers, Jean grand père du duc de Biron d'aujourd'huy, et un autre fils dont je croy la branche présentement esteinte. Il eut aussy cinq filles qui espousèrent sçavoir : Philberte, Charles de Pierrebuffière vicomte de Cambon, 1575; Charlotte, le premier duc de la Force mareschal de France, 1577; Anne, Guy Odet de Lanes baron de la Roche Alais, 1592; Cl, Charles de la Rochefoucault, 1600, bisayeul du dernier comte de Roucy dont le fils est archevesque de Bourges, et qui mourut sans avoir figuré cinq ans après ; Louise, Brandelis de Gironde sieur de Loupiat marquis de Montclar, 1605.

Charles de Gontaut, mareschal de France, premier duc et pair de Biron, chevalier du Saint-Esprit, deut toutte sa fortune à son père et à son propre mérite. Dans le dessein de l'avancer, le mareschal abusant de son autorité dans le parti Royal fit une querelle d'Allemand à M. de Dampierre et l'obligea à quitter sa charge de mareschal de camp qu'il fit donner au baron de Biron, et en prit toutte la peine pour l'instruire et l'accréditer dans les trouppes et réussit très bien dans ce qu'il s'en estoit proposé. Il luy fit donner le tiltre de mareschal de camp général qui n'estoit rien moins que ce que longtemps après M. de Turenne en voulut faire comme il sera expliqué en son article au tiltre de *Lesdiguières*, [XXVIII, t. VI], et d'*Albret* et *Chasteauthierry* des *Pairs existants*. Le mareschal de Biron eut le plaisir de voir devenir son fils un grand capitaine et se distinguer par tout en valeur, en bonheur, en capacité, dans touttes les occasions de guerre, batailles, siéges, combats sous les yeux d'Henry IV et sous les siens et avoir souvent une part principale aux succès. Le mareschal estoit chevalier du

Digitized by Google

Saint-Esprit de 1581 et l'ancien de ceux qui se trouvoient auprès du Roy à la fin de 1591, qui n'ayant pas encore fait abjuration ne portoit pas encore l'Ordre; mais il voulut que le baron de Biron fust chevalier du Saint-Esprit et donna à son père la commission pour le faire le dernier de cette année dans l'église de Mante, seul de cette promotion en laquelle le célèbre Renauld de Beaulne receut la croix de l'Ordre comme grand aumosnier. L'année suivante il fut fait amiral par la mort du frère aisné de M. d'Espernon qui l'estoit de France, et par celle du fils aisné du célèbre amiral de Coligny qu'Henry IV avoit fait amiral de Guyenne et colonel général de l'infanterie à son avènement à la Couronne. Mais touttes fois cette dernière admirauté demeura au fils de M. de Coligny, et à son petit fils qui fut mareschal de France.

André de Brancas, qui avoit défendu Rouen pour la Ligue avec tout l'art et la valeur imaginable, ayant fait son traitté et remis cette place au Roy, il eut l'admirauté en 1594 sur la démission de M. de Biron qui fut fait mareschal de France; et le pauvre nouvel amiral n'en jouit qu'un an, battu et pris près de Doullens par les Espagnols et tué de sang froid après par l'ordre de Contréras.

Le nouveau mareschal de Biron avoit depuis deux ans le gouvernement de Bourgogne. Il y servit avec succès, fut blessé au combat de Fontainefrançoise où Henry IV s'exposa si estrangement, et se trouva aux siéges de la Fère et d'Amiens. C'estoit un homme hardi en ses entreprises, qui ne perdoit jamais le jugement dans le combat où il se possédoit mieux qu'ailleurs; bon ami quand il le promettoit; de grand cœur, mais fier, présomptueux, n'estimant que ce qu'il faisoit sans pouvoir souffrir qu'on en fist part à d'autres; heureux en tous ses combats, mais

Digitized by Google

violent en ses commandements et si peu intelligible dans ceux qu'il donnoit que l'exécution en estoit fort embarassante. A la paix de Vervins il fut fait duc et pair. Le Roy luy donna de grands appointements et n'attendoit que la mort du dernier Connestable de Montmorency, déjà fort vieux, pour luy en donner l'espée. Mais tout cela estoit trop peu pour luy tant il avoit esté gasté par les leçons de son père, par ses propres succès et par les boutés d'Henry IV avec qui il osa souvent entrer en comparaison et mesme en préférence de soy mesme en vertus et en succès militaires. Le Périgord luy tenoit au cœur et l'exemple de Sedan acheva de le luy corrompre.

On prétend que dès qu'il vit le Roy au dessus de ses affaires et tout tendre à la paix, il prit des intelligences avec l'Espagne dès le temps du siége de Laon, quoyqu'alors et depuis il ait rendu de grands services. Il alla à Bruxelles de la part du Roy voir jurer la paix de Vervins à l'Archiduc au nom du Roy d'Espagne. Il y fut accompagné de la fleur de la Cour, et on a cru depuis qu'il y acheva son traitté avec les Espagnols. Il passa presque les deux années suivantes en son gouvernement de Bourgogne, faisant quelques voyages à la Cour. Il s'y trouva en 1600 lorsque Charles Emanuel, ce célèbre duc de Savoye, y vint pour tascher de conserver sans guerre son rapt du marquisat de Saluces fait sans droit ny prétexte sur la France en pleine paix, pendant les troubles des derniers Estats de Blois. Ce Prince cajola fort le mareschal de Biron et le leurra de la promesse d'une de ses filles avec la Bresse en dot pour joindre à la Bourgogne dont il prétendoit s'emparer avec l'aide des Espagnols. Il estoit extraordinaire qu'à son aage et dans une telle fortune il ne fust point marié. Henry IV l'avoit réservé pour la sœur de M. de Vendosme qui fut

Digitized by Google

depuis duchesse d'Elbœuf, dans le dessein qu'il eut d'élever César jusqu'à la Couronne et de l'appuyer par l'intérest d'un beau frère si capable de le soustenir. M. de Savoye n'ayant pu réussir auprès d'Henry IV l'eut incontinent sur les bras. M. de Biron fut jaloux de M. de Lesdiguières dans cette expédition, et le monstra aux dépends de sa fidélité si grossièrement qu'il ne le put nier au Roy qui luy en parla à Lyon au retour et qui luy pardonna. Pour l'occuper il l'envoya en 1601 ambassadeur extraordinaire en Angletterre où il ne fit pas semblant d'entendre des avis salutaires que la Reine Élizabeth luy toucha à propos du comte d'Essex, sur des bruits sourds qu'il traittoit avec l'Espagne. A son retour Henry IV l'envoya en Suisse jurer l'alliance avec les Cantons. Pendant ce voyage la Fin de qui il s'estoit servi dans touttes ses pratiques d'Espagne et de Savoye, ou mécontent de voir le baron du Lus plus avant que luy dans cette intrigue, ou saisi de crainte à l'approche de son éclat, vint trouver secrètement le Roy auprès de Fontainebleau et luy révéla tout. Henry IV ne pouvant croire une telle ingratitude chargea le célèbre président Jeannin d'aller au devant du duc de Biron qui revenoit de Suisse et de le luy amener au retour d'un voyage qu'il alloit faire à Poictiers; mais le président n'y put réussir. Les soubçons du Roy en augmentèrent. Il envoya d'Escures en qui le duc avoit grande confience; mais il auroit échoué encore sans l'asseurance que luy donna la Fin qu'il n'avoit rien révélé quoyqu'il eust veu le Roy. Sur cela M. de Biron arriva à Fontainebleau à la fin de juin 1602 et fut très froidement receu. Le mesme jour le Roy l'entretint longtemps seul. Il luy en dit assés pour justifier ses soubçons, et n'oublia rien pour tirer un aveu de sa bouche en luy promettant non seulement le pardon mais l'oubli en considération de

Digitized by Google

ses services et de ceux de son père; mais le duc persuadé par la Fin. crut que puisqu'il n'avoit rien révélé il n'y pouvoit avoir de preuves, et tint bon avec dureté contre touttes les bontés de son Roy. Henry IV en fut plus offensé que du crime mesme, tellement que sa perte fut résolue à la fin de ce funeste entretien. Le soir mesme le duc de Biron fut arresté et conduit à Paris à la Bastille. Le Roy luy fit faire son procès dans touttes les formes de pairie sans en obmettre une seule; mais aucun pair n'ayant voulu estre juge, après touttes les diverses sommations il fut passé outre comme de raison, n'estant pas juste que la justice en fust arrestée. Les preuves se trouvèrent telles que le procès fut court, et l'arrest porta qu'il perdroit la teste et que ses biens seroient confisqués. Il monstra bien moins de constance qu'on n'avoit lieu de l'attendre de luy. Il espéra sa grâce et tomba dans une espèce de désespoir quand il vit qu'il ne devoit plus s'y attendre. Il eut la teste coupée dans la cour de la Bastille le dernier juillet 1602, et en luy s'esteignit le duché pairie de Biron qui ne subsista pas quatre ans; mais Henry IV rendit les biens à son frère qui n'avoit trempé en rien, et dont le duc de Biron d'aujourd'huy est le petit fils qui a esté fait duc et pair par une nouvelle érection à la fin de la Régence de M. le duc d'Orléans, comme on le verra à son tiltre. La Fin périt à la Bastille. On verra ailleurs la part que le mareschal de Bouillon la Tour eut en cette affaire.

Digitized by Google

XXIII

Henry IV.
1600.

AIGUILLON POUR ESTEINT 1621 DURA VINGT ANS

HENRY DE LORRAINE FILS AISNÉ DU DUC DE MAYENNE CHEF DE LA LIGUE ET LUY MESME APRÈS SON PÈRE ; SECOND ET DERNIER DUC DE MAYENNE

Voir le tiltre de *Mayenne* cy devant, page 234.

Digitized by Google

XXIV

enry IV. 1603.

ROHAN POUR HENRY VICOMTE DE ROHAN

ESTEINT 1658

Avec cette clause : « A la charge que défaillant la ligne masculine de nostre dit cousin et ses descendants masles, ladite qualité de duc et pair demeurera esteinte, et retournera ladite terre en l'estat qu'elle estoit auparavent ladite érection. »

On trouvera ce qui regarde la Maison de Rohan au tiltre de *Montbazon* et de *Rohan-Rohan* aux *Pairs existants*.

Et ce qui regarde la seconde érection de ce duché pairie, au tiltre de *Rohan Chabot*.

I

Encore qu'on diffère à parler de la Maison de Rohan, il faut dire que Henry vicomte puis premier duc de Rohan, estoit petit fils de René I vicomte de Rohan et d'Isabelle, fille de Jean d'Albret Roy de Navarre, grande tante d'Henry IV, fils de René II vicomte de Rohan et de l'héritière de Parthenay Soubise, etc., et neveu de cette Mademoiselle de la Garnache sœur de son père faitte pour sa vie duchesse de Loudun, par l'aventure qui se voit à l'article de la duchesse de Guise, puis de Nemours, tiltre de *Nemours* [*Duchés vérifiés esteints*, tiltre III.] Mais il faut remarquer qu'au duc de Rohan qui est le sujet de ce tiltre, et au duc de Soubise son frère finit la postérité masculine de cette alliance de Rohan et de Navarre.

Digitized by Google

Tout est considérable dans ce grand homme, digne d'un meilleur parti et de la vraye religion par les plus grandes et les plus rares qualités qui peuvent signaler un grand capitaine et un grand homme d'Estat; et j'ajousterois encor le plus honneste homme, si la rébellion estoit compatible avec cette qualité.

Il fit ses premières armes au siége d'Amiens en 1597 à dix huit ans sous Henry IV, et profita de la paix de Vervins qui suivit pour voyager près de deux ans en Italie et en Allemagne, où malgré son jeune aage il se fit admirer, acquit des amis considérables, et puisa cette profonde connoissance qui meurie par l'expérience et illustrée par la pratique de la science de la guerre et de l'art du cabinet, en a fait un personnage si accompli, et enrichi la postérité de ses incomparables mémoires.

Colonel général des Suisses et Grisons dès la fin du règne d'Henry IV qui fut abominablement assassiné comme il entreprenoit la guerre à l'occasion de la succession litigieuse de Clèves et Juliers, M. de Rohan fut chargé du siége de Juliers et du commandement de l'armée en l'absence du mareschal de la Chastre. Ce fut au retour de cette expédition qu'il s'engagea avec les Huguenots. Le 10 may 1621 ils le jugèrent digne par ses exploits de le déclarer général de leurs trouppes, à la teste desquelles il fit des prodiges de valeur et de conduitte, comme il en fit de capacité et de courage à la teste de leur parti, malgré sa division, son aristocratie, ses jalousies et sa pauvreté, qui tendoient à une destruction qu'il sceut arrester des années sur le penchant de la dernière ruine. Déclaré, 25 janvier 1625, criminel de lèse majesté, il tenta en Languedoc plusieurs exploits à peu desquels il réussit par la vigilance de Louis XIII. Jusqu'en 1629 que la qualité de

Digitized by Google

Roy Catholique n'empescha pas le Roy d'Espagne de traitter avec luy. Mais la chutte entière de son parti que ce traitté ne put estayer, força M. de Rohan de rentrer dans son devoir, et son mérite le fit recevoir avec joye, mais pour l'employer au dehors. Il fut chargé, comme général de l'armée du Roy et comme négotiateur, de l'affaire de la Valteline qui occupoit alors toutte l'Europe. Il y servit en l'une et en l'autre qualité avec des talents et des succès qui surprirent, et dont la Valteline, les Suisses, les Grisons, le Tirol, l'Allemagne, furent le théâtre. Il défit, dernier octobre 1635, les Impériaux dans la Valteline et les rechassa dans le Tirol, et il battit les Espagnols à Morbeigno, 18 avril 1636, puis sur la montagne de Francesco. Il mourut trop tost pour tant de vertus, de talents et de gloire, à l'aage de cinquante neuf ans, 13 avril 1638, dans l'abbaye de Cunefeld au comté de Berne, des blesseures qu'il avoit receues le 28 février précédent à la première bataille de Rhinfeldt, et fut porté un mois après dans Saint-Pierre de Genève.

Il ne laissa qu'une fille unique qui porta son vaste héritage dans la maison de Chabot en 1645. Il l'avoit eue de la fille aisnée du célèbre Maximilien de Béthune premier duc de Sully et de Rachel de Cochefilet. Il l'avoit espousée en février 1605. Elle mourut à Paris en octobre 1660.

Le duc de Rohan eut un frère et trois sœurs. Deux ne furent point mariées. L'aisnée mourut en 1629 ; la dernière en 1646, à soixante deux ans. La seconde espousa en 1604 Jean de Bavière duc des Deux Ponts et mourut trois ans après. Ce fut elle qui cajolée par Henry IV, luy répondit qu'elle estoit trop pauvre pour estre sa femme et de trop bonne Maison pour estre sa maistresse. C'est au moins un dictum de Messieurs de Rohan. Les Rois ne se marient pas

Digitized by Google

pour la dot et la vertu ne se mesure pas sur la naissance. La réponse au mesme et en pareil cas de Mme de Guercheville, femme de M. de Liancourt premier escuyer du Roy, sent plus la vérité avec autant de sel et de vertu. On la verra au tiltre de *la Rocheguyon* cy après [Tome VI].

Le frère du duc de Rohan estoit Benjamin sieur de Soubise, depuis duc à brevet. Fameux et désespéré rebelle, que malheurs, bienfaits, traittés, paroles, ne purent jamais dompter, et seulement célèbre pour l'honneur d'avoir pu orner la triomphale couronne de Louis XIII d'un de ses plus verdoyants lauriers, pendant le fameux siége de la Rochelle comme il va estre expliqué. Frère du chef élu des Huguenots et un des plus ardents et des plus braves de leur parti, il capitula, 23 juin 1621, dans Saint-Jean d'Angéli après vingt et un jours de siége, à cette condition que ny luy ny sa garnison ne porteroient jamais les armes contre le Roy sous quelque prétexte que ce fust. Mais peu après il s'empara de Royan, Olonne, Oleron et de Rhé dont il fut chassé 16 avril 1622 et rentra dans la Rochelle avec quatre cents hommes qui luy restoient seulement de 7,700 qu'il avoit. Bientost après il s'empara de Blavet plus connu maintenant sous le nom du Port-Louis, de six gros vaisseaux et de plusieurs moindres. Il fut désavoué par les Rochelois, par les députés généraux de l'Union, en un mot par tout le parti. Mais poursuivant ses brigandages et infestant la terre et la mer, il fut battu sur mer par le duc de Montmorency, sur terre aux costes de Médoc par les mareschaux de Praslin et de Thoiras; et ne sçachant que devenir pour avoir attaqué la flotte de Hollande, il s'enfuit en Angleterre.

Louis XIII ayant accordé la paix aux Huguenots, février 1626, M. de Soubise y fut compris, et obtint de

Digitized by Google

plus un brevet de Duc, c'est à dire une érection de Frontenay en duché en sa faveur, qui ne fut point vérifiée. Mais il reprit deux ans après les armes pour les Huguenots pendant le siége de la Rochelle, où sa mère et ses sœurs s'estoient renfermées et se rendirent célèbres par leur activité, leur courage, leur patience, on diroit leur fermeté pour ne pas dire leur férocité, à manger les cuirs de leurs carosses et les choses les plus horribles à la nature pour différer à se soumettre. M. de Soubise s'estoit retranché avec un corps nombreux et choisi dans ce qu'on appelle les Isles de la Rochelle avec tout l'art qu'il avoit pu ajouster à la nature de lieux périodiquement fermés et libres de la mer par le flux et reflux, d'où à pied sec ou par de petits batteaux il se communiquoit, et faisoit de plus des sorties de ce lieu inaccessible qui fatiguoient et occupoient extrêmement les trouppes du siége. Elles le furent enfin tellement qu'il fut estimé indispensable de le déloger de là à quelque prix que ce fust, quoyque le danger en fust extrême par le flux et reflux qui ouvroit et fermoit les passages, et mettoit dans la servitude des temps à prendre, et dans le péril d'estre longtemps enfermé avec ces rebelles bien munis et bien retranchés. Le parti pris enfin parce qu'il estoit devenu forcé, le Roy fit le détachement et donna tous ses ordres dans le plus grand détail. Puis alla voir partir ses trouppes et se mit à marcher à leur teste. Personne ne le soubçonna de plus que d'une promenade, et personne n'avoit songé qu'il pust imaginer de se commettre à une action si périlleuse. Mais quand on vit enfin qu'il continuoit à marcher on commença de le craindre, et on se mit à en parler assés haut pour qu'il l'entendist; mais sans en faire aucun semblant, il continua de marcher en conversant guayement de toutte autre

Digitized by Google

chose. Enfin la parole luy fut directement adressée, et comme il ne répondoit point : « Mais, Sire, luy dirent plusieures voix à la fois, sçavez vous bien que ces trouppes là s'en vont à la boucherie? — Oui, dit il alors, je le sçay bien, et c'est parce que je n'aime pas à les y envoyer que je veux les y mener moy mesme. Je vous suis obligé de vostre zèle; mais comme j'y suis résolu, qu'on ne m'en parle plus»; et reprit la conversation où il l'avoit interrompue. Cet exemple fit sur ses trouppes un effet prodigieux. Le péril fut extrême et le lieu tel qu'il ne put qu'estre égal pour le Roy et pour le dernier soldat. Il sceut estre aussy l'un et l'autre avec un sens froid, une veue perçante, un discernement, une activité, une intrépidité qui épouventèrent. L'action dura trente heures, le Roy y fut toujours le mesme et demeura victorieux parce qu'il méritoit de l'estre. Il dompta l'art et les éléments par sa présence, sans l'exemple et la ressource de laquelle ses trouppes couroient grandement fortune d'y périr; et Soubise mis hors de toutte résistance se sauva par mer avec fort peu de gens.

Ce Roy vainqueur, si grandement unique à allier la justice et la clémence, luy pardonna encore à la chutte du parti Huguenot à ses pieds, et ce fameux rebelle qui ne fut fidèle qu'à sa rébellion, alla cacher sa douleur en Angletterre où il mourut vers 1640 au milieu des troubles et des révolutions dont il eut au moins le spectacle chez autruy. Il n'avoit pas soixante ans et ne fut jamais marié. Ainsy finit toutte cette branche de Rohan issue d'une Albret-Navarre, et fut esteint dès auparavent le Duché pairie de Rohan dans celuy en faveur de qui il avoit esté érigé trente quatre ans auparavent.

Digitized by Google

XXV

Henry IV. 1608

FRONSAC POUR FRANÇOIS DE LONGUEVILLE

ESTEINT 1631 COMTE DE SAINT-PAUL

On parlera de la Maison de Longueville à son tiltre aux *Duchés Vérifiés Esteints.*

François de Longueville estoit second fils de ce Léonor duc de Longueville, qui obtint de Charles IX tant d'estranges brevets de rang, et de Marie de Bourbon par l'évènement héritière d'Estoutteville, de Saint Paul, etc. Il estoit frère d'Henry duc de Longueville qui gaigna la bataille de Senlis contre la Ligue en may 1589 et qui estant gouverneur de Picardie fut malheureusement tué à vingt sept ans à une salve d'honneur qui luy fut faitte à son entrée à Doullens en avril 1595. Il fut tuteur d'Henry II duc de Longueville son neveu, si connu pendant la minorité de Louis XIV et beau frère de M. le Prince le héros.

Ce comte de Saint-Paul fut gouverneur d'Orléans, Blois et Tours et en fit la fonction en Picardie pendant la jeunesse de son neveu. Il servit de grand maistre au sacre d'Henry IV et fut chevalier du Saint-Esprit la mesme année 1595.

Margueritte de Lustrac vefve du célèbre mareschal de Saint-André Jacques d'Albon, pris à la bataille de Dreux 1562 et tué de sang froid par Bobigny Mésières, pour de l'argent qu'il luy devoit qu'il ne luy payoit point et dont il estoit grand dissipateur, en avoit une fille unique qu'elle empoisonna dans l'espérance d'espouser le prince de Condé

Digitized by Google

à qui outre beaucoup d'autres choses elle fit présent de sa terre de Valleri qui depuis la conversion de cette branche de Bourbon, est devenue le lieu de sa sépulture. La mareschale de Saint-André hors d'espérance de devenir princesse de Condé, espousa le baron de Caumont oncle paternel du premier duc de la Force dont elle eut une fille unique qu'elle maria à Henry d'Escars prince de Carency, duquel estant vefve sans enfans elle espousa le comte de Saint-Paul et luy porta Fronsac et les biens de sa mère; et ce mariage se fit à Paris 5 février 1595 dont il ne vint qu'un fils unique qui fut tué en 1622 au siége de Montpellier à dix sept ans et non marié. Le père mourut 7 octobre 1631 à Chasteauneuf sur Loire sans avoir jamais eu ny prétendu aucune préséance sur aucun des Pairs au Parlement ny en aucun acte de Pairie; et sa femme mourut à Paris 5 février 1642.

Ce comte de Saint-Paul fait duc et pair de Fronsac, estoit aussy frère des deux belles filles des mareschaux de Retz et de Mattignon, Mmes de Bellisle qui se fit religieuse, et de Thorigny; et en luy fut esteint le duché-pairie de Fronsac érigé pour luy vingt trois ans auparavent.

Digitized by Google

XXVI

s XIII. bre 1610.	DAMVILLE POUR LUY ET SES ENFANS MASLES; ET EN CAS QU'IL DÉCÉDAST SANS ENFANS MASLES, POUR HENRY DE MONTMORENCY, SON NEVEU	POUR ESTEINT 1612 ET 1632	CHARLES FILS ET FRÈRE DES DEUX DERNIERS CONNESTABLES DE MONTMORENCY

Ce duc de Damville connu avant qu'il le fust sous le nom de M. de Méru, estoit le troisième fils du connestable Anne, et fut lieutenant général au gouvernement de Paris et de l'Isle de France sous le mareschal son frère en 1562. Il se trouva à la bataille de Saint-Quentin et de Dreux où son père fut pris, à celle de Moncontour et à celle de Saint-Denis où il fut tué. Vers 1572 il fut colonel général des Suisses et Grisons, et en 1595 chevalier du Saint-Esprit. Il servit très fidèlement Henry III et Henry IV qui le fit amiral après la mort d'André de Brancas, 1596 janvier. Il s'en démit en faveur du duc de Montmorency son neveu la mesme année 1612 qu'il mourut sans postérité, à soixante quinze ans, de Renée de Cossé fille du mareschal de Gonnor fils et frère des mareschaux de Brissac. Le duc de Montmorency son neveu qui sans besoin succéda à la dignité de Damville par la clause de l'érection eut la teste coupée à Tolose en 1632, sans enfans, et en luy s'esteignit le duché pairie de Damville avec celuy de Montmorency, vingt deux ans après l'érection de Damville.

Digitized by Google

XXVII

Louis XIII.
1611.

HALLUYN	POUR	ANNE D'HALLUYN ET JEAN-LOUIS DE NOGARET SON MARY
	ESTEINT 1639	

Voir le tiltre d'*Espernon* dont ce duc d'Halluyn fut fils aisné, page 297 [Tome V.] Dura sept ans.

Voir le tiltre troisième d'*Halluyn Schomberg*. [Titre XXX. Tome VI.]

Digitized by Google

TABLE DU TOME CINQUIÈME

AVANT-PROPOS DE L'ÉDITEUR. . . . . I-XVI

DUCHÉS ET COMTÉS-PAIRIES ESTEINTS

I. *Nevers* pour *Engilbert de la Marck* dit *Clèves* 5
II. *Nemours* » *Gaston de Grailly* dit *de Foix* 12
III. *Nemours* » *Julien de Médicis* . . . 32
IV. *Guise* » *Claude de Lorraine* . . 44
V. *Aumale* » *Claude de Lorraine* . . 115
VI. *Montmorency* » *le Connestable Anne*. . 122
VII. *Nevers* » *Ludovic Gonzague*. . . 179
VIII. *Eu* » *Antoine de Croy*. . . . 208
IX. *Penthièvre* » *Sébastien de Luxembourg* 217
X. *Mayenne* » *Charles de Lorraine*. . 230
XI. *Mercœur* » *Nicolas de Lorraine*. . 236
XII. *Joyeuse* » *Anne* 248
XIII. *Espernon* » *Jean Louis de Nogaret*. 270
XIV. *Rhételois* » *Ludovic Gonzague* . . . 391
XV. *Piney* » *François de Luxembourg* 392
XVI. *Retz* » *Albert Gondy* 398
XVII. *Maigneletz*, dit *Halluyn* » *Charles d'Halluyn, marquis de Piennes*. . . . 413

Digitized by Google

XVIII. *Montbazon* » *Louis de Rohan* 419
XIX. *Ventadour* » *Gilbert de Lévis* 420
XX. *Beaufort* » *Gabrielle d'Estrées et César* 430
XXI. *Vendosme* » *César, bastard d'Henry IV et de Gabrielle d'Estrées* 430

Bastards et Bastardes de nos Rois, depuis Hugues Capet jusques et y compris Henry IV 431

XXII. *Biron* » *Charles de Gontaut* . . 485
XXIII. *Aiguillon* » *Henry de Lorraine*. . . 497
XXIV. *Rohan* » *Henry vicomte de Rohan* 498
XXV. *Fronsac* » *François de Longueville* 604
XXVI. *Damville* » *Charles de Meru, fils et frère des deux derniers connestables de Montmorency*. 506
XXVII. *Halluyn* » *Anne d'Halluyn et Jean-Louis de Nogaret son mary* 507

Digitized by Google

SUPPLÉMENT A L'ERRATA DU TOME IV

Avant-Propos, page XXV, ligne 18, au lieu de : « .... dans ce tome V, » lire : «.... dans ce tome IV ». — Page XXIV, ligne 2, au lieu de : «.... qui ui aurait, » lire : « qui lui aurait.... » Ligne 15, au lieu de «.... n'y d'y penser », lire «.... ni d'y penser.... ». — Page XXXII, ligne 9, au lieu de : « ... mais s'ensevelit dans la retraite pour n'en plus sortir. », lire : « ... Mais ne fut détourné qn'à grand'peine de la résolution qu'il avait prise dès-lors de s'ensevelir dans la retraite pour n'en plus sortir. »

Page 43, ligne 12, au lieu de : «.... nous nous voyons par le dernier comble des malheurs sur le bord du gouffre où la perte de Vostre Majesté, comme le dernier coup jetté à la monarchie.... », lire : « nous nous voyons par le dernier comble de tous les malheurs sur le bord du gouffre où la perte de Vostre Majesté, comme le dernier coup, jettera la monarchie..,. ».

Page 438, note marginale, au lieu de : « 1663, 7 mars », lire : « 1647, 7 mars. »

Page 441, ligne 22, au lieu de : «.... 1653, 15 décembre », lire : 1650, 15 décembre. »

Digitized by Google

ERRATA DU TOME V

Page 18, ligne 25, au lieu de : « .... auquel il faut... » lire « .... auxquels il faut... ».

Page 122, titre de *Montmorency*, ajouter dans le haut de la marge gauche : « Henry II. 1551. »

Page 297, deuxième colonne, ligne 14, au lieu de : « ... XV ci-après », lire : « ... XVII ci-après. »

516. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

6948. — PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE
9, rue de Fleurus, 9

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google